

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



**RAPPORT ANNUEL
2007**

SOMMAIRE

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)	15
ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE	18
ORGANIGRAMME DE LA BEAC	27
LE MOT DU GOUVERNEUR	31

TITRE I

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE	
Chapitre I : Environnement International	39
A. Vue générale.....	39
B. Conjoncture économique des principaux partenaires des États membres de la CEMAC	41
1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés	41
2. Conjoncture économique dans les autres régions.....	43
C. Evolution des marchés financiers, des changes et de l'or	46
1. Marchés monétaires	46
2. Marchés obligataires.....	47
3. Marchés boursiers	47
4. Marchés des changes.....	47
5. Marchés de l'or	48
D. Evolution des marchés des matières premières.....	49
Chapitre II : Evolution économique et financière des pays de la CEMAC	55
A. Vue générale	55
B. Croissance économique	55
1. Evolution de la demande globale	56
1.1. Demande intérieure	56
1.2. Demande extérieure nette.....	61
2. Evolution de l'offre globale.....	62
3. Répartition du revenu total de la CEMAC entre les États membres...	70

C.	Emploi – Salaires – Prix	84
1.	Evolution de l'emploi.....	84
2.	Evolution des salaires et des revenus	85
3.	Evolution des prix	86
D.	Finances publiques.....	90
1.	Orientation générale.....	90
2.	Exécution des budgets par État.....	92
E.	Secteur extérieur.....	96
1.	Balance des paiements.....	96
2.	Dette publique extérieure.....	101
3.	Compétitivité extérieure.....	105

TITRE II

MONNAIE, CREDIT, SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER, RESERVES EXTERIEURES

111

Chapitre I : Politique monétaire	113	
A.	Formulation de la politique monétaire	113
1.	Cadre institutionnel.....	113
2.	Stratégie et orientation de la politique monétaire	114
B.	Mise en œuvre de la politique monétaire	123
1.	Fixation des objectifs monétaires et de crédit	123
2.	Fixation des plafonds des avances statutaires aux États	124
3.	Evolution des taux d'intervention de la BEAC	126
4.	Evolution des réserves obligatoires	128
Chapitre II : Evolution du marché monétaire	135	
A.	Evolution des interventions de la Banque Centrale	135
1.	Injections de liquidités	135
1.1.	Evolution du Guichet A.....	135
1.2.	Evolution du Guichet B.....	136
2.	Ponctions de liquidités	136

B.	Evolution du compartiment interbancaire.....	140
1.	Evolution des transactions interbancaires	140
2.	Evolution des taux d'intérêt interbancaires	140
Chapitre III : Evolution des agrégats monétaires.....		143
A.	Evolution de la masse monétaire et de ses composantes	144
1.	Evolution de la monnaie fiduciaire	146
2.	Evolution de la monnaie scripturale	147
3.	Evolution de la quasi-monnaie	148
B.	Evolution des contreparties de la masse monétaire	149
B.1.	Avoirs extérieurs nets du système monétaire	149
1.	Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC	151
2.	Evolution des engagements officiels extérieurs	152
3.	Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	152
4.	Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit	153
B.2.	Crédit intérieur net	153
1.	Crédits à l'économie	154
1.1.	Crédits à court terme	155
1.2.	Crédits à moyen terme	156
1.3.	Crédits à long terme	157
2.	Créances nettes sur les États	158
Chapitre IV : Situation du système bancaire et financier.....		161
A.	Situation du Système Bancaire	161
1.	Vue d'ensemble	161
2.	Situation par pays.....	162
B.	Activités de la Microfinance	168
C.	Activités des Marchés obligataires et boursiers	169
D.	Réformes du Système Bancaire et Financier.....	170

Chapitre V : Gestion des réserves extérieures	173
A. Gestion des réserves de change et de l'or de la Banque.....	173
1. Position globale de change.....	173
2. Gestion du portefeuille.....	174
3. Gestion du stock d'or	174
4. Gestion des risques	175
B. Résultats de la Salle des Marchés	176
 TITRE III	
ORGANISATION, ACTIVITES, COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE 179	
Chapitre I : Organisation de la Banque	181
A. Réformes institutionnelles de la CEMAC portant sur la BEAC	181
B. Fonctionnement des Organes de Décision	182
1. Comité Ministériel	182
2. Conseil d'Administration	184
3. Comité de Politique Monétaire	187
4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux	188
C. Fonctionnement des Organes de Contrôle.....	189
1. Collège des Censeurs	189
2. Comité d'Audit	189
3. Commissariat aux comptes	190
D. Fonctionnement des Comités Nationaux des Balances des Paiements	190
E. Fonctionnement des Conseils Nationaux de Crédit	191
Chapitre II : Activités et projets par métier de la Banque	193
A. Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) de la Banque	193
B. Activités et Projets par Métier de la Banque.....	193

• Métier 1 : Elaboration de la politique monétaire	195
• Métier 2 : Mise en œuvre de la politique monétaire	196
• Métier 3 : Emission monétaire et gestion de la circulation fiduciaire.	197
• Métier 4 : Gestion des réserves de change.....	198
• Métier 5 : Gestion et contrôle des systèmes de paiement et de règlement	201
• Métier 6 : Relations extérieures.....	202
• Métier 7 : Système d'information comptable / Compte d'Opérations / SWIFT.....	202
• Métier 8 : Ressources Humaines	203
8.1. Gestion du Personnel.....	203
8.2. Formation	205
8.3. Caisse de Retraite.....	208
• Métier 9 : Informatique et Télécommunications.....	209
• Métier 10 : Investissement - Patrimoine et Gestion	213
• Métier 11 : Affaires juridiques et administratives	213
11.1. Affaires juridiques	213
11.2. Affaires administratives	214
• Métier 12 : Communication et Relations publiques	215
12.1. Communication	215
12.2. Relations publiques.....	215
• Métier 13 : Planification des moyens budgétaires et Suivi des performances	215
• Métier 14 : Audit et contrôle interne	216
• Métier 15 : Sécurité	218
• Métier 16 : Imprimerie	219
Chapitre III : Autres missions et activités de la Banque.....	221
A. Surveillance Multilatérale	221
1. Rôle de la BEAC dans le dispositif de la surveillance multilatérale ..	221
2. Résultats de la surveillance multilatérale au 30 juin 2007	221
3. Résultats de la surveillance multilatérale au 31 décembre 2007.....	222
B. Concertations internationales en matière économique et monétaire ..	225
C. Relations avec les autres Institutions	228
1. Institutions et Organes de la CEMAC	228
1.1. Conférence des Chefs d'Etat	228
1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC.....	230
1.3. Commission de la CEMAC.....	232
1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.....	233

1.5. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale	236
1.6. Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale	237
1.7. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale	237
2. Institutions extérieures	237
2.1. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale.....	237
2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement	239
2.3. Banque des Règlements Internationaux	239
2.4. Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC	240
2.5. Association des Banques Centrales Africaines	240
2.6. Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances.....	240
2.7. Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale.....	241
Chapitre IV : Comptes et résultats financiers de la Banque	243
A. Bilan	243
1. Actif.....	243
1.1. Disponibilités extérieures a vue	243
1.2. Autres avoirs en devises convertibles	243
1.3. Encaisse Or	244
1.4. Fonds Monétaire International	244
1.5. Créances sur les Banques.....	244
1.6. Créances sur les Trésors Nationaux	244
1.7. Valeurs immobilisées	244
• Immobilisations Financières	245
• Immobilisations Incorporelles.....	245
• Immobilisations Corporelles	245
1.8. Débiteurs divers	245

2. Passif	245
2.1. Billets et pièces en circulation.....	245
2.2. Trésors et Comptables Publics Nationaux.....	245
2.3. Banques et institutions financières	246
2.4. Autres comptes courants	246
2.5. FMI : Allocations des D.T.S.	246
2.6. Emprunts et dettes à long et moyen terme	246
2.7. Provisions	246
2.8. Résultat de l'exercice	246
2.9. Réserves.....	247
2.10. Capital et prime d'augmentation	247
2.11. Comptes d'ordre créditeurs.....	247
B. Compte de résultat	249
1. Produits	249
1.1. Produits sur avoirs extérieurs.....	249
1.2. Produits sur opérations avec la clientèle.....	249
1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières.....	249
1.4. Autres produits d'exploitation	249
2. Charges	249
2.1. Charges sur avoirs extérieurs	249
2.2. Charges sur opérations avec la clientèle	249
2.3. Charges sur opérations avec les Institutions Financières.....	250

2.4. Frais Généraux	250
2.5. Dotations aux amortissements et aux provisions	250
2.6. Charges exceptionnelles.....	250
3. Résultats de l'exercice	251
Rapport du Commissaire aux Comptes.....	253

ANNEXES 257

Annexes Economiques	257
Annexes Monétaires.....	355
Autres Annexes.....	373

LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1 : Etat d'avancement de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (EITI) dans la CEMAC	52
Encadré n° 2 : « Forum sur la Diversification et la Promotion de l'Investissement non-pétrolier en vue d'une croissance forte et durable dans la CEMAC ».....	73
Encadré n° 3 : Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC.....	115
Encadré n°4 : Politique des taux d'intérêt de la BEAC.....	117
Encadré n° 5 : Nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC	120
Encadré n° 6 : Modalités d'application des réserves obligatoires.....	130
Encadré n° 7 : Chronique des mesures de politique monétaire.....	133

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Principaux indicateurs des marchés financiers
Tableau 2 :	Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
Tableau 3 :	Contribution de la demande globale à la croissance réelle
Tableau 4 :	Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel
Tableau 5 :	Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché
Tableau 6 :	Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les pays de la CEMAC
Tableau 7 :	Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)
Tableau 8 :	Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
Tableau 9 :	Balance des paiements des États de la CEMAC
Tableau 10 :	Dette publique extérieure des États de la CEMAC
Tableau 11 :	Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2007
Tableau 12 :	Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de Refinancement aux banques et utilisations
Tableau 13 :	Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque
Tableau 14:	Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires
Tableau 15 a :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et de placement des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 15 b :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et de placement des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 16 :	Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et Euribor)
Tableau 17 :	Situation Monétaire Résumée
Tableau 18 :	Evolution de la masse monétaire
Tableau 19 :	Evolution des composantes de la masse monétaire
Tableau 20 :	Evolution de la monnaie fiduciaire
Tableau 21 :	Evolution de la monnaie scripturale
Tableau 22 :	Evolution de la quasi-monnaie
Tableau 23 :	Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
Tableau 24 :	Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
Tableau 25 :	Evolution des engagements officiels extérieurs
Tableau 26 :	Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Tableau 27 :	Evolution de la position extérieure nette des banques
Tableau 28 :	Evolution du crédit intérieur net
Tableau 29 :	Evolution des crédits à l'économie
Tableau 30:	Evolution des crédits à court terme
Tableau 31 :	Evolution des crédits à moyen terme
Tableau 32 :	Evolution des crédits à long terme
Tableau 33 :	Evolution des créances nettes sur les Etats
Tableau 34 :	Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux
Tableau 35 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC

Tableau 36 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Cameroun

Tableau 37 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine

Tableau 38 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo

Tableau 39 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon

Tableau 40 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale

Tableau 41 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad

Tableau 42 : Nombre d'EMF ayant obtenu l'avis conforme de la COBAC

Tableau 43 : Evolution des effectifs de la BEAC par Pays et par Centre

Tableau 44 : Répartition des effectifs par tranches d'âges

Tableau 45 : Résultats de la Surveillance Multilatérale dans la CEMAC au 30 juin 2007

Tableau 46 : Simulations de la Surveillance Multilatérale dans la CEMAC au 31 décembre 2007

Tableau 47 : Evolution de la situation du bilan de la Banque

Tableau 48 : Evolution des Produits

Tableau 49 : Evolution des Charges

Tableau 50 : Compte de Résultat

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international

Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières produites par les pays de la CEMAC

Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC de 2002 à 2007

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2002 et 2007

Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2002 et 2007

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, bas engagements (hors dons)

Graphique 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur (en % du PIB)

Graphique 10 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)

Graphique 11 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)

Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA

Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC

Graphique 14 : Evolution du Taux de Change Effectif Réel (TCER) des pays de la CEMAC

Graphique 15 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)

Graphique 16 : Evolution de la monnaie fiduciaire

Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale

Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie

Graphique 19 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire

Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie

Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les Etats

Graphique 22 : Répartition du personnel de la BEAC par âge et par sexe

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ÉCONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)



La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) est un établissement public multinational créé par les Conventions de Coopération Monétaire signées à Brazzaville les 22 et 23 novembre 1972, respectivement entre les cinq États fondateurs et entre ceux-ci et la France. Avec l'entrée de la Guinée Equatoriale au sein de la BEAC, le 1^{er} janvier 1985, les texte initiaux ont été complétés le 24 août 1984 par le traité entre les Etats fondateurs et celle-ci d'une part, et par le protocole additionnel à la Convention de Coopération Monétaire entre les six États membres et la France, d'autre part.

La BEAC exerce le privilège exclusif de l'émission des billets de monnaie ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Equatoriale ;
- République du Tchad.

Le présent Rapport est consacré à ses activités dans l'ensemble des six États membres pendant l'exercice qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

Tous les montants dont l'unité de compte n'est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2007)

PRESIDENT

M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**,
Ministre des Finances et de l'Informatique - N'DJAMENA,

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

M. **ESSIMI MENYE**,
Ministre des Finances - Yaoundé

M. **Louis Paul MOTAZE**,
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Yaoundé

Ministres représentant la République Centrafricaine

M. **Emmanuel BIZOT**,
Ministre des Finances et du Budget - BANGUI

M. **Sylvain MALIKO**,
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale
BANGUI

Ministres représentant la République du Congo

M. **Pacifique ISSOIBEKA**,
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget - BRAZZAVILLE

M. **Pierre MOUSSA**,
Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire
BRAZZAVILLE

Ministres représentant la République Gabonaise

M. **Paul TOUNGUI**,
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et
de la Privatisation – LIBREVILLE

M. **Casimir OYE MBA**,
Ministre d'Etat, Ministre de la Planification et de la Programmation
du Développement – LIBREVILLE

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

M. **Marcelino OWONO EDU**,
Ministre des Finances et du Budget - MALABO

M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**,
Ministre Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration - MALABO

Ministres représentant la République du Tchad

M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**,
Ministre des Finances et de l'Informatique - N'DJAMENA

M. **OUSMANE MATAR BREME**,
Ministre de l'Economie et du Plan – N'DJAMENA

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2007)

M. **Antoine Louis NTSIMI**,
Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI

M. **MAHAMAT MUSTAPHA**,
Secrétaire Général de la COBAC - YAOUNDE

RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2007)

M. **Philibert ANDZEMBE**,
Gouverneur de la BEAC

Suppléant :

M. Rigobert Roger ANDELY,
Vice-Gouverneur de la BEAC

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2007)

Président : M. **Philibert ANDZEMBE**, Gouverneur de la BEAC
Suppléant : M. **Rigobert Roger ANDELY**, Vice-Gouverneur de la BEAC
Rapporteur : M. **GATA NGOULOU**, Secrétaire Général de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : M. **Blaise Eugène NSOM**,
Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière
et Monétaire au Ministère des Finances
YAOUNDE

M. **Séraphin Magloire FOUDA**,
Conseiller Technique au Secrétariat Général de la
Présidence de la République
YAOUNDE

Suppléants : M. **Emmanuel YANGAM**,
Chef de l'Analyse Monétaire et du Secteur Extérieur au
Ministère des Finances
YAOUNDE

M. **Jean TCHOFFO**,
Conseiller Technique dans les Services du Premier Ministre
YAOUNDE

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : M. **Albert BESSE**,
Chargé de Mission Banques et Institutions Financières
Internationales
BANGUI

M. **Félix MOLOUA**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de
la Coopération Internationale
BANGUI

Suppléants : M. **Yvon SONGUET**,
Ingénieur Statisticien Economiste
BANGUI

Mme **Marie-Laure DENGOU**,
Directrice Générale des Politiques et Stratégies
BANGUI

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Wilfrid Albert OSSIE**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances
et du Budget,
BRAZZAVILLE

M. **Albert NGONDO**,
Directeur Général du Trésor
BRAZZAVILLE

Suppléants : M. **Robert MASSAMBA-DEBAT**,
Directeur Général de l'Economie
BRAZZAVILLE

M. **Félix BOUENO**,
Economiste
BRAZZAVILLE

Administrateurs représentant la République Gabonaise

Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**,
Secrétaire Général Adjoint à la Présidence de la République
LIBREVILLE

M. **Paul BONGUE BOMA**,
Directeur Général de l'Economie
LIBREVILLE

Suppléants : M. **Ange Macaire LONGO**,
Commissaire Général au Plan
LIBREVILLE

M. **MEYE BEKOUROU**,
LIBREVILLE

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**,
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget
MALABO

M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés
de l'Etat
MALABO

Suppléants : Mme **Milagrosa OBONO ANGUE**,
MALABO

M. **José-Domingo NDONG B.**,
MALABO

Administrateurs représentant la République du Tchad

Titulaires : M. **BRAHIM SOUGOUDJI,**
N'DJAMENA

M. **DJEKI BILIMI,**
Directeur des Finances Extérieures et Organismes Sous
Tutelle
N'DJAMENA

Suppléants : M. **AZIZ MAHAMAT SALEH,**
N'DJAMENA

Mme **Popée NEPIDE DOSSOUM,**
N'DJAMENA

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : M. **Benoît COEURE,**
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du
Développement de la Direction Générale du Trésor et de la
Politique Economique – Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Emploi – 139, rue de Bercy 75742
PARIS Cedex 12

M. **Michel CARDONA,**
Adjoint au Directeur Général des Etudes et Relations
Internationales- Banque de France - 39, rue Croix-des-Petits-
Champs - 75001 PARIS

Suppléants : M. **Stéphane CIENIEWSKI,**
Chef du Bureau de la Coopération Monétaire et du
Développement avec les pays ACPT – Zone Franc - Direction
Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère
de l'Economie, des Finances et de l'Emploi – 139, rue de
Bercy – 75742 PARIS CEDEX 12

M. **Alain DUCHATEAU,**
Directeur des Relations Internationales et Européennes –
Banque de France – 39, rue Croix-des-Petits-Champs –
75001 PARIS

SECRETARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. **Maurice MOUTSINGA,**
Directeur de la Comptabilité et du Contrôle Budgétaire, BEAC

3 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2007)

Titulaires : M. **ELUNG Paul CHE**,
Directeur du Trésor au Ministère des Finances
YAOUNDE

M. **Louis ALEKA-RYBERT**,
Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des
Finances, du Budget de la Privatisation
LIBREVILLE

M. **Bruno CABRILLAC**,
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique - Ministère de
l'Economie, des Finances et de l'Emploi - 139, rue de Bercy
75742 PARIS CEDEX 12

Suppléants : M.

M. **Juste-Valère OKOLOGO**,
Directeur Général du Budget
LIBREVILLE

M. **Serge TOMASI**,
Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique - Ministère de
l'Economie, des Finances et de l'Emploi - 139, rue de
Bercy - 75742 PARIS CEDEX 12

4 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2007)

PRÉSIDENT

M. **Wilfrid Albert OSSIE,**
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget
BRAZZAVILLE

Suppléant : M. **Robert MASSAMBA-DEBAT,**
Directeur Général de l'Economie
BRAZZAVILLE

MEMBRES

Titulaires : M. **Wilfrid Albert OSSIE,**
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget - BRAZZAVILLE

Représentant la République Centrafricaine

Titulaire : M. **Albert BESSE,**
Chargé de Mission Banques et Institutions Financières
Internationales
BANGUI

Suppléant : M. **Félix MOLOUA,**
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de
la Coopération Internationale
BANGUI

Représentant la République du Congo

Titulaire : M. **Wilfrid Albert OSSIE,**
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget
BRAZZAVILLE

Suppléant : M. **Robert MASSAMBA-DEBAT,**
Directeur Général de l'Economie
BRAZZAVILLE

Représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaire : M. **Lucas ABAGA NCHAMA,**
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget
MALABO

Suppléant : M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés
de l'Etat
MALABO

Représentant la République du Tchad

Titulaire : M. **BRAHIM SOUGOUDJI**,
N'DJAMENA

Suppléant : M. **DJEKI BILIMI**,
Directeur des Finances Extérieures et Organismes Sous
Tutelle
N'DJAMENA

PERSONNALITE EXTERIEURE

Titulaire : M. **Philippe AGOUTIN**,
Inspecteur à la Banque de France
39, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 PARIS

Suppléant : M. **Jérôme SCHMIDT**,
Inspecteur à la Banque de France
39, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 PARIS

OBSERVATEURS

Titulaires : M. **ELUNG Paul CHE**,
Directeur du Trésor au Ministère des Finances
YAOUNDE

M. **Louis ALEKA-RYBERT**,
Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des
Finances, du Budget de la Privatisation
LIBREVILLE

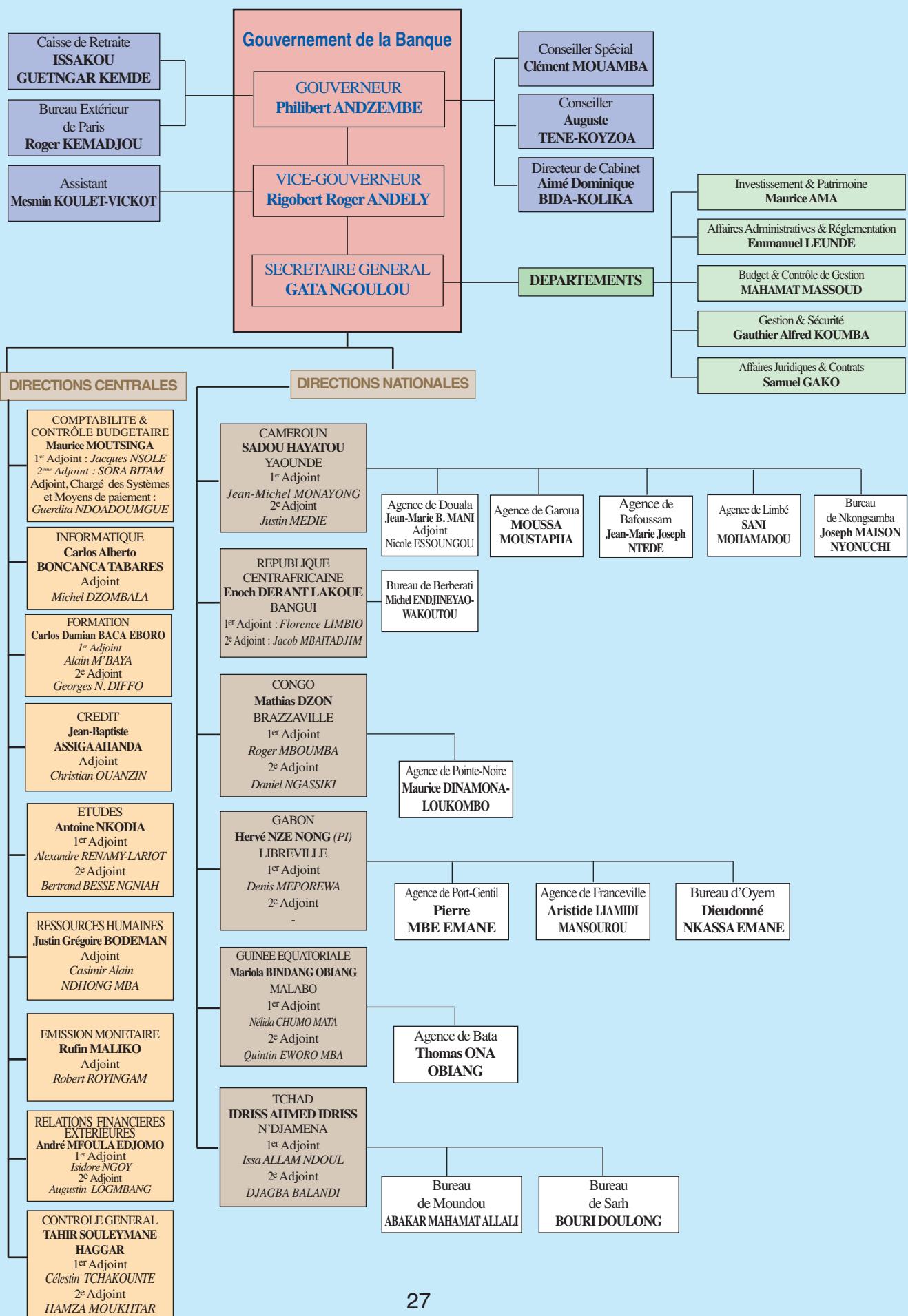
M. **Bruno CABRILLAC**,
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique - Ministère de
l'Economie, des Finances et de l'Emploi - 139, rue de Bercy
75742 PARIS CEDEX 12

Suppléants : M. **Juste-Valère OKOLOGO**,
Directeur Général du Budget - LIBREVILLE

M. **Serge TOMASI**,
Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique, Ministère de
l'Economie, des Finances et de l'Emploi - 139, rue
de Bercy - 75742 PARIS CEDEX 12

ORGANIGRAMME DE LA BEAC

au 31 décembre 2007



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;
22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ;
33 42 31 65

Télécopie : 33 42 36 47

Télex : 55257 KN : 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie : 33 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72

Télex : 62285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 61 24 00 ; 61 24 05 ;
61 24 10

Télécopie : 61 19 95 ; 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbfg@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 21 93 33

Télécopie : 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 81 36 84 ; 81 10 73 ;
81 10 93

Télécopie : 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzbv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 94 07 68 ; 94 13 68 ;
94 30 18
Télécopie : 94 11 76
Télex : 8444 KG et 8212 KG
E-mail : beacpnr@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
Télex : 6704 GO
E-mail : beacfccv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 - Tél. 0 (9) 20 10 ; 0 (9) 20 11 ;
0 (9) 20 64
Télécopie : 0 (9) 20 06
Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 - Tél. 0 (8) 24 75 ; 0 (8) 26 52
Télécopie : 0 (8) 23 60
Télex : 5202 EG
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5353 KD
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
Télex : 6205 KD
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beacbep@beac.int

LE MOT DU GOUVERNEUR

Président du Conseil d'Administration de la Banque



M. Philibert ANDZEMBE, *Gouverneur de la BEAC*

Au cours de l'année 2007, l'activité de la BEAC s'est réalisée dans un environnement marqué par un ralentissement de l'économie mondiale, perceptible à partir du second semestre, consécutif aux chocs issus des remous sur les marchés financiers et du déclenchement de la crise du segment « subprime » du crédit immobilier aux Etats-Unis.

En effet, l'activité économique mondiale a progressé de 4,9 % en 2007, contre 5 % en 2006, tandis que la croissance des échanges commerciaux s'est située à 7,1 %, contre 9,6 % en 2006.

Les pressions inflationnistes sont restées contenues dans les principaux pays industrialisés, mais elles ont augmenté dans plusieurs pays émergents et en développement traduisant le renchérissement de l'énergie et des produits alimentaires.

Dans ce contexte, les conditions monétaires ont été assouplies aux Etats-Unis et, dans la Zone Euro, le durcissement de la politique monétaire entamé au début de

l'année a été interrompu, pour juguler les effets de la crise de confiance sur les marchés interbancaires.

La situation des marchés des principales matières premières exportées par les pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est dans l'ensemble caractérisée par une progression des cours, bien qu'à un rythme moins soutenu, en particulier ceux du pétrole brut qui ont bénéficié de la persistance des tensions géopolitiques et des difficultés d'ajustement entre l'offre et la demande mondiale.

Au plan interne, la situation macroéconomique des pays membres de la CEMAC a été marquée par un raffermissement de la croissance économique, avec une hausse du Produit Intérieur Brut de 4,5 % en 2007, contre 3,1 % en 2006. L'activité a été soutenue par la bonne tenue du secteur hors pétrole, notamment le secteur secondaire et les services marchands, ainsi que par l'augmentation de la production de méthanol qui a compensé le recul de la production pétrolière. Ainsi, le taux de croissance du secteur pétrolier est ressorti à 4 %, contre - 1,7 % en 2006, tandis que celui du secteur non pétrolier s'est situé à 4,6 %, comparé à 3,9 % un an auparavant. En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier s'est élevé à 0,6 point et celui du secteur non pétrolier à 3,9 points.

Au niveau des prix, les tensions inflationnistes se sont nettement allégées, en moyenne annuelle, à 1,6 % en 2007, contre 5,2 % un an plus tôt, en raison principalement de l'abondance de l'offre de produits céréaliers, vivriers et maraîchers, de l'amélioration des circuits d'approvisionnement et de distribution des biens de consommation courante, et de la répercussion limitée de l'augmentation des cours mondiaux du pétrole dans certains pays de la Sous-région.

Cette évolution satisfaisante des prix intérieurs n'a cependant pas permis d'inverser la tendance baissière de la position compétitive des pays de la CEMAC, du fait essentiellement de la dépréciation des monnaies des différents partenaires commerciaux. En effet, l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER) s'est apprécié de 2,6 % en 2007, contre 3,8 % en 2006. Ce nouveau repli résulte d'une perte des positions compétitives aussi bien au niveau des importations (- 3,4 %) que des exportations (- 1 %).

S'agissant des comptes extérieurs, la balance des paiements consolidée de la Communauté a été marquée par une détérioration du solde des transactions courantes (- 194,5 milliards contre + 971,3 milliards en 2006) induite essentiellement par un recul de 2,8 % de l'excédent commercial et une aggravation du déficit des services et des revenus. En revanche, le solde du compte de capital et d'opérations financières a plus que doublé, passant de 539,4 milliards en 2006 à 1 356,1 milliards en 2007.

La consolidation des finances publiques s'est poursuivie en 2007 avec un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 8,5 % du PIB, néanmoins

inférieur à celui de 9,9 % enregistré un an auparavant. Cette bonne performance s'explique principalement par l'amélioration substantielle des recettes budgétaires d'origine non pétrolière qui se sont accrues de 13,6 % en 2007 et ont plus que compensé le tassement (-0,1 %) des recettes pétrolières consécutif aux contre-performances de l'activité pétrolière, malgré la hausse du prix du pétrole brut.

La poursuite du redressement des finances publiques, associée aux mesures d'allègement de dette obtenues par certains pays membres, s'est traduite par une baisse de 13,5 % de l'encours global de la dette extérieure des pays de la CEMAC qui ont ainsi vu leurs ratios d'endettement s'améliorer de façon significative.

Au niveau des agrégats monétaires, les bonnes tendances observées en 2006 se sont poursuivies avec :

- le renforcement des avoirs extérieurs nets du système monétaire (+ 30,6 %) qui ont atteint 6 337,8 milliards de francs CFA en décembre 2007 ;
- la baisse du crédit intérieur net, en liaison avec le repli des créances nettes sur les Etats, suite à la consolidation de la trésorerie publique, qui a été plus important que l'expansion des crédits à l'économie.
- les réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services sont passées de 5,6 mois en décembre 2006 à 6 mois en décembre 2007, et le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est davantage renforcé, s'élevant à 96,59 % en décembre 2007, contre 94,65 % un an plus tôt.

Le système bancaire de la CEMAC a compté 39 banques au terme de l'année 2007, avec la création de trois nouvelles banques, dont une Cameroun, au Congo et en Centrafrique. La situation globale des établissements de crédit est demeurée satisfaisante et s'est caractérisée par :

- la consolidation de l'activité des banques, avec une progression de 28,5 % du total des bilans et de 29,9 % des dépôts de la clientèle ;
- l'amélioration de la qualité du portefeuille, avec une réduction du taux des créances douteuses ;
- la bonne tenue de la liquidité bancaire, en dépit d'un repli du ratio de liquidité de la zone ;
- le raffermissement de la rentabilité, avec un résultat net global en progression de 27,9 %, à 93,8 milliards de francs CFA au 31 décembre 2007 ;
- et, le respect des principaux ratios prudentiels édictés par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) à l'exception du ratio sur la division des risques, les économies de la CEMAC étant encore peu diversifiées.

La surliquidité des banques et des Trésors publics est restée au cours de la période sous revue un sujet de préoccupation des Autorités Monétaires, en raison des risques potentiels sur la stabilité des prix et du niveau auquel elle doit être rémunérée.

Pour absorber l'excédent de liquidité bancaire, la BEAC s'est appuyée principalement sur deux instruments, à savoir le système d'appels d'offres négatifs d'une part, et les réserves obligatoires d'autre part, dont les taux de rémunération et les coefficients ont été respectivement révisés à la hausse. Ainsi, le taux de rémunération des reprises de liquidités a été porté de 1,65 % à 1,95 % et celui des réserves obligatoires a été relevé de 0,30 % à 0,35 %. Au total, le montant ponctionné au cours de l'année 2007 a quasiment quadruplé, pour atteindre 948 milliards.

Parallèlement à ces mesures, le dispositif de rémunération des excédents budgétaires des Etats mis en place au cours du deuxième semestre 2006 a été actionné par le réaménagement à la hausse des taux d'intérêt sur placements publics.

La politique de gestion active d'une partie des réserves de change officielles s'est poursuivie en 2007 avec des résultats financiers encourageants pour la Salle des Marchés de l'Institut d'Emission. Compte tenu de la modification de la Convention du Compte d'Opérations intervenue le 05 janvier 2007 qui prévoit de ramener progressivement le taux de centralisation des avoirs extérieurs sur ce compte à 50 % à compter du 1er juillet 2009 au lieu de 65 %, la Salle des Marchés aura à jouer un rôle de plus en plus important dans l'optimisation des réserves globales de change.

La réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC ainsi que celle du système comptable de la BEAC ont été achevées au cours de l'année 2007, permettant à notre zone de disposer d'un instrument moderne d'intégration financière des économies et à la Banque Centrale d'un système d'informations plus performant.

Les comptes financiers arrêtés à fin décembre 2007 sont en équilibre et ont permis de dégager une marge substantielle affectée en priorité à la consolidation des fonds propres de la Banque et de contribuer, à hauteur de 20 % des bénéfices distribuables, au financement des projets intégrateurs de la Communauté prévus pour l'année 2008.

En ce qui concerne les relations entre les pays de la CEMAC et les Institutions de Bretton Woods, elles se sont dans l'ensemble renforcées au cours de l'exercice, avec notamment la mise en œuvre satisfaisante des programmes financiers soutenus par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) au profit du Cameroun et, de la République Centrafricaine qui a atteint en septembre 2007 le Point de Décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ainsi que l'Accord de Confirmation pour le Gabon. Par ailleurs, le Congo a mis en place un programme de référence couvrant la période d'avril à septembre 2007, le Tchad a conclu

un accord provisoire avec la Banque Mondiale sur la gestion des ressources pétrolières, et les relations de la Guinée Equatoriale avec le FMI se sont poursuivies dans le cadre des consultations au titre de l'article IV.

L'année 2007 a été marquée au plan des réformes institutionnelles de la CEMAC par l'aboutissement de celles concernant l'Institut d'Emission. En effet, les nouveaux Statuts et Textes réglementaires de la BEAC sont entrés en vigueur à compter du 23 septembre 2007. Ces réformes ont consacré dans les textes de base un changement profond de gouvernance assise désormais, ainsi que je l'avais annoncé dans le précédent rapport, sur les notions :

- d'équilibre dans le partage des responsabilités entre les Etats membres ;*
- de collégialité dans la gestion de la Banque ;*
- d'indépendance accrue dans la gestion des missions dévolues à la Banque, notamment la définition et la mise en œuvre de la politique monétaire, à travers la création d'un Comité de Politique Monétaire ;*
- et d'efficacité renforcée dans la gestion de la Banque, sous le contrôle d'un Conseil d'Administration dont les attributions ont été recentrées, avec un Gouvernement de la Banque élargi à six membres, un nombre de Directions Centrales porté à douze et un renforcement du dispositif de contrôle interne.*

Dans le sillage de ces réformes, une réflexion sur l'avenir à moyen terme de la Banque a été engagée pour permettre de disposer d'un Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) pour la période 2008-2010. Le PSE doit permettre de relever les principaux défis qui s'imposent aujourd'hui à la Banque sur les plans stratégiques et opérationnels. L'ambition affichée étant de permettre à la BEAC d'une part, de demeurer une Institution phare au cœur de la sphère monétaire, financière et économique dans la Sous-région, et d'autre part, de disposer à l'instar d'autres Banques Centrales modernes, d'un outil de pilotage stratégique et d'évaluation des performances, en vue d'assurer une meilleure gestion des structures et des hommes.

Le Forum sur « la Diversification et la Promotion de l'Investissement non pétrolier en vue d'une Croissance Forte et Durable dans la CEMAC » organisé par la Banque en octobre 2007 a permis de jeter les bases d'une vaste réflexion dont les principales recommandations seront versées dans le Programme Economique Régional de la CEMAC (PER/CEMAC) 2008-2015. Cette rencontre a réuni des représentants des Etats membres, du Secteur privé, du Secteur financier, des Institutions de la CEMAC, du milieu universitaire ainsi que des partenaires au développement.

Les prévisions économiques pour l'année 2008 font ressortir une croissance du Produit Intérieur Brut estimée à 5,3 %, tirée principalement par les activités des secteurs secondaire et tertiaire et, dans une moindre mesure, du secteur primaire. Cette évolution encourageante au plan de l'activité serait toutefois accompagnée d'une

résurgence des tensions inflationnistes qui pourraient se situer au-dessus de la norme communautaire de 3 % à cause notamment de l'incidence prévisible de l'augmentation des prix des produits pétroliers et de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires.

A cet égard, la montée des facteurs de risques d'un ralentissement plus prononcé de l'économie mondiale en 2008, conjugué à une poussée des tensions inflationnistes, appelle de la part des Etats membres une vigilance accrue, en particulier dans la gestion des finances publiques.

Pour sa part, la Banque Centrale, à travers notamment son Comité de Politique Monétaire, restera vigilante pour conduire une politique monétaire appropriée en vue de consolider les bases d'une croissance économique forte, saine et durable à moyen terme.



Philibert ANDZEMBE

TITRE I :

Evolution Economique et Financière



CHAPITRE I

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

A. VUE GENERALE

L'expansion économique mondiale a été vigoureuse au premier semestre 2007, grâce au dynamisme de l'activité dans les pays émergents, notamment en Chine et en Inde. Au second semestre, l'activité économique mondiale s'est modérée compte tenu des remous sur les marchés financiers et du déclenchement de la crise du segment « subprime » du crédit immobilier aux Etats-Unis.

La croissance de l'économie mondiale s'est située à 4,9 % en 2007, au lieu de 5,2 % prévu initialement, contre 5 % en 2006. Reflétant ce ralentissement de l'activité, le taux de croissance des échanges commerciaux est revenu à 7,1 % en 2007, contre 9,6 % en 2006.

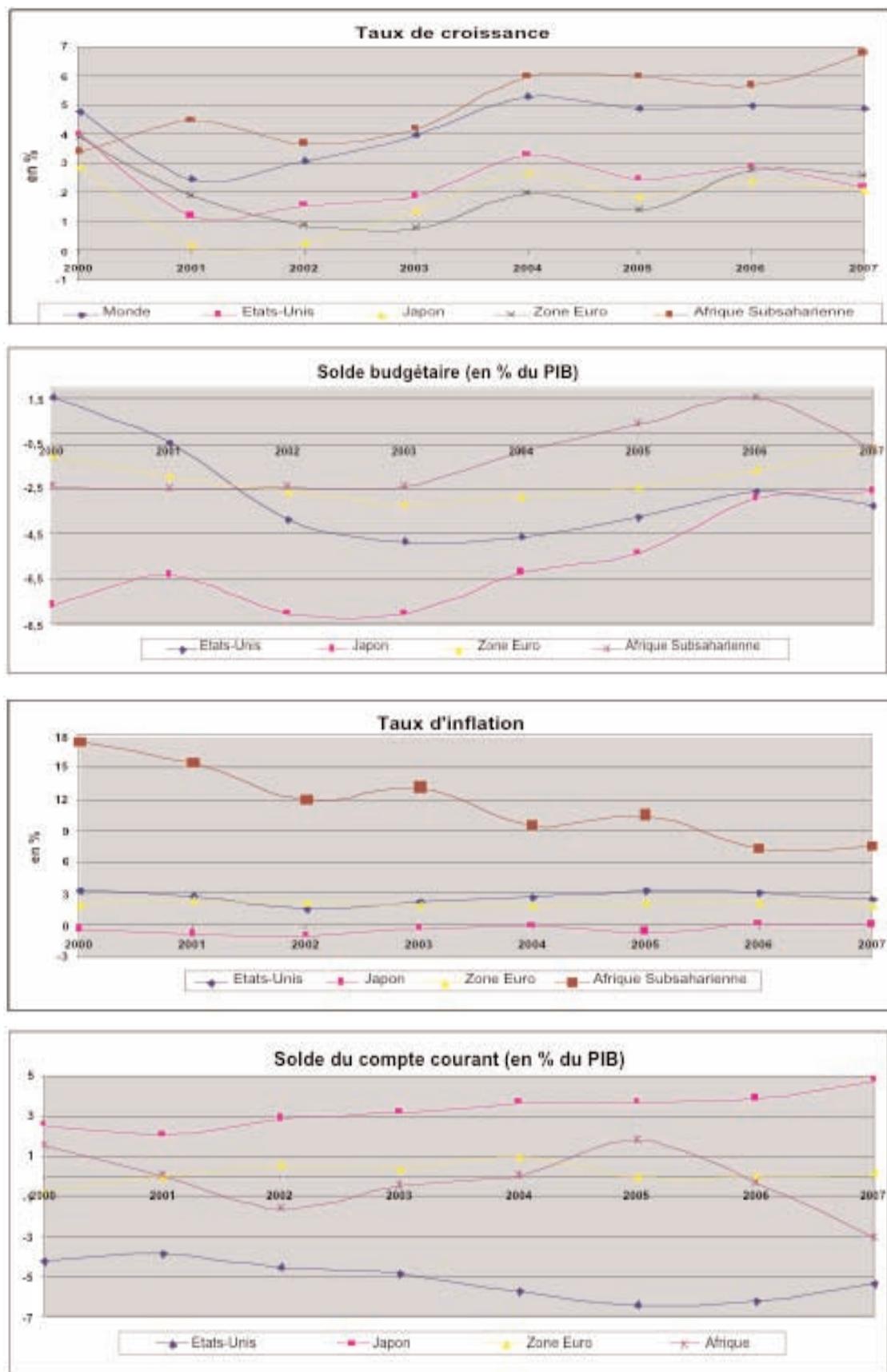
L'inflation est restée contenue dans les pays industrialisés, mais a augmenté dans plusieurs pays émergents et en développement, traduisant le renchérissement de l'énergie et des produits alimentaires. Sur le marché du travail, le rythme des créations d'emplois s'est accéléré et le chômage a amorcé une relative décrue, notamment dans la Zone Euro et, dans une moindre mesure, au Japon.

Dans ce contexte, sur le plan de la politique monétaire, aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale (Fed) a poursuivi la détente de son taux directeur (taux des fonds fédéraux) tandis que dans la Zone Euro, la Banque Centrale Européenne a interrompu sa politique restrictive en raison de la crise de confiance sur les marchés interbancaires. Quant à la Banque du Japon et la Banque d'Angleterre, elles ont toutes les deux relevé leurs principaux taux directeurs. Au niveau

des marchés obligataires, les taux de rendement des titres d'Etat se sont tendus en Europe, consécutivement au durcissement des politiques monétaires, tandis qu'aux Etats-Unis, ils ont chuté du fait de l'assouplissement des conditions monétaires. Les principaux marchés boursiers ont été orientés à la hausse, et ce malgré le ralentissement de l'activité économique. Sur les marchés des changes, l'euro a affiché une appréciation vis-à-vis des principales devises. Enfin, les cours de l'or ont poursuivi leur hausse, soutenus par une forte demande mondiale et la fébrilité du dollar américain.

La situation des marchés des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC s'est dans l'ensemble caractérisée par une forte progression des cours. En effet, les prix du cacao, du café, de l'huile de palme, du coton et du caoutchouc ont augmenté, du fait principalement de la bonne tenue de la demande, de l'utilisation croissante de certains produits dans la fabrication de biocarburants et des mauvaises conditions climatiques dans certains pays. S'agissant des bois tropicaux, les prix ont évolué favorablement au cours de l'année 2007. Sur le marché des minerais, les cours de l'aluminium se sont légèrement repliés, tandis que ceux du manganèse se sont raffermis. En ce qui concerne les marchés pétroliers, la bonne tenue de la demande mondiale, la persistance des tensions géopolitiques et la fermeture de plusieurs raffineries aux Etats-Unis en raison d'incidents techniques ont contribué au maintien des prix du brut à un niveau élevé.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



B. CONJONCTURE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés

En 2007, dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), les écarts de croissance se sont considérablement atténués entre les principaux Etats, surtout au premier trimestre 2007, compte tenu des meilleures performances de la Zone Euro et du Japon.

Pour l'ensemble des pays membres, le taux de croissance du PIB s'est établi à 2,7 % en 2007, contre 3,1 % en 2006. Le taux de chômage est revenu de 6 % en 2006 à 5,6 % en 2007, en relation avec le rythme soutenu des créations d'emplois. Le déficit financier des administrations publiques s'est maintenu à 1,5 % du PIB en 2007, comme en 2006, dans un contexte de ralentissement économique. Le solde négatif de la balance courante s'est allégé de 1,7 % du PIB en 2006 à 1,4 % en 2007, traduisant l'amélioration continue de la balance commerciale américaine.

L'inflation, mesurée par la variation du déflateur du PIB, a reculé, passant de 2,6 % en 2006 à 2,4 % en 2007, sous l'effet du resserrement de la politique monétaire en Zone Euro et, dans une moindre mesure, au Japon.

Aux **Etats-Unis**, sur l'ensemble de l'année 2007, la croissance économique s'est poursuivie à un rythme modéré. Au premier semestre, l'activité économique a bénéficié du regain de fermeté des exportations et de la demande intérieure, puis au second semestre, la crise des crédits immobiliers à risque (subprime) a pesé sur le moral des ménages. Au total, la croissance du PIB en termes réels est revenue de 2,9 % en 2006 à 2,2 % en 2007. Dans un contexte de faible niveau

des créations d'emplois, surtout dans les secteurs de la construction, de la finance et de l'industrie manufacturière, le taux de chômage est demeuré à 4,6 % en 2007, comme en 2006. Le déficit budgétaire s'est aggravé de 2,6 % du PIB en 2006 à 3 % en 2007, en raison de l'affaiblissement des recettes fiscales et de la mise en œuvre de mesures de réduction d'impôts. Le solde négatif de la balance courante s'est allégé de 6,2 % du PIB en 2006 à 5,3 % en 2007, en relation avec l'affermissement des exportations et la décélération des importations.

Le taux d'inflation est revenu de 3,2 % en 2006 à 2,9 % en 2007, consécutivement à la contraction des prix des logements.

Au **Japon**, l'activité économique a pâti au premier semestre 2007 de l'affaiblissement de la consommation des ménages. Le second semestre a été marqué par la chute de l'investissement dans les bâtiments et travaux publics, en liaison avec le durcissement des normes d'octroi des permis de construire. Le taux de croissance du PIB réel a fléchi de 2,4 % en 2006 à 2,1 % en 2007. Le taux de chômage s'est contracté de 4,1 % en 2006 à 3,9 % en 2007, grâce à l'augmentation des effectifs à temps complet dans les entreprises.

Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé de 1,4 % du PIB en 2006 à 2,4 % en 2007, du fait de la diminution des recettes budgétaires et de la hausse des dépenses publiques. En revanche, l'excédent de la balance courante est passé de 3,9 % du PIB en 2006 à 4,8 % en 2007, en raison de l'augmentation des entrées nettes des revenus d'investissement.

En rapport avec la persistance de pressions déflationnistes, le taux d'inflation est revenu de 0,2 % en 2006 à 0,1 % en 2007.

Au **Canada**, la production a légèrement reculé en 2007, compte tenu de la diminution des exportations liée à l'atonie de la demande américaine et à l'appréciation du dollar canadien. Parallèlement, les importations se sont considérablement accrues, grâce à la forte expansion de la demande intérieure. Ainsi, le taux de croissance du PIB s'est légèrement contracté de 2,8 % en 2006 à 2,7 % en 2007. Le taux de chômage a reculé de 6,3 % en 2006 à 6 % en 2007, sous l'effet de la progression de l'offre d'emplois. L'excédent financier des administrations publiques s'est stabilisé à 1 % du PIB en 2007, comme en 2006, en relation notamment avec l'allégement des impôts et le maintien des dépenses publiques à un niveau proche de l'équilibre. Le solde positif des transactions courantes a chuté de 1,6 % du PIB en 2006 à 0,9 % en 2007, en liaison avec la hausse des importations plus importante que celle des exportations.

Le taux d'inflation s'est situé à 2,1 % en 2007, contre 2 % en 2006, dans un contexte marqué par une hausse des salaires réels et une réduction des taxes sur les produits et services.

Dans l'**Union Européenne**, la croissance économique s'est repliée au cours de l'exercice sous revue, se situant à 3 % en 2007, contre 3,2 % en 2006. En particulier dans la **Zone Euro**, la croissance économique a atteint 2,6 % en 2007, contre 2,9 % en 2006, du fait de l'atonie de la consommation privée consécutive notamment à l'augmentation de la TVA en Allemagne et de l'affaiblissement des exportations suite à la diminution de la demande mondiale et à l'appréciation de l'euro sur le marché des changes. Le taux de chômage a diminué de 8,2 % en 2006 à 7,4 % en 2007, traduisant l'augmentation des créations d'emplois. Sous

l'effet du relèvement de la fiscalité en Allemagne et en Italie, le déficit des administrations publiques s'est contracté de 1,3 % du PIB en 2006 à 0,6 % en 2007. Le solde de la balance courante s'est maintenu à + 0,2 % en 2007, comme en 2006, en relation avec une baisse des exportations de biens et services.

La hausse des prix à la consommation s'est contractée légèrement de 2,2 % en 2006 à 2,1 % en 2007, dans un contexte caractérisé par l'accroissement modéré des salaires et la fermeté des cours des matières premières.

Au **Royaume-Uni**, la croissance économique est restée vigoureuse au premier semestre 2007, grâce à la fermeté de la consommation privée, tandis qu'au second semestre, l'activité économique a été moins soutenue en raison du ralentissement de la demande intérieure, consécutivement au fléchissement de l'activité sur le marché du logement et au resserrement des conditions du crédit. Sur l'ensemble de l'année, le PIB a progressé de 2,9 % en 2006 à 3 % en 2007. Le taux de chômage a diminué de 5,5 % en 2006 à 5,4 % en 2007, sous l'effet de l'augmentation du taux d'activité des travailleurs peu qualifiés. Le besoin de financement des administrations publiques s'est accru de 2,8 % du PIB en 2006 à 3 % du PIB en 2007, compte tenu de l'accroissement des dépenses publiques. Le déficit de la balance courante s'est aggravé de 3,9 % du PIB en 2006 à 4,2 % en 2007, suite à une dégradation des termes de l'échange.

Quant à l'inflation, elle s'est stabilisée à 2,3 % en 2006 et 2007, compte tenu du dynamisme de la demande intérieure.

En **Allemagne**, le premier semestre 2007 a été caractérisé par le tassement de l'activité dans le secteur du bâtiment, tandis que la demande intérieure s'est raffermie au second semestre, grâce essentiellement à la reprise dans la branche de la construction et au dynamisme des

créations d'emplois. Le taux de croissance du PIB réel s'est replié à 2,6 % en 2007, contre 3,1 % en 2006. Le taux de chômage a reculé de 9,7 % en 2006 à 8,3 % en 2007, en relation avec l'accroissement des recrutements dans le secteur privé, en particulier les services et la construction. Le solde financier des administrations publiques s'est redressé de - 1,6 % du PIB en 2006 à 0,0 % en 2007, sous l'effet de la hausse des recettes budgétaires. L'excédent de la balance courante s'est établi à 7,7 % du PIB en 2007, contre 6,1 % en 2006, suite à une progression sensible des exportations.

Le taux d'inflation s'est accru de 1,8 % en 2006 à 2,3 % en 2007, en raison notamment du relèvement de la TVA.

En **France**, l'activité économique a été marquée au premier trimestre 2007 par la décélération de la production manufacturière et une contraction de l'investissement en biens d'équipement. Au second semestre, la consommation des ménages et les exportations ont fléchi, dans un contexte d'appréciation de l'euro sur le marché des changes et de l'assènement de la demande mondiale. Au total, le taux de croissance du PIB réel a reculé de 2,4 % en 2006 à 2,1 % en 2007. Le taux de chômage a diminué en raison de la fermeté des créations d'emplois dans les services marchands et de la construction, revenant de 8,8 % en 2006 à 7,9 % en 2007. Le besoin de financement des administrations publiques s'est accru de 2,4 % du PIB en 2006 à 2,7 % en 2007, en liaison avec l'augmentation des dépenses publiques. Le déficit de la balance courante s'est stabilisé à 1,2 % du PIB en 2007, comme en 2006.

Le taux d'inflation s'est contracté à 1,6 % en 2007, contre 1,9 % en 2006, en liaison avec la hausse modérée des salaires.

En **Italie**, l'activité économique a pâti de la détérioration de la situation extérieure et du durcissement des conditions de

crédit. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 1,4 % en 2007, contre 1,9 % en 2006. Le taux de chômage s'est replié à 6,1 % en 2007, contre 6,8 % en 2006. Le besoin de financement des administrations publiques s'est contracté à 1,9 % du PIB en 2007, contre 3,4 % en 2006. Le déficit des transactions courantes s'est allégé, passant de 2,7 % du PIB en 2006 à 2,6 % du PIB en 2007.

Le taux d'inflation a baissé à 2 % en 2007, contre 2,2 % en 2006, sous l'effet du durcissement des conditions monétaires.

En **Espagne**, le taux de croissance du PIB réel s'est replié à 3,8 % en 2007, contre 3,9 % en 2006. Le taux de chômage a reculé de 8,5 % en 2006 à 8,3 % en 2007, reflétant la poursuite des créations d'emplois. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé de 1,8 % du PIB en 2006 à 2,2 % en 2007, en rapport avec la progression des dépenses publiques. Le solde négatif de la balance courante s'est établi à 10,1 % du PIB en 2007, contre 8,6 % en 2006, traduisant un accroissement des importations plus rapide que celui des exportations.

Le taux d'inflation s'est tassé à 2,8 % en 2007, contre 3,6 % en 2006, en dépit du renchérissement des coûts de l'énergie.

2. Conjoncture économique dans les autres régions

En **Russie**, l'expansion économique s'est prolongée au cours de l'année 2007 grâce à la vigueur de la demande intérieure, notamment la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, dans un contexte marqué par la hausse des cours du pétrole. Le taux de croissance du PIB s'est situé à 7,3 % en 2007, contre 6,7 % une année plus tôt. L'excédent budgétaire s'est réduit de 8,5 % du PIB en 2006 à 5,5 % en 2007,

en rapport avec la mise en œuvre d'une politique budgétaire plus expansionniste. Le solde excédentaire courant s'est allégé de 9,8 % du PIB en 2006 à 6 % en 2007. Le taux d'inflation a augmenté de 9 % en 2006 à 11 % en 2007, en relation avec une nette progression des salaires et du revenu réel disponible ainsi qu'un meilleur accès au crédit à la consommation.

Dans les **Pays d'Europe Centrale et Orientale**¹, (PECO), l'activité économique en 2007 a bénéficié de la bonne tenue de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises. Le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 5,8 % en 2007, contre 6,6 % en 2006. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement contracté de 2,7 % du PIB en 2006 à 2,6 % en 2007. Le solde négatif de la balance courante s'est accru de 6,6 % du PIB en 2006 à 7,3 % en 2007, du fait de la dégradation de la balance commerciale. L'inflation a augmenté légèrement de 5 % en 2006 à 5,1 % en 2007, suite au renchérissement des prix de l'énergie.

Dans les **pays émergents d'Asie**², la croissance est restée vigoureuse en 2007, grâce au dynamisme de la croissance chinoise, à l'accélération de l'investissement des entreprises et à la bonne orientation de la consommation des ménages. La croissance du PIB réel s'est établie à 9,2 % en 2007, contre 9 % en 2006. Le taux d'inflation s'est situé à 4,9 % en 2007, contre 3,7 % en 2006.

En **Chine**, la reprise économique s'est renforcée en 2007 à la faveur de l'expansion du secteur extérieur et, dans une moindre mesure, du raffermissement de

la demande intérieure. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 11,9 % en 2007, contre 11,6 % en 2006. Le déficit financier des administrations publiques s'est accru de 0,5 % du PIB en 2006 à 2,2 % en 2007, du fait notamment de l'accélération des investissements en capital fixe depuis le début de l'année. L'excédent de la balance courante est passé de 9,4 % du PIB à 10,8 % en 2007, traduisant l'amélioration du solde commercial. Le taux d'inflation a augmenté de 5 % en 2007, contre 3,2 % en 2006.

En **Inde**, l'activité économique a continué de bénéficier en 2007 de la robustesse de la demande intérieure, en particulier de l'investissement privé. La croissance du PIB s'est toutefois décélérée de 9,4 % en 2006 à 8,8 % en 2007. Le déficit financier des administrations publiques est revenu à 5,6 % du PIB en 2007, contre 6,4 % en 2006, suite à l'augmentation des recettes au titre de l'impôt sur les sociétés et des taxes sur les services. Le déficit du compte courant s'est aggravé à 2 % du PIB en 2007, contre 1,1 % en 2006, en raison de la hausse des importations. Le taux d'inflation a légèrement augmenté de 5,3 % en 2006 à 5,4 % en 2007, suite à la hausse des prix des produits alimentaires.

En **Amérique Latine**, dans un contexte de politiques macroéconomiques expansionnistes, la croissance économique est restée soutenue en 2007, malgré un tassement intervenu au second semestre consécutivement à la dégradation de la conjoncture aux Etats-Unis et au durcissement des conditions d'accès au financement sur le marché international. Dans certains pays, cette crois-

¹ Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie et Monténégro, Slovaquie, Slovénie.

² Bangladesh, Bhutan, Myanmar, Mongolie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Iles Salomon, Sri Lanka, Taiwan, Chine, Thaïlande, Tonga, Vanuatu, Vietnam, Cambodge.

sance s'est accompagnée d'une montée des pressions inflationnistes, sous l'effet d'une forte demande intérieure et de la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et des hydrocarbures. Le taux de croissance de la région a légèrement fléchi de 5,6 % en 2006 à 5,5 % en 2007. Au Brésil, la croissance a été tirée par la consommation des ménages et les investissements privés, stimulés par la vigueur de l'emploi et la baisse soutenue des taux d'intérêt réels. Le PIB réel a augmenté de 5,4 % en 2007, contre 3,8 % en 2006. Le taux d'inflation a augmenté de 3,1 % en 2006 à 4,5 % en 2007. Par contre, au **Mexique**, la conjoncture économique s'est détériorée tout le long de 2007, compte tenu de la baisse de la demande intérieure et d'un tassement de la demande extérieure, en liaison avec le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis. Le PIB réel a reculé de 4,8 % en 2006 à 3,3 % en 2007. Le taux d'inflation est remonté de 3,6 % en 2006 à 4 % en 2007. En Argentine, la croissance en 2007 a été soutenue par la fermeté de la consommation et l'essor des investissements privés. Le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 8,7 % en 2007, contre 8,5 % en 2006. Le taux d'inflation est revenu de 10,9 % en 2006 à 8,8 % en 2007, dans un contexte de resserrement des conditions monétaires et de dégradation des conditions financières.

En **Afrique subsaharienne**, l'expansion économique s'est consolidée, grâce à la bonne tenue de la demande intérieure, à la hausse des productions minières et pétrolières, et à la baisse des tensions sociopolitiques dans un certain nombre de pays. La croissance en termes réels du PIB s'est établie à 6,6 % en 2007, contre 6,1 % en 2006. Le déficit du compte courant s'est accru de 0,1 % du PIB en 2006 à 3,7 % en 2007, tandis que le solde budgétaire global est passé d'un excédent de 1,8 % du PIB en 2006 à un déficit de 0,5 % du PIB en 2007. La hausse des prix à la consommation a légèrement diminué de 7,3 % en

2006 à 7,2 % en 2007, en relation avec le fléchissement des prix des denrées alimentaires.

Dans les **pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, la croissance économique s'est contractée de 4,7 % en 2006 à 3,5 % en 2007, compte tenu du repli de la production agricole imputable aux mauvaises conditions climatiques et des contre-performances du secteur secondaire affecté par la crise énergétique. Le déficit budgétaire est revenu de 5,7 % du PIB en 2006 à 5,5 % du PIB en 2007, à la faveur de la poursuite des efforts d'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires. Par contre, le solde négatif du compte courant s'est accru, passant de 5,4 % du PIB en 2006 à 6,7 % en 2007, sous l'effet d'une contre-performance du commerce extérieur. Le taux d'inflation s'est situé à 2,2 % en 2007, contre 3 % en 2006, en raison du repli des prix des produits alimentaires, en particulier les céréales.

Au **Nigeria**, l'expansion économique s'est décélérée en 2007 comme en 2006, du fait essentiellement de la contraction de la production pétrolière, en raison des troubles socio-politiques dans la région pétrolière du delta du Niger. Le taux de croissance du PIB réel est revenu de 5,6 % en 2006 à 3,2 % en 2007. L'excédent financier des administrations publiques s'est replié de 8,4 % du PIB en 2006 à 5,6 % du PIB en 2007, suite à la baisse des recettes de l'Etat. Le solde positif du compte courant a reculé de 12,4 % du PIB en 2006 à 4,2 % en 2007, en liaison avec la baisse des exportations. Le taux d'inflation a chuté de 8,3 % en 2006 à 5,5 % en 2007.

En **Afrique du Sud**, l'économie a connu une croissance estimée à 5,1 % en 2007, contre 5,4 % en 2006, tirée essentiellement par la consommation privée, alimentée par la facilité d'accès au crédit bancaire. Le solde budgétaire excédentaire des administrations publiques a

chuté de 4,2 % du PIB en 2006 à 2,5 % en 2007, en liaison avec la progression des dépenses publiques. Le déficit du compte courant s'est aggravé de 2,2 % du PIB en 2007, contre 0,5 % en 2006, en

rapport avec le raffermissement des importations. L'inflation s'est située à 7,1 % en 2007, contre 4,7 % en 2006, sous l'effet de la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires.

C. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS, DES CHANGES ET DE L'OR

Sur les marchés monétaires, la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque d'Angleterre et la Banque Centrale du Japon ont procédé à un resserrement de leur politique monétaire afin de contenir la masse monétaire et juguler les risques inflationnistes. En revanche, la Réserve Fédérale américaine (Fed) a desserré les conditions d'octroi du crédit pour faire face à la crise hypothécaire à risque « subprime » et éviter l'entrée en récession de la première économie mondiale. La Banque Centrale du Canada a, quant à elle, observé le statut quo sur la période sous revue. Sur le compartiment obligataire, les taux de rendement des emprunts d'Etat dans la Zone Euro se sont tendus, conséquence de la politique de durcissement monétaire de la BCE. Tandis qu'aux Etats-Unis, une détente des rendements obligataires a été observée, en rapport avec la baisse des taux d'intérêt directeurs. Hormis la bourse de Tokyo qui a sousperformé, tous les autres principaux indices boursiers se sont inscrits en hausse. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales devises, soutenu par la conjoncture économique de la Zone Euro. Enfin, les cours de l'once d'or ont poursuivi leur progression à la faveur de l'accès de faiblesse du dollar et d'une forte demande internationale.

1. Marchés monétaires

Aux **Etats-Unis**, la Réserve Fédérale (Fed) a d'abord laissé inchangés ses taux d'intérêt directeurs, avant d'opter pour l'assouplissement de sa politique monétaire dès le mois d'août 2007, pour faire face à la baisse des perspectives économiques liée à la crise des subprimes. Ainsi, entre les mois d'août et décembre 2007, la Fed a graduellement baissé le taux des Fed Funds d'un point de pourcentage au total (100 points de base), pour le ramener de 5,25 % à 4,25 % au 31 décembre 2007.

Dans la **Zone Euro**, la Banque Centrale Européenne (BCE) a, au cours de la première partie de l'année, procédé à un durcissement de sa politique monétaire au travers de deux relèvements de ses taux directeurs de 25 points de base chacun, portant ainsi le taux de refinancement à 4 %, celui de la facilité de prêt marginal à 5 % et le taux de facilité de dépôt à 3,00 %. Ce cycle de hausse des taux a été interrompu dès le mois de septembre 2007, pour juguler les effets de la crise de confiance sur les marchés interbancaires.

Le taux moyen au jour le jour de la monnaie unique européenne EONIA³ a

³ European Overnight Index Average

progressé de 23 points de base sur l'année 2007 pour se situer au 31 décembre 2007 à 3,92 %, en deçà du taux de refinancement. Cependant, le taux EONIA a atteint des sommets à plus de 4,50 % au début du second semestre 2007, en plein cœur de la crise des « subprimes ». Cette hausse a été contenue en fin d'année, grâce à l'intervention de la BCE, qui a injecté massivement des liquidités sur le marché interbancaire à des taux largement inférieurs à ceux du marché.

Au **Royaume-Uni**, la Banque d'Angleterre a relevé son principal taux directeur de 50 points de base, afin de contenir la masse monétaire en circulation et juguler ainsi les tensions inflationnistes. Le taux repo s'est établi à 5,50 % au 31 décembre 2007.

Au **Japon**, la Banque Centrale a augmenté son taux directeur de 25 points de base à 0,50 %. Ce resserrement s'inscrit dans le cadre de la fin de la politique monétaire à taux zéro entamée en 2006.

Au **Canada**, la Banque Centrale a procédé à un relèvement de son taux directeur de 25 points de base le 10 juillet 2007, avant d'effectuer un abaissement de même ampleur intervenue en fin d'année, du fait de la crise des subprimes. Ainsi, sur l'année 2007, le taux d'escompte est resté inchangé à 4,25 %.

2. Marchés obligataires

Au cours de l'année 2007, les taux de rendement des obligations ont évolué de manière divergente de part et d'autre de l'Atlantique, dans le sillage des différences de politiques monétaires des Banques Centrales. En effet, aux Etats-Unis le taux de rendement des T-Notes à 10 ans a chuté de 67,90 points de base à 4,05 %, alors que les taux du Bund allemand et l'OAT française de même maturité se sont tendus, respectivement de 36,30 points de base à 4,305 % et de 46,10 points de base à 4,419 %.

3. Marchés boursiers

Alors que l'année avait débuté par des perspectives boursières favorables, la crise des « subprimes » et les craintes de récession aux Etats-Unis ont perturbé le marché des actions au second semestre. Les indices boursiers ont été affectés en fin d'année 2007 par les publications de statistiques défavorables pour la croissance économique à court terme, et les craintes sur les résultats en baisse de plusieurs établissements financiers, au regard des importantes provisions passées dans les comptes annuels consécutivement à la crise immobilière.

Ainsi, malgré de fortes fluctuations tout au long de l'année, les principales places boursières se sont finalement inscrites en hausse au 31 décembre 2007. Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles, a gagné 6,03 %, s'établissant à 13 264,80 points, l'indice composite du Nasdaq, à fortes composantes technologiques, s'est inscrit en hausse de 9,09 % pour terminer à 2 652,28 points. Dans la Zone Euro, l'indice DJ-Eurostoxx 50 E s'est apprécié de 6,41 % à 4 399,72 points et l'indice CAC-40 de la Bourse de Paris a, quant à lui, augmenté de 1,34 %, s'établissant à 5 614,08 points. Cependant, l'indice de la Bourse de Tokyo, le Nikkei-225, s'est inscrit en baisse, perdant 11,12 % pour clôturer l'année à 15 307,78 points.

4. Marchés des changes

Tout au long de l'année 2007, la parité EUR/USD a été affectée par l'évolution des anticipations monétaires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, au cours du dernier trimestre 2007, l'euro a quasi atteint le pic de 1,50 USD. Ce renchérissement de la monnaie unique européenne s'explique par le rétrécissement du différentiel des taux d'intérêt de part et d'autre de l'Atlantique, suite à la baisse des taux de la Réserve Fédérale américaine (Fed) et au ralentissement de l'économie aux Etats-Unis. La devise euro-

péenne a également bénéficié de la diversification des réserves de change de certaines Banques Centrales qui ont réduit la part du dollar au profit de l'euro. En cours de clôture, l'euro a surperformé le dollar de 10,49 % en s'établissant à 1,4583 USD au 31 décembre 2007, contre 1,3199 USD au 31 décembre 2006. L'euro s'est également apprécié de 2,98 % par rapport au franc suisse, de 9,13 % à l'égard de la livre sterling et de 3,70 % vis-à-vis du yen.

5. Marchés de l'or

L'once d'or s'est adjugée 31,15 % à 833,75 USD, profitant de la fébrilité du dollar qui est sa devise de cotation, d'une forte demande mondiale, notamment celle émanant des pays émergents (Inde et Chine), et de son statut de valeur refuge contre les tensions inflationnistes relatives à la hausse des prix de l'énergie.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

		31/12/2006	31/03/2007	30/06/2007	30/09/2007	31/12/2007	Variations en % déc. 06 - déc. 07
CHANGE	EUR/USD	1,3199	1,3377	1,3530	1,4221	1,4583	10,49 %
	EUR/GBP	0,6739	0,6794	0,6741	0,6976	0,7354	9,13 %
	EUR/CHF	1,6088	1,6220	1,6548	1,6600	1,6567	2,98 %
	EUR/JPY	157,17	157,17	166,92	163,43	162,99	3,70 %
TAUX %	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USDen FCFA	496,97	490,36	484,82	461,26	449,81	- 9,49 %
	1 GBP en FCFA	973,37	965,51	973,06	940,32	891,92	- 8,37 %
	1 CHFen FCFA	407,73	404,41	396,40	395,15	395,94	- 2,89 %
	1 JPYen FCFA	4,174	4,176	3,930	4,014	4,025	- 3,57 %
INDICE	Taux refinancement (BCE)	3,50	3,75	4,00	4,00	4,00	50 Pb
	Taux prêt marginal (BCE)	4,50	4,75	5,00	5,00	5,00	50 Pb
	Fed Funds	5,25	5,25	5,25	4,75	4,25	- 100 Pb
	EONIA	3,69	3,90	4,14	4,16	3,92	23 Pb
	T-Notes 10 ans	4,704	4,634	5,054	4,588	4,025	- 67,9 Pb
	Bund 10 ans	3,942	4,039	4,566	4,837	4,305	36,3 Pb
	OAT 10 ans	3,978	4,087	4,616	4,413	4,419	44,1 Pb
MATERIES PREMIERES	DOW JONES	12463,15	12354,35	13466,91	13895,63	13264,80	6,43 %
	NASDAQ COMPOSITE	2415,29	2421,64	2617,90	2701,50	2652,28	9,81 %
	NIKKEI-225	17225,83	17287,65	18138,36	16785,69	15307,78	- 11,13 %
	CAC-40	5541,76	5634,16	6054,93	5715,69	5614,08	1,31 %
	DJ-EUROSTOXX 50	4119,94	4181,03	4489,77	4381,71	4399,72	6,79 %
	Or (\$/ once)	635,70	661,75	650,50	743,00	833,75	31,15 %
	Brent (\$/ baril)	60,64	68,78	71,18	80,72	93,85	54,77 %

Sources : Salle des Marchés de la BEAC, principales places financières internationales.

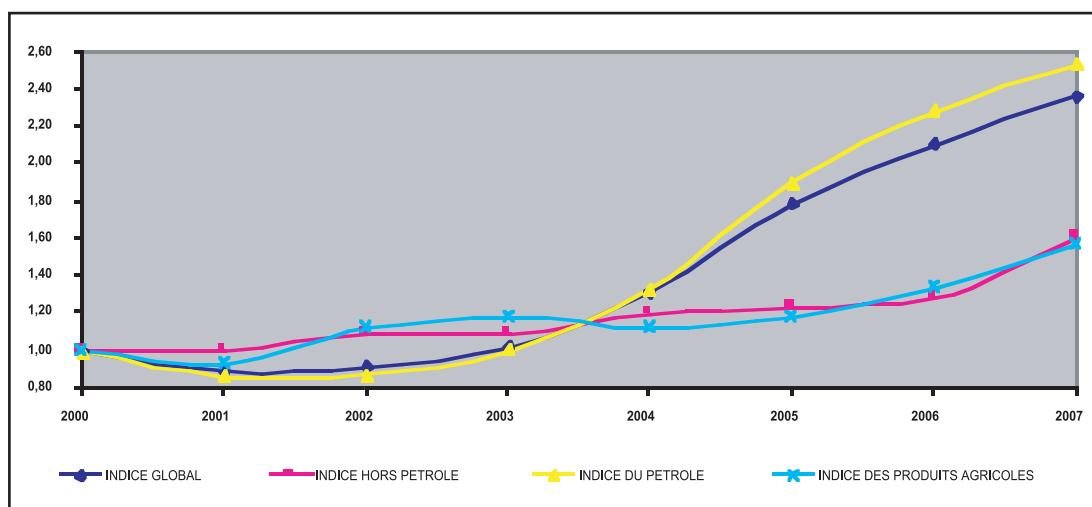
Pb = Points de base

D. EVOLUTION DES MARCHES DES MATERIES PREMIERES

En 2007, les cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC se sont maintenus à des niveaux élevés. Toutefois, ils ont progressé à un rythme moins soutenu qu'en

2006. Ainsi, l'indice composite des prix mondiaux des matières premières de la Communauté, exprimé en francs CFA, a augmenté de 3,7 % en moyenne annuelle, contre 16,6 % en 2006.

Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières produites par les pays de la CEMAC



Sur le marché du **cacao**, en dehors d'une chute enregistrée au mois d'août, les cours ont progressé régulièrement entre janvier et décembre 2007. Le prix moyen mensuel au jour le jour est passé de 1,71 dollar/kg en décembre 2006 à 2,12 dollars/kg en décembre 2007, soit une hausse de 24 %. Les principaux facteurs qui expliquent le redressement des prix du cacao sont : i) l'incertitude pesant sur la récolte mondiale, compte tenu de la sécheresse et de la maladie de swollen shoot⁴ qui ont affecté les cacaoyers en Côte d'Ivoire et au Ghana, respectivement premier et deuxième producteur mondial ; ii) et les dommages causés par le phénomène climatique El Niño sur la

production en Indonésie, troisième producteur mondial. En août 2007, les cours du cacao ont été affectés par les ventes massives opérées par les investisseurs pour financer les pertes subies sur d'autres produits financiers, du fait de la crise du segment « subprime » du crédit immobilier aux Etats-Unis.

En ce qui concerne le **café**, le prix moyen mensuel au jour le jour du robusta est passé de 1,70 dollar/kg en décembre 2006 à 2,03 dollars/kg en décembre 2007, soit une progression de 19,4 %. L'ascension des prix du café résulte essentiellement des inquiétudes sur le niveau de production en Amérique

⁴ Le swollen shoot (gonflement des rameaux) se caractérise par le dessèchement du verger, l'arrondissement des cabosses et la réduction des graines.

Centrale, en liaison avec le phénomène climatique El Niño, le passage du cyclone Félix, une floraison hors saison dans certaines plantations au Brésil, premier producteur mondial, et l'annonce d'une réduction des récoltes brésilienne et vietnamienne.

Sur le marché européen de la **banane** africaine, le cours moyen mensuel s'est établi à 0,72 euro le kg en décembre 2007, contre 0,80 euro le kg en décembre 2006, soit une baisse de 10 %. Le marché de la banane a évolué en 2007 dans un contexte caractérisé par le bon niveau de l'offre, en relation avec l'approvisionnement suffisant et régulier en produits provenant d'Amérique latine et de l'Afrique, en particulier de la Côte d'Ivoire.

Les cours ont régulièrement augmenté sur le marché international de **l'huile de palme** tout au long de l'année 2007. Le prix moyen mensuel s'est situé à 0,94 dollar/kg en décembre 2007, contre 0,57 dollar/kg en décembre 2006, en hausse de 65 %. La bonne tenue des cours de l'huile de palme résulte essentiellement d'une demande toujours plus vigoureuse des industries alimentaires, oléo-chimiques⁵ et des biocarburants, face à une production mondiale de graines oléagineuses en faible hausse, en relation notamment avec la sécheresse en Chine et au Brésil et les inondations en Malaisie.

Sur le marché international du **sucré**, les cours ont continué de se tasser durant l'année 2007. Le prix moyen mensuel au jour le jour s'est replié de 7,7 % entre décembre 2006 et décembre 2007, revenant de 0,26 à 0,24 dollar le kg. La baisse continue des cours du sucre a résulté essentiellement de la surproduction,

principalement au Brésil, premier producteur mondial, qui a accru ses surfaces de récolte, encouragé par la demande mondiale en éthanol, carburant alternatif à l'essence fabriqué à partir du sucre⁶.

Après une légère baisse enregistrée au premier semestre 2007, les prix se sont redressés sur le marché mondial du **coton** au second semestre. La moyenne mensuelle de l'indice A de « Cotton-Outlook » (qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest) est passée de 1,31 dollar le kg en décembre 2006 à 1,52 dollar le kg en décembre 2007, en augmentation de 16 %. La dégradation du marché du coton entre janvier et mai 2007 résulte principalement : i) du recul de la demande de la Chine, le plus grand consommateur et premier importateur, en relation avec l'abondance de la récolte dans ce pays ; et ii) de l'importance des stocks, suite aux récoltes exceptionnelles des années précédentes. L'amélioration des cours intervenue à partir du mois de juin tient pour sa part : i) à la sécheresse et à la réduction des superficies aux Etats-Unis ; ii) au retard pris par les semaines en Afrique de l'Ouest ; iii) aux perspectives de réduction des surfaces cultivées au profit de celles qui seront consacrées aux biocarburants ; et iv) à l'augmentation de la demande.

Les prix sont restés fermes sur le marché du **caoutchouc** au cours de l'année 2007. La moyenne mensuelle des cours est passée de 1,68 dollar/kg à 2,49 dollars/kg entre décembre 2006 et décembre 2007, soit un accroissement de 48,2 %. La bonne tenue des prix du caoutchouc est liée à la montée des cours du pétrole brut qui se répercute sur les prix du caoutchouc synthétique, principal concurrent du caoutchouc naturel, à la perspective d'un rétrécissement de

⁵ Cette industrie produit notamment des acides gras, de la glycérine et des alcools qui combinent haute performance et totale biodégradabilité, et qui sont utilisés dans un large éventail d'unités industrielles en tant que matières premières, ingrédients et additifs.

⁶ Selon l'Institut National sur la Recherche Agronomique (INRA) en France, les biocarburants ne seraient compétitifs qu'à partir du moment où le baril dépasse les 80 dollars.

l'offre de la Thaïlande, premier exportateur mondial, en raison de mauvaises conditions météorologiques et de troubles socio-politiques.

Sur le marché des **bois tropicaux**, les cours des grumes et des sciages ont dans l'ensemble évolué favorablement au cours de l'année 2007. En effet, en ce qui concerne les bois tropicaux en grumes, les prix moyens mensuels de l'Okoumé du Gabon se sont accrus de 11,2 %, passant de 212,2 dollars le m³ en décembre 2006 à 237,1 dollars le m³ en décembre 2007. De même, s'agissant des cours des bois tropicaux en sciages, les prix moyens du Sapelli du Cameroun ont progressé de 39,2 %, évoluant de 644,8 dollars à 897,8 dollars le m³ entre décembre 2006 et décembre 2007. En 2007, les prix des bois tropicaux ont évolué dans un environnement caractérisé par le niveau réduit de l'offre, en relation avec une saison des pluies plus longue que d'habitude et la mise en application de quotas à l'exportation dans les zones de production en Afrique Centrale et de l'Ouest, et la bonne tenue de la demande de la Chine, de l'Inde et, dans une moindre mesure, de l'Europe.

Sur le marché du **pétrole brut**, les cours se sont raffermis de manière continue entre janvier et décembre 2007. Le prix moyen mensuel au jour le jour du Brent s'est situé à 91,45 dollars/baril en moyenne en décembre 2007, contre 62,31 dollars/baril en décembre 2006, en hausse de 46,8 %. Plusieurs facteurs expliquent la remontée des cours du pétrole en 2007: i) la bonne tenue de la demande des pays émergents ; ii) la fermeture de plusieurs raffineries aux Etats-Unis en raison d'incidents techniques ; ii) les incertitudes géopolitiques autour de la

poursuite du programme nucléaire iranien ; iii) les violences dans la région pétrolière du Delta du Niger au Nigeria ; et iv) la diminution des stocks de brut aux Etats-Unis.

Après être remontés au premier trimestre 2007, les cours de **l'aluminium** se sont contractés aux deuxième et troisième trimestres, avant de se redresser au quatrième trimestre. Le prix moyen mensuel de l'aluminium est revenu de 2,81 dollars/kg en décembre 2006 à 2,38 dollars/kg en décembre 2007, en recul de 15,3 %. Les troubles sociaux en Guinée, deuxième producteur mondial de bauxite⁷ après l'Australie, et les risques de perturbation de la production en Afrique du Sud, huitième producteur mondial d'aluminium, expliquent la bonne tenue des cours de ce produit au premier trimestre 2007. Aux deuxième et troisième trimestres, les cours se sont tassés, en raison du niveau élevé des stocks et de la forte progression de la production, surtout de la Chine, premier producteur mondial d'aluminium.

Les cours se sont accrus entre janvier et décembre 2007 sur le marché du manganèse. Le prix moyen mensuel a enregistré une flambée de 176 % entre décembre 2006 et décembre 2007, passant de 0,17 à 0,47 euro/kg. Le marché du manganèse a bénéficié en 2007 de la bonne tenue de la demande du secteur de la sidérurgie, particulièrement en Chine et en Inde, dans un contexte de relative pénurie de ce minéral en Chine. Il est à noter que la production mondiale d'acier au carbone, principal secteur consommateur de manganèse, a progressé de 7,3 % en 2007, tirée par la production chinoise qui s'est accrue de 15,4 %.

⁷ L'extraction de l'alumine à partir du minerai de bauxite permet de produire l'aluminium. La production d'une tonne d'aluminium nécessite entre 4 et 5 tonnes de bauxite.

Encadré n° 1 : « Etat d'avancement de l'Initiative de Transparency des Industries Extractives (EITI) dans la CEMAC »

A. Mise en œuvre de l'EITI dans les pays de la CEMAC

L'année 2007 a été marquée par la poursuite des actions des pays de la CEMAC dans le cadre de la mise en œuvre de l'EITI. En particulier, au Cameroun et au Gabon, ces actions se sont traduites par la publication de leur deuxième rapport EITI, respectivement en mars et en avril 2007. Il est à noter que le processus de mise en œuvre a enregistré une accélération au Congo où les membres du Comité Exécutif et du Comité Consultatif ainsi qu'un Coordinateur ont été recrutés tandis qu'un plan d'actions a été finalisé et validé le 28 décembre 2007.

B. Mise en place du SCTIIE-CEMAC

Dans le cadre du processus de recrutement du personnel du Secrétariat de Coordination et de Traitement de l'Information sur les Industries Extractives dans la CEMAC (SCTIIE-CEMAC), un premier avis d'appel à candidatures a été lancé en mars 2007 dans les six Etats membres de la CEMAC, pour le recrutement du Responsable, de l'Expert chargé du Renforcement des Capacités et de l'Assistant comptable. S'agissant des autres postes à pourvoir (Expert chargé du Système d'Informations, Documentaliste, Webmaster), un deuxième avis d'appel à candidatures a été lancé en août 2007. Au total, 895 dossiers de candidatures ont été reçus des différents pays de la CEMAC.

C. Concertation avec les partenaires extérieurs

Le 1^{er} février 2007, le Vice-Gouverneur de la BEAC a reçu une délégation de la Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), service de coopération allemande, aux Services Centraux de la BEAC. Cette rencontre a permis de présenter aux membres de cette délégation l'état d'avancement du dossier du Secrétariat de Coordination et de Traitement de l'Information sur les Industries Extractives dans la CEMAC (SCTIIE-CEMAC) piloté par la Banque Centrale.

Ensuite, au cours des consultations annuelles entre le Fonds Monétaire International (FMI) et les Institutions de la CEMAC qui se sont tenues aux Services Centraux du 30 avril au 07 mai 2007, l'état de l'avancement du dossier du Secrétariat a également été présenté par la Banque à la délégation du FMI.

Par ailleurs, le 24 avril 2007, au cours d'une séance de travail aux Services Centraux avec une délégation de la Banque Mondiale, la BEAC a fait le point du dossier du Secrétariat et a exprimé ses attentes vis-à-vis de la Banque Mondiale, notamment en ce qui concerne le soutien financier ou sous forme d'assistance technique.

Enfin, dans le prolongement de ces discussions, le projet en cours à la BEAC a été présenté aux délégués d'une quinzaine de pays d'Afrique, de la France, de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International (FMI) et de

la Banque Africaine de Développement (BAD) présents au Séminaire sur la mise en œuvre de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) en Afrique Centrale organisé par la Banque Mondiale du 25 au 27 juin 2007 à Libreville.

D. Décisions du Comité Ministériel de l'UMAC

En 2007, le Comité Ministériel a adopté un certain nombre de mesures visant notamment à accélérer la mise en place du Secrétariat de Coordination et de Traitement de l'Information sur les Industries Extractives dans la CEMAC (SCTIIE-CEMAC).

Ainsi :

- Le 03 avril 2007 à Douala, le Comité Ministériel a pris acte de l'état d'avancement des formalités pratiques pour la mise en place de cette structure ;
- Le 15 octobre 2007, le Comité Ministériel réuni à Paris, s'est dit résolu à tout mettre en œuvre pour un démarrage des activités du Secrétariat en janvier 2008 au plus tard. A cet effet, les Ministres se sont engagés à libérer leur quote-part et à désigner leurs représentants au sein du Comité Sous-régional de Suivi et la Banque Centrale a été invitée à intensifier son action de sensibilisation sur cette initiative ;
- Le 18 décembre 2007 à Yaoundé, le Comité Ministériel a : (i) pris acte de l'état d'avancement du processus de recrutement du personnel du Secrétariat ; (ii) recommandé à la République Centrafricaine, au Congo et à la Guinée Equatoriale de désigner leurs représentants au sein du Comité Sous-régional de Suivi de l'ITIE dans la CEMAC, avant le 31 décembre 2007 au plus tard ; et (iii) invité les Etats membres à verser leurs quotes-parts au titre de leur contribution au démarrage du Secrétariat, en indiquant qu'à défaut, les quotes-parts respectives seront prélevées sur les bénéfices de la BEAC de l'exercice 2007.

CHAPITRE II

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES PAYS DE LA CEMAC

A. VUE GENERALE

La situation économique des pays membres de la CEMAC a été caractérisée en 2007 par : i) un raffermissement de la croissance économique ; ii) une décélération des tensions inflationnistes ; iii) une consolidation des finances publiques ; et iv) une détérioration du compte courant.

En résumé :

- le taux de croissance réel s'est élevé à 4,5 %, contre 3,1 % en 2006 ;

- le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 1,6 % en 2007, contre 5,2 % en 2006 ;
- l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, a atteint 8,5 % du PIB en 2007, contre 9,9 % en 2006 ;
- le solde du compte courant est devenu déficitaire à - 0,6 % du PIB en 2007 contre 3,4 % du PIB en 2006.

B. CROISSANCE ECONOMIQUE

La situation macroéconomique de la CEMAC en 2007 a été marquée par une accélération de l'activité, avec une hausse du PIB réel de 4,5 %, contre 3,1 % en 2006. De sorte que la progression du revenu réel par habitant est ressortie à 1,9 %, au lieu de 0,4 % un an plus tôt.

Le raffermissement de la croissance est attribuable à la bonne tenue du secteur hors pétrole et à la hausse de la

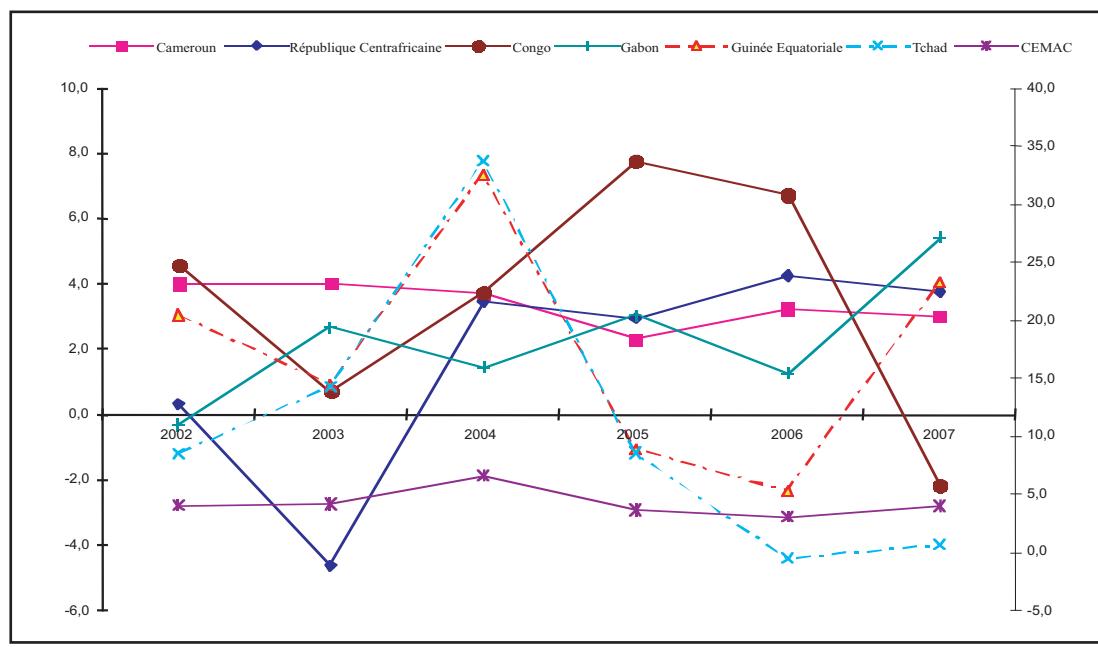
production de méthanol qui a compensé le retrait de la production pétrolière. Ainsi, le taux de croissance du secteur pétrolier est ressorti à 4 % (contre - 1,7 % en 2006) tandis que la croissance du secteur non pétrolier s'est située à 4,6 % (au lieu de 3,9 % un an auparavant). En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier s'est élevé à 0,6 point en 2007 et celui du secteur non pétrolier à 3,9 points.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
(En pourcentage)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007 Estim.
Cameroun	4,0	4,0	3,7	2,3	3,2	3,8
République Centrafricaine	0,3	- 4,6	3,5	3,0	4,3	3,8
Congo	4,6	0,7	3,7	7,8	6,7	- 2,2
Gabon	- 0,3	2,7	1,4	3,0	1,3	5,4
Guinée Equatoriale	20,4	14,4	32,7	8,9	5,3	23,2
Tchad	8,5	14,3	33,7	8,6	- 0,5	0,6
CEMAC	4,1	4,2	6,6	3,7	3,1	4,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC de 2002 à 2007 (variation annuelle en %)



1. Evolution de la demande globale

En 2007, la croissance a été essentiellement tirée par la demande intérieure.

1.1. Demande intérieure

La croissance économique a été principalement soutenue par la demande

intérieure du fait de la bonne tenue de la consommation privée et de la vigueur des dépenses d'équipement dans le secteur privé pétrolier.

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle

	(En pourcentage)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007 Estim.
Produit intérieur brut	4,1	4,2	6,6	3,7	3,1	4,5
Demande intérieure, dont :	5,6	4,4	2,6	5,9	4,7	5,6
Consommation totale	5,3	2,5	2,7	4,3	4,4	2,8
Consommation publique	0,5	- 0,6	0,2	0,8	0,9	0,8
Consommation privée	4,8	3,1	2,4	3,5	3,5	2,0
Investissements bruts	0,3	1,9	- 0,1	1,6	0,4	2,8
Investissements publics	0,0	- 0,1	1,1	0,0	1,5	0,8
Investissements privés	0,4	2,0	- 1,2	1,6	- 1,1	2,0
Secteur pétrolier	- 2,0	1,8	- 0,6	1,8	0,6	1,9
Secteur non pétrolier	2,4	0,3	- 0,6	- 0,2	- 1,8	0,0
Variation des stocks	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Demande extérieure nette, dont :	- 1,5	- 0,2	4,0	- 2,2	- 1,6	- 1,1
Exportations des biens et services non facteurs	1,0	0,8	3,4	0,4	- 0,8	0,8
Importations des biens et services non facteurs	- 2,5	1,0	0,7	- 2,6	- 0,9	- 1,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

• Consommation globale

La consommation globale a positivement contribué à la croissance des pays membres de la Communauté à concurrence de 2,8 points, en relation avec le dynamisme de la consommation privée dont l'apport a été de 2 points. Cette évolution favorable des dépenses des ménages s'explique en zones urbaines par : i) le paiement des arriérés de salaires dans la Fonction Publique au Congo et en République Centrafricaine ; ii) les recrutements dans les secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation au Congo et au Gabon ; iii) les paiements au titre de la dette intérieure au Congo et au Cameroun ; iv) le paiement plus régulier des salaires des agents de l'Etat en République Centrafricaine ; v) l'expansion économique dans la construction et les services en Guinée Equatoriale ; vi) la relance des activités agro-industrielles et des

télécommunications en République Centrafricaine et au Gabon. En milieu rural, la consommation privée a été soutenue par la bonne tenue du secteur hors pétrole en général et de la sylviculture et du BTP en particulier.

Le concours de la *consommation publique* a été positif de 0,8 point, sous l'effet de l'augmentation des dépenses courantes primaires dans tous les pays de la CEMAC. Cette évolution est notamment imputable à la hausse des dépenses de biens et services, en liaison avec l'utilisation plus intense des ressources issues de l'allègement de la dette au Cameroun, ainsi que de la masse salariale dans tous les pays à l'exception de la République Centrafricaine.

• Investissements bruts

Les *investissements bruts* ont participé pour 2,8 points à la croissance en

2007, du fait de la hausse des dépenses d'équipement tant du secteur public que des secteurs privés pétrolier et non pétrolier.

La contribution des *investissements publics* à la croissance a été de 0,8 point, en liaison principalement avec une hausse des dépenses en capital en Guinée Equatoriale.

Au **Cameroun**, la formation brute de capital fixe publique s'est accrue de 37,6 % en liaison, d'une part, avec les investissements publics concernant l'aménagement des voiries urbaines dans les grandes villes, la construction et la réhabilitation de certains ouvrages routiers (Ayos-Abong Mbang, Garoua-Gashiga, Yaoundé-Pont d'Olama, Yaoundé-Soa et Ngaoundéré-Touboro-Moundou) et, d'autre part, avec la construction du palais des sports de Yaoundé.

En **République Centrafricaine**, les investissements publics ont baissé de 19,6 % du fait d'une faible mobilisation des financements extérieurs en faveur de l'Etat. Les principaux investissements réalisés ont porté sur i) le démarrage des travaux d'aménagement de Galabadja et la poursuite de l'aménagement de l'axe Berbérati-Nola-Bayanga ; ii) la réhabilitation de la route en terre Bossembélé-Yamende, sur financement du Fonds d'Entretien Routier (FER) ; iii) la préparation des plans d'aménagement forestier (PARPAF 2) ; et iv) la réhabilitation des ouvrages d'art du Sud-Ouest.

Au **Congo**, les dépenses publiques en capital se sont accrues de 8,8 %, à la faveur d'une plus grande affectation des ressources propres et ont concerné le développement des infrastructures routières (reconstruction et élargissement de la RN2 et du tronçon Obouya – Pont Mvouma – Owando, aménagement et bitumage de la route Bouansa-Mouyondzi-Moukoulou, construction des ponts sur la Mvouma, la Loemé, les rivières Motaba et Ibenga, aménagement des voiries

urbaines de Mossendjo) et la poursuite de la construction du barrage d'Imboulou.

Au **Gabon**, les dépenses en capital de l'Etat se sont accrues de 3,4 % et ont concerné la réalisation des projets contenus dans le Document de Stratégie de Croissance et de réduction de la Pauvreté (DSCRP), ainsi que ceux concernant les fêtes tournantes de l'Indépendance. Il s'agit particulièrement de la construction des hôpitaux régionaux de Makokou, de Tchibanga et de Lambaréne, de l'extension de l'hôpital militaire de Libreville, ainsi que du démarrage de la construction de plusieurs ponts à Lambaréne et à Kelle (Haut Ogooué), de la réhabilitation de la route Ntoum-Cocobeach et de l'aménagement du tronçon Mamiengue-Fougamou.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements publics ont connu une augmentation de 34,1 % à la faveur de la poursuite des chantiers publics, particulièrement dans le domaine des infrastructures (habitats sociaux, édifices publics, routes), de l'eau et de l'énergie (travaux d'adduction d'eau et d'extension des réseaux électriques), de l'éducation, de la santé, des communications et de l'agriculture.

Au **Tchad**, les dépenses d'équipement de l'Etat ont baissé de 13,1 % du fait d'une faible mobilisation des financements extérieurs en faveur de l'Etat. Les investissements réalisés ont notamment concerné le démarrage des projets de construction des infrastructures routières et urbaines telles que le bitumage de la route Moundou-Doba-Sarh ainsi que le démarrage du Projet d'Appui au Développement Urbain (PADUR).

Le concours de la FBCF du secteur privé non pétrolier a été nul : les contributions positives au Gabon, en Guinée Equatoriale, en République Centrafricaine et au Tchad ayant été compensées par les participations négatives au Cameroun et au Congo.

Au **Cameroun**, les dépenses d'investissement du secteur privé hors pétrole se sont inscrites en hausse (+4,1%). En effet, les opérateurs du secteur de la téléphonie mobile ont poursuivi l'extension de leurs réseaux et l'élargissement de la gamme des services et le Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC) est resté engagé dans la construction d'une nouvelle plate-forme opérationnelle à Limbé. Dans le secteur de l'électricité, AES SONEL a continué la réalisation de son programme de réhabilitation du réseau de distribution. Enfin, la construction d'immeubles résidentiels et commerciaux est restée soutenue, en dépit des difficultés d'approvisionnement en ciment observées en fin d'année.

En **République Centrafricaine**, les dépenses d'équipement du secteur privé ont progressé de près de 15 %. Elles ont concerné l'acquisition d'outils de production par les entreprises forestières, agro-industrielles, minières et de service ainsi que l'extension des activités de la téléphonie mobile dans l'arrière-pays. En particulier, dans le domaine forestier, les activités ont été marquées par l'installation d'une troisième scierie par la SEFCA MBAERE ainsi que l'exploitation des deux grands permis attribués à la société des Industries Forestières de Batalimo (IFB) et à la Société Centrafricaine de Développement (SCD). Dans le domaine de la téléphonie mobile, les trois premiers opérateurs (TELECEL, NATIONLINK, ACELL) ont poursuivi l'extension de leurs réseaux dans l'arrière-pays et acquis de nouveaux équipements. Ces investissements ont porté sur 5,8 milliards pour TELECEL, 1,2 milliard pour NATIONLINK et 5,3 milliards pour ACELL. De plus, l'entrée en service du nouvel opérateur, ORANGE CENTRAFRIQUE, qui a investi près de 12,6 milliards pour acquérir des équipements et démarrer son exploitation a renforcé cette tendance. Du côté des sociétés minières, AURAFRIQUE et AREVA (Ex. URAMIN CAR) ont investi respectivement 5,8 milliards et 6 milliards pour la réalisation des études d'impact

environnemental et la finalisation de la phase d'exploration dans les régions Centre et Sud-Est du pays. Par ailleurs, les sociétés pétrolières TOTAL et TRADEX ont poursuivi la réhabilitation des stations-service dans l'arrière-pays.

Au **Congo**, les investissements du secteur privé non pétrolier ont progressé de 11,7 % à la faveur de la mise en œuvre de certains investissements par quelques unités forestières pour leur industrialisation, de la construction de l'usine de production de copeaux par la société Euca-lyptus Fibre Congo (EFC), des investissements réalisés par les sociétés de téléphonie mobile (Celtel et MTN) dans le cadre de l'extension de leurs réseaux, de l'acquisition des équipements nécessaires au démarrage des travaux d'exploration par la société Magnésium Alloys pour la production de potassium dans le Kouilou. De même, les investissements engagés par certaines sociétés industrielles (BRASCO, PLASCO ...) pour améliorer leur outil de production ont également contribué à la hausse de ces investissements.

Au **Gabon**, les investissements privés non pétroliers se sont accrus de 11,8 %, en rapport avec i) l'accroissement des capacités de production de la laverie, l'automatisation de la tour de chargement, l'acquisition d'un Stackér et la construction d'un atelier de maintenance des équipements portuaires par la Compagnie Minière de L'Ogooué (COMILOG) ; ii) l'acquisition de groupes électrogènes pour pallier le déficit en électricité consécutif à la faible pluviométrie, le raccordement de la centrale de Port-Gentil à l'oléoduc de PERENCO, la modulation pour permettre un fonctionnement dual de la Centrale au fioul ; iii) l'extension du réseau, l'ouverture de nouvelles agences, l'amélioration des plateformes pour MOOV et CELTEL ; iv) l'acquisition de matériels roulants par SETRAG ; et v) la modernisation de l'outil de production et la reconstruction du support des colonnes de distillation et du reformeur par la raffinerie (Sogara).

En **Guinée Equatoriale**, les dépenses en capital du secteur privé non pétrolier se sont accrues de 22,4 % du fait de l'accroissement des capacités de production des entreprises de BTP, des efforts de redynamisation des secteurs agricole, de la pêche et de l'élevage, ainsi que de la poursuite de la modernisation des équipements des unités de transformation de bois.

Au **Tchad**, les dépenses d'équipement du secteur privé non pétrolier ont augmenté de 9 %. Celles-ci ont servi à i) l'amélioration des moyens logistiques de la COTONTCHAD (acquisition de cinq nouveaux camions) ; ii) l'exécution du Programme de Réhabilitation des Services Essentiels d'Eau et d'Electricité (PRESSEE) pour une amélioration des services d'eau et d'électricité par la Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité (STEE) ; et iii) l'extension de l'outil de production de la bière par les Brasseries du Tchad ainsi qu'à la consolidation du réseau de la téléphonie mobile par les différents opérateurs.

L'apport des investissements privés du secteur pétrolier à la croissance a été de 1,9 point en liaison avec l'évolution des dépenses d'exploration et de développement.

Au **Cameroun**, les investissements du secteur pétrolier se sont inscrits en hausse de 20,4 % traduisant ainsi l'intensification des activités des entreprises attributaires des nouveaux permis de recherche-exploration dans les bassins sédimentaires de Rio Del Rey et Campo.

Au **Congo**, la FBCF du secteur pétrolier a progressé de 35,6 %. En effet, les sociétés pétrolières ont mis en œuvre des programmes de recherche et d'exploration (forages en mer profonde et très profonde notamment par les sociétés TOTAL sur le permis MTPS et en haute mer, ENI sur le permis MTPN, CONGO-REP sur les permis Marine I et Marine IV, Maurel & Prom Congo sur le permis de la

Noumbi, etc.), de développement par les sociétés TOTAL (Moho-Bilondo), ENI (Awa-Palakou) et d'exploitation avec les investissements sur les champs matures destinés à stabiliser la production et limiter le déclin naturel des anciens champs.

Au **Gabon**, les dépenses d'équipement du secteur pétrolier ont progressé de 4,1 %. Elles procèdent des dépenses engagées par les différentes sociétés pour le maintien de la production et la recherche de nouveaux gisements. C'est ainsi que des travaux ont été réalisés par i) MARATHON pour l'amélioration du système électrique et des alternateurs de Tchatamba en vue d'accroître la fiabilité et la disponibilité des hydrocarbures ; ii) PERENCO pour l'optimisation des puits et l'intensification des activités de forage sur les actifs Obando, Vanneau et Mpolunie ; iii) TOTAL pour sa campagne d'exploration sur le permis on shore d'Aloumbe et sur le bloc de Diaba (off shore profond) où l'entreprise a déployé une intense activité de recherche sismique 2D ; et iv) VAALCO, au titre des investissements d'exploitation, de développement et d'exploration, qui ont notamment débouché sur la découverte en mer du champ Ebouri.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements du secteur pétrolier se sont accrus de 33,6 %. En effet, au cours de l'année 2007, des nouvelles explorations ont été effectuées et les entreprises Marathon et SONAGAS ont fini la construction d'une nouvelle usine de gaz naturel liquéfié (LNG) qui a démarré ses activités en mai 2007.

Au **Tchad**, les dépenses en capital du secteur pétrolier ont enregistré une forte baisse (- 8,2 %) après une hausse de 42,8 % en 2006. Ces investissements ont concerné i) le développement de la nouvelle concession de Maikeri au sud-ouest de Miandoum et la réalisation du projet de ré-injection d'eau pour soutenir la production ; et ii) les travaux d'explora-

tion dans une partie du bassin du Lac Tchad, de Madiago, de Bongor, de l'Ouest de Moundou, de Pala, sur une partie de la frontière avec la République Centrafricaine et dans le bassin du Salamat par la China National Petroleum Corporation (CNPC).

1.2. Demande extérieure nette

La demande extérieure nette a obéré la croissance à concurrence de 1,1 point, compte tenu surtout de la participation négative de 1,9 point des importations de biens et services, liée à l'accroissement des commandes à l'extérieur dans le cadre des projets des secteurs pétrolier, industriel, forestier et public. En revanche, les exportations de biens et services ont contribué à la croissance à raison de + 0,8 point, la légère baisse des volumes exportés de pétrole, de coton fibre et de banane ayant été contrebalancée par la bonne tenue du cacao, du café, du bois et du manganèse, ainsi que le raffermissement des cours mondiaux des hydrocarbures.

Au **Cameroun**, les exportations se sont accrues de 3,1 % pour atteindre 2 013,6 milliards en 2007 contre 1 952,6 milliards en 2006. Les ventes de pétrole ont reculé de 1,2 %, équivalentes à 48,1 % du total, sous l'effet conjugué de la baisse du tonnage exporté (- 4,2 %) et de la dépréciation du dollar par rapport au franc CFA. Les exportations de cacao, de caoutchouc naturel et de la banane ont régressé respectivement de 18,6 %, 16,3 % et 13,1 %, compte tenu notamment de la baisse des quantités commercialisées. En revanche, les expéditions de bois tropicaux se sont accrues en valeur de 21,7 %, sous l'effet de l'embellie des cours conjuguée au relèvement des volumes des bois bruts exportés. De même, les exportations de café, de coton et d'aluminium ont progressé respectivement de 9,2 %, 27,2 % et 6,4 % grâce essentiellement à la hausse des prix à l'exportation en francs CFA. Les importations ont augmenté de 7,2 % pour se situer à 1 766,4 milliards en 2007,

tirées essentiellement par les achats de produits pétroliers renchérissés par la flambée des carburants. Au total, l'excédent commercial a reculé de 57,3 milliards, pour s'établir à 247,2 milliards en 2007.

En **République Centrafricaine**, les exportations ont augmenté de 3,5 % pour se fixer à 85,3 milliards en 2007, en rapport avec la hausse de 5,4 % des ventes de bois, conjuguée au bond de la production de café au cours de l'exercice 2006-2007, avec un niveau de recettes d'exportation de 4,2 milliards contre 0,8 milliard un an plus tôt. A l'inverse, les expéditions en valeur de coton ont reculé de 50 % et les exportations de diamants bruts se sont dépréciées à 29,8 milliards, contre 32,7 milliards en 2006, du fait de la baisse des prix à l'exportation, faiblement compensée par l'accroissement des quantités exportées. Les importations se sont accrues de 12,5 % pour atteindre 119,1 milliards en 2007, en liaison avec la hausse des dépenses d'importation de produits pétroliers (+ 20,7 %), ainsi que celles des dépenses affectées aux produits importés hors pétrole (+ 8,2 %). En définitive, le déficit du commerce extérieur s'est accentué, se situant à 33,9 milliards en 2007, contre 23,5 milliards un an plus tôt.

Au **Congo**, les exportations se sont inscrites à la baisse de 13,3 % pour s'établir à 2 748,6 milliards en 2007, sous l'effet de l'incident survenu sur la plateforme de N'KOSSA qui a causé l'arrêt de la production pétrolière sur plusieurs mois, entraînant une baisse de 17,3 % de la production de pétrole brut. En revanche, les exportations de bois tropicaux, des produits divers et des rondins d'eucalyptus se sont accrues respectivement de 40 %, 10 % et 80,4 %, sous l'effet du redémarrage effectif des activités d'Eucalyptus Fibre Congo (EFC). Parallèlement, les exportations de sucre ont connu un repli de 31,6 %, pour s'établir à 8,4 milliards à fin 2007, sous l'effet conjugué de la baisse de la production et du cours mondial du sucre. Les importations ont

augmenté de 20,2 % pour se fixer à 1 257,6 milliards en 2007, en rapport avec la hausse sensible des dépenses du secteur pétrolier et le dynamisme des activités du secteur non pétrolier. Ainsi, l'excédent de la balance commerciale a reculé de 29,9 % pour s'établir à 1 491 milliards en 2007.

Au **Gabon**, les exportations se sont accrues en valeur de 6,7 % pour s'élever à 3 392,6 milliards en 2007, du fait de la hausse des exportations de tous les produits, malgré la dépréciation du dollar américain par rapport au franc CFA. Les ventes de pétrole brut, qui interviennent pour 79,3 % du total, se sont établies à 2 699,8 milliards contre 2 622 milliards en 2006, du fait du redressement du cours mondial de ce produit et de la légère remontée du volume exporté. De même, les ventes de manganèse ont progressé de 36,5 % grâce à la hausse simultanée des quantités exportées et des prix mondiaux. Les expéditions en valeur de bois tropicaux ont également dégagé une hausse de 8,9 %, passant à 292,2 milliards en 2007. Les importations ont quasiment stagné à 816,8 milliards en 2007. En conséquence, l'excédent du commerce extérieur s'est raffermi de 8,9 % pour se fixer à 2 575,8 milliards en 2007, contre 2 364,8 milliards un an plus tôt.

En **Guinée Equatoriale**, les exportations ont progressé de 14 % pour se chiffrer à 4 893,2 milliards, en raison de la bonne tenue des ventes de pétrole brut, de méthanol, des autres gaz et des bois tropicaux, ainsi que d'un accroissement de 4,4 % des recettes pétrolières, entrant pour 83,1 % du total, dû au raffermissement continu des cours des hydrocarbures. Les ventes de méthanol et des autres gaz ont plus que doublé (+ 117 %),

traduisant la hausse conjuguée des volumes exportés et des prix mondiaux. Parallèlement, les exportations de bois tropicaux se sont accrues de 34,6 % en liaison avec la bonne tenue des cours internationaux. Les importations ont connu un rebond de 25,4 % pour se situer à 1 325 milliards en 2007, suite à la majoration des achats du secteur pétrolier et des dépenses d'équipement de l'Etat. Au total, l'excédent de la balance commerciale a augmenté de 10,3 % pour se fixer à 3 568,1 milliards en 2007.

Au **Tchad**, les exportations ont régressé de 1,5 % pour se situer à 1 755,3 milliards en 2007, en raison essentiellement de la baisse des ventes de pétrole et de coton qui ont respectivement reculé de 1,7 % et 18 %. Les exportations de pétrole se sont établies à 1 526,7 milliards, en raison de la baisse de 7,5 % du volume produit, tandis que celles de coton se sont chiffrées à 36,2 milliards du fait des faibles performances de la campagne précédente. En revanche, les expéditions en valeur de bétail sur pied ont progressé de 1,5 % pour s'établir à 121,4 milliards, en relation avec l'accroissement de 2,5 % du nombre de têtes vendues, dans un contexte de légère baisse du prix. Les importations se sont relevées de 2 % pour se fixer à 719,1 milliards en 2007, en raison de l'accroissement des commandes de l'Administration Publique et des dépenses de sécurité. En définitive, l'excédent du commerce extérieur a enregistré un recul de 3,7 % pour se chiffrer à 1 036,2 milliards en 2007.

2. Evolution de l'offre globale

En 2007, l'offre globale a été essentiellement soutenue par le secteur secondaire et les services marchands.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel

	(En pourcentage)				
	2003	2004	2005	2006	2007 Estim.
Secteur primaire	1,3	3,0	0,7	0,2	0,4
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,6	0,4	0,7	0,3	0,5
Sylviculture	0,0	0,1	- 0,1	0,3	0,4
Industries extractives ⁸	0,7	2,5	0,0	- 0,3	- 0,5
Secteur secondaire	0,5	1,3	1,0	0,8	2,3
Industries manufacturières	0,4	0,5	0,4	0,1	0,3
Bâtiments et travaux publics	0,1	0,4	0,2	0,5	0,4
Autres	0,1	0,5	0,4	0,2	1,6
Secteur tertiaire	2,5	2,3	1,9	1,7	2,2
Services marchands	2,1	1,9	1,5	1,3	1,6
Services non marchands	0,4	0,4	0,3	0,4	0,6
PIB aux coûts des facteurs	4,3	6,7	3,6	2,8	4,9
Droits et taxes à l'importation	- 0,1	- 0,1	0,2	0,3	- 0,4
PIB aux prix constants du marché de 1992	4,2	6,6	3,7	3,1	4,5
Secteur pétrolier ⁹	0,8	2,7	0,2	- 0,2	0,6
Secteur non pétrolier	3,4	3,9	3,5	3,3	3,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

La contribution des secteurs à la croissance économique par pays se présente ainsi qu'il suit :

Au Cameroun, la croissance du PIB en termes réels s'est accrue, passant de 3,2 % en 2006 à 3,8 % en 2007, en rapport avec une nette progression des secteurs tertiaire et secondaire.

L'agriculture vivrière a apporté 0,6 point à la croissance en 2007 grâce au développement du commerce transfrontalier et aux appuis multiformes apportés aux paysans par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) à travers les groupes d'initiative commune (GIC) auxquels ils sont affiliés. Par ailleurs, les travaux d'aménage-

ment de l'espace rural dans les zones cotonnières des provinces septentrionales par la Société de Développement du Coton (SODECOTON) ont permis de sédentariser les paysans découragés par la chute des cours du coton, facilitant ainsi leur reconversion dans les cultures de mil, de maïs, de sorgho et d'oignon. Toutefois, l'enclavement de certaines zones de production dans les provinces du centre, du nord-ouest et de l'est a continué à freiner l'engouement des cultivateurs, entraînant par ailleurs d'importantes pertes après récolte. Au total, la production agricole s'est accrue de 4,8 % durant la campagne 2007-2008 avec des récoltes de 2 420 000 tonnes pour le manioc, 1 503 200 tonnes pour la banane plantain, 1 264 800 tonnes pour le

⁸ Les industries extractives comprennent le pétrole brut et le secteur minier (diamants, manganèse, or, etc.).

⁹ Le secteur pétrolier est composé du pétrole brut, du pétrole raffiné et du méthanol.

macabo-taro, 1 123 600 tonnes pour le maïs et 577 100 pour le mil-sorgho.

La contribution à la croissance de l'agriculture industrielle d'exportation a été marginale (0,1 point), compte tenu de la baisse de 37 % des cultures de coton, de 5 % de celles de cacao, et de 9,2 % de celles de banane, se situant respectivement à 170 000, 186 500 et 232 900 tonnes, sous l'effet de la mauvaise pluviosité et de la démotivation des planteurs. De même, la production du caoutchouc naturel a régressé de - 12,2 %, pour revenir à 56 100 tonnes en 2007, tandis que celle du café a quasiment stagné avec un niveau de 62 600 tonnes.

L'apport de la filière élevage, production animale et pêche a été de 0,1 point, du fait essentiellement des efforts faits par les éleveurs de volaille pour relancer les fermes après les ravages de l'épidémie de grippe aviaire qui avait causé d'importantes pertes à la filière. Le cheptel composé de bovins, caprins, ovins et porcins, a enregistré un croît naturel de 3 % pour se fixer à 10 140 000 têtes, tandis que la volaille a progressé de 2,6 %, pour s'établir à 10 635 400 unités.

La sylviculture a participé à la croissance à hauteur de 0,1 point, en rapport avec la reprise des attributions de titres d'exploitation aux opérateurs dont les plans de gestion ont été approuvés. En conséquence, la production de grumes s'est accrue de 6,1 % pour s'établir à 2,7 millions de m³ en 2007, grâce à l'accroissement du nombre d'essences dites « promotion » susceptibles d'être exportées sous forme de grumes. Les exportations de bois débités se sont également accrues de 22,6 % pour se fixer à 830 400 m³.

La contribution de la filière des hydrocarbures à la croissance est redevenue négative en 2007 (- 0,3 point) après un apport de 0,5 point en 2006. Cette mauvaise performance dans un contexte caractérisé par la flambée des cours mon-

diaux de pétrole brut s'explique par une baisse de la production de 3,8 % à 30,7 millions de barils en 2007 contre 31,9 millions en 2006.

Les industries manufacturières ont soutenu la croissance à hauteur de 0,2 point. Cette performance est essentiellement attribuable aux grandes entreprises produisant des biens et services stratégiques tels que le ciment, l'eau et l'électricité qui ont entrepris des investissements d'urgence pour faire face à l'insuffisance de l'offre. De même, la production s'est accrue dans les industries brassicoles et de l'aluminium. En revanche, l'activité a régressé dans certaines industries alimentaires comme celles de production de sucre, de masse de cacao et d'huile de coton. L'apport de la branche électricité, gaz et eau est resté nul en 2007, comme en 2006, malgré les efforts d'amélioration de l'offre entrepris par les opérateurs de ces secteurs.

Le concours du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) à la croissance s'est maintenu à 0,1 point comme en 2006, soutenu par l'accroissement des dépenses d'infrastructures publiques et des constructions des immeubles commerciaux.

Dans le secteur tertiaire, la branche des transports et des communications a contribué pour 0,6 point à la croissance, compte tenu de l'expansion continue de la téléphonie mobile et du développement des transports routiers entre les principaux centres urbains. Les filières du commerce, des hôtels et de la restauration ont apporté 0,7 point à la croissance, en relation avec l'accroissement sensible des services dans la branche hôtellerie.

En **République Centrafricaine**, le retrait de la croissance économique en 2007, par rapport à 2006, s'explique par le repli de la contribution du secteur primaire, notamment de la sylviculture, et ce, en dépit des bonnes performances enre-

gistrées dans les autres branches d'activité. Le taux de croissance en termes réels s'est ainsi replié de 4,3 % en 2006 à 3,8 % en 2007.

L'agriculture vivrière a contribué à la croissance à concurrence de 1,7 point, en liaison avec le rétablissement progressif de la sécurité dans les zones de production agricole et la poursuite de la fourniture, par les Autorités, de semences vivrières et autres intrants agricoles aux producteurs. Au cours de la campagne 2006/2007, les productions vivrière et maraîchère ont progressé de 2,8 % pour se chiffrer à 1 070 400 tonnes, dont 595 000 tonnes de manioc, 157 900 tonnes d'arachides et 141 100 tonnes de maïs.

La participation des cultures de rente à la croissance s'est stabilisée à 0,1 point, et ce, en dépit de l'embellie observée dans la filière café. En effet, la hausse des cours mondiaux et des conditions de production très favorables a permis d'accroître de 78,8 % la production de café qui est estimée à 7 300 tonnes au cours de la campagne 2006-2007. A l'inverse, la production de coton graine a enregistré une régression de 38,5 % pour se fixer à 2 274 tonnes.

L'apport de l'élevage à la croissance a été de 0,4 point, sous l'effet de la reconstitution progressive des troupeaux par les éleveurs, la réhabilitation de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Elevage (ANDE) ainsi que les appuis financier et technique en faveur des opérateurs de la filière dont la mise en œuvre avait été retardée en 2006. Au total, le cheptel a connu un croît naturel de 6,4 % pour s'élever à 14,3 millions de têtes.

La contribution de la sylviculture à la croissance s'est nettement repliée, avec une participation négative de - 0,8 point contre + 1,8 point en 2006, attribuable à la baisse de la production globale de bois qui est revenue de 710 000 m³ en 2006 à 630 900 m³ en 2007.

Dans le secteur secondaire, la participation des industries extractives à la croissance a été nulle : la légère hausse de la production de diamants (417 700 carats en 2007, contre 415 500 carats en 2006) ayant été compensée par la baisse de la production de l'or (de 15 kg en 2006 à 12,5 kg en 2007). L'amélioration de la production de diamants est imputable à la reprise des activités des bureaux d'achat dans les régions Nord-Est (Bria et Sam-Ouandjia), à l'attribution de nouveaux permis d'exploitation, à l'appui à la production artisanale et à la révision de la mercuriale du diamant.

Les industries manufacturières ont soutenu la croissance à hauteur de 0,6 point, en ligne avec i) l'augmentation de la production industrielle soutenue par le dynamisme de la consommation des ménages en milieu urbain, en liaison avec le règlement régulier des salaires dans la Fonction Publique, ii) le renouvellement des matériels et la modernisation des unités de production et, iii) le dénouement du différent qui opposait la société HUSACA au Programme Alimentaire Mondial (PAM), qui a stimulé la production de la farine de maïs.

Le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) a favorisé la croissance à concurrence de 0,2 point, en liaison essentiellement avec le démarrage de grands travaux de l'Etat. L'apport de la branche de l'énergie et de l'eau à la croissance est demeuré marginal, comme précédemment, en rapport avec les difficultés financières rencontrées par la Société d'Energie de Centrafrique (ENERCA) et la Société des Eaux de Centrafrique (SODECA) dans la réalisation des travaux de réhabilitation et de densification de leurs réseaux.

Dans le secteur tertiaire, le concours à la croissance des filières du commerce, des transports et des télécommunications a été forte avec 1,7 point contre 0,3 point en 2006, en raison de la couverture des villes de province par les trois premiers

opérateurs de téléphonie mobile (TELECEL, NATIONLINK et ACELL) ainsi que la desserte du pays par de nouvelles compagnies aériennes internationales. En outre, les activités de transport ont été stimulées par la reprise des activités agricoles, notamment au niveau de la filière café ainsi que par la progression des productions industrielle, minière et sylvicole. Par ailleurs, il y a lieu de relever que le sous-secteur de la téléphonie mobile a été marqué par l'installation, au cours du quatrième trimestre, d'un nouvel opérateur (ORANGE CENTRAFRIQUE). Au niveau de la branche des services non marchands, son apport a été de 0,1 point contre une contribution négative en 2006 (- 0,5 point), en relation avec les efforts de versements plus réguliers des salaires des agents de l'Etat.

Au **Congo**, le repli de l'activité économique en 2007 procède principalement de la baisse de la production pétrolière partiellement compensée par la vigueur des activités dans le secteur non pétrolier tirée notamment par le regain des activités des sociétés de téléphonie mobile, la poursuite des activités des branches Industries manufacturières, Electricité, Gaz et Eau, commerce, restaurants et hôtels et des grands travaux amorcés depuis 2003. Le taux de croissance en termes réels s'est situé à - 2,2 % en 2007, contre 6,7% en 2006.

Les branches de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ont obéré la croissance de 0,2 point, à cause, d'une part, de la quasi-stagnation de la production vivrière, des activités d'élevage et de pêche, et ce, en dépit de la politique décennale de relance agricole 2004-2013, et d'autre part, de la chute (- 15,6 % à 56 219 tonnes) de la production de cannes à sucre par la société Agricole de Raffinage Industriel de Sucre (SARIS CONGO) suite à une mauvaise répartition pluviométrique, d'autre part.

L'apport de la sylviculture à la croissance a été de 0,3 point, en raison d'une part de l'accroissement de la production des sociétés telles que Industries Forestières du Congo (IFO) à Ngombé et la Congolaise Industrielle du Bois (CIB) à Pokola, toutes deux installées dans la Sangha, et la firme TAMAN installée dans les départements du Niari, de la Lekoumou et du Kouilou¹⁰ et d'autre part, du redémarrage des activités de la société SIFCO qui a repris les actifs de l'ancienne société SOCALYB. Ainsi, la production de grumes a augmenté de 10 % pour se situer à 1 650 000 m³ en 2007. S'agissant des rondins d'eucalyptus, les activités de la nouvelle société Eucalyptus Fibre Congo (EFC) au cours de l'année 2007, ont été consacrées à la reprise intensive de l'exploitation des massifs forestiers dans la perspective de l'entrée en activité de l'usine de copeaux en 2008. La production des rondins pour l'année est estimée à 186 200 tonnes en hausse de 42,6 % par rapport à l'année précédente.

La contribution des industries extractives à la croissance a enregistré un recul de 5,8 % points suite à la baisse de la production pétrolière enregistrée après l'accident intervenu le 10 mai 2007 sur la plate forme N'kossa, aux contre performances enregistrées par la société ENI sur le champ Mboudi, et au repli des rendements de la quasi-totalité des champs matures en dépit des investissements réalisés dans le but de stabiliser la production. Au total, la production de pétrole brut s'est repliée de 17,3 % pour atteindre 11 millions de tonnes en 2007.

Les industries manufacturières ont apporté un concours positif de 0,5 point à la croissance attribuable i) au renforcement des capacités de production des unités industrielles, notamment celles des sociétés Brasseries du Congo (BRASCO) et Plastiques du Congo (PLASCO) ; ii) à la consolidation des

¹⁰ La société TAMAN dispose d'une usine à Hinda (département du Kouilou)

activités des sociétés de fabrication d'eau minérale RAGEC et NG Entreprise ; iii) à l'augmentation de la production de gaz industriel par la Société Congolaise de Gaz Industriel (SCGI) ; iv) aux performances des industries de transformation du bois, du fait de la hausse de 9,8 % des bois semi œuvrés en 2007 et v) à l'approvisionnement plus régulier des usines en carburants par les sociétés de distribution de produits pétroliers, en dépit du relèvement des prix à la pompe. Néanmoins, la fourniture irrégulière de l'électricité par la Société Nationale d'Electricité (SNE) et les difficultés de trafic sur le Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) ont limité le potentiel de croissance du secteur manufacturier.

La contribution des Bâtiments et Travaux Publics à la croissance s'est élevée à 0,2 point, en adéquation avec le rythme de progression des investissements publics, en particulier la poursuite des travaux relatifs aux infrastructures routières, la construction d'ouvrages d'art et l'édification de bâtiments administratifs dans le cadre de la municipalisation accélérée. Les investissements ont également concerné les travaux dans la ville d'Owan-do dans le cadre de la célébration du 47^e anniversaire de l'Indépendance.

Dans le secteur tertiaire, la branche des transports et des télécommunications a fourni 0,4 point à la croissance, sous l'effet de l'accroissement des capacités du Port autonome de Pointe-Noire, de la modernisation des aéroports de Dolisie et Impfondo, de la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et d'amélioration des Conditions de Vie des populations (PURICV) et de l'extension des réseaux des sociétés de téléphonie mobile, CELTEL et MTN. La filière commerce, restaurants et hôtels a apporté 0,6 point à la croissance en liaison notamment avec la consolidation des revenus des ménages et le

dynamisme des activités hôtelières.

Au **Gabon**, le taux de croissance s'est établi à 5,4 % en 2007, contre 1,3 % en 2006, compte tenu de la reprise de la production pétrolière et de la vigueur du secteur non pétrolier.

Dans le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage et la pêche ont contribué positivement à la croissance à raison de 0,2 point, grâce au démarrage du Projet d'appui au Développement de l'Elevage au Gabon (PADEG), soutenu par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD), qui a permis un accroissement de l'approvisionnement des marchés locaux en produits vivriers. Par ailleurs, les activités hévéicoles se sont redressées, en relation avec la poursuite par SIAT Gabon des actions de promotion et de vulgarisation de la culture du palmier à huile et de l'hévéa auprès des populations rurales notamment en relevant le prix d'achat du caoutchouc aux planteurs. Ainsi, la production de caoutchouc a enregistré un accroissement de 43 % pour se fixer à 50 000 tonnes.

La filière de la sylviculture et de l'industrie du bois a participé à la croissance à hauteur de 0,1 point, du fait d'une légère progression des exportations. En somme, les exportations d'Okoumé ont enregistré une hausse de 2 % pour s'établir à 879 000 m³, et dans le même temps, les exportations de bois divers sont passées de 906 224 m³ en 2006 à 952 000 m³ soit une augmentation de 5,1 %. Globalement, les exportations de grumes ont augmenté de 5,6 % pour se fixer à 1,9 million de m³.

Les industries extractives ont contribué pour 0,5 point à la croissance, grâce à la bonne tenue de la production pétrolière et de celle du manganèse. Ainsi, la production de pétrole brut a augmenté de

1,9 % pour ressortir à 12,1 millions de tonnes du fait de la mise en production des puits Avouna I et II par VAALCO, du champ Oba PERENCO, et du puit Toucan 25 par SHELL, ainsi que des travaux d'optimisation et de remise à niveau des installations techniques (work-over) entrepris par certaines sociétés sur des puits marginaux. De même, les extractions de manganèse ont progressé de 13 % pour s'élever à 3,3 millions de tonnes en 2007, en liaison avec la modernisation de la tour de chargement et son automatisation, ainsi que l'amélioration des conditions d'évacuation du minerai par la COMILOG, filiale du Groupe ERAMET.

Dans le secteur secondaire, les industries manufacturières ont contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point, en rapport avec la bonne tenue de l'industrie brassicole et de l'énergie.

L'apport des bâtiments et travaux publics (BTP) a été de 0,2 point, en raison de l'exécution des travaux de i) la route Moanda-Bakoumba ; ii) la réhabilitation de la route Ntoum-Cocobeach ; iii) l'aménagement du tronçon Mamiengue-Fougamou et la remise à niveau de la route Pont Octra-Port d'Owendo ; iv) l'extension de l'Hôpital d'Instruction des Armées de Libreville ; et v) de la poursuite de la construction d'édifices publics tels que la cité de l'information.

Le soutien du commerce à la croissance a été de 0,5 point, sous l'effet du dynamisme du secteur non pétrolier. Le secteur des transports et des télécommunications a fourni 0,6 point à la croissance, grâce aux bonnes performances de la téléphonie mobile et au redressement du transport aérien impulsé par les performances du trafic des voyageurs sur le réseau domestique et la bonne tenue du fret international. Le concours des autres services marchands a été de 1,3 point, du fait essentiellement de la relance des travaux de recherche et d'exploration dans le secteur pétrolier.

En Guinée Equatoriale, la croissance du PIB réel s'est accélérée, s'établissant à 23,2 % en 2007, contre 5,3 % en 2006, en rapport avec une expansion de la production de pétrole et de méthanol, la poursuite des grands travaux de l'Etat et la bonne tenue du secteur tertiaire.

L'agriculture de subsistance n'a contribué à la croissance qu'à hauteur de 0,1 point, à cause de la persistance des obstacles structurels au développement des activités agricoles, notamment l'insuffisance de l'encadrement, de soutien matériel et financier aux paysans et des infrastructures routières appropriées.

Quant aux cultures d'exportation, leur apport à la croissance a été marginal, malgré l'intensification du soutien des Autorités aux paysans et la revalorisation des prix aux producteurs au cours de la campagne précédente. La récolte de cacao a progressé de 18,1 % durant la campagne 2006-2007 pour s'élever à 3 500 tonnes.

La contribution du secteur sylvicole a été de 0,2 point en relation avec le renforcement des contrôles pratiqués par le Ministère de l'Agriculture et de Forêt dans le cadre de l'application de la loi forestière. La production de grumes a augmenté de 18,8 % pour s'établir à 608 100 m³ en 2007. De même, la production de bois débités s'est accrue de 30,7 % pour se situer à 66 900 m³ contre 51 200 m³ en 2006, grâce au renforcement des capacités de production des usines de transformation.

La filière des hydrocarbures a contribué à la croissance à hauteur de 1,2 point, sous l'effet de la hausse de la production brut, qui s'est établie à 17,5 millions de tonnes contre 17,1 millions de tonnes en 2006, soit une hausse d'environ 2,2 %.

Le secteur du méthanol et des autres gaz a encouragé la croissance à concurrence de 17 points, sous l'effet du renfor-

cement des capacités de production de l'usine de Punta Europa. Les exportations de gaz (méthanol, Gaz de Pétrole Liquéfié, butane, propane) ont doublé, passant de 1 644 400 tonnes en 2006 à 3 339 800 tonnes en 2007.

Les bâtiments et travaux publics (BTP) ont participé à la croissance à hauteur de 3,4 points, sous l'influence de l'augmentation des ressources budgétaires allouées à la construction des infrastructures publiques, notamment dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement public et des fêtes tournantes de l'Indépendance du 3 août. Cette performance a été également rendue possible grâce à la poursuite de l'aménagement des logements sociaux à Bata et Malabo, au boom des constructions individuelles et à l'édification de complexes hôteliers.

Dans le secteur tertiaire, malgré la vigueur de la demande intérieure, l'accroissement du nombre de complexes hôteliers et le maintien d'un flux continu d'hommes d'affaires, le concours de la branche du commerce, des restaurants et des hôtels à la croissance n'a été que de 0,1 point. La contribution des transports et des télécommunications est demeurée marginale, nonobstant le dynamisme de la société Guinéa Ecuatorial de Telecomunicaciones (GETESA) dans le cadre du développement des télécommunications en général et de la téléphonie mobile en particulier, avec la signature d'un accord de partenariat avec le groupe ORANGE. De leur côté, les services financiers et immobiliers ont contribué à la croissance à hauteur de 0,3 point, en liaison avec l'expansion économique du pays.

Au **Tchad**, le redémarrage de l'activité économique en 2007 a été marqué par une nette baisse de la production pétrolière et une bonne tenue de l'activité hors pétrole. Le taux de croissance en termes réels a ainsi progressé de - 0,5 % en 2006 à + 0,6 % un an plus tard.

Dans le secteur primaire, la branche de l'agriculture vivrière a obéré la croissance de 0,6 point compte tenu des déplacements des populations vers l'intérieur du pays consécutivement aux conflits armés et aux affrontements intercommunautaires dans les régions du Borkou Ennedi Tibesti, du Ouaddaï, du Salamat et du Wadi-Fira. Ainsi, les productions céréalières (pénicillaire/mil, sorgho, berbéré, maïs et riz paddy) se sont repliées de 9,4 %. Par ailleurs, on note une hausse de la production d'arachides (+ 10,6 % à 464 300 tonnes) et une baisse de celle du manioc (- 46,9 % à 249 600 tonnes).

L'apport des cultures de rente à la croissance a été négative de 0,3 point, en liaison avec la baisse de la production de coton graine. En effet, la production de coton-graine s'est repliée de 5,6 % à 92 600 tonnes. Cette contre-performance est liée à la mise en place tardive des crédits de productivité et les détournements des engrains vers d'autres cultures. En revanche, l'activité sucrière a connu une hausse de 4,6 % pour se situer à 335 600 de tonnes, stimulée par les investissements de productivité réalisés par la Compagnie Sucrière du Tchad.

L'élevage a participé à la croissance pour 0,3 point, en raison de pâturages abondants, d'une meilleure disponibilité en eau pour abreuver le cheptel et d'une couverture zoo-sanitaire satisfaisante. Au total, le cheptel (bovins, ovins, caprins, camelins et asins), sur la base du coût naturel de 2,4 %, est évalué à 18,1 millions de têtes en 2007.

Le secteur pétrolier a grevé la croissance à hauteur de 1,7 point, suite aux difficultés techniques qui ont occasionné de nombreux arrêts de production. Ainsi, la production a diminué de 7,5 % pour se situer à 7,3 millions de tonnes en 2007.

Dans le domaine de la transformation du coton fibre, l'activité d'égrenage a pesé sur la croissance à concurrence de 0,3 point, en relation avec les difficultés

d'acheminement du coton graine vers les usines. Le concours des autres industries manufacturières a été de 0,1 point, en liaison avec les performances de la Compagnie Sucrière du Tchad (CST), des Brasseries du Tchad (BDT) et la Manufacture des Cigarettes du Tchad (MCT).

L'apport des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) à la croissance s'est élevé à 0,1 point, en raison de la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des édifices publics et des infrastructures routières.

Dans le secteur tertiaire, la contribution de la branche transport et télécommunications a été nulle en dépit des performances du transport aérien. Le commerce a participé pour 0,8 point à la croissance, bénéficiant des effets induits du niveau d'activité du secteur non pétrolier et de la forte demande de l'administration publique.

3. Répartition du revenu total de la CEMAC entre les Etats membres

En valeur nominale, le revenu national de chaque Etat membre de la CEMAC a évolué comme suit :

Le PIB du Cameroun aux prix courants du marché s'est accru de 5,1 % pour s'élever à 9 870,5 milliards, représentant 34,7 % du revenu total de la

Communauté en 2007, contre 34,7 % en 2006.

Le PIB de la République Centrafricaine en francs courants a progressé de 5,3 % pour atteindre 859,7 milliards en 2007, soit 3 % du revenu total de la Communauté, comme en 2006.

Le PIB du Congo en francs courants s'est replié de 6 % pour se situer à 3 662,3 milliards, entrant pour 12,9 % dans le revenu total de la Communauté en 2007, contre 14,4 % en 2006.

Le PIB du Gabon en francs courants s'est rehaussé de 9,1 % pour se chiffrer à 5 602,1 milliards et correspondre à 19,7 % du revenu total de la Communauté en 2007, contre 19 % en 2006.

Le PIB de la Guinée Equatoriale en francs courants s'est consolidé de 15,1 % pour s'inscrire à 5 129,7 milliards, représentant 18,1 % du revenu total de la Communauté en 2006, contre 16,5 % en 2006.

Le PIB du Tchad en francs courants s'est replié de 1,9 % pour se situer à 3 293,5 milliards et entrant pour 11,6 % dans le revenu total de la Communauté en 2007, contre 12,4 % en 2006.

Enfin, la part relative du secteur pétrolier dans le revenu total de la Sous-région a été de 42,2 % en 2007, contre 43,2 % en 2006.

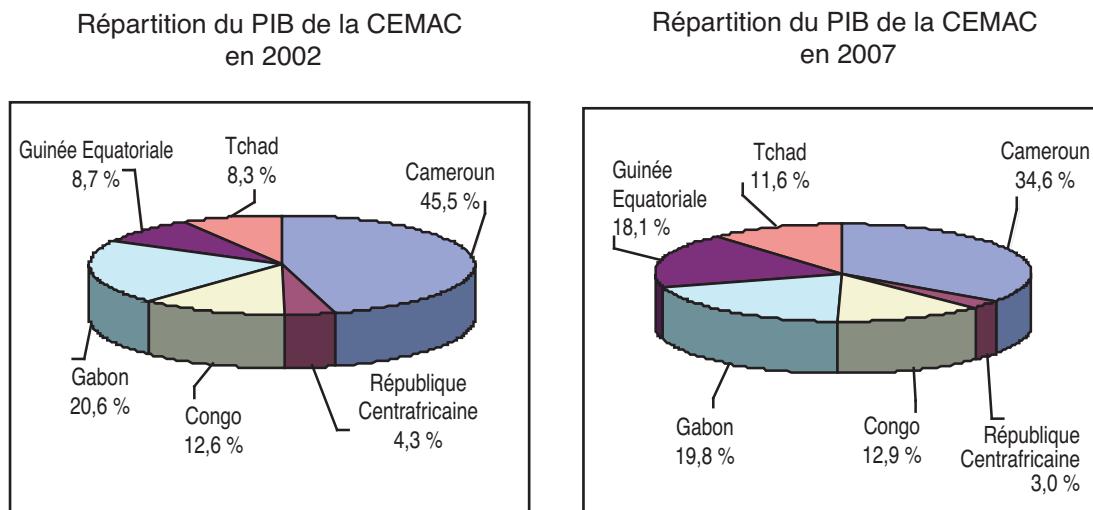
Tableau 5 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché

(En milliards de FCFA)

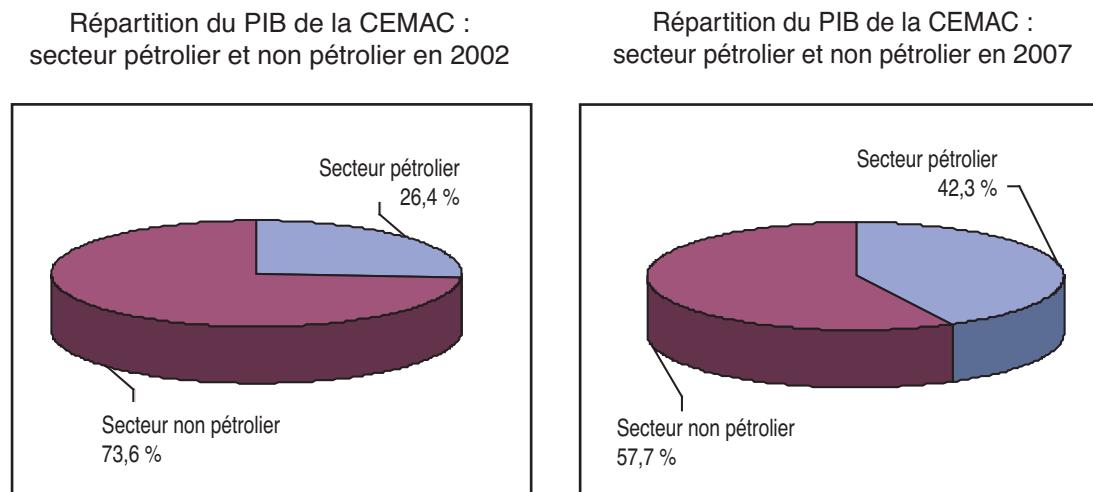
	2003	2004	2005	2006	2007
PIB AUX PRIX COURANTS					
Cameroun	7917,0	8333,9	8749,6	9387,2	9870,5
République Centrafricaine	678,2	688,6	750,0	816,8	859,7
Congo	2077,6	2315,1	3161,1	3895,4	3662,3
Gabon	3587,8	3870,4	4657,3	5133,6	5602,1
Guinée Equatoriale	1600,4	2522,3	3800,7	4457,9	5129,7
Tchad	1581,8	1732,3	3100,7	3358,7	3293,5
CEMAC	17442,7	19462,5	24219,4	27049,5	28417,4
(Part relative en pourcentage)					
Cameroun	45,4	42,8	36,1	34,7	34,7
République Centrafricaine	3,9	3,5	3,1	3,0	3,0
Congo	11,9	11,9	13,1	14,4	12,9
Gabon	20,6	19,9	19,2	19,0	19,7
Guinée Equatoriale	9,2	13,0	15,7	16,5	18,1
Tchad	9,1	8,9	12,8	12,4	11,6
CEMAC	100	100	100	100	100

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2002 et 2007



Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2002 et 2007



Encadré n° 2 : « Forum sur la Diversification et la Promotion de l'Investissement non pétrolier en vue d'une Croissance forte et durable dans la CEMAC »

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale a organisé du 1^{er} au 03 octobre 2007 à Libreville un Forum sur « la Diversification et la Promotion de l'Investissement non Pétrolier en vue d'une Croissance forte et durable dans la CEMAC ». Les travaux ont été ouverts par Monsieur Paul TOUNGUI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation du Gabon.

La présidence générale des travaux a été assurée par Monsieur Philibert ANDZEMBE, Gouverneur de la BEAC.

Les débats ont porté principalement sur les six principaux thèmes suivants :

- Diversification des bases de production et Croissance économique ;
- Marchés, Ouverture et Compétitivité Extérieure ;
- Intégration, Infrastructures publique et Aménagement du territoire ;
- Formation, Recherche et Innovation ;
- Gouvernance et Climat des Affaires ;
- Mobilisation des ressources financières.

Ce Forum a été l'occasion d'organiser un large échange de vues entre tous les acteurs de la Sous-région concernés par la question (Etats membres, Institutions communautaires, Secteur financier, Secteur privé, Société civile, Universitaires) ainsi que les partenaires au développement.

D'une manière générale, il est ressorti de ce Forum qu'en dépit de l'accroissement de leur degré d'ouverture commerciale au cours des deux dernières décennies, les économies de la CEMAC sont globalement caractérisées par un faible niveau de diversification de la base productive et des exportations d'une part, et une forte dépendance vis-à-vis de la conjoncture des marchés internationaux des matières premières à l'état brut (pétrole, bois, gaz, cacao, coton, manganèse, diamant...) d'autre part. Cette forte polarisation des activités économiques autour de quelques produits de rente accroît l'instabilité du cadre macro-économique des Etats membres et pose le problème de la consolidation des performances économiques enregistrées.

Cet état des lieux est imputable à : i) la faiblesse de la compétitivité extérieure des produits exportés ; ii) l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, etc. ; iii) la fiscalité relativement répressive et peu incitative et ; iv) le manque de moyens destinés à la recherche technologique de pointe. De plus, l'environnement des affaires peu attractive,

le très faible niveau d'industrialisation, la sinistralité élevée du secteur énergétique, l'absence d'un dispositif d'accompagnement et de renforcement de la capacité managériale des PME/PMI, ainsi que la non- effectivité dans l'ensemble de la Sous-région de la libre circulation des biens et des personnes, justifient également ce diagnostic.

En définitive, à l'issue du Forum, douze principales recommandations autour de six domaines d'action ont été formulées, en vue de relever les principaux défis qui se posent à la CEMAC et d'impulser une véritable dynamique de diversification des bases productives pour accélérer le développement économique, réduire la pauvreté et combattre le chômage.

Ces recommandations s'adressent aux six Etats membres, aux Institutions Communautaires, notamment la Commission de la CEMAC, la Banque Centrale, la BDEAC et la Cour de Justice Communautaire, ainsi qu'au Secteur privé, au Système financier et aux Partenaires au développement.

La matrice ci-après reprend dans le détail ces douze recommandations déclinées en un certain nombre d'actions à entreprendre qui seront versées dans le PER/CEMAC 2008 – 2015 en cours d'élaboration.

La séance de clôture des travaux du Forum a été présidée par Monsieur Hugues Alexandre BARRO CHAMBRIER, Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation du Gabon.

**MATRICE DES DOUZE PRINCIPALES RECOMMANDATIONS
EN VUE D'UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE, DIVERSIFIÉE ET PARTAGÉE
DANS LA CEMAC**

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
RENFORCEMENT DU CADRE MACROECONOMIQUE	1	Accélérer les réformes structurelles en opérant des choix judicieux et réalistes des secteurs et/ou des produits à diversifier.	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et intensifier les réformes macroéconomiques et structurelles ; • Organiser des Conférences Economiques Nationales pour bâtir une stratégie et des politiques de diversification ; • Intensifier les relations avec les institutions internationales. 	Etats membres Etats membres Etats membres et Institutions Internationales	
	2	Renforcer le cadre institutionnel national et régional de la surveillance multilatérale et poursuivre la rigueur au plan des politiques budgétaires et de gestion des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les moyens de la surveillance multilatérale, mettre en œuvre les programmes triennaux de convergence dans les Etats et renforcer certains critères de la surveillance multilatérale ; • Renforcer les moyens de lutte contre l'évasion fiscale et des régies financières avec l'objectif d'accroître progressivement les recettes non pétrolières ; • Elaborer des Cadres de Finances Publiques à Moyen Terme (CFMT) et des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). • Renforcer les moyens d'action de la COBAC pour un meilleur suivi du secteur de la microfinance. 	Commission de la CEMAC, BEAC et Etats membres Etats membres Etats membres COBAC	Décembre 2008 Décembre 2008
	3	Mettre en œuvre une politique monétaire active de gestion de la surliquidité et des réserves de change.	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre réversible l'outil de la programmation monétaire (absorption/injection de liquidité) ; • Mettre en place un cadre opérationnel et des instruments pour une gestion dynamique des réserves de change. 	BEAC BEAC	Décembre 2008 Juin 2008

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
CONSOLIDATION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE	4	Poursuivre la rigueur au plan des politiques budgétaires et de gestion des revenus, réduire les coûts des facteurs, en particulier l'allègement des procédures administratives, la résorption du déficit énergétique ainsi que le réaménagement du TEC, et améliorer la présentation et la qualité des produits.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un Observatoire Sous-régional de la compétitivité ; • Réduire le Tarif Extérieur Commun (TEC) ; • Réduire le déficit énergétique persistant dans la plupart des pays ; • Améliorer l'accès aux nouvelles technologies ; • Moderniser les processus de production pour accroître les gains de productivité ; • Améliorer la présentation et la qualité des produits destinés aux marchés nationaux et à l'exportation ; • Alléger les procédures administratives au niveau des Douanes, des Impôts... ; • Promouvoir des zones franches ; • Identifier et encourager les créneaux porteurs. 	Etats membres, Secteur privé et Commission de la CEMAC	

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE	5	Rendre effective la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, y compris le Passeport CEMAC et la matérialisation du projet Air CEMAC.	<ul style="list-style-type: none"> • Produire et mettre à la disposition des Citoyens de la Sous-région le passeport CEMAC ; • Former les Administrations (organisation de séminaires) des douanes et de polices des frontières sur les dispositions régissant la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux dans la sous-région ; • Mettre des guichets « Citoyens CEMAC », dans les aéroports et afficher les dispositions concernant les citoyens CEMAC en matière de libre circulation à tous les points de passage ; • D'une manière générale, transférer progressivement à la Commission de la CEMAC certains pouvoirs nationaux, tout en respectant le principe de subsidiarité ; • Accélérer la matérialisation du projet Air CEMAC qui constitue une attente forte de la Communauté. 	Commission de la CEMAC, Etats membres	Juin 2008

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE	6	Accélérer la construction et la mise en place des infrastructures de qualité, efficaces, diversifiées et cohérentes	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer la Vision CEMAC 2025 et le Programme Economique Régional 2008 – 2015 (PER/CEMAC) qui en découle, en impliquant l'expertise de la Sous-région ; • Prioriser l'aménagement du territoire communautaire comme espace unique avec des pôles de développement complémentaires ; • Parvenir à un chiffrage précis des infrastructures prioritaires à réaliser (Plan Directeur Consensuel de Transport en Afrique Centrale, Programme Pilote d'Electrification Transfrontalière...) ; • Rendre opérationnel le FODEC. 	Commission de la CEMAC, BEAC, BDEAC et Etats membres	Décembre 2008
	7	Définir une stratégie régionale de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace CEMAC dans les programmes des radios et télévisions nationales ; • Lancer une presse communautaire ; • Renforcer le site Internet de la Commission de CEMAC. 	Institutions communautaires avec un rôle moteur de la Commission de la CEMAC	

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
AMELIORATION DE LA FORMATION, RECHERCHE ET INNOVATION	8	Développer une vision CEMAC de l'enseignement technologique universitaire par la création d'une zone franche universitaire à vocation sous-régionale, en particulier la création d'une université sous-régionale des sciences et technologies.	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une politique d'implantation des Ecoles ou Instituts Technologiques Communautaires dans les différents pays en vue de massifier les formations technologiques universitaires ; • Améliorer le système de pilotage de la recherche (comment définir les priorités, comment assigner les missions aux chercheurs, comment financer la recherche technologique, comment valoriser et évaluer les résultats) ; • Elaborer des plans stratégiques de maîtrise des technologies essentielles ; • Développer le transfert de technologie en tant que discipline d'investigation ; • Structurer, soutenir et massifier les activités de Recherche et Développement (R&D) en accordant la priorité à la Recherche Technologique. 	Commission de la CEMAC, Etats membres et Universités	

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	9	Circonscrire le rôle de l'Etat, en plus de celui de régulateur, à celui de facilitateur/catalyseur et de bâtsisseur.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des guichets uniques offrant des délais réduits de création d'entreprises ; • Informatiser et moderniser les registres du commerce, en les rendant plus accessibles ; • Rendre la fiscalité plus incitative, en créant par exemple plus de zones franches opérationnelles et lutter ainsi contre l'expansion du secteur informel ; • Promouvoir les coopératives et autres associations oeuvrant dans le domaine agricole ; • Adhérer à l'Initiative de Transparency des Industries Extractives (EITI) pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ; • Accélérer la mise en place des structures au plan sous-régional (Secrétariat permanent et Comité sous-régional de suivi). 	Etats membres, Commission de la CEMAC, BEAC et Société Civile	Décembre 2008 Janvier 2008

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	10	Renforcer la sécurité juridique et judiciaire des investissements, et élaborer une charte de la bonne gouvernance des affaires.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités humaines dans les Etats, surtout en matière de droit des affaires et de négociations commerciales internationales ; Organiser les séminaires de formation des Magistrats aux enjeux de la sécurisation juridique et judiciaire des transactions ; Développer les centres d'arbitrage, comme les tribunaux de commerce ; Informier la population de la CEMAC sur le rôle et les attributions de la Cour de Justice de la CEMAC et du Parlement Communautaire, notamment par la vulgarisation de leurs textes ; Harmoniser le droit fiscal au niveau Communautaire ; Vulgariser le droit OHADA ; et Elaborer une charte de la bonne gouvernance des affaires. 	Etats membres, Cour de Justice de la CEMAC, Parlement Communautaire et Société civile	

DOMAINES D'ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF
	11	Rendre opérationnelles la BVMAC et la DSX, œuvrer pour leur unification et mener des actions de sensibilisation en vue de vulgariser la culture boursière.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le capital de la BVMAC et de la DSX ; Pérenniser les ressources des organes de régulation (COSUMAF et CMF) ; Mettre en place un cadre réglementaire unique du marché financier sous-régional, poursuivre les actions de vulgarisation de la culture boursière dans les Etats. 	Etats membres, BVMAC, DSX, COSUMAF, CMF/Cameroun,	Décembre 2008
MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES POUR LE DEVELOPPEMENT	12	Renforcer le capital de la BDEAC pour accroître ses moyens d'intervention, diversifier les instruments et les modes de financement des économies et réduire le coût du crédit.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les ressources de la BDEAC par une augmentation des parts des Etats et la recherche d'autres partenaires extérieurs ; Accélérer la mise en œuvre du Projet d'émission des titres publics à souscription libre, en prévision de l'abandon du financement monétaire des déficits publics ; Développer la création des sociétés de capital-risque ; Renforcer les structures d'accompagnement et les fonds de garantie pour les PME/PMI ; Mettre en place les centrales de bilans et encourager le recours aux agences de notation ; Réformer certaines normes prudentielles au niveau des banques et des compagnies d'assurance en vue de favoriser les financements à long terme ; Adapter certaines dispositions de la réglementation des changes pour tenir compte du développement des marchés financiers. 	Etats membres, Secteur financier, Secteur privé, Partenaires au développement COBAC	Décembre 2008

C. EMPLOI - SALAIRES - PRIX

L'année 2007 a été marquée par une augmentation de près de 5 % des effectifs des Administrations Publiques des pays de la CEMAC, en liaison avec les recrutements opérés dans les secteurs prioritaires. Dans le secteur privé, les embauches se sont poursuivies à la faveur de la bonne tenue, au plan global, de l'activité économique. Ainsi, des créations d'emplois ont été observées dans les filières agro-industrielles, sylvicoles, commerciales et des bâtiments et travaux publics. En conséquence, la masse salariale des Administrations Centrales de la Communauté s'est accrue de 10 %. Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont allégées dans la Sous-région, du fait d'un bon comportement de l'offre de produits céréaliers et vivriers.

1. Evolution de l'emploi

Au **Cameroun**, l'effectif de l'Administration Publique a progressé de 7,2 % en 2007 pour se situer à 179 100 agents, du fait de la poursuite des recrutements dans les secteurs prioritaires de l'éducation de base, de l'enseignement secondaire et de la santé, et financés sur les fonds issus de l'initiative PPTE. Dans le secteur privé, le niveau de l'emploi s'est accru avec la reprise des activités industrielles et l'expansion dans les services.

En **République Centrafricaine**, l'effectif de la Fonction Publique a baissé, revenant de 24 278 agents en 2006 à 23 007 agents en 2007 (soit - 5,2 %). Cette contraction est imputable au gel des recrutements et à l'assainissement du fichier de la solde. Dans les secteurs commercial et de services, des créations d'emplois ont été réalisées pour répondre notamment à la reprise dans la téléphonie mobile et aux travaux de recherche dans l'industrie minière.

Au **Congo**, l'effectif des agents de l'Etat s'est accru de 2,1 % pour s'établir

à 62 423 agents en 2007, en liaison avec les recrutements effectués dans les secteurs prioritaires de la santé, de l'enseignement et des infrastructures de base. Dans le secteur privé, les créations d'emplois ont été enregistrées dans les branches de la sylviculture, des industries manufacturières, des télécommunications, ainsi que du commerce et des services. En particulier, dans la transformation du bois, la hausse de la main d'œuvre a permis aux entreprises de faire face à l'objectif du Gouvernement d'augmenter le taux de transformation.

Au **Gabon**, l'effectif de la Fonction publique a augmenté pour se fixer à 51 823 agents en 2007 contre 49 307 agents en 2006. Cet accroissement de 5,1 % est lié à la reprise des recrutements dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale ainsi qu'à l'entrée en vigueur depuis 2006 du nouveau Statut de la Fonction Publique qui fixe l'âge de la retraite à 60 ans au lieu de 55 ans pour certains personnels. Les effectifs du secteur privé moderne ont également progressé en liaison avec la bonne orientation de l'économie hors pétrole en général, et en particulier, dans l'agro-industrie où SIAT Gabon a dû importer de la main-d'œuvre pour ses plantations, dans les transports et les télécommunications à la faveur du lancement des activités de Gabon AIRLINES et de l'ouverture par CELTEL de nouvelles agences à Libreville et à l'intérieur du pays.

En **Guinée Equatoriale**, l'effectif des agents de l'Etat a progressé de 13 % pour se situer autour de 10 193 agents, grâce à la poursuite des recrutements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la défense. Dans le secteur privé, les créations d'emplois se sont quelque peu tassées du fait de la déclération de l'activité économique observée dans le secteur hors pétrole.

Au **Tchad**, à fin décembre 2007, l'effectif de la Fonction Publique a augmenté de 4,7 % pour s'établir à 81 616 agents en raison des recrutements effectués dans les Ministères de la Défense Nationale, de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Famille. En revanche, dans le secteur privé, l'emploi salarié a été influencé par la poursuite du repli des activités dans le secteur pétrolier.

2. Evolution des salaires et des revenus

Au **Cameroun**, les traitements et salaires de la Fonction Publique ont progressé de 5,6 % en 2007 pour se situer à 442,1 milliards de francs, en relation notamment avec la prise en charge des instituteurs vacataires nouvellement intégrés à la Fonction Publique et l'assainissement du fichier de la solde. Les revenus du secteur privé se sont également accrus du fait d'importants paiements de l'Etat au titre de la dette publique intérieure et de l'amélioration des revenus des paysans dans les zones rurales, en liaison avec la bonne tenue des prix des produits vivriers sur les marchés intérieur et sous-régional, conjuguée à l'affermissement des cours internationaux de la plupart des produits de rente qui a atténué en partie l'impact défavorable de la diminution des tonnages produits.

En **République Centrafricaine**, la masse salariale des agents de l'Etat, a diminué de 2,5 % pour se situer à 36,3 milliards en 2007, en liaison avec le gel des recrutements dans la Fonction Publique et l'assainissement du fichier de la solde. En effet, les mesures de contrôles sur les diplômes ont notamment permis d'aboutir à la découverte de nombreux faux diplômes. Dans le secteur privé, l'orientation optimiste de l'économie a permis de redynamiser le pouvoir d'achat des ménages. En effet, la bonne tenue des activités concernant le tabac, le café et le diamant ainsi que la poursuite des opérations de recherche

minière a soutenu les revenus des ménages tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Au **Congo**, les traitements et salaires de la Fonction Publique ont progressé de 5,1 % pour s'établir à 141,9 milliards, en relation avec les recrutements effectués dans les secteurs sociaux. Par ailleurs, le règlement de quatre mois d'arriérés de salaires des employés de l'Administration Publique et les paiements au titre de la dette commerciale ont permis de consolider les revenus des ménages. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat des ménages s'est apprécié à la faveur des créations d'emplois dans les filières sylvicole, des télécommunications et des services marchands.

Au **Gabon**, la masse salariale de l'Administration Centrale s'est accrue de 19,6 % pour se situer à 301,8 milliards en 2007, conséutivement à la prise en compte des mesures nouvelles portant sur les indemnités allouées à certains corps de métiers (personnels de l'éducation et de la Cour constitutionnelle) et de l'effet en année pleine de l'augmentation du SMIG intervenue en 2006. L'amélioration des revenus dans le secteur privé est notamment attribuable à la croissance dans la sylviculture ainsi que dans les transports et télécommunications. En milieu rural, les revenus ont été soutenus par l'augmentation du prix d'achat du kilogramme de café et de cacao (respectivement à 450 et 650 francs CFA, contre 400 et 500 francs CFA auparavant), ainsi que par la revalorisation, par SIAT Gabon, du prix d'achat du caoutchouc aux planteurs villageois d'hévéa (de 200 à 300 francs le kilogramme). Par ailleurs, les revenus des ménages ont également été favorisés par les emplois créés dans le cadre de la poursuite du projet des parcs nationaux et la réhabilitation par la CAISTAB de vieilles plantations de café et cacao dans le Woleu-Ntem (200 hectares), l'Ogooué Lolo (250 hectares) et le Haut Ogooué (200 hectares).

En Guinée Equatoriale, les traitements et salaires de la Fonction Publique ont progressé de 29,2 % pour se fixer à 52,5 milliards, en relation avec les recrutements opérés au cours de l'année dans l'éducation, la santé et la défense ainsi qu'aux glissements catégoriels. Le salaire minimum est fixé à 90 000 FCFA par mois pour tous les secteurs d'activité économique. Dans le secteur privé, les revenus ont été stimulés par le dynamisme du marché de l'emploi en milieu urbain, conséquence de l'expansion de l'activité dans les secteurs de la construction et des services.

Au Tchad, les dépenses de personnel de l'Administration Publique ont augmenté de 6,7 % pour s'élever à 94,9 milliards, en relation avec les recrutements opérés dans le domaine de la défense et la mise en œuvre de la mesure visant à revaloriser la rémunération des agents de l'Etat en service dans les régions du Bornou, Ennedi et Tibesti (BET). En milieu rural, la hausse des revenus a été encouragée par la conjoncture dans la branche cotonnière et du BTP. A ces éléments vient s'ajouter la hausse de 10 % (à 28 000 francs) du SMIG intervenue un an auparavant.

3. Evolution des prix

Au terme de l'année 2007, l'évolution du niveau général des prix dans la CEMAC s'est caractérisée par une décélération des tensions inflationnistes. En effet, sur la base des statistiques fournies par les Administrations nationales chargées du suivi de l'évolution des prix à la consommation des ménages, d'une part, et des estimations réalisées par les Services de la Banque, d'autre part, le taux d'inflation de la CEMAC, mesuré par la variation de la moyenne annuelle¹¹ de l'in-

dice des prix à la consommation des ménages, s'est situé à 1,6 % au 31 décembre 2007, contre 5,2 % au 31 décembre 2006. En glissement annuel, le taux d'inflation de la Sous-région est revenu de 4,6 %, à fin décembre 2006, à 2,7 % à fin décembre 2007.

Ce relâchement des pressions sur les prix qui est observé dans la plupart des Etats membres de la CEMAC, résulte principalement de i) l'abondance de l'offre de produits céréaliers, vivriers et maraîchers au Tchad, au Cameroun, au Congo et en République Centrafricaine, ii) l'amélioration des circuits d'approvisionnement et de distribution des biens de consommation courante en République Centrafricaine et au Tchad, et iii) la répercussion limitée de l'augmentation des cours mondiaux du pétrole sur les prix des hydrocarbures à la pompe au Cameroun, en République Centrafricaine et au Congo.

Par rapport à leurs principaux partenaires commerciaux extérieurs, le différentiel d'inflation de la CEMAC, après avoir été relativement défavorable au premier trimestre 2007, a connu une nette amélioration à partir d'avril 2007. En effet, durant cette période, le taux d'inflation en glissement annuel de la CEMAC a été plus faible que celui de ses partenaires. Au total, au 31 décembre 2007, le taux d'inflation en glissement annuel de la CEMAC (2,7 %) a été plus faible que ceux des Etats Unis (4,1 %), de la Zone Euro (3,3 %) et de l'UEMOA (3 %), et plus élevé que celui de la France (2,6 %).

Au Cameroun, le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice national des prix à la consommation des ménages publié par l'Institut National de la Statistique (INS), a considérablement

¹¹ Le taux d'inflation exprimé en moyenne annuelle permet d'apprécier les performances enregistrées sur une période de douze mois, tout en effectuant un lissage des phénomènes saisonniers. Par contre, la variation en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation est un indicateur de l'évolution de l'inflation à un mois donné, comparativement à la même période de l'année précédente. Dans ce cas, l'inflation est fortement dépendante des fluctuations mensuelles (ou saisonnières) des prix des biens et services.

régressé en moyenne annuelle, pour se situer à 1,1 % au 31 décembre 2007, contre 5,1 % au 31 décembre 2006. A l'inverse, en glissement annuel, le taux d'inflation s'est redressé, passant de 2,4 % à fin 2006 à 3,4 % à fin 2007. Cette décélélation des pressions sur les prix, observée entre décembre 2006 et décembre 2007, dans un environnement toutefois caractérisé par la flambée des cours internationaux du pétrole, est principalement le corollaire de i) l'accroissement sensible de l'offre de produits vivriers, ii) l'exonération des taxes à l'importation de certains produits de grande consommation, iii) la répercussion limitée sur les prix à la pompe de la hausse des cours mondiaux du pétrole, et iv) la poursuite de la discipline budgétaire. Les principaux postes de consommation à l'origine de cette détente sont les composantes « habillement et chaussures » (- 0,9 %), « boissons et tabacs » (+ 0,8 %), « dépenses de maison » (+ 0,9 %), « santé et soins personnels » (+ 0,9 %) et « produits alimentaires » (+ 1 %). Reflétant la même tendance baissière, les prix des biens importés ont fléchi de 1,6 %, tandis que ceux des produits locaux se sont relevés de 2 %. Hors alimentation et transports (41,7 % de l'indice global), le taux d'inflation sous-jacente est revenu de 2 % au 31 décembre 2006 à 0,4 % au 31 décembre 2007.

En République Centrafricaine, l'évolution du niveau général des prix a été marquée par un relâchement sensible des tensions inflationnistes. En effet, sur la base des données fournies par l'Institut Centrafricain de la Statistique et des Études Économiques et Sociales (ICASEES), le taux d'inflation a chuté, revenant de 6,6 %, en moyenne annuelle, au 31 décembre 2006, à 1 % au 31 décembre 2007. En glissement annuel, la baisse a été plus forte, le taux d'inflation ressortant à - 0,1 % à fin décembre 2007, contre 6,9 % douze mois plus tôt. La détente des pressions sur les prix observée sur les douze mois de l'année 2007 par rapport aux douze mois précédents tient principalement à la relance de la

production vivrière et à l'amélioration des circuits de distribution à la faveur du retour progressif de la sécurité dans les zones de production agricole. La légère baisse des prix des produits pétroliers à la pompe, intervenue à la fin de l'année 2006, a également participé à cette évolution. Entre décembre 2006 et décembre 2007, les principales composantes de l'indice global des prix à la consommation des ménages à l'origine de cette évolution sont les postes « habillement et textiles » (- 2,2 %), « produits manufacturés » (0,3 %), « combustible et énergie » (0,6 %) et « alimentation » (+ 1,7 %). Sur la même période, le taux d'inflation sous-jacente, hors alimentation et énergie (22,1 % de l'indice global), s'est sensiblement contracté, pour se fixer à - 0,3 % au 31 décembre 2007, contre + 5,2 % au 31 décembre 2006.

Au **Congo**, le niveau général des prix a été caractérisé par une décélération des tensions inflationnistes en 2007. Sur la base des indices des prix à la consommation des ménages de Brazzaville et de Pointe-Noire publiés par le Centre National de la Statistique et des Études Économiques (CNSEE), le taux d'inflation, mesuré en moyenne annuelle, a baissé de plus de moitié, s'établissant à 2,5 % à fin décembre 2007, contre 4,7 % à fin décembre 2006. En glissement annuel, la désinflation a été plus prononcée, le taux d'inflation chutant à - 1,7 %, au 31 décembre 2007, contre + 8,1 % à la même période de l'année précédente. Ce desserrement des pressions sur les prix est imputable, d'une part, à l'amélioration de l'approvisionnement des marchés urbains en biens de consommation courante, en liaison avec la régularisation du trafic ferroviaire, et d'autre part, à la dissipation en 2007, des effets de la vigueur de la demande intérieure de céréales et du renchérissement des matériaux de construction, à l'origine de l'évolution fortement haussière observée en 2006. L'impact de ces facteurs a néanmoins été atténué par la persistance de l'insuffisance de l'offre d'énergie électrique. Sur la

période décembre 2006 - décembre 2007, les postes de consommation à l'origine de cette évolution du niveau général des prix sont les composantes « habillement » (- 6,7 %), « transports » (- 3,9 %), « hygiène et santé » (- 2,2 %), « boissons et tabac » (- 1,9 %) et « dépenses de maison » (+ 1,6 %). Hors alimentation et transports (34,6 % de l'indice global), le taux d'inflation sous-jacente a sensiblement fléchi, se situant à - 0,7 % au 31 décembre 2007, contre 5,1 % douze mois plus tôt.

Au **Gabon**, l'évolution du niveau général des prix a été marquée en 2007 par une accentuation des tensions inflationnistes. Sur la base des chiffres fournis par la Direction Générale de la Statistique et des Études Économiques (DGSEE), le taux d'inflation, calculé en moyenne annuelle, s'est accru, passant de 4 % au 31 décembre 2006, à 4,8 % au 31 décembre 2007. En glissement annuel, bien qu'en léger recul par rapport à la même période de l'année précédente, les pressions sur les prix ont persisté, le taux d'inflation s'établissant à 3,5 % à fin 2007, contre 6,5 % à fin décembre 2006. Les relèvements successifs des prix des carburants à la pompe intervenus au quatrième trimestre 2006 et au premier trimestre 2007 sont le principal facteur à l'origine de cette persistance des pressions inflationnistes observée en 2007. Ceux-ci ont eu pour effets directs, le renchérissement des transports urbains, inter-urbains, ferroviaires, maritimes et aériens, ainsi que celui de certains produits alimentaires de consommation courante. De plus, le comportement spéculatif des revendeurs de certains matériaux de construction (ciment et contreplaqués) en rapport avec l'arrêt momentané des usines de Ntoum et

d'Owendo, d'une part, et l'augmentation des prix des produits carnés et halieutiques importés, d'autre part, ont contribué à cette évolution¹³.

En **Guinée Equatoriale**, il convient de rappeler que les dernières statistiques des prix disponibles au niveau de la Direction Générale de la Statistique et des Comptes Nationaux (DGSCN) remontent à août 2006. En conséquence, les Services de la Banque, dans le cadre de l'exercice de Programmation Monétaire, ont été amenés à procéder à des estimations de la tendance du niveau général des prix. Sur cette base, l'inflation en moyenne annuelle, s'est élevée à 5,5 % en 2007 contre 5 % en 2006. Il ressort de ces estimations que la persistance des tensions inflationnistes s'expliquerait par la fermeté de la demande intérieure, soutenue par les recrutements dans la fonction Publique, les créations d'emplois dans la construction et les relèvements des prix des carburants intervenus à fin 2006. Les principales composantes ayant sensiblement évolué sont les denrées alimentaires, les frais d'hôtel et de restauration, les matériaux de construction, le logement, les transports et l'équipement.

Au **Tchad**, l'évolution du niveau général des prix s'est inscrite en forte baisse au cours de l'année 2007. Selon l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), le taux d'inflation a considérablement chuté, en moyenne annuelle, revenant de + 8,1 % au 31 décembre 2006, à - 9 % au 31 décembre 2007. En glissement annuel, la contraction a été moins importante, la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, se situant à 0,8 % à fin 2007, contre 2,9 % douze mois plus tôt. Cette tendance

¹³ Depuis le 30 juin 2007, la DGSEE ne publie plus les données sur l'indices des prix à la consommation des ménages (IPC), mais plutôt, des statistiques sur l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages (IHPC). Les travaux de raccordement de ces deux indices n'ayant pas encore abouti, l'évolution des principaux postes de consommation à l'origine de cette évolution ne peut pas être réalisée.

désinflationniste est la résultante de la conjonction des facteurs suivants : i) la bonne campagne agricole 2006/2007 avec l'abondance de céréales sur les principaux marchés urbains, ii) l'amélioration des circuits d'approvisionnement et de distribution des produits alimentaires avec le concours du bitumage de plusieurs axes routiers reliant N'Djamena à diverses régions de grande production agricole, et iii) l'abondance de l'offre de ressources du cheptel suite à l'augmentation des abattages clandestins et la baisse des exportations en direction des pays voisins, avec l'arrêt des spéculations induites par les craintes de l'épizootie de la grippe aviaire en 2006. Les principaux postes de consommation à la

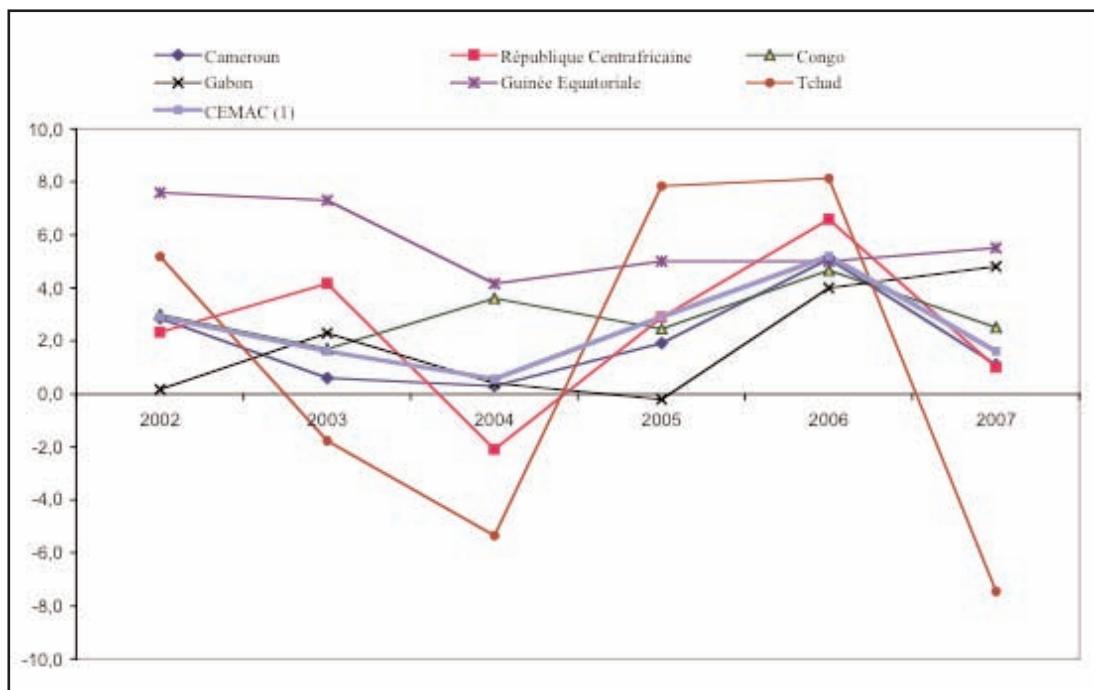
base de cette évolution, entre décembre 2006 et décembre 2007, sont les composantes « produits alimentaires » (- 13,3 %, dont « tubercules, légumes et fruits » (- 27,4 %), « viandes et poissons » (- 16,4 %), « épicerie » (- 13,9 %) et « céréales » (- 11,6 %)) ainsi que les biens non alimentaires, notamment le poste « énergie et éclairage » (- 5,4 %). Au total, la baisse des prix des produits locaux s'est fixée à - 11,4 %, tandis que les prix des produits importés ont légèrement augmenté de 2,7 %. En revanche, hors alimentation et énergie (36,6 % de l'indice global), le taux d'inflation sous-jacente s'est relevé, s'établissant à 2,7 % à fin décembre 2007, contre - 1,6 % à fin décembre 2006.

Tableau 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
(variation en % de l'indice des prix à la consommation)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun	2,8	0,6	0,3	1,9	5,1	1,1
République Centrafricaine	2,3	4,2	- 2,1	2,9	6,6	1,0
Congo	3,0	1,7	3,6	2,5	4,7	2,5
Gabon	0,2	2,3	0,4	- 0,2	4,0	4,8
Guinée Equatoriale	7,6	7,3	4,2	5,0	5,0	5,5
Tchad	5,2	- 1,8	- 5,4	7,8	8,1	- 7,4
CEMAC (1)	2,9	1,6	0,6	2,9	5,2	1,6

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation
(1) Pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
(variation en % de l'indice des prix à la consommation)



D. FINANCES PUBLIQUES

1. Orientation générale

En 2007, l'évolution des finances publiques des Etats membres de la CEMAC s'est caractérisée par une augmentation concomitante des recettes budgétaires et des dépenses publiques. En conséquence, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est établi à 8,5 % du PIB (2 412,5 milliards) en 2007 contre 9,9 % du PIB (2 671,4 milliards) en 2006.

Les grandes tendances ont été les suivantes :

- une progression de 4 % des recettes budgétaires, qui ont représenté 29,2 % du PIB en 2007 contre 29,6 % en 2006, résultant d'une progression des recettes non pétrolières de 13,6 %, tirées par l'expansion économique, l'élargissement de l'assiette fiscale et le

meilleur recouvrement des impôts et taxes par les régies financières. En revanche, les recettes pétrolières ont stagné (- 0,1 %), les effets positifs de la hausse du prix de pétrole brut et l'accroissement de la production du méthanol ayant été annihilés par les contre-performances de l'activité pétrolière au Congo et la baisse des recettes issues des partages de production au Gabon ;

- un accroissement de 10,9 % des dépenses publiques qui sont passées de 19,5 % du PIB en 2006 à 20,7 % un an plus tard. Ce relèvement des charges budgétaires est imputable notamment à une progression sensible (18 %) des dépenses en capital, en relation essentiellement avec l'amélioration de la capacité d'absorption des ressources PPTE affectées aux

différents secteurs identifiés (santé, éducation, infrastructures de base, etc) au Cameroun et des surplus des revenus pétroliers en Guinée Equatoriale et au Tchad, destinés à financer les investissements dans les secteurs prioritaires. De même, les dépenses courantes se sont accrues (+ 7 %), en liaison principalement avec les revalorisations

salariales et la hausse des dépenses de biens et services dans la plupart des pays, ainsi que la progression des dépenses exceptionnelles de sécurité au Tchad.

- une baisse de l'excédent du solde primaire, qui s'est établi à 10,3 % du PIB en 2007, contre 12,5 % un an plus tôt.

Tableau 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)

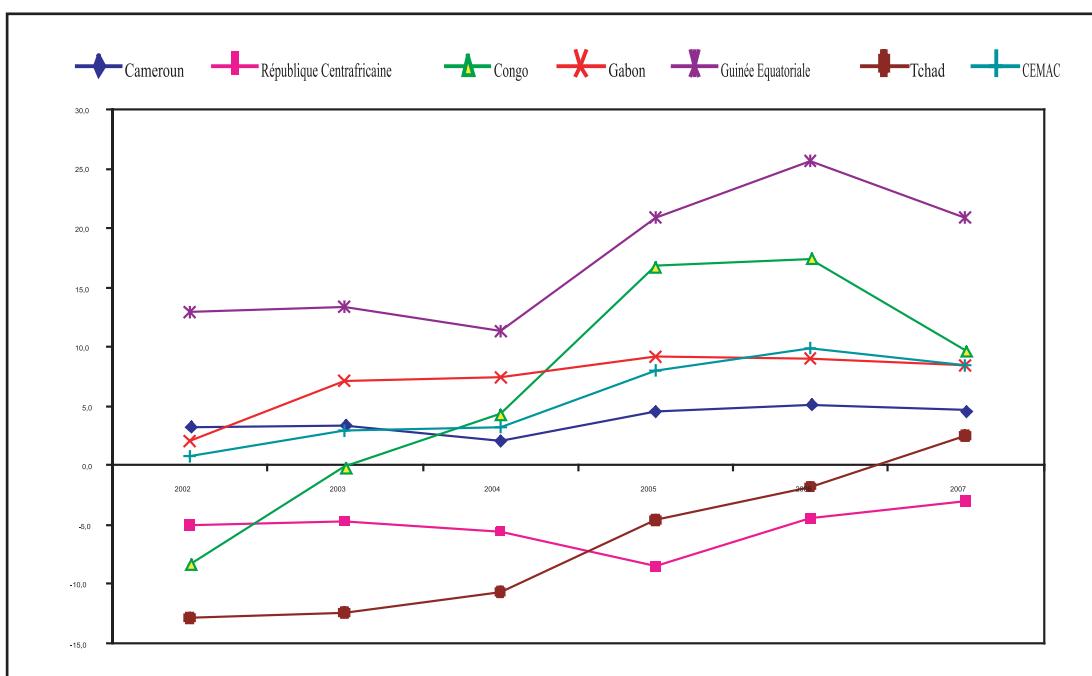
(en pourcentage du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun	+ 3,3	+ 3,4	+ 2,1	+ 4,6	+ 5,1	+ 4,7
République Centrafricaine	- 5,1	- 4,7	- 5,6	- 8,5	- 4,5	- 3,0
Congo	- 8,3	- 0,1	+ 4,4	+ 16,9	+ 17,4	+ 9,7
Gabon	+ 2,0	+ 7,1	+ 7,5	+ 9,2	+ 9,0	+ 8,4
Guinée Equatoriale	+ 12,9	+ 13,4	+ 11,4	+ 20,9	+ 25,7	+ 20,9
Tchad	- 12,8	- 12,4	- 10,7	- 4,7	- 1,8	+ 2,5
CEMAC	+ 0,7	+ 2,9	+ 3,2	+ 8,0	+ 9,9	+ 8,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)

(en pourcentage du PIB)



2. Exécution des budgets par Etat

Au **Cameroun**, les recettes pétrolières, droits de passage du pipeline Tchad-Cameroun inclus, se sont établies à 643,3 milliards en 2007, en accroissement de 2,1 % par rapport à 2006 (630,1 milliards), la hausse soutenue des cours ayant compensé le recul de la production et la dépréciation du dollar par rapport au FCFA. Les recettes non pétrolières ont atteint 1 294,7 milliards en 2007 contre 1 202,1 milliards en 2006 (+ 7,7 %) traduisant notamment l'effet des mesures administratives prises, à savoir : i) l'amélioration de la gestion de la TVA avec l'accélération des remboursements dus, ii) le renforcement de la collecte des impôts grâce à la création de centres des impôts pour les moyennes entreprises dans les villes de Douala et Yaoundé, iii) la mise en place d'un Programme de Sécurisation des Recettes Domaniales, Cadastrales et Foncières (PSRDCF) en vue de l'amélioration du rendement de la taxe foncière, iv) la réduction des exonérations fiscales et douanières, v) l'adoption en douane du principe de la valeur transactionnelle, et vi) la poursuite de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale par la réalisation d'une liaison informatique sécurisée entre les Directions Générales des Impôts et de la Douane. Ainsi, les recettes budgétaires totales se sont élevées à 1 938,0 milliards en 2007 contre 1 832,2 milliards en 2006, enregistrant une hausse de 5,8 %.

Les dépenses budgétaires totales sont passées de 1 349,9 milliards en 2006 à 1 480,1 milliards en 2007 (dont 1 167,7 milliards de dépenses courantes), progressant ainsi de 9,6 %. Cette évolution résulte de la mise en application des mesures suivantes : i) l'assainissement du fichier de la solde grâce à l'exploitation des résultats des recensements des

personnels réalisés l'année précédente, ii) le renforcement des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et la réduction des délais de traitement des engagements budgétaires pour accroître la capacité d'absorption de l'Etat, iii) l'application plus stricte de la réglementation des marchés publics à travers la mise en vigueur des manuels de procédures ainsi que des dossiers d'appels d'offres types et, iv) le renforcement de la responsabilité des ordonnateurs de crédit.

La gestion des finances publiques en 2007 s'est ainsi soldée par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 457,9 milliards, équivalent à 4,7 % du PIB. Après l'apurement des arriérés de la dette intérieure (74,6 milliards), l'amortissement de la dette extérieure (67,6 milliards), le désengagement vis-à-vis des systèmes bancaire (213,7 milliards) et non bancaire (212,8 milliards)¹⁴, le besoin de financement du Trésor s'est situé à 110,8 milliards, entièrement couvert par les tirages extérieurs au titre des dons (68 milliards) et des prêts projets (42,8 milliards).

En **République Centrafricaine**, les recettes budgétaires recouvrées en 2007 ont atteint 83,6 milliards, en hausse de 14,1 % par rapport à 2006 (73,3 milliards). Cette performance est essentiellement imputable à la bonne tenue des recettes non fiscales qui ont tiré profit de l'installation de la société ORANGE CENTRAFRIQUE, qui a versé au Trésor public la somme de 6 milliards au titre de sa licence d'exploitation. Quant aux recettes fiscales, elles se sont stabilisées à 64,3 milliards du fait essentiellement de la contre-performance des recettes douanières et de la faiblesse des capacités de l'administration fiscale. Plus particulièrement, les recettes des douanes sont revenues de 23,2 milliards en 2006 à 20,4

¹⁴ Ce montant comprend l'amortissement de la dette conventionnée (100,1 milliards), le remboursement des crédits de TVA (64,9 milliards) et le paiement des instances du Trésor (38,2 milliards).

milliards, en liaison avec le retard enregistré dans la mise en œuvre des réformes de l'administration douanière, la faiblesse des recettes du Guichet Unique de Douala, notamment au cours du deuxième trimestre consécutif à la grève des transporteurs sur l'axe Douala-Bangui.

Les dépenses budgétaires engagées en 2007 ont été maîtrisées à hauteur de 109,6 milliards contre 109,9 milliards une année auparavant. Les dépenses courantes se sont établies à 80,2 milliards contre 73,3 milliards en 2006, en hausse de 9,4 % sous l'effet de la hausse des dépenses de biens et services destinées notamment à faire face aux dépenses de sécurité, de la progression des transferts et subventions, en raison de la prise en charge des subventions sur la consommation des produits pétroliers et du règlement des arriérés des cotonculteurs ainsi que de la consolidation, sur l'Etat, des créances des entreprises publiques dans le cadre du processus de restructuration d'une banque de la place. En revanche, les Autorités ont poursuivi les efforts de maîtrise de la masse salariale qui a été engagée à hauteur de 36,3 milliards (contre 37,2 milliards en 2006). En ce qui concerne les dépenses d'investissement, elles se sont inscrites en baisse de 19,6 %, à 29,4 milliards, imputable au faible taux de décaissement des financements extérieurs.

Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, est ressorti à 26 milliards, en amélioration par rapport au niveau de 2006 (36,6 milliards), soit 3 % du PIB contre 4,5 % un an auparavant. En y intégrant l'amortissement de la dette extérieure de 12,8 milliards, le désengagement de l'Etat vis-à-vis du secteur intérieur non bancaire de 3,7 milliards et la réduction des arriérés intérieurs de 8,6 milliards, le besoin de financement de l'Etat est ressorti à 61,1 milliards. Il a été couvert par des ressources extérieures de 33,4 milliards dont 13,2 milliards au titre des dons courants et 20,2 milliards de

dons-projets, un allègement de la dette extérieure de 7,4 milliards et un tirage net sur le système bancaire d'environ 8,6 milliards.

Au **Congo**, les recettes budgétaires ont été recouvrées à fin 2007 à hauteur de 1 564,3 milliards, en retrait de 12,7 % par rapport à l'année précédente. Les recettes pétrolières ont baissé de 16,1 % à 1 284,5 milliards contre 1 531 milliards en 2006 sous l'effet de la baisse importante de la production pétrolière (11 millions de tonnes contre 13,3 millions de tonnes en 2006) consécutive à l'incendie survenu sur la plateforme de N'KOS-SA en mai 2007, ce en dépit du niveau très élevé des cours mondiaux de ce produit. Les recettes non pétrolières, quant à elles, se sont établies à 279,7 milliards en 2007 contre 261,0 milliards en 2006, enregistrant une hausse de 7,2 %, sous l'impulsion d'un meilleur recouvrement des impôts sur les sociétés, de l'élargissement de l'assiette fiscale, de la généralisation de l'application du principe d'unicité de caisse, de l'utilisation du Numéro d'Identification Unique (NIU) et du SYSTAF, de la campagne de vulgarisation de la loi n° 17/2000 sur le régime de la propriété foncière.

Les dépenses budgétaires ont été engagées à hauteur de 1 208,5 milliards contre 1 113,0 l'année précédente, soit une hausse de 8,6 %. Les dépenses courantes ont enregistré un accroissement de 9,2 %, passant de 742,0 milliards fin 2006 à 810,2 milliards fin 2007. Cette hausse des charges courantes s'explique par les progressions des salaires et traitements (+ 5,1 %), en raison des recrutements intervenus dans les secteurs sociaux, des dépenses de biens et services (+ 32,9 %) et des subventions et transferts (+ 32,4 %), liées à la prise en compte des dépenses supplémentaires dans les secteurs pro-pauvres (achats de produits pharmaceutiques dans le cadre de la lutte contre le Sida, ...), aux différentes subventions à la CORAF et à la SNE

(pour faire face à sa dette extérieure et renforcer sa capacité opérationnelle), et aux dépenses dans le cadre de l'organisation des élections législatives. Les dépenses en capital se sont établies à 382,6 milliards fin 2007 contre 366,0 milliards un an auparavant, soit un taux d'accroissement de 8,8 % imputable essentiellement aux grands travaux financés sur ressources locales.

L'excédent du solde budgétaire, base engagements, hors dons, est revenu à 355,7 milliards, soit 9,7 % du PIB, contre un excédent de 679,0 milliards correspondant à 17,4 % du PIB en 2006. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure de 237,7 milliards, la réduction des arriérés de paiement de 1 417,4 milliards (89,5 milliards d'arriérés intérieurs et 1 327,9 d'arriérés extérieurs), le désengagement de l'Etat vis-à-vis du secteur bancaire de 19,7 milliards, le besoin de financement s'est situé à 1 319,1 milliards. Il a été couvert par la mobilisation de ressources extérieures à hauteur de 15,7 milliards au titre des dons et prêts projets, 1275,9 milliards au titre des allègements de la dette extérieure et un tirage net sur le secteur non bancaire à hauteur de 27,5 milliards.

Au **Gabon**, l'exécution des opérations financières de l'Etat à fin décembre 2007 a fait ressortir des recettes budgétaires totales de 1 636,3 milliards contre 1 582,6 milliards, douze mois auparavant. Cette hausse de 3,4 % a résulté de l'augmentation des recettes non pétrolières qui se sont chiffrées à 677,8 milliards contre 569,7 milliards un an plus tôt, attribuable à un meilleur recouvrement des impôts directs et des taxes sur le commerce extérieur. Pour leur part, les recettes pétrolières se sont inscrites en baisse de 5,4 % en raison du recul des recettes de partage de production, des bonus sur attribution des permis ainsi que des revenus

des participations, ce en dépit d'un contexte caractérisé par une reprise timide de la production (+ 1,9 %) et une hausse du prix du baril de pétrole gabonais (68,1 dollars/baril contre 61,4 dollars en 2006).

Les dépenses publiques ont enregistré une hausse de 3,9 % à 1 165,8 milliards imputable tant aux dépenses courantes qu'aux dépenses en capital. En effet, les dépenses de fonctionnement de l'Etat ont progressé de 4 %, en raison de la hausse des dépenses au titre des traitements et salaires (+ 19,6 %) et des biens et services (+ 13,9 %). La progression des traitements et salaires s'explique par la prise en compte des revendications des agents du secteur éducation (intégration de 1000 agents) et l'élargissement du loyer d'astreinte forfaitaire aux inspecteurs et conseillers pédagogique. Les dépenses en capital ont enregistré une hausse de 3,4 % à 246,9 milliards et ont été concentrées essentiellement sur des projets structurants ainsi que sur les travaux des fêtes tournantes.

L'exécution budgétaire en 2007 s'est soldée par un excédent, base ordonnancements, hors dons, de 470,5 milliards (8,4 % du PIB), en hausse par rapport au niveau de 460,4 milliards (9 % du PIB) enregistré en 2006. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure de 254,3 milliards, l'apurement des arriérés intérieurs de 39,9 milliards ainsi que le désengagement de l'Etat vis-à-vis des systèmes bancaire de 450,9 milliards de FCFA et non bancaire à hauteur de 222,5 milliards, le besoin de financement global de l'Etat s'est élevé à 497,1 milliards de FCFA. Ce besoin de financement a été entièrement couvert par des ressources extérieures de 48,3 milliards de prêts-projets, de 0,2 milliard de dons courants, de 446,3 milliards d'appui budgétaire¹⁵ et de 2,4 milliards d'allègement de dette.

¹⁵ Il s'agit en réalité du produit de l'emprunt obligataire lancé sur le marché international dans le cadre du rachat de la dette, dont la contrepartie se retrouve en financement intérieur dans les dépôts de l'Etat auprès du système bancaire.

En **Guinée Equatoriale**, les recettes budgétaires ont augmenté de 9,7 % pour s'élever à 2 308,6 milliards en 2007, du fait de l'accroissement des revenus pétroliers (6,9 %) consécutif à la bonne tenue des cours mondiaux du baril de brut et à la progression de la production de pétrole qui s'est établie à 17,5 millions de tonnes contre 17,1 millions de tonnes en 2006 ainsi qu'à l'expansion des activités d'exploitation de méthanol et de gaz naturel (+ 50,9 %). Les recettes non pétrolières, ont enregistré une hausse de 49,8 %, passant de 141,0 milliards à fin décembre 2006 à 211,3 milliards douze mois après. Cette performance s'explique par la poussée des recettes non fiscales, notamment les revenus du patrimoine et les intérêts sur le fond de réserve pour les générations futures ainsi que les dépôts spéciaux de l'Etat à la BEAC.

Les dépenses totales ont augmenté de 29,1 % pour s'établir à 1 236,5 milliards contre 957,5 milliards en 2006. Les dépenses courantes ont progressé de 10,1 % par rapport à la période précédente pour s'établir à 217,7 milliards (contre 197,6 milliards en 2006) tandis que les dépenses d'investissements se sont accrues de 34,1 %, s'établissant à 1 018,8 milliards contre 759,8 milliards en 2006.

La gestion des finances publiques en 2007 s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 1 072 milliards (20,9 % du PIB) contre un excédent de 1 146,3 milliards un an auparavant (25,7 % du PIB). Il a été utilisé pour faire face à l'amortissement de la dette extérieure de 9,6 milliards et assurer le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système bancaire à hauteur de 177,7 milliards. Il en est résulté un désenga-

gement net vis-à-vis du secteur non bancaire de 884,8 milliards¹⁶.

Au **Tchad**, les recettes budgétaires ont été recouvrées à hauteur de 742,2 milliards en 2007, en augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente (570,9 milliards). Les recettes pétrolières se sont élevées à 561,4 milliards en 2007 contre 416,5 milliards en 2006, enregistrant une hausse de 34,8 % en raison de la progression de 74 % des impôts sur les sociétés pétrolières (427,1 milliards en 2007¹⁷ contre 242,1 milliards en 2006) et d'une appréciation des cours internationaux moyens des bruts tchadiens (14 %) nonobstant une baisse de la production pétrolière (- 7,5 %). Pour leur part, les recettes non pétrolières, se sont inscrites en hausse de 17,1 % par rapport à 2006, atteignant 180,8 milliards en 2007 contre 154,4 milliards l'année antérieure.

Les dépenses publiques ont été engagées à hauteur de 659,4 milliards en 2007 contre 630,8 milliards en 2006, soit un accroissement de 4,5 %. Les dépenses courantes ont augmenté de 16,2 %, atteignant 441,7 milliards en 2007 contre 380,2 milliards en 2006 sous l'effet de la hausse de 6,7 % des traitements et salaires du personnel civil en liaison avec la revalorisation des salaires, et de la forte progression des transferts et subventions (+ 70,7 milliards), en raison notamment d'importantes dépenses exceptionnelles de sécurité (72,1 milliards) et des subventions versées à la STEE et à la COTONTCHAD. Les dépenses en capital sont revenues de 250,6 milliards en 2006 à 217,7 milliards en 2007, régressant de 13,1 %, financées à hauteur de 60,8 milliards sur des ressources extérieures, et de 156,9 milliards sur des ressources propres.

¹⁶ Le niveau particulièrement élevé des versements de l'Etat au secteur non bancaire résulte, selon les Autorités, des dépôts de garantie effectués dans le cadre de la passation des marchés publics. Au cours des deux dernières années, ces versements cumulés s'élèvent à près de 1 700 milliards, et pourraient à nouveau laisser entrevoir le problème du rapatriement régulier et intégral des recettes d'exportation.

¹⁷ Il convient de rappeler que les impôts sur les bénéfices des sociétés pétrolières ne sont perçus que depuis 2006.

La gestion des finances publiques s'est soldée en 2007 par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 82,8 milliards (2,5 % du PIB), contre un déficit enregistré l'année précédente (-59,9 milliards représentant - 1,8 % du PIB). Après l'amortissement de la dette extérieure (21,7 milliards), le désengagement net de l'Etat vis-à-vis des

systèmes bancaire (111,2 milliards) et non bancaire (16,2 milliards), le besoin de financement de l'Etat s'est établi à 66,4 milliards. Il a été couvert par les dons projets (31,2 milliards), les tirages projets (29,6 milliards), les allègements de la dette extérieure (0,2 milliard) et une accumulation d'arriérés sur la dette intérieure (2,9 milliards) et extérieure (2,5 milliards).

E. SECTEUR EXTERIEUR

1. Balance des paiements

La balance des paiements consolidée de la CEMAC a été marquée par une détérioration du solde des transactions courantes, qui a affiché un déficit de l'ordre de - 194,5 milliards en 2007, contre un excédent de 971,3 milliards un an auparavant. Cette évolution s'explique par : i) un recul de 2,8 % de l'excédent commercial, ii) une aggravation du déficit des services et des revenus respectivement de l'ordre de 9,5 % et 10 %, et iii) un relâchement du niveau des transferts courants nets reçus de l'étranger (- 39,9 %).

A l'inverse, le solde du compte de capital et d'opérations financières a plus que doublé, passant de 539,4 milliards en 2006 à 1 356,1 milliards en 2007. Cette progression a été soutenue par un recul important (- 1 051,4 milliards) du niveau des flux sortants au titre des autres investissements ainsi que par un accroissement net des investissements directs de l'ordre de 583,7.

En définitive, l'excédent global s'est toutefois replié à 821,7 milliards en 2007 contre 1 389,7 milliards en 2006, soit une diminution de 568 milliards. Ce solde positif, augmenté des allègements de la dette extérieure de 1 285,9 milliards a permis une reconstitution des réserves officielles à hauteur de 783,8 milliards et

un apurement des arriérés extérieurs à hauteur de 1 323,7 milliards.

Au **Cameroun**, malgré l'atténuation respectivement de l'ordre de 6,8 % et 27,3 % du déficit des services et des revenus, le solde négatif des transactions courantes s'est aggravée sous l'effet du repli de 37 % de l'excédent commercial et du recul de 22,1 % des transferts courants nets reçus de l'étranger. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, il s'est considérablement accru, passant de 280 milliards en 2006 à 630,1 milliards en 2007, en dépit d'un recul important du niveau des transferts de capitaux reçus de l'étranger (- 785,2 milliards). Cette progression a été influencée surtout par le raffermissement des flux nets positifs des investissements directs entrants à hauteur de 74,3 milliards ainsi que par la baisse des flux négatifs associés à l'amortissement de la dette publique extérieure (-825 milliards) suite aux allègements de dette obtenus. L'accumulation des réserves officielles, d'un montant équivalant au solde global, s'est élevée à 439,2 milliards.

En **République Centrafricaine**, le déficit des transactions courantes a plus que doublé, passant de - 25 milliards en 2006 à - 52,3 milliards en 2007. Cette évolution s'explique principalement par : i) la détérioration du solde commercial, qui s'est établi à - 33,8 milliards contre - 23,5

milliards en 2006, ii) la progression du déficit des services de - 35,8 milliards à - 41,5 milliards et, iii) la diminution du solde excédentaire des transferts courants, de 42,2 à 30,5 milliards. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, son solde s'est établi à 14,8 milliards, soit une progression de 3,1 milliards par rapport à 2006. Cette évolution a résulté essentiellement de : i) l'accroissement de 9,1 milliards des flux nets positifs des investissements directs, ii) la baisse des flux nets négatifs associés aux autres investissements en raison de l'importance moindre des flux associés aux règlements du service de la dette extérieure publique (19,1 milliards en 2007, contre 74,1 milliards en 2006) et, iii) la diminution des transferts de capitaux étrangers reçus par l'Administration publique (25,4 milliards en 2007, contre 65,1 milliards en 2006). En définitive, le solde global déficitaire s'est accru de 10,2 milliards, pour s'établir à -35,8 milliards en fin 2007. Ce solde a été couvert par des financements exceptionnels à hauteur de 9,1 milliards et, par une ponction sur les avoirs de réserve de 26,6 milliards.

Au **Congo**, le déficit des transactions courantes s'est élevé à - 685,8 milliards, contre un excédent de 67 milliards en 2006. Cette situation est essentiellement liée à la détérioration de l'excédent commercial, dont le niveau en 2007 a été inférieur de 635 milliards à celui enregistré en 2006, en raison de la baisse des volumes de pétrole brut exportés (10,3 millions de tonnes en 2007 contre 12,7 en 2006). En dépit d'une atténuation du solde déficitaire des revenus, dont le niveau est passé de -916,3 milliards en 2006 à -834,9 milliards en 2007, le déficit de la balance des services ainsi que celui des transferts courants ont également participé à la détérioration du solde des transactions courantes à hauteur de - 18,1 milliards. Concernant le compte de capital et d'opérations financières, il s'est établi à 794,7 milliards contre 277,3

milliards un an auparavant, reflétant l'augmentation nette de 1 006,5 milliards des engagements de l'économie au titre des investissements directs, ainsi que des flux nets négatifs des autres investissements de l'ordre de -226,3 milliards. Au total, la balance globale s'est soldée par un excédent de 113,4 milliards, contre + 368,5 milliards en 2006. En y incorporant les allègements de la dette extérieure de 1 275,9 milliards, le Congo a pu réduire les arriérés extérieurs à hauteur de 1 327,9 milliards et reconstituer les avoirs de réserves officielles pour 61,4 milliards.

Au **Gabon**, le solde positif des transactions courantes s'est amélioré, passant de 881,9 milliards à 990,7 milliards grâce à l'accroissement du solde commercial (+222,2 milliards) dont le niveau, se situant à 2 587 milliards a plus que compensé l'augmentation du déficit des services, des revenus et des transferts courants d'un montant total de 104,4 milliards. Parallèlement, le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est accentué à hauteur de 240 milliards sous l'effet de l'augmentation des flux nets négatifs associés aux autres investissements (+ 163 milliards) et de l'accroissement des engagements au titre des investissements directs (+ 76,9 milliards). L'excédent global, dont le niveau s'est établi à 1,2 milliard en 2007, augmenté de l'allègement de la dette extérieure de 2,4 milliards a permis une reconstitution des réserves officielles à hauteur de 3,6 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, le solde excédentaire des transactions courantes a fléchi de 352 milliards, à 52,7 milliards en 2007. En dépit d'une amélioration de la balance commerciale, dont le solde a atteint 3 568,2 milliards contre 3 235,2 un an auparavant, cette évolution du solde du compte courant résulte de l'accroissement du déficit des revenus des investissements de l'ordre 583 milliards et, dans une moindre mesure, de l'augmentation

du déficit des services et des transferts courants, respectivement à hauteur de 98,1 et 4,4 milliards. A l'inverse, le compte de capital et d'opérations financières a enregistré une hausse de 189,3 milliards. Nonobstant des sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements de l'ordre de 163,6 milliards, cette évolution a été soutenue par le renforcement des flux nets d'investissements directs (+ 352,9 milliards). Découlant de ces évolutions, le solde global s'est replié à 182,3 milliards en 2007 contre 358,6 milliards un an plus tôt, consolidant toutefois la position des réserves officielles d'un montant équivalent.

Au **Tchad**, le déficit des transactions courantes s'est légèrement détérioré, passant de - 278,7 milliards en 2006 à - 330,5 milliards en 2007. Cette évolution résulte du repli de l'excédent commercial et des transferts courants (respectivement à hauteur de - 40,7 milliards et - 18,5 milliards) et du creusement du déficit des services, qui est passé de - 914,6 milliards

en 2006 à - 925,2 milliards en 2007. A l'inverse, le déficit des revenus a baissé de 18 milliards. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, il est ressorti à 442,3 milliards en 2007 contre 445,6 milliards un an plus tôt. Cette diminution résulte de l'effet combiné de la baisse des capitaux publics reçus de l'étranger (- 26,7 milliards), du solde net positif relativement moins important des investissements directs entrants (338,7 milliards en 2007 contre 343 milliards en 2006), et de l'augmentation des autres investissements (+ 27,7) induite par la hausse des emprunts à l'étranger. Au total, le solde excédentaire de la balance des paiements a fléchi, s'établissant à 121,1 milliards en 2007 contre 199,6 milliards en 2006. Compte tenu du rééchelonnement de la dette extérieure de l'ordre de 0,2 milliard et de l'accumulation nette des arriérés extérieurs de paiement (+ 2,5 milliards), la reconstitution des réserves officielles s'est chiffrée en définitive à 123,9 milliards.

Tableau 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun	- 4,2	- 7,8	- 6,5	- 4,0	- 1,3	- 1,7
République Centrafricaine	- 1,6	- 2,2	- 1,7	- 6,4	- 3,1	- 4,5
Congo	6,3	14,6	15,5	11,7	1,6	- 18,0
Gabon	6,9	9,3	12,7	14,4	17,0	16,6
Guinée Equatoriale	- 13,5	- 6,9	9,4	19,0	9,0	2,8
Tchad	- 95,2	- 49,8	- 23,1	2,5	- 8,3	- 10,6
CEMAC	- 8,8	- 5,1	0,7	5,9	3,3	- 0,6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

**Graphique 8 : Evolution du solde extérieur courant
(transferts officiels inclus)**
(en % du PIB)

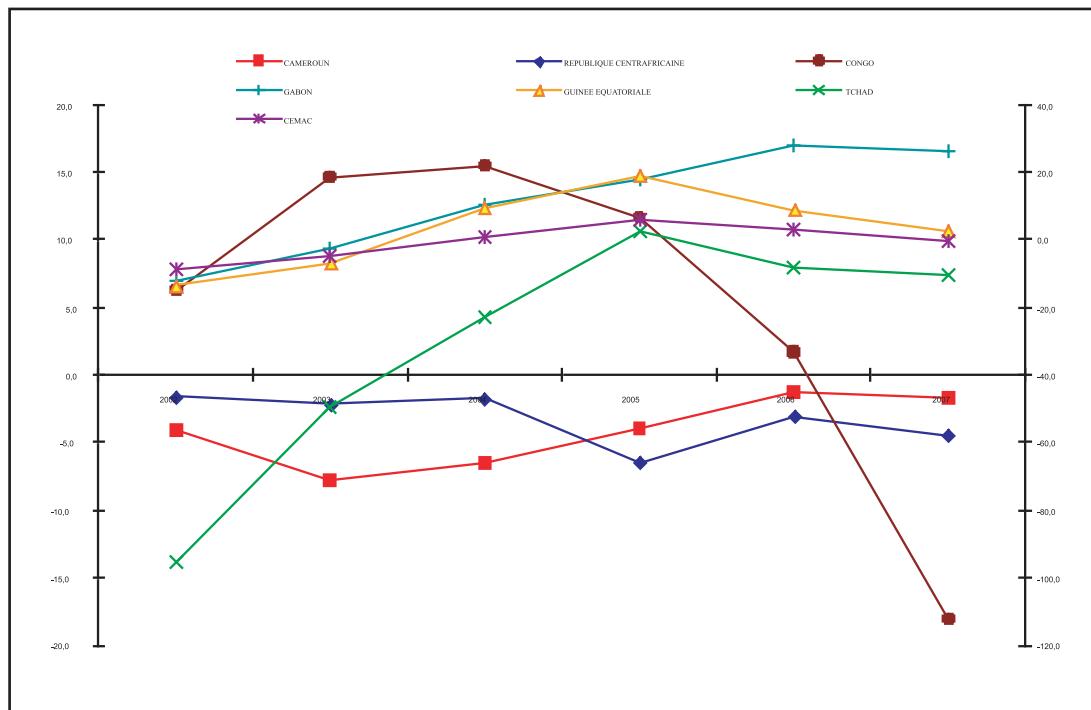


Tableau 9 : Balance des paiements des États de la CEMAC
(en milliards de FCFA)

	Cameroun	Republique Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	TOTAL CEMAC														
	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)						
SOLDE DU COMPTE COURANT																					
Solde du commerce extérieur																					
Exportations	-410,0	-79,0	-169,3	-29,7	-25,0	-52,3	368,0	67,0	-685,8	1045,9	881,9	990,7	729,1	405,1	52,7	29,2	-278,7	-330,5	1732,6	971,3	-194,5
Importations	198,0	350,3	220,5	-18,2	-23,5	-33,8	1815,3	2125,9	1491,0	2165,3	2064,8	2087,0	3035,1	3225,2	3668,2	1118,2	1076,4	1035,7	8313,7	9129,1	8868,6
Balance des services	1722,3	2012,4	1979,9	71,0	82,4	85,3	2502,9	3171,9	2748,6	2882,0	3180,8	3403,8	3726,0	4291,5	4893,2	1625,1	1781,9	1755,3	2529,4	14520,9	14866,1
Don : Fret et assurance Voyages et séjours	-1524,3	-1682,1	-1759,4	-85,2	-105,9	-119,1	-687,6	-1046,0	-1257,6	-716,8	-816,0	-816,8	-690,9	-1066,3	-1325,0	-506,9	-705,5	-719,6	-4215,7	-5391,8	-5997,5
Services officiels	-405,5	-419,7	-391,3	-41,9	-35,8	-41,5	-631,0	-1129,2	-1323,8	-472,3	-567,1	-617,2	-466,8	-427,5	-525,6	-771,5	-914,6	-925,2	-2789,0	-3493,9	-3824,6
Autres services privés	-61,8	-28,6	-125,5	-8,0	-0,3	-2,0	-36,2	-38,1	-43,0	-32,0	-48,9	-57,1	-26,0	-13,3	-18,5	-280,6	-282,3	-287,6	-444,6	-421,5	-420,7
Autres transports et autres assurances	-327,2	-173,2	-125,9	-4,8	-7,9	-7,5	-823,3	-916,3	-834,9	-505,1	-809,5	-861,2	-1825,1	-2335,1	-2968,0	-494,0	-580,2	-272,2	-3888,5	-4882,2	-5369,7
Balance des revenus	-138	-164	6,9	5,1	4,6	4,8	-24,9	-31,2	-32,5	-6,7	-92	-10,9	-30,9	-37,7	-43,3	-40,0	-36,1	-37,1	-111,1	-126,0	-112,1
Rémunération des salariés	-313,5	-166,8	-132,8	-9,9	-12,5	-12,3	-807,4	-865,1	-802,4	-498,4	-800,3	-850,3	-1794,2	-2347,4	-2924,7	-454,0	-554,1	-535,1	-3877,4	-4756,2	-5257,6
Revenus des investissements	-110,5	-88,9	-30,7	-5,5	-6,5	-6,3	-120,3	-150,0	-84,2	-102,6	-92,2	-92,3	-4,6	-3,4	-3,7	-6,9	-9,9	-8,0	-747,7	-846,4	-715,5
dont intérêt de dette extérieure publique	-56,1	-71,0	-147,3	-1,0	-	-	-6,5	-5,3	-4,3	0,9	-12,3	-	-	-	-	-51,5	-	-70,4	-	-	-
dont intérêt de dette extérieure privée	124,7	163,6	127,4	35,2	42,2	30,5	16,0	-13,4	-18,1	-141,9	-106,3	-117,9	-14,0	-17,5	-21,9	-176,4	-149,7	-131,2	-196,4	-218,3	-131,2
Solde des transferts courants	102,1	103,9	77,9	10,4	1,7	-17,4	-20,2	-25,2	-114,0	-73,6	-83,8	-12,5	-16,0	-20,4	-121,4	-52,2	-52,6	-90,2	-48,0	-28	-
Prive	22,6	59,7	49,5	24,8	40,5	28,8	33,4	6,8	7,1	-28,0	-32,7	-34,1	-1,5	-1,5	-1,5	-55,0	-97,5	-78,6	106,3	170,3	128,4
Public	313,3	280,0	630,1	9,7	11,7	14,8	-63,7	277,3	794,7	-805,3	-536,8	-776,7	43,3	61,6	250,9	30,7	445,6	442,3	-472,1	539,4	1366,1
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES																					
Compte de capital	107,5	829,1	63,9	26,7	65,1	25,4	5,9	5,0	15,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	63,8	48,6	21,9	203,8	947,8	1264
Publics (nets)	92,1	804,1	18,9	26,7	63,1	25,4	5,9	5,0	15,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	63,8	48,6	21,9	188,5	922,8	814
Privaés (nets)	15,4	24,9	45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,3	24,9	45,0
Comptes d'opérations financières	205,8	-549,0	566,2	-17,0	-53,4	-10,6	-69,6	272,3	779,5	-805,3	-536,8	-776,7	43,4	61,6	250,9	-33,1	397,0	420,4	-675,9	-408,3	1229,7
Investissements directs (nets)	141,1	33,7	108,0	10,0	18,1	27,2	270,9	777,9	1006,5	-2,6	-15,4	-92,3	392,3	245,5	598,4	559,5	343,0	338,7	1371,2	1402,8	1986,5
Investissements de portefeuille (nets)	0,4	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	-0,6	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,3	-0,2
Autres investissements nets	353,3	-1961,5	457,7	7,4	-79,5	-45,7	-388,9	-554,5	-329,4	-658,0	-821,4	-681,6	-293,4	-184,1	-363,5	12,3	54,0	116,0	-1286,3	-3247,0	-846,5
ERREURS ET OMISSIONS	-268	95,0	-21,3	9,8	-12,3	1,7	-35,5	23,9	4,5	-140,8	-152,0	-212,8	-50,5	-108,2	-121,2	-37,6	32,7	9,3	-279,3	-120,9	-3398
SOLDE GLOBAL	-1235	296,0	439,2	-10,1	-25,6	-35,8	270,8	368,5	113,4	99,9	193,1	1,2	721,9	358,6	182,3	22,3	199,6	121,1	981,1	1389,7	821,7
FINANCEMENT																					
Variation des réserves officielles (baisse +)	1235	-286,0	-439,2	9,4	25,6	35,8	-270,8	-368,5	-113,4	-99,9	-192,8	-1,2	-721,9	-388,6	-182,3	-22,3	-199,6	-121,2	-381,1	-1389,7	-821,7
Financements exceptionnels	-1355	-475,9	-439,2	-7,5	16,1	26,6	-349,5	-508,2	-61,4	-167,8	-193,9	-3,6	-713,0	-358,6	-182,3	-20,3	-186,4	-123,9	-1393,6	-1716,9	-783,8
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	259,1	179,9	0,0	16,9	9,4	9,1	-78,7	139,7	-52,0	67,9	1,2	2,4	-8,9	0,0	0,0	-2,0	-3,2	2,7	411,7	327,0	-37,8
Allègements et annulations de dettes	-12,7	-42,1	0,0	16,9	-41,7	1,7	-16,1	1,0	-1327,9	-4,4	-0,3	0,0	-22,3	0,0	0,0	-2,5	-3,2	2,5	-41,1	-86,3	-1323,7
	271,7	221,9	0,0	51,1	7,4	94,9	138,7	1275,9	72,3	12	2,4	13,3	0,0	0,0	0,5	0,0	0,2	452,8	412,9	1285,9	

(a) : Estimation
Source : BEAC

2. Dette publique extérieure

L'encours global de la dette extérieure des Etats de la CEMAC s'est réduit de 13,5 %, se chiffrant à 6 387,5 milliards en 2007 contre 7 384,1 milliards en 2006. Cette réduction a concerné en grande partie le stock des arriérés extérieurs, qui est passé de 1 730,2 milliards en 2006 à 408,8 milliards en 2007, en liaison avec un niveau des réaménagements de dette totalisant 1 150 milliards.

Au **Cameroun**, le stock de la dette s'est réduit de 25 milliards, pour se situer à 983 milliards en 2007, soit 10 % du PIB. Cette évolution résulte de l'amortissement des échéances courantes à hauteur de 67,6 milliards malgré de nouveaux emprunts d'un montant équivalent à 42,8 milliards affectés au financement des projets d'investissement. Par ailleurs, consécutivement aux allègements de dette obtenus par le pays un an auparavant, les indicateurs de la charge du service de la dette comparé aux recettes budgétaires et aux exportations se sont situés à 5,1 % et 5,0 %, contre respectivement 129,3 % et 117,8 % en 2006.

En **République Centrafricaine**, l'encours de la dette s'est allégé de 1 %, passant de 595,4 milliards en 2006 à 589,4 milliards en 2007 (soit, 69,1 % du PIB), en liaison avec les efforts consenti par les Autorités en matière d'amortissement des échéances courantes de la dette extérieure pour un montant équivalent à 10 milliards ainsi que le rééchelonnement du service et la remise d'arriérés, respectivement à hauteur de 5 milliards et 2,4 milliards. En définitive, l'accumulation des arriérés s'est limitée à 4,1 milliards contre 18,6 milliards un an plus tôt. Par ailleurs, compte tenu des réaménagements obtenus en 2006, le poids du service de la dette s'est allégé, ressortant

à 22,8 % par rapport aux recettes budgétaires et 22,4 % par rapport aux recettes d'exportations.

Au **Congo**, le stock de la dette extérieure a diminué de 36,7 %, pour s'établir à 2091,9 milliards en 2007. Les indicateurs d'endettement ont affiché une nette amélioration compte tenu des réaménagements obtenus en cours d'année d'un montant équivalent à 1276 milliards et du remboursement global de l'ordre de 373,8 milliards, dont 180,3 milliards déboursés au titre du règlement des arriérés de dette. Les ratios du service de la dette par rapport aux recettes budgétaires et aux exportations se sont chiffrés à 20,6 % et 11,7 %, contre 25,2 % et 14,3 % respectivement un an auparavant.

Au **Gabon**, le stock de la dette s'est alourdi, s'élevant à 1 716,7 en 2007 (représentant 30,6 % du PIB), contre 1 474,2 milliards en 2006. Cette évolution résulte essentiellement des nouveaux emprunts extérieurs en cours d'année à hauteur de 494,6 milliards, dans la perspective de l'opération de rachat de la dette publique gabonaise prévue en 2008. Par ailleurs, compte tenu du niveau du service atteint en 2007, le ratio d'endettement par rapport aux recettes budgétaires s'est légèrement détérioré, passant de 20,5 % en 2006 à 21,2 % en 2007. Par rapport aux exportations, il s'est stabilisé à 10,2 % comme en 2006.

En **Guinée Equatoriale**, l'encours de la dette a reculé de 5,8 %, se chiffrant à 81,1 milliards en 2007 (1,6 % du PIB), contre 86,1 milliards en 2006 compte tenu de l'effort consenti par les Autorités pour régler l'intégralité du service de la dette, d'un montant équivalent à 13,3 milliards. De même, le ratio de la dette par

rapport aux recettes budgétaires a diminué, passant de 0,7 % en 2006 à 0,6 % en 2007 et celui par rapport aux exportations s'est établi à 0,3 comme l'année précédente.

Au **Tchad**, le stock de la dette a progressé de 1,1 % pour atteindre 925,4 milliards en 2007 (28,1 % du PIB). Compte tenu de l'évolution favorable des ressources budgétaires et de la baisse des recettes d'exportation, le ratio du service

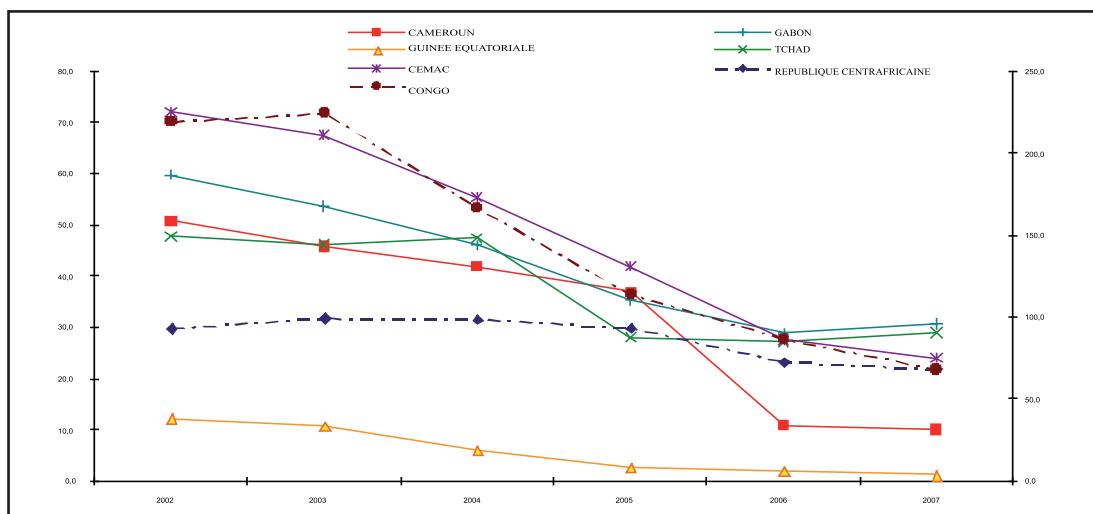
de la dette comparé aux recettes budgétaires a diminué de 5 % à 4 %, tandis que celui rapporté aux exportations s'est détérioré, atteignant 1,7 % contre 1,6 % un an plus tôt. En dépit des efforts des Autorités pour assurer le règlement régulier des échéances courantes à hauteur de 25,4 milliards ainsi qu'une partie des arriérés pour un montant équivalant à 1,6 milliard, l'accumulation des arriérés en cours d'année s'est chiffrée à 4,1 milliards, contre 3,3 milliards un an auparavant.

Tableau 10 : Dette publique extérieure des Etats de la CEMAC

	(en milliards de FCFA)																							
	Cameroon			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC					
	2006	2007	(a)	2006	2007	(a)	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	
Encours de fin de période	3229,7	1007,8	983,0	701,8	595,5	589,4	3538,0	3305,6	2091,9	1642,5	1474,2	1716,7	102,4	86,1	81,1	869,1	914,9	925,4	10083,5	7384,1	6387,5	(a)		
dont arrérés sur les intérêts et le principal	0,0	0,0	0,0	188,7	147,0	148,8	1565,8	1566,8	238,9	5,1	4,8	7,0	0,0	0,0	0,0	14,9	11,6	14,1	1774,5	1730,2	408,8			
Services dus	384,5	2369,9	98,3	17,6	74,1	19,1	418,8	452,0	321,9	318,6	324,7	346,7	21,1	14,7	13,3	18,6	28,8	29,7	1179,2	3264,2	829,0			
Indicateurs																								
Service dette/PIB	4,4 %	25,2 %	1,0 %	2,3 %	9,1 %	2,2 %	13,2 %	11,6 %	8,8 %	6,8 %	6,3 %	6,2 %	0,6 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %	0,9 %	0,9 %	4,9 %	4,9 %	12,1 %	2,9 %		
Service dette/recettes budgétaires	24,5 %	129,3 %	5,1 %	30,0 %	101,1 %	22,8 %	33,0 %	25,2 %	20,6 %	22,3 %	20,5 %	21,2 %	1,5 %	0,7 %	0,6 %	6,4 %	5,0 %	4,0 %	19,6 %	41,0 %	10,0 %			
Service dette/exportations	22,3 %	117,8 %	5,0 %	24,9 %	89,9 %	22,4 %	16,7 %	14,3 %	11,7 %	11,1 %	10,2 %	10,2 %	0,6 %	0,3 %	0,3 %	1,1 %	1,6 %	1,7 %	9,4 %	22,5 %	5,6 %			
Stock dette/PIB	36,9 %	10,7 %	10,0 %	93,6 %	85,9 %	69,1 %	111,9 %	84,9 %	57,1 %	35,3 %	28,7 %	30,6 %	2,7 %	1,9 %	1,6 %	28,0 %	27,2 %	28,1 %	41,6 %	27,3 %	22,5 %			

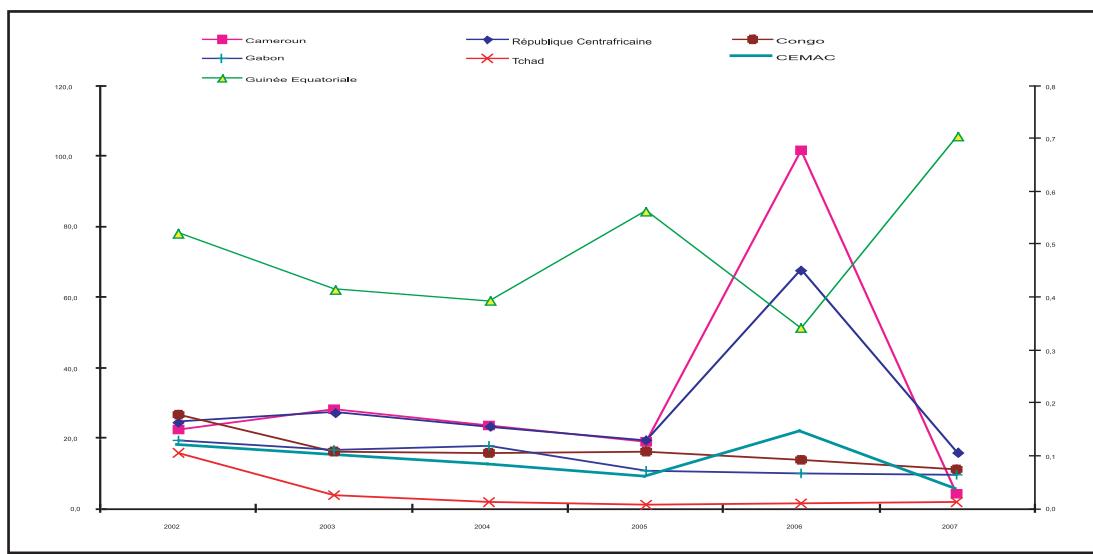
Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC,
(a) Estimation

Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur (en % du PIB)



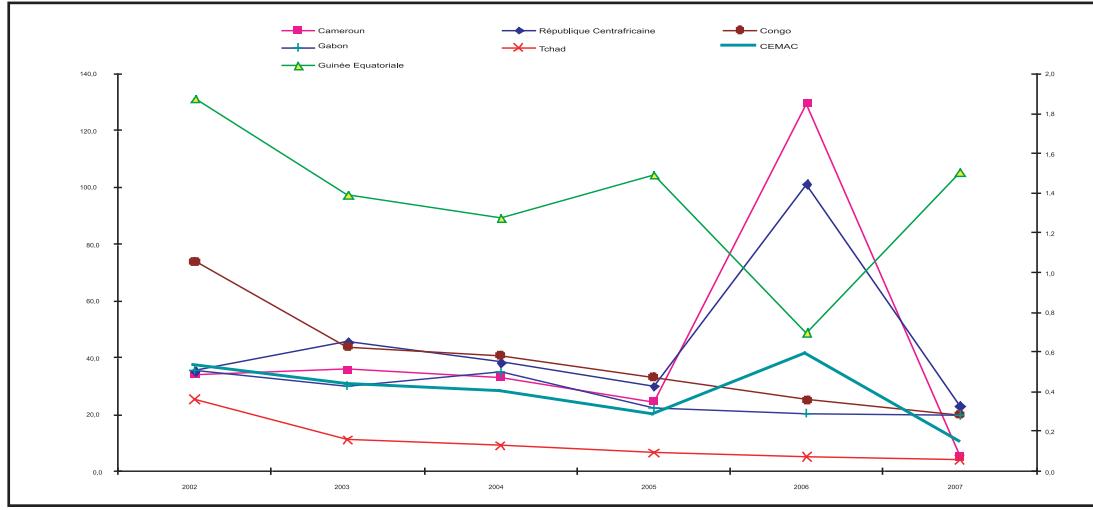
Congo et Republique Centrafricaine : échelle de droite

Graphique 10 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)



Guinée Equatoriale (échelle de droite)

Graphique 11 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)



Guinée Equatoriale (échelle de droite)

3. Compétitivité extérieure

En 2007, les pertes de positions compétitives des pays de la CEMAC, mesurées par l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER), se sont poursuivies après une détérioration plus importante en 2006.

Le TCER s'est apprécié de 2,6 % contre un accroissement de 3,8 % en 2006, une dépréciation de 1,1 % en 2005, et une hausse de 1,9 % en 2004, de 4,4 % en 2003, de 3,2 % en 2002 et de 3,7 % en 2001¹⁸. Cette évolution en 2007 résulte de l'effet combiné d'une perte de positions compétitives sur le front des importations (- 3,4 %) et d'une perte de positions concurrentielles sur le front des exportations (- 1 %)¹⁹. L'appréciation du TCER découle essentiellement de la dépréciation des monnaies des différents partenaires commerciaux.

La contre-performance au niveau des importations résulte de l'évolution des taux de change nominaux des différents partenaires commerciaux en dépit du maintien dans les pays de la Sous-région, d'un écart d'inflation favorable vis-à-vis des pays partenaires de la CEMAC consécutif à la baisse des tensions inflationnistes en 2007. L'effet taux de change est demeuré supérieur à l'effet prix. Le taux d'inflation de la CEMAC, mesuré par la variation en moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages, s'est situé à 1,6 % au 31 décembre 2007, contre 5,2 % au 31

décembre 2006. Ainsi, au 31 décembre 2007, le taux d'inflation en glissement annuel de la CEMAC s'est fixé à 2,8 %, restant inférieur à ceux de l'UEMOA (de 0,3 %), de la Zone Euro (de 0,6 %) et des Etats-Unis (de 1,4 %). En revanche, il est ressorti supérieur à celui de la France de 0,1 %.

Concernant les exportations, la dépréciation du dollar américain par rapport au franc CFA et son corollaire sur l'évolution des autres monnaies, ont entraîné une perte de positions concurrentielles avec une appréciation de 0,9 % du TCER des exportations. En effet, le dollar américain, monnaie de facturation de la plupart des produits d'exportation de la Sous-région, a continué à se déprécier en 2007, pour s'établir en moyenne à 479,4 FCFA après s'être situé à 522,4 FCFA en 2006. La plupart des autres monnaies des pays partenaires commerciaux de la CEMAC se sont inscrites dans cette même dynamique de dépréciation par rapport au Franc CFA à l'exception du réal brésilien qui s'est apprécié. Ainsi, la monnaie brésilienne a progressé de 2,7 % après des appréciations de 9,9 % en 2006 et 16,6 % en 2005, réduisant ainsi la compétitivité de ce pays, concurrent sur les marchés du bois, de l'aluminium et du café. Le Nigeria, un des principaux partenaires de la Sous-région, a vu le Naira se déprécier de 8,2 % en 2007 contre une appréciation de 1,4 % en 2006 et 1 % en 2005. Il convient de noter que la dépréciation enregistrée en 2007 fait suite à celles observées sur la période 2002-2004 qui est évaluée à 55,8 %. Les autres pays

¹⁸ Une hausse du TCER, correspondant à une appréciation du taux de change effectif réel est synonyme de perte de positions concurrentielles.

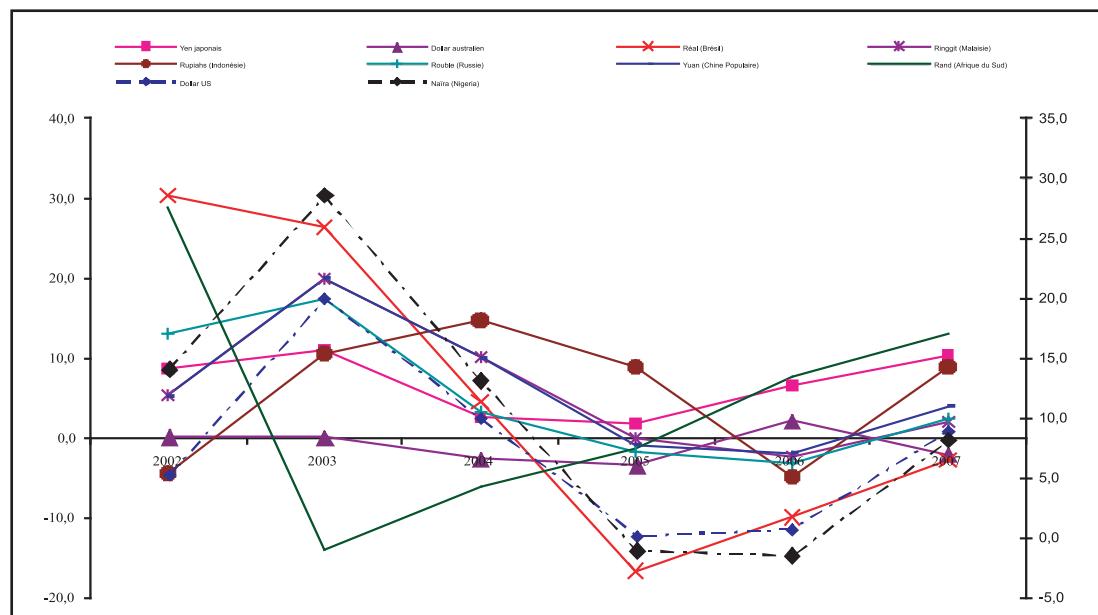
¹⁹ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations (près de 76 % en moyenne sur la période 1994-2005) et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore (avec des effets de diffusion en grande partie limités uniquement aux ressources publiques qui en sont tirées et des marges de manœuvre faibles pour accroître la compétitivité de ce secteur). L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques; les tensions inflationnistes étant dans certains cas alimentées par l'expansion de la demande intérieure à la suite de la mise en œuvre d'importants projets pétroliers (cas du pipeline Doba-Kribi entre 2001 et 2003) ou de l'afflux de ressources budgétaires d'origine pétrolière (cas de la Guinée Equatoriale depuis l'année 2000). Sur cette base, une dégradation de la compétitivité extérieure de la CEMAC peut être enregistrée dans un contexte d'amélioration des termes de l'échange globaux, comme c'est le cas en 2002, en 2003, en 2004 et en 2006.

partenaires ou concurrents ont enregistré en 2007 une dépréciation de 2,4 % pour le rouble russe, 3,9 % pour le yuan chinois, 2 % pour le ringgit malais, 8,8 % pour le rupiah indonésien et 1,2 % pour le yen japonais.

En 2007, le gain de positions concurrentielles n'a été observé qu'au Tchad (+ 9,9 %). La perte de positions concurrentielles au niveau global résulte de la position défavorable du Cameroun (- 0,5 %), de la République Centrafricaine (- 1,2 %), du Congo (- 2,2 %), du Gabon (- 4,3 %) et de la Guinée Equatoriale (- 6,3 %). Au total, les marges de compétitivité cumulées²⁰ de l'ensemble de la Communauté, depuis la dévaluation, se sont établies à 6,6 % en 2007 contre 9 % en 2006, 12,3 % en 2005, 11,4 % en

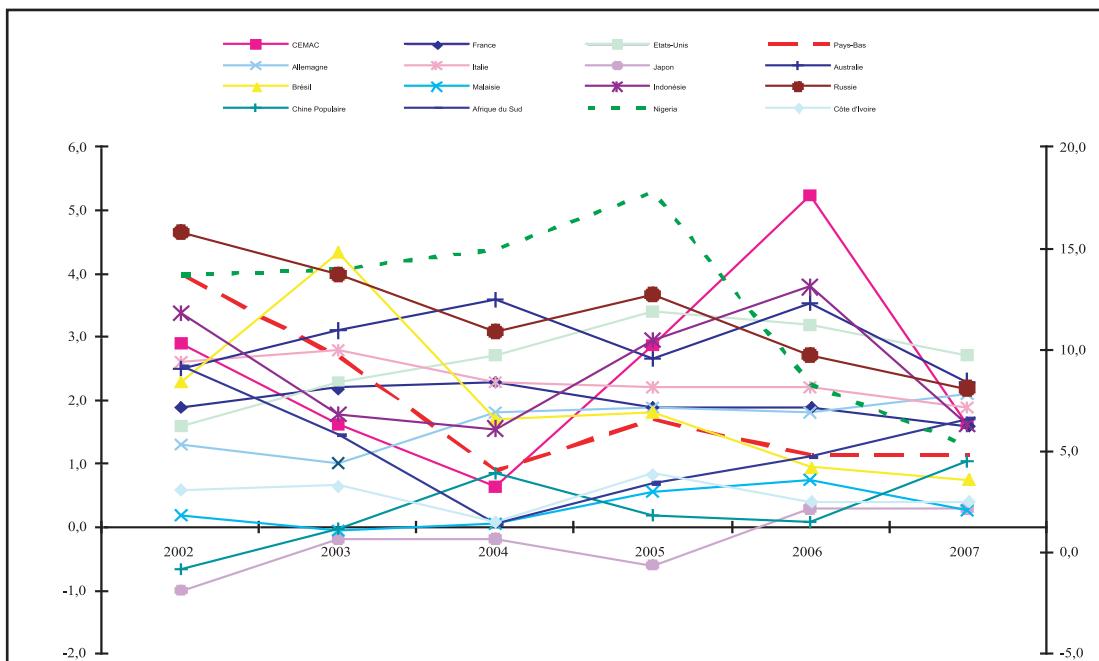
2004, 13 % en 2003. Cette persistance de l'érosion des gains de positions concurrentielles issus de la dévaluation est observée dans la plupart des pays. Depuis 1994, les marges de compétitivité se présentent de la manière suivante : au Cameroun (+ 7,4 % contre + 34,1 % en 1994), en République Centrafricaine (+ 12,4 % au lieu de + 36,5 % en 1994), Congo (- 1,1 % contre + 30,3 % en 1994), Tchad (+ 9,7 % contre + 27,3 % en 1994), en Guinée Equatoriale (- 29 % contre + 20,9 % en 1994) et au Gabon (+ 14,1 % contre + 29,9 % en 1994). Les détériorations les plus remarquables demeurent ainsi, celles observées au Congo et en Guinée Equatoriale du fait de la tendance inflationniste des dernières années.

Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA (cotation au certain)

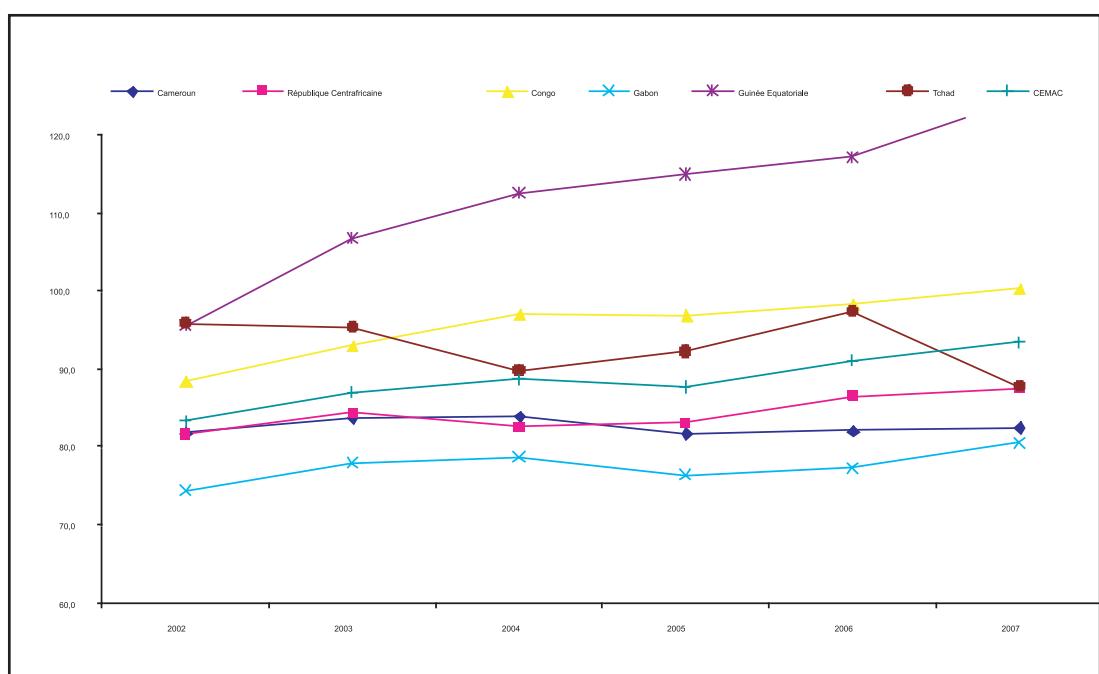


²⁰ Les marges de compétitivité cumulées depuis la dévaluation correspondent au reliquat des gains de compétitivité enregistrés à la suite du changement de parité intervenu le 12 janvier 1994. Elles permettent de comparer les positions compétitives actuelles des pays à leur situation initiale de 1993.

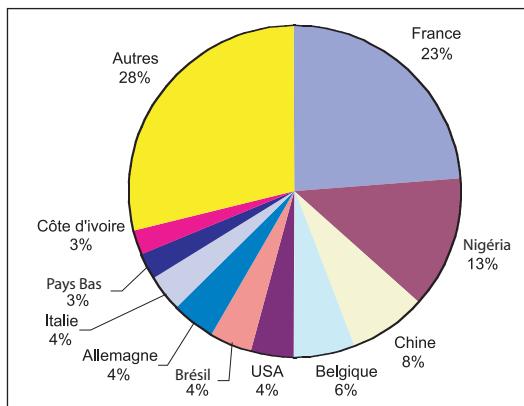
Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC



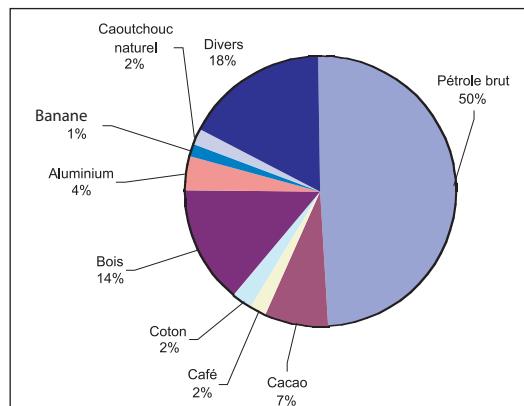
Graphique 14 : Evolution du taux de change effectif réel (TCER) des pays de la CEMAC (base 100 : 1993)



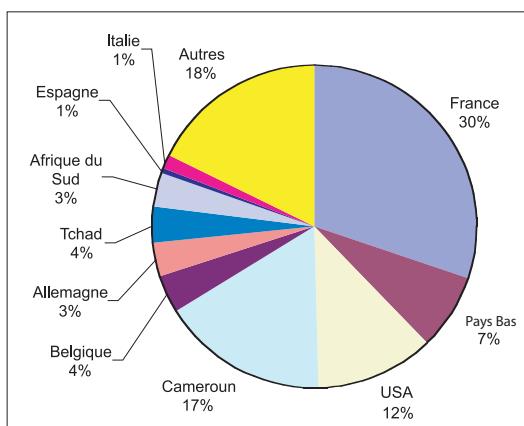
Principaux partenaires commerciaux du Cameroun (fournisseurs) en 2007



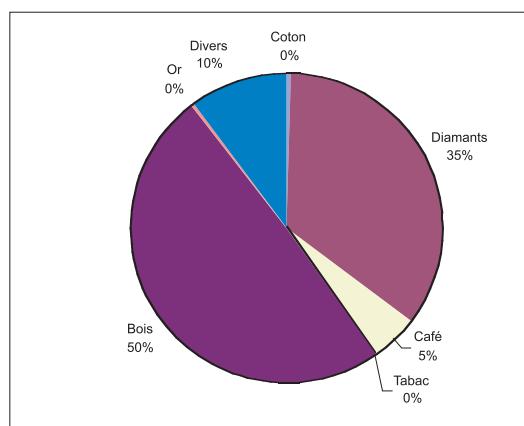
Principales exportations (FOB) du Cameroun en 2007



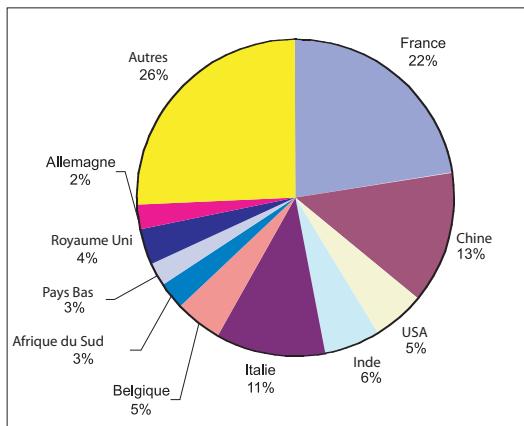
Principaux partenaires commerciaux de la République Centrafricaine (fournisseurs) en 2007



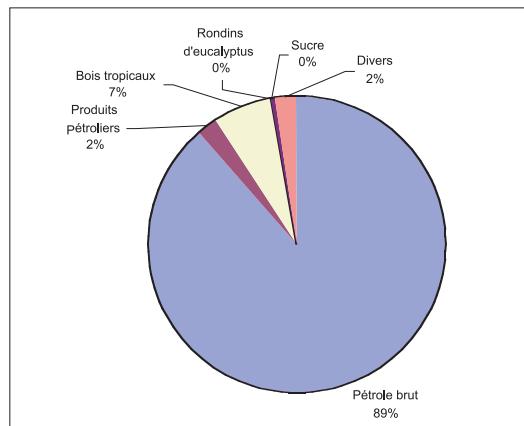
Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine en 2007



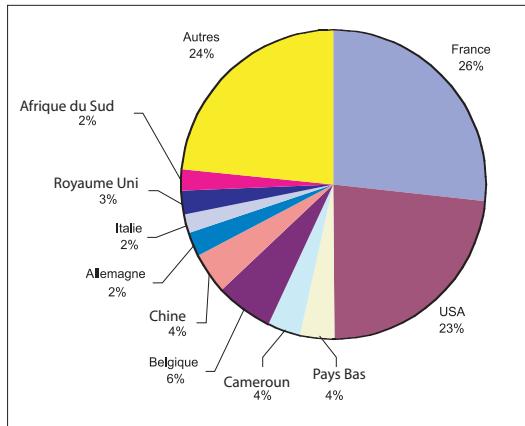
Principaux partenaires commerciaux du Congo (fournisseurs) en 2007



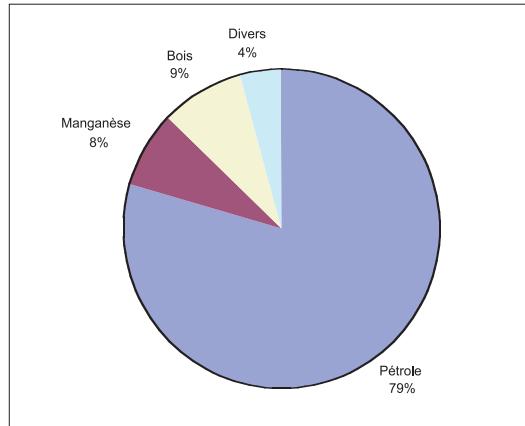
Principales exportations (FOB) du Congo en 2007



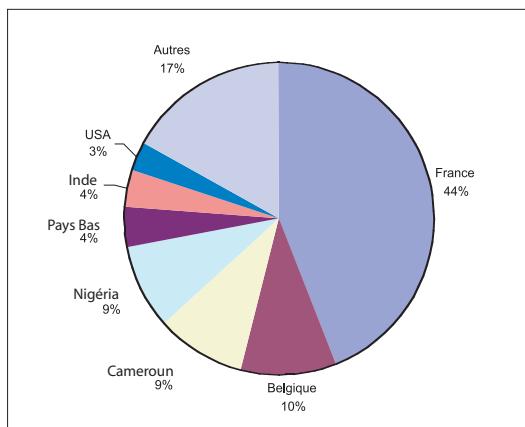
Principaux partenaires commerciaux du Gabon (fournisseurs) en 2007



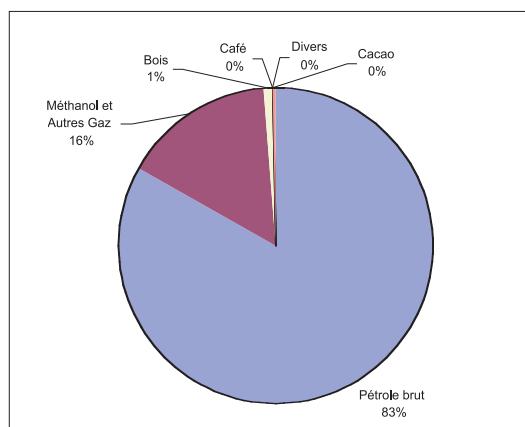
Principales exportations (FOB) du Gabon en 2007



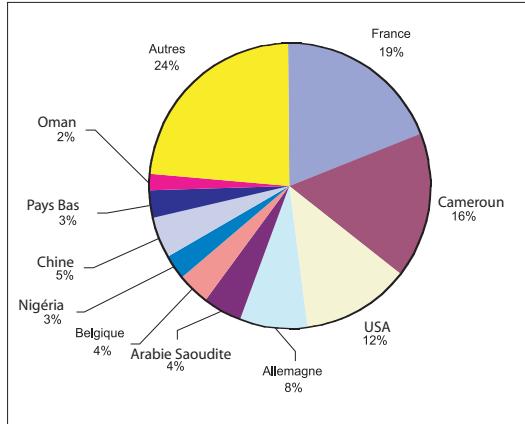
Principaux partenaires commerciaux de la Guinée Equatoriale (fournisseurs) en 2007



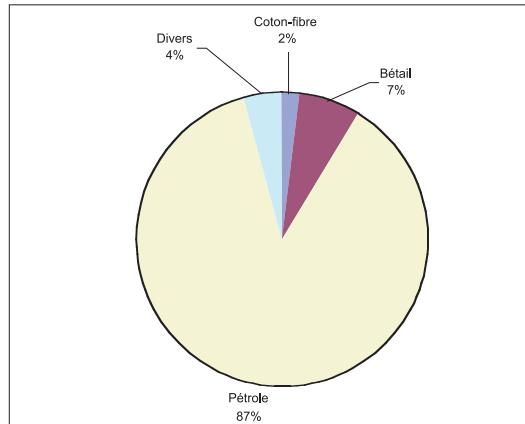
Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale en 2007



Principaux partenaires commerciaux du Tchad (fournisseurs) en 2007



Principales exportations (FOB) du Tchad en 2007



TITRE II :

**Monnaie, Crédit, Système
Bancaire et Financier,
Réserves Extérieures**



CHAPITRE I

POLITIQUE MONETAIRE

A. FORMULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

1. Cadre institutionnel

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale¹ (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le franc CFA (franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'euro² ;
- une convertibilité du franc CFA garantie par la France ;
- une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et la mise en commun des réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

a - les objectifs de refinancement sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en Compte d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (article 11 des Statuts).

¹ La Convention régissant l'UMAC est entrée en vigueur le 25 juin 1999 lors de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC à Malabo. Les nouveaux Statuts de la BEAC sont, quant à eux, entrés en vigueur le 23 septembre 2007.

² Depuis le 1er janvier 1999, la parité est de 655,957 francs CFA pour 1'euro.

b - le Comité de Politique Monétaire est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats à position débitrice.

Par ailleurs, l'article 18 des Statuts indique que le montant total des concours consentis par la Banque à un Etat membre de la CEMAC ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Dans ce cadre, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC fixe, pour chaque Etat membre, les objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2), assortis d'objectifs de refinancement à respecter en cohérence avec les évolutions prévisibles en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur, d'inflation et de finances publiques.

2. Stratégie et orientation de la politique monétaire

En vertu de l'article 1er de ses Statuts, l'objectif prioritaire de la politique monétaire de la BEAC est d'assurer la stabilité monétaire. De façon opérationnelle, cet objectif signifie un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau général des prix, la norme communautaire étant fixée à 3 % au maximum.

A cette fin, la BEAC suit l'évolution des agrégats monétaires et de crédit au regard des objectifs arrêtés dans le cadre des exercices annuels de programmation monétaire. Cependant, ces cibles ne constituent pas les seules références auxquelles est directement asservie la gestion des taux d'intérêt. En effet, la BEAC, comme la plupart des banques centrales, pour formuler son diagnostic et décider de l'orientation monétaire à mener, recourt à une large gamme d'indicateurs économiques et financiers dont le taux de couverture extérieure de la monnaie constitue la variable centrale.

Depuis l'instauration du marché monétaire en juillet 1994, l'action de politique monétaire de la BEAC s'exerce sur la liquidité bancaire, à travers le refinancement (Objectif de refinancement et taux d'intérêt) et les réserves obligatoires.

Au cours de l'année 2007, la politique monétaire commune a été mise en œuvre dans un contexte extérieur marqué par un ralentissement de la croissance économique, le déclenchement de la crise des crédits hypothécaires à risque et la forte appréciation de la devise européenne par rapport au dollar. Au plan interne, l'année 2007 a été caractérisée d'une part, par une activité économique soutenue et d'autre part, d'un point de vue institutionnel, par la création d'un Comité de Politique Monétaire chargé des questions de politique monétaire et de gestion des réserves de change.

Encadré n° 3 : « Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC »

A. Objectifs de la politique monétaire

Conformément à l'article 1er de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'Euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture extérieure de la monnaie suffisant (le seuil statutaire minimal est de 20 %).

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une action, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

B. Les instruments de la politique monétaire

Depuis l'instauration du marché monétaire le 1er juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

1. La politique de refinancement

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectif de refinancement) et/ou une action par les taux d'intérêt dans le cadre du marché monétaire sous-régional.

En ce qui concerne l'action par les quantités, la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finals de la politique monétaire.

En effet, dans le cadre des accords de mobilisation, la BEAC distingue parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de supports à ses concours. Elle arrête ainsi, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder aux établissements éligibles au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles assorti de conditions de taux spéciales. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme

avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20 %.

L'action par les taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique des taux de la Banque. Ainsi, les avances sont accordées à un taux d'intérêt (TIAO)³ fixé par le Comité de Politique Monétaire, suivant les objectifs de la politique monétaire.

Par ailleurs, la BEAC fonctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Comité de Politique Monétaire (Taux d'Intérêts sur les Placements ou TISP).

2. La politique des réserves obligatoires

L'article 20 des statuts de la BEAC prévoit que le Comité de Politique Monétaire peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution des réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire à le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique du refinancement.

³ TIAO signifie Taux d'Intérêt des Appels d'Offres. Il constitue le principal taux directeur de la BEAC.

Encadré n° 4 : « Politique des taux d'intérêt de la BEAC »

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux est plus dynamique et plus souple, le marché monétaire sous-régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

A. Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire)

Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.

B. Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

1. Interventions en faveur des établissements de crédit

1.1. Injections de liquidités

1.1.1. Sur le guichet A :

- Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres "à la française", en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Résultant des forces du marché, le taux d'intérêt du marché interbancaire est un informateur des pouvoirs publics sur la situation monétaire et un guide pour l'action conjoncturelle. C'est la raison pour laquelle le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire devrait, dans la mesure du possible, tenir compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire ;
- Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points de base ;
- Le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible ;
- Le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP) ;

- Le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO.

1.1.2 Sur le guichet B :

Le Guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les conditions de taux, de durée ou de refinancement), il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

1.2. Ponctions de liquidités

Le Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française » en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (7, 28 et 84 jours).

2. Taux des avances aux Trésors Nationaux

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, les taux des avances aux Trésors sont manipulés dans les mêmes conditions que les taux des avances aux établissements de crédit. On distingue trois types de taux d'intérêt sur les concours aux Etats :

- Le taux des avances aux Trésors à l'intérieur des avances statutaires, qui est égal au TIAO supporté par les banques ;
- le taux des avances en dépassement des plafonds statutaires (taux de pénalité aux Trésors) ;
- le taux d'intérêt applicable aux concours consolidés sur les États.

3. Conditions de banque

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. Le but de cette mesure est d'accroître la concurrence bancaire et l'efficience de l'intermédiation financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients, en respectant les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM) qui relèvent de la compétence du Comité de Politique Monétaire.

A partir du 1er janvier 1996, ces deux bornes sont déterminées de la manière suivante :

- le TCM, fixé par le Comité de Politique Monétaire, s'applique aux petits épargnants qui sont définis comme étant les détenteurs des livrets d'un montant inférieur ou égal à 5 millions de francs CFA ;
- le TDM, qui s'applique à tous les établissements de crédit éligibles aux concours de la BEAC, est égal au taux de pénalité plus une marge fixe établie par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.

Le Conseil d'Administration de la BEAC lors de sa séance du 19 mars 1997 a recommandé à la COBAC de veiller à l'affichage par les banques de leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle et d'appliquer les sanctions disciplinaires à l'égard des établissements de crédit en infraction.

Encadré n° 5 : « Nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC »

Sur décision du Gouverneur n° 08/GR/2006 en date du 06 avril 2006, faisant suite aux résolutions des Conseils d'Administration des 30 janvier et 27 mars 2006 et des Comités Ministériels des 31 janvier et 29 mars 2006, les dépôts spéciaux des Organismes Publics ont été supprimés et remplacés par les Placements Publics.

Les principes de base, les principales caractéristiques des nouveaux produits de placement public et leur grille de rémunération sont fixés comme suit :

A. Principes de base

Dans le cadre de la nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC, quatre principes ont été retenus :

- Traiter les Trésors et Comptables publics hors mécanisme du marché monétaire en leur offrant les trois produits de placement que sont i) les Fonds de réserve pour les Générations Futures, ii) les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires et iii) les dépôts spéciaux classiques ;
- Indexer la rémunération de ces dépôts publics sur le rendement du Compte d'Opérations et établir une hiérarchie des taux servis en fonction de la maturité de chaque produit (effet cascade), le TISPP₀ constituant le taux « mère » à partir duquel tous les autres taux de rémunération découlent. La formule du calcul du TISPP₀ est la suivante : $TISPP_0 = TRCO - X \%$; où TISPP₀ désigne le Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures ; TRCO, le Taux de Rendement des avoirs en Compte d'Opérations et X, la marge BEAC fixée désormais par le Comité de Politique Monétaire ;
- Servir des taux d'intérêt sur les dépôts classiques quelle que soit la position de l'Etat concerné au compte d'avances statutaires. Toutefois, le taux d'intérêt servi sur les dépôts spéciaux classiques est discriminé suivant la position de l'Etat aux comptes d'avances statutaires, avec une rémunération supérieure pour les Etats qui ne recourent pas aux avances de la BEAC ;
- Déléguer au Gouverneur⁴ le pouvoir de manipulation des taux d'intérêt à servir sur les placements publics.

⁴ Désormais, ce pouvoir est dévolu au Comité de Politique Monétaire

B. Principales caractéristiques des produits

Les nouveaux produits de placement public sont caractérisés principalement par :

1. Les Fonds de réserve pour les Générations Futures

- La maturité minimale est de cinq ans ;
- La périodicité d'approvisionnement du compte est annuelle ;
- Les intérêts sont calculés annuellement en fin de période et capitalisés.

2. Les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires

- La maturité minimale est de six mois ;
- La périodicité d'approvisionnement du compte est mensuelle ;
- Les intérêts sont calculés semestriellement et reversés au compte courant du Trésor.

3. Les dépôts spéciaux classiques des Trésors et Comptables publics

- La maturité minimale est d'un mois ;
- La périodicité d'approvisionnement du compte est décadaire ;
- Les intérêts sont calculés mensuellement et reversés au compte courant du Trésor.

C. Grille de rémunération des dépôts publics et pénalités

La rémunération des dépôts publics est indexée sur le rendement du Compte d'Opérations. Selon la maturité du placement, une hiérarchie des taux d'intérêt servis a été définie par la BEAC comme suit :

1. Les Fonds de réserve pour les Générations Futures

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP₀) qui est égal au TRCO – X % est fixé pour une année.

En cas de retrait avant l'échéance minimale de cinq ans, la rémunération est réduite rétroactivement de la manière ci-après :

- 50 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins quatre ans ;
- 40 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins trois ans ;
- 30 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins deux ans ;

- 15 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins un an.

2. Les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires est le TISPP₁ qui dérive du TISPP₀ et est également un taux annuel.

En cas de retrait avant l'échéance minimale, la rémunération est réduite de 30 %.

3. Les dépôts spéciaux classiques

Deux cas sont à distinguer :

- L'Etat concerné ne recourt pas aux avances de la BEAC ;

Dans ce cas, le Taux d'Intérêt Sur Placement Public à servir est le TISPP₂, dérivant toujours du TISPP₀. Comme les précédents taux, le TISPP₂ est aussi fixé pour un an.

- L'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC ;

Dans ce cas, le Taux d'Intérêt Sur Placement Public à servir est le TISPP₃, autre dérivé du TISPP₀. C'est également un taux annuel.

En cas de retrait avant l'échéance minimale d'un mois, la rémunération est réduite de 30 % ; et ceci quelle que soit la position de l'Etat concerné au compte d'avances statutaires.

D. Mise en place des produits

Pour les Fonds de réserve pour les Générations Futures et le Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires, la mise en place des produits intervient à la signature d'une convention entre le Ministre en charge des Finances de l'Etat concerné et le Gouverneur de la BEAC.

S'agissant des dépôts spéciaux, la mise en place est faite après un échange de lettres entre l'Etat concerné représenté par le Directeur du Trésor et la BEAC représenté par le Directeur National, précisant les conditions et les modalités de fonctionnement.

B. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

En 2007, la politique monétaire de la BEAC a été axée principalement sur la stabilité des prix et la promotion d'une croissance économique saine et soutenue dans les Etats membres.

1. Evolution des objectifs monétaires et de crédit

Dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire, la Banque a déterminé les objectifs monétaires et de crédit pour la période sous revue. Comparativement au niveau fixé au dernier trimestre 2006, les objectifs de refinancement arrêtés pour le premier trimestre 2007 sont demeurés stables dans l'ensemble des pays de la Sous-région et d'un montant global de 63,5 milliards. Pour le deuxième trimestre, ces objectifs ont été relevés au Congo pour tenir compte de l'entrée en vigueur de la convention

signée le 12 septembre 2006, entre les deux parties, autorisant la BDEAC à se refinancer auprès de la BEAC, à Brazzaville, à hauteur de 10 milliards. Ils ont été révisés à la baisse au Tchad en relation avec les opérations de la campagne cotonnière, et maintenus inchangés dans les quatre autres Etats, s'établissant ainsi à 68,5 milliards. Au troisième trimestre, les objectifs de refinancement sont demeurés inchangés dans tous les Etats, laissant ainsi le niveau global de l'objectif à 68,5 milliards. Enfin, au quatrième trimestre, l'objectif de refinancement a été revu à la baisse au Gabon et maintenu inchangé dans les autres pays, ramenant ainsi l'objectif global à 52,5 milliards.

Les résultats de la programmation monétaire au cours de l'exercice 2007 pour les six Etats de la CEMAC sont présentés dans le tableau n° 11.

Tableau 11 : Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2007

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
Objectifs de la Masse Monétaire (Variation en %)	4,2 % - 6,2 %	10,0 % - 12,0 %	12,0 % 14,0 %	15,7 % - 17,7 %	36,2 % - 38,2 %	7,9 % - 9,9 %
Réalisations	14,7 %	- 3,7 %	12,8 %	6,9 %	41,3 %	5,4 %
Objectifs de Refinancement (en millions de FCFA)	6 000	8 000	16 000	2 000	500	20 000
Pointes d'utilisation de la période (en millions de FCFA)	370	61	2 800	0	0	10 000
Taux d'utilisation	6,2 %	0,8 %	17,5 %	0,0 %	0,0 %	50 %

Source : BEAC

Au **Cameroun**, la masse monétaire a augmenté de 14,7 % contre 5,2 % initialement projeté, en liaison avec l'accroissement substantiel des avoirs extérieurs nets (+ 51,3 %) et des crédits à l'économie (8,4 %) qui ont compensé le recul sensible des créances nettes sur l'Etat (- 206,6 %).

En **République Centrafricaine**, la masse monétaire a chuté de 3,7 % au lieu d'une amélioration attendue de 11 %. Ce repli résulte de la baisse de 61,2 % des avoirs extérieurs nets, qui sont revenus à 16,9 milliards en 2007 contre 43,6 milliards un an plus tôt. En revanche, les créances nettes sur l'Etat et les crédits à l'économie ont progressé respectivement de 7 % et de 4,7 % sur la même période.

Au **Congo**, la masse monétaire s'est relevée de 12,8 % proche des anticipations (13 %). Cette progression résulte de la hausse de 4,8 % des avoirs extérieurs nets, renforcée par un accroissement de 18,2 % des crédits à l'économie, tandis que les créances nettes sur l'Etat ont légèrement augmenté (1,8 %).

Au **Gabon**, la masse monétaire s'est accrue de 6,9 % au lieu de 16,7 % prévu initialement. Cette augmentation s'explique principalement par une progression des crédits à l'économie (14,4 %) qui a atténué la forte baisse (- 478,1 %) des créances nettes sur l'Etat et la quasi stagnation des avoirs extérieurs nets (0,7 %) .

En **Guinée Equatoriale**, la masse monétaire a enregistré une hausse de 41,3 %, pour une prévision de 37,2 %, compte tenu de l'augmentation des avoirs extérieurs nets (12,2 %) et des crédits à l'économie (41,9 %), qui a été toutefois tempérée par la diminution des créances nettes sur l'Etat (- 12,6 %).

Au **Tchad**, la masse monétaire s'est appréciée de 5,4 % contre une projection de 8,9 %, sous l'effet essentiellement d'une majoration des avoirs extérieurs

nets (44,2 %), et ce en dépit d'un recul des crédits à l'économie (- 11,7 %), et d'une chute plus marquée des créances nettes sur l'Etat (- 540 %).

2. Fixation des plafonds des avances statutaires aux Etats

La capacité de tirage des Etats auprès de la BEAC a augmenté de 20,2 % pour se hisser à 1 152,7 milliards à fin décembre 2007. Cet accroissement découle de la hausse des recettes d'exportation qui s'est traduite par le relèvement des recettes budgétaires.

En raison de l'amélioration de la trésorerie des Etats, le recours des Trésors au financement de l'Institut d'Emission a diminué au cours de la période sous revue. Ainsi, l'encours des tirages des Trésors Nationaux auprès de la BEAC est revenu de 373,9 milliards en fin 2006 à 285,3 milliards au 31 décembre 2007, soit un recul de 23,7 %.

Reflétant à la fois la hausse des plafonds d'avances et de la diminution des tirages, les marges de tirages des Trésors Nationaux se sont améliorées, passant de 621,3 à 867,4 milliards au cours de la période sous revue. Au 31 décembre 2007, deux Etats, à savoir la Guinée Equatoriale et le Cameroun, ont remboursé la totalité des avances obtenues auprès de l'Institut d'Emission.

S'agissant des crédits consolidés, leur encours s'est accru de 3,4 %, s'élevant à 76,8 milliards au 31 décembre 2007 contre 74,7 milliards un an auparavant. Cependant, deux des quatre Etats concernés par les crédits consolidés accusent des arriérés en intérêts à fin décembre 2007. Il s'agit de la République Centrafricaine (1,485 milliard) et du Tchad (1,860 milliard).

Le tableau n° 12 retrace l'évolution des objectifs de refinancement et des utilisations ainsi que celle des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux.

Tableau 12 : Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement aux banques et utilisations
 (Situation de fin de période en millions de FCFA)

PAYS	2006			2007			Taux d'utilisation au 31/12/07 (b)/(a) en %
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Utilisations au 31/12/07	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/07	
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/06	Utilisations au 31/12/06	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/07	Utilisations au 31/03/07	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/07	Utilisations au 30/06/07	Utilisations au 31/12/07 (b)
A - CAMEROUN							
1 - Trésor	318 000	166 054	318 000	175 307	318 000	177 983	318 000
2 - Banques	6 000	358	6 000	346	6 000	355	331
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
1 - Trésor	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540
2 - Banques	8 000	0	8 000	0	8 000	0	0
C - CONGO							
1 - Trésor	253 542	131 427	253 542	140 206	253 542	140 206	374 087
2 - Banques	6 000	0	6 000	0	16 000	0	16 000
D - GABON							
1 - Trésor	198 412	60 875	194 287	60 734	194 287	75 678	139 743
2 - Banques	8 000	0	8 000	0	8 000	0	0
E - GUINEE EQUATORIALE							
1 - Trésor	154 705	0	154 705	0	154 705	0	154 705
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	0
F - TCHAD							
1 - Trésor	55 043	0	55 043	0	55 043	0	55 043
2 - Banques	35 000	8 600	35 000	9 500	30 000	4 000	3 500
G - ENSEMBLE CEMAC							
1 - Trésor	995 242	373 896	991 117	408 787	991 117	426 407	1 111 662
2 - Système bancaire	63 500	8 958	63 500	9 846	68 500	4 355	3 831

3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC

Dans un contexte marqué par le raffermissement de l'activité économique dans la CEMAC et la consolidation des réserves de change, avec pour corollaire la surliquidité globale du système bancaire, la Banque a maintenu le statu quo sur ses principaux taux d'intervention. Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) est demeuré à 5,25 %, tandis que le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) a été maintenu à 7 %.

S'agissant des ponctions de liquidités effectuées dans le cadre des appels d'offre négatifs, le Taux d'Intérêt Sur les Placements (TISP) à 7 jours est passé de 1,65 % à 1,70 % le 13 mars 2007, avant d'être à nouveau porté à 1,95 % le 14 juin 2007. Ce relèvement des taux de ponctions de liquidités vise à maintenir dans la Zone les excédents de trésorerie des établissements de crédit.

A l'instar du taux directeur (TIAO) sur lequel il est aligné, le taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires est resté inchangé à 5,25 %.

Le Taux de Pénalité (TP) aux établissements de crédit ainsi que celui appliqué aux avances consenties aux Trésors Nationaux en dépassement des plafonds statutaires, sont demeurés stables respectivement à 12 % et 10 %.

Quant aux conditions de banque qui sont libres à l'intérieur de deux bornes représentées par le Taux Débiteur Maximum (TDM) et le Taux Créditeur Minimum (TCM), celles-ci sont restées inchangées. Ainsi, au 31 décembre 2007, le TDM a été maintenu à 15 % et le TCM à 4,25 %.

Le comportement des différents taux d'intervention de la Banque durant les deux dernières années est retracé dans le tableau récapitulatif de la page ci-après.

Tableau 13 : Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

(en pourcentage)

RUBRIQUES	11.04.02	18.12.02	02.04.03	09.05.03	18.06.03	28.07.03	03.11.03	02.12.03	20.01.05	16.09.05	02.03.06	03.03.06	26.03.06	08.06.06	27.03.06	09.06.06	01.09.06	10.10.06	11.12.06	13.03.07	13.06.07	14.06.07	31.12.07	
I - OPERATIONS DES TRESORS (hors Marché)																								
. Taux des avances aux Trésors																								
. Taux de pénalité aux Trésors																								
. Taux des dépôts spéciaux																								
II - MARCHE MONETAIRE																								
A- Injections de liquidités																								
1- Guichet "A"																								
. Taux des appels d'offres (TIAO)																								
. Taux des prises en pension (TIPP)																								
. Taux des interventions Ponctuelles (TISIP)																								
. Taux des Avantages si Carte à Piac (TACP)*																								
. Taux de pénalité aux banques (TPB)																								
2- Guichet "B"																								
. Taux d'ouverture aux crédits d'invest productifs **																								
. Taux effectifs stanciens CMT irrévocables																								
B- Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)																								
. Taux d'intérêt sur placements à 7 jours "TISP"																								
. Taux d'intérêt sur placements à 28 jours "TISP"																								
. Taux d'intérêt sur placements à 84 jours "TISP"																								
III - CONDITIONS DE BANQUE																								
- Libres, avec 2 bonnes :																								
1. Taux débiteur maximum (TDM)***																								
2. Taux créditeur minimum (TCM)																								

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Poudré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

*** Le taux débiteur Maximum est unique et s'applique à tous les Etablissements de Crédit (banques et établissements financiers).

**** Le taux débiteur Maximum est unique et s'applique à tous les Etablissements de Crédit (banques et établissements financiers).

4. Evolution des réserves obligatoires

La forte progression des dépôts bancaires a entraîné la hausse des réserves obligatoires qui sont passées de 226 milliards le 31 décembre 2006 à 348 milliards douze mois plus tard.

En date du 13 mars 2007, les coefficients de réserves obligatoires ont été relevés dans le souci de réduire le pouvoir de création monétaire des banques, dans un contexte de surliquidité globale du système bancaire de la CEMAC. Les coefficients ont été aménagés ainsi qu'il suit :

1 - Banques du Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée-Équatoriale) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **12,50 %**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **9,50 %**

2 - Banques du Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **10,25 %**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **8,25 %**

3 - Banques du Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **7,50 %**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **5,50 %**

Quant au taux de rémunération des réserves obligatoires, celui-ci a été relevé le 13 mars 2007, passant de 0,30% à 0,35%. Cette mesure vise à amortir les effets d'immobilisation de la trésorerie sur le compte d'exploitation des banques.

Il convient de relever que la suspension relative à l'application des réserves obligatoires aux banques implantées en République centrafricaine n'a pas été levée au cours de l'année 2007.

Tableau 14 : Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires

(en pourcentage)

Date d'entrée en vigueur

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03	01.07.04	20.01.05	03.03.06	13.03.07
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	30.06.04	19.01.05	02.03.06	12.03.07	31.12.07
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES (2)									
<i>- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>									
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7,75	10,00	12,50
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5,75	7,00	9,50
<i>- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>									
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	6,00	7,75	7,75	7,75	7,75	10,25
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	4,00	5,75	5,75	5,75	5,75	8,25
<i>- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>									
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	3,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,75	3,00	3,00	3,00	3,00	5,50
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES									
	1,20	1,10	1,10	0,80	0,70	0,55	0,40	0,30	0,35

(1) La répartition des pays de la CEMAC en deux groupes a pris effet à compter du 1^{er} août 2003.
Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

Encadré n° 6 : Modalités d'application des réserves obligatoires

Le 1er septembre 2001, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, agissant par délégation du Conseil d'Administration, a décidé de soumettre les banques de la Zone d'Emission à la constitution des réserves obligatoires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, les banques commerciales agréées par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle dans des comptes rémunérés dits "comptes de réserves obligatoires" tenus par la BEAC.

Les établissements financiers et les institutions financières publiques sont exclus du champ d'application des réserves obligatoires, lequel ne concerne que les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte-courant auprès de l'Institut d'Emission.

I - CALCUL DES RESERVES OBLIGATOIRES

a - Assiette des réserves obligatoires

L'assiette des réserves obligatoires minimales comprend :

- a - les dépôts à vue, à savoir les soldes créditeurs des comptes créditeurs à vue(résidents et non-résidents)
- b - les dépôts à terme et d'épargne, à savoir :
 - les comptes de dépôts à régime spécial ;
 - les comptes de dépôts à terme (résidents et non-résidents) : cette rubrique comprend les comptes de dépôts à terme.

Les chiffres de dépôts à prendre en compte pour le calcul du niveau réglementaire des réserves obligatoires sont ceux relatifs aux encours des dépôts aux dates des 10, 20 et 30 (ou 31) du mois de référence.

b - Coefficient des réserves obligatoires

Compte tenu des disparités constatées au niveau de la situation de liquidité dans les différents Etats de la CEMAC, le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 1er juillet 2002, a décidé l'instauration de types de coefficients de réserves obligatoires différenciés aux banques en fonction de la situation de liquidité du pays où elles se trouvent. Les coefficients réguliers de réserves obligatoires seront appliqués aux banques du Groupe I des Etats à situation de liquidité satisfaisante tandis que des coefficients modérés seront appliqués aux banques du Groupe II des Etats à situation de liquidité fragile.

Cependant, en date du 13 mars 2007, les coefficients de réserves obligatoires ont été révisés comme suit :

1 - Banques du Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée- Équatoriale) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : 12,50 % (au lieu de 10,00 %)
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : 9,50 % (au lieu de 7,00 %)

2 - Banques du Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : 10,25 % (au lieu de 7,75 %)
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : 8,25 % (au lieu de 5,75 %)

3 - Banques du Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : 7,50 % (au lieu de 5,00 %)
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : 5,50 % (au lieu de 3,00 %)

La suspension de l'application des réserves obligatoires aux banques centrafricaines a été maintenue.

Par ailleurs, le taux de rémunération des réserves obligatoires a été porté à 0,30 % à 0,35 %.

Les coefficients des réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le Gouverneur dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de l'Institut d'Emission, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe. Après une modification des coefficients des réserves obligatoires, la BEAC laisse aux banques une période d'adaptation de deux mois au cours de laquelle aucune sanction ne leur sera appliquée.

II - REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES ET REGIME DES SANCTIONS

a - Rémunération des réserves obligatoires

Le Gouverneur de la BEAC a reçu délégation du Conseil d'Administration de pouvoir fixer et modifier le taux de rémunération des réserves obligatoires dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque. Ce pouvoir incombe désormais au Comité de Politique Monétaire.

b - Contrôle des déclarations des banques

L'Institut d'Emission doit aussi pouvoir s'assurer que les dépôts déclarés par les établissements de crédit sont exacts. Pour cela, deux types de contrôles sont instaurés :

- ***les contrôles sur pièces***, pour le rapprochement des déclarations avec les situations mensuelles des banques ;
- ***les contrôles sur place***, effectués périodiquement et de manière inopinée, à l'initiative de la BEAC (Service du Marché Monétaire) et/ou la COBAC.

c - Régime des sanctions

Des sanctions pécuniaires peuvent être appliquées aux banques dont le niveau des réserves obligatoires est insuffisant ou qui déclarent tardivement ou de manière erronée l'encours de leurs dépôts.

Encadré n° 7 : « Chronique des mesures de politique monétaire »

● Le 13 mars 2007

Sur décision du Gouverneur n° 11/GR/2007 datée du 13 mars 2007, les Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) du Marché Monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ont été réaménagés ainsi qu'il suit :

- Placements à 7 jours : 1,70% (au lieu de 1,65%)
- Placement à 28 jours : 1,70% (majoré de 1/16^{ème} de point)
- Placements à 84 jours : 1,70% (majoré de 2/16^{ème} de point)

Sur décision du Gouverneur n° -13/GR/2007 datée du 13 mars 2007, la grille de rémunération des dépôts Publics auprès de la BEAC a été réaménagée de la manière suivante :

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP₀) : 3,30 % (au lieu de 3,15 %)

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP₁) 3,10 % (au lieu de 2,95 %)

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux lorsque l'Etat ne recourt pas aux avances de la BEAC (TISPP₂) 2,80 % (au lieu de 2,65 %)

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux lorsque l'Etat recourt aux avances de la BEAC (TISPP₃) 0,50 % (forfait inchangé)

Les nouveaux taux ont pris effet pour compter du mardi, 13 mars 2007.

● Le 14 juin 2007

Sur décision du Gouverneur n° 24/VGR/2007 datée du 14 juin 2007, les Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) du Marché Monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ont été réaménagés ainsi qu'il suit :

- Placements à 7 jours : 1,95 % (au lieu de 1,70 %)
- Placement à 28 jours : 1,95 % (majoré de 1/16ème de point)
- Placements à 84 jours : 1,95 % (majoré de 2/16ème de point)

Sur décision du Gouverneur n° 25/VGR/2007 datée du 14 juin 2007, la grille de rémunération des dépôts Publics auprès de la BEAC a été réaménagée de la manière suivante :

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP0) :.....3,45 % (au lieu de 3,30 %)

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1).....3,25 % (au lieu de 3,10 %)

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux lorsque l'Etat ne recourt pas aux avances de la BEAC (TISPP2).....2,95 % (au lieu de 2,80 %)

Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux lorsque l'Etat recourt aux avances de la BEAC (TISPP3)..... 0,65 % (forfait précédent 0,5 %)

Cette nouvelle grille de rémunération des Placements Publics a pris effet à compter du 14 juin 2007.

CHAPITRE II

EVOLUTION DU MARCHE MONETAIRE

En 2007, l'activité du Marché Monétaire a été caractérisée par la contraction du volume des liquidités injectées par l'Institut d'Emission, l'accroissement substantiel des placements des banques auprès de la Banque Centrale et la chute du niveau des transactions interbancaires, comparativement à l'année précédente.

A. EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE

L'activité du marché monétaire s'est traduite par une contraction des avances de l'Institut d'Emission sur le guichet A et une forte augmentation des placements bancaires.

1. Injections de liquidités (Guichets A et B)

L'encours moyen des avances de la Banque Centrale aux établissements de crédit a chuté de près de deux tiers en 2007. De 12,4 milliards en 2006, il est revenu à 3,5 milliards une année après. Ce recul s'explique par la forte amélioration de la liquidité des établissements de crédit qui maintient le système bancaire « hors banque ».

1.1. Evolution du Guichet A

Sur le Guichet principal des interventions de la Banque Centrale, le montant moyen des liquidités injectées a sensiblement régressé, revenant de 12,2 milliards en décembre 2006 à 3,5 milliards un an plus tard.

La majeure partie des concours à travers le Guichet A s'est effectuée par la

procédure des appels d'offres positifs. Le système bancaire de la CEMAC étant dans son ensemble surliquide, les établissements de crédit n'ont pratiquement pas sollicité l'Institut d'Emission entre deux appels d'offres.

• Interventions au titre des appels d'offres positifs

L'encours moyen des avances de la BEAC au titre des appels d'offres positifs a diminué de 70 %, s'établissant à 3,5 milliards en décembre 2007, contre 11,7 milliards un an auparavant.

Au **Cameroun**, le niveau moyen mensuel des interventions de la Banque Centrale au titre des appels d'offres positifs a reculé. De 355 millions à fin décembre 2006, il est revenu à 321 millions une année plus tard, soit un recul de 9,6 %. Cette évolution traduit la légère amélioration de la trésorerie de l'unique établissement de crédit qui a pris part régulièrement aux appels d'offres positifs.

Au **Tchad**, le montant moyen des concours de l'Institut d'Emission dans le cadre des appels d'offres positifs, a

diminué. Il est revenu de 11,4 milliards à la fin de l'exercice 2006 à 3,2 milliards douze mois après, soit une régression de 71,9 %. Il faut noter que ce niveau représente l'essentiel des soumissions de la Zone d'émission, soit 90,8 % du total des offres retenues. Le financement des campagnes cotonnières par les banques implantées au Tchad, explique l'essentiel de la sollicitation de la Banque Centrale par le système bancaire tchadien.

En **Centrafrique**, au **Congo**, au **Gabon** et en **Guinée Equatoriale**, compte tenu de l'amélioration continue de leur situation de trésorerie, les banques n'ont pas soumissionné aux appels d'offres positifs durant toute la période sous revue.

- **Interventions au titre des prises en pension**

Traduisant l'amélioration de la trésorerie des banques de la CEMAC, l'encours moyen des prises en pension a fléchi de 523 millions en décembre 2006 à un montant nul un an plus tôt. Il faut souligner que les dernières opérations au titre des prises en pension remontent au mois d'août 2007.

Les avances aux banques implantées au Tchad ont représenté 88,53% de l'encours global des opérations de prises en pension. Outre le système bancaire tchadien, les établissements de crédit du Cameroun et de la République centrafricaine ont recouru de manière sporadique aux prises en pension.

Quant aux établissements de crédit exerçant au **Congo**, au **Gabon** et en **Guinée Equatoriale**, aucun d'entre eux n'a bénéficié de concours de l'Institut d'Emission au titre des prises en pension durant 2007.

- **Autres interventions**

Des injections exceptionnelles de liquidités garanties par les certificats de

dépôts ont été accordées par la Banque Centrale au bénéfice des banques camerounaises et congolaises, afin de leur permettre de faire face à des déficits ponctuels de trésorerie. L'encours moyen de ces interventions s'est élevé à 1,1 milliard en juillet 2007 et 13,5 milliards en octobre 2007.

Par ailleurs, au cours de l'année 2007, aucune avance au taux de pénalité et aucune intervention ponctuelle n'ont eu lieu.

1.2. Evolution du Guichet B

Au cours de la période sous revue, seules les banques centrafricaines ont recouru à ce guichet secondaire, réservé au refinancement des crédits d'investissement productif, pour un montant de 5 et 17 millions respectivement en janvier et février 2007. Par la suite, aucune opération relative à ce Guichet n'a été enregistrée. Cette baisse substantielle de l'encours des interventions de l'Institut d'Emission s'explique par la rareté des emplois bancaires éligibles.

2. Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)

Le volume moyen des liquidités bancaires ponctionnées par la Banque Centrale via les appels d'offres négatifs a considérablement augmenté, passant de 11,3 milliards en décembre 2006, à 627,1 milliards douze mois après. Cette forte augmentation fait suite à la décision prise en mai 2007, par la BEAC, de ponctionner la totalité de la liquidité bancaire.

Au cours de la période sous-revue, la répartition en pourcentage et par pays, de l'encours global des placements des établissements de crédit auprès de la Banque Centrale se présente comme suit : Cameroun : 42,47 %, République Centrafricaine : 0,41 %, Congo : 18,61 %, Gabon : 12,56 %, Guinée Equatoriale : 25,18 % et le Tchad : 0,77 % .

Au **Cameroun**, le volume moyen de la liquidité ponctionnée a enregistré une importante hausse, passant de 3,6 milliards en décembre 2006 à 266,3 milliards une année plus tard.

En **République Centrafricaine**, le niveau moyen des liquidités placées à la Banque Centrale est demeuré faible, atteignant à peine 2,6 milliards en décembre 2007.

Au **Congo**, le montant moyen des placements des établissements de crédit à la BEAC s'est accru de manière significative pour atteindre 116,7 milliards en 2007 contre 3,0 milliards un an auparavant.

Au **Gabon**, l'encours moyen des reprises de liquidité effectuées par la Banque centrale a progressé. Il s'est situé à 78,7 milliards au cours de la période de référence, contre 2,6 milliards en décembre 2006.

En **Guinée Equatoriale**, l'encours moyen des placements s'est élevé de 2,1 milliards au 31 décembre 2006 à 157,9 milliards une année plus tard.

Au **Tchad**, les établissements de crédit ont soumissionné aux appels d'offres négatifs de la Banque Centrale pour un montant moyen mensuel de 4,8 milliards en décembre 2007.

Tableau 15 a : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT								Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)	
	Guichet "A"									
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certificats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables	TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS		
1. CAMEROUN										
DÉC. 06	355	6	0	0	44	361	0	361	14 000	3 600
JAN. 07	346	7	0	0	0	353	0	353	2 296	3 600
FEV. 07	364	0	0	0	0	364	0	364	3 000	3 600
MARS 07	339	7	0	0	0	346	0	346	4 000	3 600
AVRIL 07	349	4	0	0	0	353	0	353	0	3 600
MAI 07	338	2	0	0	0	340	0	340	0	54 399
JUIN 07	344	4	0	0	0	348	0	348	5 000	160 433
JUILLET 07	342	10	1 129	0	0	1 481	0	1 481	0	197 452
AOÛT 07	349	5	0	0	0	354	0	354	0	229 419
SEPT. 07	344	0	0	0	0	344	0	344	0	241 867
OCT. 07	337	0	0	0	0	337	0	337	0	267 645
NOV. 07	328	0	0	0	0	328	0	328	1 500	259 367
DÉC. 07	321	0	0	0	0	321	0	321	0	266 323
2. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE										
DÉC. 06	0	178	0	0	0	178	5	183	0	0
JAN. 07	0	0	0	0	0	0	5	5	0	113
FEV. 07	0	54	0	0	0	54	17	71	0	500
MARS 07	0	7	0	0	0	7	0	7	0	558
AVRIL 07	0	27	0	0	0	27	0	27	0	740
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 145
AOÛT 07	0	3	0	0	0	3	8	0	0	2 597
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	17	0	0	1 400
OCT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 016
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 557
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	5	0	0	2 606
3. CONGO										
DÉC. 06	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000	3 000
JAN. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
FEV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
MARS 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
AVRIL 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 452
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 333
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AOÛT 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 290
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 300
OCT. 07	0	0	13 548	0	0	13 548	0	13 548	0	133 710
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	138 000
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 710

Tableau 15 b : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)	
	GUICHET "A"				GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except. garanties p/des cert.placem.	Intervention Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocabl.			
4. GABON										
DÉC. 06	0	0	0	0	0	0	0	0	5 661	
JAN. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	4 855	
FEV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	4 529	
MARS 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 284	
AVRIL 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 167	
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0	1 897	
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800	
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800	
AOÛT 07	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800	
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	1 880	
OCT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 600	
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 787	
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 600	
5. GUINEE EQUATORIALE										
DÉC. 06	0	0	0	0	0	0	0	0	3 452	
JAN. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	3 452	
FEV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500	
MARS 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 839	
AVRIL 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 700	
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0	1 194	
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
AOÛT 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
OCT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 097	
6. TCHAD										
DÉC. 06	11 373	339	0	0	0	11 712	117	11 829	0	
JAN. 07	7 381	0	0	0	0	7 381	0	7 381	0	
FEV. 07	6 000	0	0	0	0	6 000	0	6 000	0	
MARS 07	7 461	484	0	0	0	7 945	0	7 945	0	
AVRIL 07	8 667	400	0	0	0	9 067	0	9 067	0	
MAI 07	9 081	0	0	0	0	9 081	0	9 081	0	
JUIN 07	6 233	0	0	0	0	6 233	0	6 233	0	
JUILLET 07	5 390	97	0	0	0	5 487	0	5 487	0	
AOÛT 07	2 839	0	0	0	0	2 839	0	2 839	500	
SEPT. 07	3 417	0	0	0	0	3 417	0	3 417	0	
OCT. 07	3 500	0	0	0	0	3 500	0	3 500	0	
NOV. 07	3 470	0	0	0	0	3 470	0	3 470	0	
DÉC. 07	3 173	0	0	0	0	3 173	0	3 173	0	
7. CEMAC										
DÉC. 06	11 728	523	0	0	0	12 251	122	12 373	18 000	
JAN. 07	7 727	7	0	0	0	7 734	5	7 739	2 296	
FEV. 07	6 364	54	0	0	0	6 418	17	6 435	3 000	
MARS 07	7 800	498	0	0	0	8 298	0	8 298	8 000	
AVRIL 07	9 016	431	0	0	0	9 447	0	9 447	0	
MAI 07	9 419	2	0	0	0	9 421	0	9 421	0	
JUIN 07	6 577	4	0	0	0	6 581	0	6 581	5 000	
JUILLET 07	6 732	107	1 129	0	0	6 968	0	6 968	500	
AOÛT 07	3 188	5	0	0	0	3 193	0	3 193	0	
SEPT. 07	3 761	0	0	0	0	3 761	0	3 761	0	
OCT. 07	3 837	0	13 548	0	0	17 385	0	17 385	0	
NOV. 07	3 798	0	0	0	0	3 798	0	3 798	1 500	
DÉC. 07	3 494	0	0	0	0	3 494	0	3 494	627 091	

B. EVOLUTION DU COMPARTIMENT INTERBANCAIRE

1. Evolution des transactions interbancaires

L'activité du marché interbancaire est demeurée atone au cours de l'année 2007. Le volume global des transactions a fortement chuté, revenant de 171 milliards en 2006 à 20,3 milliards une année plus tard. Cette baisse du montant des liquidités échangées entre établissements de crédit s'explique par la surliquidité du système bancaire qui réduit les besoins de trésorerie des banques.

Les établissements de crédit ayant noué des transactions sur le compartiment interbancaire sont essentiellement ceux exerçant au Cameroun, au Gabon et, dans une moindre mesure, au Tchad.

Au **Cameroun**, le montant global des liquidités échangées entre établissements de crédit a régressé, revenant de 39,8 milliards en 2006, à 15,8 milliards au 31 décembre 2007. Les taux pratiqués ont évolué dans une fourchette comprise entre 1,95 % et 5,96 %. La baisse du volume des transactions reflète l'amélioration de la trésorerie des banques.

Au **Gabon**, une seule opération d'un montant de 4,0 milliards au taux de 2,00 % et d'une durée de 92 jours a été enregistrée sur le compartiment interbancaire, au mois de mars 2007.

Au **Tchad**, une seule transaction d'un montant de 500 millions au taux de 6,50 % et d'une durée de 30 jours a été enregistrée, au cours du mois de juillet 2007. Du fait de l'absence de contreparties, malgré la surliquidité globale du système bancaire de la CEMAC, les établissements de crédit implantés au Tchad se sont retournés vers la Banque Centrale pour satisfaire leurs besoins de trésorerie, délaissant le marché interbancaire.

2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires

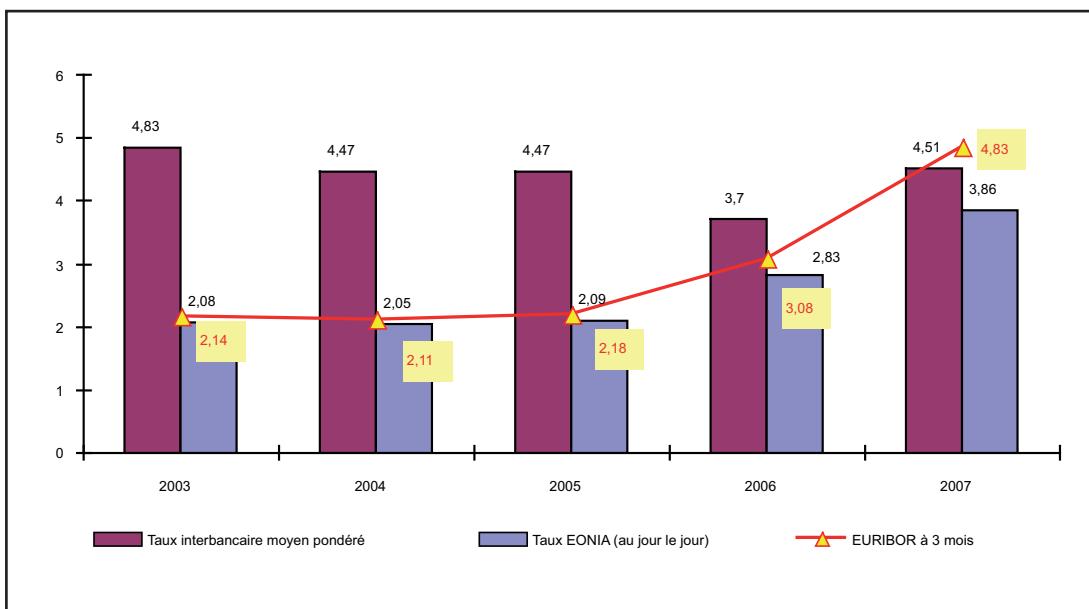
En dépit de la surliquidité globale du système bancaire de la CEMAC, le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) s'est tendu, passant de 3,7072 % en 2006 à 4,5151 % en 2007, reflétant ainsi la faible intégration des systèmes bancaires nationaux.

En raison de la hausse prononcée des taux pratiqués sur les marchés interbancaires de la Zone Euro, le différentiel favorable entre le TIMP et l'EONIA s'est contracté, revenant de 87 points de base en 2006 à 65 points de base en 2007 ; tandis que le spread de taux avec l'Euribor est devenu négatif (- 32 points de base) pour la première fois en cinq ans.

Tableau 16 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) dans la CEMAC et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)

	(moyenne annuelle)				
	2003	2004	2005	2006	2007
TIMP (CEMAC)	4,83	4,47	4,47	3,70	4,51
EONIA⁵ (au jour le jour)	2,08	2,05	2,09	2,83	3,86
EURIBOR à 3 mois⁶	2,14	2,11	2,18	3,08	4,83

Graphique 15 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) dans la CEMAC et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)



⁵ EONIA : Euro Overnight Index Average où taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro.

⁶ EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois.

CHAPITRE III

EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES ET DE CREDIT

En 2007, l'évolution des agrégats monétaires a été influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- la fermeté des cours des principales matières premières, essentiellement le pétrole, qui ont stimulé les recettes d'exportation des pays membres ;
- l'incidence positive de la diminution du poids des engagements extérieurs des Etats en rapport notamment avec les réaménagements des échéances obtenues dans le cadre des programmes d'ajustement et de relance économique soutenus par les institutions de Bretton Woods ;
- les entrées nettes de capitaux extérieurs, tant publics que privés ;
- le raffermissement des activités non pétrolières dans plusieurs pays ;
- l'amélioration continue de la trésorerie publique dans la plupart des États pétroliers ;
- et, le rapatriement substantiel des recettes d'exportation.

Dans ce contexte, les avoirs extérieurs nets du système monétaire se sont renforcés sensiblement (30,6 %), passant de 4 852,1 milliards en décembre 2006 à 6 337,8 milliards en décembre 2007. A l'inverse, le crédit intérieur net a régressé de 1 496,7 %, en liaison avec un fort repli (- 50,6 %) des créances nettes sur les Etats dont l'encours a évolué, en un an, de - 1 969,5 milliards à - 2 965,9 milliards, traduisant une consolidation de la trésorerie publique dans la plupart des Etats membres. De leur côté, les crédits à l'économie ont enregistré une croissance de 12,3 % sur la même période, en rapport avec le regain des activités non pétrolières.

Reflétant les mouvements de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a augmenté de 13,2 %, croissance supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier de l'année 2007 qui progresse de 11,2 %.

Les réserves brutes de change, en mois d'importations de biens et services (CAF), sont passées de 5,6 mois au 31 décembre 2006 à 6 mois au 31 décembre 2007, et le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est davantage renforcé, se situant à 96,59 %, contre 94,65 % un an plus tôt.

Tableau 17 : Situation Monétaire résumée
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Avoirs extérieurs nets du système monétaire	3 023 468	4 852 118	6 337 802	60,5	30,6
Crédit intérieur net	1 148 623	49 925	- 697 279	- 95,7	- 1 496,7
Créances nettes sur les Etats	- 701 077	- 1 969 498	- 2 965 864	- 180,9	- 50,6
dont PNG	- 566 533	- 1 787 552	- 2 731 421	- 215,5	- 52,8
Crédits à l'économie	1 849 700	2 019 423	2 268 585	9,2	12,3
Masse monétaire	3 446 332	4 085 102	4 625 217	18,5	13,2
Autres ressources	725 759	816 941	1 015 306	12,6	24,3
Fonds propres	876 023	937 597	1 042 850	7,0	11,2
Divers	- 150 264	- 120 656	- 27 544	19,7	77,2

A. EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE (M2) ET DE SES COMPOSANTES

La masse monétaire consolidée des pays de la CEMAC a progressé de 13,2 % à fin décembre 2007, contre 18,5 % à fin décembre 2006, en liaison avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets et le rythme soutenu de l'activité économique dans le secteur non pétrolier

A l'exception de la République Centrafricaine, cet agrégat a augmenté dans tous les États de la zone. Ainsi, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires ont évolué de 4 085,1 milliards en 2006 à 4 625,2 milliards en 2007.

Tableau 18 : Évolution de la masse monétaire
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	1 502 330	1 645 667	1 887 918	9,5	14,7
République Centrafricaine	128 420	122 974	118 470	- 4,2	- 3,7
Congo	449 676	633 646	714 662	40,9	12,8
Gabon	834 762	978 560	1 046 430	17,2	6,9
Guinée Equatoriale	279 054	318 525	449 917	14,1	41,3
Tchad	248 534	377 291	397 772	51,8	5,4
Ajustements intra-communautaires	3 556	8 439	10 048	137,3	19,1
CEMAC	3 446 332	4 085 102	4 625 217	18,5	13,2

Cette évolution soutenue de M2 a été essentiellement tirée par la tendance haussière de la contrepartie extérieure dont la contribution à la croissance s'est établie à 36,4 points. Pour leur part, les crédits à l'économie ont eu un apport positif à la progression de la masse monétaire à hauteur de 6,1 points, tandis que les créances nettes sur les États ont pesé sur cette évolution à hauteur de 24,4 points, comme conséquence du renforcement de la trésorerie publique dans la plupart des pays de la CEMAC⁷.

Par pays, le Cameroun a apporté la plus forte contribution à la progression de M2 (5,9 points), tandis que la Guinée Équatoriale, le Congo, le Gabon et le Tchad ont concouru respectivement à hauteur de 3,2 points, 2 points, 1,7 point et 0,5 point à la croissance de la masse monétaire. De son côté, la République Centrafricaine a pesé sur la croissance de M2, bien que de façon marginale, avec une contribution négative de 0,1 point.

Au niveau des composantes de la

masse monétaire, la monnaie scripturale est demeurée prépondérante avec une contribution de 9,2 points à la croissance de M2, tandis que la monnaie fiduciaire a concouru à hauteur de 2,7 points à cette évolution et la quasi-monnaie à concurrence de 1,3 point à la progression de M2. Reflétant ces variations, l'évolution de la structure de la masse monétaire, entre décembre 2006 et décembre 2007, met en exergue une hausse significative de la part relative de la monnaie scripturale qui est passée de 42 % à 45,2 %, une légère diminution de celle de la monnaie fiduciaire, de 26,6 % à 25,9 %, et une baisse marquée de la part relative la quasi-monnaie de 31,4 % à 28,9 %.

L'analyse de la structure de la masse monétaire à fin décembre 2007 met en exergue une hausse de la part relative de la monnaie scripturale (de 42 % à 45,2 %), et une diminution des proportions de la monnaie fiduciaire (de 26,6 % à 25,9 %) et de la quasi-monnaie (de 31,4 % à 28,9 %).

Tableau 19 : Evolution des composantes de la masse monétaire
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Structure (en %)		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
A. Disponibilités monétaires	2 306 903	2 803 829	3 290 465	66,9	68,6	71,1
dont :						
Monnaie fiduciaire	964 399	1 087 970	1 200 070	28,0	26,6	25,9
Monnaie scripturale	1 342 504	1 715 859	2 090 395	39,0	42,0	45,2
B. Quasi-monnaie	1 139 429	1 281 273	1 334 752	33,1	31,4	28,9
Masse monétaire	3 446 332	4 085 102	4 625 217	100,0	100,0	100,0

⁷ Le total des contributions des différentes contreparties n'est pas strictement égal à la croissance de M2, car il n'intègre pas l'incidence des autres postes nets qui n'ont pas de signification monétaire.

1. Évolution de la monnaie fiduciaire

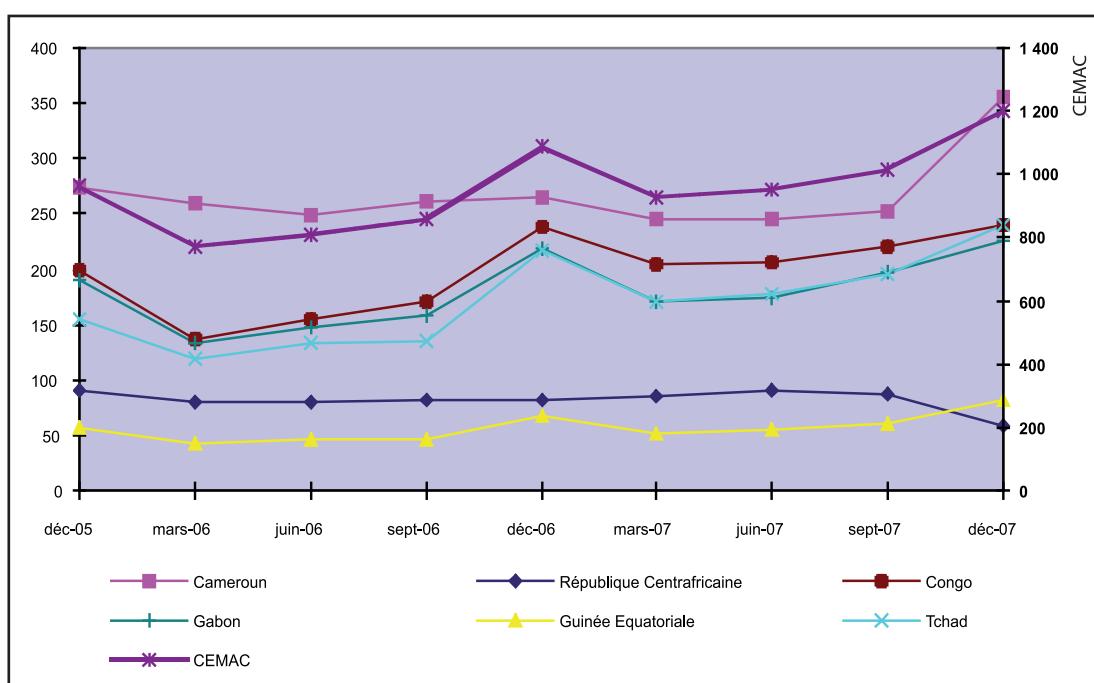
Le stock des billets et monnaies en circulation dans le public a augmenté de 10,3 %, contre une progression de 12,8 % douze mois plus tôt, passant de 1 088 milliards à fin décembre 2006 à 1 200 milliards à fin décembre 2007.

Cette hausse est constatée dans la plupart des pays, en raison d'une demande soutenue en billets et pièces de la part des agents économiques pour des motifs de transactions. En revanche, en République Centrafricaine, la baisse de la monnaie fiduciaire résulte notamment de l'accumulation des billets à trier des autres États dans les Centres de la BEAC.

Tableau 20 : Evolution de la monnaie fiduciaire
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	273 413	265 597	355 211	- 2,9	33,7
République Centrafricaine	89 857	80 928	58 998	- 9,9	- 27,1
Congo	198 690	237 381	239 166	19,5	0,8
Gabon	189 953	218 637	225 450	15,1	3,1
Guinée Equatoriale	57 662	68 213	80 934	18,3	18,6
Tchad	154 824	217 214	240 311	40,3	10,6
CEMAC	964 399	1 087 970	1 200 070	12,8	10,3

Graphique 16 : Évolution de la monnaie fiduciaire
(en milliards de FCFA)



2. Evolution de la monnaie scripturale

Les dépôts à vue ont enregistré une hausse de 21,8 % à fin décembre 2007 pour atteindre 2 090,4 milliards, après un accroissement de 27,8 % à fin décembre 2006. Cette performance qui est

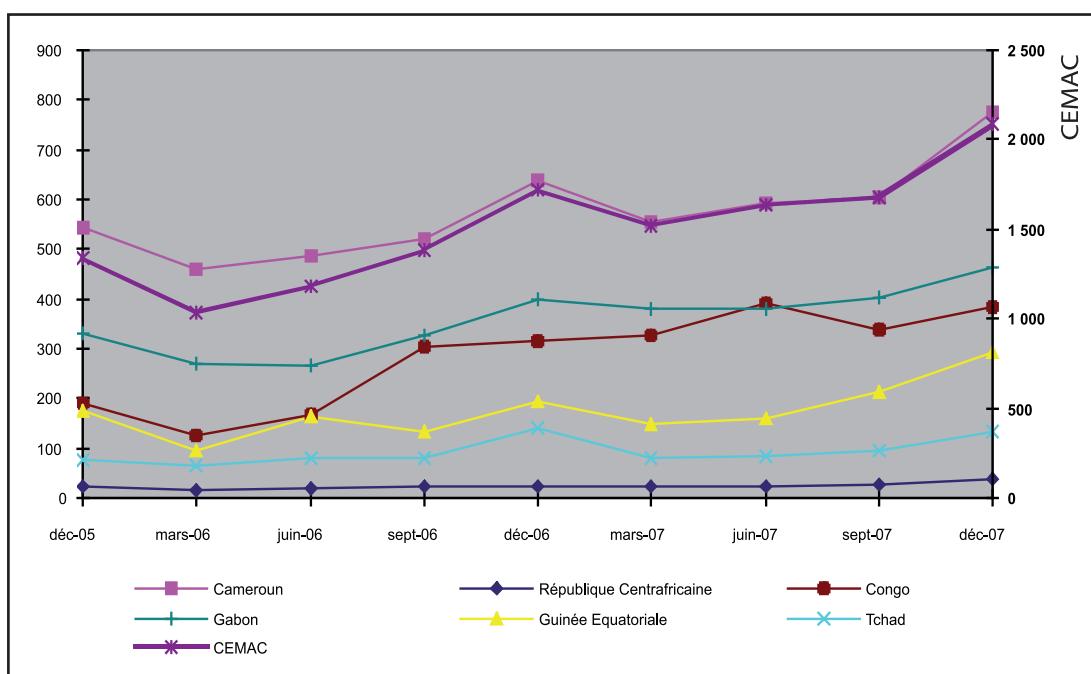
observée au niveau de tous les pays, excepté le Tchad, s'explique par le niveau soutenu de l'activité économique et la bonne tenue des cours des matières premières.

Tableau 21 : Evolution de la monnaie scripturale

Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	541 144	639 573	773 092	18,2	20,9
République Centrafricaine	23 846	24 533	38 274	2,9	56,0
Congo	188 950	313 376	384 481	65,9	22,7
Gabon	331 802	399 225	462 866	20,3	15,9
Guinée Equatoriale	176 570	192 800	291 235	9,2	51,1
Tchad	77 793	140 387	132 849	80,5	-5,4
Ajustements intracommunautaires	2 399	5 965	7 598	148,6	27,4
CEMAC	1 342 504	1 715 859	2 090 395	27,8	21,8

Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale (en milliards de FCFA)



3. Evolution de la quasi-monnaie

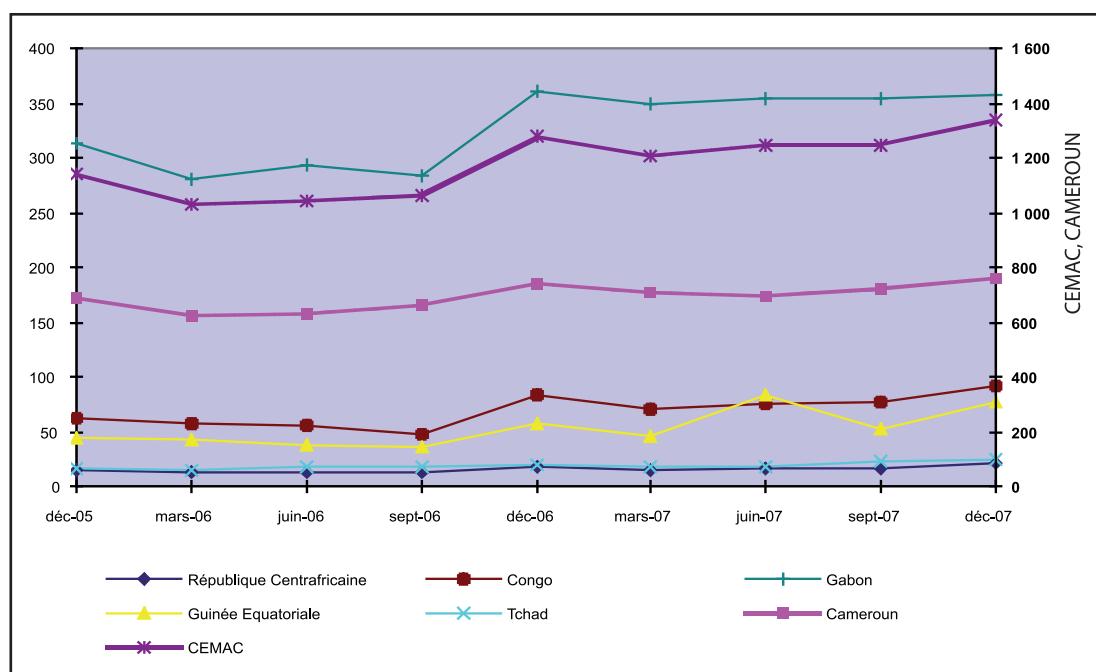
Les dépôts à terme et d'épargne ont évolués de 1 281,3 milliards en décembre 2006 à 1 334,8 milliards à fin décembre 2007, soit une augmentation de 4,2 %, confirmant la bonne tenue de cet agrégat

en relation avec l'activité économique soutenue du secteur non pétrolier et le développement de l'épargne. À l'exception du Gabon où on a observé une relative stabilité, cette évolution croissante est enregistrée dans l'ensemble des États membres à des amplitudes différentes.

Tableau 22 : Evolution de la quasi-monnaie
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	687 773	740 497	759 615	7,7	2,6
République Centrafricaine	14 717	17 513	21 198	19,0	21,0
Congo	62 036	82 889	91 015	33,6	9,8
Gabon	313 007	360 698	358 114	15,2	-0,7
Guinée Equatoriale	44 822	57 512	77 748	28,3	35,2
Tchad	15 917	19 690	24 612	23,7	25,0
Ajustements intracommunautaires	1 157	2 474	2 450	113,8	-1,0
CEMAC	1 139 429	1 281 273	1 334 752	12,4	4,2

Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie
(en milliards de FCFA)



B. EVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

B.1 AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE

La position extérieure nette globale des pays de la CEMAC s'est fortement consolidée (+ 30,6 %) entre décembre 2006 et décembre 2007, en raison de : i) l'impact favorable de la fermeté des cours des principales matières premières, essentiellement le pétrole, sur les recettes d'exportation ; ii) la diminution du poids des engagements extérieurs des

Etats, en rapport notamment avec les annulations et/ou réaménagements des échéances obtenues par les Etats ainsi que le niveau relativement faible du dollar américain ; et enfin, iii) le rapatriement soutenu des recettes d'exportation, ainsi que les entrées nettes de capitaux extérieurs, tant publics que privés.

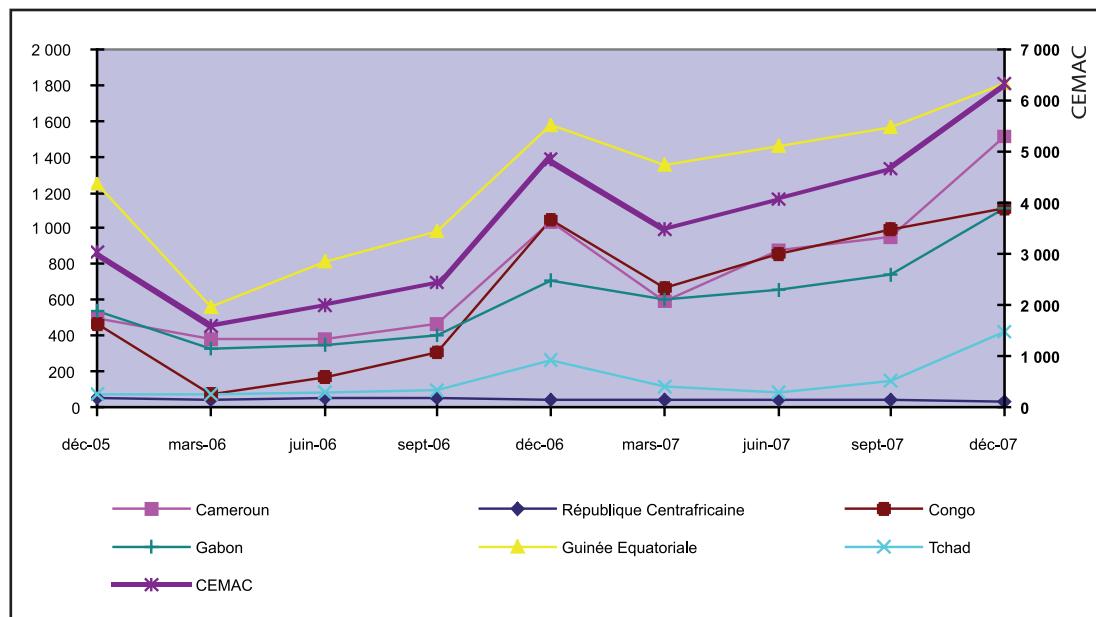
Tableau 23 : Evolution des avoirs Extérieurs Nets du système monétaire (1)
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	497 563	1 031 904	1 513 195	107,4	46,6
République Centrafricaine	56 192	42 989	31 552	- 23,5	- 26,6
Congo	460 563	1 042 569	1 109 504	126,4	6,4
Gabon	536 514	709 257	1 108 897	32,2	56,3
Guinée Equatoriale	1 245 282	1 577 990	1 804 294	26,7	14,3
Tchad	78 879	265 728	418 948	236,9	57,7
Services Centraux	210 483	245 618	369 872	16,7	50,6
Ajustements intracommunautaires	- 62 008	- 63 937	- 18 460	- 3,1	71,1
CEMAC	3 023 468	4 852 118	6 337 802	60,5	30,6

(1) () Avoirs extérieurs

(-) Engagements Extérieurs

Graphique 19 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en milliards de FCFA)



Au **Cameroun**, la position extérieure nette créditrice s'est raffermie (+ 46,6 %), s'établissant à 1 513,2 milliards à fin décembre 2007, contre 1 031,9 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution résulte de l'appréciation des termes de l'échange, en rapport avec la hausse des cours du pétrole et, dans une moindre mesure, du coton, de l'aluminium et de la banane, ainsi que du rapatriement soutenu des recettes d'exportation.

En **République Centrafricaine**, les avoirs extérieurs nets du système monétaire se sont inscrits en baisse de 26,6 %, évoluant de 43 milliards au 31 décembre 2006 à 32 milliards au 31 décembre 2007. Cette contraction, nonobstant une augmentation des exportations, est liée notamment à une détérioration des termes de l'échange, en rapport avec l'augmentation des prix des hydrocarbures, ainsi qu'aux sorties nettes de capitaux à court terme et aux règlements de la dette publique extérieure.

Au **Congo**, la situation extérieure nette créditrice a crû de 6,4 %, passant de 1 042,6 milliards à fin décembre 2006 à

1 109,5 milliards à fin décembre 2007. Cette consolidation s'explique par l'appréciation substantielle des termes de l'échange liée à la hausse des prix du pétrole brut et des bois tropicaux conjuguée à l'augmentation des volumes exportés d'hydrocarbures, l'allègement de la dette extérieure (1 275,9 milliards en 2007) et le rapatriement soutenu des revenus pétroliers.

Au **Gabon**, la position extérieure nette créditrice s'est renforcée de 56,3 %, évoluant de 709,3 milliards au 31 décembre 2006 à 1 108,9 milliards au 31 décembre 2007. Cette performance résulte principalement (i) de l'emprunt extérieur contracté par l'Etat Gabonais au titre du rachat de la dette du Club de Paris, (ii) de la progression sensible des recettes d'exportation, en relation avec l'appréciation des cours du pétrole brut et la hausse des ventes des bois tropicaux et de manganèse, (iii) de la baisse des intérêts au titre de la dette publique extérieure, et (iv) des entrées de capitaux au titre des investissements directs étrangers.

En **Guinée Equatoriale**, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une augmentation de 14,3 %, relativement moindre par rapport à l'année 2006 où la hausse avait été de 26,7 %, atteignant 1 804,3 milliards à fin décembre 2007, contre 1 578 milliards à fin décembre 2006. Ce raffermissement découle d'une part, de l'accroissement des recettes d'exportation tirées du pétrole brut et du méthanol, en rapport surtout avec l'augmentation des cours du baril de brut qui a largement contrebalancé le léger recul des extractions d'huiles brutes, et d'autre part, du rapatriement des revenus pétroliers.

Au **Tchad**, la situation extérieure nette créditrice a presque doublé, se situant à 418,9 milliards en décembre 2007, contre 265,7 milliards un an auparavant. Ce résultat est attribuable essentiellement à l'accroissement des revenus pétroliers dont le rapatriement s'est accéléré et, dans une moindre mesure, à la hausse

des recettes d'exportation de bétail.

1. Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont crû de 19,7 % à fin décembre 2007, hausse inférieure à celle observée il y a un an (+ 54,5 %), se situant à 5 385,9 milliards, contre 4 498,6 milliards en décembre 2006. Principal poste des réserves de change, les avoirs en Compte d'Opérations se sont établis à 3 686,7 milliards en décembre 2007, contre 4 165,9 milliards un an plus tôt, soit un repli de 11,5 % en contrepartie d'un accroissement des avoirs extérieurs au profit de la salle des marchés de la BEAC. C'est ainsi que le poste « Autres avoirs en devises » représente au 31 décembre 2007 plus de 30 % des avoirs extérieurs de la BEAC, contre moins de 6 % un an plus tôt.

Tableau 24 : Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Encaisse-Or	50 936	56 363	66 907	10,7	18,7
Compte d'Opérations	2 647 186	4 165 936	3 686 732	57,4	- 11,5
Avoirs en DTS	3 086	11 410	3 493	269,7	- 69,4
Position de réserve au FMI	1 470	1 449	1 514	- 1,4	4,5
Autres avoirs en devises (1)	208 420	263 460	1 627 236	26,4	517,6
TOTAL	2 911 098	4 498 618	5 385 882	54,5	19,7

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non repartis des Services Centraux

2. Évolution des engagements officiels extérieurs

Les engagements extérieurs de la BEAC ont régressé de 5,6 %, passant de 116,5 milliards à fin décembre 2006 à

110 milliards au 31 décembre 2007, en liaison avec les remboursements des concours du FMI.

Tableau 25 : Evolution des engagements officiels extérieurs
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	17 389	11 824	28 059	- 32,0	137,3
Recours aux crédits du FMI	267 914	104 633	81 900	- 60,9	- 21,7
TOTAL	285 303	116 457	109 959	- 59,2	- 5,6

(1) Y compris éventuellement les engagements non répartis des Services Centraux

3. Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont augmenté de 20,4 %, se situant à

5 275,9 milliards en décembre 2007 contre 4 382,2 milliards un an auparavant.

Tableau 26 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Décembre 2005- Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	381 502	856 333	1 295 573	124,5	51,3
République Centrafricaine	59 695	43 555	16 917	- 27,0	- 61,2
Congo	387 702	901 373	944 679	132,5	4,8
Gabon	333 953	527 881	531 523	58,1	0,7
Guinée Equatoriale	1 168 515	1 527 082	1 713 190	30,7	12,2
Tchad	83 945	280 319	404 169	233,9	44,2
Services Centraux	210 483	245 618	369 872	16,7	50,6
CEMAC	2 625 795	4 382 161	5 275 923	66,9	20,4

4. Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit

La position extérieure nette créitrice des banques s'est chiffrée à 1 061,9 milliards en décembre 2007, contre 470

milliards en décembre 2006, soit une croissance de 126 %. Cette amélioration, qui est observée dans tous les États de la zone, résulte notamment de la consolidation des recettes d'exportation.

Tableau 27 : Évolution de la position extérieure nette (1) des Banques
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Avoirs extérieurs bruts	564 057	629 738	1 300 402	11,6	106,5
Engagements extérieurs (2)	166 384	159 781	238 523	- 4,0	49,3
CEMAC	397 673	469 957	1 061 879	18,2	126,0
Cameroun	116 061	175 571	217 622	51,3	24,0
République Centrafricaine	- 3 503	- 566	14 635	83,8	2 685,7
Congo	72 861	141 196	164 825	93,8	16,7
Gabon	202 561	181 376	577 374	- 10,5	218,3
Guinée Equatoriale	76 767	50 908	91 104	- 33,7	79,0
Tchad	- 5 066	- 14 591	14 779	- 188,0	201,3
Ajustements intracommunautaires	- 62 008	- 63 937	- 18 460	- 3,1	71,1

(1) : () Avoirs extérieurs (-) Engagements extérieurs

(2) Y compris la dette postale

B.2. CREDIT INTERIEUR NET

Le crédit intérieur net a connu une baisse notable de 1 496,7 % à fin décembre 2007, pour s'établir à - 697,3 milliards, contre 49,9 milliards un an plus tôt. Cette évolution résulte de l'important repli des créances nettes sur les Etats, qui a annulé l'effet de la hausse des crédits à l'économie :

- l'encours des créances nettes sur les Etats a baissé de - 996,4 milliards pour se situer à - 2 965,9 milliards au 31 décembre 2007 contre - 1 969,5 milliards un an

auparavant, traduisant une consolidation notable de la liquidité publique dans la plupart des Etats, en liaison avec l'accroissement sensible des revenus pétroliers. En particulier, la Position Nette des Gouvernements qui était de - 1 787,6 milliards à fin décembre 2006 s'est établie à - 2 731,4 milliards au 31 décembre 2007 ;

- les crédits à l'économie dans l'ensemble des pays se sont accrus de 12,3 %.

Tableau 28 : Evolution du crédit intérieur net**Décembre 2005 - Décembre 2007**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Créances nettes sur les Etats	- 701 077	- 1 969 498	- 2 965 864	- 180,9	- 50,6
Crédits à l'économie	1 849 700	2 019 423	2 268 585	9,2	12,3
CEMAC	1 148 623	49 925	- 697 279	- 95,7	- 1 496,7
Cameroun	1 181 991	861 343	659 590	- 27,1	- 23,4
République Centrafricaine	126 145	135 725	143 936	7,6	6,0
Congo	32 014	- 393 455	- 366 830	- 1 329,0	6,8
Gabon	481 976	465 611	115 831	- 3,4	- 75,1
Guinée Equatoriale	- 933 619	- 1 224 586	- 1 340 374	- 31,2	- 9,5
Tchad	215 813	159 776	18 195	- 26,0	- 88,6
Ajustements intracommunautaires	44 303	45 511	72 373	2,7	59,0

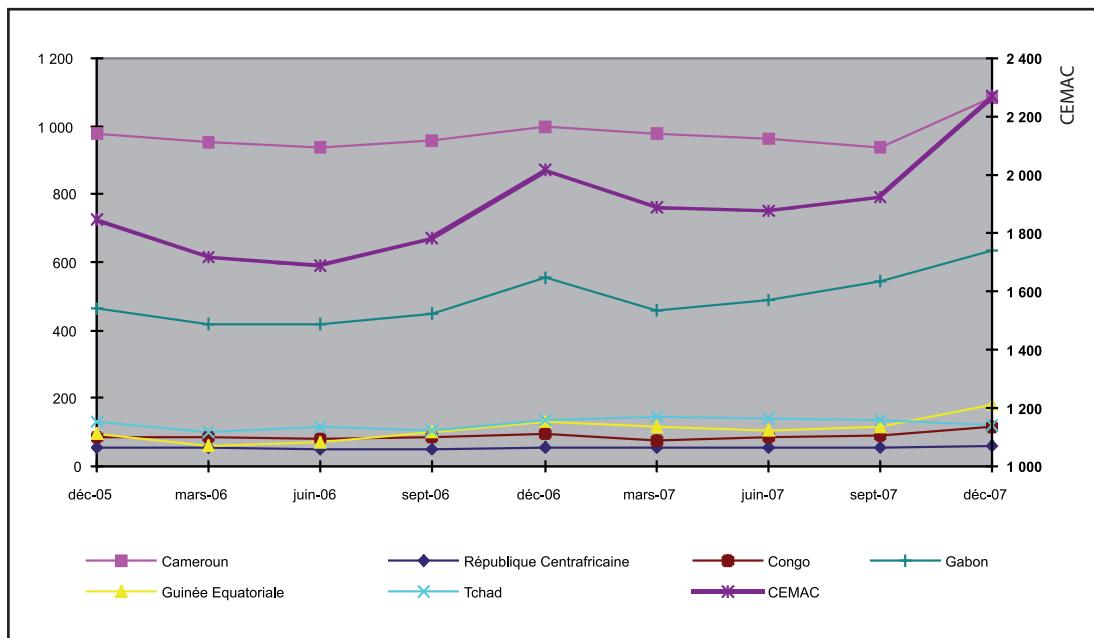
1. Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont situés à 2 268,6 milliards au 31 décembre 2007, contre 2 019,4 milliards un an auparavant, soit une hausse de 12,3 % reflétant la reprise des activités économiques dans

la CEMAC dont le PIB nominal hors secteur pétrolier s'est accru de 11,2 % en 2007. Les crédits à court et moyen terme ont augmenté respectivement de 11,2 % et de 15,6 %. En revanche, les crédits à long terme ont régressé de 2,3 %.

Tableau 29 : Evolution des crédits à l'économie**Décembre 2005 - Décembre 2007**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Crédits à court terme	1 238 984	1 233 413	1 371 337	- 0,4	11,2
Crédits à moyen terme	553 561	721 613	834 363	30,4	15,6
Crédits à long terme	57 155	64 397	62 885	12,7	- 2,3
CEMAC	1 849 700	2 019 423	2 268 585	9,2	12,3
Cameroun	976 837	999 459	1 083 060	2,3	8,4
République Centrafricaine	54 108	56 432	59 074	4,3	4,7
Congo	86 135	96 504	114 113	12,0	18,2
Gabon	464 674	555 528	635 598	19,6	14,4
Guinée Equatoriale	93 827	129 452	183 694	38,0	41,9
Tchad	129 614	136 528	120 497	5,3	- 11,7
Ajustements intracommunautaires	44 505	45 520	72 549	2,3	59,4

Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie (en milliards de FCFA)

1.1. Crédits à court terme

Les crédits à court terme ont crû de 11,2 % à fin décembre 2007, pour se chiffrer à 1 371,3 milliards, contre 1 233,4

milliards en décembre 2006, imputable à une expansion des concours bancaires à l'économie observée dans la presque totalité des pays de la zone, en particulier en Guinée Équatoriale et au Gabon.

Tableau 30 : Evolution des crédits à court terme

Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	643 303	654 283	697 649	1,7	6,6
République Centrafricaine	49 152	51 211	54 314	4,2	6,1
Congo	64 835	69 708	75 092	7,5	7,7
Gabon	291 615	231 717	262 959	- 20,5	13,5
Guinée Equatoriale	75 373	108 546	160 438	44,0	47,8
Tchad	105 138	106 528	94 010	1,3	- 11,8
Ajustements intracommunautaires	9 568	11 420	26 875	19,4	135,3
CEMAC	1 238 984	1 233 413	1 371 337	- 0,4	11,2

Au **Cameroun**, les crédits à court terme ont affiché une croissance de 6,6 %, pour se situer à 697,6 milliards au 31 décembre 2007. Cette évolution traduit un accrois-

sement de la demande de crédits d'exploitation des entreprises, notamment dans le secteur de l'énergie, des télécommunications, du commerce et des services.

En **République Centrafricaine**, le niveau des concours à court terme s'est fixé à 54,3 milliards au 31 décembre 2007, en hausse de 6,1 % par rapport à décembre 2006, en rapport avec le redressement de l'activité économique, notamment dans les secteurs minier et forestier, ainsi que dans les branches des télécommunications et de la distribution des produits pétroliers.

Au **Congo**, l'encours des crédits bancaires à court terme a progressé de 7,7 % pour s'établir à 75,1 milliards à fin décembre 2007, en liaison avec l'accroissement des concours aux entreprises du secteur agroalimentaire, para-pétrolier, des BTP, de l'énergie et des télécommunications.

Au **Gabon**, les crédits à court terme ont augmenté de 13,5 %, pour atteindre 263 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution résulte en grande partie des crédits de consommation et dans une moindre mesure aux financements accordés aux secteurs forestiers, de raffinage, des BTP, du commerce, des télécommunications et du transport.

En **Guinée Equatoriale**, les concours bancaires à court terme ont fortement

augmenté (47,8 %) pour se situer à 160,4 milliards en décembre 2007, imputable au rythme soutenu de l'activité économique, particulièrement dans les secteurs des BTP et services bien que le financement du secteur para-pétrolier sous forme d'engagements à court terme ait stagné au cours de la période.

Au **Tchad**, les crédits d'exploitation ont enregistré un repli de 11,8 % pour s'établir à 94 milliards à fin décembre 2007 contre 106,5 milliards douze mois plus tôt. Ce résultat résulte d'une diminution des crédits de campagne compte tenu du retard accusé dans la mise en place du financement des achats de coton de la campagne 2007.

1.2. Crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme ont crû de 15,6 %, évoluant de 721,6 milliards à 834,4 milliards entre décembre 2006 et décembre 2007. Cette tendance a été entretenue par les constructions de logements, les investissements de capacité et de productivité dans le secteur industriel ainsi que les travaux de réfection et d'extension des infrastructures de base réalisés par les entreprises des BTP dans plusieurs pays de la Sous-région.

Tableau 31 : Evolution des crédits à moyen terme

Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	298 218	306 548	340 361	2,8	11,0
République Centrafricaine	4 512	4 826	4 273	7,0	- 11,5
Congo	21 068	26 499	38 567	25,8	45,5
Gabon	164 591	315 972	365 273	92,0	15,6
Guinée Equatoriale	18 454	20 843	23 195	12,9	11,3
Tchad	13 411	14 940	19 469	11,4	30,3
Ajustements intracommunautaires	33 307	31 985	43 225	- 4,0	35,1
CEMAC	553 561	721 613	834 363	30,4	15,6

Au **Cameroun**, les crédits à moyen terme ont connu une hausse de 11 %, après une augmentation de 2,8 % un an auparavant, pour s'établir à 340,4 milliards à fin décembre 2007. Pour l'essentiel, cette tendance haussière des crédits d'investissement traduit l'importance des financements longs que préfèrent les opérateurs économiques.

En **République Centrafricaine**, l'encours des créances à moyen terme s'est replié de 11,5 % pour se situer à 4,3 milliards au 31 décembre 2007, reflétant principalement la diminution des investissements privés, surtout au niveau des sociétés minières et forestières, des sociétés des BTP, des télécommunications ainsi que du commerce et des services.

Au **Congo**, les concours bancaires à moyen terme ont continué sur une tendance haussière, pour atteindre 38,6 milliards à fin décembre 2007, en relation notamment avec la hausse des investissements de capacité et de productivité dans les secteurs des télécommunications, des BTP, du para-pétrolier et de l'énergie, et de manière plus générale, avec les effets induits sur les autres secteurs de l'économie du développement des infrastructures publiques.

Au **Gabon**, les crédits d'équipement ont crû de 15,6 % pour atteindre 365,3 milliards à fin décembre 2007. Cette performance est essentiellement due à la

l'accroissement des financements des investissements des entreprises forestières, de raffinage, des BTP, de commerce, de transport et des télécommunications.

En **Guinée Equatoriale**, les crédits à moyen terme ont augmenté de 11,3 % pour se chiffrer à 23,2 milliards en décembre 2007, compte tenu de l'augmentation des besoins de financement des opérateurs économiques, en particulier dans les secteurs du commerce, des BTP et de l'énergie, ainsi que des effets induits de l'accroissement des investissements publics (santé, logement, éducation et infrastructures routières).

Au **Tchad**, l'encours des crédits à moyen terme a progressé de 30,3 % pour atteindre 19,5 milliards à fin décembre 2007, en rapport avec la hausse de l'activité dans les secteurs des BTP, des télécommunications et des services.

1.3. Crédits à long terme

Les crédits à long terme ont diminué de 2,3 %, pour se situer à 62,9 milliards à fin décembre 2007, contre 64,4 milliards à fin décembre 2006. Cette baisse a été observée au Gabon (- 6 %), en Guinée Équatoriale (- 3,2 %) et au Tchad (- 53,4 %). En revanche, l'encours de ces crédits s'est accru au Cameroun (+ 16,6 %), en République Centrafricaine (+ 23,3 %) et au Congo (+ 52,9 %).

Tableau 32 : Évolution des crédits à long terme

Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	35 316	38 628	45 050	9,4	16,6
République Centrafricaine	444	395	487	- 11,0	23,3
Congo	232	297	454	28,0	52,9
Gabon	8 468	7 839	7 366	- 7,4	- 6,0
Guinée Equatoriale	0	63	61	0,0	- 3,2
Tchad	11 065	15 060	7 018	36,1	- 53,4
Ajustements intracommunautaires	1 630	2 115	2 449	29,8	15,8
CEMAC	57 155	64 397	62 885	12,7	- 2,3

2. Créances nettes sur les Etats

Les créances nettes du système monétaire sur les Trésors Nationaux ont diminué de 50,6 %, pour s'établir à - 2 965,9 milliards à fin décembre 2007, contre - 1 969,5 milliards un an plus tôt, traduisant pour l'essentiel une consolidation de la trésorerie publique dans la plupart des pays de la Communauté, à l'exception de la République Centrafricaine et dans une moindre mesure du Congo. Ce repli résulte en grande partie

d'une augmentation des dépôts publics et autres ressources auprès du système monétaire (953,9 milliards) et, dans une moindre mesure, d'une réduction des créances brutes de la BEAC (- 10,9 milliards) ainsi que d'un désengagement des Etats vis-à-vis du FMI (- 22,7 milliards) et vis-à-vis des banques (- 7,3 milliards). En particulier, la Position Nette créitrice des Gouvernements s'est sensiblement renforcée, passant de 1 787,5 milliards à fin décembre 2006 à 2 731,4 milliards à fin décembre 2007.

Tableau 33 : Evolution des créances nettes sur les États

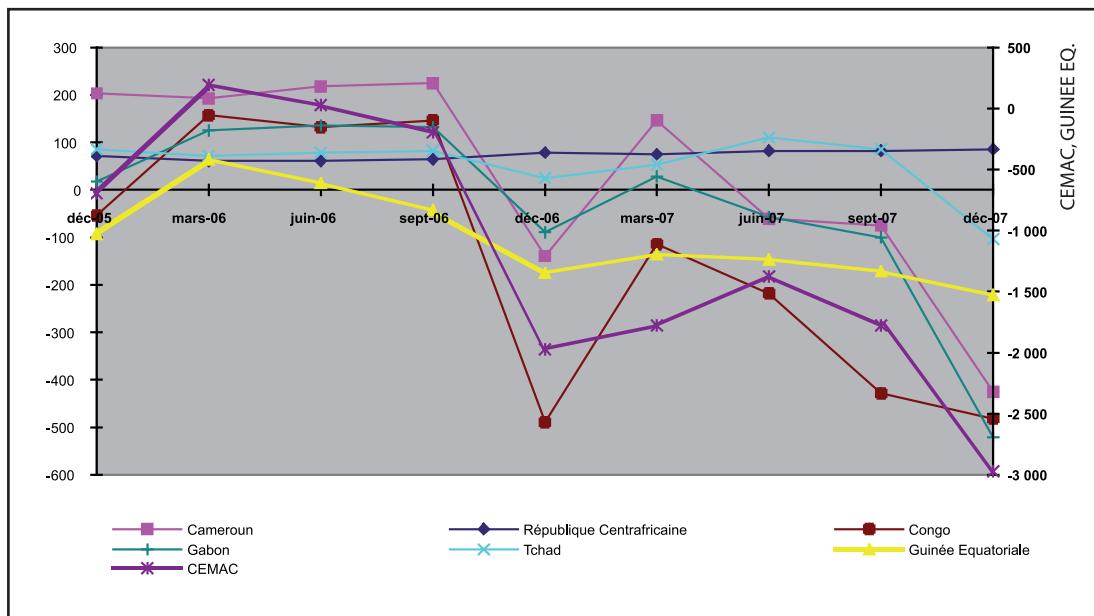
Décembre 2005 - Décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Cameroun	205 154	- 138 116	- 423 470	- 167,3	- 206,6
République Centrafricaine	72 037	79 293	84 862	10,1	7,0
Congo	- 54 121	- 489 959	- 480 943	- 805,3	1,8
Gabon	17 302	- 89 917	- 519 767	- 619,7	- 478,1
Guinée Equatoriale	- 1 027 446	- 1 354 038	- 1 524 068	- 31,8	- 12,6
Tchad	86 199	23 248	- 102 302	- 73,0	- 540,0
Ajustements intracommunautaires	- 202	- 9	- 176	95,5	- 1 855,6
CEMAC	- 701 077	- 1 969 498	- 2 965 864	- 180,9	- 50,6

(1) () Créances sur les Trésors Nationaux

(-) Dettes envers les Trésors Nationaux

**Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les États
(en milliards de FCFA)**



Au **Cameroun**, les créances nettes du système monétaire sur l'État ont chuté de 206,6 %, se situant à - 423,5 milliards en décembre 2007 contre - 138,1 milliards en décembre 2006, en relation avec la baisse des concours nets de la BEAC (- 199,3 milliards) et des banques (- 89,5 milliards), malgré une hausse des engagements auprès du FMI (+ 3,5 milliards). La Position Nette créitrice du Gouvernement s'est nettement améliorée, passant de 74,2 milliards au 31 décembre 2006 à 294,9 milliards un an plus tard.

En **République Centrafricaine**, les créances nettes sur l'Etat se sont accrues de 5,6 milliards pour s'établir à 84,9 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution résulte d'une augmentation des créances nettes de la Banque Centrale (6,6 milliards) et du FMI (1 milliard) malgré la baisse des créances nettes auprès des banques commerciales (- 2 milliards). La Position Nette débitrice du Gouvernement s'est détériorée, évoluant de 80,9 milliards à fin décembre 2006 à 89,9 milliards à fin décembre 2007.

Au **Congo**, les créances nettes sur l'Etat se sont détériorées, passant de

- 490 milliards à fin décembre 2006 à - 480,9 milliards en décembre 2007. Les concours nets de la BEAC ont enregistré une augmentation de 15,8 milliards, tandis que les créances nettes du FMI et des banques ont connu un repli de 1 milliard et 5,7 milliards respectivement, suite à une diminution des dépôts publics. La Position Nette créitrice du Gouvernement a baissé, se situant à 479,3 milliards à fin décembre 2007 contre 490,6 milliards au 31 décembre 2006.

En **Gabon**, les créances nettes sur l'Etat ont fortement régressé, évoluant de - 89,9 milliards à fin décembre 2006 à - 519,8 milliards à fin décembre 2007, du fait d'une contraction des créances nettes du FMI (- 17,3 milliards) et des banques commerciales (- 463,1 milliards) qui a annihilé les effets de la progression des créances nettes de la BEAC (50,6 milliards). La Position Nette créitrice du Gouvernement est passée de 36,7 milliards au 31 décembre 2006 à 487,6 milliards douze mois après.

En **Guinée Equatoriale**, la situation nette créitrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire s'est raffermie, atteignant

1 524,1 milliards à fin décembre 2007 contre 1 354 milliards à fin décembre 2006, compte tenu d'un accroissement sensible des dépôts publics auprès de la Banque Centrale (+ 168 milliards). La Position Nette créitrice du Gouvernement s'est renforcée à 1 467 milliards au 31 décembre 2007 contre 1 294,9 milliards au 31 décembre 2006.

Au **Tchad**, les créances nettes du système monétaire sur l'Etat ont connu un

repli substantiel de 125,5 milliards pour se situer à - 102,3 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution s'explique principalement par une baisse des créances nettes de la BEAC (- 94 milliards) et des banques commerciales (- 22,7 milliards), et dans une moindre mesure par la contraction des concours nets du FMI (- 8,9 milliards). La Position Nette du Gouvernement, débitrice de 27,8 milliards au 31 décembre 2006 est devenue créitrice de 84 milliards au 31 décembre 2007.

Tableau 34 : Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux
décembre 2005 – décembre 2007

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2005	2006	2007	2005-2006	2006-2007
Créances des Trésors et des Postes	1 880 908	2 848 839	3 802 882	51,5	33,5
Encaisse et Institut d'Emission	1 423 503	2 396 032	2 764 026	68,3	15,4
Dépôts dans les banques	457 405	452 807	1 038 856	- 1,0	129,4
Dettes des Trésors et des Postes	1 179 831	879 341	837 018	- 25,5	- 4,8
Envers la BEAC	618 199	454 783	443 866	- 26,4	- 2,4
Avances en comptes courants	544 400	401 567	367 113	- 26,2	- 8,6
Effets escomptés à moyen terme	0	0	0	0,0	0,0
Créances consolidées sur l'Etat(1)	73 799	53 216	76 753	- 27,9	44,2
Envers le FMI (2)	267 914	104 633	81 900	- 60,9	- 21,7
Envers les banques	287 437	313 644	306 308	9,1	- 2,3
Effets publics	169 177	192 460	190 329	13,8	- 1,1
Autres	118 260	121 184	115 979	2,5	- 4,3
Contre valeur dette extérieure des CCP (Dette postale)	6 281	6 281	4 944	0,0	- 21,3
Position nette	- 701 077	- 1 969 498	- 2 965 864	- 180,9	- 50,6

(1) *Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'État*

(2) *Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel, Financement Compensatoire et Fonds Fiduciaire)*

CHAPITRE IV

SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

A. SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE

1. Vue d'ensemble

Au 31 décembre 2007, le système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comptait 36 banques en activité réparties entre le Cameroun (11 banques), le Centrafrique (3 banques), le Congo (4 banques), le Gabon (7 banques), la Guinée Equatoriale (4 banques) et le Tchad (7 banques). Trois banques récemment agréées démarrent timidement leurs activités : United Bank for Africa Cameroon, Ecobank Congo et la Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce Centrafricaine.

Le total agrégé des bilans des banques a progressé de 28,5 % pour s'établir à 5 540 milliards au 31 décembre 2007.

Les dépôts de la clientèle se sont élevés à 4 418,3 milliards (79,75 % du total du bilan) à fin décembre 2007, soit une progression de 30 % en grande partie liée à la hausse des dépôts des Etats, lesquels se sont établis à 1 019,9 milliards en 2007 contre 425,9 milliards en 2006.

Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 2 292 milliards sur la période sous revue, réalisant une expansion de 11,9 % en une année. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle,

par rapport au niveau atteint l'année précédente, sont en augmentation de 3,4 % et ressortent à 223,1 milliards. En conséquence, les crédits nets se fixent à 2 069 milliards (37,35 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 12,9 %.

Les créances en souffrance se sont situées à 255 milliards, représentant 11,1 % des crédits bruts contre 12,3 % un an plus tôt. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est légèrement améliorée, comparativement à celle qui prévalait en décembre 2006. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 87,39 % contre 85,9 % en décembre 2006. Cependant, les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications font ressortir un besoin de provisionnement complémentaire de 14 milliards. La couverture des crédits par les dépôts s'est établi à 213,6 % en décembre 2007, contre 185,5 % en décembre 2006.

Dans leur ensemble, les banques de la Sous-région ont dégagé un excédent de ressources de 2 544 milliards, contre un excédent de 1 700 milliards en décembre 2006.

Le résultat net du système bancaire de la CEMAC a progressé de 27,1 % pour s'établir à 93,8 milliards en 2007, contre 73,8 milliards en 2006.

Tableau 35 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	décembre 2006	décembre 2007	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	1 938,6	2 893,5	49,3
Crédits à la clientèle	2 048,8	2 292,0	11,9
. Crédits au Secteur Public	226,2	219,0	- 3,2
- <i>dont Crédits Etat</i>	79,5	78,6	- 1,1
- <i>dont Crédits entr. Publ.</i>	146,8	140,4	- 4,4
. Crédits au secteur Privé	1 822,6	1 889,2	3,7
Dont Créances en souffrance	251,0	255,3	1,7
Provisions	215,7	223,1	3,4
Crédits nets	1 833,1	2 069,0	12,9
Valeurs immobilisées	390,8	418,1	7,0
Autres postes de l'actif	148,4	159,4	7,4
Total Actif	4 310,9	5 540,0	28,5
Ressources de trésorerie	238,3	349,2	46,5
Dépôts de la clientèle	3 399,8	4 418,3	30,0
. Dépôts au Secteur Public	589,1	1 210,7	105,5
- <i>dont Dépôts à l'Etat</i>	425,9	1 019,9	139,5
- <i>dont Dépôts entr. publ.</i>	163,2	190,8	16,9
. Dépôts au secteur Privé	2 810,7	3 207,6	14,1
Capitaux permanents	401,1	532,2	32,7
Résultat net	73,8	93,8	27,1
Autres postes du passif	197,8	146,5	- 25,9
Total Passif	4 310,9	5 540,0	28,5

Source : COBAC

Au plan du respect des normes prudentielles, il ressort au 31 décembre 2007 que 13 banques seulement ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat, contre 9 banques l'année précédente. La norme réglementaire respectée par le plus grand nombre d'établissements est celle se rapportant au ratio de liquidité, tandis que la norme relative à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire est la moins respectée par les banques.

Dans l'ensemble, la situation du système bancaire de la CEMAC au 31 décembre 2007 est jugée globalement satisfaisante. Sur les 36 banques référencées, 27 ont présenté une situation financière jugée solide ou bonne, tandis qu'une seule était en phase critique.

2. Situation par pays

Au **Cameroun**, les 11 banques en activité ont présenté au 31 décembre

2007 un total agrégé des bilans de 2 212,4 milliards contre 1 931,2 milliards à fin décembre 2006, soit une progression de 14,6 %. Les dépôts collectés se sont accrus de 14,4 % pour atteindre 1 772,7 milliards (80,1 % du total du bilan). Les dépôts du secteur privé ont progressé de 10,6 % pour s'établir à 1 442,1 milliards à fin 2007 contre 1 304,3 milliards à fin 2006. Ces derniers représentent 81,35 % des dépôts collectés par les banques du Cameroun.

Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 7,6 %, s'élevant de 1 005,2 milliards en 2006 à 1 082 milliards à fin décembre 2007.

Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 13,5 % pour s'établir à 125,1 milliards en 2007 contre 110,2 milliards en 2006. Quant aux crédits nets, ils se sont chiffrés à 957 milliards en 2007 (43,2 % du total du bilan), soit une variation annuelle de + 6,9 %.

Les créances en souffrance ont représenté 12,5 % des crédits bruts en décembre 2007 contre 12,3 % douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille n'a sensiblement pas varié par rapport à la situation prévalant en décembre 2006. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 92,2 % contre 89,5 % en décembre 2006.

Les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications ont fait ressortir un besoin de provisions complémentaires de 6 milliards, contre 12 milliards l'année précédente.

Le taux de couverture des crédits nets par les dépôts est ressorti à 185,3 %, contre 173,1 % en décembre 2006. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 816 milliards au 31 décembre 2007. Cet excédent était de 655 milliards en décembre 2006.

L'excédent de trésorerie s'est situé à 837 milliards (37,9 % du total du bilan). Il a enregistré une fluctuation de 24,6 % par rapport à la situation prévalant douze mois plus tôt. Le résultat net dégagé par l'ensemble des établissements de crédit du Cameroun s'est élevé à 25,7 milliards en 2007 contre 23,9 milliards l'année antérieure.

Tableau 36 : Evolution de la situation bilantielle des banques du CAMEROUN

(en milliards de FCFA)

	décembre 2006	décembre 2007	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	783,5	1 233,1	57,4
Crédits à la clientèle	1 005,2	1 081,9	7,6
. Crédits au Secteur Public	86,7	95,5	10,1
- <i>dont Crédits Etat</i>	15,3	9,5	37,9
- <i>dont Crédits entr. Publ.</i>	71,4	86,0	20,4
. Crédits au secteur Privé	918,5	986,4	7,4
Dont Créances en souffrance	123,1	135,7	10,2
Provisions	110,2	125,1	13,5
Crédits nets	894,9	956,8	6,9
Valeurs immobilisées	183,5	182,0	- 0,8
Autres postes de l'actif	69,3	159,5	130,16
Total Actif	1 931,2	2 212,4	14,6
Ressources de trésorerie	111,2	141,8	27,5
Dépôts de la clientèle	1 549,5	1 772,7	14,4
. Dépôts au Secteur Public	245,3	330,6	34,8
- <i>dont Dépôts à l'Etat</i>	172,4	239,9	39,2
- <i>dont Dépôts entr. publ.</i>	72,9	90,7	24,4
. Dépôts au secteur Privé	1 304,3	1 442,1	10,6
Capitaux permanents	156,7	182,3	16,3
Résultat net	23,9	25,7	7,5
Autres postes du passif	89,9	89,9	0,0
Total Passif	1 931,2	2 212,4	14,6

En République Centrafricaine, le total de bilan des trois établissements de crédit en activité s'est établi à 98 milliards contre 72,1 milliards au 31 décembre 2006, en augmentation de 36,3 %.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont augmenté de 34,8 % pour ressortir à 67 milliards, représentant ainsi 68,37 % du total du bilan ; tandis que les crédits bruts à la clientèle sont passé de

69,4 milliards en décembre 2006 à 74,8 milliards en 2007, soit une hausse de 7,8 %.

La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée. En effet, les créances en souffrance qui sont ressorties au 31 décembre 2007, à 22,7 milliards FCFA représentaient 30,66 % des crédits bruts contre 32,86 % l'année précédente (soit 22,8 milliards). L'augmentation de 9 % des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle a permis une amélioration du taux de couverture des créances en souffrance par les

provisions. Ainsi, ce dernier s'est établi à 83,2 % contre 75,9 % un an plus tôt.

Au 31 décembre 2007, l'excédent de trésorerie s'est situé à 24 milliards (soit 24,48 % du total du bilan), en accroissement de près de 300 % par rapport à l'année précédente (6 milliards). Cet excédent s'explique par une évolution plus que proportionnelle des emplois de trésorerie (+ 170,64 %) par rapport aux ressources de même nature (+ 42,87 %). Il en a résulté un résultat net bénéficiaire de 3,3 milliards en progression de 26,9 % en 2007.

Tableau 37 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine

	décembre 2006	décembre 2007	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	12,3	33,3	170,7
Crédits à la clientèle	69,4	74,8	7,8
. Crédits au Secteur Public	18,1	19,7	8,8
- <i>dont Crédits Etat</i>	12,9	15,5	20,2
- <i>dont Crédits entr. Publ.</i>	5,2	4,2	- 19,2
. Crédits au secteur Privé	51,4	55,1	7,2
Dont Créances en souffrance	22,8	22,7	- 0,4
Provisions	17,3	18,9	9,2
Crédits nets	52,1	55,9	7,3
Valeurs immobilisées	3,8	5,0	31,6
Autres postes de l'actif	3,9	4,1	5,1
Total Actif	72,1	98,3	36,3
 Ressources de trésorerie	 6,6	 9,4	 42,4
Dépôts de la clientèle	49,7	67,0	34,8
. Dépôts au Secteur Public	6,1	8,9	45,9
- <i>dont Dépôts à l'Etat</i>	4,8	7,9	64,6
- <i>dont Dépôts entr. publ.</i>	1,2	1,0	- 16,7
. Dépôts au secteur Privé	43,7	58,1	33,0
Capitaux permanents	10,5	16,1	53,3
Résultat net	2,6	3,3	26,9
Autres postes du passif	2,6	2,5	- 3,8
Total Passif	72,1	98,3	36,3

Au **Congo**, le total agrégé des bilans des quatre banques en activité a augmenté de 20 % pour s'établir à 524 milliards à fin décembre 2007.

Les dépôts collectés se sont accrus de 19,8 %, passant de 372,9 milliards en décembre 2006 à 446,7 milliards (89,1 % du total du bilan) à fin décembre 2007. Les dépôts du secteur public et ceux du

secteur privé ont respectivement progressé de 23,8 % et 19,1 % sur la période.

Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 102,2 milliards fin 2006 à 116 milliards à fin décembre 2007, soit une expansion de 13,4 %. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 177,8 % pour s'établir à

2,5 milliards à fin décembre 2007. Les crédits nets se sont chiffrés à 113,3 milliards à fin décembre 2007 (22,6 % du total du bilan).

Les créances en souffrance ont représenté 2,6 % des crédits bruts (3 milliards) en 2007 contre 1,4 %, douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée, comparativement à la situation qui prévalait en décembre 2006 et revenant au niveau de décembre 2005. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 80,9 %

contre 66,5 % en décembre 2006. Les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications n'ont fait ressortir aucun besoin de provisions complémentaires.

Au total, la capacité de financement des banques congolaises s'est renforcée de 29,96 % pour se fixer à 361 milliards (68,89 % du total du bilan) en 2007. Parallèlement, le résultat net générée par les banques s'est établi à 15,2 milliards en 2007 contre 9,9 milliards en 2006.

Tableau 38 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo

	décembre 2006	décembre 2007	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	286,2	370,9	29,6
Crédits à la clientèle	102,2	115,9	13,4
. Crédits au Secteur Public	15,1	14,1	- 6,6
- <i>dont Crédits Etat</i>	5,4	3,1	- 42,6
- <i>dont Crédits entr. Publ.</i>	9,6	11,0	14,6
. Crédits au secteur Privé	87,2	101,8	16,7
Dont Créances en souffrance	1,4	3,1	121,4
Provisions	0,9	2,5	177,8
Crédits nets	101,3	113,3	11,8
Valeurs immobilisées	30,2	27,7	- 8,3
Autres postes de l'actif	19,5	12,6	35,38
Total Actif	437,1	524,5	20,0
Ressources de trésorerie	9	10,2	13,3
Dépôts de la clientèle	372,9	446,7	19,8
. Dépôts au Secteur Public	56	69,3	23,8
- <i>dont Dépôts à l'Etat</i>	18,1	16,3	- 9,9
- <i>dont Dépôts entr. publ.</i>	37,9	53,0	39,8
. Dépôts au secteur Privé	316,9	377,4	19,1
Capitaux permanents	23,6	44,2	87,3
Résultat net	9,9	15,2	53,5
Autres postes du passif	21,6	8,2	- 62,0
Total Passif	437,1	524,5	20,0

Au Gabon, Le total agrégé des bilans des banques gabonaises a marqué une hausse de 73 % pour se fixer à 1 808 milliards FCFA fin décembre 2007.

Les dépôts collectés se sont accrus de 64,3 % à fin décembre 2007, s'élevant à 1 384,7 milliards (76,55 % du total du bilan). La hausse significative des dépôts

réulte en grande partie de la forte progression des dépôts de l'Etat du fait de la bonne tenue des cours du pétrole. Les dépôts de l'Etat sont ainsi passés de 89,6 milliards en 2006 à 587,1 milliards en 2007, soit une progression de 555,2 %.

Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 16,6 % pour atteindre 650

milliards à fin décembre 2007. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont fléchi de 25 % pour se situer à 39 milliards. Les crédits nets se sont établis à 611 milliards en 2007 (33,79 % du total du bilan), soit une variation annuelle de + 21 %.

Quant aux créances en souffrance, celles-ci s'élèvent à 52 milliards à fin décembre 2007. Elles représentent 8 % des crédits bruts contre 11,1 % douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est sensiblement améliorée par rapport à la situation qui

prévalait à fin décembre 2006. En revanche, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 75 % à fin décembre 2007 contre 84,5 % en décembre 2006. Les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications ont fait état d'un besoin de provisions complémentaires de 1 milliard, soit un niveau identique à celui calculé l'année précédente à la même date.

Le résultat net a augmenté de 44 % pour s'établir à 39,3 milliards en 2007 contre 27,3 milliards en 2006.

Tableau 39 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon

	(en milliards de FCFA)		
	décembre 2006	décembre 2007	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	474,5	998,7	110,5
Crédits à la clientèle	557,5	650,1	16,6
. Crédits au Secteur Public	23,7	38,5	62,4
- <i>dont Crédits Etat</i>	19,6	36,6	86,7
- <i>dont Crédits entr. Publ.</i>	4,1	1,9	- 53,7
. Crédits au secteur Privé	533,9	611,6	14,6
Dont Créances en souffrance	61,8	52,1	- 15,7
Provisions	52,2	39,1	- 25,1
Crédits nets	505,3	611,0	20,9
Valeurs immobilisées	138,2	166,2	20,3
Autres postes de l'actif	39,4	32,4	- 17,77
Total Actif	1 157,4	1 808,4	56,2
Ressources de trésorerie	72,7	148,2	103,9
Dépôts de la clientèle	842,9	1 384,7	64,3
. Dépôts au Secteur Public	106	607,8	473,4
- <i>dont Dépôts à l'Etat</i>	89,6	587,1	555,2
- <i>dont Dépôts entr. publ.</i>	16,4	20,7	26,2
. Dépôts au secteur Privé	736,9	776,9	5,4
Capitaux permanents	151,6	204,3	34,8
Résultat net	27,3	39,3	44,0
Autres postes du passif	63	31,9	- 49,4
Total Passif	1 157,4	1 808,4	+ 56,2

En **Guinée Equatoriale**, Le total de bilan agrégé des banques au 31 décembre 2007 est de 597 milliards contre 427 milliards en 2006, en progression de 39,9 %.

L'intermédiation bancaire poursuit son embellie constatée au 31 décembre 2006. En effet, au 31 décembre 2007, les ressources collectées auprès de la clien-

tèle sont ressorties à 513 milliards, représentant 90,1 % du total du bilan. La progression des dépôts est liée à la hausse des dépôts privés (+ 48,7 %) et des dépôts publics (+ 13,2 %).

Concernant les crédits bruts à la clientèle au 31 décembre 2007, ils se sont chiffrés à 214 milliards, en hausse de 38,7 % par rapport à décembre 2006

(154 milliards). La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée par rapport à décembre 2006. En effet, les créances en souffrance, qui ressortaient à 24 milliards au 31 décembre 2007, n'ont représenté que 11,3 % des crédits bruts contre 14,3 % l'année précédente. La diminution des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle, à hauteur de 21,9 % par rapport à décembre 2006, a entraîné une détérioration du taux de cou-

verture des créances en souffrance par les provisions. Ainsi, ce dernier ressort à 60,3 % contre 84,5 % un an plus tôt.

Au 31 décembre 2007, l'excédent de trésorerie s'est établi à 361 milliards (soit 63,2 % du total du bilan), en accroissement de plus de 34 % par rapport à l'année précédente (268 milliards). Le résultat net s'est maintenu à 5,6 milliards comme l'année précédente.

Tableau 40 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale

	décembre 2006	décembre 2007	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	271,2	381,8	40,8
Crédits à la clientèle	154,5	214,3	38,7
. Crédits au Secteur Public	8,2	10,3	25,6
- <i>dont Crédits Etat</i>	3,3	1,6	- 51,5
- <i>dont Crédits entr. Publ.</i>	4,9	8,7	77,6
. Crédits au secteur Privé	146,2	204,0	39,5
Dont Créances en souffrance	22,1	24,2	9,5
Provisions	18,7	14,6	- 21,9
Crédits nets	135,8	191,6	41,1
Valeurs immobilisées	15,4	17,3	12,3
Autres postes de l'actif	4,7	6,5	38,3
Total Actif	427	597,2	39,9
Ressources de trésorerie	3,6	21,2	488,9
Dépôts de la clientèle	376,0	513,3	36,5
. Dépôts au Secteur Public	128,9	145,9	13,2
- <i>dont Dépôts à l'Etat</i>	113,9	122,4	7,5
- <i>dont Dépôts entr. publ.</i>	15,0	23,5	56,7
. Dépôts au secteur Privé	247,1	367,4	48,7
Capitaux permanents	32,8	50,1	52,7
Résultat net	5,6	5,6	0,0
Autres postes du passif	9,0	7,0	- 22,2
Total Passif	427,0	597,2	39,9

Au Tchad, le montant cumulé des bilans des banques a progressé de 4,4 %, évoluant de 286,1 milliards au 31 décembre 2006 à 299 milliards au 31 décembre 2007.

L'intermédiation bancaire laisse apparaître une évolution globalement positive. En effet, au 31 décembre 2007, les ressources collectées auprès de la clientèle sont ressorties à 234 milliards, représentant 39,2 % du total du bilan. Les dépôts du secteur privé, soit près de 80 % des dépôts collectés par les

banques du Tchad, ont augmenté de 14,8 % pour s'établir à 185,8 milliards en 2007.

Concernant les crédits bruts à la clientèle au 31 décembre 2007, ils se sont élevés à 155 milliards, en baisse de 3,1 % par rapport à décembre 2006 (160 milliards).

Au 31 décembre 2007, la qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée par rapport à décembre 2006. En effet, les créances en souffrance, qui se chiffraient

à 17 milliards au 31 décembre 2007, n'ont représenté que 10,98 % des crédits bruts contre 12,4 % l'année précédente. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 84,4 % contre 81,8 % un an plus tôt.

La couverture des crédits nets par les dépôts s'est établie au 31 décembre 2007, à 166,5 % contre 130,5 % au 31 décembre 2006. Cette amélioration s'expliquerait par la faible distribution de crédit. Ainsi, les opérations avec la

clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 93 milliards FCFA contre 65 milliards en 2006.

Au 31 décembre 2007, l'excédent de trésorerie s'est élevé à 111 milliards (soit 37,12 % du total du bilan), en accroissement de plus de 46,1 % par rapport à l'année précédente (76 milliards).

Le résultat net dégagé par les banques du Tchad s'est élevé à 4,7 milliards en 2007 contre 4,4 milliards en 2006.

Tableau 41 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad

	décembre 2006	décembre 2007	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	110,9	129,5	16,8
Crédits à la clientèle	160,0	155,0	- 3,1
. Crédits au Secteur Public	74,5	40,9	- 83,4
- dont <i>Crédits Etat</i>	23,0	12,4	23,9
- dont <i>Crédits entr. Publ.</i>	51,6	28,5	- 44,8
. Crédits au secteur Privé	85,5	142,6	66,8
Dont Créances en souffrance	19,8	17,3	- 12,6
Provisions	16,2	14,6	- 9,9
Crédits nets	143,8	140,4	- 2,4
Valeurs immobilisées	19,7	19,8	0,5
Autres postes de l'actif	11,7	9,1	- 22,2
Total Actif	286,1	298,8	4,4
Ressources de trésorerie	35,2	18,3	- 48,0
Dépôts de la clientèle	208,7	233,8	12,0
. Dépôts au Secteur Public	46,8	48,0	2,6
- dont <i>Dépôts à l'Etat</i>	27,1	46,2	70,5
- dont <i>Dépôts entr. publ.</i>	19,7	1,8	- 90,9
. Dépôts au secteur Privé	161,9	185,8	14,8
Capitaux permanents	25,9	35,2	35,9
Résultat net	4,4	4,7	6,8
Autres postes du passif	11,8	6,8	- 42,4
Total Passif	286,1	298,8	4,4

B. ACTIVITES DE LA MICROFINANCE

Pour une bonne application du Règlement CEMAC sur la microfinance, tant au plan du respect des dispositions sur l'obligation d'agrément des Etablissements de Microfinance (EMF), qu'à celui du respect des normes prudentielles minimales définissant les équilibres financiers

desdits établissements, la COBAC a engagé un certain nombre de travaux qui constituent des préalables pour une effectivité de la supervision du secteur.

Il s'agit essentiellement de la finalisation du plan comptable et des états décla-

ratifs dédiés aux EMF et de l'élaboration d'une application informatique pour la supervision et le contrôle des EMF.

En ce qui concerne le projet de Plan comptable des établissements de crédit (PCEMF), la Commission Bancaire a autorisé son Secrétariat Général à entamer les concertations avec la profession et les autres acteurs concernés en vue de son adoption et son entrée en vigueur.

Les travaux concernant l'application informatique dédié au suivi permanent des EMF (contrôle sur pièce) ont connu des avancées notables en 2007 avec le recrutement d'un informaticien chargé du volet technique du projet. Les premiers tests d'évaluation du programme ont déjà

été effectués par le Secrétariat Général de la COBAC.

Au-delà de ces deux chantiers, le Secrétariat Général de la COBAC a intensifié les contrôles des EMF. Certaines de ces vérifications se sont soldées par la mise sous administration provisoire de quelques établissements et la liquidation de ceux qui ne présentaient plus des perspectives réelles de redressement.

Toutefois, le résultat du recensement des établissements opérant dans le secteur de la microfinance fait état d'une prolifération de structures dont certaines opèrent dans l'illégalité totale. Au terme de ces travaux, la situation du secteur se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 42 : Nombre d'EMF ayant obtenu l'avis conforme de la COBAC

	Nombre d'EMF au 31/12/06	Nombre d'EMF au 31/12/07	Variation	Variation (en %)
Cameroun *	445	444	- 1	- 0,23
Congo	60	59	- 1	- 1,69
Centrafrique	14	14	0	0
Gabon	4	4	0	0
Guinée-Equatoriale	0	0	0	0
Tchad**	156	156	0	0
Total	679	677	- 2	- 0,3

* dont 15 EMF indépendants dénommés MC2 au Cameroun

** 22 EMF affiliés au réseau ACEL (ex CDCR) au Tchad

C. ACTIVITES DES MARCHES OBLIGATAIRES ET BOURSIERS

En 2007, l'Etat Gabonais a émis un emprunt obligataire d'un montant de 100 milliards de FCFA, pour une durée de six ans et au taux d'intérêt de 5,5 %. Celui-ci a été souscrit majoritairement par les résidents de la CEMAC à hauteur de 73,9 % par les banques, 12 % par les

compagnies d'assurance, 9,1 % par d'autres sociétés non financières et 5 % par les particuliers.

Dans le cadre de la mise en place de mesures incitatives susceptibles de favoriser le démarrage et le développement du

Marché financier régional, le Conseil des Ministres de l'UEAC a adopté le Règlement n° 14/07 –UEAC-175- -CM- 15 portant institution d'un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale.

Au 31 décembre 2007, la capitalisation

boursière de la Douala Stock Echange s'est située à 3 123 446 000 de FCFA. L'action SEMC (Société des Eaux Minérales du Cameroun), seule valeur cotée à la DSX a terminé l'année à 67 901 FCFA, pour un cours d'introduction (le 30 juin 2006) de 54 000 FCFA. Au cours de la période sous-revue 443 titres ont été échangés.

D. REFORMES DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Au cours de l'année 2007, la COBAC a examiné le Projet de Règlement sur le gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit. Elle a par ailleurs instruit son Secrétariat Général de lui présenter un plan de remise à niveau du dispositif de supervision, suite aux recommandations du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) régional réalisé en 2006.

- **Projet de règlement sur le gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit**

Elaboré sous la forme d'un règlement CEMAC, ce texte pose un certain nombre de principes qui doivent gouverner aussi bien la constitution que le fonctionnement des établissements de crédit. De plus, il édicte un certain nombre d'obligations à la charge de l'organe délibérant et de ses membres.

Les dispositions réglementaires en matière de gouvernement d'entreprise permettent de conforter la gestion transparente des établissements de crédit en atténuant les risques d'abus de certains organes exécutifs et délibérants. Elles constituent ainsi un moyen de détection des difficultés des établissements de crédit.

Au terme de l'examen de ce texte, la Commission Bancaire a autorisé son Président à solliciter auprès du Conseil

d'Administration de la BEAC l'avis conforme requis pour son adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC.

- **Remise à niveau de la réglementation bancaire en vigueur dans la CEMAC**

Du rapport établi par la mission conjointe FMI /Banque Mondiale à l'issue de l'évaluation du système financier réalisée de janvier à mars 2006 à l'échelle de la CEMAC, il en est ressorti certaines limites quant à la réglementation bancaire en vigueur.

En effet, malgré la révision intervenue en 2001 à la suite des évaluations des systèmes financiers du Cameroun et du Gabon, les principaux règlements prudentiels (ratio d'adéquation des fonds propres, limite des grands risques et provisionnement) demeurent beaucoup moins sévères que les normes internationales. De plus, certains règlements ne sont guère respectés, en particulier ceux relatifs au ratio d'adéquation des fonds propres, à la limite des grands risques et au contrôle interne.

En 2007, la COBAC a décidé de mettre en œuvre progressivement le nouvel accord de Bâle sur les fonds propres (Bâle II) à l'échelle de la CEMAC. Toutefois, la mise en place de cet accord nécessite au préalable une correction des lacunes prudentielles et institutionnelles

constatées dans le Programme d’Evaluation du Système Financier (PESF). A cet effet, la COBAC a adopté un chronogramme de mise en application des recommandations issues de l’évaluation. Par ailleurs, elle a instruit son Secrétariat Général de le renforcer par un

plan d’entreprise de la COBAC. Ainsi, cette réforme de la réglementation permettra d’accroître la conformité du dispositif de supervision de la COBAC aux 25 Principes Fondamentaux révisés du Comité de Bâle.

CHAPITRE V

GESTION DES RESERVES EXTERIEURES

La gestion active des réserves de change de la Banque Centrale placées hors du Compte d'Opérations (30 % des Avoirs Extérieurs Nets en 2007) est effectuée par la Salle des Marchés laquelle a trois compartiments, à savoir : le Front, le Middle et le Back Offices qui sont supervisés par le Directeur des Opérations Financières. Les critères de gestion et les limites qui encadrent l'optimisation de ces avoirs sont fixés par le Comité de Stratégies, Organe de supervision de la Salle des Marchés, présidé

par le Gouverneur. Un Comité Opérationnel est également institué pour la mise en œuvre des stratégies de placements. En 2007, les résultats de la Salle se sont fortement accrus dans un environnement marqué, d'une part, sur le plan interne, par un fort accroissement du volume des réserves confié à gestion de cette entité, et d'autre part, sur le plan externe, par un fort assouplissement de la politique monétaire américaine et un statu quo sur les taux de la Banque Centrale Européenne (BCE).

A. GESTION DES RESERVES DE CHANGE ET DE L'OR DE LA BANQUE

1. Position globale de change

La position de change globale gérée par la Salle des Marchés a progressé de 587,44 % à fin décembre 2007 et représente en valeur de marché 2 430 milliards d'euros (soit l'équivalent de 1 593 984 milliards de francs CFA) pour les avoirs en devises convertibles (portefeuille titres, dépôts devises et or), 102 millions d'euros (soit l'équivalent de 66 907 milliards de francs CFA) en valeur de marché pour l'encaisse or et 137 565 millions d'euros (soit l'équivalent de 90 237 milliards de francs CFA) en DTS et position de réserves auprès du FMI. Cette augmentation de la position de change, pour les avoirs en devises convertibles, est essentielle-

ment due aux règlements des échéances de la créance sur la Banque Centrale du Congo et aux transferts reçus au titre de la nouvelle Convention du Compte d'Opérations, aux produits de placements, ainsi que ceux reçus en faveur des banques et comptables publics sous-régionaux.

La position globale de change du portefeuille géré par la Salle des Marchés est essentiellement en euros à 99,74 % afin de limiter le risque de change, contre 0,26 % répartie dans les autres devises autorisées (USD, GBP et CHF). Elle représente 30,87 % des avoirs extérieurs de la BEAC (encaisse or inclue) à fin décembre 2007, contre 8,68 % un an auparavant.

2. Gestion du portefeuille

Les activités de gestion du portefeuille de la Salle ont été réalisées en 2007 sur la base des modifications statutaires, du basculement lié à la nouvelle convention du Compte d'Opérations, et à partir des critères de gestion ainsi que des objectifs stratégiques. La SDM a également appliqué les principes et règles fondamentaux, notamment l'intervention uniquement sur les marchés standardisés, le respect des règles d'éthiques professionnelles qui figurent dans le code de bonne conduite et le manuel de procédures.

En termes d'instruments financiers, les placements de la Salle des Marchés ont essentiellement été orientés vers les titres obligataires et les dépôts monétaires, ainsi que les prêts d'or. Concernant les titres, les prises de positions ont été limitées aux émissions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) pour les Fixbis et MTI, et, de l'Agence France Trésor (AFT) à savoir : les BTF (Bon du Trésor Français), les BTAN (Bon à Taux Annuel Normalisé) et les OAT (Obligation Assimilable du Trésor).

Sur le plan stratégique, les anticipations de politiques monétaires de la BCE et de la FED ont été les principales hypothèses de l'exposition du portefeuille de la Salle sur la courbe des taux. Ainsi au cours du premier semestre 2007, le portefeuille obligataire a été privilégié avec une position de change investie à plus de 92 % sur les titres. Cependant à partir du mois de juillet 2007, la tendance s'est inversée, notamment avec la dotation reçue du Compte d'Opérations, où les dépôts monétaires ont représenté plus de 75 % des prises de positions de la Salle des Marchés.

En outre, la persistance des tensions sur les taux longs a conduit le Comité de Stratégies à une réallocation du portefeuille où les positions sur les dépôts monétaires ont été renforcées au détri-

ment des instruments obligataires dans le but de réduire les moins-values latentes sur titres. Le ratio titres sur dépôts est ainsi passé de 99/1 à fin juin 2007, pour s'établir à 3/97 à fin décembre 2007, contre 93/7 enregistré à fin décembre 2006. En effet, le Comité de Stratégies a limité le risque de taux en ramenant la duration cible du portefeuille de 720 jours au 31 décembre 2006, à 240 jours en fin d'exercice avec l'autorisation de dépassement de la limite minimale fixée à 150 jours.

En termes de résultats de l'exercice, les stratégies de prise de position sur titres, au cours du premier semestre 2007 puis de placement en dépôts monétaires à partir du second semestre ont été profitables à la Salle. En effet, malgré la hausse graduelle des taux liée à la politique monétaire restrictive de la BCE, rendant le marché obligataire euro peu attractif, la Salle des Marchés a triplé les intérêts sur titres, maintenu un niveau conséquent de plus-values sur cession ; elle a sensiblement réduit les moins-values et augmenté le niveau des décotes nettes ; elle a réalisé des dépôts à court terme pour s'aligner graduellement et simultanément à la politique monétaire de la BCE. Ces différentes stratégies adoptées au cours de l'exercice ont permis de dégager un rendement financier intermédiaire de plus de 4,43 %.

Au total, la Salle des Marchés a traité 112 opérations de dépôts en devises et 165 opérations sur titres ; aucune opération de change n'a été effectuée. Ces opérations ont généré 644 messages Swift adressés aux différents Correspondants et Contreparties.

3. Gestion du stock d'or

L'encaisse or est restée stable à 178 404,335 onces au cours de l'exercice 2007, sans changement par rapport à l'année 2006. En revanche, sa valeur de marché est passée de 56 362 milliards FCFA à fin décembre 2006 à 66 906

milliards FCFA à fin décembre 2007, soit une hausse de 18,70 %. Cette progression résulte essentiellement de la hausse de 31,15 % à 833,75 USD (équivalent à 375 029 FCFA) des cours de l'once d'or, et ce malgré, l'effet de change négatif lié à la dépréciation du dollar contre euro. Les opérations de dépôts sur l'or ont été réalisées auprès des Contreparties bancaires autorisées (Scotia Mocatta et Deutsche Bank) à des taux d'intérêt variant entre 0,06 % et 0,09 %, contre une fourchette de 0,02 % à 0,06 % en 2006.

4. Gestion des risques

Le dispositif de suivi, par la Salle des Marchés, des risques liés à l'activité de gestion des réserves de change placées hors du Compte d'Opérations repose sur les critères de gestion définis par le Comité de Stratégies. Le suivi des risques porte sur le risque de crédit, les risques de marché (risque de change, risques de taux et de liquidité), et les risques opérationnels.

Le *risque de crédit* concerne le risque de Contrepartie et le risque Emetteur. Le risque de Contrepartie est lié au non-remboursement par la Contrepartie bancaire d'une créance de la Banque Centrale (dépôt monétaire) à son échéance du fait de sa défaillance. De même, le risque Emetteur est lié aux titres, notamment au non-paiement des coupons et/ou au non-remboursement à l'échéance d'un titre du fait de la défaillance de l'Emetteur. Ce risque a été maîtrisé grâce au choix des émissions de l'AFT et de la BRI qui ont un rating AAA.

L'encadrement du *risque de crédit* s'effectue par les plafonds d'engagements fixés pour chaque Contrepartie par le Comité de Stratégies en fonction des types d'instruments. Pour les dépôts (prêts de liquidités en blanc), le minimum requis en termes de notation par les principales agences de rating (Fitch, Moody's, Standard & Poor's) doit être équivalant à A+

alors que pour les titres la limite est fixée au minimum à AA. Ces limites de notation sont mises à jour en temps réel à partir des flux d'informations financières Bloomberg ou Reuters.

Au cours de la période, toutes les Contreparties bancaires ont conservé leur notation minimale. Au niveau des utilisations de plafonds d'engagements auprès des Contreparties bancaires, des dépassements de limites ont été autorisés dans le cadre du réaménagement du portefeuille.

Le *risque de marché* est subdivisé en trois grands risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. Il se matérialise par une variation des cours du marché (taux de rendement, taux de change, part des dépôts monétaires en portefeuille) et donc de la valeur présente des avoirs détenus (actifs et position de change) et de la part des réserves immédiatement réalisable (liquidité)

Le *risque de change* est suivi à travers un benchmark devises : il s'agit plus précisément du pourcentage de répartition entre la part des réserves de change investies en euros et celle dans les autres devises autorisées (USD, GBP et CHF). Les décisions des Comités de Stratégies du 18/12/2006 puis du 06/07/2007 ont fixé le benchmark devises à 80 % au minimum pour l'euro et 20 % au maximum pour les autres devises. Sur la période observée, la Salle des Marchés a conservé plus de 99 % de sa position de change globale en euros afin de limiter les risques de change.

Le *risque de taux d'intérêt* est suivi à travers une duration cible permettant d'évaluer le risque de variation de la valeur de marché du portefeuille de la SDM en cas de mouvements parallèles de la courbe des taux. Le Comité de Stratégies a fixé la duration cible du portefeuille euro à 720 jours pour le premier semestre

2007, avant de le ramener à 240 jours à partir du mois de juillet.

Le *risque de liquidité* est suivi à travers un *benchmark placement* qui mesure la répartition en pourcentage entre les dépôts et les titres détenus en portefeuille⁸. Sur la période observée, la part des dépôts dans le portefeuille a été renforcée uniquement à partir de la deuxième moitié de l'année (les limites de dépôts sont passées d'un maximum de 50 % de la position de change, pour un minimum de 40 % et un plafond de 60 %). Ainsi, du fait des réallocations du portefeuille euro et des dénouements de positions sur titres, les dépassements de limites encadrant les risques de taux d'intérêt et de liquidité ont été autorisés. L'évolution défavorable du compartiment obligataire a ensuite conduit la SDM à

privilégier les dépôts monétaires, afin de limiter les risques éventuels de pertes latentes sur titres.

Les risques opérationnels recensent tous les incidents qui sont inhérents à l'intervention sur les marchés financiers, qu'ils aient pour origine un dysfonctionnement interne ou qu'ils soient engendrés par les processus supports (application informatique, télécommunication, ressources humaines) auxquels la SDM fait appel pour assurer le bon déroulement de ses activités. Ainsi, au cours de l'exercice 2007, les incidents ont été enregistrés au niveau de la messagerie, du serveur, des transactions et du traitement des opérations post-marchés. Ceux-ci renforcent les idées relatives à la sécurité informatique et à la télécommunication au niveau de la SDM.

B. RESULTATS DE LA SALLE DES MARCHES

Pour l'exercice 2007, le rendement financier intermédiaire⁹ des activités de la Salle s'est établi à 4,43 % en 2007, contre 3,36 % un an plus tôt. Cette performance s'explique essentiellement par les prises d'opportunités réalisées par la Salle des Marchés sur le marché obligataire, ainsi que par la hausse des taux d'intérêts rémunérant les dépôts à terme.

Le rendement comptable des activités a été de 4,27 %, contre 2,67 % un an plus tôt. Cette hausse découle de l'augmentation du résultat financier intermédiaire et de la baisse des moins-values non réalisées sur cession de titres à fin 2007.

Les résultats nets sur les opérations de placement ont atteint 39 247,41 millions FCFA, contre 6 989,37 millions FCFA sur

l'exercice 2006. Cette forte hausse est essentiellement attribuée à l'accroissement de la position de change en juillet 2007 et à la progression des taux rémunérant les dépôts à terme.

Le résultat de change total sur la position en devises autres que l'euro de - 380,40 millions FCFA, contre - 196,63 millions FCFA en 2006. Il s'explique essentiellement par le résultat de change latent sur la position en dollars, dont le cours a substantiellement baissé par rapport à l'euro.

Le solde des autres produits et charges s'élève à - 29,06 millions FCFA, contre 121,07 millions FCFA un an plus tôt. Les autres produits (7,22 millions FCFA) sont constitués des commissions

⁸ Les dépôts à long terme (contrairement au jour le jour) ne sont pas liquides car il faut attendre leur échéance pour disposer des fonds prêtés. En revanche les titres sont plus liquides car ils peuvent être vendus à tout moment.

⁹ Calculé sur la base de la marge financière rapportée à la position de change moyenne nette.

sur les transferts reçus en USD, autres que les tirages des Etats auprès du FMI, tandis que les autres charges (- 36,28 millions FCFA) regroupent les frais de Swift, les frais de gestion de comptes et les pénalités de retard payées par la Salle des Marchés.

Le résultat comptable¹⁰ de l'exercice 2007 se situe à 37,787 milliards FCFA, contre 5,675 milliards FCFA un an plus tôt.

Suivant les normes du Système Européen des Banques Centrales (SEBC), la Salle des Marchés a enregistré 378,69 millions FCFA (Perte de change non réalisé-

sée de l'exercice sur devises) en compte de charges. Ce montant correspond à la dépréciation en 2007 des devises autres que l'euro, minorée du gain de change réalisé en 2006 sur la livre sterling.

Suivant le même principe, les moins-values non réalisées sur titres de 1,050 milliard FCFA ont également été comptabilisées en compte de charges. Cette dépréciation résulte de la différence entre la valeur comptable nette des titres en portefeuille au 31 décembre 2007 et le prix de marché à la même date. Résultats des activités de la Salle des Marchés (en F CFA)

Tableau 43 : Résultats des activités de la Salle des Marchés (en FCFA)

	Exercice 2006	Exercice 2007
I- Résultat des activités de placement	6 989 372 945	39 247 412 206
a- Résultat de change sur opérations en devises	24 420 519	- 1 267 441
b- Autres produits et charges	121 070 974	- 29 057 276
II- Marge Financière Ou		
Résultat intermédiaire (a+b)	7 134 864 438	39 217 087 489
c- Perte de change non réalisée sur devise	- 221 046 656	- 379 134 790
d- Moins-value non réalisées sur titres	- 1 238 516 715	- 1 050 174 110
III- Résultat Comptable (II+c+d)	5 675 301 067	37 787 778 589
e- Gain non réalisés sur devises	445 588	0
f- Plus-value non réalisés sur titres	610 040	0
Résultat financier (III+e+f)	5 676 356 695	37 787 778 589
Rendement financier intermédiaire	3,36 %	4,43 %
Rendement comptable	2,67 %	4,27 %

¹⁰ Comprend la marge financière ajustée des pertes non-réalisées sur le change et sur les titres.

TITRE III:

**Organisation,
Activités,
Comptes et Résultats
Financiers de la Banque**





Salle du Conseil d'Administration au Siège Central à Yaoundé

CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA BANQUE

A. REFORMES INSTITUTIONNELLES DE LA CEMAC PORTANT SUR LA BEAC

L'année 2007 a été marquée au plan des réformes institutionnelles de la CEMAC par l'aboutissement de celles concernant l'Institut d'Emission. Les grandes lignes de ces réformes ont été approuvées au cours de la Huitième Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC qui s'est tenue à N'Djamena le 25 avril 2007, sur la base du Rapport d'Etape du Comité de Pilotage des Réformes Institutionnelles de la CEMAC (COPIL) présenté par le Président Dédié, Son Excellence le Président OBIANG NGUEMA MBASOGO.

S'agissant de la BEAC, les principaux axes de réformes ont porté sur :

- Le maintien du Consensus de Fort-Lamy, par lequel la répartition des postes est liée à celle des Sièges des institutions ;
- L'élargissement du Gouvernement de la Banque, par la création de trois (3) postes de Directeurs Généraux ;
- L'augmentation de neuf (9) à douze (12) du nombre de Directions Centrales ;
- Le rééquilibrage et la redéfinition des attributions du Conseil d'Administration ;

- La création d'un Comité de Politique Monétaire ;
- La limitation de la durée des mandats des membres du Gouvernement de la Banque, à sept (7) ans pour le Gouverneur et à six (6) ans pour le Vice-Gouverneur, le Secrétaire Général et les Directeurs Généraux ;
- La formalisation dans les textes de la Banque des principes de transparence, de bonne gouvernance et de collégialité ;
- La mise à niveau de la contribution de la Guinée Equatoriale aux réserves de la Banque.

Les différentes étapes des réformes institutionnelles de la BEAC ont été les suivantes :

- Le 22 septembre 2007 à Bata, le Comité de Pilotage des Réformes Institutionnelles a finalisé l'ensemble des textes organiques et réglementaires de la Banque ;
- Le 23 septembre 2007 à Bata, le Conseil d'Administration a adopté, à l'unanimité, après avis conforme du Comité Ministériel de l'UMAC le même jour, les Statuts et les

textes réglementaires de la BEAC de sa compétence, lesquels sont entrés en vigueur à compter de cette date ;

- Le 10 novembre 2007 à Bata, le Comité de Pilotage des Réformes Institutionnelles a validé le Deuxième Rapport d'Etape au Président Dédié, lequel a été immédiatement entériné par le Comité Ministériel de l'UMAC pour les aspects concernant la BEAC ;
- Le 11 novembre 2007 à Bata, le Comité de Pilotage des Réformes Institutionnelles a présenté son Deuxième Rapport d'Etape au Président Dédié, en mettant l'accent sur la nécessité pour les Etats d'accomplir rapidement leurs diligences respectives dans le cadre de la réforme.

En définitive, les textes organiques et réglementaires issus de ces réformes

sont :

- La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) ;
- Les Statuts de la BEAC ;
- Le Règlement intérieur du Comité Ministériel de l'UMAC ;
- Le Règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- Le Règlement intérieur du Comité de Politique Monétaire (CPM) ;
- Le Règlement intérieur du Gouvernement de la Banque ;
- Le Règlement intérieur des Comités Monétaires et Financiers Nationaux ;
- Le Règlement intérieur du Comité d'Audit.

B. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DECISION

La Convention de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) définit de manière précise les attributions du Comité Ministériel de l'UMAC tandis que les Statuts de la BEAC énoncent de façon distincte celles du Conseil d'Administration de la Banque, du Comité de Politique Monétaire, et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

1. Comité Ministériel

Le Comité Ministériel de l'UMAC, composé de deux Ministres pour chaque Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune. En ce qui concerne les dispositions principales

relatives au fonctionnement de la BEAC, le Comité Ministériel :

- décide de l'augmentation ou de la réduction du capital de la Banque ;
- donne son avis conforme sur les propositions de modification des statuts de la Banque soumises par le Conseil d'Administration ;
- ratifie les comptes annuels de la Banque approuvés par le Conseil et décide, sur proposition de celui-ci, de l'affectation des résultats ;
- statue, sur proposition du Conseil, sur la création et l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques ainsi que sur leur retrait et leur annulation.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux suivants :

- 04 mars 2007 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 03 avril 2007 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 30 mai 2007 à Mongomo (réunion extraordinaire) ;
- 12 juillet 2007 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 23 septembre 2007 à Bata (réunion extraordinaire) ;
- 15 octobre 2007 à Paris (réunion extraordinaire) ;
- 10 novembre 2007 à Bata (réunion extraordinaire) ;
- 18 décembre 2007 à Yaoundé (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont examiné les questions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC. A cet effet, ils ont relevé le ralentissement de la croissance de l'activité économique mondiale consécutif à la crise financière aux Etats-Unis. En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres en 2007, les Ministres ont noté une croissance économique supérieure à celle enregistrée en 2006, la poursuite de l'assainissement des finances publiques, un recul des tensions inflationnistes et une consolidation de la situation monétaire, et ce malgré la détérioration du solde extérieur courant.

Le Comité Ministériel s'est réjoui de la qualité des travaux du Forum qui s'est tenu en octobre 2007 à Libreville sur la diversification et la promotion de l'investissement non-pétrolier en vue d'une croissance forte et durable dans la CEMAC et a exprimé de fortes attentes quant à la concrétisation des résultats obtenus au niveau de la mise en œuvre par tous les acteurs concernés des principales recommandations.

Le Comité Ministériel a :

- donné un avis conforme en vue d'une augmentation du capital de la BEAC, par incorporation des réserves libres non affectées, pour le porter de 45 milliards FCFA à 88 milliards FCFA ;
- approuvé le principe de la suppression progressive du système des avances en compte courant aux Trésors Nationaux et son remplacement par le mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre ;
- entériné les huit axes de la réforme institutionnelle, concernant la BEAC, décidés par la VIIIème Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC qui s'était réunie le 25 avril 2007 à N'Djamena ;
- décidé de proposer à la Conférence des Chefs d'Etat de CEMAC la nomination au poste de Gouverneur de la BEAC de Monsieur Philibert ANDZEMBE, candidat présenté par la République Gabonaise, conformément aux dispositions en vigueur de la Convention instituant l'UMAC ;
- donné à l'unanimité son avis conforme en vue de l'adoption par les Organes compétents des Statuts de la BEAC, du Règlement intérieur du Gouvernement de la Banque et du Règlement intérieur du Comité de Politique Monétaire ;
- adopté son Règlement intérieur et celui des Comités Monétaires et Financiers Nationaux ;

- adopté le Règlement CEMAC-UMAC portant modification de diverses dispositions du Règlement N° 06/03-CEMAC-UMAC du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- décidé de réserver 20 % de la moitié du solde disponible sur les bénéfices de la Banque, après constitution de toutes les réserves et provisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Institut d'Emission, au financement des projets intégrateurs dans la CEMAC ;
- décidé de la participation des Etats membres de la CEMAC au Programme de Renforcement des Capacités en matière d'analyse et de suivi des capitaux privés étrangers ;
- procédé à la nomination des membres du Comité de Politique Monétaire de la BEAC autres que les Directeurs Nationaux.

Les changements intervenus au cours de l'année 2007 dans la composition du Comité Ministériel sont les suivants :

Au titre de la République du Cameroun, Monsieur ESSIMI MENYE, Ministre des Finances, remplace Monsieur Polycarpe ABAH ABAH, tandis que Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, remplace Monsieur Augustin Frédéric KODOCK ;

Pour la République Centrafricaine, Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Finances et du Budget, remplace Monsieur Nicolas NGANZE DOUKOU ;

S'agissant de la République de Guinée Equatoriale, Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O, Ministre Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration,

remplace Monsieur Jaime ELA NDONG.

Le Comité Ministériel a ratifié, le 03 avril 2007, après adoption par le Conseil d'Administration, les comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et a décidé de l'affectation du résultat dudit exercice.

2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux administrateurs pour chaque Etat membre et de deux pour la France. Il est présidé par le Gouverneur. Le Vice-Gouverneur supplée le Gouverneur, et le Secrétaire Général rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement.

Au cours de la période sous revue, le Conseil d'Administration a tenu trois séances ordinaires et sept réunions extraordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 29 mars 2007 à Malabo (réunion ordinaire et réunion extraordinaire) ;
- 25 mai 2007 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 09 juillet 2007 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 23 septembre 2007 à Bata (deux réunions extraordinaires) ;
- 14 octobre 2007 à Paris (réunion extraordinaire) ;
- 07 décembre 2007 à Bangui (réunion ordinaire et réunion extraordinaire) ;
- 13 décembre 2007 à Yaoundé (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, le Conseil

a examiné l'environnement économique international et a relevé que l'expansion économique au premier semestre est demeurée vigoureuse, et qu'au second semestre, la croissance économique mondiale s'est ralentie, compte tenu des remous sur les marchés financiers et de la poursuite de la crise du segment « subprime » du crédit immobilier aux Etats-Unis. S'agissant des cours des matières premières, le Conseil d'Administration a noté qu'ils ont évolué favorablement en 2007, en relation avec la bonne tenue de la demande mondiale, la persistance des tensions géopolitiques et les mauvaises conditions climatiques dans certains pays.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres en 2007, les Administrateurs ont relevé que la croissance économique a été supérieure à celle enregistrée en 2006, l'assainissement des finances publiques s'est poursuivi, les tensions inflationnistes ont reculé et la situation monétaire s'est consolidée, et ce malgré la détérioration du solde extérieur courant.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2007 ont été les suivantes :

- Cession de la participation de la BEAC dans le capital de la Commercial Bank Tchad (CBT) à l'Etat tchadien ;
- Approbation des objectifs monétaires et de crédit révisés pour 2007 ;
- Approbation des comptes définitifs de la Banque et proposition au Comité Ministériel de l'UMAC de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- Autorisation donnée au Gouverneur pour solliciter l'avis conforme du Comité Ministériel de l'UMAC en vue d'une augmentation du capital de la BEAC, par incorporation des réserves, pour le porter de 45 milliards FCFA à 88 milliards FCFA ;
- Avis conforme et proposition à l'unanimité au Comité Ministériel de l'UMAC de soumettre la candidature de Monsieur Philibert ANDZEMBE, présentée par la République Gabonaise, au poste de Gouverneur de la BEAC, à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, suivant la procédure qui lui paraîtra la plus appropriée ;
- Adoption, après avis conforme du Comité Ministériel, des Statuts de la Banque révisés pour tenir compte des conclusions de la 8ème Session de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 25 avril 2007 à N'Djamena et des délibérations par lesquelles le Comité de Pilotage des réformes institutionnelles de la CEMAC (COPIL) a validé définitivement lors de sa réunion du 22 septembre 2007 à Bata les textes organiques et réglementaires de la BEAC ;
- Adoption, conformément à ses Statuts révisés, du Règlement intérieur du Conseil d'Administration, du Règlement intérieur du Gouvernement de la Banque et du Règlement intérieur du Comité d'Audit ;
- Avis conforme au projet de Règlement CEMAC-UMAC portant modification de diverses dispositions du Règlement N° 06/03-CEMAC-UMAC du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- Autorisation donnée au Gouverneur pour créer le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et le Système de Compensation en Afrique Centrale (SYSTAC) ;
- Approbation des règlements généraux

du Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et du Système de Compensation en Afrique Centrale (SYSTAC) ;

- Autorisation donnée au Gouverneur pour adopter et mettre en application les règlements généraux de SYGMA et SYSTAC et signer, avec les participants, les Conventions d'adhésion et les Conventions associées ;
- Adoption, après avis conforme du Comité Ministériel de l'UMAC, du nouveau mécanisme de répartition des bénéfices de la Banque.

Au titre des changements intervenus au cours de l'année 2007, il est à noter que Monsieur Philibert ANDZEMBE, Gouverneur de la BEAC, a remplacé Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT à la Présidence du Conseil d'Administration de la BEAC.

Par ailleurs, suite à la mise en place du nouveau schéma organisationnel du Conseil d'Administration, qui implique que les six Etats membres de la CEMAC et la France sont désormais représentés par deux Administrateurs chacun, le nombre de membres du Conseil d'Administration est passé de 13 à 14. Le nombre d'Administrateurs a progressé de un à deux pour la RCA, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Tchad, et il est revenu de quatre à deux pour le Cameroun, de trois à deux pour la France, et est resté à deux pour le Gabon.

La situation par pays est la suivante :

Pour le Cameroun, Monsieur Séraphin Magloire FOUDA est demeuré titulaire, Monsieur Blaise Eugène NSOM, ancien suppléant, est devenu titulaire, Monsieur Jean TCHOFFO, Conseiller Technique dans les Services du Premier Ministre, et Monsieur Emmanuel YANGAM, Chef de l'Analyse Monétaire et du Secteur Extérieur au Ministère des Finan-

ces, ont été désignés suppléants.

Pour la RCA, Monsieur FELIX MOLOUA, ancien suppléant, est devenu titulaire, Monsieur Albert BESSE, Chargé de Mission Banques et Institutions Financières Internationales, a été désigné titulaire, Monsieur Yvon SONGUET, Ingénieur Statisticien Economiste, et Mme Marie-Laure DENGOU, Directrice Générale des Politiques et Stratégies, ont été nommés suppléants.

Pour le Congo, Monsieur Wilfried Albert OSSIE est resté titulaire et Monsieur Robert MASSAMBA-DEBAT suppléant, tandis que Monsieur Albert NGONDO, Directeur Général du Trésor, et Monsieur Félix BOUENO, Economiste, ont été désignés respectivement titulaire et suppléant.

Pour le Gabon, Messieurs René Hilaire ADIAHENGO et Paul BONGUE BOMA sont demeurés titulaires, Monsieur Ange Macaire LONGO est resté suppléant et Monsieur MEYE BEKOUREOU a remplacé Monsieur Lambert ONDO NDONG en qualité de suppléant.

Pour la Guinée Equatoriale, Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA est resté titulaire, Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG, ancien suppléant, est devenu titulaire, tandis que Mme Milagrosa OBONO ANGUE et Monsieur José-Domingo NDONG B. ont été nommés suppléants.

Pour le Tchad, Monsieur BRAHIM SOUGOUDJI a été désigné titulaire, Monsieur DJEKI BELIMI, ancien suppléant, est désormais titulaire, tandis que Monsieur AZIZ MAHAMAT SALEH et Madame Popée NEPIDE DOSSOUM ont été choisis comme leurs suppléants respectifs.

Enfin, pour la France, Monsieur Michel CARDONA est resté titulaire et Monsieur Benoît COEURE, Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement de la Direction Générale du Trésor

et de la Politique Economique, a été nommé titulaire. Par ailleurs, Monsieur Stéphane CIENIEWSKI, Chef du Bureau de la Coopération Monétaire et du Développement avec les pays ACPT à la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, et Monsieur Alain DUCHATEAU, Directeur des Relations Internationales et Européennes à la Banque de France, ont été désignés en qualité de suppléants.

3. Comité de Politique Monétaire

Le Comité Politique Monétaire (CPM), est l'Organe de décision de la BEAC en matière de politiques monétaire et de gestion des réserves de change. Ses missions et ses attributions ainsi que sa composition et ses règles de fonctionnement sont précisées dans les nouveaux Statuts de la Banque et dans son Règlement intérieur.

Les principales attributions du CPM sont les suivantes :

- Définir la stratégie et les objectifs de la politique monétaire et de la politique de gestion des réserves de change ainsi que les modalités de leur mise en oeuvre ;
- Fixer les conditions d'intervention de la Banque Centrale ;
- Imposer aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires ;
- Préciser les conditions générales d'exécution par la Banque Centrale des opérations de prêt ou d'emprunt de monnaie, ainsi que les conditions des opérations d'achat et de vente d'or et celles de l'assistance de la Banque Centrale aux États membres pour l'émission et la gestion de titres publics ;
- Délivrer son avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel

des règles qui s'imposent aux Comités Monétaires et Financiers Nationaux dans l'exercice de leurs compétences ayant trait à la politique monétaire et statuer sur toute demande de dérogation à ces règles ;

- Procéder, le cas échéant, à la révision des délibérations des Comités Monétaires et Financiers Nationaux en matière de politique monétaire, qui contreviendraient aux dispositions statutaires et aux règles générales de procédure, de fonctionnement et d'exercice de leur compétence.

Outre le Président, le Comité de Politique Monétaire est composé de quatorze (14) membres délibérants, à raison de deux (2) par Etat membre, dont le Directeur National de la BEAC, et de deux (2) pour la France.

Les membres du CPM, autres que les Directeurs Nationaux, sont nommés par le Comité Ministériel de l'UMAC en fonction de leur compétence reconnue dans les domaines monétaire, financier et économique.

La Présidence du Comité de Politique Monétaire est assurée par le Gouverneur de la Banque Centrale et, en cas d'empêchement de celui-ci, par le Vice-Gouverneur. Conformément au Règlement intérieur du CPM, le Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales rapporte les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Suivant l'article 42 des Statuts de la BEAC et l'article 6 du Règlement intérieur du Comité de Politique Monétaire, le Comité de Politique Monétaire se réunit en session ordinaire au moins quatre fois par an, selon une périodicité trimestrielle. Le calendrier des réunions ordinaires est arrêté et publié au début de chaque année civile par le Président.

Lors de sa séance extraordinaire du 18 décembre 2007, le Comité Ministériel a procédé à la nomination des membres du CPM, autres que les Directeurs Nationaux, ainsi qu'il suit : Monsieur Lazare BELA, Directeur des Affaires Économiques au Ministère des Finances, pour le Cameroun, Monsieur Assane ABDALLA KADRE, Président du Comité Technique Permanent de Suivi des Programmes d'Ajustement Structurel au Ministère des Finances et du Budget, pour la RCA, Monsieur Roger GOSSAKI, Directeur Général de la Monnaie et du Crédit au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, pour le Congo, Monsieur Bernard BOROBO, Professeur d'Economie à l'Université OMAR BONGO ONDIMBA, pour le Gabon, Monsieur Hermes ELA MIFUMU, Directeur Général des Impôts et Contributions, au Ministère des Finances et du Budget, pour la Guinée Equatoriale, Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN, Directeur Général des Impôts au Ministère des Finances et du Budget, pour le Tchad, et Messieurs Bruno CABRILLAC et Marc LANTERI, respectivement Conseiller Financier pour l'Afrique à la DGTPE au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi et Chef du Service de la Zone Franc à la Banque de France, pour la France.

Les activités du Comité de Politique Monétaire débuteront à partir de la session inaugurale prévue pour le 11 janvier 2008 à Yaoundé (Cameroun).

4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire, et traitent de tous les problèmes monétaires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre des Finances, qui en assure la

présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur Suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, des ressortissants de l'Etat membre au Comité de Politique Monétaire, d'une personnalité nommée par le Gouvernement de cet Etat en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou du Vice-Gouverneur, et de deux Censeurs dont un Censeur français. Peuvent également prendre part à ces réunions avec voix consultative, le Président de la Commission de la CEMAC ou son représentant, le responsable de la Cellule Nationale de Surveillance Multilatérale, le Commissaire de l'Etat membre à la COSUMAF, et le Secrétaire Général de la COBAC ou son Adjoint. Les Directeurs Nationaux en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2007, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

CAMEROUN

- 06 mars 2007 à Yaoundé ;
- 04 juin 2007 à Yaoundé ;
- 07 novembre 2007 à Yaoundé.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- 13 février 2007 à Bangui ;
- 08 mai 2007 à Bangui ;
- 09 octobre 2007 à Bangui.

CONGO

- 09 février 2007 à Brazzaville ;
- 08 mai 2007 à Brazzaville ;
- 08 octobre 2007 à Pointe-Noire.

GABON

- 05 février 2007 à Libreville ;
- 06 juin 2007 à Libreville ;

- 05 octobre 2007 à Libreville.

GUINEE EQUATORIALE

- 07 février 2007 à Malabo ;
- 28 mai 2007 à Mongomo ;
- 04 octobre 2007 à Bata.

TCHAD

- 12 février 2007 à N'Djamena ;
- 09 mai 2007 à N'Djamena ;
- 10 octobre 2007 à N'Djamena.

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont, au cours de leurs réunions, examiné l'environnement économique

international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats. Ils ont autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration et au Comité de Politique Monétaire. Par ailleurs, ils ont entériné les décisions prises par le Gouverneur et les Directeurs Nationaux dans le cadre de leur délégation et subdélégation de pouvoirs respectifs, et conformément à leurs attributions définies par l'article 60 des statuts de la BEAC, ils ont pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats membres.

C. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE CONTROLE

1. Collège des Censeurs

Le Collège des Censeurs, composé de trois membres dont un désigné par la France, assure le contrôle de la régularité des opérations de la Banque et participe avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

Le Collège des Censeurs a contrôlé la régularité des opérations et des comptes de la Banque selon les dispositions de l'article 62 des Statuts et a fait des recommandations au Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice sous revue, les Censeurs ont assisté à toutes les réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux, conformément aux dispositions de l'article 63 des Statuts de la Banque.

Le Collège des Censeurs s'est réuni en séance ordinaire du 05 au 08 mars 2007 à Yaoundé, pour procéder à l'examen des comptes de la Banque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2006. Ils ont à cet effet recommandé au Conseil d'Administration d'approuver ces comptes.

2. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration de la Banque et a tous pouvoirs d'investigation et de proposition à cette fin. Il contrôle la fiabilité des états financiers, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des organes de contrôle. A ce titre, il doit notamment vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables, la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Le Comité d'Audit est composé de cinq (5) membres :

- quatre (4) Administrateurs, à raison d'un Administrateur par Etat membre non représenté au Collège des Censeurs, désignés à la majorité simple par le Conseil d'Administration ;
- une personnalité extérieure désignée à la majorité simple par le Conseil d'Administration pour ses

compétences en matière d'audit, sur une liste de cinq (5) candidats proposés par le Gouvernement de la Banque, pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une (1) fois. Un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

La Présidence du Comité d'Audit est assurée par un Administrateur membre désigné par le Conseil d'administration.

Le Collège des Censeurs assiste aux travaux du Comité d'Audit avec voix consultative.

Le Comité d'Audit s'est réuni du 09 au 12 janvier 2007 pour finaliser ses travaux du 10 au 12 octobre 2006, et se pencher sur la nouvelle organisation comptable de la Banque.

3. Commissariat aux Comptes

L'opinion du Commissaire sur les comptes et le rapport sur le Compte d'Opérations de l'exercice 2006 ont été

présentés au Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice 2007, le Cabinet KPMG, a examiné les comptes de la Banque clos au 31 décembre 2006. A cette occasion, le Commissaire aux Comptes a rencontré les Censeurs de la Banque.

Par ailleurs, le Cabinet a procédé à une revue intérimaire des comptes de la Banque au titre de l'exercice 2007. L'objectif de la revue intérimaire est d'alléger et d'orienter d'une manière efficiente l'examen des comptes de la Banque en fin d'exercice.

En application de l'article 35 des Statuts de la BEAC, le Conseil d'Administration a donné mandat au Collège des Censeurs de lui proposer un Cabinet d'audit de réputation internationale pour le poste de deuxième Commissaire aux Comptes. Sur la base du rapport du Collège de Censeurs, le Conseil d'Administration de la Banque a choisi le Cabinet Ernst & Young Congo comme deuxième Commissaire aux Comptes.

D. FONCTIONNEMENT DES COMITES NATIONAUX DES BALANCES DES PAIEMENTS

Par délégation, la République Centrafricaine (Décret n° 67/255 du 1er août 1967), la République du Congo (Loi n° 12/67 du 21 juin 1967), la République Gabonaise (Décret n° 00324/PR du 30/06/1967), la République de Guinée Equatoriale (Décret n° 45/88 du 14 avril 1988) et la République du Tchad (Décret n° 362/PR/MF du 22 novembre 1983) ont confié à la BEAC, l'élaboration des statistiques de la Balance des Paiements. Au Cameroun, le Décret n° 67/DF/365 du 21 août 1967 modifié par le Décret n° 98/404/PM du 22 octobre 1998 confie à la BEAC uniquement la charge de la collecte des données, l'arrêté définitif des comptes extérieurs relevant de l'Administration Nationale.

Les statistiques de la Balance des Paiements sont approuvées dans chaque Etat membre par le Comité National de la Balance des Paiements. Ce Comité est présidé par un représentant du Ministre chargé des affaires économiques et des finances, le secrétariat étant assuré par la Banque Centrale. Il regroupe les principales Administrations nationales en charge de l'Economie, des Finances, du Plan, du Commerce et du Tourisme. Un représentant de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit participe également aux travaux.

Au cours de l'exercice 2007, les Comités Nationaux des Balances des Paiements se sont réunis dans trois pays membres.

Au **Cameroun**, le Comité National de la Balance des Paiements s'est tenu le mardi 03 juillet 2007 à Yaoundé et a approuvé les statistiques extérieures des années 2003 et 2004.

Au **Gabon**, le Comité National de la Balance des Paiements s'est tenu le lundi 3 décembre 2007 à Libreville et a adopté les chiffres du secteur extérieur de l'année 2005.

Au **Tchad**, le Comité National de la Balance des Paiements a approuvé, le 20 juin 2007 à N'Djamena, les statistiques de la Balance des Paiements de l'année 2005.

En **République Centrafricaine**, au Congo et en Guinée Equatoriale, le Comité National de la Balance des Paiements ne s'est pas réuni au cours de l'année 2007.

E. FONCTIONNEMENT DES CONSEILS NATIONAUX DE CREDIT

Le Conseil National de Crédit (CNC) étudie les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier dans chaque Etat membre. Il est consulté sur les orientations de la politique monétaire et du crédit ainsi que sur la réglementation bancaire. Le secrétariat des CNC est assuré par la Banque Centrale, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Convention du 17 janvier 1992 portant Harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats membres de la BEAC.

Au cours de l'année 2007, les Conseils Nationaux de Crédit ont tenu leurs réunions au Congo, au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Au **Congo**, le CNC a adopté, le 30 novembre 2007, le rapport annuel 2005 et approuvé l'exécution du budget 2006, ainsi que le projet de budget 2007. Les membres du CNC ont réaffirmé l'obligation des établissements de crédit de

s'immatriculer auprès de cet organe et d'obtenir son autorisation préalable pour l'ouverture de guichets ou d'agences.

Au **Gabon**, le CNC a adopté, le 05 décembre 2007, le rapport d'activité de l'exercice 2006, ainsi que le projet de budget 2007. Il a donné son avis conforme à la demande d'agrément d'un établissement de crédit présentant une bonne assise financière. Par ailleurs, le CNC a décidé de mener une étude sur le niveau des conditions de banque. Il a également pris acte de la note d'information sur l'état d'avancement de la réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC.

En **Guinée Equatoriale**, le CNC a approuvé en date du 31 mars 2007 le budget de l'exercice 2006 et adopté celui de l'année 2007. En outre, il a été informé sur la situation économique, monétaire et financière du pays.

CHAPITRE II

ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

A. PLAN STRATEGIQUE D'ENTREPRISE (PSE) DE LA BANQUE

A la faveur des réformes institutionnelles de la CEMAC, une réflexion sur l'avenir à moyen terme de la BEAC a été engagée au cours de la période sous revue pour permettre de disposer d'un Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) pour la période 2008-2010. Cette démarche novatrice a été matérialisée par la Lettre d'Orientation Générale du 24 août 2007 du Gouverneur Philibert ANDZEMBE. Elle a été par la suite précisée par la Lettre de cadrage du Vice-Gouverneur Rigobert Roger ANDELY, datée du même jour, au niveau des termes et du chronogramme de mise en œuvre du PSE.

La décision de bâtir un Plan Stratégique d'Entreprise a pour but de poursuivre la modernisation de la Banque de manière planifiée afin de la hisser, au cours des trois prochaines années, au niveau des standards internationaux. Avec le PSE, la BEAC dispose désormais, à l'instar de toutes les Institutions modernes de même rang, d'un outil de pilotage stratégique et d'évaluation des performances susceptible de permettre une gestion avisée des structures et des hommes.

Une première Esquisse du Plan Stratégique d'Entreprise de la Banque a été présentée au Conseil Administration du 7 décembre 2007, son adoption

définitive devant intervenir au début de l'année 2008.

1. Les Orientations générales du Plan Stratégique d'Entreprise 2008-2010

Les réflexions du PSE ont été conduites autour d'une dizaine d'objectifs majeurs, à savoir :

- 1- Assurer une gestion dynamique des réserves de change ;
- 2 - Améliorer l'efficacité de la politique monétaire ;
- 3 - Renforcer l'efficacité de la gestion des signes monétaires ;
- 4 - Renforcer le positionnement sous-régional et international de la Banque ;
- 5 - Maîtriser le saut technologique opéré par la Banque et poursuivre la modernisation informatique de l'Institut d'Emission ;
- 6 - Développer un système de gestion du personnel permettant d'assurer la productivité de l'agent et son épanouissement ;

- 7 - Améliorer le cadre de travail du personnel par la réalisation du programme immobilier (2008-2011) adopté par les Organes de Décision de la Banque et rationaliser la gestion du patrimoine de la Banque ;
- 8 - Améliorer la qualité des services à la clientèle ;
- 9 - Renforcer la transparence et la bonne gouvernance ;
- 10 - Poursuivre l'appui de la Banque à l'Organe de Supervision bancaire.

Des défis opérationnels ont été précisés pour permettre à la Banque de mieux assumer ses missions fondamentales au titre de l'émission monétaire, de la stabilité monétaire, de la gestion des réserves de change, de la modernisation et de la gestion des systèmes de paiement et de la conduite des opérations de change.

2. Les Objectifs retenus par les Métiers de la Banque dans le PSE 2008-2010

L'ensemble du personnel de la Banque a été mobilisé pour mener cette réflexion. Des réunions ont ainsi été organisées dans toutes les structures de la Banque (Secrétariat Général, Directions Centrales, Centres). Au plan organisationnel, les activités de la Banque ont été regroupées en seize (16) Métiers. Ces Métiers sont répartis en trois catégories : six (6) Métiers relevant des missions statutaires, huit (8) Métiers d'appui et deux (2) autres Métiers.

Au plan méthodologique, la mise en place du PSE a consisté pour les Métiers à dresser un état des lieux afin de mettre en exergue les enjeux à affronter et, à la lumière des orientations données par le Gouverneur, à formuler leurs objectifs pour la période 2008-2010. Ceux-ci se répartissent, in fine, en quatre grands

thèmes stratégiques sur lesquels les seize Métiers de la Banque, chacun en ce qui le concerne, se concentreront au cours des trois prochaines années :

- L'amélioration de la politique monétaire ;
- La poursuite de la modernisation de la BEAC ;
- L'amélioration des processus de gestion de l'Institut d'Emission et sa transparence ;
- Le renforcement du positionnement sous-régional et international de la BEAC.

Afin de poursuivre ces grands objectifs de manière planifiée, il a été procédé à une évaluation financière, Métier par Métier et année par année, de toutes les actions inscrites dans le PSE 2008-2010.

3. La mise en œuvre du PSE

Aux termes de la Décision du Gouverneur n°46/GR/BEAC/2007 du 11 septembre 2007, l'élaboration et la mise en œuvre du PSE relèvent du Secrétaire Général de la Banque. A cet effet, à la suite du Secrétariat ad hoc qui a assisté le Secrétaire Général dans l'élaboration du Plan, une Cellule de Suivi du PSE a été créée au sein du Secrétariat Général pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de celui-ci.

Les Métiers ont toutefois la pleine responsabilité de la réalisation des actions qu'ils ont prévues dans le cadre du PSE. Pour en faciliter le suivi et l'évaluation, il a été demandé aux différents Métiers de mettre au point des indicateurs de suivi des performances.

Le Plan Stratégique d'Entreprise sera mis à jour une fois par an, en plan glissant.

B. ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

1. Métier 1 : Elaboration de la Politique Monétaire

Le Métier 1 est assuré conjointement par la Direction Centrale des Etudes et la Direction Centrale de la Recherche.

1.1. Activités

Les réflexions conduites par la Direction Centrale des Etudes au cours du second semestre 2007 ont porté essentiellement sur les axes d'amélioration de l'exercice de programmation monétaire afin de le rendre « réversible » compte tenu du contexte de surliquidité de la CEMAC. A cet effet, des travaux préliminaires ont été menés pour déterminer simultanément l'objectif de refinancement et les prévisions de ponction de liquidité bancaire de la Banque Centrale. Les résultats de ces travaux feront l'objet d'un échange de vues avec les services du Fonds Monétaire International au début de l'année 2008, et approfondis de manière empirique, avant d'être soumis aux Organes de Décision de la Banque.

En ce qui concerne la Direction Centrale de la Recherche, nouvellement créée, ses activités devraient démarrer à partir de l'année 2008, après approbation de son programme d'actions par le Gouvernement de la Banque.

1.2. Projets

1.2.1 Réforme des Statistiques Monétaires

Au cours de la période sous revue, la Direction Centrale des Etudes a conduit plusieurs actions dans le cadre la poursuite de la Réforme des Statistiques Monétaires, qui ont abouti à la rédaction de la première partie de la Codification J

des Statistiques Monétaires. Parmi ses actions, il convient de citer l'organisation de deux ateliers, le premier à Limbé, du 22 octobre au 3 novembre 2007, pour en rédiger la première mouture, et le deuxième à Bafoussam, du 10 au 15 décembre 2007 qui a permis de rédiger un Avant-Projet qui sera soumis aux Autorités de la Banque en 2008. Au cours du second atelier, la Banque a bénéficié de l'assistance technique du Département des Statistiques du Fonds Monétaire International qui a envoyé un de ses experts pour participer aux travaux.

1.2.2 Base de Données Economiques, Monétaires et Financières des pays de la CEMAC

Le projet d'élaboration d'une Base de Données Economiques, Monétaires et Financières des pays de la Sous-région au sein de la BEAC a pour objectifs principaux de : (i) centraliser les informations économiques, monétaires et financières de la Sous-région disponibles auprès de sources diverses, en vue d'une harmonisation, d'une reconstitution sérielle et d'une redistribution aisée ; (ii) redéfinir les besoins en statistiques pour la politique monétaire de la Banque ; (iii) préparer une plate-forme pouvant desservir des modèles macro-économiques et économétriques ; et (iv) faciliter les échanges d'information au sein de la Banque, via les nouvelles technologies d'information et de la télécommunication (Groupwise, Intranet...), favorisant ainsi la synergie entre les Directions Centrales, et entre la Banque et des institutions extérieures (Banque de France, CEA, INS, FMI...). Ce projet est suivi financièrement par l'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) et s'exécute en deux phases : (i) la rédaction d'un cahier des charges ; et (ii) le développement et l'implémentation.

En avril 2007, un avis à manifestation d'intérêt pour la rédaction du cahier des charges a été lancé. Après dépouillement des réponses reçus, une liste restreinte de six (6) cabinets de consultants a été retenu. L'examen des offres techniques et financières proposées a permis de retenir le Cabinet AFRILEXIS pour l'exécution de cette mission sur une période de 85 jours ouvrés au premier semestre 2008. Le lancement de l'appel d'offres pour le développement et l'implémentation de la base de données économiques et financières s'effectuera après la validation du cahier des charges par la BEAC et la Banque Mondiale en 2008. Cette base de données devrait être fonctionnelle au courant du deuxième semestre 2009.

Le Projet relatif à la création d'une Base de Données Economiques, Monétaires et Financières, initialement piloté par la Direction Centrale des Etudes, a été transféré à la Direction Centrale de la Recherche.

1.3. Autres activités

La Direction Centrale des Etudes a piloté le dossier relatif au Forum sur la Diversification et la Promotion de l'Investissement non Pétrolier en vue d'une Croissance forte et durable dans la CEMAC qui s'est tenu à Libreville (République Gabonaise) du 1er au 3 octobre 2007. Les recommandations issues de ce Forum ont été présentées aux Organes de Décision de la Banque (Conseil d'Administration et Comité Ministériel) et seront versées dans le Programme Economique Régional de la CEMAC (PER/CEMAC) en cours d'élaboration.

Enfin, la Direction Centrale des Etudes s'est attelée à la poursuite des travaux de mise en place du Secrétariat de Coordination et de Traitement des Industries Extractives (EITI) dans la CEMAC dont les activités devraient démarrer au début de l'année 2008.

2. Métier 2 : Mise en œuvre de la Politique Monétaire et Suivi du système bancaire et financier

Dans le cadre du Métier 2 qui est assuré par la Direction Centrale du Crédit, des Marchés de Capitaux et du Contrôle Bancaire, l'activité a porté essentiellement sur la poursuite des travaux relatifs à la Centrale des Bilans (ANADEFI) et à l'application de Gestion du Marché Monétaire en collaboration avec la Direction de l'Informatique.

En outre, le Projet d'Emission des Titres Publics à Souscription Libre a été réactivé au cours de l'année. Ainsi, le Comité Ministériel du 03 avril 2007 a approuvé les principes du nouveau mécanisme transitoire qui prévoit une cohabitation entre l'émission des titres publics et le maintien du système actuel des avances directes aux Etats pour l'ensemble des Etats membres. En ce qui concerne le planning de mise en œuvre de cette réforme, les actions à mener pendant l'année 2008 concernent :

- L'élaboration du Règlement relatif à l'émission des Titres Publics en vue de son adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC ;
- La négociation et la conclusion d'un accord de partenariat d'assistance technique avec MAROCLEAR et le FMI ;
- La création de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) ;
- La sensibilisation et la formation des divers intervenants (agents de la BEAC, banques et établissements financiers, agents des Trésors Nationaux, opérateurs économiques et investisseurs institutionnels) ;
- L'élaboration des textes réglemen-

taires sur l'émission des titres publics (Règlement Général de la CRCT, Convention BEAC/SVT, Convention BEAC/Trésors Nationaux et Cahier des charges des Spécialistes en Valeurs du Trésor) ;

- La finalisation du manuel de procédures.

3. Métier 3 : Emission monétaire et gestion de la circulation fiduciaire

3.1. Gestion du matériel monétaire

En relation avec le raffermissement de l'activité économique dans la CEMAC et la consolidation des avoirs extérieurs nets du système monétaire, le montant de la circulation fiduciaire (billets et pièces en circulation hors Banque Centrale) s'est accru de 13,2 %, pour s'établir à 1 535,3 milliards de francs au 31 décembre 2007, tous pays confondus.

Cette tendance haussière est observée dans tous les pays, sauf en République Centrafricaine dont la circulation s'est contractée de 24,5 %. La plus forte augmentation a été enregistrée au Cameroun (25,4 %), suivi de la Guinée Equatoriale (18,6 %), du Congo (12,9 %), du Tchad (11,5 %) et du Gabon (7,29 %).

3.2. Activité générale des caisses

Les flux des billets et pièces aux guichets de la Banque (versements et prélevements) ont enregistré une hausse de 9,7 % en 2007, pour s'élever à 4 471,4 milliards.

Les versements de signes monétaires enregistrés dans les Centres de la Banque se sont établis à 2 146,7 milliards, contre 1 930,5 milliards en 2006, soit une progression de 11,2 %. La Guinée Equatoriale a enregistré le plus fort accroissement (32,5 %), suivie de la République Centrafricaine (20,4 %), du Tchad (15,6 %), du Congo (12,1 %), du Cameroun (10,2 %) et du Gabon (8,5 %).

Le montant des prélèvements des billets et pièces s'est situé à 2 324,8 milliards au 31 décembre 2007 pour les six pays de la CEMAC, contre 2 147,4 milliards en 2006, soit une augmentation de 8,3 %. A l'exception du Tchad, cette hausse est observée dans tous les autres pays avec une plus forte progression en Guinée Equatoriale (34,3 %), au Cameroun (13,5 %), en République Centrafricaine (12,1 %), au Congo (9,9 %) et au Gabon (6,9 %).

3.3. Activités des salles de tri

En 2007, au total 419 144 000 coupures, toutes dénominations confondues, ont été triées par Etat et en qualité, contre 360 938 000 coupures au cours de l'année précédente, soit une hausse de 16,1 %.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 358,9 millions de coupures en 2007, contre 376,4 millions, en recul de 13,4 %. A l'issue du tri en qualité, 210,5 millions de billets valides, toutes dénominations confondues, ont été dégagés, contre 148,3 millions de billets usés, correspondant à un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 58,6 % en 2007, contre 63,5 % en 2006.

Les résultats du tri en qualité par coupure, pour l'ensemble de la CEMAC, se présentent comme suit :

- 144 494 000 billets de 10 000 triés pour un taux de récupération de 83,3 % ;
- 101 772 000 billets de 5 000 triés pour un taux de récupération de 66,8 % ;
- 32 787 000 billets de 2 000 triés pour un taux de récupération de 31,8 % ;

- 41 999 000 billets de 1 000 triés pour un taux de récupération de 14,1 % ;
- 37 883 000 billets de 500 triés pour un taux de récupération de 15,1 %.

3. 4. Niveau des stocks

Le niveau des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque au 31 décembre 2007 s'est chiffré à 3 190,1 de francs, contre 2 724,3 milliards en 2006, soit une hausse de 17 %. Cette augmentation s'explique par les livraisons des billets neufs en provenance de la Banque de France et par un rythme des versements (11,2 %) plus soutenu que celui des prélèvements (8,3 %).

Le taux de couverture de la circulation fiduciaire par les encaisses s'est relativement raffermi, se situant à 236,8 %, contre 229,1 % en 2006.

3.5. Billets exportés hors de leur territoire

Au 31 décembre 2007, le stock de billets exportés hors de leur territoire d'émission est ressorti à 86,8 milliards de francs en valeur faciale, contre 90,4 milliards un an auparavant, en recul de 4 %.

Les billets équato-guinéens ont représenté 24,9 % des billets exportés en 2007, suivis des billets gabonais (22,6 %), tchadiens (13,7 %), camerounais (13,5 %), centrafricains (12,8 %) et congolais (12,5 %).

A l'instar des années précédentes, l'essentiel des billets exportés converge vers le Cameroun (66,3 %), et plus

précisément à Douala et Garoua.

4. Métier 4 : Gestion des réserves de change

4.1. Etudes/Activités

La forte progression des réserves internationales de la BEAC observée depuis 2004 et les modifications intervenues au plan institutionnel au niveau de la Banque (révision de la Convention de Compte d'Opérations, modification de l'article 11 des Statuts, nouvelle politique de rémunération des dépôts des Etats) sont de nature à affecter dans les prochaines années les équilibres financiers de la BEAC. De manière concrète, dans le cadre de la gestion des réserves de change, les principaux défis à relever sont les suivants :

- Apprécier les coûts d'opportunité et les contraintes de l'accumulation d'avoirs extérieurs au-delà d'un niveau considéré comme suffisant pour faire face aux besoins de la balance des paiements et de la politique monétaire ;
- Elaborer une grille d'analyse et de détermination de l'allocation stratégique des avoirs extérieurs de la BEAC (portefeuille de liquidité et portefeuille d'investissement) intégrant le principe de centralisation des réserves de change des pays de la CEMAC, la problématique de la rémunération des dépôts des Etats liés aux Fonds des Générations Futures et la contrainte de la viabilité du Compte d'exploitation de la Banque.

Ainsi, dans le cadre de la mission qui lui a été assignée, à savoir l'identification d'un cadre analytique de détermination du niveau « optimum » des réserves de



Vue d'une salle de tri de la BEAC



Vue d'une salle de tri de la BEAC

change de la BEAC, le Comité de Réflexion sur le niveau « optimum » des réserves de change¹ a produit un Rapport d'Etape qui a été soumis au Comité de Stratégies lors de sa réunion du 11 décembre 2007. Trois approches ont été présentées à cet effet, à savoir : i) l'approche par les indicateurs qui est largement utilisée par les Banques Centrales et le FMI ; ii) l'approche par les fonctions d'optimisation ; et iii) l'approche économétrique par l'estimation d'une fonction de demande de réserves internationales. En définitive, l'approche par les indicateurs a été retenue comme base de départ pour servir d'outil d'aide à la décision d'allocation stratégique des avoirs extérieurs de la Banque.

Par ailleurs, dans le cadre de l'assistance technique à la Salle des Marchés, une mission du FMI s'est déroulée au niveau du Back Office. Cette mission avait pour objet de valider les résultats comptables de l'année 2006 de la Salle des Marchés.

4.2. Projets

Afin de doter la Banque d'un système informatique performant pour la gestion des avoirs détenus en dehors du Compte d'Opérations, les travaux se sont poursuivis au cours de l'exercice sous revue, dans le cadre du Projet AGIS+ d'acquisition d'un progiciel pour la Salle des Marchés. Ces travaux ont porté notamment sur des missions d'études auprès de partenaires extérieurs, les travaux préparatoires, ainsi que les formations et stages préliminaires à la rédaction du cahier des charges.

5. Métier 5 : Gestion et contrôle des systèmes de paiement et de règlement

Au cours de l'année 2007, les actions

entreprises dans le cadre du projet de Réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement de la CEMAC ont porté sur : i) la mise en œuvre des textes conventionnels ; ii) le démarrage opérationnel du Système de Gros montants Automatisé (SYGMA) et ; (iii) le démarrage opérationnel du Système de Télé-compensation de l'Afrique Centrale (SYSTAC).

● Mise en œuvre des textes conventionnels

En application de la résolution du Conseil d'Administration du 14 octobre 2007, le Gouverneur a, en date du 02 novembre 2007, signé les Décisions créant le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et le Système de Télé-compensation en Afrique Centrale (SYSTAC) et approuvé les règlements généraux de ces deux systèmes. Cet acte a rendu effective la signature des conventions bilatérales entre les Directeurs Nationaux et les participants au système, prélude au démarrage opérationnel des deux systèmes.

● Démarrage opérationnel du Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA)

Le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) est entré en phase de production dans l'ensemble des Etats de la CEMAC le lundi 19 novembre 2007. Au total, quarante-cinq participants directs ont été admis dans le système qui affiche, depuis son démarrage, un taux de disponibilité proche de 100 %.

● Démarrage opérationnel du Système de Télé-compensation de l'Afrique Centrale (SYSTAC)

Conformément au chronogramme

¹ Le Comité de Réflexion sur le niveau « optimum » des réserves de change de la BEAC est présidé par le Directeur des Etudes et comprend des cadres du Secrétariat Général, de la Direction des Etudes, la Direction des Relations Financières Extérieures, la Direction de la Comptabilité et la Direction du Crédit

arrêté, le Système de Télé-compensation en Afrique Centrale (SYSTAC) a démarré ses activités au Cameroun le 26 novembre 2007.

Depuis cette date, toutes les journées d'échange se sont déroulées avec succès. Les valeurs ont été échangées par les participants sous forme de données numériques et images numérisées à partir de leurs plateformes techniques, reliées au Centre de Télé-compensation installé à la Direction Nationale de Yaoundé, par liaisons spécialisées filaires ou Boucle Locale Radio.

6. Métier 6 : Relations extérieures

Au cours de l'année sous revue, les activités au titre des relations extérieures ont porté principalement sur la participation de la Banque aux différentes rencontres tant au plan sous-régional qu'international, notamment les sommets de la CEMAC et de la CEEAC, les réunions du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA).

La Banque a également, en tant que Conseiller Financier des Etats membres, assisté les pays dans le cadre du suivi de leurs programmes financiers avec les institutions de Bretton Woods.

7. Métier 7 : Système d'information comptable / Compte d'Opérations / SWIFT

La Direction de la Comptabilité assure la gestion et la production de l'information comptable, la gestion du Compte d'Opérations et la supervision du système et du réseau SWIFT.

Initiée par la Décision du Gouverneur N°27/GR du 27 juillet 2001, la réforme du

SYStème COmptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (SYSCO-BEAC), a entamé sa phase de mise en œuvre en 2005, et a abouti à la mise en production de l'ERP Oracle Applications en avril 2007. Pour pérenniser la production d'une information comptable de qualité et dans les délais souhaités par les Autorités de la Banque et les principaux partenaires, une nouvelle organisation des services de la comptabilité, la rédaction des manuels de procédures adaptés et le renforcement des capacités des agents seront mis en œuvre à partir de janvier 2008.

Le volet Compte d'Opérations a été marqué en 2007 par l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2007 de la nouvelle Convention de Compte d'Opérations. Les dispositions de ce nouvel accord de gestion des avoirs extérieurs de la Banque logés auprès du Trésor Français prévoit une réduction progressive des avoirs à déposer en Compte d'Opérations de 65 % à 60 % jusqu'au 30 juin 2008, puis à 55 % jusqu'au 30 juin 2009 et à 50 % à partir du 1^{er} juillet 2009. L'excédent de disponibilités hors quotient obligatoire sera, soit logé dans un compte dénommé « Compte Spécial de Nivellement » ouvert dans les livres du Trésor Français et rémunéré au taux minimum des opérations principales de refinancement de la BCE, soit confié à la Salle des Marchés de la Banque. Le suivi de la stricte application de la nouvelle Convention de Compte d'Opérations constitue la principale tâche à accomplir sur ce volet.

Avec l'entrée en production à partir de l'année 2007 des infrastructures de paiement et de règlement de la CEMAC, l'activité de transfert SWIFT dévolue à la Direction de la Comptabilité va se focaliser sur les transferts hors zone, conduisant à concentrer les plates formes de transferts SWIFT aux Directions Nationales et à l'Agence de Douala. Pour accompagner ce recentrage et dans un souci de modernisation des outils SWIFT, l'acqui-

sition et l'installation d'un nouvel applicatif de transferts hors zone, dénommé SWIFT Messenger, sera effectif fin 2008.

8. Métier 8 : Ressources Humaines

8.1. Gestion du personnel

A fin décembre 2007, les effectifs de la Banque ont atteint 2 324 agents, contre 2 130 un an auparavant, soit une augmentation de 8,3 %. Cette évolution recouvre : 142 recrutements, 46 départs à la retraite et 5 décès.

Ces effectifs, composés de 60 % d'hommes et de 40 % de femmes, sont repartis comme suit : 603 agents (16,72 %

de femmes), dont 165 cadres supérieurs aux Services Centraux, 600 agents (41,5 % de femmes) dont 35 cadres supérieurs dans les Centres du Cameroun, 159 agents (48,38 % de femmes), dont 16 cadres supérieurs dans les Centres de la République Centrafricaine, 278 agents (44,24 % de femmes) dont 22 cadres supérieurs dans les Centres du Congo, 283 agents (45,9 % de femmes), dans les Centres du Gabon dont 27 cadres supérieurs, 150 agents (42 % de femmes), dans les Centres de Guinée Equatoriale dont 17 cadres supérieurs, 243 agents (41,97 % de femmes) dans les Centres du Tchad dont 19 cadres supérieurs, et 8 agents (25 % de femmes) dont 2 cadres supérieurs à la représen-

Tableau n° 43 : Evolution des effectifs par Pays et par Centre

Pays et Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2007		
	31/12/2006	31/12/2007	En nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	en %
Services Centraux	529	603	74	14,0	25,9	165	27,4
Bureau Extérieur Paris	6	8	2	33,3	0,3	2	25,0
Cameroun	583	600	17	2,9	25,8	35	5,8
République Centrafricaine	137	159	22	16,1	6,8	16	10,1
Congo	239	278	39	16,3	12,0	22	7,9
Gabon	258	283	25	9,7	12,2	27	9,5
Guinée Equatoriale	146	150	4	2,7	6,5	17	11,3
Tchad	232	243	11	4,7	10,5	19	7,8
Total	2130	2324	+ 194	+ 9,1	100	303	13,0

Les cadres supérieurs au nombre de 304 (dont 165 aux Services Centraux) constituent 13 % de l'ensemble du personnel de la Banque, soit un rapport de 8 agents d'exécution en moyenne pour un cadre supérieur. Aux Services Centraux, ce rapport est en moyenne de 3 agents d'exécution pour un cadre supérieur. Enfin, près de 54 % des cadres supérieurs et 23 % d'agents d'exécution travaillent aux Services Centraux.

La structure des effectifs de la Banque

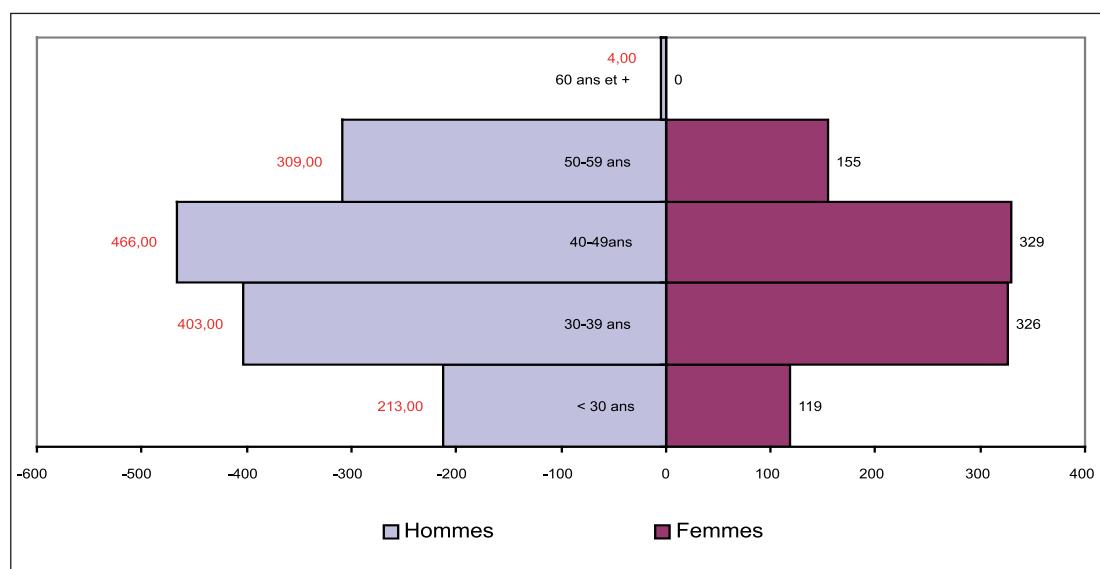
par tranches d'âges montre que : 45 % de l'effectif global ont moins de 40 ans (dont 14,3 % seulement des effectifs sont en dessous de 30 ans d'âge), 34 % ont entre 40 et 50 ans, et 19,9 % ont plus de 50 ans.

Le personnel féminin était au nombre de 929, représentant près de 40 % du total des effectifs, dont 37,90 % d'agents d'exécution, principalement des agents de la salle de tri, et 2,1 % de cadres supérieurs.

Tableau n° 44 : Répartition des effectifs par tranches d'âges

Tranches d'âges	Hommes		Femmes		Total	en %
	Effectifs	En %	Effectifs	En %		
60 ans et +	4	0,3	0	0	4	0,2
51-60 ans	309	22,1	155	16,7	464	19,9
41-50 ans	466	33,4	329	35,4	795	34,2
31-40 ans	403	29,0	326	35,1	729	31,4
Moins de 30 ans	213	15,2	119	12,8	332	14,3
Total	1 395	100	929	100	2 324	100

Graphique 22 : Répartition du personnel de la BEAC par âge et par sexe



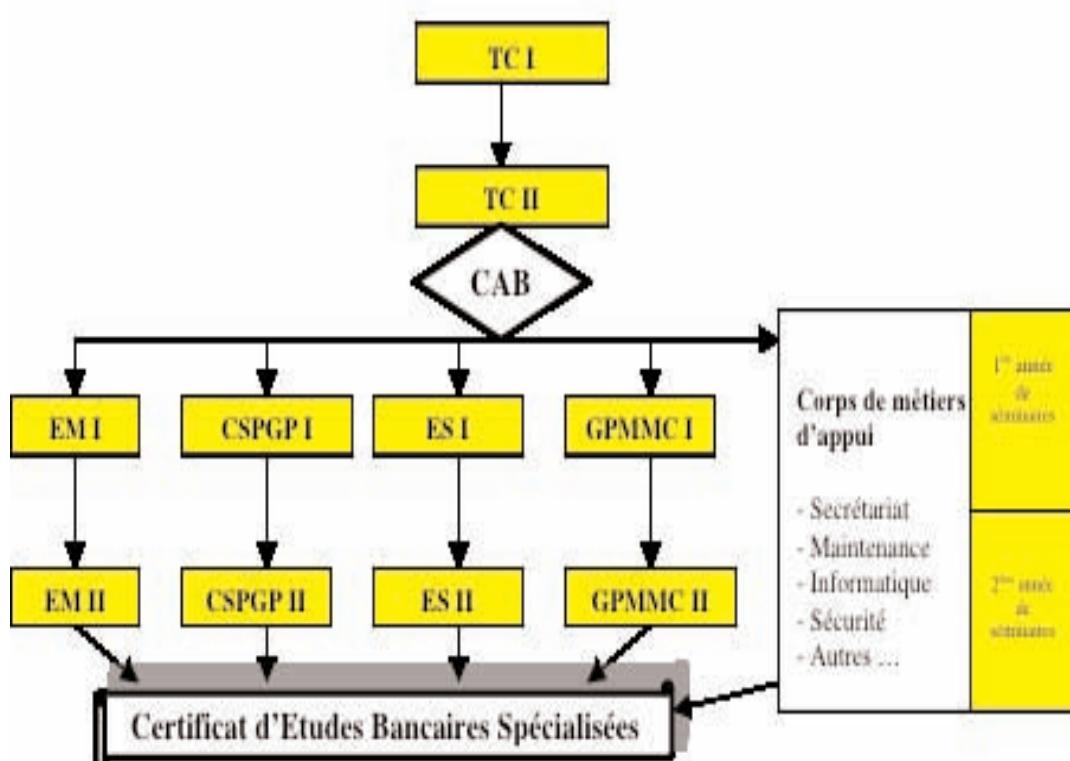
8.2. Formation

8.2.1. Enseignement

Les activités au titre de l'Enseignement ont consisté, durant l'année 2007, en la refonte des Cours Internes. Cette refonte a été justifiée par le caractère caduc des contenus des cours, la mise en place d'un nouveau système comptable à la Banque et l'adoption de la nomenclature OHADA pour l'analyse financière. La réforme avait pour but d'orienter la

formation professionnelle vers la prise en compte dans les enseignements des aspects liés à tous les corps de métiers de l'Institution. Ainsi, un Tronc Commun de deux années permet aux apprenants d'acquérir des connaissances générales sur la Banque. Quatre filières de spécialisation de deux années chacune abordent le traitement des tâches par corps de métiers.

Le schéma ci-dessous résume la nouvelle configuration des cours internes.



8.2.2. Formation continue, du perfectionnement et du recyclage

En 2007, vingt-quatre agents ont suivi les cours de l'Institut Technique de Banque (ITB), onze étaient inscrits en BP et trois au CAP Banque.

S'agissant des personnels affectés dans de nouveaux services, sept ACCG et trois AES ont bénéficié des stages

d'imprégnation en 2007, effectués dans les Centres de la Banque et hors zone (Côte-d'Ivoire).

Vingt-trois stages académiques ont été autorisés, dans les Directions Nationales de Bangui, N'Djamena, et Yaoundé ainsi qu'aux Services Centraux au sein des Directions Centrales des Etudes, du Crédit, de l'Informatique, des Relations Financières Extérieures, de la

COBAC et du Département des Affaires Juridiques et des Contrats, à des étudiants provenant des structures universitaires publiques et privées.

8.2.3. Actions extérieures de formation

Les activités au titre des Actions Extérieures de Formation ont porté, au cours de l'année 2007, sur les trois axes constituant ses attributions, à savoir : i) la mise en œuvre du projet BCEAO/BEAC de formation en gestion macroéconomique ; ii) la participation aux cours organisés par les instituts de formation du FMI, de la Banque Mondiale et de la Banque de France (IBFI) ; et iii) le suivi d'autres formations dispensées par divers instituts, notamment l'Agence Française de Développement, Comundi, les Rencontres d'Affaires, etc.

● Projet BCEAO/BEAC de formation en gestion macroéconomique

Le volet macroéconomique de ce projet est actuellement dans sa troisième phase (2006-2009). Au cours de l'année 2007, quatre actions ont été organisées dont un cours fondamental sur l'analyse et le diagnostic macroéconomique et financier, un cours spécialisé sur les techniques de prévisions macroéconomiques et deux séminaires de haut niveau sur la microfinance, le financement du développement et la lutte contre la pauvreté ainsi que sur les investissements directs, la croissance et les politiques d'attractivité. Au total, cent vingt-deux cadres ont pris part à ces formations.

● Séminaire de l'IBFI

Au cours de l'année 2007, dix-huit Agents d'Encadrement Supérieur de la Banque ont participé aux différents séminaires organisés par l'Institut Bancaire et Financier international (IBFI), dans le cadre du Protocole de Coopération en matière de formation signé entre la BEAC et la Banque de France.

● Cours de l'Institut du FMI

L'Institut du FMI a accueilli à Washington, trois Agents d'Encadrement Supérieur de la Banque dans le cadre des cours de portée macroéconomique organisés par ledit institut. En outre, un cours régional conjoint FMI/BEAC, qui a regroupé trente ressortissants des pays de la CEMAC, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi, s'est déroulé à Douala.

● Cours de l'Institut Multilatéral d'Afrique (IMA)

Institut créé à l'initiative du FMI, de la Banque Mondiale et adossé à la Banque Africaine de Développement, l'IMA est basé à Tunis. En 2007, quatorze Agents d'Encadrement Supérieur de la Banque ont suivi les cours délivrés par cet institut.

8.2.4. Pôle régional de formation en gestion de la dette (Pôle-Dette)

Au cours de l'année 2007, le Projet a formé trois cent soixante-trois personnes à travers dix actions de formation et effectué dix-neuf missions d'appui institutionnel à la gestion de la dette et d'assistance technique. Par ailleurs, le Projet a poursuivi la mise en œuvre de son programme de formation de formateurs et les activités de sa cellule documentaire, et il a organisé une réunion de concertation des pays confrontés aux attaques des fonds vautours.

● Actions de formation

Le Projet a organisé sept ateliers nationaux dont six étaient consacrés à la mobilisation de nouveaux financements et à la stratégie de désendettement durable du Burkina (Ouagadougou, du 12 au 23 février 2007), des Comores (Moroni, du 19 au 30 mars 2007), du Mali (Bamako, du 10 au 20 avril 2007), du Niger (Niamey, du 06 au 17 août 2007), du Sénégal

(Dakar, du 11 au 22 juin 2007) et du Centrafrique (Bangui, du 5 au 17 novembre 2007), tandis que celui de la Guinée Equatoriale (Malabo, du 30 janvier au 09 février 2007) a porté sur la stratégie financière à long terme de ce pays ;

En outre, trois séminaires et ateliers régionaux ont porté sur :

- le système de gestion et de comptabilisation de la dette du Secrétariat du Commonwealth (Yaoundé, du 22 janvier au 1er février 2007) ;
- la relation pédagogique et la méthodologie de la recherche, en vue du lancement de la deuxième vague du programme de formation des formateurs (Douala, du 02 au 14 avril 2007) ;
- le nouveau cadre de soutenabilité à long terme de la dette publique des pays à faible revenu (Dakar, du 09 au 13 avril 2007) ;
- la formation des membres des Comités Nationaux de Dette Publique (Yaoundé, du 02 au 12 octobre 2007).

Le Projet a également, en partenariat avec l’Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), mis en œuvre le premier cours en ligne destiné aux juristes, du 02 avril au 11 mai 2007. Ce cours était dédié aux négociations des transactions financières.

● Missions d’appui institutionnel et d’assistance technique

Le premier volet de ce programme d’appui institutionnel a pris fin au cours de l’année 2007 avec la mission de la Côte-d’Ivoire (Abidjan, du 19 au 30 mars 2007) qui avait pour principal objectif d’identifier avec les Autorités ivoiriennes, les mesures destinées à rapprocher l’organisation institutionnelle de la gestion de la dette du pays des standards internationaux.

Le deuxième volet dont l’objectif est de faire le point des progrès enregistrés par les pays depuis la dernière mission et d’assurer la vulgarisation des textes communautaires portant cadre de référence de la politique d’endettement public et de gestion de la dette publique au niveau des instances de décision des pays bénéficiaires, a été lancé en 2007. Dans ce cadre, onze missions d’appui institutionnel ont été réalisées respectivement du 09 au 13 avril au Mali, du 30 avril au 05 mai au Bénin, du 07 au 11 mai au Sénégal, du 14 au 18 mai au Cameroun, du 18 au 22 juin au Congo, du 25 au 29 juin au Tchad, du 23 au 27 juillet aux Comores, du 17 au 21 septembre au Togo, du 17 au 23 septembre en Centrafrique, du 22 au 26 octobre en Guinée-Bissau et du 05 au 09 novembre au Gabon.

S’agissant de l’assistance technique, six missions ont été organisées, dont quatre ont consisté en la formation : (i) des membres du Comité de Suivi de la Viabilité de la Dette Publique du Mali (Bamako, du 15 au 20 janvier 2007) ; (ii) des membres de la Commission Nationale d’Analyse de la Dette et de l’Equipe Technique d’Analyse de la Viabilité de la Dette (ETAVID) du Tchad (N’Djamena, du 15 au 20 janvier 2007) ; (iii) des cadres des administrations financières de la Guinée Bissau sur les éléments de base de la politique d’endettement public (Bissau, du 6 au 10 février 2007) ; (iv) des membres de la Commission Nationale d’Endettement du Bénin (Cotonou, du 12 au 16 mars 2007).

Les deux autres missions étaient les suivantes :

- mission d’assistance technique à la gestion de la dette publique du Centrafrique, effectuée à Bangui, du 16 au 26 janvier 2007, en vue d’apporter une assistance au pays dans la préparation et la formulation d’une requête de restructurations de dettes auprès du Club de Paris puis de solliciter un traitement com-

parable auprès des autres créanciers hors club de Paris ;

- mission d'assistance technique à la gestion de la dette publique du Gabon, accomplie à Libreville, du 27 juin au 6 juillet 2007, avec pour principaux objectifs : (i) l'appui et la formation à l'élaboration des analyses de soutenabilité de la dette publique et leur intégration dans les lois de finances ; et (ii) la simulation des options de désendettement durable du pays.

8.3. Caisse de Retraite

Au cours de l'année 2007, les Organes de Décision de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), à savoir le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale, ont tenu régulièrement leurs réunions statutaires et pris les décisions utiles au bon fonctionnement de la Caisse.

Les réunions du Conseil de Surveillance ont notamment permis :

- l'adoption du budget de fonctionnement de la Caisse pour l'exercice 2007 à 590,6 millions en recettes et 585,5 millions en dépenses ;
- l'approbation des comptes annuels 2006 caractérisés par un total de bilan de 74 482 millions FCFA et un résultat net de 2 926,8 millions FCFA ;
- l'adoption du rapport d'activité 2006 ;
- la mise en œuvre du processus actuariel et comptable de revalorisation de la valeur du point CRBC.

Toutes les propositions faites à l'Assemblée Générale par le Conseil de Surveillance ont été approuvées et entérinées.

Le Comité de Suivi, institué pour s'assurer du respect du mandat donné aux sociétés de gestion des actifs financiers de la Caisse, s'est réuni, pour sa part, à trois reprises, pour examiner les performances trimestrielles du portefeuille au vu de l'évolution du contexte économique et financier international et donner les orientations nécessaires.

A fin décembre 2007, le portefeuille des actifs de la CRBC sous mandat de gestion est de 87 525,3 millions en valeur de marché dont 21 530 millions en actions et 60 761 millions en obligations.

Le taux de rendement interne depuis l'origine du portefeuille d'actifs financiers de la CRBC s'est établi à 5,53 % au 31 décembre 2007, contre 5,7 % à fin 2006.

Le taux de couverture des engagements de retraite par les actifs financiers a atteint 109 % à fin 2007.

A l'issue de l'inventaire actuariel 2007, le montant des cotisations salariales et patronales collectées s'est situé à 5 011,5 millions FCFA tandis que la somme des prestations payées au cours de l'exercice s'est élevée à 1 684 millions FCFA (dont 247,5 millions de capitaux de départ à la retraite et 1,05 million de frais d'obsèques).

Les autres données marquantes de la CRBC au 31 décembre 2007, sont principalement les suivantes :

- Agents cotisants : 2 321, soit 32 nouveaux salariés par rapport à 2006 ;
- Agents retraités : 356 contre 304 en 2006, soit 52 nouveaux pensionnaires ;
- Bénéficiaires de rente indirecte : 480 (veuves et enfants confondus) dont 36 nouveaux bénéficiaires enregistrés au cours de la période sous revue.

9. Métier 9 :Informatique et Télé-communications

Dans le cadre du renforcement des capacités de la Banque en matière informatique, il a été procédé au recrutement de dix-huit AEM informaticiens. Ces derniers ont été affectés dans les différents Centres de la Banque, après un stage d'imprégnation d'un mois aux Services Centraux.

Au plan technique, l'informatisation des activités et des services se présente ainsi qu'il suit :

● Intranet et système de messagerie

En 2007, la poursuite des travaux du projet Intranet destiné à promouvoir la communication intra BEAC a été suspendue, faute de ressources humaines mobilisées sur d'autres projets prioritaires.

Des études pour faire évoluer le système de Messagerie ont été réalisées. Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2008.

● Sécurisation du Système d'Information

Au cours de l'année 2007, outre les tâches d'administration quotidienne et de maintenance des solutions de sécurité déployées aux Services Centraux et dans les Centres, les travaux de sécurisation du système d'information de la Banque ont consisté en :

- la sécurisation de l'accès des Banques commerciales du Cameroun aux serveurs SYSTAC domiciliés à la Direction Nationale de Yaoundé, ainsi qu'aux Services Centraux ;
- la sécurisation de l'accès à Internet de la Banque au niveau du téléport de Rugby en Angleterre ;
- le déploiement de la solution anti-

virus et de filtrage de contenus Internet ;

- la sécurisation du système d'information du nouvel immeuble du Bureau Extérieur de Paris ;
- le lancement d'un audit de vulnérabilités du Système d'information des Services Centraux dans le but d'identifier les menaces qui pèsent sur les systèmes et équipements de réseaux.

● Internet

Dans le but de fournir un accès direct haut débit à Internet pour tous les Centres, une solution décentralisée a été mise en place, permettant via un téléport installé à Rugby (Angleterre), d'accéder directement au BACKBONE INTERNET sans transiter par les Services Centraux. Cette solution présente en outre l'avantage de libérer les ressources VSAT qui étaient dédiées à l'Internet.

● Salle des Marchés

Durant l'année 2007, le projet d'acquisition d'un progiciel pour la Salle des Marchés s'est poursuivi avec la clôture de la phase d'études amorcée en 2006. Au cours de la même année, une délégation de la BEAC s'est rendue auprès des institutions ci-après :

- la Banque Al-Maghrib du 19 au 23 février 2007 ;
- la BRI du 11 au 13 septembre 2007 ;
- la BAD du 17 au 19 septembre 2007.

Les étapes qui ont suivi, sont le lancement de l'appel d'offres en vue du recrutement d'un Consultant, qui assisterait l'équipe de la BEAC à la rédaction du Cahier des charges. Préalablement, deux membres du groupe utilisateur ont reçu les formations sur l'élaboration d'un cahier des charges, les nouveaux instruments financiers à traiter, ainsi que sur les

échanges de données avec la plate-forme SWIFT. Pour mieux accomplir leur tache, l'équipe-projet a été doté d'ordinateurs portables.

Le choix de la solution informatique interviendra en 2008, suite à un appel d'offres international. La mise en production devrait s'achever en 2009.

● **Gestion du marché monétaire**

L'Application de Gestion du Marché Monétaire s'est enrichie par la mise en place des deux interfaces avec les principales applications SYSCOBECAC et SYGMA.

L'interface entre l'Application du Marché Monétaire et le logiciel Oracle-GL a été mise en test du 7 au 14 février 2007 à la Direction Nationale du Cameroun. A l'issue des résultats satisfaisants, il a été procédé au déploiement de cette solution, du 30 juillet au 24 août 2007, dans les cinq autres Directions Nationales ainsi que les Agences de Douala et Pointe-Noire.

Un atelier sur la rédaction des nouvelles procédures du Marché Monétaire intégrant la mise en place de SYGMA, s'est tenue du 29 juin au 4 juillet 2007 à Limbé. Il a été suivi des réunions de présentations de la nouvelle Application du Marché Monétaire à Douala et Libreville durant le mois de septembre et octobre 2007.

En ce qui concerne l'interface entre SYGMA et l'Application du Marché Monétaire, il est à noter qu'il s'agit des messages Swift envoyés depuis l'Application du Marché Monétaire et des notifications reçues de SYGMA. La mise en production de ce lien a été effectuée du 24 septembre au 13 novembre 2007 dans toutes les Directions Nationales.

● **Refonte du système comptable (SYSCOBECAC)**

Les principaux faits ayant marqué la poursuite du projet d'informatisation de la réforme du système d'informations comptables de la Banque (SYSCOBECAC) en 2007 sont les suivants :

- La fin, en mars 2007, des sites pilotes démarrés en octobre 2006, le déploiement technique des environnements de production et le démarrage effectif de la production des trois lots en doubles commandes avec les applications Easy@Open sur l'ensemble des Sites ;
- La dotation exceptionnelle des utilisateurs finaux de l'ensemble des Centres en postes de travail de type Pentium IV pour l'exploitation de SYSCOBECAC ;
- Le développement des interfaces avec les applications annexes de la Banque (PPP, Marché Monétaire et AGIS), les systèmes de paiement (SYGMA et SYSTAC) et les machines de tri de l'Emission Monétaire ;
- La fin de la double commande avec Easy intervenue le 31 juillet 2007 : à compter du 1er août 2007, SYSCOBECAC est la seule application comptable en exploitation à la Banque.

● **Réseau privé de télécommunications**

La modernisation des infrastructures de télécommunications s'est poursuivie en 2007. De nouvelles actions ont été entreprises en relation avec le prestataire

de la Banque, la société américaine STM, à savoir :

- La réalisation du projet "Migration du réseau VSAT". L'objet de ce projet était le changement de satellite (Intelsat 801 vers satellite AMC-12) ;
- Le remplacement des unités de téléphonie SVCU par des GTU-V plus performantes ;
- Le raccordement du réseau VSAT à un téléport situé à Rugby (Angleterre) pour la téléphonie internationale et l'accès à Internet ;
- La réalisation de la liaison entre le Bureau Extérieur et les Services Centraux à travers un VPN via Internet ;
- Le renforcement des capacités techniques par la signature d'un contrat d'assistance à l'exploitation et à la maintenance du réseau VSAT avec le fournisseur STM.

● **Système de gros montant automatisé (SYGMA)**

Débuté en avril 2004, le Projet de mise en place du Système des Gros Montants Automatisé (SYGMA) qui s'inscrit dans le cadre de la Réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement est rentré en production le 19 novembre 2007, suite aux actions ci-après :

- Le développement, les tests et l'installation de l'interpréteur comptable ICBEAC, janvier à juillet 2007 ;
- La configuration du site de backup à Libreville et des tests, du 04 juin au 29 octobre 2007 ;

- La mise en place des interfaces avec les applications Marché Monétaire, SYSTAC et SYSCOBEAC, du 04 juin au 12 novembre 2007 ;
- L'interconnexion des réseaux privés des banques du Cameroun, du Gabon et du Congo, du 31 août au 10 novembre 2007 ;
- L'ajout des fonctionnalités et configuration des liaisons télécoms de la BVMAC, du 15 juillet au 10 novembre 2007 ;
- L'opération SYGMA en double commande, du 24 septembre au 13 novembre 2007 ;
- Le démarrage officiel de SYGMA, le 19 novembre 2007.

● **Système de Télé-compensation de l'Afrique Centrale (SYSTAC)**

Depuis la signature en décembre 2004 du contrat entre la BEAC et la société BFI, les activités du projet SYSTAC se sont poursuivies en 2007 par les phases ci-après :

- Formation complémentaire des participants du Cameroun ;
- Site pilote restreint (du 22 janvier au 02 février 2007) ;
- Site pilote généralisé (du 11 au 20 avril 2007) ;
- Site pilote global (du 26 juillet au 24 août 2007) ;
- Double commande (du 27 août au 19 novembre 2007) ;
- Démarrage en réel pour le Cameroun (26 novembre 2007).

De plus, les informaticiens en charge de SYSTAC aux Services Centraux et dans les Directions Nationales ont bénéficié des formations sur l'administration du système Windows 2003 Server. Ceux des Services Centraux et de la Direction Nationale du Cameroun ont en plus bénéficié de formation sur la maintenance des scanners.

En vue de la mise en place de SYSTAC dans les autres pays, l'Equipe Projet SYSTAC a réalisé des missions d'évaluation des pré-requis des participants au Congo, en RCA et au Gabon. Les résultats de la mission ont permis de choisir le Gabon comme prochain pays pour la mise en œuvre de SYSTAC après le Cameroun.

L'année a été clôturée par les sessions des formations des informaticiens et des experts métiers des participants du Gabon du 03 au 22 décembre 2007.

● **Gestion du Personnel, de la Paie et des Prêts (PPP)**

Au cours de l'année 2007, l'application « Gestion du Personnel, de la Paie et des Prêts » a connu de nombreuses évolutions, du fait non seulement des nouveaux besoins des utilisateurs mais surtout de la mise en production des applications SYSCOBEAC et SYSTAC qui ont entraîné le développement des interfaces SYSCOBEAC « GL », SYSCOBEAC « FA » et SYSTAC.

La refonte du module d'extraction des données de cotisations salariales et patronales de la paie pour les besoins de traitement de la CRBC a été effectuée, permettant d'utiliser la messagerie interne GroupWise ;

Pour répondre aux difficultés croissantes des utilisateurs sur l'exploitation efficiente de l'application PPP, un programme de formation a été élaboré et dispensé à tous les Chefs de Service Informatique des Directions Nationales

du 19 au 31 août 2007, les Chefs de Service du Personnel des Centres et leurs principaux collaborateurs du 26 août au 01 septembre 2007 dans le Centre de Douala. A l'issue de ces formations, la nouvelle version de l'application PPP version SYSCOBEAC a été déployée dans tous les Centres de la Banque.

En ce qui concerne l'interface avec SYSTAC, son installation n'a été effectuée que dans les Centres du Cameroun où le système SYSTAC était mis en production.

L'interface avec le module Oracle FA pour les fournisseurs est opérationnelle aux Services Centraux depuis le 01 août 2007. Cette interface permet de transférer les soldes par projet des frais de mission saisis sur l'application PPP de tous les centres de la Zone et impactant les comptes des immobilisations.

● **Gestion des Risques (SIRIS-BEAC)**

Dans le cadre de la modernisation de son dispositif de contrôle interne, la Banque a lancé en 2007 le projet SIRIS-BEAC dont le pilotage est assuré par la Direction du Contrôle Général. Ceci devrait permettre à la Banque de maîtriser ses risques et d'atteindre ses objectifs opérationnels, et enfin de se conformer aux normes internationales.

● **Centrale des bilans (ANADEFI)**

Le progiciel ANADEFI pour la Centrale des Bilans en zone CEMAC est entré dans sa phase II avec le déploiement de la plate-forme opérationnelle dans les six (6) Directions Nationales et les Agences de Douala et Pointe-Noire. Cette opération s'est déroulée du 26 février au 30 mars, puis du 6 au 11 mai, et elle s'est achevée du 22 octobre au 28 novembre 2007.

Une séance de travail sur les résultats obtenus concernant les dossiers individuels d'entreprises a eu lieu à Douala

du 4 au 7 juin 2007 avec les experts de l'ONECCA.

10. Métier 10 : Investissement- Patrimoine et Gestion

Conformément au programme immobilier de la Banque, cette année a vu le lancement effectif des travaux de construction des nouveaux immeubles de Moundou et Libreville, la poursuite des chantiers de Ouedde et du parking du Siège Central dont les livraisons sont prévues en 2008 ainsi que le démarrage des études de projets des nouveaux immeubles de Malabo et Limbé.

Par ailleurs, dans les constructions anciennes, des travaux ont été entrepris en vue de la réhabilitation et de la mise aux normes généralement admises des lots techniques devenus obsolètes. Il en est ainsi du renouvellement de l'étanchéité du Centre Bata, du renouvellement de la climatisation des Centres de Garoua, Bangui et Brazzaville.

Suite à la commande du matériel nécessaire à la mécanisation des opérations de l'émission, un programme d'aménagement des salles de tri a démarré à Douala et Libreville, et devrait se poursuivre sur les autres sites de la Banque conformément au planning du projet.

Compte tenu du démarrage du nouveau système de paiement et de règlement, la Banque a entamé un programme de renforcement de son dispositif de secours pour suppléer aux carences éventuelles de fourniture d'électricité dans la zone. Pour cela, une commande des groupes électrogènes et des onduleurs a été passée et l'installation de ces équipements est prévue en 2008.

Dans le domaine de la sécurité, la mise en œuvre de nouveaux principes a abouti à l'implantation de nouveaux postes de garde sur les sites de Brazzaville, N'Djamena, Bangui et Yaoundé. Ce programme sera étendu sur l'ensemble des sites de la Banque.

Enfin, il a été procédé au renouvellement du matériel, du mobilier et des moyens de transport devenus hors d'usage ou obsolètes ainsi qu'à l'acquisition des ordinateurs et logiciels nécessaires à l'informatisation des différents métiers de l'Institut d'Emission.

11. Métier 11 : Affaires juridiques et administratives

11.1. Affaires juridiques

Au cours de l'année 2007, l'activité du Département des Affaires Juridiques et des Contrats (DAJC) a porté sur les dossiers traditionnels relevant des contrats et conventions, des procédures d'exécution, du suivi des affaires contentieuses et des consultations diverses, dont en particulier celles concernant les questions institutionnelles et sociales. En outre, la DAJC a été étroitement impliquée dans les travaux relatifs aux réformes institutionnelles de la CEMAC décidées par les Chefs d'Etat, en particulier l'élaboration des textes organiques et réglementaires révisés ou nouveaux concernant la BEAC.

L'activité relative à l'examen des contrats et conventions est restée intense en 2007 (85 contrats et conventions examinés en 2007, contre 81 en 2006 et 56 en 2005). Le Département a été en particulier associé étroitement à la revue préalable à la recette globale définitive du contrat de réalisation de la solution logicielle du projet SYSCOBEAC. Il a procédé à la relecture et à la finalisation des différentes conventions relatives à la mise en place opérationnelle du système interbancaire régional de paiement de gros montants dit « Système de Gros Montants Automatisé », en abrégé SYGMA, et du système interbancaire de télé-compensation des paiements de masse dénommé « Système de Télé-compensation en Afrique Centrale », en abrégé SYSTAC. Certaines conventions ont été examinées au titre de l'appui de la BEAC à la mise en œuvre de projets dans les

Etats. Il en est ainsi notamment de la Convention pour l'ouverture d'un compte spécial du Trésor Public Camerounais dit « compte Fonds routier Guichet Investissement », de la préparation des conventions relatives à la mise en place et à la gestion du Fonds d'amortissement de la dette du Gabon.

Le DAJC a été saisi de 30 dossiers concernant le personnel, contre 15 en 2006.

En matière de saisies et de voies d'exécution, l'accalmie constatée dans ce domaine au Cameroun s'est confirmé ainsi que la tendance baissière amorcée depuis 2004. 54 nouveaux dossiers ont été traités en 2007. La BEAC a clôturé 7 affaires qui se sont dénouées par paiement au saisissant pour un montant total de 55 877 445 FCFA et procédé à 22 reversements, totalisant 10 105 107 844 FCFA, aux comptes des banques commerciales en vertu de mainlevées volontaires ou judiciaires.

L'activité au titre des réformes et des consultations diverses a été encore plus soutenue, du fait de l'augmentation des consultations et de la réforme importante des textes et de l'organisation de la BEAC dans le sillage des réformes institutionnelles de la CEMAC. Les avis et contributions ont porté notamment sur les mécanismes de gestion des excédents ressources budgétaires d'origine pétrolière (Fonds des Générations Futures, mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires), les modalités de gestion des réserves de change, la réforme du système comptable de la Banque, le Marché Financier de l'Afrique Centrale, la réforme des Systèmes de paiement et le renforcement du dispositif de supervision bancaire.

Le Département a représenté la Banque à diverses réunions de concertation concernant notamment la réforme des systèmes de paiement, le marché financier sous-régional, le dispositif de

lutte contre la délinquance financière et le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, le projet de création d'une centrale d'informations, l'évaluation de l'environnement juridique et judiciaire du secteur financier dans la CEMAC, le droit uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

Le DAJC a participé également à diverses réunions techniques dont notamment le Groupe Ad hoc des Juristes spécialisés en droit communautaire réuni pour la relecture des projets de textes établis dans le cadre des réformes institutionnelles de la CEMAC, la réunion des forces vives de l'OHADA organisée à Douala (Cameroun) du 8 au 10 novembre 2007 par le Secrétariat Permanent de l'OHADA, le Colloque Unidroit sur l'harmonisation du droit des contrats dans le cadre de l'OHADA organisé à Ouagadougou (Burkina Faso) du 15 au 17 novembre 2007, et la 14ème Session ordinaire de la Commission interparlementaire de la CEMAC à Malabo (Guinée Equatoriale)

En matière contentieuse, l'activité a consisté principalement au suivi des procédures en instance contre la BEAC ou initiées par elle. Au nombre des procédures suivies, figure une mise en cause de la BEAC devant le conseil des prud'hommes à Paris. La Banque, quant à elle, a saisi la justice pénale par une plainte avec constitution de partie civile dans deux affaires dont l'une consécutive à une malversation dans une salle de tri et l'autre pour destruction de la clôture d'enceinte de l'Agence de Douala.

11.2. Affaires administratives

Ce métier s'occupe notamment de la centralisation et de la diffusion des textes réglementaires et des procédures, d'une part, et gère les archives centrales, d'autre part.

L'année 2007 a été caractérisée par la mise en place d'une procédure de diffu-

sion électronique des textes réglementaires via la messagerie interne de la Banque. De sorte que dorénavant, ces textes sont diffusés plus rapidement et ils sont reçus de manière exhaustive et instantanée, par toutes les personnes concernées.

12. Métier 12 : Communication et Relations publiques

12.1. Communication

Tout au long de l'année 2007, les réformes institutionnelles de la CEMAC ont focalisé l'attention des médias sur l'Institut d'Emission. Ainsi, de nombreux articles portant sur la Banque ont été publiés dans la presse sous-régionale avec pour thèmes principaux, le remplacement du Gouverneur Jean-Félix MAMALEPOT par Monsieur Philibert ANDZEMBE et la mise en œuvre des décisions de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue à N'Djamena en avril 2007.

Avec la volonté d'ouverture et de transparence affichée dès sa prise de fonction par le nouveau Gouverneur et, compte tenu du contexte de l'heure, la communication de la Banque s'est voulue pro-active à partir de juillet 2007.

Ainsi, sur le plan interne, un nouveau support de communication électronique a été mis sur pied : la « Note d'information ». Cet outil permet de diffuser désormais, de façon quasi-simultanée via la messagerie électronique interne, les informations à caractère général (textes intégraux des allocutions prononcées au cours des cérémonies de la Banque, par exemple) à tout le personnel. Ces notes ont l'avantage de mettre au même niveau d'information tous les agents de la Banque dans les différents Centres. Au total, six (06) notes ont été produites et diffusées au cours du second semestre de l'année 2007.

D'autre part, la messagerie électronique a été largement exploitée pour la

transmission des Décisions, Lettres Circulaires, Notes de Services et autres actes administratifs du Gouverneur de portée générale.

Sur le plan de la communication externe, la couverture médiatique des réunions des Organes statutaires de la Banque a été assurée dans toutes les capitales où ces rencontres se sont tenues. De même, les communiqués de presse issus de ces instances ont été systématiquement diffusés aux médias sous-régionaux pour qu'ils relayent au public les décisions prises. Ces occasions ont, en outre, offert au Gouverneur l'opportunité de s'exprimer sur les réformes en cours et sur la situation économique, monétaire et financière de la CEMAC.

Il est signaler enfin que dans le cadre du Forum sur la « Diversification et la Promotion de l'Investissement Non Pétrolier en vue d'une Croissance Forte et Durable dans la CEMAC », la BEAC a convié des représentants de tous les médias à forte notoriété de la CEMAC à Libreville en octobre 2007.

12.2. Relations publiques

Ce métier est chargé du suivi des relations avec les Administrations, les Ambassades, les Consulats et les Organisations internationales.

En 2007, l'activité a été caractérisée par l'augmentation du nombre des dossiers à traiter en raison de l'accroissement des effectifs de la Banque, et la résorption de plusieurs suspens avec les Administrations publiques. L'effort dans la réduction des délais de traitement des dossiers administratifs a été poursuivi.

13. Métier 13 : Planification des moyens budgétaires et Suivi des performances

Outre les tâches récurrentes de confection des budgets de la Banque, l'essentiel de l'activité du Métier 13

« Planification des moyens budgétaires et Suivi des performances » a porté au cours du deuxième semestre de l'exercice 2007, sur l'élaboration et la mise en forme du Plan Stratégique d'Entreprise (PSE).

Dans ce cadre, les activités du Sous-Métier 13.2 identifiées en 2007 et prévues pour la période 2008-2010 couverte par le premier Plan Stratégique d'Entreprise de la Banque concourront à l'atteinte d'un objectif principal : traduire dans la réalité les options stratégiques que la Banque a retenus dans son PSE et maîtriser les changements.

Les actions retenues dans le cadre de cet objectif majeur sont au nombre de six :

- Mise en place d'un Comité de suivi du PSE ;
- Indicateurs de suivi du PSE et des projets ;
- Production des rapports d'étape ;
- Programmation des projets avec définitions claires et précises des termes de références ;
- Formation des membres à la planification et au suivi ;
- Acquisition d'un outil informatique.

14. Métier 14 : Audit et Contrôle interne

L'Audit interne, assuré par la Direction du Contrôle Général (DCG), aide la Banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management, de maîtrise des risques et de

contrôle interne. Il contribue ainsi à l'amélioration du fonctionnement de l'Institut d'Emission.

Le métier Audit et Contrôle interne de la Banque se décline ainsi qu'il suit :

14.1. Contrôle sur Place

Les activités du Contrôle sur Place s'articulent autour des missions conduites par des Chefs de Mission. La composition des équipes est fixée en fonction de la nature des vérifications, des objectifs poursuivis et de la disponibilité des Inspecteurs.

Le Contrôle sur Place est chargé de l'exécution des contrôles de deuxième niveau selon le Programme des Activités conçu par la DCG et approuvé par le Gouverneur². Ces contrôles examinent la conformité, la régularité, la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne de la Banque ainsi que la performance dans l'accomplissement des responsabilités confiées. Les investigations s'appuient sur une série de recueils de procédures et chaque vérification donne lieu à la rédaction d'un rapport qui est remis au Gouverneur et aux responsables du Centre, service ou département contrôlé. Une réunion visant à débattre des différents points évoqués et à valider les conclusions de la vérification se tient à la clôture de chaque mission. Un calendrier de mise en œuvre des préconisations est également élaboré par la suite par les responsables de l'unité auditee et communiqué à la DCG.

Au cours de l'exercice 2007, il a été procédé à des inspections générales à la Direction Nationale de Malabo et à l'Agence de Limbé.

² Suite aux recommandations du Comité d'Audit de la BEAC, le programme des vérifications est pluriannuel depuis 2004.

Des missions de suivi des recommandations ont également été menées, notamment au Bureau Extérieur de Paris et à l'Agence de Pointe-Noire.

14.2. Contrôle sur Pièces

La création du Service du Contrôle sur Pièces et de la Prévention des Risques (SCPPR) traduit la volonté du Gouvernement de la Banque de pallier aux insuffisances des contrôles de premier niveau des unités opérationnelles.

Le Contrôle sur Pièces a ainsi pour mission principale la prévention des risques au moyen d'un contrôle continu sur pièces des informations et documents provenant des Centres, des Services Centraux et de la cartographie des risques. Le périmètre de la surveillance est étendu à l'ensemble des services des Unités Opérationnelles. Les vérifications sont formalisées par des rapports périodiques et standardisés transmis au Gouvernement de la Banque (Tableau de bord mensuel, Note trimestrielle sur la situation des Centres, Synthèse semestrielle, Rapport annuel). En outre, cette surveillance continue complète le dispositif de Contrôle sur Place. En effet, elle est susceptible de déclencher des contrôles plus approfondis en cas de détection d'anomalies significatives ou d'incidents.

Au cours de la période sous revue, la Direction du Contrôle Général a reçu, puis analysé 922 dossiers relatifs aux états de fin de mois, aux procès-verbaux des contrôles périodiques de l'émission monétaire et des passations de service, en provenance des Centres de la Banque, des Services Centraux et du Bureau Extérieur de Paris.

14.3. Processus de Management des Risques (PMR)

Le PMR a été institué par la Décision du Gouverneur n°4/GR/2007 datée du 18 janvier 2007. Il s'articule sur les trois socles suivants :

- La Méthodologie de Gestion des Risques (MGR) incluant l'identification, l'évaluation, le traitement, le suivi et le reporting des risques. Cette méthodologie sert en outre à l'optimisation des campagnes de contrôle interne (contrôle périodique et contrôle permanent de la DCG) ;
- L'implication des acteurs du PMR répartis en acteurs institutionnels, acteurs décisionnaires et acteurs opérationnels ;
- Le Système d'Information sur les Risques de la BEAC (SIRISBEAC), solution informatique de gestion des risques et de contrôle interne de la Banque.

Afin de faciliter la mise en place de cette fonction et lui permettre de jouer pleinement son rôle au sein de la Banque, une structure Projet « Système d'Information sur les Risques de la BEAC/SIRISBEAC » a été mise en place et se propose d'acquérir un progiciel de gestion des risques et d'audit interne. Au cours de l'année 2007, le Groupe Projet a procédé à la rédaction du Cahier des Charges des besoins fonctionnels et techniques de la solution, ainsi qu'au lancement des appels d'offres pour la sélection d'un éditeur. Il est assisté par un Cabinet Conseil OXEA.

14.3. Destruction des billets usés

Durant l'exercice 2007, dix-huit missions de destruction ont été diligentées. Au cours de ces opérations, 214 130 062 billets ont été détruits et 2 007 159 pièces immergées représentant une valeur faciale globale de 877 566 905 347 francs.

Par ailleurs, trois missions conjointes Direction de l'Emission Monétaire/Direction du Contrôle Général se sont rendues à Chamalières-Vic-le Compte et Chantepie en France en vue de procéder à la liquidation des commandes des

billets de la campagne 2007.

14.4. Enquêtes spéciales

Les enquêtes spéciales sont des contrôles ponctuels diligentés par le Gouverneur à sa propre demande ou à l'initiative du Directeur du Contrôle Général ou à la demande d'un autre Directeur ou Chef de Centre, en fonction des événements survenus dans une unité opérationnelle donnée. Au cours de l'année 2007, quatre enquêtes spéciales ont été diligentées

14.5. Formations – Stages - Séminaires

Durant la période sous revue, la Direction du Contrôle Général a participé dans le cadre du projet SIRISBEAC, aux formations sur la gestion de Projets, la Cartographie des Risques et le Plan Assurance Qualité à Paris en France. Au titre de la formation continue, deux inspecteurs ont suivi des stages de formation à la Banque de France

14.6. Autres activités

La Direction du Contrôle Général a supervisé, au cours de la période sous revue, sur instruction du Secrétariat Général, la destruction des archives, la mise au rebut des matériels et mobiliers hors d'usage de la Banque et la vente sous pli fermé du matériel et mobilier des Services Centraux. La DCG a également pris part au dépouillement de divers appels d'offres relatifs aux différents chantiers exécutés par la Banque dans le cadre de son plan d'investissement pour l'exer-

cice 2007.

15. Métier 15 : Sécurité

Le métier sécurité poursuit sa politique de standardisation afin de tendre à terme vers une certification. Sur la base du schéma directeur, encadré par le Plan Stratégique d'Entreprise, il s'agit de :

- définir la politique de sécurité ;
- concevoir, planifier, mettre en œuvre des rôles, moyens et mesures de sécurité ;
- mettre en place des outils de suivi, d'enregistrement, de contrôle, de reporting, de gestion des non-conformités, et des actions correctrices ;
- envisager des actions de formation et de communication notamment en cas de crise de toutes natures.

Deux axes caractérisent la nouvelle stratégie de la Banque en matière de sécurité :

- au niveau des ressources humaines, la « professionnalisation » des effectifs de sécurité, par une plus grande implication des Etats membres et la mise à disposition de la Banque d'un groupement militaire dédié à l'Institut d'Emission.
- au niveau de la sécurité des systèmes d'information, la mise en place d'infrastructures et de systèmes électroniques de protection appro-

priés, en particulier pour les services au potentiel risque très élevé (Emission Monétaire, Systèmes des Paiements, Swift, Monétique, Informatique).

16. Métier 16 : Imprimerie

Après une période de remise à niveau de son outil de production et d'implémentation d'une organisation mieux adaptée à son environnement, l'imprimerie de la Banque s'attachera pour les exercices à venir, à travers la mise en place d'un schéma directeur, à :

- poursuivre la mise en place du plan de modernisation des infrastructures et des équipements ;

- mettre en place une politique de spécialisation des ressources humaines mises à sa disposition ;
- développer des actions de formation ;
- conduire une stratégie de production pour l'amélioration qualitative et des délais de réalisation des travaux ;
- mettre en place une politique de gestion et d'évaluation des besoins des Centres de la Banque pour un meilleur approvisionnement en imprimés ;
- faire bénéficier l'expertise de l'imprimerie de la Banque aux autres Institutions de la CEMAC.

CHAPITRE III

AUTRES MISSIONS ET ACTIVITES DE LA BANQUE

A. SURVEILLANCE MULTILATERALE

1. Rôle de la BEAC dans le dispositif de la surveillance multilatérale

Avec l'entrée en vigueur du dispositif final de la surveillance multilatérale en 2001, après la consécration de la CEMAC le 25 juin 1999 à Malabo, conformément au Titre III de la Convention de l'UEAC, la responsabilité directe de l'exercice de surveillance multilatérale dans la CEMAC incombe à la Commission de la CEMAC.

Néanmoins, la BEAC demeure étroitement associée au processus de convergence, l'un des objectifs étant d'assurer la cohérence entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire commune. La Banque y est impliquée à travers la participation des Directions Nationales et des Services Centraux aux différents organes de surveillance multilatérale (Cellules Nationales, Cellule Communautaire et Collège de Surveillance). De fait, il apparaît que les documents de la programmation monétaire établis par la BEAC constituent les principales références pour les données et analyses produites dans le cadre de la surveillance multilatérale.

Au niveau des Cellules Nationales, la BEAC y est représentée par les Directeurs Nationaux qui assurent le secrétariat. L'engagement au niveau de cette structure de base qui a pour tâches

de collecter et de mettre en cohérence les données statistiques et de rédiger des rapports périodiques (deux fois par an), est fondamental pour la réussite de l'exercice de la surveillance multilatérale.

S'agissant de la Cellule Communautaire et du Collège de Surveillance chargés respectivement de rédiger le rapport d'exécution de la surveillance et de le valider avant sa transmission au Conseil des Ministres de l'UEAC, la BEAC y est représentée par la Direction Centrale des Etudes.

2. Résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au 30 juin 2007

Les principaux critères de convergence dans la CEMAC sont au nombre de quatre. Il s'agit :

- du solde budgétaire de base rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB) qui doit être positif ou nul ;
- du taux d'inflation annuel qui doit être inférieur à 3 % ;
- du taux d'endettement public (intérieur et extérieur) qui doit être inférieur ou égal à 70 % du PIB ;

- de la non-accumulation par l'Etat d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante.

Au 30 juin 2007, les performances suivantes ont été enregistrées par les Etats membres en matière de surveillance multilatérale :

- Deux pays, le Cameroun et le Tchad, respectent les quatre critères de la surveillance multilatérale ;
- Deux pays, le Gabon et la Guinée Equatoriale, respectent trois des quatre critères de la surveillance multilatérale ; le critère relatif au taux d'inflation n'a pas été observé par ces pays ;
- Enfin, la République Centrafricaine et le Congo respectent deux des quatre critères de la surveillance multilatérale ; le second critère non respecté pour la République Centrafricaine est celui relatif au solde budgétaire de base, tandis que le Congo n'a pas respecté celui relatif au taux d'inflation. Enfin, les deux pays n'observent pas le critère relatif au taux d'endettement public.

3. Résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au 31 décembre 2007

Les résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques en 2007 se présentent comme suit :

Le ratio « solde budgétaire de base sur le PIB nominal » est estimé à 9,2 % pour la Communauté : excepté la RCA, les cinq autres pays membres, à savoir le

Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad respecteraient ce critère.

Le taux d'inflation annuel moyen est évalué à 1,6 % pour la CEMAC : quatre pays membres (Cameroun, Centrafrique, Congo et Tchad) respecteraient ce critère. En revanche, le Gabon et la Guinée Equatoriale n'observeraient pas ce critère.

Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, pour la Communauté est évalué à 27,3 % : tous les Etats membres observeraient ce critère, excepté la République Centrafricaine.

En ce qui concerne l'accumulation des arriérés, ce critère ne serait pas respecté par la RCA et le Tchad pour les arriérés extérieurs. Quant à la situation des arriérés intérieurs des Etats, les chiffres ne sont pas encore disponibles.

En définitive, les données disponibles agrégées à fin décembre 2007 font apparaître que la Communauté respecterait trois critères sur quatre, celui relatif à la non-accumulation des arriérés n'étant pas observé. Par pays, on note une légère amélioration de l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres de la CEMAC. En effet, les simulations montrent que le Cameroun et le Congo respecteraient les quatre critères ; le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad en observeraient trois, le Gabon et la Guinée Equatoriale ne respectant pas le critère relatif au taux d'inflation, alors que le Tchad ne respecterait pas celui relatif à la non-accumulation des arriérés. La République Centrafricaine respecterait un seul critère sur quatre, celui relatif au taux d'inflation annuel.

**Tableau 45 : Résultats de la Surveillance Multilatérale dans la CEMAC
au 30 juin 2007**

CRITERES DE CONVERGENCE	PAYS						Nombre de pays respectant le critère	
	Cameroon	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	
Solde budgétaire de base sur PIB (norme ≥ 0)	respecté	non respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	5
Taux d'inflation annuel moyen (norme $< 3\%$)	respecté	respecté	non respecté	non respecté	non respecté	respecté	non respecté	3
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$)	respecté	non respecté	non respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	4
Arriérés gestion courante - intérieurs - extérieurs (norme : = 0)	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	4
Nombre de critères respectés par pays								
2007	4	2	2	3	3	4	3	
2006	3	0	1	3	3	2	2	
2005	4	1	2	4	3	2	3	

**Tableau 46 : Simulations de la Surveillance Multilatérale dans la CEMAC
au 31 décembre 2007**

CRITERES DE CONVERGENCE	PAYS					Nombre de pays respectant le critère
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	
Solde budgétaire de base sur PIB (norme ≥ 0)	respecté	non respecté	respecté	respecté	respecté	respecté
Taux d'inflation annuel moyen (norme $< 3\%$)	respecté	respecté	respecté	non respecté	non respecté	respecté
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$)	respecté	non respecté	respecté	respecté	respecté	respecté
Arriérés gestion courante - intérieurs - extérieurs (norme : = 0)	respecté	non respecté	respecté	respecté	respecté	non respecté
	2007	4	1	4	3	3
	2006	3	1	1	3	2
	2005	4	0	2	4	2
						3

Nombre de critères respectés par pays

B. CONCERTATIONS INTERNATIONALES EN MATIERE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

● Zone Franc

Les Ministres des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions régionales de la Zone Franc se sont réunis, respectivement, le 5 avril 2007 à Lomé et le 16 octobre 2007 à Paris. Les travaux ont porté sur : (i) l'état de la convergence en Zone franc ; (ii) le retour de la communauté financière internationale dans les pays en sortie de crise et les Etats fragiles ; (iii) l'état d'avancement des Unions douanières et les Accords de Partenariat Economique ; (iv) les modalités de ré-endettement après PPTÉ et nouveaux instruments de prêt ; et (v) le bilan des actions d'amélioration de l'efficacité de l'aide.

S'agissant de l'état de la Convergence en Zone Franc, Les Ministres, les Gouverneurs et les Présidents ont constaté le ralentissement de la croissance économique en Zone franc, avec une hausse du PIB réel de 3,1 % en 2006, contre 4,7 % en 2005. La Zone franc continue toutefois d'enregistrer des performances en matière d'inflation meilleures que celles observées en Afrique subsaharienne, avec un taux d'inflation global de 3,4 % en 2006 contre 4,4 % l'année précédente. Dans l'ensemble de la Zone, la situation monétaire est également restée solide. En zone CEMAC particulièrement, la croissance a décéléré pour s'établir à 3,3 %, en raison d'un taux de croissance négatif du secteur pétrolier, tandis que celui du secteur non pétrolier se maintenait à 4,4 %. En 2006, les finances publiques se sont de nouveau consolidées tandis que des tensions inflationnistes (5,3 %) ont réapparu dans tous les pays.

Après avoir pris connaissance du rapport semestriel du Comité de Convergence, les délégations ont constaté que

la convergence a été insuffisante en 2006, un seul Etat ayant respecté l'ensemble des critères de premier rang. Ils ont en conséquence réaffirmé le caractère indispensable d'une convergence au sein d'une zone monétaire et se sont engagés à renforcer les moyens de la surveillance multilatérale.

S'agissant du retour de la communauté financière internationale dans les pays en sortie de crise et les Etats fragiles, les Ministres, les Gouverneurs et les Présidents ont relevé l'urgence d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des Etats fragiles et, plus particulièrement, des Etats en sortie de crise. La communauté financière internationale est invitée à soutenir rapidement et massivement ces pays dès qu'une opportunité crédible apparaît, afin d'appuyer les réformes conduites par les autorités nationales et éviter le retour à l'instabilité. Ils ont cependant constaté que les instruments des bailleurs sont encore souvent mal adaptés aux situations de ces pays, certaines règles ayant comme conséquence de différer, pour une longue période, le réengagement des bailleurs et l'annulation de la dette, au moment où ces pays en ont le plus besoin.

Ils appellent les bailleurs bilatéraux et multilatéraux à mettre en place au plus vite des stratégies globales et ambitieuses pour être en mesure d'intervenir de manière plus efficace pour aider ces Etats. Ils ont également insisté sur la nécessité d'adapter les modes d'allocation de l'aide fondés sur la performance et de mettre en place des mécanismes d'apurement des arriérés.

Les participants ont rappelé le rôle essentiel de la solidarité régionale dans le soutien aux pays en sortie de crise. Le

soutien apporté par les Etats et institutions de la CEMAC au profit de la République Centrafricaine en est une illustration récente. Le rôle des Institutions régionales doit désormais être renforcé et pris en compte dans les schémas d'ensemble que la communauté internationale met en place en faveur des pays en sortie de crise.

En ce qui concerne l'état d'avancement des Unions douanières et les Accords de Partenariat Economique, les Ministres, les Gouverneurs et les Présidents se sont engagés à prendre toutes les mesures nécessaires pour négocier un APE porteur de développement durable, qui approfondit l'intégration régionale et la bonne gouvernance économique, facilite le commerce et attire l'investissement privé dans la région et, en conséquence, renforce la croissance et crée de l'emploi.

Les Etats et les Institutions de l'UEMOA et de la CEMAC ont toutefois exprimé lors de la réunion leurs préoccupations et la nécessité de faire des APE des accords de partenariat économique qui replacent le commerce au cœur des préoccupations de développement économique et d'intégration régionale. A cet effet, ils appellent, préalablement à toute ouverture des marchés ACP, à la définition de programmes d'amélioration de la compétitivité et de mise à niveau des infrastructures économiques et à la mise en œuvre des réformes par les Etats, notamment en matière de transition fiscale, conformément aux accords de Cotonou et aux feuilles de route adoptées par les différentes configurations régionales en négociation.

Au sujet des modalités de ré-endettement après PPTE et des nouveaux instruments de prêt, les Ministres, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions Régionales

ont reconnu que le processus de désendettement lié à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (PPTE) et à l'Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale (IADM) constitue une opportunité d'insuffler une nouvelle dynamique vertueuse de croissance et de développement. Cette opportunité historique justifie des ambitions mais aussi des responsabilités particulières. Tirant les leçons du passé, ils ont en effet considéré que le processus de ré-endettement devait être à tout point de vue exemplaire. Tenant compte des besoins nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Ministres ont rappelé l'importance du Cadre de Soutenabilité de la Dette élaboré par le FMI et la Banque Mondiale, et souhaité qu'il devienne une référence partagée pour l'ensemble des bailleurs et des emprunteurs. En effet, ce Cadre permet de concilier la satisfaction des besoins de financement externe nécessaires au développement et la préservation de la soutenabilité de la dette.

Sur le bilan des actions d'amélioration de l'efficacité de l'aide, il convient de rappeler que la Déclaration de Paris y relatif a été adoptée le 02 mars 2005 par quelque 60 pays partenaires et plus de 50 institutions bilatérales et multilatérales de développement. Elle repose sur l'idée que, si la réalisation des OMD suppose « un accroissement des volumes d'aide et d'autres ressources affectées au développement, une augmentation significative de l'efficacité de l'aide est également nécessaire pour soutenir les efforts déployés par les pays partenaires en vue de renforcer la gouvernance et d'améliorer les résultats obtenus sur le front du développement ».

Ainsi, la Déclaration de Paris vise à accroître l'impact de l'aide au développement en promouvant des partenariats plus équilibrés et plus simples entre les

bailleurs de fonds et les pays partenaires. Autour des concepts d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion axée sur les résultats et de responsabilité mutuelle, des engagements particuliers ont été pris pour accélérer les progrès dans les domaines suivants :

- Renforcement des stratégies nationales de développement des pays partenaires et des cadres opérationnels correspondants (plans, budgets et cadres d'évaluation des performances) ;
- Alignement de l'aide sur les priorités, systèmes et procédures des pays partenaires et soutien au renforcement de leurs capacités ;
- Renforcement des obligations mutuelles des donneurs et des pays partenaires à l'égard des citoyens et des instances parlementaires concernant leur politique et leurs stratégies de développement, et les résultats obtenus ;
- Suppression des double-emplois dans les efforts des donneurs et rationalisation de leur activités pour en optimiser la rentabilité ;
- Réforme et simplification des politiques et procédures des donneurs dans un sens qui encourage la collaboration et l'alignement progressif sur les priorités, systèmes et procédures des pays partenaires ;
- Définition de mesures et de normes de performances et de reddition de comptes pour les pays partenaires dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la passation des marchés, des garanties fiduciaires et de l'évaluation environnementale, conformément aux bonnes pratiques

généralement acceptées, et mise en application rapide et généralisée de celles-ci.

Les parties signataires de la Déclaration de Paris ont souhaité être en mesure d'en évaluer précisément la mise en œuvre. Des objectifs cibles ont ainsi été fixés pour 2010, et il a été décidé de conduire une évaluation périodique, quantitative et qualitative, des progrès mutuels réalisés au niveau national dans la mise en œuvre des engagements, de façon à ce que les gouvernements des pays en développement et leurs partenaires en soient mutuellement responsables.

Après avoir pris connaissance de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, les Ministres, les Gouverneurs et les Présidents des Institutions Régionales ont réaffirmé le caractère central de l'esprit de partenariat et de responsabilité partagée pour progresser vers une aide plus efficace. S'il revient aux bénéficiaires de l'aide de mieux définir leurs priorités et de mettre en place les structures nécessaires à un dialogue approfondi avec les bailleurs, ces derniers devraient également adopter les modalités de leur aide afin de mieux prendre en compte les priorités de chaque pays. Afin d'alléger les coûts de transaction de l'aide, ils ont considéré que l'utilisation des circuits budgétaires nationaux et une plus grande harmonisation et coordination entre bailleurs sont une priorité.

Les Ministres ont enfin appelé de leurs vœux une participation active des pays membres de la Zone Franc dans l'agenda de la Déclaration de Paris. Ils ont également appelé à une meilleure prise en compte du processus d'intégration régionale dans les politiques d'aide au développement et dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

C. RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS

1. Institutions et Organes de la CEMAC

1.1. Conférence des Chefs d'Etat

La Huitième Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est tenue à l'hôtel KEMPINSKI à N'Djamena, le 25 Avril 2007, sous la présidence de son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Président en exercice de la Communauté.

Au cours de cette session, les Chefs d'Etat ont suivi avec un intérêt tout particulier, le Rapport de son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président dédié du Programme des Réformes engagées par la Communauté. Après de longs échanges sur ce sujet, les Chefs d'Etat ont approuvé dans ses grandes lignes le Rapport d'Etape du Comité de Pilotage des réformes.

Ils ont félicité son Excellence, OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale et Président dédié au Programme des Réformes, pour la qualité du travail réalisé et lui demande de poursuivre la réflexion sur les réformes jusqu'à leur terme, notamment en procédant dans l'urgence à la transformation du Secrétariat Exécutif en Commission et l'élargissement du Gouvernement de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Dans l'immédiat et de façon spécifique, ils ont décidé d'une part de créer une Commission, composée d'un Com-

missaire par Etat membre et dirigée par un Président, assisté d'un Vice-Président, en lieu et place du Secrétariat Exécutif actuel et d'autre part, d'élargir le Gouvernement de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, en y créant trois (3) postes de Directeurs Généraux et de porter à douze les postes des Directeurs Centraux. Toutefois, ils ont réaffirmé le maintien, jusqu'à nouvel ordre, du consensus de FORT-LAMY.

Abordant les questions de paix et de sécurité, les Chefs d'Etat du Tchad et de la République Centrafricaine ont fait à leurs pairs, un exposé sur la situation sécuritaire de leurs pays. A cet effet, la Conférence a adopté une déclaration, dite déclaration spéciale de soutien à la République du Tchad et à la République Centrafricaine.

Elle a par ailleurs, décidé d'établir le siège de l'état major de brigade régionale de l'Afrique Centrale à Libreville (au Gabon).

La Conférence a également demandé aux peuples centrafricain et tchadien de s'investir résolument dans la concertation et le dialogue pour donner une chance réelle au processus de normalisation socio-politique et au retour d'une paix durable.

Examinant les questions de libre circulation des personnes et des biens, les Chefs d'Etat ont décidé de rendre effective la libre circulation des personnes dès la fin du présent Sommet. A cet égard, le passeport CEMAC entre en vigueur le 1er Juillet 2007. Ils ont par ailleurs donné mandat au Secrétaire Exécutif de convo-

quer en urgence une réunion ministérielle afin de statuer définitivement sur la question du passeport CEMAC.

Sur l'important dossier du projet de création d'une compagnie communautaire de transport aérien, les Chefs d'Etat ont donné leur accord pour le choix de SN- BRUXELLES comme partenaire technique et stratégique du futur instrument communautaire. A cet égard, ils exhortent toutes les parties prenantes au projet à tout mettre en œuvre pour son aboutissement dans les meilleurs délais.

Poursuivant leurs travaux, les Chefs d'Etat ont été édifiés sur les négociations en cours avec l'Union Européenne en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique régional. A cet effet, ils ont donné mandat au Président en exercice de la Communauté de conduire une action diplomatique de haut niveau en direction des plus hautes autorités de l'Union Européenne en vue d'aboutir à un accord de partenariat dans des conditions permettant le développement de notre Sous-région, à travers un appui aux infrastructures de base, le renforcement des capacités de production, ainsi que la mise à niveau des entreprises.

Abordant les questions économiques, la Conférence s'est félicitée des avancées enregistrées dans les trois importants projets d'intégration régionale, relatifs respectivement au programme régional de facilitation de transports en zone CEMAC soutenu par l'Union Européenne et la Banque Africaine de Développement, à la promotion du développement énergétique dans la Sous-région et à l'interconnexion des réseaux des télécommunications par la fibre optique. Elle a par ailleurs adopté une déclaration sur ce dernier point.

Concernant les questions d'ordre général, les plénipotentiaires ont fait un large tour d'horizon sur des questions d'actualité régionale et internationale. Dans ce contexte, ils ont adopté une déclaration dite déclaration spéciale de N'Djamena relative à l'édification des Etats Unis d'Afrique.

Les Chefs d'Etat ont prononcé les nominations suivantes :

● à la **Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale** :

Monsieur Samuel OBAME MBOM, Vice-Président de la BDEAC, confirmé.

● à la **Commission Bancaire de l'Afrique Centrale** :

Monsieur Rafael TUNG NSUE, Secrétaire Général adjoint, confirmé.

● au **Secrétariat Général du GABAC** :

Monsieur Brahim MAHAMAT TIDEI, Secrétaire Général, confirmé.

● à la **Commission Interparlementaire** :

Monsieur Amine ABBAS SIDDICK, en remplacement de Monsieur Ali ABAKAR ADJI.

● à l'**Ecole Inter-Etats des Douanes** :

Monsieur André NGOGNIAGA, est nommé Directeur, en remplacement de Monsieur Basile AHOUSSA.

● à la **CEBEVIRHA** :

Monsieur Manuel NGOGO OBONO est nommé Directeur de la pêche et de la pisciculture, en remplacement de Monsieur Firmin NKUMU BEE.

- **au Secrétariat Exécutif de la CEMAC :**

Monsieur Antoine Louis NTSIMI est nommé Secrétaire Exécutif, en remplacement de Monsieur Jean NKUETE, et Monsieur Jean Marie MAGUENA, Secrétaire Exécutif adjoint, en remplacement de Monsieur MOUIRI BOUSSOUGOU.

- **à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale :**

Il est mis fin au mandat de Gouverneur de Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT.

1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale s'est réuni à deux reprises en session ordinaire au cours de l'année 2007.

Les travaux de la 15ème session ordinaire se sont déroulés le 14 mars 2007 à N'Djamena au Tchad, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Ministre des Finances et de l'informatique de la République du Tchad, et ont porté pour l'essentiel sur le Rapport d'Etape du Comité de Pilotage du Programme des Réformes Institutionnelles.

Ainsi, les Ministres ont suivi avec intérêt, l'exposé détaillé des recommandations formulées par le Comité de Pilotage qui se déclinent à travers cinq axes :

1. Amélioration de la co-gestion et de la gouvernance des Institutions de la CEMAC :

- en assurant une répartition équilibrée des postes de dirigeants au niveau de toutes les institutions communautaires ;
- en instituant une rotation alphabétique pour les postes de responsabilité ;

- en généralisant les règles de bonne gouvernance dans les institutions communautaires ;

- en répartissant de façon équilibrée entre tous les Etats membres les réserves de la BEAC et le capital de la BDEAC ;

- en maintenant le principe « d'un Etat, une voix » ou en introduisant la pondération des voix dans le processus de prise de décision ;

- en maintenant à ce stade le principe d'une représentation égalitaire au sein du futur Parlement.

2. Renforcement du poids et de la cohérence des institutions communautaires :

- en transformant le Secrétariat Exécutif en une Commission forte et indépendante ;

- en renforçant les pouvoirs et les compétences de la Cour de Justice ;

- en mettant en place un Parlement Communautaire au pouvoir consultatif progressivement élargi ;

- en renforçant la coordination entre les institutions communautaires.

3. Accélération du processus d'intégration avec, sur la base d'une vision partagée, un Programme Economique Régional structurant, une libre circulation effective et des institutions spécialisées en phase avec la vision et les priorités :

- en élaborant une vision à long terme de la CEMAC, déclinée en un Programme Economique Régional (PER) ;

- en accélérant la réduction des obstacles à la libre circulation afin de faire de l'intégration une réalité

vécue par les citoyens et de développer ainsi le sentiment d'appartenance à un même espace communautaire ;

- en intégrant l'ensemble des institutions spécialisées dans la vision stratégique de développement à moyen et long terme.

4. Sécurisation du financement de la CEMAC :

- en appliquant le principe de la disponibilité intégrale de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) ;
- en sécurisant le recouvrement de la TCI ;
- en remboursant l'ensemble des arriérés avec un rééchelonnement des paiements de mars 2007 à décembre 2010.

5. Renforcement de l'appropriation du projet d'intégration par les Etats membres :

- en renforçant la capacité des Etats membres à traiter des questions communautaires ;
- en améliorant le processus de prise de décision ;
- le renforcement de la participation de la société civile et des populations dans le processus d'intégration.

Pour ce qui concerne la 16^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenue les 17 et 18 décembre 2007 à Yaoundé, sous la présidence de Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, les travaux ont porté pour l'essentiel sur l'examen des dossiers relatifs aux trois grands domaines des missions de la CEMAC.

Ainsi, en matière d'approfondissement de l'intégration régionale, le Conseil a adopté :

- les rapports définitif 2006 et intérimaire 2007 de la surveillance multilatérale, ainsi que les grandes orientations de politique économique 2008, après amendement ;
- la mise en place d'un Fonds Régional de la Statistique et le Programme Statistique 2008-2012 ;
- le programme triennal de convergence économique du Cameroun et du Gabon. Sur ce point, le Conseil a invité les autres Etats membres à produire leurs programmes et recommandé la réactivation de leurs cellules Nationales avec l'appui de la Commission.

S'agissant de la construction du Marché commun, le Conseil a pris une série de décisions portant sur l'effectivité de la libre circulation des personnes en zone CEMAC et demandé que le calendrier arrêté par les Ministres des Etats membres en charge des questions d'intégration et d'immigration lors de leur réunion du 6 décembre 2007, soit respecté.

Le Conseil a également décidé de mettre fin aux mesures dérogatoires en faveur de la République Centrafricaine, conformément à la demande de ce pays membre de la Communauté.

En ce qui concerne le dossier coton, le Conseil a instruit la Commission de prendre des dispositions financières nécessaires en vue de la convocation dans les meilleurs délais du Comité de suivi de ce dossier. Le Conseil a invité par ailleurs les Etats à désigner leurs représentants devant siéger au sein de ce Comité.

Poursuivant ses travaux, le Conseil a noté avec satisfaction les avancées enregistrées dans la conduite du dossier de la

compagnie communautaire de transport aérien air CEMAC en soulignant que la mise en oeuvre de cet instrument n'est pas incompatible avec l'existence d'autres compagnies opérant dans la Sous-région.

Le Conseil a également pris connaissance de l'état d'avancement des négociations avec l'Union Européenne en vue de la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique (APE).

A l'issue des débats sur cet important point, le Conseil a pris acte de cet état d'avancement et a appelé la Sous-région à rester unie pour la suite des négociations.

Abordant l'importante question relative à la sécurisation des ressources de financement de la Communauté, le Conseil, tout en se félicitant des performances réalisées en 2007, a exhorté vivement les Etats à observer scrupuleusement les règles régissant la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI).

Enfin, prenant en compte la décision adoptée par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) d'affecter 20 % des bénéfices distribuables de la BEAC au Guichet 1- Projets intégrateurs - du FODEC, le Conseil a décidé de réaménager les textes de fonctionnement de ce Fonds afin de renforcer l'implication de la BEAC dans la structure de sa gestion.

1.3. Commission de la CEMAC

Les activités de la Commission de la CEMAC au cours de l'année 2007 se sont articulées autour des questions institutionnelles, de la gestion administrative et financière, de l'approfondissement de l'intégration régionale, de la consolidation des politiques sectorielles et du renforcement de la coopération internationale.

Au plan institutionnel, deux assises ordinaires de la CEMAC ont marqué

l'année 2007, à savoir :

- le 8^{ème} Sommet ordinaire des Chefs d'Etat tenu le 25 Avril 2007 à N'Djamena ;
- la 15^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue le 14 Mars 2007 également dans la capitale de la République du Tchad.

Ces assises ont été l'occasion pour les Instances dirigeantes de la Communauté, de renouveler l'ambition d'intégration de l'Afrique Centrale, notamment en prenant un certain nombre de mesures fortes, propres à insuffler une dynamique plus active dans l'avancée de la CEMAC, et en donnant aux responsables des Institutions de la Communauté, les repères nécessaires à la poursuite de leurs missions.

La gestion administrative et financière de la Commission a essentiellement porté sur l'exécution du budget 2007, l'arrêt des comptes administratifs 2006 et les travaux de réhabilitation du siège. D'autres activités ont été déployées dans les domaines de l'entretien du patrimoine de l'Institution et de la gestion documentaire et archives.

En ce qui concerne l'approfondissement de l'intégration régionale, les activités de la Commission ont porté sur le renforcement de la construction du Marché commun et la convergence macro-économique. S'agissant du Marché commun, les activités de la Commission ont été déployées autour des questions fiscales et douanières. Quant à la convergence macro-économique, la Commission a porté une attention particulière sur la Surveillance Multilatérale, les Grandes Orientations de Politiques Economiques (GOPE), les Programmes Triennaux de Convergence (PTC) et les études.

Pour ce qui est des politiques sectorielles, les activités dans le domaine de l'agriculture, la sécurité alimentaire et

l'environnement, se sont articulées autour de la mise en œuvre du Projet « Renforcement des capacités de la CEMAC pour la formulation et la mise en œuvre d'un cadre réglementaire sous-régional harmonisé à partir des instruments juridiques nationaux pour la gestion des Organismes Génétiquement Modifiés » (OGM), de la Stratégie Agricole Commune, de la Politique semencière de la CEMAC, du Plan d'Action Environnemental de la CEMAC, de l'Harmonisation des codes forestiers nationaux, de la Réglementation sous-régionale sur la protection de la couche d'ozone et du Profil Environnemental Région Afrique Centrale.

Dans le secteur des transports et télécommunications, les activités les plus marquantes menées au cours de l'année 2007 ont concerné les transports aériens et l'interconnexion des réseaux de télécommunications.

Au plan du commerce, de l'industrie et du tourisme, les négociations de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne se sont poursuivies. D'autres activités ont concerné la mise en place de la réglementation commune sur la concurrence, la poursuite des actions en vue du passage de l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme au régime communautaire, le suivi du programme Energie de la CEMAC et l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives en Afrique Centrale.

S'agissant de l'éducation, de la culture et des affaires sociales, l'étude sur la situation de l'enseignement supérieur a été réalisée au Cameroun et au Tchad. De même, l'étude de la situation du dialogue social dans les pays de la CEMAC a été effectuée. Par ailleurs, la Cellule administrative du Comité Tripartite Sous-Régional du Dialogue Social a été mise en place.

Enfin, la Commission s'est employée à élargir et consolider davantage ses relations avec ses partenaires de développement, en particulier l'Union

Européenne, le FMI, la Banque Mondiale, le Groupe de la Banque Africaine de Développement, la FAO et AFRISTAT. Des actions dans le domaine de la coopération régionale ont également été renforcées.

1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

Au cours de l'année 2007, la Commission Bancaire a tenu cinq sessions, le 3 mai à Libreville, le 26 mai à Douala, le 10 juillet à Yaoundé, le 28 septembre à Libreville et le 14 décembre à Yaoundé. Il est à noter le changement intervenu à la présidence de l'Organe de supervision régional. Monsieur Philibert ANDZEMBE a remplacé Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, aux fonctions de Gouverneur de la BEAC et de Président de la COBAC.

La situation des établissements de crédit de la CEMAC a été examinée lors de ses différentes sessions à l'issue desquelles la COBAC a prescrit diverses mesures à mettre en œuvre par certains établissements de crédit pour se conformer à l'ensemble des normes prudentielles.

A cet égard, la Commission Bancaire a défini les conditions auxquelles était subordonné l'octroi des dérogations pour le respect desdites normes. Ainsi, prenant en compte la particularité de la situation de certains établissements de crédit concernés, elle a :

- pris acte des mesures annoncées par ces établissements de crédit pour régulariser leur situation vis-à-vis de certaines normes prudentielles ;
- invité d'autres établissements à communiquer à son Secrétariat Général dans un délai fixé, les mesures envisagées pour se conformer à la réglementation ;

- adressé des injonctions à une troisième catégorie d'établissements pour se soumettre à la même mesure en raison du dépassement du délai initialement imparti.

Par ailleurs, la COBAC a prescrit la non-distribution de dividendes ou leur distribution partielle et la formalisation de prêts participatifs envisagés en vue d'inciter certains établissements à se conformer à l'ensemble des normes prudentielles.

Dans ce contexte, la COBAC a décidé de mettre en œuvre progressivement le nouvel accord de Bâle sur les fonds propres (Bâle II) à l'échelle de la CEMAC. A cet effet, le chronogramme afférent a été modifié et s'étalera sur la période 2007-2015 afin que les lacunes du cadre prudentiel et, de façon générale, du cadre institutionnel soient comblées pour que certaines dispositions de Bâle II puissent être mises en œuvre graduellement. L'application du Nouvel Accord de Bâle ne doit pas être envisagée avant que la COBAC soit en mesure d'accomplir ses principales fonctions et que des mesures satisfaisantes aient été prises pour remédier aux lacunes juridiques, judiciaires et comptables décelées par le Programme d'Evaluation du Secteur Financier (PESF/FSAP) réalisé par le FMI et la Banque Mondiale. Pour cela, la COBAC a adopté un chronogramme de mise en application des recommandations issues de l'évaluation. Elle a par, ailleurs, instruit son Secrétariat Général aux fins de le renforcer par un plan d'entreprise de la COBAC. Ainsi, cette réforme permettra d'accroître la conformité du dispositif de supervision de la COBAC aux 25 Principes Fondamentaux révisés du Comité de Bâle.

S'agissant du projet de Règlement relatif au gouvernement d'entreprise, il a été élaboré sous la forme d'un Règlement CEMAC. Ce texte pose un certain nombre de principes qui doivent gouverner aussi bien la constitution que le

fonctionnement des établissements de crédit. De plus, il édicte un certain nombre d'obligations à la charge de l'organe délibérant et de ses membres.

Les dispositions réglementaires en matière de gouvernement d'entreprise permettent de conforter la gestion transparente des établissements de crédit en atténuant les risques d'abus de certains organes exécutifs et délibérants. Elles constituent ainsi un moyen de détection des difficultés des établissements de crédit. Au terme de l'examen de ce texte, la Commission Bancaire a autorisé son Président à solliciter auprès du Conseil d'Administration de la BEAC l'avis conforme requis pour son adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC.

En matière de supervision des EMF, la COBAC a mis en place une collaboration étroite avec les Cellules Nationales chargées de la supervision de ce secteur. Cette collaboration s'effectue actuellement dans de bonnes conditions, dès lors que ce sont ces cellules qui se chargent de la vérification des agréments auprès des structures et font généralement remonter les informations au Secrétariat Général. Par ailleurs, les Cellules Nationales de la microfinance sont associées à certaines enquêtes diligentées dans le cadre du contrôle sur place des établissements de microfinance. Le rôle de ces cellules en matière de supervision du secteur de la microfinance sera d'apporter un appui à la COBAC dans la mission qui lui a été confiée par les Autorités de la CEMAC.

Compte tenu du nombre important d'EMF indépendants et de leur dispersion géographique, l'efficacité de la supervision de ce secteur dépendra notamment de la qualité des équipements en systèmes d'alerte précoce (matériels et logiciel informatiques, fax, téléphone, etc.), la qualité de la base de données (capacité de stockage et d'analyse des données) et enfin, la quantité et la qualité du personnel mis à la disposition de l'institution. A

cet effet, il est prévu que les commissaires aux comptes des EMF exercent un contrôle de premier niveau avec des cotes d'alerte définies de commun accord avec la COBAC. Cette évolution aurait le mérite d'améliorer la qualité des rapports de base et leur contribution en termes de relais au contrôle de la COBAC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 7 du Règlement COBAC R-2001/03 relatif à la division des risques, la COBAC a décidé de n'inscrire aucune signature sur la liste des entreprises de grands standing et d'importance nationale pour l'année 2007. En effet, le respect des dispositions de cet article peut être obtenu sans recours aux mesures exceptionnelles.

La COBAC a autorisé l'augmentation du capital social de six banques dont une au Cameroun, une au Tchad, deux au Gabon et deux en Guinée Equatoriale. Elle a aussi autorisé le changement de l'actionnaire de référence d'une banque nouvellement agréée au Cameroun et permis la reprise d'une banque centrafricaine par un groupe bancaire déjà implanté dans deux pays de la CEMAC.

Un établissement de microfinance a reçu une autorisation préalable pour l'augmentation de son capital social. La COBAC a recommandé à cet établissement de réduire la participation d'un de ses actionnaires dans le nouveau capital au profit d'une institution financière internationale. En revanche, les demandes d'autorisation préalable pour la transformation de trois établissements de microfinance (EMF) de première catégorie en EMF de deuxième catégorie ont été rejetées.

La COBAC s'est également prononcée sur les demandes d'agrément qui lui ont été transmises par les différentes Autorités Monétaires de la CEMAC. Elle a délivré des avis conformes défavorables pour l'ouverture d'une banque au Cameroun, pour l'agrément d'un Directeur Général et

d'un Directeur Général Adjoint au Cameroun et au Congo. En outre, elle s'est prononcée négativement sur les demandes d'agrément de trente deux (32) EMF pour non conformité au dispositif réglementaire et de sept (7) EMF membres d'un réseau, en raison de leur insolvabilité et/ou de la dégradation de leurs comptes d'exploitation. Par ailleurs, la COBAC a délivré un avis conforme favorable pour la demande d'agrément de deux banques dont une au Cameroun et une autre au Congo.

Sur le plan des décisions individuelles et mettant en œuvre, d'une part, la Décision COBAC D-93/08 portant délégation de pouvoirs au Président de la Commission Bancaire pour émettre un avis conforme sur les demandes d'agrément des dirigeants des établissements de crédit et, d'autre part, les dispositions du Règlement COBAC R-92/02 du 22 décembre 1992 relatif à l'agrément des Commissaires aux comptes des établissements de crédit, le Président de la COBAC a délivré des avis conformes pour l'agrément de certains dirigeants et commissaires aux comptes.

Enfin, cinquante deux (52) EMF ont reçu des avis conformes favorables ainsi que leurs dirigeants et commissaires aux comptes.

La Commission Bancaire a également décidé de placer deux établissements de crédit sous administration provisoire et d'y nommer un mandataire au sens de l'article 16 de l'Annexe à la Convention portant création de la COBAC. Compte tenu de la responsabilité des dirigeants sociaux dans la dégradation de la situation financière de l'un de ces établissements, la Commission Bancaire a décidé de les convoquer en procédure disciplinaire.

Examinant l'évolution de cette administration provisoire lors de l'une de ses sessions ordinaires, la Commission Bancaire a décidé de proroger le mandat du

mandataire pour lui permettre d'achever la mise en œuvre des mesures inscrites dans le plan de restructuration convenu avec un potentiel repreneur. A cet effet, le Président de la Commission Bancaire a été habilité à délivrer les actes requis, en cas d'aboutissement des négociations en cours conformément aux grandes lignes dudit plan. Toutefois, la Commission Bancaire a prévenu qu'en cas d'échec de ces négociations avant le terme du mandat, le Président de la Commission Bancaire était également habilité à tirer toutes les conséquences prévues par la réglementation en vigueur.

Le mandat du deuxième administrateur provisoire a également été prorogé. Toutefois, la Commission Bancaire a enjoint ce dernier à faire preuve de plus de dynamisme, de diligence et d'engagement pour la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, des actions résiduelles figurant dans son cahier de charges.

Concernant les autres établissements qui étaient déjà sous administration provisoire, le mandat d'un administrateur a été prorogé sans condition. En revanche, la COBAC a mis fin au mandat confié à fin 2006 à l'ancien Directeur Général d'une banque sous restructuration. Pour faciliter le processus de reprise de cet établissement, la Commission Bancaire a confirmé le représentant du repreneur pressenti dans les fonctions de mandataire.

Pour les EMF, la Commission Bancaire a pris acte de la fin de la mission confiée un Administrateur Provisoire désigné au courant de l'année 2006. Elle a ainsi noté avec satisfaction la stabilisation du fonctionnement de cet EMF et l'amélioration des fonds propres. Toutefois, la Commission Bancaire a recommandé à son Secrétariat Général le maintien d'un suivi étroit et la poursuite de la recapitalisation de l'établissement par les sociétaires.

De plus, la Commission Bancaire a entériné la décision prise par son Président de mettre sous administration provisoire un EMF de 2ème catégorie. A cette occasion, son Président a été habilité à prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures qui s'imposent dans le cadre du suivi de ce dossier. Ayant par la suite constaté la défaillance et le désintérêt des actionnaires pour le redressement de leur établissement, la Commission Bancaire a décidé la clôture de l'Administration Provisoire et le retrait immédiat de l'agrément et la nomination d'un liquidateur judiciaire.

Enfin, la Commission Bancaire a recommandé la réalisation à très court terme des missions de contrôle sur place auprès des établissements de 2ème catégorie en vue d'assurer un meilleur suivi des EMF.

1.5. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

Au cours de la période sous revue, la BEAC a régulièrement pris part aux réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la BDEAC qui se sont tenues aux lieux et dates ci-après :

- Conseil d'Administration du 2 avril 2007 à Douala ;
- Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 3 avril 2007 à Douala ;
- Conseil d'Administration du 10 juillet 2007 à Yaoundé ;
- Assemblée Générale extraordinaire du 10 juillet 2007 à Yaoundé ;
- Conseil d'Administration du 19 septembre 2007 à Douala ;

- Conseil d'Administration des 29 et 30 novembre 2007 à Bangui.

Outre les points relatifs aux financements des projets d'investissements dans la Sous-région, notamment en faveur des PME/PMI, l'adoption des comptes et du rapport annuel de l'exercice 2006, l'adoption du Plan Stratégique 2008-2012 et du Budget de l'exercice social 2008, les activités ont été marquées par l'approbation de l'augmentation du capital social de la BDEAC, l'approbation de la participation de la Libye au capital de la BDEAC et le renouvellement du mandat de 5 ans de Monsieur Samuel OBAME MBOM, comme Vice-Président de la BDEAC.

1.6. Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)

Au cours de l'exercice 2007, la Banque a pris part aux réunions organisées par le GABAC en vue notamment :

- d'une meilleure appropriation par les Etats membres des mécanismes de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour les rendre plus effectifs ;
- d'accélérer la mise en place des Agences Nationales d'Investigation Financière (ANIF) dans tous les Etats membres de la CEMAC. Ainsi, après le Cameroun, et le Gabon, le Tchad, la Guinée Equatoriale et la RCA ont créé respectivement leur ANIF le 2 février, 5 février et 28 septembre 2007. L'ANIF du Congo devrait être mise en place au début de l'année 2008 ;
- faciliter la reconnaissance du GABAC par le GAFI (Groupe d'Action Financière) en tant que Groupe régional.

1.7. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

La Banque a pris part aux deux réunions du Collège de la COSUMAF qui se sont tenues à Douala respectivement le 9 mai 2007 et le 7 décembre 2007.

Au cours de ces réunions, la COSUMAF a agréé la BVMAC et délivré un agrément à la société de bourse ECO-BANK CEMAC. Par ailleurs, le Règlement CEMAC portant modification du Règlement n°06/03-CEMAC-UMAC du 12 novembre 2003, portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale et le Projet de Règlement Communautaire portant institution d'un régime d'inscription en compte des titres ont été examinés et validés.

2. Institutions extérieures

2.1. Fonds Monétaire International et Groupe de la Banque Mondiale

La Banque a pris part aux Assemblées annuelles des Institutions de Bretton Woods qui se sont tenues le 22 octobre 2007 à Washington. Au cours de ces assises, les discussions ont essentiellement porté sur (i) les perspectives de l'économie mondiale ; (ii) la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme du FMI ; et (iii) le soutien aux pays à faible revenu. Il a également été question de la mise en œuvre de la Facilité contre les chocs exogènes.

Par ailleurs, la Banque a pris part, aux côtés des Etats membres de la CEMAC, aux consultations au titre de l'article IV ainsi qu'aux revues des programmes.

S'agissant des tirages des Etats auprès du FMI, au 31 décembre 2007, ils

se chiffraient à 26 000 000 DTS (soit 19 533 897 896 Francs), contre 17 472 500 DTS en 2006, tandis que les rachats se sont situés à 49 329 663 DTS (36 636 467 629 Francs), contre 214 944 871 DTS. Ce flux net négatif de 23 329 663 DTS reflète globalement l'absence des tirages de certains pays membres en raison des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leurs programmes financiers respectifs.

Les avoirs en DTS de la CEMAC (c'est-à-dire Etats membres et la BEAC en tant que détenteur agréé) ont sensiblement crû, passant de 3 883 489 DTS en 2006 à 4 960 547 DTS en 2007, en liaison avec les provisions constituées par certains pays membres pour le paiement de leurs échéances. Concernant l'encours des créances, celui-ci s'est situé à 236 001 597 DTS, contre 259 331 260 DTS en 2006, soit une baisse qui s'explique par l'allègement de la dette dont ont bénéficié certains pays membres dans le cadre de l'IPPTÉ.

L'évolution par pays des relations avec les Institutions de Bretton Woods pour l'année 2007, se présente comme suit :

Au **Cameroun**, le programme triennal (juin 2005 - juin 2008) appuyé par la FRPC d'un montant de 18,7 millions de DTS se déroule de manière satisfaisante, comme en témoigne l'achèvement de la 4ème revue du programme et son approbation par le Conseil d'Administration du FMI. En effet, le Conseil a relevé que le Cameroun a enregistré d'importants progrès notamment dans les domaines de la croissance, la maîtrise de l'inflation, la gestion des finances publiques et le renforcement de la position extérieure. Toutefois, il a exhorté les Autorités camerounaises à finaliser rapidement le processus de privatisation de certaines entreprises publiques et à utiliser les ressources dégagées par l'allègement de sa dette multilatérale pour accroître l'investissement, en particulier dans les secteurs prioritaires.

Au **Congo**, un programme de référence couvrant la période avril-septembre 2007 a été conclu avec le Fonds Monétaire International, compte tenu des conclusions de la troisième revue du programme triennal soutenu par la FRPC qui avait été approuvé en 2004 (54,99 millions de DTS), notamment certaines faiblesses constatées dans la gestion des finances publiques et les retards accusés dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Son évaluation intervenue du 10 au 19 septembre 2007 a donné des résultats globalement mitigés.

En **République Centrafricaine**, dans le cadre du programme triennal soutenu par la FRPC d'un montant de 36,2 millions de DTS approuvé le 22 décembre 2006 par le Conseil d'Administration du FMI, deux missions de revue ont eu lieu respectivement du 10 au 17 mai 2007 et du 9 au 23 août 2007. Les conclusions de ces missions étaient globalement satisfaisantes. Pour consolider ces performances, d'autres mesures ont été préconisées, notamment en ce qui concerne la maîtrise des dépenses publiques, l'amélioration de la gouvernance ainsi que la gestion de la dette extérieure. Les bonnes performances de ce programme ont permis au pays d'accéder au Point de Décision de l'IPPTÉ le 28 septembre 2007. L'allègement global attendu de la dette se chiffre à 583 millions de dollars E.U, soit 68 % de la valeur actualisée nette de la dette.

Au **Gabon**, un programme à moyen terme au titre de l'Accord de Confirmation a été conclu le 7 mai 2007 avec le FMI, couvrant la période mai 2007 à mai 2010 et pour un montant total de 77,15 millions de DTS. Le but de ce programme est d'assurer une croissance durable à l'effet de faire reculer la pauvreté dans un contexte de baisse de la production pétrolière. Le Conseil d'Administration du FMI a examiné, le 19 décembre 2007, le rapport de la première revue qui s'est déroulée à Libreville du 28 septembre

au 9 octobre 2007. Bien que les performances du programme étaient globalement satisfaisantes, le Conseil a formulé un certain nombre de recommandations, à savoir : (i) la réalisation d'une étude sur la compétitivité qui permettrait de déterminer les contraintes du secteur non-pétrolier ; (ii) la réforme de la gestion des finances publiques avec un accent particulier sur la mobilisation des recettes non-pétrolières ; (iii) la poursuite de la restructuration des entreprises publiques ; et (iv) l'amélioration du climat des affaires par le renforcement de la gouvernance et la transparence.

Au **Tchad**, une mission du FMI a séjourné à N'Djamena du 23 septembre au 6 octobre 2007 pour évaluer la mise en œuvre des mesures devant permettre au pays d'atteindre le Point d'Achèvement de l'IPPTA dans le cadre du programme triennal conclu en février 2005 et soutenu par la FRPC d'un montant de 25,2 millions de DTS. Bien que l'évaluation de la mission soit globalement satisfaisante, la mission a néanmoins fait certaines recommandations pour améliorer le cadre macroéconomique, à savoir : (i) l'exécution satisfaisante du budget 2007 ; (ii) l'unicité des comptes du Trésor public ; (iii) la réforme de la loi sur la gestion des revenus pétroliers ; (iv) l'apurement des arriérés intérieurs et (v) la transmission à l'Assemblée d'un budget 2008 en cohérence avec le cadre macroéconomique à moyen terme.

En **Guinée Equatoriale**, les relations avec le Fonds Monétaire International se sont limitées aux consultations au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds qui consacre le rôle de surveillance du Fonds auprès des Etats membres.

2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

La Banque a assisté aux travaux de la 42^{ème} Assemblée annuelle des Gouverneurs de la Banque Africaine de Dévelop-

pement (BAD) et la 33^e Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs du Fonds Africain de Développement (FAD) qui se sont déroulés les 16 et 17 mai 2007 à Shanghai, en Chine. Les Assemblées du Groupe de la BAD ont été précédées, du 13 au 15 mai 2007, d'une série de séminaires-ateliers portant sur (i) « Le développement du partenariat sino-africain, (ii) « Le risque du ré-endettement pour l'Afrique après les annulations PPTE et IADM, et (iii) L'efficacité de développement. Quant au Forum des Gouverneurs, il s'est penché sur l'évolution des économies africaines, le renforcement de la situation financière du Groupe de la BAD, l'impact de ses opérations sur le développement du Continent ainsi que son partenariat avec les autres bailleurs de fonds. Par ailleurs, les Gouverneurs ont identifié d'autres priorités pour le Groupe. Il s'agit, entre autres, du fort potentiel de coopération Sud-Sud entre l'Asie et l'Afrique ; de la coordination de l'aide, de la reconstitution significative des ressources du FAD-XI et de l'amélioration de la compétitivité de la Banque, grâce à des interventions sélectives et à forte valeur ajoutée.

2.3. Banque des Règlements Internationaux (BRI)

La Banque a participé à la 77^{ème} Assemblée annuelle de la BRI qui s'est tenue le 24 juin 2007 à Bâle en Suisse. Au cours de cette assise, les discussions ont porté sur l'évolution de l'économie mondiale, de la politique monétaire et de change ainsi que des marchés financiers. Par ailleurs, les participants ont abordé les questions relatives à l'organisation, la gouvernance et les activités de la BRI. A cet égard, une attention particulière a été prêtée aux initiatives de cette Institution visant le renforcement de la coopération entre les Banques Centrales ainsi que l'amélioration du suivi des questions stratégiques auxquelles ces dernières sont confrontées.

2.4. Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC

La Banque a pris part à la 13^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC qui s'est tenu les 30 et 31 octobre 2007 à Brazzaville (République du Congo). La Conférence a traité les questions relatives au renforcement de l'intégration et du maintien de la paix et de la stabilité politique dans la Sous-région. A cet égard, elle a souligné la nécessité de rationaliser les programmes d'intégration, en évitant le chevauchement entre les différents ensembles sous-régionaux. Par conséquent, un Comité de Pilotage a été mis en place en vue d'accélérer le processus d'harmonisation et de coordination des politiques, des programmes et des instruments d'intégration et de coopération des Communautés et d'aboutir à terme à une seule Communauté d'intégration en Afrique Centrale. La Conférence a également pris des décisions portant sur la révision du mécanisme de financement autonome de la CEEAC. S'agissant des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne, elle a invité les pays membres à rester solidaires dans leurs approches de négociation, tout en demandant à l'Union Européenne de prendre en compte les besoins de la Sous-région relatifs à la mise à niveau des économies des Etats et des entreprises ainsi que les pertes de recettes douanières issues de la mise en œuvre des APE.

2.5. Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)

La BEAC a pris part à la trente-unième réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA qui s'est tenue le 15 août 2007, à Tripoli en Libye. Celle-ci était

précédée un jour auparavant d'un Symposium des Gouverneurs sur le thème « Microfinance, Epargne et Coopératives de crédit dans la réduction de la pauvreté ». Au cours de ces travaux, les Gouverneurs se sont penchés essentiellement sur les sujets suivants : (i) la coopération avec l'Union Africaine ; et (ii) les progrès dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) ; (iii) la mise en place d'un Groupe d'experts des Banques Centrales en systèmes de paiement ; (iv) la contribution au budget de l'ABCA, arriérés et acceptation des Statuts de l'ABCA ; et (v) l'évaluation des Symposiums de l'ABCA.

2.6. Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances

Durant l'exercice sous-revue, la Banque a participé aux réunions de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), Organe de la CIMA, qui se sont tenues aux lieux et dates ci-après :

- Du 6 au 10 avril 2007 à Lomé ;
- Du 2 au 5 juillet 2007 à Dakar ;
- Du 3 au 7 décembre 2007 à Douala.

Au cours de ces réunions, la CRCA a pris des décisions relatives à l'octroi et au retrait d'agrément aux compagnies d'assurances et à leurs dirigeants. Par ailleurs, lors de la séance d'avril 2007 à Lomé, la CRCA a instruit le Secrétaire Général de la CIMA de proposer une révision du Code des assurances pour tenir compte du développement de nouveaux instruments de placement qui sont susceptibles de d'améliorer le rendement du portefeuille des sociétés d'assurance et de dynamiser leurs activités.

2.7. Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale

Au cours de l'exercice sous-revue, la Banque a participé aux réunions de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) qui se sont tenues à Lomé du 6 au 10 avril et du 26 août

au 1^{er} septembre 2007.

Ces réunions ont porté principalement sur l'examen de la situation des organismes de sécurité sociale des pays membres et des dossiers de recrutement des inspecteurs de la CIPRES.

CHAPITRE IV

COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2007, le total du bilan de la Banque s'est élevé à 6 156 209 966 717 francs, contre 5 366 955 995 710 francs au 31 décembre 2006, soit une hausse de 14,71 %.

Le bénéfice net avant affectation sur douze mois s'est chiffré à 64 047 767 235 francs, contre 51 240 246 831 francs réalisés au cours de l'exercice antérieur.

A. BILAN

1. ACTIF

1.1. Disponibilités extérieures à vue

Les disponibilités extérieures sont constituées des avoirs en Compte d'Opérations, ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets Zone Franc et Euros. Au 31 décembre 2007, elles se sont fixées à 3 709 290 859 991 francs, contre 4 182 799 238 220 francs un an plus tôt, soit une baisse de 11,32 %. Cette diminution est due au transfert d'une partie des avoirs logés en Compte d'Opérations vers la Salle des Marchés dans le cadre des opérations sur le Marché Financier.

L'encaisse des billets Zone Franc détenue par la Banque s'est inscrite en recul de 1 575 343 806 francs pour s'établir à 7 092 148 219 francs au 31 décembre 2007.

Le solde du poste Correspondants Hors Zone d'Emission est en hausse de 4 119 663 037 francs et s'établit à 15 466 827 763 francs au 31 décembre 2007.

Le Compte d'Opérations, principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est établi à 3 686 731 884 009 francs, contre 4 165 935 269 081 francs un an auparavant, soit une baisse de 479 203 385 072 francs consécutive à l'entrée en vigueur en juillet 2007 de la nouvelle convention du Compte d'Opérations et traduisant le transfert d'une partie des avoirs extérieurs vers la Salle des Marchés. Conformément à cette nouvelle convention, la proportion à verser au Compte d'Opérations est d'au moins 50 % des réserves de change contre 65 % auparavant. Cette proportion de 50 % sera atteinte progressivement en juillet 2009. Le Compte d'Opérations est rémunéré au taux de la facilité de prêt marginal de la Banque Centrale Européenne qui est resté stable à hauteur de 5 % sur l'exercice 2007.

1.2. Autres avoirs en devises convertibles

Les autres avoirs en devises convertibles comprennent « les comptes courants chez les correspondants étrangers » et « les opérations sur le Marché Financier ». Ce poste ne comprend plus au 31 décembre 2007 la créance sur la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo qui a été reclasée en immo-

bilisation financière. Les autres avoirs en devises convertibles se sont situés à 1 593 984 692 080 francs au 31 décembre 2007, contre 246 596 707 160 francs au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 546,39 % en relation avec la progression des opérations sur le Marché Financier.

Les comptes courants chez les correspondants étrangers s'établissent à 64 523 598 956 francs au 31 décembre 2007, contre 231 459 750 196 francs un an plus tôt, soit une baisse de 166 936 151 240 francs.

Les opérations sur le Marché Financier s'inscrivent en forte hausse de 1 514 324 136 160 francs, pour s'établir à 1 529 461 093 124 francs. Cette augmentation de ce poste est à mettre en relation avec la baisse du niveau des avoirs en Compte d'Opérations, consécutive à l'entrée en vigueur en juillet 2007 de la nouvelle convention du Compte d'Opérations. Un montant de 1 202 369 181 000 francs a ainsi été viré le 10 juillet 2007 du Compte d'Opérations vers la Salle des Marchés.

1.3. Encaisse Or

La valeur de l'encaisse or s'est établie à 66 906 720 813 francs au 31 décembre 2007, contre 56 362 721 689 francs au 31 décembre 2007 soit une hausse de 18,71 %, en liaison avec l'augmentation du cours de l'once d'or malgré la faiblesse du dollar.

1.4. Fonds Monétaire International

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 86 744 159 184 francs et 3 492 814 005 francs au 31 décembre 2007, contre 94 818 059 158 francs et 11 409 020 812 francs en décembre 2006. La forte baisse des avoirs en DTS est consécutive à la dépréciation du cours

du DTS et à leur utilisation dans le rachat des dettes de certains Etats.

1.5. Créances sur les Banques

Les créances sur les banques se rapportent aux interventions de la BEAC sur le marché monétaire sous forme d'appels d'offres hebdomadaires, de prises en pensions, d'avances ponctuelles pour les opérations courantes (guichet A) et d'avances à moyen terme irrévocables destinées au financement des investissements (guichet B). Elles sont en baisse de 30,44 %, revenant de 8 958 000 000 francs au 31 décembre 2006 à 6 231 000 000 francs au 31 décembre 2007.

1.6. Créances sur les Trésors Nationaux

Les créances sur les Trésors Nationaux se sont chiffrées à 443 866 478 471 francs au 31 décembre 2007, contre 454 782 194 541 francs au 31 décembre 2006, soit une diminution de 2,40 %. Elles représentent le financement monétaire de la Banque Centrale au profit des Etats, sous forme d'avances en compte courant, d'avances exceptionnelles et de créances consolidées sur les Etats. Ce léger repli reflète le désengagement des Trésors Publics envers la Banque, notamment le remboursement des avances en comptes courants et le remboursement total des avances exceptionnelles pour un montant de 26 178 528 518 francs.

1.7. Valeurs Immobilisées

Le poste « valeurs immobilisées » regroupe les éléments d'actif à plus d'un an. En 2006, certains comptes, notamment les créances à moyen terme sur le personnel, le coût du matériel fiduciaire et les créances sur les autres Banques Centrales, n'étaient pas retracés dans ce poste mais, dans les débiteurs divers pour les premiers et dans les autres créances et avoirs en devises convertibles pour les créances sur les Banques centrales.

● **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'établissent à 23 270 790 439 francs au 31 décembre 2007, contre 3 949 325 000 francs au 31 décembre 2006. Elles sont composées :

- des créances sur le personnel ;
- de la valeur comptable de la créance sur la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo ;
- des titres de participation, représentatifs des parts que la BEAC détient dans certaines Banques de Développement et Organismes sous-régionaux, dont la Banque de Développement de l'Afrique Centrale (BDEAC).

● **Immobilisations incorporelles**

Le montant des immobilisations incorporelles s'est élevé à 30 242 009 335 francs au 31 décembre 2007, contre 14 820 208 414 francs un an plus tôt, sous l'effet des nouveaux investissements réalisés dans le cadre de la mise en place du nouveau système d'information comptable et du projet de réforme des systèmes de paiement de la Zone CEMAC.

● **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles ont globalement augmenté de 12 743 787 299 francs (y compris les terrains). Le montant de ce compte comprend aussi les immobilisations en cours. Cette hausse est consécutive à la réalisation du nouveau programme immobilier de la Banque.

1.8. Débiteurs divers

Ce compte comprend les débiteurs divers (y compris les avances diverses au personnel), les comptes d'ordre débiteurs et les comptes de régularisation.

L'écart de dévaluation à l'Actif, les coûts des signes monétaires (billetts et pièces) et les créances à moyen terme sur le personnel qui figuraient au 31 décembre 2006 dans ces comptes ont été reclassés en valeurs immobilisées lors du changement du système d'information comptable de la Banque. Le solde de ce poste s'établit à 39 426 302 486 francs au 31 décembre 2007, contre 206 492 275 635 francs au 31 décembre 2006. Cette baisse s'explique par le reclassement des comptes mentionnés ci-dessus.

2. PASSIF

2.1. Billets et monnaies en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses.

Le poste « billets et monnaies » est ressorti à 1 535 293 777 758 francs au 31 décembre 2007, contre 1 355 960 301 923 francs au 31 décembre 2006, soit une hausse de 13,26 %. Cet accroissement est en rapport avec l'évolution de l'activité économique dans la Zone d'Emission.

2.2. Trésors et Comptables Publics Nationaux

Les dépôts des Trésors et Comptables Publics correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants à partir desquels les différents Trésors et Comptables Publics effectuent leurs opérations. Ces comptes ne sont pas rémunérés ;
- les comptes dépôt qui sont des placements rémunérés et se déclinent en trois produits :
- les dépôts spéciaux dont la maturité est de un mois ;

- les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois ;
- les fonds de réserve pour les générations futures d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Les comptes courants et dépôts spéciaux des Trésors et Comptables Publics Nationaux se sont situés à 379 973 005 314 francs au 31 décembre 2007, contre 325 898 761 282 francs au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 16,59 %.

Les fonds de stabilisation des recettes budgétaires s'inscrivent en hausse de 167 315 272 438 francs pour s'établir à 1 495 868 175 460 francs au 31 décembre 2007, contre 1 328 552 903 022 francs un an auparavant, sous l'effet de l'accroissement du compte de la Guinée Equatoriale.

Les fonds de réserve pour les générations futures ont augmenté de 7,19 %, passant de 135 862 657 804 francs au 31 décembre 2006 à 145 632 543 239 francs au 31 décembre 2007.

Les dépôts spéciaux s'établissent 603 232 599 362 francs au 31 décembre 2007, contre 527 034 514 675 francs au 31 décembre 2006.

2.3. Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 1 486 260 079 991 francs au 31 décembre 2007, contre 1 170 026 692 325 francs au 31 décembre 2006, soit une hausse de 27,03 %.

2.4. Autres Comptes courants

Les autres comptes courants regroupent les comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, en raison de leur activité, ne peuvent être classés dans une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste est de 17 794 256 406 francs au 31 décembre 2007, contre 8 283 205 027 francs un an auparavant, soit une hausse de 114,82 %.

2.5. FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS est revenu à 51 274 975 928 francs au 31 décembre 2007, contre 56 047 505 061 francs au 31 décembre 2006, soit une diminution de 8,52 % consécutive aux ajustements de la valeur du DTS.

2.6. Emprunts et dettes à long et moyen terme

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque Mondiale (IDA) pour le financement du Projet de réforme des Systèmes de Paiement de la CEMAC et du Projet de renforcement des capacités des Organismes sous-régionaux (UGRIF). Le solde de ce compte est de 6 079 820 102 francs au 31 décembre 2007.

2.7. Provisions

Ce poste regroupe les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ, les provisions pour pertes de change et les provisions pour évacuations sanitaires. Son montant s'est fixé à 24 156 798 939 francs au 31 décembre 2007, contre 17 115 748 578 francs au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 41,14 %.

2.8. Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2007 s'est élevé à 64 047 767 235 francs, contre

51 240 246 831 francs un an plus tôt, soit une progression de 25 % en rapport avec le niveau atteint par les réserves de change.

2.9. Réserves

Ce poste est constitué des réserves statutaires, des réserves des Etats membres fondateurs, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/réévaluation et des réserves liées aux opérations de la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est établi à 203 686 879 388 francs au 31 décembre 2007, contre 186 274 700 022 francs au 31 décembre 2006.

2.10. Capital

Le capital, souscrit en indivision entre les Etats membres, s'élève à 88 000 000 000 francs au 31 décembre 2007, contre 45 000 000 000 francs, suite à une augmentation par incorporation de réserves opérée au cours de l'exercice 2007 .

2.11. Créditeurs divers et comptes de régularisation passif

Ils se sont chiffrés à 54 649 103 097 francs au 31 décembre 2007, contre 85 640 073 387 francs au 31 décembre 2006, soit une baisse de 36,2 %, consécutive au reclassement de l'écart de dévaluation dans les comptes de réserves.

Tableau 47 : Evolution de la situation du bilan de la Banque
décembre 2006 - décembre 2007
(en FCFA)

	31/12/2006	30/06/2007	31/12/2007
ACTIF			
Disponibilités extérieures à vue	4 182 799 238 220	4 617 728 414 842	3 709 290 859 991
Billets Etrangers	5 516 804 413	4 969 954 490	7 092 148 219
Correspondants Hors Zone d'Emission	11 347 164 726	13 107 318 836	15 466 827 763
Compte d'Opérations (Trésor Français)	4 165 935 269 081	4 599 651 141 516	3 686 731 884 009
Autres Avoirs en Devises Convertibles	246 596 707 160	357 900 197 783	1 593 984 692 080
Comptes Courants Chez Correspondants Etrangers	231 459 750 196	357 244 240 783	64 523 598 956
Opérations sur le Marché Financier	15 136 956 964	655 957 000	1 529 461 093 124
Encaisse Or	56 362 721 689	56 090 970 943	66 906 720 813
Fonds Monétaire international	106 227 079 970	96 644 568 856	90 236 973 189
Quotes – parts en Devises	94 818 059 158	91 206 958 357	86 744 159 184
Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux	11 409 020 812	5 437 610 499	3 492 814 005
Créances sur les Trésors Nationaux	454 782 194 541	510 227 571 806	443 866 478 471
Avances en comptes courants	375 388 344 082	434 692 459 587	367 112 847 806
Avances exceptionnelles	26 178 528 518		
Crédits à l'économie consolidés sur l'Etat	53 215 321 941	75 535 112 219	76 753 630 665
Créances sur les Banques	8 958 000 000	4 355 000 000	6 231 000 000
Concours du Marché monétaire (Guichet A)	8 958 000 000	4 355 000 000	6 231 000 000
Appels d'offres	8 958 000 000	4 335 000 000	3 431 000 000
Pensions et offres		20 000 000	2 800 000 000
Avances à moyen terme (Guichet B)			
Valeurs Immobilisées	104 737 780 495	121 825 376 630	206 266 939 687
Immobilisations Financières	3 949 325 000	4 078 694 166	23 270 790 439
Créances sur le Personnel			8 500 283 775
Créances sur les Autres Banques Centrales			10 691 812 498
Participations	3 949 325 000	4 078 694 166	4 078 694 166
Immobilisations Incorporelles			30 242 009 335
Immobilisations Corporelles	100 788 455 495	117 746 682 464	98 712 034 380
Autres Valeurs Immobilisées			54 042 105 533
Comptes d'ordres et Divers	206 492 273 635	239 182 015 394	39 426 302 486
Ecarts de Dévaluation	125 258 932 604	125 258 932 604	
FMI: Ajustement	18 830 426 983	16 332 070 902	14 122 693 353
Comptes d'Ordres Débiteurs	62 402 914 048	97 591 011 888	1 627 054 340
Débiteurs Divers et Comptes de Régularisation			23 676 554 793
TOTAL DE L'ACTIF	5 366 955 995 710	6 003 954 116 254	6 156 209 966 717
PASSIF			
Billets et Monnaies en Circulation	1 355 960 301 923	1 312 633 356 364	1 535 293 777 758
Trésors et Comptables Publics	2 317 348 836 783	2 662 163 011 733	2 624 706 323 375
Comptes Courants	325 898 761 282	374 026 843 878	379 973 005 314
Comptes de Stabilisation des recettes			
Budgétaires	1 328 552 903 022	1 622 030 047 559	1 495 868 175 460
Fonds de Réserve Pour Générations Futures	135 862 657 804	141 080 269 717	145 632 543 239
Dépôts Spéciaux	527 034 514 675	525 025 850 579	603 232 599 362
Banques et institutions Financières	1 170 026 692 325	1 454 170 623 239	1 486 260 079 991
Banques et institutions Etrangères	101 613 453 049	96 366 983 587	91 018 962 787
Banques et institutions Financières de la Zone	1 068 413 239 276	1 357 803 639 652	1 395 241 117 204
Comptes Courants	827 875 827 022	664 278 870 836	447 182 348 029
Dépôts et Placements sur le Marché Monétaire	14 257 538 275	337 878 289 837	550 752 290 196
Comptes de Réserves Obligatoires	226 279 873 979	355 646 478 979	397 306 478 979
Autre Comptes Courants	8 283 205 027	7 014 018 621	17 794 256 406
Fonds Monétaire International - Allocations de DTS	56 047 505 061	53 880 769 567	51 274 975 928
Emprunts et dettes à Long et Moyen Terme			6 079 820 102
Autres passifs			260 184 498
Provisions	17 115 748 578	16 224 024 870	24 156 798 939
Réserves	186 274 700 022	212 615 544 365	203 686 879 388
Capital	45 000 000 000	45 000 000 000	88 000 000 000
Créditeurs divers			30 236 489 783
Comptes de Régularisations - passif			24 412 613 314
Ecarts de Dévaluation	125 258 932 604	125 258 932 604	
FMI: Ajustement		140 599 556	
Comptes d'ordres et Divers	85 640 073 387	114 853 235 335	
Compte de Résultat			64 047 767 235
TOTAL DU PASSIF	5 366 955 995 710	6 003 954 116 254	6 156 209 966 717

B. COMPTE D'EXPLOITATION

1. Produits

1.1. Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 224 194 987 908 francs au 31 décembre 2007, dont 184 254 834 309 francs pour le Compte d'Opérations, contre 136 141 886 154 francs pour l'exercice clos au 31 décembre 2007, soit une progression de 64,68 %.

1.2. Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur les concours aux établissements de crédit.

Ils se sont élevés à 21 664 245 149 francs au 31 décembre 2007, contre 34 308 282 027 francs, soit une baisse de 36,85 %.

1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et les intérêts reçus des autres institutions financières. Il est revenu à 684 309 359 francs au 31 décembre 2007.

1.4. Autres produits d'exploitation

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers et s'est élevé à 119 478 043 francs au 31 décembre 2007.

Tableau 48 : Evolution des Produits (en FCFA)

	31 décembre 2006	31 décembre 2007	Variation en %
Produits sur avoirs extérieurs	136 141 886 154	224 194 987 908	64,68
Produits sur opérations clients	34 308 282 027	21 664 245 149	- 36,85
Produits avec les Institutions financières		684 309 359	
Autres Produits	9 317 378 699	4 259 357 238	- 54,29
Autres produits d'exploitation		1 119 478 043	
Produits exceptionnels et divers		3 139 879 195	
TOTAL	179 767 546 880	250 802 899 654	39,52

2. Charges

2.1. Charges sur avoirs extérieurs

Les charges sur avoirs extérieurs sont restées quasiment stables en se situant à 2 901 718 309 francs au 31 décembre 2007, contre 2 873 712 632 francs au 31 décembre 2006.

2.2. Charges sur opérations avec la clientèle

Les charges sur opérations avec la clientèle se sont établies à 66 675 650 150 francs au 31 décembre 2007, contre 27 462 352 569 francs au 31 décembre 2006, soit une hausse de 142,79 %

résultant de la progression de l'encours moyen des dépôts publics.

2.3. Charges sur opérations avec les institutions financières

Ces charges se sont légèrement accrues (+ 3,73 %), en s'établissant à 1 969 595 683 francs au 31 décembre 2007, contre 1 898 750 291 francs un an auparavant.

2.4. Frais généraux

Les frais généraux ont augmenté de 6,38 %, se situant à 59 131 780 075 francs au 31 décembre 2007, contre 55 582 866 393 francs au 31 décembre 2006.

2.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et

aux provisions se sont chiffrées à 35 956 051 903 francs au 31 décembre 2007, contre 24 811 871 044 francs un an auparavant.

L'augmentation des amortissements (+ 75,58 %) est proportionnelle à la hausse des immobilisations auxquelles ils se rapportent. La progression des provisions (+ 20,59 %) résulte pour moitié de la dotation pour indemnité de départ à la retraite d'un montant de 6 200 000 000 francs.

2.6. Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles se sont hissées à 18 120 336 299 francs au 31 décembre 2007, contre 15 897 747 120 francs au 31 décembre 2006, en augmentation de 2 222 589 179 francs.

Tableau 49 : Evolution des Charges (en FCFA)

	31 décembre 2006	31 décembre 2007	Variation (en %)
Charges sur avoirs extérieurs	2 873 712 632	2 901 718 309	0,97
Charges sur opérations clients	27 462 352 569	66 675 650 150	142,79
Charges sur opérations avec les Institutions financières	1 898 750 291	1 969 595 683	3,73
Frais Généraux	55 582 866 393	59 131 780 075	6,38
Charges exceptionnelles	15 897 747 120	18 120 336 299	13,98
Total charges	103 715 429 005	148 799 080 516	43,47
Amortissements et provisions	24 811 871 044	37 956 051 903	52,98
Amortissements	14 611 871 044	25 656 051 903	75,58
Provisions	10 200 000 000	12 300 000 000	20,59
TOTAL	128 527 300 049	186 755 132 419	45,30

3. Résultat de l'exercice

Le bénéfice net de la Banque avant affectation constaté à la fin de l'exercice 2007 s'est établi à 64 047 767 235 francs,

contre 51 240 246 831 francs en 2006, soit une progression de 25 % par rapport à l'exercice précédent.

**Tableau 50: Compte de résultat
Exercice 2007 (en FCFA)**

	31 décembre 2006		31 décembre 2007
Charges sur avoirs extérieurs	2 901 718 309	Produits sur avoirs extérieurs	224 194 987 908
Charges sur opérations clients	66 675 650 150	Produits sur opérations clients	21 664 245 149
Charges sur opérations avec les Institutions financières	1 969 595 683	Charges sur opérations avec les Institutions financières	684 309 359
Frais Généraux	59 131 780 075		
Charges exceptionnelles	18 120 336 299	Autres Produits	4 259 357 238
Total charges	148 799 080 516	Autres produits d'exploitation	1 119 478 043
Amortissements et provisions	37 956 051 903	Produits exceptionnels et divers	3 139 879 195
Amortissements	25 656 051 903		
Provisions	12 300 000 000		
Total charges	186 755 132 419		
Bénéfice à affecter	64 047 767 235		
TOTAL GENERAL	250 802 899 654	TOTAL GENERAL	250 802 899 654

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration du 4 juillet 2006, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 et conformément à notre lettre de mission du 7 novembre 2007, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'annexés au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 6 156 210 millions, y compris un résultat net bénéficiaire s'élevant à FCFA 64 048 millions ;
- les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des Statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés et arrêtés sous la responsabilité du Gouverneur de la BEAC, en application de l'article 68 de ses Statuts. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes.

A - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre Banque en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre des normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes de la période ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission de commissariat aux comptes consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période. Elle consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la période et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A l'issue de nos travaux, nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2007, sont réguliers et sincères et établis conformément aux règles, principes et usages bancaires décrits dans les notes aux états financiers ci-après, dans l'annexe au présent rapport et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que, de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points ci-après.

1. Comptabilisation des charges exceptionnelles liées à l'émission monétaire.

Nous avions formulé des observations et propositions de corrections au titre de la clôture des comptes de l'exercice 2006 quant à la pratique du rattrapage des charges d'émission dans le compte de résultat (comptabilisation des charges supplémentaires d'émission en charges exceptionnelles) de FCFA 2 350 millions siégeant dans le compte « Débiteurs divers - Services Centraux » et recommandé une meilleure rationalisation de la comptabilisation de ces charges, notamment pour ce qui est des commandes non livrées. Ces propositions de corrections et observations qui n'exemptaient pas la Banque d'une réflexion de fond sur la refonte de la comptabilisation des charges de l'émission monétaire, ont conduit à l'adoption d'une nouvelle méthode et estimation comptable de celles-ci.

En 2007, la nouvelle méthode de comptabilisation du coût des signes monétaires neufs qui s'appuie sur le référentiel OHADA, est détaillée dans le paragraphe 3.3 (cf. principales méthodes d'évaluation appliquées). Les effets induits de sa mise en application ont révélé l'existence des charges supplémentaires liées à l'émission monétaire des années antérieures de FCFA 16 842 millions et comptabilisées en charges exceptionnelles.

2. Traitement des rompus d'écart hérités de la dévaluation du FCFA

La Banque a procédé à la mise en conformité de ses comptes, avec la deuxième résolution du Conseil d'Administration du 07 décembre 2007 à Bangui à travers, le reclassement des rompus d'écart hérités de la dévaluation du Franc CFA de FCFA 125 259 millions en « Réserves pour écart de la dévaluation/réévaluation » individualisées par Etat et Services Centraux.

3. Evaluation et comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés (indemnités de fin de carrière)

Ces provisions dont le solde cumulé était de FCFA 10 162 millions en 2006, se chiffrent désormais à FCFA 15 552 millions. Au-delà de leur méthode de constitution qui devrait être affinée (dont, une traçabilité comptable entre, le stock de clôture, les dotations, les reprises et/ou les utilisations), nous réitérons notre recommandation formulée en 2006 notamment sur le recensement de l'ensemble des avantages accordés au personnel (contractuels ou implicites) ainsi que, la définition des hypothèses à retenir dans le cadre de la mise en œuvre des diligences à assurer pour couvrir la totalité de ces engagements. En tout état de cause, les dotations aux provisions actées dans les comptes sous revue sont insuffisantes, et n'ont pas été constituées en accord avec les normes IAS 19.

4. Mise en place de la solution ORACLE BUSINESS SUITE (SYSCOBECAC)

Dans le cadre de la mise en place du nouveau système d'information comptable et financière, nous avons recensé un ensemble de manquements tant dans la conduite du projet que dans l'implémentation de la solution qui sont de nature à compromettre la réception formelle de celle-ci. Ces manquements justifient la provision pour risque estimée à FCFA 2 500 millions et actée dans les comptes au 31 décembre 2007. Cependant, nous avons recommandé un audit informatique (technique et fonctionnel) sur la mise en place de cette solution, qui permettrait de statuer définitivement sur le caractère suffisant de la provision constituée.

5. Migration des données comptables et financières de « EASY OPEN » vers SYSCOBECAC

La gestion de la double commande (coexistence et utilisation des deux systèmes entre le 1^{er} avril et le 31 juillet) et l'organisation comptable inadaptée au nouveau système SYSCOBECAC ont favorisé la survenance des différences constatées à fin juillet 2007 dans le processus de réconciliation des bases « EASY OPEN » et « ORACLE ». Ces différences n'ont pas été figées dans un compte spécifique et font toujours l'objet d'analyses.

A l'examen des comptes débiteurs et créditeurs divers, nous avons relevé l'existence d'un compte « suspens EASY » à l'actif du bilan pour FCFA 13 718 millions (dont des transferts non dénoués à bonne date). Il subsiste également au passif du bilan, un compte de « Divers suspens » pour FCFA 9 323 millions. Ces comptes, au même titre que les comptes d'apurement, pourraient couvrir des opérations dont le dénouement est incertain. Par conséquent, la Banque devrait tout mettre en œuvre pour réconcilier ses états comptables sous les deux applications, afin de minimiser les risques d'erreurs et de non-détection de valeurs indûment logées dans ceux-ci.

6. Comptabilisation de la convention de gage de Compte d'Instruments Financiers

Les titres gagés d'une valeur de FCFA 27 000 millions (Euros 40 millions), objet d'une Convention de gage de Compte d'Instruments Financiers, traités dans une comptabilité spécifique de la Salle des Marchés, ne sont pas retracés dans les engagements Hors Bilan de la Banque au 31 décembre 2007.

B - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons obtenu la note d'arrêté et de présentation des comptes définitifs préparée par le Gouverneur, et n'avons pas de commentaires particuliers à formuler à ce sujet.

Nous avons également rapproché, le résultat comptable dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que, le résultat de FCFA 37 788 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2007. Par conséquent, les écritures générées par la Salle de Marchés donnent une image sincère et fidèle de ses activités et des risques encourus. Nous avons produit un rapport spécifique à cet effet.

Telles sont Mesdames, Messieurs, les informations que nous avons jugées utiles de porter à votre connaissance.

Douala, le 10 mars 2008

**KPMG Afrique Centrale
Commissaire aux Comptes
Agréé CEMAC N° 33
Inscrit ONECCA N° 19**

**René LIBONG
Expert Comptable Diplômé
Associé
Agréé CEMAC N° 137
Inscrit ONECCA N° ECP 77**

Annexes économiques



SOMMAIRE DES ANNEXES ECONOMIQUES

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES	261
Offre et emploi des ressources des pays de la CEMAC	262
PRODUIT INTERIEUR BRUT	269
- PIB par pays de la CEMAC	270
- Répartition du PIB de la CEMAC	270
- PIB par secteur aux prix courants et contribution à la croissance aux prix constants	271
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels des Etats membres de la CEMAC	278
INFLATION	279
- Evolution de l'inflation dans la CEMAC	280
- Taux d'inflation en moyenne annuelle	281
FINANCES PUBLIQUES	283
- Tableau des opérations financières des Etats membres	284
- Solde budgétaire primaire	291
- Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	292
COMMERCE EXTERIEUR	293
- Commerce extérieur des pays de la CEMAC	294
- Balances commerciales des pays de la CEMAC	294
- Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC	295
BALANCE DES PAIEMENTS	309
- Balance des paiements des Etats de la CEMAC	310
- Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	311
- Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	312
- Taux d'endettement public extérieur (dette publique/PIB)	312
INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	313
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels	314
- Evolution du taux d'inflation	315
- Evolution du solde budgétaire en % du PIB	316
- Evolution du solde courant en % du PIB	317
COMPETITIVITE EXTERIEURE	319
- Evolution du TCER des Etats de la CEMAC	320
- Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA	321
- Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC	322
- Variation en % de l'Indice du TCER composite des Etats de la CEMAC	323
- Variation en % de l'Indice du TCER des exportations des Etats de la CEMAC	324
- Variation en % de l'Indice du TCER des importations des Etats de la CEMAC	325
PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS	327
- Cultures vivrières	328
- Produits agricoles d'exportation	329
- Production de bois	334
- Activités pétrolières et minières	337

PRINCIPAUX COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON, DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT	339
- Evolution des cours mondiaux du cacao, café, coton et caoutchouc	340
- Evolution des indices composites des cours des matières premières exportées par la CEMAC	341
- Evolution des principaux prix d'achat aux producteurs	342
- Evolution des cours du Brent	346
ELEVAGE	351
- Elevage des pays de la CEMAC	352

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	16 674,4	17 442,7	19 462,5	24 219,4	27 049,5	28 417,9
DEMANDE INTERIEURE	16 155,3	16 336,6	16 564,8	18 933,5	21 427,6	23 358,1
Consommation	10 276,7	11 101,1	11 294,2	13 093,8	14 112,6	15 016,4
Publique (Etat)	1 511,6	1 427,0	1 511,9	1 701,8	1 947,4	2 170,4
Privée	8 765,2	9 674,1	9 782,3	11 392,0	12 165,1	12 846,0
Investissements bruts	5 878,6	5 235,5	5 270,7	5 839,8	7 315,0	8 341,7
Formation brute de capital fixe	5 892,5	5 231,5	5 195,8	5 751,3	7 231,9	8 259,5
Publique (Etat et Ad publiques)	862,1	816,5	1 129,6	1 206,1	1 883,8	2 223,5
Privée (Entreprises et ménages)	5 030,3	4 415,0	4 066,2	4 545,2	5 348,1	6 036,0
Secteur pétrolier	2 248,2	1 734,5	1 294,6	1 681,0	2 345,0	2 807,6
Secteur non pétrolier	2 782,1	2 680,5	2 771,5	2 864,2	3 003,1	3 228,4
Variations des stocks	-13,9	4,0	74,9	88,5	83,1	82,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	519,1	1 106,0	2 897,7	5 285,8	5 621,9	5 059,8
Exportations de biens et services non facteurs	7 305,9	7 402,0	9 786,8	13 162,2	15 182,5	15 657,3
Biens	6 336,0	6 782,3	9 153,0	12 499,5	14 461,0	14 888,5
Pétrole brut	4 661,9	4 962,6	7 163,2	10 341,6	11 983,7	11 695,1
Autres	1 674,2	1 819,7	1 989,8	2 157,9	2 477,4	3 193,4
Services non facteurs	969,9	619,7	633,8	662,7	721,5	768,8
Importations de biens et services non facteurs	- 6 786,9	- 6 296,0	- 6 889,1	- 7 876,4	- 9 560,6	- 10 597,5
Biens	- 3 873,0	- 3 472,8	- 3 698,1	- 4 218,8	- 5 377,8	- 6 004,1
Services non facteurs	- 2 913,9	- 2 823,2	- 3 191,0	- 3 657,6	- 4 182,9	- 4 593,4
Epargne intérieure	6 397,6	6 341,5	8 168,3	11 125,6	12 936,9	13 401,5
Revenus des facteurs	- 2 007,1	- 2 063,2	- 2 886,9	- 4 022,5	- 4 914,5	- 5 369,7
Epargne nationale	4 390,5	4 278,3	5 281,5	7 103,1	8 022,4	8 031,7

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,1 %	4,2 %	6,6 %	3,7 %	3,1 %	4,5 %
DEMANDE INTERIEURE	5,6 %	4,4 %	2,6 %	5,9 %	4,7 %	5,6 %
Consommation	5,3 %	2,5 %	2,7 %	4,3 %	4,4 %	2,8 %
Publique (Etat)	0,5 %	- 0,6 %	0,2 %	0,8 %	0,9 %	0,8 %
Privée	4,8 %	3,1 %	2,4 %	3,5 %	3,5 %	2,0 %
Investissements bruts	0,4 %	1,9 %	- 0,1 %	1,6 %	0,4 %	2,8 %
Formation brute de capital fixe	0,4 %	1,9 %	- 0,1 %	1,6 %	0,4 %	2,8 %
Publique (Etat et Ad publiques)	0,0 %	- 0,1 %	1,1 %	0,0 %	1,5 %	0,8 %
Privée (Entreprises et ménages)	0,4 %	2,0 %	- 1,2 %	1,6 %	- 1,1 %	2,0 %
Secteur pétrolier	- 2,0 %	1,8 %	- 0,6 %	1,8 %	0,6 %	1,9 %
Secteur non pétrolier	2,4 %	0,3 %	- 0,6 %	- 0,2 %	- 1,8 %	0,0 %
Variations des stocks	- 0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 1,6 %	- 0,2 %	4,0 %	- 2,2 %	- 1,6 %	- 1,1 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	7 583,1	7 917,0	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 870,5
DEMANDE INTERIEURE	7 673,9	8 334,2	8 681,4	8 976,1	9 469,8	10 014,8
Consommation	5 385,8	6 175,9	6 511,2	6 675,3	7 080,9	7 391,7
Publique (Etat)	633,8	636,1	679,7	709,4	796,2	877,6
Privée	4 752,0	5 539,8	5 831,5	5 965,9	6 284,7	6 514,1
Investissements bruts	2 288,2	2 158,2	2 170,3	2 300,8	2 388,9	2 623,1
Formation brute de capital fixe	2 286,2	2 155,2	2 167,3	2 297,8	2 385,9	2 620,1
Publique (Etat)	153,3	165,3	184,3	171,4	227,0	312,4
Privée (Entreprises et ménages)	2 132,9	1 989,9	1 983,0	2 126,4	2 158,9	2 307,7
dont Secteur Pétrolier	114,8	159,6	155,7	345,1	373,9	450,3
Secteur non pétrolier	2 018,1	1 830,3	1 827,3	1 781,3	1 785,0	1 857,4
Variations des stocks	2,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 90,9	- 417,2	- 347,6	- 226,4	- 82,6	- 144,3
Exportations de biens et services non facteurs	2 050,2	1 745,7	1 836,2	2 030,4	2 333,4	2 423,2
Biens	1 369,1	1 406,1	1 469,8	1 670,2	1 952,6	2 013,6
Pétrole brut	576,4	525,1	563,5	735,2	981,3	969,8
Autres	792,6	881,0	906,2	935,0	971,3	1 043,8
Services non facteurs	681,2	339,6	366,4	360,2	380,8	409,6
Importations de biens et services non facteurs	- 2 141,1	- 2 162,9	- 2 183,7	- 2 256,8	- 2 416,0	- 2 567,4
Biens	- 1 262,6	- 1 305,3	- 1 388,8	- 1 524,2	- 1 648,1	- 1 766,4
Services non facteurs	- 878,5	- 857,6	- 799,9	- 732,7	- 767,9	- 801,0
Epargne intérieure	2 197,3	1 741,0	1 822,7	2 074,4	2 306,3	2 478,8
Gap de ressources	- 90,9	- 417,2	- 347,6	- 226,4	- 82,6	- 144,3
Revenus des facteurs	- 262,7	- 310,4	- 273,6	- 201,6	- 205,7	- 126,0
Epargne nationale	1 934,6	1 430,6	1 549,1	1 872,7	2 100,6	2 352,8
dont : Administrations publiques	423,3	- 727,6	- 621,2	- 428,0	- 288,2	- 270,3
Secteur privé	1 524,3	995,2	1 191,1	1 294,8	- 747,2	1 564,4

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,0 %	4,0 %	3,7 %	2,3 %	3,2 %	3,8 %
DEMANDE INTERIEURE	4,6 %	5,6 %	3,0 %	3,4 %	2,1 %	2,9 %
Consommation	3,3 %	5,0 %	3,7 %	3,3 %	4,3 %	2,5 %
Publique (Etat)	0,2 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %	0,5 %
Privée	3,1 %	5,0 %	3,5 %	3,1 %	3,9 %	1,9 %
Investissements bruts	1,3 %	0,6 %	- 0,7 %	0,1 %	- 2,2 %	0,5 %
Formation brute de capital fixe	1,3 %	0,6 %	- 0,7 %	0,1 %	- 2,2 %	0,5 %
Publique (Etat)	- 0,7 %	0,3 %	0,1 %	- 0,3 %	0,1 %	0,5 %
Privée (Entreprises et ménages)	2,0 %	0,3 %	- 0,8 %	0,4 %	- 2,3 %	0,0 %
dont Secteur Pétrolier	0,0 %	0,4 %	- 0,1 %	1,3 %	- 0,3 %	0,2 %
Secteur non pétrolier	2,0 %	- 0,1 %	- 0,8 %	- 0,8 %	- 2,0 %	- 0,2 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 0,6 %	- 1,6 %	0,7 %	- 1,1 %	1,1 %	0,8 %
Exportations de biens et services non facteurs	0,1 %	- 0,1 %	0,2 %	- 1,4 %	- 0,6 %	0,9 %
Importations de biens et services non facteurs	- 0,7 %	- 1,5 %	0,5 %	0,3 %	1,7 %	- 0,1 %

Sources : INS, DP et BEAC

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

	Prix courants					
	(en milliards de FCFA)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	709,5	678,2	688,6	750,0	816,8	859,7
DEMANDE INTERIEURE	743,1	708,2	732,2	807,1	876,1	935,1
Consommation	674,9	667,1	688,9	735,2	804,2	865,2
Publique	50,2	50,8	56,7	61,4	52,4	50,7
Privée	624,7	616,2	632,2	673,8	751,8	814,5
Investissements bruts	68,2	41,1	43,3	72,0	71,9	69,9
Formation brute de capital fixe	71,2	42,1	42,9	71,0	70,9	68,9
Publique	46,0	19,5	18,2	38,3	36,6	29,4
Privée	25,2	22,7	24,7	32,7	34,3	39,5
Variations des stocks	- 3,0	- 1,0	0,4	1,0	1,0	1,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 33,6	- 30,0	- 43,7	- 57,1	- 59,4	- 75,4
Exportations de biens et services non facteurs	112,7	89,4	92,2	90,7	109,4	114,7
Biens	102,4	74,4	70,7	67,4	82,4	85,3
Services non facteurs	10,3	15,0	21,6	23,3	27,0	29,4
Importations de biens et services non facteurs	- 146,3	- 119,4	- 135,9	- 147,8	- 168,8	- 190,2
Biens	- 83,8	- 68,3	- 79,9	- 92,2	- 105,9	- 119,2
Pétrole	- 10,1	- 7,7	- 17,8	- 17,7	- 26,0	- 32,7
Autres	- 73,7	- 60,6	- 62,0	- 74,5	- 79,9	- 86,6
Services non facteurs	- 62,5	- 51,1	- 56,0	- 55,6	- 62,9	- 70,9
Epargne intérieure	34,6	11,1	- 0,4	14,9	12,5	- 5,6
Gap de ressources	- 33,6	- 30,0	- 43,7	- 57,1	- 59,4	- 75,4
Revenus des facteurs	- 6,1	- 1,3	- 7,4	- 7,2	- 7,8	- 7,5
Epargne nationale	28,5	9,8	- 7,7	7,7	4,7	- 13,0
dont : Administrations publiques	10,4	- 20,4	- 32,1	- 31,1	51,4	8,0
Secteur privé	18,1	30,2	24,3	38,8	- 46,6	- 21,0

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

	Prix constants, aux prix de 1985					
	(Contribution à la croissance réelle)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	0,3 %	- 4,6 %	3,5 %	3,0 %	4,3 %	3,8 %
DEMANDE INTERIEURE	- 2,4 %	- 2,5 %	4,0 %	6,1 %	- 0,4 %	5,3 %
Consommation	- 3,0 %	- 1,4 %	3,8 %	3,7 %	1,3 %	5,6 %
Publique	0,9 %	- 0,2 %	1,1 %	0,5 %	- 1,9 %	- 0,3 %
Privée	- 3,9 %	- 1,2 %	2,7 %	3,3 %	3,2 %	5,8 %
Investissements bruts	0,6 %	- 1,1 %	0,2 %	2,4 %	- 1,8 %	- 0,2 %
Formation brute de capital fixe	1,3 %	- 1,3 %	0,0 %	2,4 %	- 1,8 %	- 0,3 %
Publique	0,9 %	- 1,3 %	- 0,2 %	1,5 %	- 0,8 %	- 0,5 %
Privée	0,4 %	0,1 %	0,2 %	0,9 %	- 1,0 %	0,2 %
Variations des stocks	- 0,7 %	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	2,7 %	- 2,1 %	- 0,5 %	- 3,2 %	4,7 %	- 1,5 %
Exportations de biens et services non facteurs	0,9 %	- 3,8 %	1,1 %	- 2,5 %	2,8 %	1,2 %
Importations de biens et services non facteurs	1,8 %	1,7 %	- 1,6 %	- 0,7 %	1,8 %	- 2,7 %

Sources : ICASEES et BEAC

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2 104,9	2 077,6	2 315,1	3 161,1	3 895,4	3 662,3
DEMANDE INTERIEURE	1 493,6	1 423,0	1 446,5	1 976,8	2 898,8	3 495,2
Consommation	944,4	877,5	782,7	1 110,5	1 339,2	1 568,3
Publique (Etat)	272,2	213,0	228,3	258,2	316,0	382,5
Privée	672,2	664,5	554,4	852,3	1 023,2	1 185,8
Investissements bruts	549,2	545,5	663,8	866,3	1 559,6	1 926,9
Formation brute de capital fixe	599,2	555,7	623,2	811,0	1 508,7	1 876,9
Publique	181,8	134,8	135,4	169,2	366,0	398,3
Privée	417,5	420,9	487,8	641,8	1 142,7	1 478,6
dans : Secteur pétrolier	225,0	205,3	250,7	376,2	845,3	1 146,3
Secteur non pétrolier	192,5	215,6	237,1	265,6	297,4	332,2
Variations des stocks	- 50,0	- 10,2	40,6	55,3	50,9	50,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	611,3	654,6	868,6	1 184,3	996,6	167,2
Exportations de biens et services non facteurs	1 592,9	1 648,0	1 918,0	2 618,8	3 310,3	2 896,8
Biens	1 479,2	1 532,4	1 813,7	2 502,9	3 171,9	2 748,6
Pétrole brut	1 291,5	1 340,8	1 604,8	2 292,4	2 933,2	2 432,0
Autres	187,8	191,6	208,9	210,6	238,7	316,6
Services non facteurs	113,7	115,7	104,3	115,9	138,4	148,3
Importations de biens et services non facteurs	- 981,7	- 993,4	- 1 049,4	- 1 434,5	- 2 313,7	- 2 729,7
Biens	- 470,8	- 483,1	- 511,8	- 687,6	- 1 046,0	- 1 257,6
Secteur pétrolier	- 116,9	- 119,9	- 70,4	- 150,5	- 338,1	- 458,5
Autres	- 353,9	- 363,2	- 441,5	- 537,1	- 707,9	- 799,0
Services non facteurs	- 510,9	- 510,3	- 537,6	- 746,9	- 1 267,7	- 1 472,1
Epargne intérieure	1 160,5	1 200,1	1 532,4	2 050,5	2 556,2	2 094,1
Gap de ressources	611,3	654,6	868,6	1 184,3	996,6	167,2
Revenus des facteurs	- 464,0	- 340,7	- 501,2	- 832,3	- 916,3	- 835,0
Epargne nationale	696,5	859,4	1 031,3	1 218,3	1 639,9	1 259,1
dans : administrations publiques	5,5	142,2	239,0	733,3	1 050,0	769,2
secteur privé	691,0	706,2	780,9	501,0	576,5	471,8

Annexes

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,6 %	0,7 %	3,7 %	7,8 %	6,7 %	- 2,2 %
DEMANDE INTERIEURE	- 1,7 %	9,3 %	4,7 %	18,2 %	26,6 %	22,9 %
Consommation	1,1 %	7,9 %	0,8 %	10,5 %	2,5 %	10,5 %
Publique (Etat)	4,2 %	- 4,1 %	0,5 %	1,4 %	2,6 %	2,8 %
Privée	- 3,1 %	12,0 %	0,3 %	9,0 %	- 0,1 %	7,7 %
Investissements bruts	- 2,8 %	1,4 %	4,0 %	7,8 %	24,1 %	12,4 %
Formation brute de capital fixe	- 2,3 %	3,1 %	2,3 %	7,2 %	21,7 %	12,4 %
Publique	- 0,7 %	- 1,1 %	- 0,1 %	0,6 %	3,5 %	0,4 %
Privée	- 1,5 %	4,2 %	2,4 %	6,6 %	18,2 %	12,0 %
dans : Secteur pétrolier	- 2,7 %	1,5 %	2,5 %	6,1 %	19,0 %	12,4 %
Secteur non pétrolier	1,2 %	2,7 %	- 0,1 %	0,5 %	- 0,8 %	- 0,4 %
Variations des stocks	- 0,5 %	- 1,7 %	1,7 %	0,5 %	2,4 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	6,2 %	- 8,5 %	- 1,0 %	- 10,5 %	- 19,9 %	- 25,1 %
Exportations de biens et services non facteurs	1,3 %	- 2,0 %	- 0,8 %	7,2 %	2,6 %	- 9,7 %
Importations de biens et services non facteurs	5,0 %	- 6,5 %	- 0,1 %	- 17,7 %	- 22,5 %	- 15,4 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3 437,3	3 587,8	3 870,4	4 657,3	5 133,6	5 602,1
DEMANDE INTERIEURE	2 777,4	2 734,4	2 775,7	3 053,3	3 335,9	3 643,6
Consommation	1 745,0	1 816,3	1 806,6	2 017,7	2 161,0	2 382,8
Publique	372,3	353,8	351,4	381,0	419,6	492,2
Privée	1 372,7	1 462,5	1 455,2	1 636,7	1 741,4	1 890,6
Investissements bruts	1 032,4	918,1	969,2	1 035,7	1 174,9	1 260,8
Formation brute de capital fixe	1 020,4	906,1	959,2	1 021,7	1 158,9	1 244,8
Publique	203,2	131,0	156,3	160,0	238,8	246,9
Privée (Entreprises et ménages)	817,3	775,2	802,8	861,7	920,1	997,9
dont secteur pétrolier	468,4	389,2	388,0	392,8	402,2	418,7
dont secteur non pétrolier	348,9	385,9	414,8	468,9	517,9	579,2
Variations des stocks	12,0	12,0	10,0	14,0	16,0	16,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	659,9	853,4	1 094,7	1 603,9	1 797,7	1 958,5
Exportations de biens et services non facteurs	1 881,6	1 947,4	2 233,0	2 957,5	3 258,0	3 472,9
Biens	1 781,4	1 847,1	2 150,4	2 874,8	3 180,8	3 392,6
Pétrole brut	1 449,1	1 529,5	1 787,6	2 392,3	2 622,0	2 699,8
Autres	332,3	317,7	362,9	482,4	558,8	692,8
Services non facteurs	100,2	100,2	82,6	82,7	77,2	80,3
Importations de biens et services non facteurs	- 1 221,7	- 1 094,0	- 1 138,3	- 1 353,6	- 1 460,3	- 1 514,3
Biens	- 656,6	- 606,1	- 642,2	- 722,6	- 816,0	- 816,8
Secteur pétrolier	- 163,3	- 124,3	- 186,7	- 197,0	- 134,7	- 261,8
Autres	- 493,3	- 481,8	- 455,5	- 525,6	- 681,3	- 555,0
Services non facteurs	- 565,2	- 487,9	- 496,1	- 630,9	- 644,3	- 697,5
Epargne intérieure	1 692,3	1 771,5	2 063,8	2 639,6	2 972,6	3 219,3
Gap de ressources	659,9	853,4	1 094,7	1 603,9	1 797,7	1 958,5
Revenus des facteurs	- 334,1	- 414,5	- 510,6	- 844,8	- 809,5	- 861,2
Revenu du capital (net)	- 323,3	- 412,4	- 503,4	- 834,6	- 800,3	- 850,3
Revenu du travail (net)	- 10,8	- 2,0	- 7,2	- 10,2	- 9,2	- 10,9
Epargne nationale	1 358,2	1 357,0	1 553,2	1 794,8	2 163,0	2 358,2
dont : administrations publiques	294,7	413,8	479,2	611,0	731,9	751,7
secteur privé	1 063,6	943,3	1 074,0	1 183,8	1 431,1	1 606,5

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	- 0,3 %	2,7 %	1,4 %	3,0 %	1,3 %	5,4 %
DEMANDE INTERIEURE	5,3 %	2,2 %	0,7 %	8,4 %	- 1,5 %	3,4 %
Consommation	3,8 %	0,9 %	0,9 %	6,7 %	2,3 %	2,5 %
Publique	- 0,9 %	- 0,9 %	- 0,1 %	1,0 %	0,7 %	1,6 %
Privée	4,7 %	1,8 %	1,1 %	5,7 %	1,6 %	0,9 %
Investissements bruts	1,4 %	1,4 %	- 0,2 %	1,7 %	- 3,8 %	0,9 %
Formation brute de capital fixe	1,3 %	1,1 %	- 0,3 %	1,9 %	- 3,9 %	0,9 %
Publique	0,4 %	- 0,8 %	0,2 %	0,0 %	0,7 %	0,0 %
Privée (Entreprises et ménages)	0,9 %	1,9 %	- 0,5 %	1,8 %	- 4,6 %	0,9 %
dont : Secteur pétrolier	0,1 %	- 0,6 %	- 0,4 %	- 0,1 %	- 2,1 %	- 0,1 %
Secteur non pétrolier	0,8 %	2,5 %	- 0,1 %	2,0 %	- 2,5 %	1,0 %
Variations des stocks	0,1 %	0,2 %	0,1 %	- 0,2 %	0,1 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 5,6 %	0,4 %	0,7 %	- 5,4 %	2,8 %	2,0 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 1,9 %	1,9 %	0,4 %	- 0,6 %	- 3,2 %	0,9 %
Importations de biens et services non facteurs	- 3,7 %	- 1,5 %	0,3 %	- 4,8 %	5,9 %	1,1 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 454,3	1 600,4	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7
DEMANDE INTERIEURE	744,5	970,5	994,6	1 232,4	1 650,1	2 087,2
Consommation	281,9	290,8	334,9	407,8	446,3	490,7
Publique (Etat)	76,9	65,0	81,3	118,6	128,1	137,9
Privée	205,0	225,8	253,5	289,2	318,1	352,8
Investissements bruts	462,6	679,8	659,8	824,6	1 203,9	1 596,5
Formation brute de capital fixe	462,5	679,6	659,6	824,4	1 203,7	1 596,3
Publique (Budget)	126,6	169,7	363,0	446,0	759,8	1 018,8
Privée (Entreprises, ménages et autres)	335,8	509,8	296,5	378,4	443,8	577,5
dont secteur pétrolier	281,8	448,7	213,6	275,1	306,9	409,9
dont secteur non pétrolier	54,1	61,1	82,9	103,3	137,0	167,6
Variations des stocks	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	709,8	629,8	1 527,6	2 568,3	2 807,7	3 042,5
Exportations de biens et services non facteurs	1 493,0	1 584,0	2 503,7	3 745,2	4 312,9	4 915,8
Biens	1 475,3	1 576,1	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2
Pétrole brut	1 344,9	1 433,7	2 287,2	3 489,8	3 894,6	4 066,9
Autres	130,3	142,4	200,2	236,3	396,9	826,3
Services non facteurs	17,7	7,9	16,3	19,2	21,5	22,6
Importations de biens et services non facteurs	- 783,2	- 954,2	- 976,1	- 1 176,9	- 1 505,2	- 1 873,3
Biens	- 353,6	- 527,6	- 576,7	- 690,9	- 1 056,3	- 1 325,0
Secteur pétrolier	- 213,1	- 357,0	- 297,8	- 365,8	- 274,5	- 400,8
Autres	- 140,5	- 170,6	- 278,9	- 325,1	- 781,8	- 924,2
Services non facteurs	- 429,6	- 426,6	- 399,4	- 486,0	- 448,9	- 548,3
Epargne intérieure	1 172,4	1 309,6	2 187,4	3 392,9	4 011,6	4 639,0
Gap de ressources	709,8	629,8	1 527,6	2 568,3	2 807,7	3 042,5
Revenus des facteurs	- 898,8	- 735,5	- 1 280,7	- 1 832,2	- 2 385,0	- 2 968,0
Epargne nationale	273,6	574,0	906,7	1 560,6	1 626,6	1 671,0
dont : administrations publiques	303,3	384,4	647,9	1 242,3	1 907,6	2 092,5
secteur privé	- 29,7	189,7	258,8	318,4	- 281,1	- 421,4

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	20,4 %	14,4 %	32,6 %	8,9 %	5,3 %	23,2 %
DEMANDE INTERIEURE	- 30,4 %	39,7 %	5,4 %	17,7 %	7,8 %	25,7 %
Consommation	15,2 %	- 0,1 %	4,4 %	4,2 %	- 0,5 %	1,3 %
Publique (Etat)	3,9 %	- 1,7 %	- 0,5 %	1,4 %	0,1 %	0,1 %
Privée	11,3 %	1,5 %	4,9 %	2,8 %	- 0,7 %	1,2 %
Investissements bruts	- 45,6 %	39,9 %	0,9 %	13,5 %	8,3 %	24,4 %
Formation brute de capital fixe	- 45,6 %	39,9 %	0,9 %	13,5 %	8,3 %	24,4 %
Publics	3,9 %	3,3 %	15,6 %	4,1 %	15,1 %	9,2 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	- 49,5 %	36,5 %	- 14,7 %	9,4 %	- 6,8 %	15,2 %
dont Secteur pétrolier	- 52,6 %	35,0 %	- 16,7 %	8,2 %	- 7,6 %	13,7 %
dont Secteur non pétrolier	3,1 %	1,6 %	2,0 %	1,2 %	0,8 %	1,5 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	50,9 %	- 25,3 %	27,2 %	- 8,9 %	- 2,5 %	- 2,5 %
Exportations de biens et services non facteurs	9,8 %	6,9 %	20,4 %	2,8 %	- 2,2 %	5,6 %
Importations de biens et services non facteurs	41,0 %	- 32,2 %	6,8 %	- 11,6 %	- 0,2 %	- 8,1 %

Sources : DGSCN et BEAC

Annexes

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 385,3	1 581,8	1 732,3	3 100,7	3 358,7	3 293,5
DEMANDE INTERIEURE	2 722,7	2 166,4	1 934,3	2 887,8	3 196,8	3 182,2
Consommation	1 246,4	1 274,4	1 169,9	2 147,4	2 285,9	2 317,7
Publique (Etat)	106,2	108,2	114,5	173,2	235,1	229,5
Privée	1 140,2	1 166,2	1 055,4	1 974,2	2 050,8	2 088,2
Investissements bruts	1 476,4	892,0	764,4	740,5	910,9	864,5
Formation brute de capital fixe	1 451,4	892,0	743,7	725,5	898,9	852,5
Publique	149,6	195,5	272,4	221,2	250,6	217,7
Privée	1 301,8	696,5	471,3	504,3	648,3	634,9
dont : Secteur pétrolier	1 158,3	531,6	286,6	291,8	416,7	382,4
Secteur non pétrolier	143,4	165,0	184,8	212,5	231,6	252,4
Variations des stocks	25,0	0,0	20,7	15,0	12,0	12,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 1 337,4	- 584,6	- 202,0	212,9	161,9	111,2
Exportations de biens et services non facteurs	175,5	387,5	1 203,7	1 719,7	1 858,6	1 833,8
Biens	128,7	346,1	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 755,3
Coton-fibre	38,9	45,0	44,7	42,2	44,1	36,2
Autres	89,8	301,1	1 116,3	1 615,9	1 737,7	1 719,1
Services non facteurs	46,8	41,4	42,7	61,5	76,7	78,5
Importations de biens et services non facteurs	- 1 512,9	- 972,1	- 1 405,7	- 1 506,8	- 1 696,7	- 1 722,6
Biens	- 1 045,6	- 482,4	- 503,7	- 501,3	- 705,5	- 719,1
Secteur public	- 24,2	- 54,5	- 59,4	- 43,7	- 55,3	- 86,4
Secteur privé et autres	- 1 021,3	- 427,9	- 444,3	- 457,5	- 650,1	- 632,7
Services non facteurs	- 467,4	- 489,7	- 902,0	- 1 005,5	- 991,2	- 1 003,5
Epargne intérieure	138,9	307,4	562,3	953,4	1 072,7	975,8
Gap de ressources	- 1 337,4	- 584,6	- 202,0	212,9	161,9	111,2
Revenus des facteurs	- 41,5	- 260,7	- 313,4	- 304,3	- 590,2	- 572,1
Revenu du capital (net)	- 12,6	- 160,8	- 225,1	- 269,2	- 554,1	- 535,1
Revenu du travail (net)	- 28,9	- 99,9	- 88,4	- 35,2	- 36,1	- 37,1
Epargne nationale	97,5	46,6	248,9	649,0	482,6	403,6
dont : administrations publiques	28,9	83,3	144,6	72,3	170,2	253,1
secteur privé	68,5	- 36,7	104,3	576,7	312,3	150,5

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUIT INTERIEUR BRUT	8,5 %	14,3 %	33,7 %	8,6 %	-0,5 %	0,6 %
DEMANDE INTERIEURE	91,1 %	- 27,3 %	21,3 %	3,3 %	6,9 %	0,0 %
Consommation	6,3 %	3,4 %	25,3 %	6,9 %	3,3 %	6,3 %
Publique (Etat)	1,4 %	0,1 %	0,4 %	3,4 %	3,2 %	- 0,4 %
Privée	4,8 %	3,3 %	24,9 %	3,6 %	0,1 %	6,7 %
Investissements bruts	84,8 %	- 30,7 %	- 4,0 %	- 3,7 %	3,6 %	- 6,3 %
Formation brute de capital fixe	83,9 %	- 30,9 %	- 3,8 %	- 3,6 %	3,6 %	- 6,3 %
Publique (budget)	4,7 %	6,0 %	4,5 %	- 3,9 %	- 1,0 %	- 2,5 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	79,2 %	- 36,8 %	- 8,3 %	0,4 %	4,6 %	- 3,7 %
dont secteur pétrolier	74,5 %	- 40,7 %	- 7,7 %	- 0,7 %	6,1 %	- 4,7 %
dont secteur non pétrolier	4,7 %	3,8 %	- 0,6 %	1,1 %	- 1,5 %	1,0 %
Variations des stocks	0,9 %	0,1 %	- 0,2 %	- 0,1 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 82,5 %	41,6 %	12,5 %	5,3 %	- 7,4 %	0,6 %
Exportations de biens et services non facteurs	2,1 %	- 0,5 %	12,1 %	2,1 %	- 0,4 %	- 1,0 %
Importations de biens et services non facteurs	- 84,6 %	42,1 %	0,4 %	3,2 %	- 7,0 %	1,5 %

Sources : INSEED et BEAC

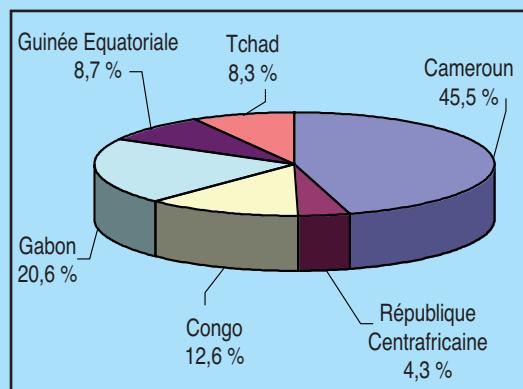
PRODUIT INTERIEUR BRUT

CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR PAYS

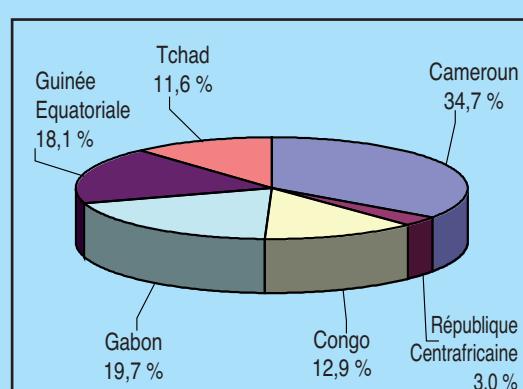
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
(En milliards de FCFA)						
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	7 583,1	7 917,0	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 870,5
République Centrafricaine	709,5	678,2	688,6	750,0	816,8	859,7
Congo	2 104,9	2 077,6	2 315,1	3 161,1	3 895,4	3 662,3
Gabon	3 437,3	3 587,8	3 870,4	4 657,3	5 133,6	5 602,1
Guinée Equatoriale	1 454,3	1 600,4	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7
Tchad	1 385,3	1 581,8	1 732,3	3 100,7	3 358,7	3 293,5
CEMAC	16 674,4	17 442,7	19 462,5	24 219,4	27 049,5	28 417,9
(Part relative en pourcentage)						
Cameroun	45,5	45,4	42,8	36,1	34,7	34,7
République Centrafricaine	4,3	3,9	3,5	3,1	3,0	3,0
Congo	12,6	11,9	11,9	13,1	14,4	12,9
Gabon	20,6	20,6	19,9	19,2	19,0	19,7
Guinée Equatoriale	8,7	9,2	13,0	15,7	16,5	18,1
Tchad	8,3	9,1	8,9	12,8	12,4	11,6
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: Administrations nationales et BEAC

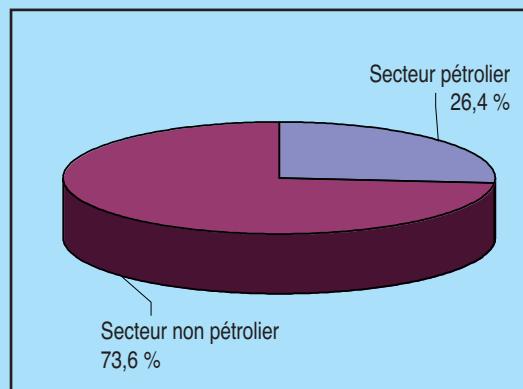
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2002



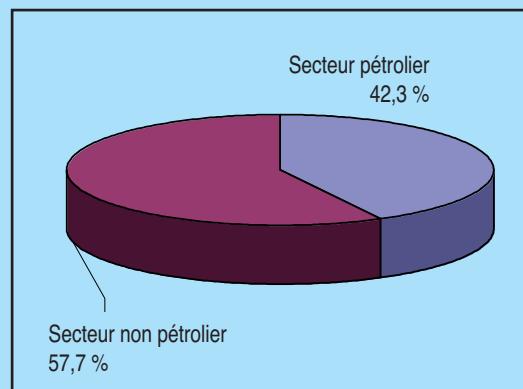
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2007



RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2002



RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2007



CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	7 253,2	7 531,8	8 948,7	13 111,8	14 931,7	15 042,3
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	2 600,7	2 657,1	2 632,8	2 906,6	3 099,6	3 160,0
Sylviculture	255,7	252,0	294,0	263,3	348,2	452,2
Industries extractives	4 396,8	4 622,7	6 022,0	9 942,0	11 483,8	11 430,0
Secteur secondaire	2 541,4	2 650,5	2 798,2	3 010,4	3 420,7	4 021,9
Industries manufacturières	1 841,5	1 908,4	1 923,8	2 000,7	2 077,5	2 157,2
Bâtiments et Travaux Publics	428,9	446,6	518,2	565,5	708,8	811,1
Autres	271,0	295,5	356,2	444,2	634,3	1 053,6
Secteur tertiaire	5 877,2	6 240,7	6 672,2	6 986,9	7 436,0	7 971,3
Services marchands	4 552,8	4 861,3	5 225,1	5 466,9	5 840,8	6 204,5
Services non marchands	1 324,3	1 379,4	1 447,1	1 520,0	1 595,2	1 766,8
PIB aux coûts des facteurs	15 671,8	16 422,9	18 419,1	23 109,1	25 788,3	27 035,5
Droits et Taxes à l'importation	1 002,6	1 019,8	1 043,4	1 110,2	1 261,2	1 382,4
PIB aux prix courants du marché	16 674,4	17 442,7	19 462,5	24 219,4	27 049,5	28 417,9
PIB du Secteur pétrolier	4 400,2	4 669,0	6 077,8	10 006,8	11 687,1	11 990,9
PIB du Secteur non pétrolier	12 274,2	12 773,7	13 384,7	14 212,6	15 362,4	16 426,9
PIB aux prix constants du marché (1992)	11 455,3	11 939,0	12 726,1	13 198,2	13 607,0	14 216,7
PIB du Secteur pétrolier	1 487,1	1 577,9	1 904,0	1 934,5	1 901,8	1 978,6
PIB du Secteur non pétrolier	9 968,2	10 361,1	10 822,1	11 263,6	11 705,2	12 238,1
Déflateur implicite (base 100: 1992)	145,6	146,1	152,9	183,5	198,8	199,9
dont PIB non pétrolier	295,9	295,9	319,2	517,3	614,5	606,0
PIB pétrolier	123,1	123,3	123,7	126,2	131,2	134,2

Annexes

CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	3,4 %	1,3 %	3,0 %	0,7 %	0,2 %	0,4 %
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,7 %	0,6 %	0,4 %	0,7 %	0,3 %	0,5 %
Sylviculture	- 0,6 %	0,0 %	0,1 %	- 0,1 %	0,3 %	0,4 %
Industries extractives	3,3 %	0,7 %	2,5 %	0,0 %	- 0,3 %	- 0,5 %
Secteur secondaire	5,2 %	0,5 %	1,3 %	1,0 %	0,8 %	2,3 %
Industries manufacturières	5,8 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,1 %	0,3 %
Bâtiments et Travaux Publics	- 0,7 %	0,1 %	0,4 %	0,2 %	0,5 %	0,4 %
Autres	0,2 %	0,1 %	0,5 %	0,4 %	0,2 %	1,6 %
Secteur tertiaire	1,7 %	2,5 %	2,3 %	1,9 %	1,7 %	2,2 %
Services marchands	1,7 %	2,1 %	1,9 %	1,5 %	1,3 %	1,6 %
Services non marchands	0,0 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,4 %	0,6 %
PIB aux coûts des facteurs	10,3 %	4,3 %	6,7 %	3,6 %	2,8 %	4,9 %
Droits et Taxes à l'importation	- 6,3 %	- 0,1 %	- 0,1 %	0,2 %	0,3 %	- 0,4 %
PIB aux prix constants du marché	4,1 %	4,2 %	6,6 %	3,7 %	3,1 %	4,5 %
PIB du Secteur pétrolier	0,4 %	0,8 %	2,7 %	0,2 %	- 0,2 %	0,6 %
PIB du Secteur non pétrolier	3,7 %	3,4 %	3,9 %	3,5 %	3,3 %	3,9 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	2 097,5	2 093,1	2 135,3	2 413,4	2 782,7	2 927,1
Agriculture des produits vivriers	1 050,3	1 058,2	1 033,7	1 127,9	1 214,9	1 286,5
Agriculture industrielle d'exportation	139,1	146,2	143,6	135,8	123,2	117,5
Elevage, Chasse et Piégeage	183,9	194,6	180,2	194,9	218,7	227,1
Pêche	90,8	96,2	90,2	108,7	124,6	128,5
Sylviculture	86,4	98,9	132,8	98,4	135,0	208,5
Pétrole	546,9	499,1	554,9	747,7	966,3	959,0
Secteur secondaire	1 695,9	1 748,1	1 812,7	1 841,0	1 905,3	1 963,2
Industries	1 445,8	1 484,2	1 489,3	1 509,6	1 535,9	1 568,3
Electricité, Gaz et Eau	46,3	50,3	75,8	78,0	95,5	99,4
Bâtiments et Travaux publics	203,9	213,6	247,7	253,4	273,9	295,4
Secteur tertiaire	3 211,6	3 488,4	3 793,1	3 833,2	3 953,5	4 188,0
Transport et Communication	451,3	505,0	502,2	479,8	535,4	584,6
Commerce, Hôtel et Restaurants	1 457,9	1 578,9	1 798,3	1 798,6	1 852,4	1 938,3
Autres services marchands et ajustements	669,3	731,6	767,9	826,1	852,8	888,0
Services non marchands	633,1	672,8	724,8	728,7	712,9	777,1
PIB aux coûts des facteurs	7 004,9	7 329,5	7 741,1	8 087,6	8 641,5	9 078,2
Droits et Taxes à l'importation	578,2	587,4	592,8	662,0	745,7	792,3
PIB aux prix courants du marché	7 583,1	7 917,0	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 870,5
dont : PIB non pétrolier	7 036,2	7 417,9	7 779,0	8 001,9	8 420,9	8 911,6
dont : PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	6 810,7	7 172,8	7 502,6	7 767,7	8 162,7	8 585,5
PIB pétrolier	546,9	499,1	554,9	747,7	966,3	959,0
PIB aux prix constants du marché (1992/93)	7 188,0	7 477,7	7 754,5	7 932,6	8 188,2	8 495,6
PIB non pétrolier	6 532,7	6 854,7	7 188,3	7 419,3	7 635,9	7 964,5
dont PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	6 305,0	6 615,1	6 927,9	7 162,1	7 369,9	7 647,4
PIB pétrolier	655,2	623,0	566,2	513,3	552,3	531,1
Déflateur implicite (1992/93)	105,5	105,9	107,5	110,3	114,6	116,2
dont: PIB non pétrolier	107,7	108,2	108,2	107,9	110,3	111,9
PIB pétrolier	83,5	80,1	98,0	145,7	175,0	180,6

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	1,0 %	0,9 %	0,4 %	- 0,5 %	4,1 %	1,1 %
Agriculture des produits vivriers	5,0 %	3,5 %	3,4 %	3,2 %	3,2 %	0,6 %
Agriculture industrielle d'exportation	2,8 %	2,4 %	10,8 %	1,7 %	- 3,3 %	0,1 %
Elevage, Chasse et Piégeage	2,6 %	2,0 %	4,8 %	4,4 %	1,9 %	0,1 %
Pêche	2,9 %	2,3 %	2,1 %	4,6 %	1,6 %	0,0 %
Sylviculture	- 4,5 %	9,0 %	6,0 %	- 5,2 %	13,0 %	0,6 %
Pétrole	- 4,3 %	- 4,9 %	- 9,1 %	- 9,3 %	7,6 %	- 0,3 %
Secteur secondaire	3,0 %	2,8 %	3,2 %	1,9 %	0,1 %	0,3 %
Industries	3,0 %	2,4 %	2,3 %	2,0 %	- 0,6 %	0,2 %
Electricité, Gaz et Eau	- 4,6 %	7,2 %	6,9 %	2,1 %	3,2 %	0,0 %
Bâtiments et Travaux publics	5,7 %	4,3 %	8,4 %	1,1 %	4,0 %	0,1 %
Secteur tertiaire	7,3 %	7,4 %	6,6 %	3,0 %	3,5 %	2,1 %
Transport et Communication	11,2 %	10,0 %	9,2 %	8,9 %	11,9 %	0,6 %
Commerce, Hôtel et Restaurants	7,4 %	9,9 %	7,0 %	2,7 %	1,8 %	0,7 %
Autres services marchands et ajustements	7,0 %	2,7 %	4,0 %	1,3 %	1,1 %	0,2 %
Services non marchands	4,6 %	4,6 %	6,4 %	0,8 %	2,9 %	0,5 %
PIB aux coûts des facteurs	4,2 %	4,2 %	3,9 %	1,7 %	2,9 %	3,5 %
Droits et Taxes à l'importation	1,3 %	1,4 %	0,7 %	10,5 %	7,3 %	0,3 %
PIB aux prix constants	4,0 %	4,0 %	3,7 %	2,3 %	3,2 %	3,8 %
dont : PIB non pétrolier	4,9 %	4,9 %	4,9 %	3,2 %	2,9 %	4,0 %
PIB pétrolier	- 4,3 %	- 4,9 %	- 9,1 %	- 9,3 %	7,6 %	- 0,3 %

Sources: INS, DP et BEAC
Exercice budgétaire, de juillet à juin en 2001/2002.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	389,3	390,7	388,8	404,9	447,8	465,5
Agriculture	194,8	206,1	201,2	209,9	228,4	246,4
Subsistance	190,3	203,6	198,2	208,0	224,4	238,3
Autres (y/c cultures de rapport)	4,5	2,4	3,0	2,0	4,0	8,1
Elevage	87,8	93,0	93,0	97,5	105,2	109,9
Chasse et pêche	33,1	35,7	35,1	36,8	39,7	41,1
Sylviculture	50,5	38,2	39,1	36,6	50,5	46,2
Industries extractives	23,1	17,6	20,4	24,1	24,0	21,9
Secteur secondaire	69,3	67,9	68,0	87,5	94,0	102,4
Industrie manufacturière	42,2	39,9	40,3	44,1	50,1	54,6
Energie (Eau, Electricité)	4,2	4,1	4,1	4,3	4,9	4,9
Construction	22,9	23,9	23,6	39,0	39,0	42,9
Secteur tertiaire	215,8	188,7	194,5	225,2	232,1	253,5
Services privés	147,9	139,9	144,7	152,8	166,4	185,1
Commerce, transports et télécommunications	107,4	101,3	105,4	111,3	121,2	137,3
Autres services	40,4	38,5	39,3	41,5	45,2	47,8
Administrations publiques	68,0	48,8	49,8	72,4	65,7	68,4
Intérieures	46,2	41,2	38,3	53,2	47,4	53,7
Assistance technique extérieure	21,8	7,6	11,5	19,2	18,3	14,7
PIB aux coûts des facteurs	674,4	647,3	651,3	717,6	773,9	821,4
Droits d'importation et impôts divers	35,1	30,9	37,3	32,4	42,9	38,2
PIB aux prix courants du marché	709,5	678,2	688,6	750,0	816,8	859,7
PIB aux prix constants du marché (1985)	469,9	448,2	463,7	477,4	497,7	516,7
Déflateur implicite (base 100 : 1985)	151,0	151,3	148,5	157,1	164,1	166,4

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	0,2 %	- 1,5 %	1,8 %	0,6 %	2,7 %	1,7 %
Agriculture	0,5 %	0,5 %	0,4 %	0,7 %	0,5 %	1,8 %
Subsistance	0,8 %	0,6 %	0,5 %	0,7 %	0,4 %	1,7 %
Autres (y/c cultures de rapport)	- 0,3 %	- 0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Elevage	0,1 %	0,1 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %
Chasse et pêche	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %
Sylviculture	- 0,2 %	- 1,7 %	0,7 %	- 0,6 %	1,8 %	- 0,8 %
Industries extractives	- 0,3 %	- 0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,0 %
Secteur secondaire	0,1 %	- 0,5 %	0,2 %	1,6 %	0,3 %	0,8 %
Industrie manufacturière	0,1 %	- 0,5 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %
Energie (Eau, Electricité)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Construction	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,2 %	- 0,2 %	0,2 %
Secteur tertiaire	- 0,4 %	- 1,8 %	0,3 %	1,8 %	0,0 %	2,0 %
Services privés	- 0,3 %	- 1,0 %	0,3 %	0,5 %	0,4 %	1,9 %
Commerce, transports et télécommunications	- 0,2 %	- 0,8 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %	1,7 %
Autres services	- 0,1 %	- 0,3 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,3 %
Administrations publiques	- 0,1 %	- 0,8 %	0,0 %	1,3 %	- 0,5 %	0,1 %
Intérieures	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Assistance technique extérieure	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
PIB aux coûts des facteurs	- 0,1 %	- 3,8 %	2,3 %	4,0 %	3,0 %	4,5 %
Droits d'importation et impôts divers	0,4 %	- 0,8 %	1,1 %	- 1,1 %	1,3 %	- 0,7 %
PIB aux prix du marché	0,3 %	- 4,6 %	3,5 %	3,0 %	4,3 %	3,8 %

Sources : ICASEES et BEAC

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

	Prix courants					
	(en milliards de FCFA)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	1 258,2	1 175,9	1 345,3	2 088,7	2 634,5	2 276,3
Agriculture, élevage, chasse et pêche	107,9	112,3	112,5	127,8	147,9	148,5
Sylviculture et exploitation forestière	23,9	27,5	27,9	36,1	39,5	56,4
Industries extractives (pétrole)	1 126,4	1 036,1	1 205,0	1 924,8	2 447,2	2 071,3
Secteur secondaire	206,4	237,2	240,6	278,3	352,9	395,3
Industries manufacturières	112,0	132,8	134,1	166,2	189,5	207,8
Électricité, gaz et eau	18,5	18,9	19,7	21,6	24,2	26,1
Bâtiments et Travaux publics	75,9	85,5	86,8	90,5	139,3	161,4
Secteur tertiaire	568,2	599,2	659,2	733,9	835,7	904,7
Transports et télécommunications	123,4	125,1	141,2	148,9	195,5	209,2
Commerce, restaurants et hôtels	167,6	177,4	194,7	230,6	256,0	275,7
Administrations publiques	147,9	147,2	152,3	162,5	168,8	177,4
Autres services	129,3	149,5	170,9	191,9	215,5	242,4
PIB aux coûts des facteurs	2 032,8	2 012,3	2 245,1	3 100,8	3 823,2	3 576,3
Droits et Taxes à l'importation	72,1	65,3	70,0	60,3	72,2	86,1
PIB aux prix courants du marché	2 104,9	2 077,6	2 315,1	3 161,1	3 895,4	3 662,3
PIB hors pétrole aux prix courants du marché	978,5	1 041,5	1 110,1	1 236,2	1 448,1	1 591,0
PIB pétrole aux prix courants du marché	1 126,4	1 036,1	1 205,0	1 924,8	2 447,2	2 071,3
PIB aux prix constants (1990)	953,0	959,9	995,9	1 073,1	1 145,2	1 120,2
PIB hors pétrole à prix constant	603,9	635,9	670,3	705,8	758,0	799,8
PIB pétrole à prix constant	349,1	324,0	325,6	367,3	387,3	320,5
Déflateur du PIB (base 100 :1990)	220,9	216,4	232,5	294,6	340,1	326,9
Secteur pétrolier	322,7	319,8	370,1	524,0	631,9	646,4
Secteur non pétrolier	162,0	163,8	165,6	175,2	191,1	198,9

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

	Prix constants, aux prix de 1990					
	(Contribution à la croissance réelle)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	0,6 %	- 4,1 %	2,1 %	11,0 %	6,0 %	- 12,5 %
Agriculture, élevage, chasse et pêche	3,9 %	5,5 %	4,0 %	4,5 %	6,8 %	-2,0 %
Sylviculture et exploitation forestière	27,5 %	8,7 %	15,3 %	10,1 %	9,9 %	10,3 %
Industries extractives (pétrole)	- 1,5 %	- 7,2 %	0,5 %	12,8 %	5,4 %	- 17,3 %
Secteur secondaire	12,6 %	7,2 %	7,3 %	2,7 %	10,4 %	7,1 %
Industries manufacturières	17,0 %	8,9 %	9,0 %	2,3 %	9,6 %	6,7 %
Électricité, gaz et eau	10,4 %	4,4 %	2,4 %	5,4 %	3,1 %	4,5 %
Bâtiments et Travaux publics	- 0,6 %	3,0 %	4,4 %	1,9 %	20,8 %	10,9 %
Secteur tertiaire	8,9 %	5,7 %	4,5 %	6,1 %	5,6 %	5,3 %
Transports et télécommunications	18,3 %	10,9 %	7,7 %	6,3 %	6,2 %	4,4 %
Commerce, restaurants et hôtels	13,8 %	5,0 %	4,3 %	6,4 %	6,0 %	5,1 %
Administrations publiques	2,2 %	0,1 %	2,3 %	6,1 %	3,8 %	4,1 %
Autres services	2,9 %	10,0 %	4,3 %	5,3 %	7,3 %	8,8 %
PIB aux coûts des facteurs	5,0 %	1,0 %	3,7 %	7,9 %	6,4 %	- 2,9 %
Droits et Taxes à l'importation	- 5,8 %	- 6,7 %	5,2 %	2,6 %	17,3 %	16,3 %
PIB aux prix constants du marché	4,6 %	0,7 %	3,7 %	7,8 %	6,7 %	- 2,2 %
Secteur pétrolier	8,5 %	5,3 %	5,4 %	5,3 %	7,4 %	5,5 %
Secteur non pétrolier	- 1,5 %	- 7,2 %	0,5 %	12,8 %	5,4 %	- 17,3 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	1 680,5	1 778,9	2 027,0	2 726,7	3 020,0	3 216,3
Agriculture, Elevage et Pêche	148,3	152,9	157,2	162,2	174,4	189,0
Forêt	68,1	72,7	71,6	78,2	99,5	109,1
Industries extractives	1 464,1	1 553,2	1 798,2	2 486,2	2 746,0	2 918,2
Secteur secondaire	305,8	303,1	317,8	336,9	370,0	410,9
Industries manufacturières et énergie	202,7	208,8	218,4	231,5	246,3	270,4
Industries du bois	18,6	19,8	18,9	20,6	23,2	25,7
Batiments et travaux publics	84,5	74,5	80,5	84,8	100,4	114,7
Secteur tertiaire	1 212,5	1 254,3	1 270,1	1 333,6	1 455,1	1 636,6
Transports et télécommunications	190,8	196,5	203,1	212,2	226,6	254,8
Commerce	242,0	248,6	248,6	265,7	288,5	320,7
Administrations publiques	293,4	304,6	301,0	303,0	335,7	393,2
Autres services	486,3	504,6	517,3	552,7	604,3	667,9
PIB aux coûts des facteurs	3 198,8	3 336,3	3 614,9	4 397,2	4 845,1	5 263,8
Droits et Taxes à l'importation	238,5	251,5	255,5	260,1	288,5	338,3
PIB aux prix courants du marché	3 437,3	3 587,8	3 870,4	4 657,3	5 133,6	5 602,1
PIB du Secteur pétrolier	1 409,1	1 510,4	1 732,7	2 376,8	2 632,7	2 761,8
PIB du Secteur non pétrolier	2 028,2	2 077,4	2 137,8	2 280,5	2 500,9	2 840,3
PIB aux prix constants du marché (1989)						1 882,7
PIB du Secteur pétrolier	403,2	433,3	432,7	426,8	382,0	389,2
PIB du Secteur non pétrolier	1 240,9	1 254,5	1 279,5	1 337,2	1 404,2	1 493,5
Déflateur implicite du PIB (Base 100=1989)	209,1	212,6	226,0	264,0	287,4	297,6
PIB du Secteur pétrolier	349,5	348,5	400,4	556,9	689,3	709,6
PIB du Secteur non pétrolier	163,4	165,6	167,1	170,5	178,1	190,2

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	- 0,8 %	2,1 %	0,3 %	0,0 %	- 2,0 %	0,9 %
Agriculture, Elevage et Pêche	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Forêt	- 0,3 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %
Industries extractives	- 0,6 %	1,9 %	0,2 %	- 0,3 %	- 2,4 %	0,5 %
Secteur secondaire	0,7 %	- 0,4 %	0,6 %	0,9 %	1,0 %	0,9 %
Industries manufacturières et énergie	0,7 %	0,1 %	0,5 %	0,7 %	0,5 %	0,7 %
Industries du bois	- 0,1 %	- 0,1 %	- 0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Batiments et travaux publics	0,1 %	- 0,4 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %	0,2 %
Secteur tertiaire	0,2 %	0,8 %	0,5 %	2,0 %	1,9 %	3,0 %
Transports et télécommunications	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %
Commerce	- 0,5 %	0,1 %	0,0 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %
Administrations publiques	0,0 %	0,3 %	- 0,1 %	0,1 %	0,3 %	0,6 %
Autres services	0,5 %	0,3 %	0,4 %	1,2 %	0,9 %	1,3 %
PIB aux coûts des facteurs	0,2 %	2,6 %	1,4 %	2,9 %	0,9 %	4,7 %
Droits et Taxes à l'importation	- 0,5 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,4 %	0,7 %
PIB aux prix constants du marché	- 0,3 %	2,7 %	1,4 %	3,0 %	1,3 %	5,4 %
PIB du Secteur pétrolier	- 0,6 %	1,8 %	0,0 %	- 0,3 %	- 2,5 %	0,4 %
PIB du Secteur non pétrolier	0,3 %	0,8 %	1,5 %	3,4 %	3,8 %	5,0 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

Annexes

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	1 258,9	1 353,0	2 198,2	3 381,5	3 816,7	4 016,6
Agriculture	38,0	46,7	50,2	58,0	64,5	70,3
Cultures d'exportations	2,5	6,0	4,7	7,3	8,7	8,7
Secteur de subsistance	32,7	37,5	41,9	46,7	51,4	56,7
Elevage et Chasse	2,8	3,2	3,6	4,0	4,4	4,8
Production de bois	26,7	14,5	22,6	14,0	23,8	32,0
Pêche	1,6	1,8	2,0	2,3	2,5	2,8
Pétrole	1 192,6	1 289,9	2 123,4	3 307,2	3 726,0	3 911,6
Secteur secondaire	110,5	141,3	206,9	283,1	484,4	928,7
Méthanol	81,4	106,8	141,7	198,4	340,6	739,2
Industries manufacturières	2,1	2,6	3,3	4,0	4,8	5,9
Energie, Gaz et Eau	6,0	7,0	10,3	13,9	20,0	25,8
Construction	21,0	24,9	51,7	66,9	119,0	157,8
Secteur tertiaire	61,3	75,0	86,2	105,8	117,7	137,3
Commerce, Restaurant et Hôtel	17,2	21,0	27,8	32,2	36,0	39,6
Transports et Télécommunications	3,4	4,1	4,5	5,2	5,8	6,0
Institutions financières et immobilières	3,7	4,5	7,3	12,2	14,1	17,1
Administrations publiques	30,0	34,5	34,9	42,6	46,6	57,5
Autres services	7,1	10,8	11,7	13,6	15,2	17,1
PIB aux coûts des facteurs	1 430,7	1 569,3	2 491,4	3 770,4	4 418,8	5 082,7
Droits et Taxes à l'importation	23,5	31,0	30,9	30,2	39,1	47,1
PIB aux prix courants du marché	1 454,3	1 600,4	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7
Secteur pétrolier	1 274,0	1 396,7	2 265,1	3 505,6	4 066,5	4 650,8
Secteur non pétrolier	180,2	203,7	257,2	295,0	391,3	478,9
PIB aux prix constants du marché (1985)	492,9	564,1	748,1	814,5	857,9	1 057,2
Secteur pétrolier	394,5	450,6	606,4	645,8	635,1	791,6
Secteur non pétrolier	98,4	113,5	141,6	168,7	222,8	265,6
Déflateur implicite du PIB (base 100 : 1985)	295,1	283,7	337,2	466,6	519,6	485,2
Secteur pétrolier	323,0	310,0	373,5	542,9	640,3	587,5
Secteur non pétrolier	183,1	179,4	181,6	174,9	175,7	180,3

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	12,0 %	11,2 %	21,7 %	1,7 %	- 2,7 %	1,6 %
Agriculture	- 0,2 %	0,6 %	0,0 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %
Cultures d'exportations	- 0,4 %	0,4 %	- 0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %
Secteur de subsistance	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Elevage et chasse	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Production forestière	- 0,6 %	0,0 %	- 0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %
Pêche	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Pétrole	12,6 %	10,6 %	21,8 %	1,4 %	- 2,9 %	1,2 %
Secteur secondaire	6,8 %	1,4 %	10,1 %	5,9 %	7,3 %	20,8 %
Méthanol	5,3 %	0,8 %	5,8 %	3,9 %	1,6 %	17,0 %
Industries manufacturières	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Energie, gaz et eau	0,2 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %	0,6 %	0,4 %
Construction	1,2 %	0,4 %	3,8 %	1,6 %	5,1 %	3,4 %
Secteur tertiaire	1,3 %	1,5 %	1,4 %	1,4 %	0,6 %	0,8 %
Commerce, restaurant et hôtel	0,6 %	0,5 %	0,8 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %
Transports et télécommunications	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Services financiers et immobiliers	0,1 %	0,2 %	0,5 %	0,6 %	0,2 %	0,3 %
Administrations publiques	0,3 %	0,3 %	0,0 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %
Autres services	0,1 %	0,5 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
PIB au coût des facteurs	20,0 %	14,1 %	33,2 %	9,1 %	5,2 %	23,2 %
Droits et taxes à l'importation	0,4 %	0,4 %	- 0,6 %	- 0,2 %	0,1 %	0,0 %
PIB aux prix constants du marché	20,4 %	14,4 %	32,6 %	8,9 %	5,3 %	23,2 %
Secteur pétrolier	17,9 %	11,4 %	27,6 %	5,3 %	- 1,3 %	18,2 %
Secteur non pétrolier	2,5 %	3,1 %	5,0 %	3,6 %	6,6 %	5,0 %

Sources : DGSCN et BEAC

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	568,8	740,2	854,1	2 096,6	2 229,9	2 140,4
Agriculture	244,1	218,3	237,4	329,0	321,5	274,2
Cultures vivrières	216,1	199,2	201,5	298,8	300,1	254,0
Cultures industrielles	28,0	19,1	35,9	30,2	21,4	20,2
Elevage	232,4	239,7	247,3	257,5	273,0	254,7
Sylviculture, pêche et mines	48,5	55,4	49,2	58,2	61,1	63,6
Pétrole	43,8	226,8	320,2	1 451,9	1 574,3	1 548,0
Secteur secondaire	153,6	152,9	152,2	183,6	214,1	221,4
Industries manufacturières	36,8	40,0	38,5	45,3	50,9	50,1
Coton-fibre	11,1	15,4	10,2	15,6	19,0	15,6
Autres industries	25,7	24,6	28,4	29,7	32,0	34,5
Artisanat	88,3	81,6	78,6	98,2	115,8	121,7
Bâtiments et travaux publics	20,7	24,3	27,9	30,9	37,2	38,9
Eau et électricité	7,8	7,0	7,1	9,2	10,2	10,7
Secteur tertiaire	607,7	635,1	669,1	755,3	841,8	851,2
Transport et Télécommunications	42,0	40,3	44,3	54,4	55,4	55,4
Commerce	295,4	302,6	310,2	336,4	361,2	343,7
Administrations publiques	151,9	171,5	184,3	210,8	265,5	293,2
Autres	118,4	120,7	130,3	153,7	159,7	158,8
PIB aux coûts des facteurs	1 330,1	1 528,2	1 675,3	3 035,5	3 285,8	3 213,0
Taxes nettes sur les produits	55,2	53,5	56,9	65,2	72,8	80,4
PIB aux prix courants du marché	1 385,3	1 581,8	1 732,3	3 100,7	3 358,7	3 293,5
PIB pétrolier	...	226,8	320,2	1 451,9	1 574,3	1 548,0
PIB non pétrolier	1 385,3	1 355,0	1 412,1	1 648,8	1 784,4	1 745,5
PIB aux prix constants du marché (1995)	996,7	1 138,9	1 523,1	1 653,5	1 645,4	1 654,5
PIB pétrolier	...	123,5	485,0	495,2	452,7	424,7
PIB non pétrolier	996,7	1 015,4	1 038,1	1 158,3	1 192,7	1 229,9
Déflateur du PIB (base = 1995)	139,0	138,9	113,7	187,5	204,1	199,1
dont non pétrolier	139,0	133,4	136,0	142,3	149,6	141,9

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	1,5 %	10,6 %	30,1 %	3,5 %	- 3,7 %	- 2,1 %
Agriculture	- 0,7 %	1,1 %	- 2,0 %	2,3 %	- 1,4 %	- 0,7 %
Cultures vivrières	- 0,8 %	2,0 %	- 2,9 %	2,2 %	- 0,6 %	- 0,6 %
Cultures industrielles	0,1 %	- 0,8 %	1,0 %	0,2 %	- 0,8 %	- 0,1 %
Elevage	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %
Sylviculture, pêche et mines	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Pétrole	1,7 %	8,9 %	31,7 %	0,7 %	- 2,6 %	- 1,7 %
Secteur secondaire	1,5 %	0,4 %	- 0,3 %	1,3 %	0,5 %	0,1 %
Industries manufacturières	0,6 %	0,1 %	- 0,6 %	0,8 %	0,0 %	- 0,2 %
Coton-fibre	0,4 %	0,0 %	- 0,8 %	1,0 %	- 0,1 %	- 0,3 %
Autres industries	0,2 %	0,0 %	0,2 %	- 0,1 %	0,1 %	0,1 %
Artisanat	0,7 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Bâtiments et travaux publics	0,2 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %	0,1 %
Eau et électricité	0,1 %	- 0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Secteur tertiaire	4,7 %	3,2 %	3,5 %	3,5 %	2,5 %	2,1 %
Transport et Télécommunications	0,4 %	- 0,5 %	0,1 %	0,4 %	0,0 %	0,0 %
Commerce	2,7 %	1,1 %	1,5 %	1,0 %	0,0 %	0,8 %
Administrations publiques	0,8 %	2,0 %	1,3 %	1,0 %	2,3 %	1,2 %
Autres	0,7 %	0,5 %	0,6 %	1,1 %	0,1 %	0,0 %
PIB aux coûts des facteurs	7,8 %	14,1 %	33,4 %	8,2 %	- 0,7 %	0,1 %
Impôts indirects	0,8 %	0,2 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %
PIB à prix constants de 1995	8,5 %	14,3 %	33,7 %	8,6 %	- 0,5 %	0,6 %
PIB pétrolier	8,5 %	8,9 %	31,7 %	0,7 %	- 2,6 %	- 1,7 %
PIB non pétrolier	8,5 %	5,4 %	2,0 %	7,9 %	2,1 %	2,3 %

Sources : INSEED et BEAC

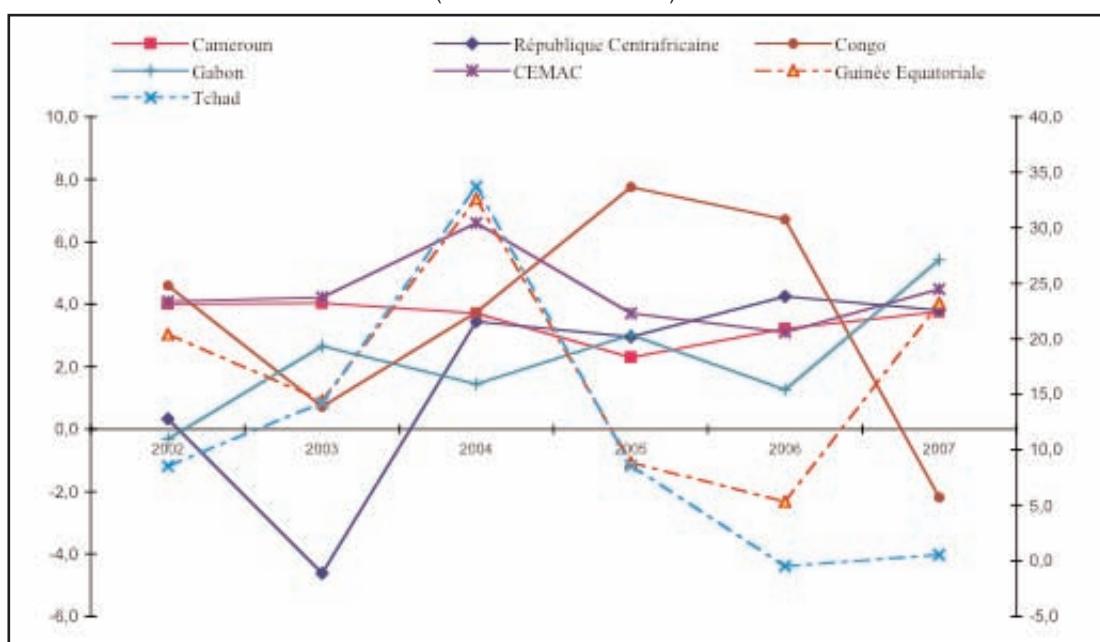
Annexes

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 2002 À 2007 (Variation annuelle en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun	4,0	4,0	3,7	2,3	3,2	3,8
République Centrafricaine	0,3	- 4,6	3,5	3,0	4,3	3,8
Congo	4,6	0,7	3,7	7,8	6,7	- 2,2
Gabon	- 0,3	2,7	1,4	3,0	1,3	5,4
Guinée Equatoriale	20,4	14,4	32,6	8,9	5,3	23,2
Tchad	8,5	14,3	33,7	8,6	- 0,5	0,6
CEMAC	4,1	4,2	6,6	3,7	3,1	4,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

CROISSANCE EN TERMES REELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 2002 A 2007
(variation annuelle en %)



INFLATION

ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS LA CEMAC

PAYS	Cameroun *	Republique Centrafricaine	Congo **	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
Base de l'indice	Déc. 1993	Janvier 1981	Janvier 1996	Année 2004	Année 2000	Année 2005	
PERIODE							
2002							
Indice moyen	179,8	209,6	128,9	97,4	117,0	99,7	
Indice de fin de période	182,0	221,9	126,1	97,3	121,3	103,6	
Moyenne annuelle	2,8 %	2,3 %	3,0 %	0,2 %	7,6 %	5,2 %	2,9 %
Glissement annuel	2,4 %	9,1 %	- 0,9 %	0,5 %	6,2 %	12,6 %	2,9 %
2003							
Indice moyen	180,9	218,3	130,6	99,3	125,6	97,9	
Indice de fin de période	181,9	214,7	134,9	100,7	128,4	91,3	
Moyenne annuelle	0,6 %	4,2 %	1,7 %	2,3 %	7,3 %	- 1,8 %	1,6 %
Glissement annuel	- 0,1 %	- 3,2 %	7,0 %	3,5 %	5,9 %	- 11,9 %	0,9 %
2004							
Indice moyen	181,5	213,7	135,4	99,9	130,8	92,7	
Indice de fin de période	184,1	218,4	136,4	100,1	134,3	93,3	
Moyenne annuelle	0,3 %	- 2,1 %	3,6 %	0,4 %	4,2 %	- 5,4 %	0,6 %
Glissement annuel	1,2 %	1,7 %	1,1 %	- 0,6 %	4,6 %	2,1 %	1,4 %
2005							
Indice moyen	185,0	219,9	138,8	103,7	138,1	100,0	
Indice de fin de période	190,1	222,1	140,5	104,0	139,2	95,0	
Moyenne annuelle	1,9 %	2,9 %	2,5 %	- 0,2 %	5,0 %	7,8 %	2,9 %
Glissement annuel	3,3 %	1,7 %	3,0 %	3,9 %	3,7 %	1,8 %	3,2 %
2006							
Indice moyen	194,6	234,4	145,2	102,2	144,2	108,1	
Indice de fin de période	194,6	237,8	151,9	103,3	144,5	99,1	
Moyenne annuelle	5,1 %	6,6 %	4,7 %	4,0 %	5,0 %	8,1 %	5,2 %
Glissement annuel	2,4 %	7,1 %	8,1 %	- 0,7 %	3,8 %	4,4 %	3,2 %
2007							
Indice moyen	196,2	236,7	149,0	107,4	148,5	100,0	
Indice de fin de période	201,4	237,2	149,3	109,4	149,9	100,8	
Moyenne annuelle	1,1 %	1,0 %	2,5 %	4,8 %	5,5 %	- 7,4 %	1,6 %
Glissement annuel	3,5 %	- 0,3 %	- 1,7 %	5,9 %	3,7 %	1,7 %	3,0 %

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

* Indice pondéré des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala, Garoua et Yaoundé depuis janvier 1994

** Indice pondéré des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire depuis janvier 1994

**TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE
DES PAYS DE LA CEMAC**
(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

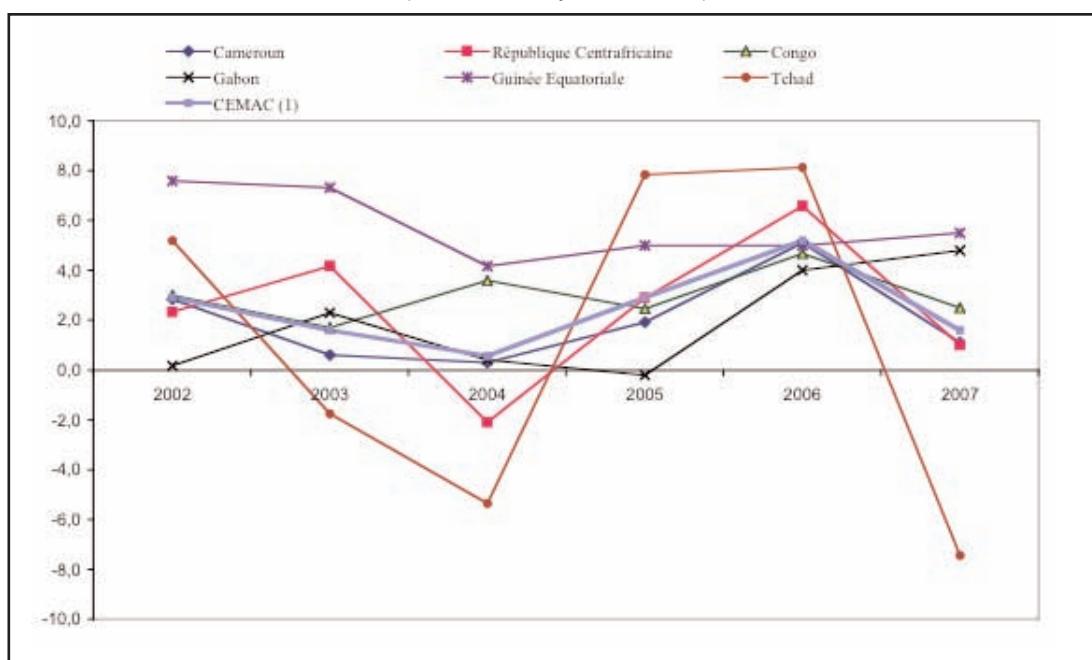
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun	2,8	0,6	0,3	1,9	5,1	1,1
République Centrafricaine	2,3	4,2	- 2,1	2,9	6,6	1,0
Congo	3,0	1,7	3,6	2,5	4,7	2,5
Gabon	0,2	2,3	0,4	- 0,2	4,0	4,8
Guinée Equatoriale	7,6	7,3	4,2	5,0	5,0	5,5
Tchad	5,2	- 1,8	- 5,4	7,8	8,1	- 7,4
CEMAC (1)	2,9	1,6	0,6	2,9	5,2	1,6

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(1) Pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)



FINANCES PUBLIQUES

CEMAC : Tableau des opérations financières des Etats

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes totales	3 536,0	3 688,7	4 245,6	6 030,4	7 954,6	8 272,9
Recettes pétrolières	1 737,5	1 751,0	2 287,6	3 864,5	5 553,2	5 545,1
Recettes non pétrolières	1 798,6	1 937,8	1 957,9	2 166,0	2 401,4	2 727,8
Recettes fiscales	1 656,3	1 778,7	1 792,9	1 980,4	2 192,9	2 414,6
Recettes non fiscales	142,2	159,0	165,1	185,5	208,5	313,2
Dépenses totales	3 419,3	3 180,4	3 620,1	4 082,1	5 283,2	5 860,4
Dépenses courantes	2 557,2	2 363,9	2 490,5	2 876,0	3 399,4	3 636,9
Salaires et traitements	838,9	887,4	923,0	920,9	972,7	1 069,5
Biens et services	672,6	539,6	588,9	780,9	974,7	1 100,9
Transferts et subventions	490,9	460,8	498,8	737,4	1 000,1	1 174,6
Intérêts	554,6	476,2	479,8	436,8	451,9	291,9
Dette extérieure	476,0	394,1	406,6	351,7	373,7	225,7
Dette intérieure	78,7	82,1	73,2	85,1	78,2	66,3
Dépenses en capital	862,1	816,5	1 129,6	1 206,1	1 883,8	2 223,5
Sur ressources locales	626,0	564,9	808,8	969,4	1 616,3	2 016,8
Sur ressources extérieures	236,2	251,6	320,8	236,7	267,5	206,7
Solde primaire	907,6	1 236,0	1 426,0	2 621,8	3 390,8	2 911,1
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	5,4	7,1	7,3	10,8	12,5	10,2
Solde budgétaire de base	352,9	759,9	946,2	2 185,0	2 938,9	2 619,2
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	2,1	4,4	4,9	9,0	10,9	9,2
Solde global (base engagements, hors dons)	116,8	508,3	625,5	1 948,3	2 671,4	2 412,5
Solde global (base engagements, dons compris)	265,4	699,2	793,4	2 110,5	5 071,2	2 560,5
Variations des arriérés (baisse -)	- 256,4	97,7	- 1 988,2	- 216,8	- 339,2	- 1 533,4
Intérieurs (principal et intérêts)	- 131,3	- 108,4	- 82,3	- 146,3	- 294,9	- 209,7
Extérieurs (principal et intérêts)	- 125,2	206,1	- 1 905,9	- 70,6	- 44,3	- 1 323,7
Solde global (base trésorerie)	- 139,7	606,0	- 1 362,8	1 731,5	2 332,2	879,1
Financement total	139,7	- 606,0	1 362,8	- 1 731,5	- 2 332,2	- 879,1
Extérieur	606,3	19,1	2 076,1	- 76,0	113,5	1 394,9
Dons	148,7	191,0	167,9	162,2	2 399,8	148,0
Courants	32,8	56,1	29,5	53,5	2 297,3	62,5
Projets	115,9	134,9	138,4	108,7	102,6	85,5
Tirages	408,1	163,8	271,9	145,9	179,4	567,5
Prêts - trésorerie et programmes	287,8	47,0	89,6	17,9	14,5	446,3
Prêts - projets	120,3	116,7	182,3	128,0	164,9	121,2
Amortissements de la dette extérieure	- 829,5	- 725,9	- 775,7	- 827,5	- 2 890,4	- 606,5
Allégements de la dette extérieure	879,0	390,2	2 413,1	443,4	424,7	1 285,9
Autres	...	0,0	- 1,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	- 466,6	- 625,1	- 713,4	- 1 655,5	- 2 445,8	- 2 273,9
Système bancaire	- 48,9	26,1	- 355,5	- 1 125,5	- 1 180,7	- 964,6
BEAC, opérations traditionnelles	- 25,5	93,0	- 305,2	- 927,3	- 1 055,4	- 426,5
BEAC, consolidation refinancement	- 21,1	- 27,8	- 24,1	- 9,3	- 20,8	23,6
FMI (net)	- 12,5	- 44,7	- 9,8	- 21,6	- 163,3	- 22,7
Fonds de Réserve	- 0,4	- 0,7	- 3,2	- 6,3	- 5,4	- 6,2
Banques commerciales, hors rachats...	10,7	6,3	- 13,2	- 161,0	64,1	- 532,8
Non bancaire	- 417,7	- 651,2	- 357,9	- 529,9	- 1 265,1	- 1 309,4
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	0,7	2,9	3,2	8,0	9,9	8,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CAMEROUN : Tableau des opérations financières de l'Etat

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes totales	1 343,2	1 363,3	1 312,1	1 572,2	1 832,2	1 938,0
Recettes pétrolières	368,9	324,1	349,9	458,5	630,1	643,3
Recettes non pétrolières (hors recettes de privatisation)	974,3	1 039,2	962,2	1 113,7	1 202,1	1 294,7
Dépenses totales	1 094,6	1 095,8	1 140,0	1 170,3	1 349,9	1 480,6
Dépenses courantes	941,3	930,5	955,7	998,9	1 122,9	1 168,2
Salaires et traitements	389,9	420,0	442,5	414,0	418,5	442,1
Biens et services	243,9	216,1	237,2	295,4	377,7	435,5
Intérêts	196,9	195,5	158,9	129,8	126,2	44,9
Dette extérieure	174,5	172,3	135,4	111,1	111,7	31,1
Dette intérieure	22,4	23,2	23,5	18,7	14,5	13,8
dont : BEAC, opérations traditionnelles
BEAC, consolidations refinancement
Transferts et subventions	110,6	98,9	117,1	159,7	200,5	245,6
Solde primaire (hors intérêts et invest/ress externes) 1/	473,8	503,6	390,6	559,2	648,3	564,1
Solde budgétaire de base (hors invest/ress externes)	276,9	308,1	231,7	429,4	522,1	519,1
Prêts nets	0,0	17,8
Coût total restructuration bancaire (principal)
Restructuration des entreprises publiques	26,8	10,4	15,2	19,8	24,3	6,8
Dépenses en capital	126,5	154,9	169,1	151,6	202,7	287,8
Sur ressources nationales	98,2	114,3	109,5	124,1	162,9	226,1
Sur ressources extérieures	28,3	40,6	59,6	27,5	39,8	61,7
Solde global (base engagements hors dons/consolidation BEAC incl.)	248,6	267,5	172,1	401,9	482,3	457,4
Solde global (base engagements hors dons/hors consolidation BEAC)	248,6	267,5	172,1	401,9	482,3	457,4
Solde global (base engagements dons compris/hors consolidation BEAC)	270,0	310,3	181,0	412,8	2 708,2	525,4
Variations des arriérés (baisse -)	- 616,9	- 9,3	9,0	- 36,4	- 172,9	- 74,6
Intérieurs (principal et intérêts)	- 32,7	- 9,3	- 3,7	- 23,7	- 172,9	- 74,6
Extérieurs (principal et intérêts)	- 584,2	0,0	12,7	- 12,7	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	- 368,3	258,2	181,1	365,5	309,4	382,8
Financement total	368,3	- 258,2	- 181,1	- 365,5	- 309,4	- 382,8
Extérieur	646,0	73,5	83,2	- 4,4	237,6	40,5
Dons	21,4	42,8	8,9	10,9	2 225,9	68,0
Courants	19,4	39,7	6,9	5,9	2 222,4	49,1
Projets	2,0	3,1	2,0	5,0	3,5	18,9
Tirages	57,8	37,5	100,9	22,5	36,3	42,8
Prêts - programme et appui trésorerie	31,5	0,0	43,3	0,0	0,0	0,0
Prêts - projets	26,3	37,5	57,6	22,5	36,3	42,8
Amortissements (principal)	- 282,6	- 318,0	- 298,2	- 273,4	- 2 258,2	- 70,3
Allègement - Club de Paris	849,4	311,2	271,6	235,6	233,6	0,0
Intérieur	- 277,7	- 331,7	- 264,3	- 361,1	- 547,0	- 423,3
Système bancaire	10,0	- 20,2	14,6	- 135,1	- 329,4	- 213,7
BEAC, opérations traditionnelles	33,3	22,5	55,1	- 95,6	- 150,3	- 189,8
BEAC, consolidation refinancement	- 22,1	- 22,8	- 23,5	- 24,2	- 3,7	- 0,8
FMI (net)	11,2	- 12,2	- 20,1	- 9,0	- 147,3	3,5
Banques commerciales	- 12,4	- 7,8	3,0	- 6,4	- 28,0	- 26,5
Non bancaire 2/	- 287,7	- 311,5	- 278,9	- 226,0	- 217,7	- 209,6
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	3,3	3,4	2,1	4,6	5,1	4,6

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

1/ Solde primaire (à partir de 1996/1997, le solde primaire est calculé hors recettes de privatisation)

2/ Dont amortissement dettes conventionnée et salariale, remboursement crédits TVA et instances du Trésor

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes totales	78,5	53,7	55,8	58,6	73,3	83,6
Recettes fiscales	64,9	45,3	48,2	51,9	63,8	64,3
Recettes non fiscales	13,6	8,4	7,5	6,7	9,5	19,2
Dépenses totales	114,6	85,5	94,0	122,8	109,9	109,6
Dépenses courantes	68,6	66,0	75,9	84,5	73,3	80,2
Salaires et traitements	33,1	34,5	38,9	39,2	37,2	36,3
Biens et services	17,1	16,3	17,8	22,2	15,2	14,4
Intérêts	11,2	7,8	9,1	9,1	10,7	12,1
Dettes extérieures	7,3	5,0	5,8	5,6	6,5	6,3
Dettes intérieures	3,9	2,9	3,3	3,4	4,2	5,8
dont : BEAC, opérations traditionnelles	0,8	1,1	0,9	2,1	2,8	0,8
BEAC, consolidations refinancement	0,4	0,4	0,3	0,4	1,0	1,1
Autres (Banques Commerciales et autres)	2,7	1,4	2,1	0,9	0,5	3,8
Transferts et subventions	7,1	7,3	10,0	14,0	10,2	17,4
Solde primaire (hors intérêts et investis/ressour. extérieures)	7,6	- 15,0	- 18,6	- 25,2	1,8	6,3
Solde budgétaire de base (hors investis/ressour. extérieures)	- 3,6	- 22,8	- 27,8	- 34,3	- 8,9	- 5,8
Dépenses en capital	46,0	19,5	18,2	38,3	36,6	29,4
Sur ressources nationales	13,5	10,5	7,7	8,4	8,9	9,2
Sur financement extérieur	32,5	9,0	10,5	29,9	27,7	20,2
Solde global (base engagements hors dons, yc coût rest.banc.)	- 36,1	- 31,8	- 38,3	- 64,2	- 36,6	- 26,0
Solde global (base engagements hors dons et coût rest.banc.)	- 36,1	- 31,8	- 38,3	- 64,2	- 36,6	- 26,0
Solde global (base engagements dons compris, hors coût rest.banc.)	- 8,6	- 21,7	- 15,6	- 54,9	55,3	7,4
Variations des arriérés (baisse -)	21,5	30,5	21,4	16,0	- 51,4	- 6,9
Intérieurs (principal et intérêts)	- 4,7	6,2	2,9	9,4	- 9,7	- 8,6
Extérieurs (principal et intérêts)	26,1	24,3	18,5	6,6	- 41,7	1,7
Solde global (base trésorerie)	- 14,6	- 1,3	- 16,9	- 48,2	- 88,1	- 32,9
Financement total	14,6	1,3	16,9	48,2	88,1	32,9
Extérieur	14,4	- 1,4	9,8	34,9	78,4	28,0
Dons	27,5	10,0	22,7	9,3	91,9	33,4
courants	1,0	4,1	14,8	2,7	67,2	13,2
en capital	26,5	6,0	7,9	6,6	24,7	20,2
Tirages sur prêts	7,3	8,0	2,6	27,3	3,0	0,0
Trésorerie	1,3	5,0	0,0	4,0...	...	0,0
Prêts -projets	6,0	3,0	2,6	23,3	3,0	0,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 20,4	- 19,4	- 15,6	- 12,0	- 67,6	- 12,8
Allègement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	10,3	51,1	7,4
Intérieur	0,2	2,7	7,1	13,3	9,7	4,9
Système bancaire	- 1,0	1,1	7,4	15,2	2,9	8,6
BEAC, opérations traditionnelles	2,1	2,9	6,8	11,2	- 3,3	- 16,2
BEAC, consolidation refinancement	0,0	0,0	0,0	2,9	1,0	22,7
FMI (net)	- 2,0	- 2,0	2,3	- 1,2	1,0	1,0
Banques commerciales	- 1,1	0,2	- 1,7	2,4	4,2	1,0
Non bancaire	1,2	1,5	- 0,3	- 1,9	6,8	- 3,7
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 5,1	- 4,7	- 5,6	- 8,6	- 4,5	- 3,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CONGO : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes totales	571,7	603,6	737,9	1 268,0	1 792,0	1 564,3
Recettes pétrolières	397,5	421,6	530,4	1 047,6	1 531,0	1 284,5
Recettes non pétrolières	174,2	182,0	207,6	220,4	261,0	279,7
Dépenses totales	746,5	606,1	636,9	736,4	1 113,0	1 208,5
Dépenses courantes	563,1	470,5	501,5	567,2	742,0	810,2
Salaires et traitements	120,4	120,2	122,9	130,0	135,0	141,9
Biens et services	151,8	92,8	105,4	128,2	181,0	240,6
Intérêts	176,7	117,8	147,0	150,0	179,0	100,7
Dette extérieure	162,3	94,4	134,4	120,3	150,0	84,2
Dette intérieure	14,4	23,4	12,6	29,7	29,0	16,5
dont : BEAC, opérations traditionnelles	8,5	9,6	9,6	9,6	10,9	14,0
BEAC, consolidations refinancement	0,6	0,5	0,5	0,5	0,0	0,0
Autres frais financiers	5,4	13,3	2,5	19,6	18,1	2,5
Transferts et subventions (y/c org. et communes)	114,2	139,7	126,2	159,0	247,0	327,0
Solde primaire (hors intérêts et invests / ress. Externes) 1/	25,6	139,1	261,1	697,9	871,0	472,1
Solde budgétaire de base (hors invests / ress. Externes)	- 151,2	21,3	114,1	547,9	692,0	371,4
Dépenses en capital	181,8	134,8	135,4	169,2	366,0	398,3
Sur ressources locales (dont restruct. bancaire)	158,1	111,0	122,4	152,9	353,0	382,6
Sur ressources extérieures	23,7	23,8	13,0	16,3	13,0	15,7
Prêts nets	1,6	0,8	5,0	...
Solde global (base engagements, hors dons)	- 174,8	- 2,5	101,1	531,6	679,0	355,7
Solde global (base eng. hors dons/consolidation BEAC exclue)	- 174,8	- 2,5	101,1	531,6	679,0	355,7
Solde global (base engagements, dons compris)	- 171,2	7,4	103,6	564,1	684,0	370,9
Variations des arriérés (baisse -)	199,4	124,7	- 1 616,8	- 69,7	- 76,5	- 1 417,4
Intérieurs (principal et intérêts)	- 5,0	- 39,5	- 29,7	- 53,6	- 77,5	- 89,5
Extérieurs (principal et intérêts)	204,4	164,2	- 1 587,1	- 16,1	1,0	- 1 327,9
Solde global (base trésorerie)	24,6	122,3	- 1 515,8	461,8	602,4	- 1 061,7
Financement total	- 24,6	- 122,3	1 515,8	- 461,8	- 602,4	1 061,7
Extérieur	- 11,3	- 136,4	1 565,1	- 146,9	- 150,2	1 053,9
Dons	3,7	9,9	2,5	32,5	5,0	15,2
Courants	0,0	0,0	0,0	26,6	0,0	0,0
Projets	3,7	9,9	2,5	5,9	5,0	15,2
Tirages	20,0	21,6	10,5	24,3	8,0	0,5
Trésorerie	...	7,7	...	13,9
Prêts - projets	20,0	13,9	10,5	10,4	8,0	0,5
Amortissements dette ext. (principal)	- 259,7	- 169,3	- 165,2	- 298,5	- 301,9	- 237,7
Allègement de la dette extérieure obtenu	10,7	1,5	1 717,3	94,9	138,7	1 275,9
Dette gagée CT et divers (nets)	214,1
Intérieur	- 13,3	14,1	- 49,3	- 315,0	- 452,3	7,8
Système bancaire	17,4	1,1	0,9	- 250,1	- 395,4	- 19,7
BEAC, opérations traditionnelles	18,9	18,2	- 8,1	- 195,0	- 408,8	- 15,5
BEAC, consolidation refinancement	2,3	- 3,9	0,0	- 2,0	- 17,7	0,0
FMI (net)	- 8,0	- 6,2	- 0,6	0,7	3,0	- 1,1
Banques commerciales, op. traditionnelles	4,3	- 7,1	9,7	- 53,9	28,1	- 3,2
Non bancaire 2/	- 30,7	13,1	- 50,2	- 64,9	- 56,8	27,5
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 8,3	- 0,1	4,4	16,8	17,4	9,7

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

1 / Solde primaire = Recettes totales - dépenses courantes hors intérêts - dépenses en capital financées sur ressources externes

2/ Le financement non bancaire comprend, entre autres, les recettes sur cessions d'actifs, le financement et le coût des réformes structurelles et la titrisation.

GABON : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes totales	1 018,2	1 062,8	1 139,7	1 431,8	1 582,6	1 636,3
Recettes pétrolières	608,7	583,9	628,2	906,8	1 012,9	958,5
Recettes non pétrolières	409,5	478,9	511,5	525,0	569,7	677,8
Dépenses totales	948,9	806,4	850,1	1 002,9	1 122,2	1 165,8
Dépenses courantes	745,7	675,4	693,7	842,9	883,4	918,9
Salaires et traitements	220,6	229,0	226,3	227,8	252,4	301,8
Biens et services	151,7	124,8	125,1	153,2	167,2	190,4
Intérêts	153,0	145,0	149,2	129,7	116,7	118,9
Dette extérieure	119,3	114,6	118,9	100,3	92,2	92,3
Dette intérieure	33,7	30,4	30,3	29,3	24,5	26,6
dont : BEAC, opérations trad.	11,5	10,8	9,6	8,6	7,8	24,3
BEAC, consolidations ref.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres, y compris banques primaires	22,2	19,5	20,7	20,7	16,6	2,3
Transferts et subventions	220,4	176,6	193,1	332,2	347,1	307,8
Solde primaire (hors intérêts et investissements/ress externes)	241,3	409,8	453,0	567,5	625,9	637,7
Solde primaire (FMI: recettes - dépenses totales hors intérêts)	222,3	401,4	438,9	558,6	577,1	589,4
Solde budgétaire de base (hors investissements/ress externes)	88,3	264,8	303,8	437,8	509,2	518,8
Coût des réformes structurelles (hors banques)	67,5
Dépenses en capital	135,7	131,0	156,3	160,0	238,8	246,9
Dépenses en capital sur ressources propres	116,7	122,6	142,2	151,1	190,0	198,6
Dépenses en capital sur ressources externes	19,0	8,4	14,1	8,9	48,8	48,3
Solde global hors dons (base ordonnancements)	69,3	256,4	289,7	428,9	460,4	470,5
Solde global dons compris (base ordonnancements)	71,2	257,6	291,8	430,9	460,4	470,7
Variations des arriérés (baisse -)	137,4	- 5,3	- 397,2	- 73,8	- 33,5	- 39,9
Intérieurs (principal et intérêts)	- 79,9	- 68,8	- 53,3	- 71,9	- 33,2	- 39,9
Extérieurs (principal et intérêts)	217,3	63,5	- 343,9	- 1,9	- 0,3	0,0
Solde global (base trésorerie)	206,7	251,1	- 107,5	355,1	426,9	430,6
Financement total	- 206,7	- 251,1	107,5	- 355,1	- 426,9	- 430,6
Extérieur	- 209,2	- 153,3	208,1	- 134,8	- 168,0	242,8
Dons	1,9	1,2	2,1	2,0	0,0	0,2
Courants	1,9	1,2	2,1	2,0	0,0	0,2
Tirages	19,0	15,4	60,4	8,9	63,3	494,6
Trésorerie (emprunts non liés)	...	7,0	46,2	...	14,5	446,3
Prêts - projets	19,0	8,4	14,1	8,9	48,8	48,3
Amortissements dette ext. (principal)	- 243,6	- 205,7	- 278,6	- 218,3	- 232,5	- 254,3
Rééchelonnement de la dette extérieure	1,6	0,0	421,5	72,6	1,2	0,0
Annulation de la dette extérieure	11,9	35,8	2,7	0,0	0,0	2,4
Paiement anticipée de la dette extérieure
Intérieur	2,6	- 97,7	- 100,5	- 220,2	- 258,9	- 673,4
Système bancaire	- 50,7	12,8	- 83,5	- 94,3	- 96,8	- 450,9
BEAC, opérations traditionnelles	- 81,4	29,5	- 70,5	- 54,5	- 105,0	48,8
BEAC, consolidation refinancement	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2
FMI (net)	- 13,5	- 11,8	17,6	- 10,2	- 9,5	- 17,3
Banques commerciales	44,4	- 4,8	- 30,5	- 29,5	17,8	- 482,2
Non bancaire (1)	53,3	- 110,5	- 17,0	- 125,9	- 162,1	- 222,5
Solde global, base ordonnancements, hors dons (en % du PIB)	2,0	7,1	7,5	9,2	9,0	8,4

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

(1) Le financement non bancaire comprend, entre autres, la dette intérieure et les correspondants du Trésor.

GUINEE EQUATORIALE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes totales	414,5	472,3	773,5	1 410,2	2 103,7	2 308,6
Recettes pétrolières	362,5	410,8	700,3	1 307,5	1 962,7	2 097,3
Recettes non pétrolières	52,0	61,5	73,2	102,6	141,0	211,3
Recettes fiscales	39,3	45,4	56,5	58,9	79,9	77,5
Recettes non fiscales	12,7	16,0	16,7	43,7	61,1	133,7
Dépenses totales	227,2	257,5	486,9	615,5	957,5	1 236,5
Dépenses courantes	100,6	87,8	123,8	169,5	197,6	217,7
Salaires et traitements	26,0	27,5	30,9	36,6	40,6	52,5
Biens et services (y/c extra-budgétaires)	50,9	37,5	50,5	82,0	87,5	85,4
Intérêts	3,9	2,7	4,4	7,8	4,4	3,9
Dette extérieure	2,6	2,3	3,5	7,1	3,4	3,7
Dette intérieure	1,4	0,4	0,9	0,7	1,0	0,2
dont : BEAC, opérations traditionnelles	0,4
BEAC, consolidations refinancement	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	1,3	0,4	0,5	0,7	1,0	0,2
Transferts et subventions	19,8	20,1	38,0	43,0	65,1	75,9
Solde primaire courant (hors intérêts s/dette)	317,8	387,2	654,1	1 248,6	1 910,5	2 094,8
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	191,2	217,7	291,9	804,0	1 151,5	1 076,0
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	187,2	215,0	287,4	796,2	1 147,2	1 072,1
Dépenses en capital	126,6	169,7	363,0	446,0	759,8	1 018,8
Investissements publics (financement interne)	126,6	169,5	362,3	444,6	758,9	1 018,8
Investissements publics (financement extérieur)	0,0	0,2	0,8	1,4	0,9	0,0
Solde global (base engagements, hors dons)	187,2	214,7	286,7	794,7	1 146,3	1 072,1
Solde global (base eng. hors dons/hors consolidation BEAC)	187,2	214,7	286,7	794,7	1 146,3	1 072,1
Solde global (base engagements, dons compris)	187,2	214,7	286,7	794,7	1 146,3	1 072,1
Solde global (base eng. hors invest. fin/ress. extérieures)	187,2	215,0	287,4	796,2	1 147,2	1 072,1
Variations des arriérés (baisse -)	- 1,7	- 44,8	- 13,5	- 54,3	0,0	0,0
Intérieurs (principal et intérêts)	- 2,1	- 1,0	- 1,4	- 9,4	0,0	0,0
Extérieurs (principal et intérêts)	0,4	- 43,7	- 12,1	- 44,9	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	185,5	170,0	273,1	740,5	1 146,3	1 072,1
Financement total	- 185,5	- 170,0	- 273,1	- 740,5	- 1 146,3	- 1 072,1
Extérieur	- 5,2	36,6	- 5,6	16,4	- 10,4	- 9,6
Dons (y compris stabex)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets
Tirages	0,0	0,2	0,8	1,4	0,9	0,0
Prêts - projets	...	0,2	0,8	1,4	0,9	0,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 5,2	- 4,3	- 6,4	- 13,9	- 11,4	- 9,6
Allègement de la dette extérieure	0,0	40,6	0,0	28,9	0,0	0,0
Annulation de la dette	0,0	0,0	0,0	22,2	0,0	0,0
Rééchelonnement obtenu	0,0	40,6	0,0	6,7	0,0	0,0
Intérieur	- 180,3	- 206,6	- 267,5	- 756,8	- 1 135,8	- 1 062,5
Système bancaire	- 16,9	18,4	- 293,1	- 676,4	- 283,6	- 177,7
BEAC, opérations traditionnelles	1,2	3,3	- 287,7	- 596,5	- 315,7	- 158,0
BEAC, consolidation refinancement	- 0,5	- 0,5	- 0,5	- 0,5	- 0,3	0,0
FMI (net)	- 0,9	- 0,6	- 0,1	0,0	0,0	0,0
Fonds de Réserve	- 0,4	- 0,7	- 3,2	- 6,3	- 5,4	- 6,2
Banques commerciales	- 16,3	16,9	- 1,5	- 73,0	37,8	- 13,5
Non bancaire	- 163,4	- 225,0	25,6	- 80,5	- 852,2	- 884,8
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	12,9	13,4	11,4	20,9	25,7	20,4

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

TCHAD : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes totales	110,0	133,1	226,5	289,7	570,9	742,2
Recettes pétrolières	...	10,6	78,8	144,0	416,5	561,4
Recettes non pétrolières	110,0	122,5	147,6	145,7	154,4	180,8
Recettes fiscales	98,4	111,2	119,3	138,9	142,8	162,4
Recettes non fiscales	11,6	11,3	28,4	6,8	11,6	18,4
Dépenses totales	287,5	329,2	412,3	434,3	630,8	659,4
Dépenses courantes	137,9	133,8	139,9	213,1	380,2	441,7
Salaires et traitements	48,9	56,2	61,5	73,3	89,0	94,9
Matériels et autres (y/c élections)	33,4	28,5	22,7	64,4	110,2	65,2
Intérêts	12,8	7,3	11,1	10,4	15,0	11,4
Dette extérieure	10,0	5,5	8,7	7,2	9,9	8,0
Dette intérieure	2,8	1,8	2,5	3,2	5,0	3,4
dont : BEAC, opérations traditionnelles	1,3	0,9	1,6	1,6	1,9	0,9
BEAC, consolidations refinancement	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2	1,9
Banques primaires	1,0	0,5	0,5	1,3	2,9	0,6
Transferts et subventions	18,9	18,2	14,3	29,5	130,1	200,8
Dépenses militaires	23,9	23,5	30,3	35,5	35,9	69,3
Solde primaire (hors intérêts et investissements/res.externes)	- 31,9	- 19,2	48,1	18,5	92,3	155,0
Solde budgétaire de base (hors investissements/res.externes)	- 44,8	- 26,5	37,0	8,1	77,4	143,7
Dépenses d'investissement	149,6	195,5	272,4	221,2	250,6	217,7
Financement intérieur	16,9	25,8	49,6	68,5	113,3	156,8
Financement extérieur	132,7	169,7	222,8	152,7	137,3	60,8
Solde global (base engagements, hors dons)	- 177,5	- 196,2	- 185,8	- 144,6	- 59,9	82,8
Solde global (base engag. hors dons - hors consolid. BEAC)	- 177,5	- 196,2	- 185,8	- 144,6	- 59,9	82,8
Solde global (base engagements, dons compris)	- 83,3	- 69,1	- 54,1	- 37,2	17,1	114,1
Variations des arriérés (baisse -)	3,9	1,9	9,0	1,4	- 4,8	5,3
Intérieurs (principal et intérêts)	- 6,9	4,1	2,9	2,9	- 1,6	2,9
Extérieurs (principal et intérêts)	10,8	- 2,2	6,1	- 1,5	- 3,2	2,5
Solde global (base trésorerie)	- 173,6	- 194,2	- 176,8	- 143,2	- 64,7	88,2
Financement total	173,6	194,2	176,8	143,2	64,7	- 88,2
Extérieur	171,6	200,1	215,7	158,8	126,1	39,3
Dons	94,2	127,0	131,7	107,5	77,0	31,2
Dons courants (aide budgétaire)	10,5	11,1	5,7	16,3	7,7	0,0
Dons-projets	83,7	115,9	126,0	91,2	69,4	31,2
Tirages	89,9	81,1	96,7	61,5	67,9	29,6
Trésorerie et programmes	40,9	27,3
Prêts - projets	49,0	53,7	96,7	61,5	67,9	29,6
Provisions pour service de la dette pétrolière	- 8,1	0,0
Variation de dépôts	7,1
Amortissements dette ext. (principal)	- 17,9	- 9,1	- 11,8	- 11,4	- 18,9	- 21,7
Allègement de la dette extérieure	5,4	1,1	0,0	1,2	0,0	0,2
Revenus exceptionnels du projet pétrolier 2/
Intérieur	2,0	- 5,9	- 38,9	- 15,6	- 61,4	- 127,5
Système bancaire	- 7,6	13,0	- 1,8	15,3	- 78,4	- 111,2
BEAC, opérations traditionnelles	0,6	16,5	- 0,6	3,1	- 72,3	- 95,8
BEAC, consolidation refinancement	- 0,7	- 0,5	0,1	14,8	0,0	1,9
FMI (net)	0,7	- 11,9	- 8,9	- 2,0	- 10,5	- 8,9
Banques commerciales	- 8,2	8,8	7,7	- 0,6	4,3	- 8,4
Non bancaire 1/	9,6	- 18,9	- 37,1	- 30,9	17,1	- 16,2
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 12,8	- 12,4	- 10,7	- 4,7	- 1,8	2,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

1/ Dont produits de cession d'actifs

2/ Ce montant correspond aux sommes versées via la Banque mondiale par les sociétés du consortium pétrolier.

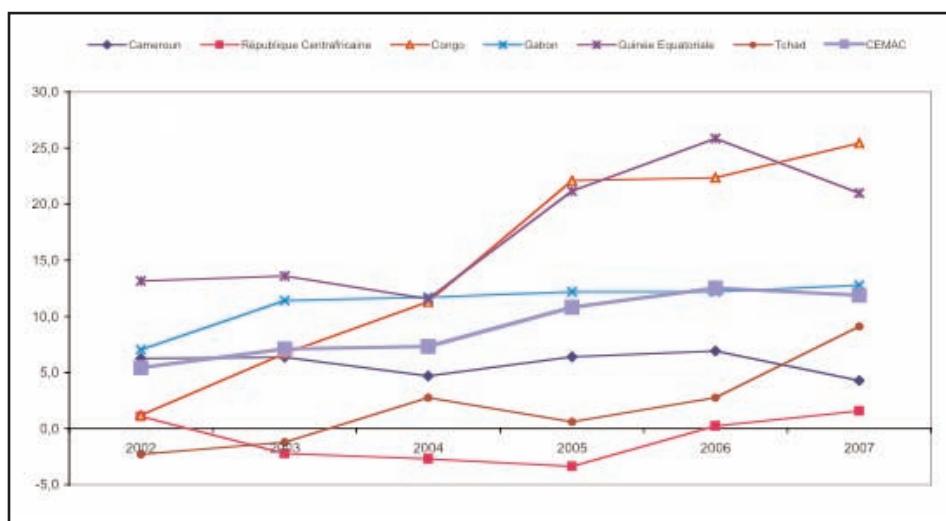
SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE

(en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun (1)	6,2	6,4	4,7	6,4	6,9	4,3
République Centrafricaine	1,1	-2,2	-2,7	-3,4	0,2	1,6
Congo	1,2	6,7	11,3	22,1	22,4	25,4
Gabon	7,0	11,4	11,7	12,2	12,2	12,8
Guinée Equatoriale	13,1	13,6	11,6	21,2	25,8	21,0
Tchad	-2,3	-1,2	2,8	0,6	2,7	9,1
CEMAC	5,4	7,1	7,3	10,8	12,5	11,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE (en % du PIB)

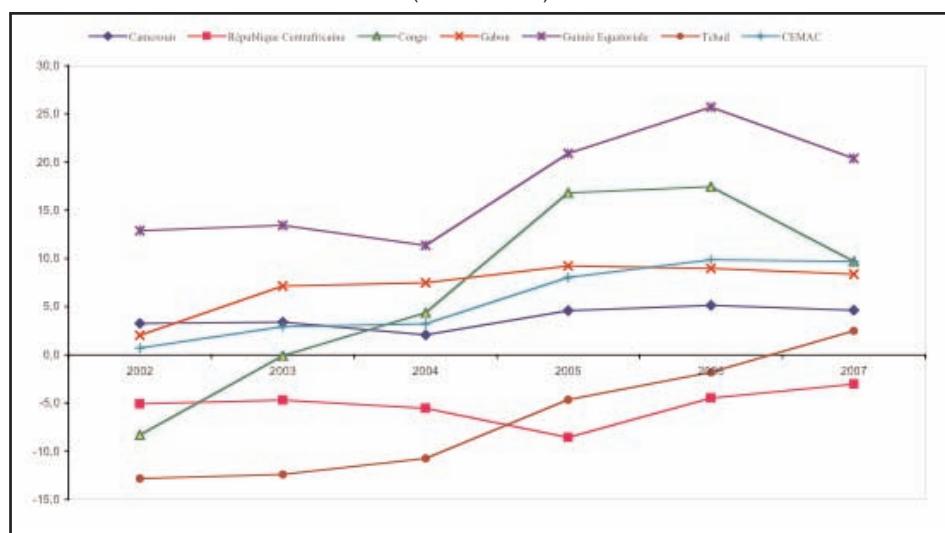


**SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS,
HORS DONS (en % du PIB)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun ⁽¹⁾	3,3	3,4	2,1	4,6	5,1	4,6
République Centrafricaine	- 5,1	- 4,7	- 5,6	- 8,6	4,5	3,0
Congo	- 8,3	- 0,1	4,4	16,8	17,4	9,7
Gabon	2,0	7,1	7,5	9,2	9,0	8,4
Guinée Equatoriale	12,9	13,4	11,4	20,9	25,7	20,4
Tchad	- 12,8	- 12,4	- 10,7	- 4,7	1,8	2,5
CEMAC	0,7	2,9	3,2	8,0	9,9	9,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

**SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONS
(en % du PIB)**



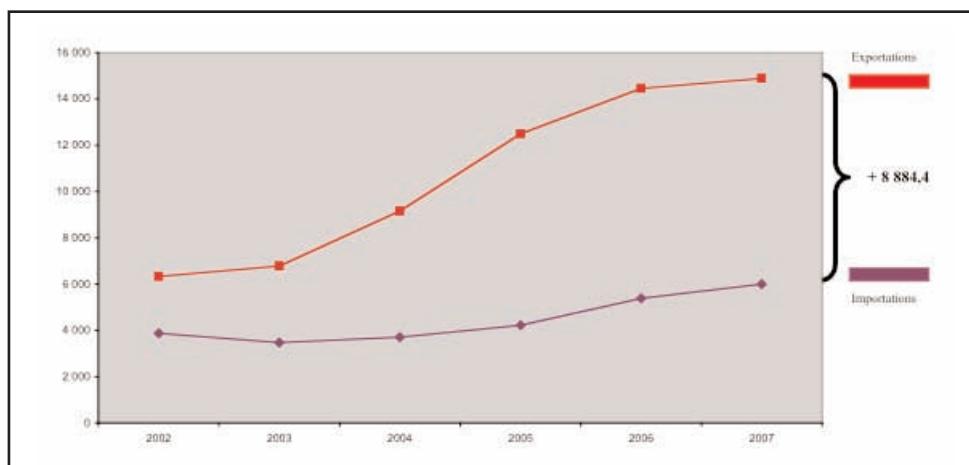
COMMERCE EXTERIEUR

COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA CEMAC

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	3873,0	3472,8	3698,1	4218,8	5377,8	6004,1
Exportations	6336,0	6782,3	9153,0	12499,5	14461,0	14888,5
Total	10 209,0	10 255,1	12 851,1	16 718,3	19 838,8	20 892,6
Balance commerciale	2 463,1	3 309,5	5 454,9	8 280,7	9 083,3	8 884,4
Taux de couverture	164 %	195 %	248 %	296 %	269 %	248 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

BALANCE COMMERCIALE DES PAYS DE LA CEMAC (en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

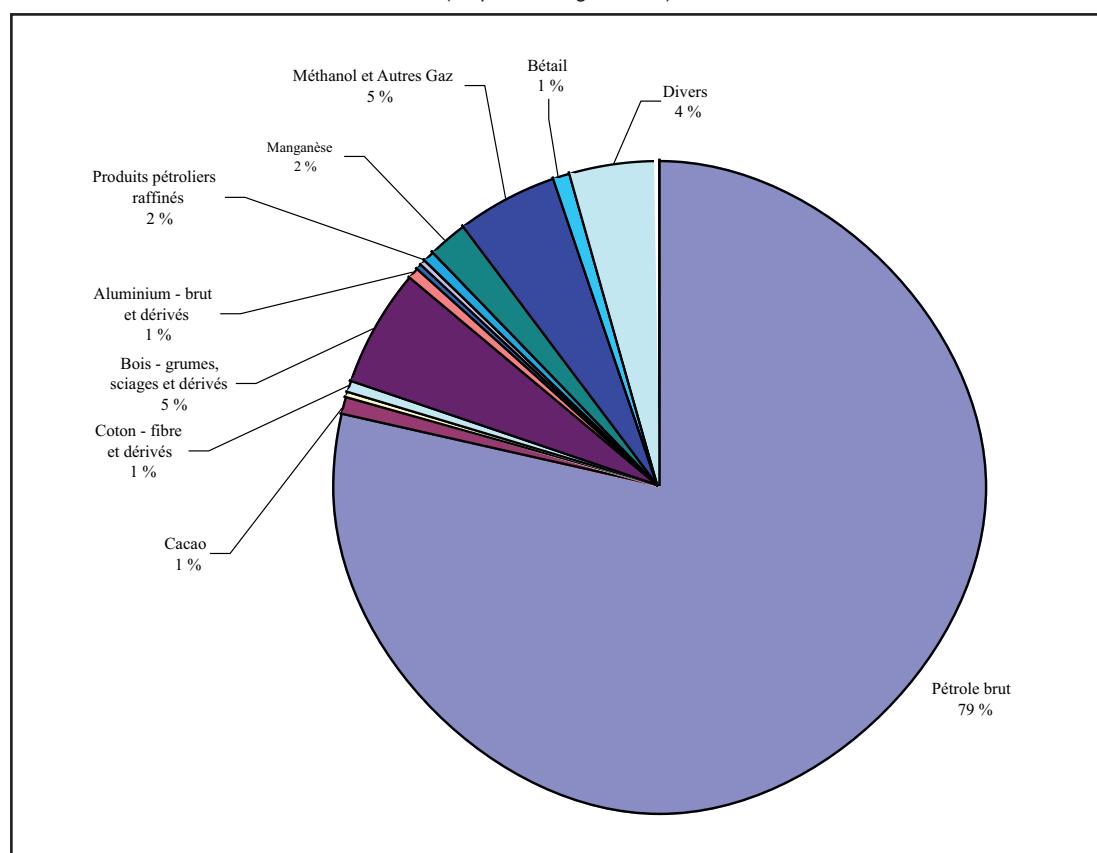
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pétrole brut	4 661,9	4 962,6	7 163,2	1 0341,6	1 1983,7	1 1695,1
Cacao	166,3	142,6	142,9	131,6	137,9	112,8
Café	38,2	41,2	41,5	34,3	35,4	41,9
Coton - fibre et dérivés	111,8	109,3	123,1	113,4	99,1	105,5
Bois - grumes, sciages et dérivés	562,0	560,8	615,7	583,4	723,0	864,7
Aluminium - brut et dérivés	56,1	55,4	85,2	85,0	87,3	92,9
Caoutchouc naturel	16,0	18,8	20,7	23,5	34,0	28,5
Banane	32,1	41,3	39,4	35,9	33,7	29,3
Diamants - brut et taillés	36,3	28,6	27,8	32,8	32,7	29,8
Tabac	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits pétroliers raffinés	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Rondins d'eucalyptus	23,4	26,9	22,0	31,1	43,0	67,7
Sucre	0,8	1,8	0,1	0,4	3,0	5,4
Manganèse	10,6	8,0	11,5	15,4	12,3	8,4
Uranium	96,6	72,0	109,3	184,4	190,9	260,6
Méthanol	85,7	112,4	149,2	208,8	358,5	778,1
Bétail	59,4	134,6	151,4	117,9	119,6	121,4
Divers	378,6	465,9	449,8	559,7	566,9	646,3
TOTAL	6 336,0	6 782,3	9 153,0	12 499,5	14 461,0	14 888,5

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du commerce extérieur

Annexes

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

(en pourcentage - 2007)



** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressément masquée sur le graphique ci-dessus.

COMMERCE EXTERIEUR DU CAMEROUN

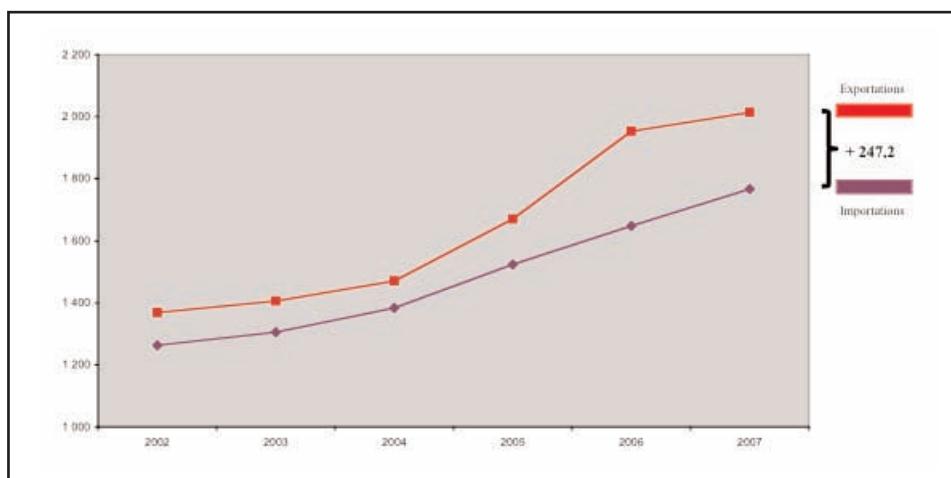
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	1 262,6	1 305,3	1 383,8	1 524,2	1 648,1	1 766,4
Exportations	1 369,1	1 406,1	1 469,8	1 670,2	1 952,6	2 013,6
Total	2 631,7	2 711,4	2 853,6	3 194,4	3 600,7	3 779,9
Balance commerciale	106,4	100,8	86,0	146,1	304,5	247,2
Taux de couverture	108,4 %	107,7 %	106,2 %	109,6 %	118,5 %	114,0 %

Source : INS.

Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, en 2001/2002.

BALANCE COMMERCIALE DU CAMEROUN

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

(en milliards de FCFA)

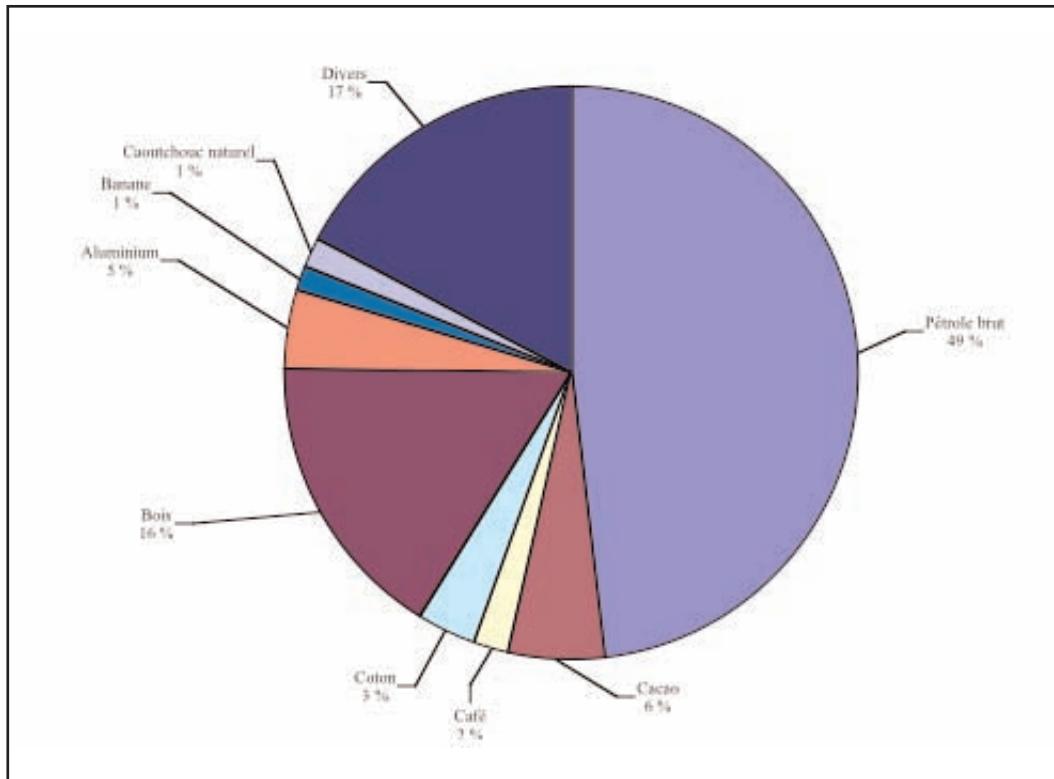
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pétrole brut	576,4	525,1	563,5	735,2	981,3	969,8
Cacao	164,7	141,6	141,7	130,9	137,0	111,6
Café	37,1	40,4	40,4	33,4	34,5	37,6
Coton	66,6	63,6	76,7	70,1	54,2	68,9
Bois	176,7	194,1	230,3	218,0	267,7	325,9
Aluminium	56,1	55,4	85,2	85,0	87,3	92,9
Banane	32,1	41,3	39,4	35,9	33,7	29,3
Caoutchouc naturel	16,0	18,8	20,7	23,5	34,0	28,5
Divers	243,4	325,9	271,8	338,1	322,9	349,1
Total	1 369,1	1 406,1	1 469,8	1 670,2	1 952,6	2 013,6

Source : INS.
Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, en 2001/2002.

Annexes

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

(en pourcentage - 2007)

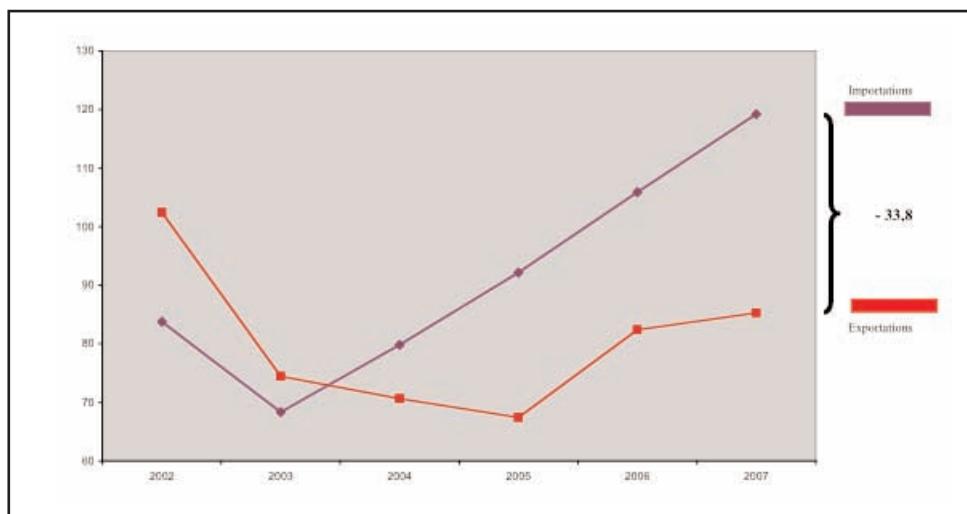


COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	83,8	68,3	79,9	92,2	105,9	119,2
Exportations	102,4	74,4	70,7	67,4	82,4	85,3
Total	186,2	142,8	150,5	159,6	188,3	204,5
Balance commerciale	18,6	6,1	- 9,2	- 24,8	- 23,5	- 33,9
Taux de couverture	122,2 %	108,9 %	88,5 %	73,1 %	77,8 %	71,5 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (en milliards de FCFA)



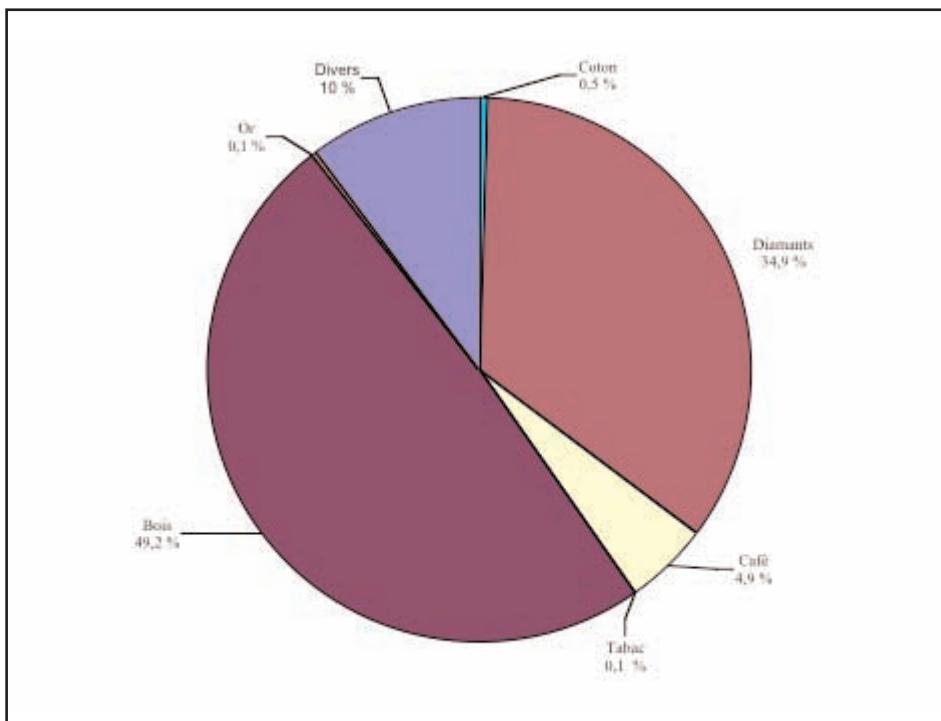
PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Coton	6,4	0,6	1,8	1,1	0,8	0,4
Diamants	36,3	28,6	27,8	32,8	32,7	29,8
Café	1,0	0,8	1,0	0,9	0,8	4,2
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	52,0	34,6	28,8	25,7	39,8	41,9
Or	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Divers	6,5	9,8	11,2	6,7	8,3	8,9
Total	102,4	74,4	70,7	67,4	82,4	85,3

Source : Données de la Programmation Monétaire

Annexes

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en pourcentage - 2007)

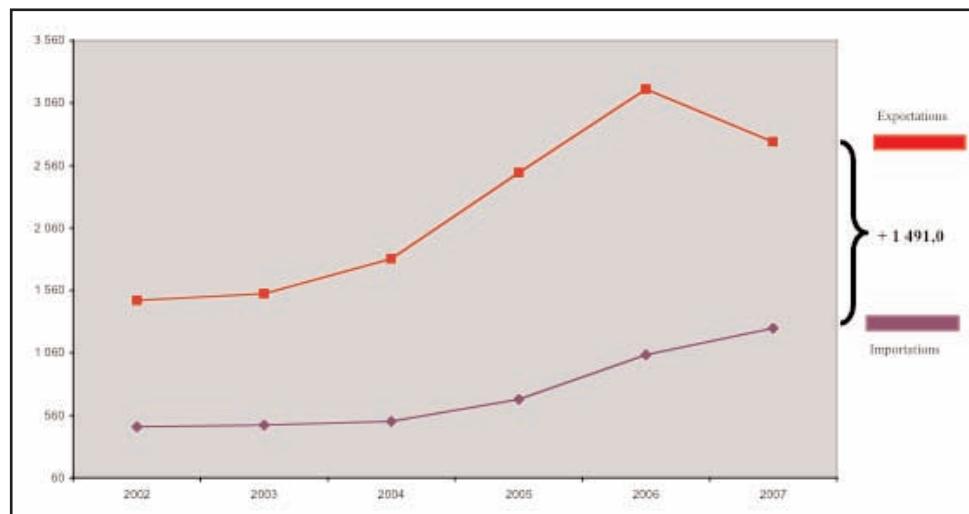


COMMERCE EXTERIEUR DU CONGO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de F CFA)						
Importations	470,8	483,1	511,8	687,6	1 046,0	1 257,6
Exportations	1 479,2	1 532,4	1 813,7	2 502,9	3 171,9	2 748,6
Total	1 950,0	2 015,5	2 325,6	3 190,5	4 217,9	4 006,1
Balance commerciale	1 008,4	1 049,3	1 301,9	1 815,3	2 125,9	1 491,0
Taux de couverture	314,2 %	317,2 %	354,4 %	364,0 %	303,2 %	218,6 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU CONGO (en milliards de FCFA)



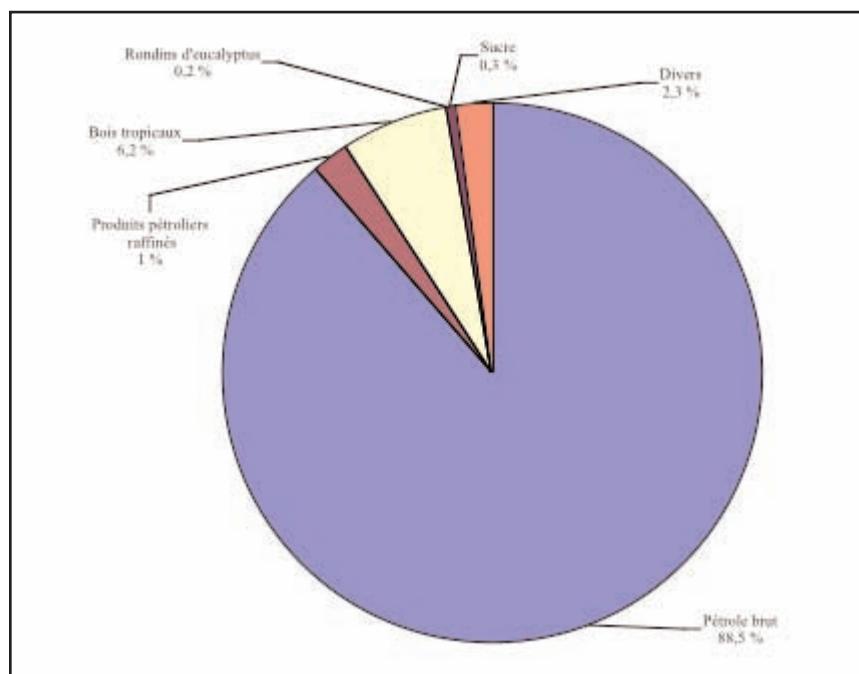
PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO
(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pétrole brut	1 291,5	1 340,8	1 604,8	2 292,4	2 933,2	2 432,0
Produits pétroliers	23,4	26,9	22,0	31,1	43,0	67,7
Bois tropicaux	110,3	111,3	133,6	113,8	121,9	170,7
Rondins d'eucalyptus	0,8	1,8	0,1	0,4	3,0	5,4
Sucre	10,6	8,0	11,5	15,4	12,3	8,4
Divers	42,7	43,6	41,8	49,9	58,5	64,4
Total	1 479,2	1 532,4	1 813,7	2 502,9	3 171,9	2 748,6

Source : Données de la Programmation Monétaire

Annexes

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO
(en pourcentage - 2007)



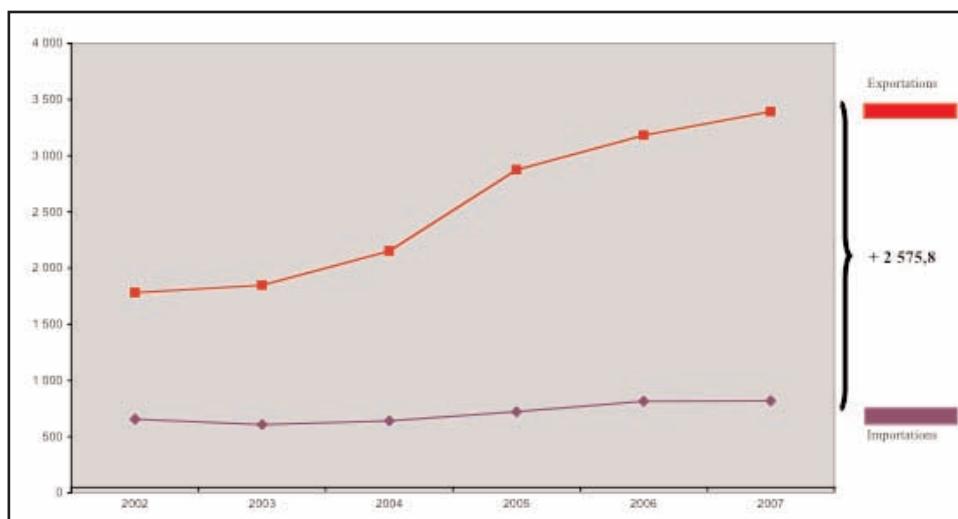
COMMERCE EXTERIEUR DU GABON

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	656,6	606,1	642,2	722,6	816,0	816,8
Exportations	1 781,4	1 847,1	2 150,4	2 874,8	3 180,8	3 392,6
Total	2 438,0	2 453,2	2 792,6	3 597,4	3 996,8	4 209,4
Balance commerciale	1 124,8	1 241,0	1 508,2	2 152,1	2 364,8	2 575,8
Taux de couverture	271,3 %	304,8 %	334,9 %	397,8 %	389,8 %	415,4 %

Source : Données de la programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU GABON

(en milliards de FCFA)



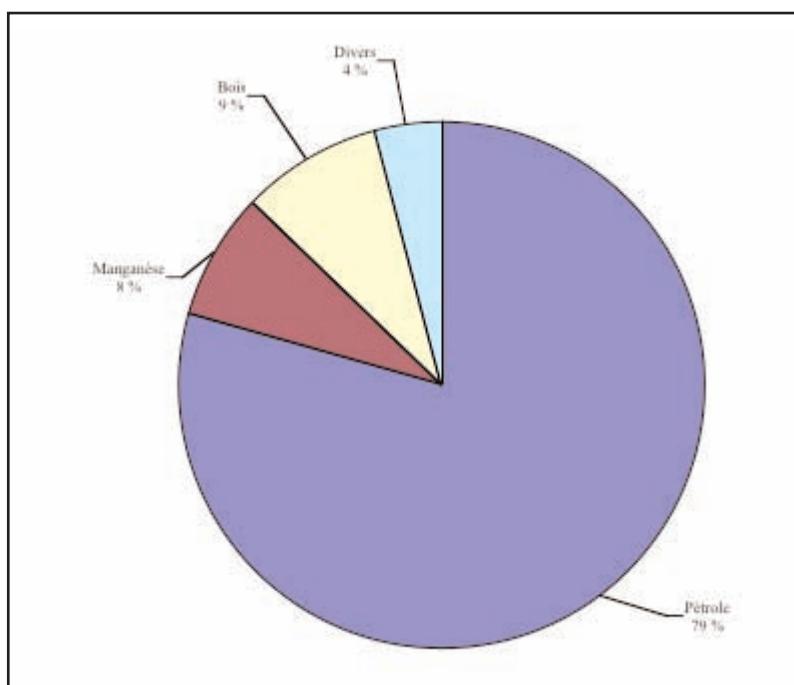
PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON
(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pétrole	1 449,1	1 529,5	1 787,6	2 392,3	2 622,0	2 699,8
Manganèse	96,6	72,0	109,3	184,4	190,9	260,6
Bois	189,8	202,6	193,8	211,0	268,3	292,2
Divers	70,1	43,1	59,8	87,0	99,6	140,0
Ajustements	- 24,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 781,4	1 847,1	2 150,4	2 874,8	3 180,8	3 392,6

Source : Données de la Programmation Monétaire

Annexes

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON
(en pourcentage - 2007)

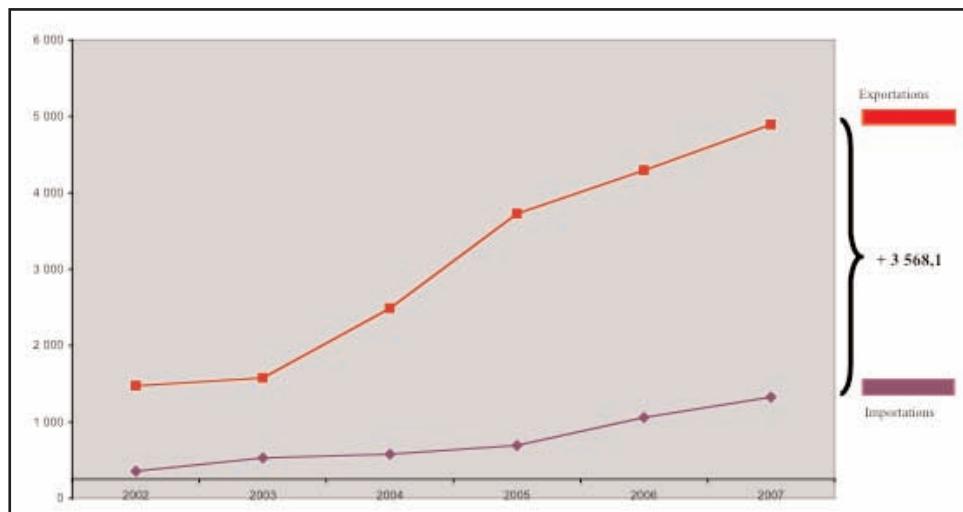


COMMERCE EXTERIEUR DE LA GUINEE EQUATORIALE

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de F CFA)						
Importations	353,6	527,6	576,7	690,9	1 056,3	1 325,0
Exportations	1 475,3	1 576,1	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2
Total	1 828,9	2 103,7	3 064,1	4 416,9	5 347,7	6 218,2
Balance commerciale	1 121,6	1 048,5	1 910,7	3 035,1	3 235,2	3 568,1
Taux de couverture	417,2 %	298,7 %	431,3 %	539,3 %	406,3 %	369,3 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA GUINEE EQUATORIALE (en milliards de F CFA)

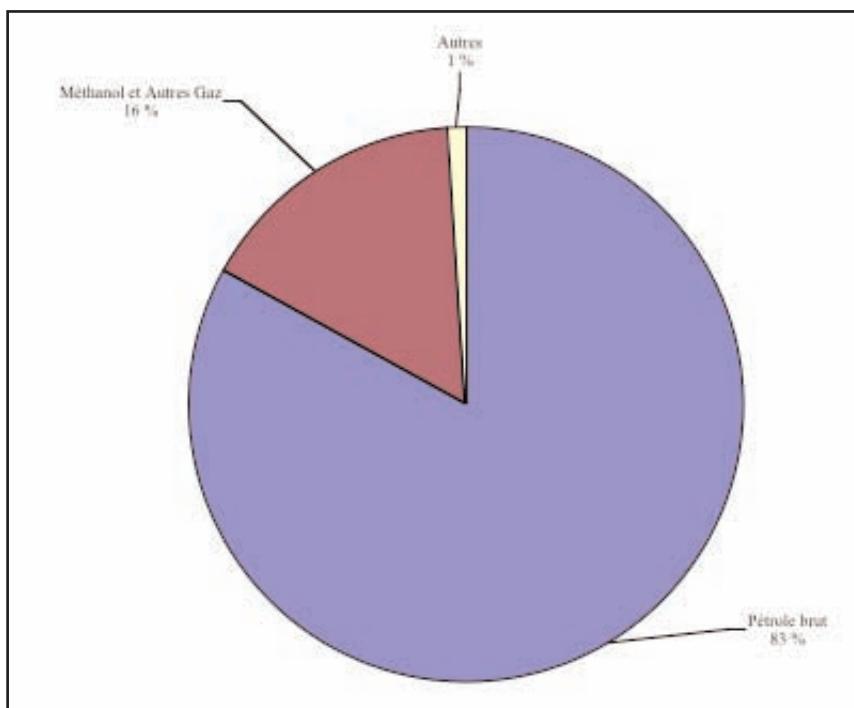


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE
(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pétrole brut	1 344,9	1 433,7	2 287,2	3 489,8	3 894,6	4 066,9
Méthanol et Autres Gaz	85,7	112,4	149,2	208,8	358,5	778,1
Bois	33,3	18,2	29,3	14,9	25,3	34,0
Cacao	1,6	1,0	1,2	0,7	0,9	1,2
Café	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Divers	9,7	10,7	20,4	11,8	12,1	12,9
Total	1 475,3	1 576,1	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE
(en pourcentage - 2007)



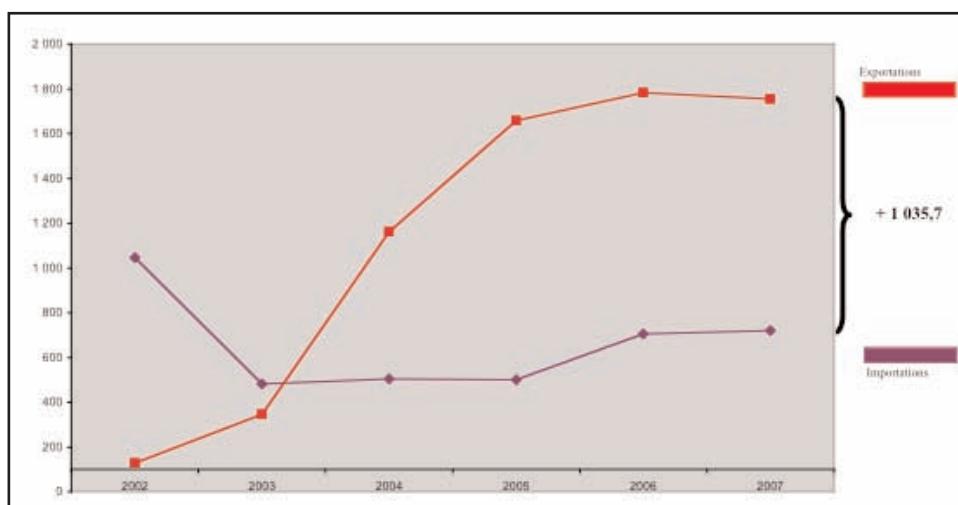
COMMERCE EXTERIEUR DUTCHAD

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	1 045,6	482,4	503,7	501,3	705,5	719,6
Exportations	128,7	346,1	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 755,3
Total	1 174,2	828,5	1 664,7	2 159,4	2 487,3	2 474,9
Balance commerciale	- 916,9	- 136,2	657,3	1 156,9	1 076,4	1 035,7
Taux de couverture	12,3 %	71,8 %	230,5 %	330,8 %	252,6 %	243,9 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DUTCHAD

(en milliards de FCFA)

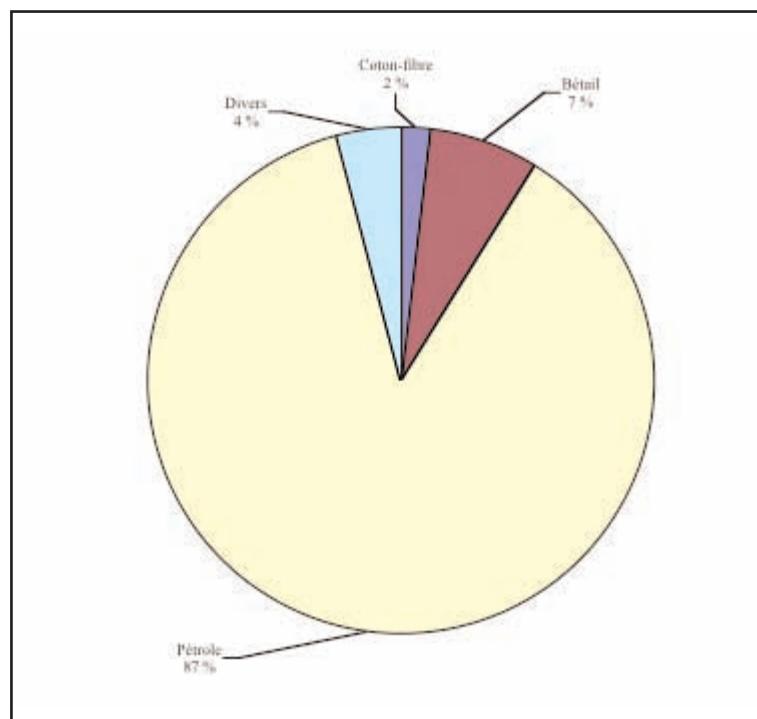


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD
(en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Coton- fibre	38,9	45,0	44,7	42,2	44,1	36,2
Bétail	59,4	134,6	151,4	117,9	119,6	121,4
Pétrole	...	133,6	920,1	1 431,9	1 552,6	1 526,7
Divers	30,4	32,9	44,8	66,1	65,5	71,1
Total	128,7	346,1	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 755,3

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD
(en pourcentage - 2007)



BALANCE DES PAIEMENTS

Balance des paiements des États de la CEMAC
(en milliards de FCFA)

	Cameroun		République Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC				
	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)	2005	2006 (a)	2007 (a)		
SOLDE DU COMPTE COURANT																	
Solde du commerce extérieur	-410,0	-79,0	-169,3	-28,7	-25,0	-52,3	368,0	67,0	-685,8	1 045,9	881,9	990,7	729,1	405,1	52,7		
Exportations	198,0	350,3	220,5	-18,2	-23,5	-33,8	1 815,3	2 125,9	1 491,0	2 165,3	2 364,8	2 587,0	3 035,1	3 235,2	1 118,2	1 076,4	
Importations	1 722,3	2 012,4	1 979,9	71,0	82,4	85,3	2 502,9	3 171,9	2 748,6	2 882,0	3 160,8	3 403,8	3 726,0	4 291,5	4 893,2	1 625,1	
Balance des services	-1 524,3	-1 662,1	-1 759,4	-89,2	-105,9	-119,1	-687,6	-1 046,0	-1 257,6	-716,8	-816,0	-816,8	-690,9	-1 066,3	-1 323,0	-506,9	
Données	-405,5	-419,7	-391,3	-41,9	-35,8	-41,5	-631,0	-1 129,2	-1 232,8	-472,3	-567,1	-617,2	-466,8	-427,5	-525,6	-771,5	
<i>Frais en assurance</i>	-166,0	-148,0	-265,4	-33,4	-31,0	-35,1	-118,6	-181,7	-210,7	-119,8	-164,6	-164,8	-112,3	-189,9	-268,2	-166,7	
<i>Voyages en séjours</i>	-95,0	-121,0	-9,2	-13,8	-18,2	-19,7	-37,7	-45,4	-50,4	-139,8	-143,2	-162,9	-28,7	-31,8	-36,6	-81,0	
<i>Services officiels</i>	45,7	30,1	10,8	15,5	18,0	20,0	5,1	5,4	5,5	2,5	1,9	2,2	-2,5	-2,6	-2,9	13,4	
<i>Autres services privés</i>	-128,4	-152,2	-115,0	-2,2	-4,3	-4,7	-443,6	-869,4	-1 025,2	-183,1	-212,3	-234,6	-297,2	-189,9	-199,4	-256,6	
<i>Autres transports et autres assurances</i>	-61,8	-28,6	-12,5	-8,0	-0,3	-2,0	-36,2	-38,1	-43,0	-32,0	-48,9	-57,1	-26,0	-13,3	-18,5	-280,6	
Balance des revenus	-327,2	-173,2	-125,9	-4,8	-7,9	-7,5	-832,3	-916,3	-834,9	-505,1	-809,5	-861,2	-1 825,1	-2 385,1	-2 668,0	-494,0	
<i>Rémunération des salariés</i>	-13,8	-16,4	6,9	5,1	4,6	4,8	-24,9	-31,2	-32,5	-6,7	-9,2	-10,9	-30,9	-37,7	-49,3	-40,0	
<i>Revenus des investissements</i>	-313,5	-156,8	-132,8	-9,9	-12,5	-12,3	-807,4	-885,1	-802,4	-498,4	-800,3	-850,3	-1 794,2	-2 347,4	-2 924,7	-454,0	
<i>dont intérêt de dette extérieure publique</i>	-110,5	-88,9	-30,7	-5,5	-6,5	-6,3	-120,3	-150,0	-84,2	-102,6	-92,2	-92,3	-4,6	-3,4	-3,7	-6,9	
<i>dont intérêt de dette extérieure privée</i>	-56,1	-71,0	-147,3	-1,0	-	-	-6,5	-5,3	-4,3	0,9	-	-	-12,3	-	-51,5	-	
Solde des transferts courants	124,7	163,6	127,4	35,2	42,2	30,5	16,0	-134	-18,1	-141,9	-106,3	-117,9	-14,0	-17,5	-21,9	176,4	
<i>Privé</i>	102,1	103,9	77,9	10,4	1,7	1,7	-17,4	-20,2	-25,2	-114,0	-73,6	-83,8	-12,5	-16,0	-20,4	121,4	
<i>Public</i>	22,6	59,7	49,5	24,8	40,5	28,8	33,4	6,8	7,1	-28,0	-32,7	-34,1	-1,5	-1,5	-1,5	55,0	
COMPTES DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	313,3	280,0	630,1	9,7	11,7	14,8	-63,7	277,3	794,7	-805,3	-536,8	-776,7	43,3	61,6	250,9	30,7	
<i>Compte de capital</i>	107,5	829,1	63,9	26,7	65,1	25,4	5,9	5,0	15,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	63,8	48,6	
<i>Publics (nés)</i>	92,1	804,1	18,9	26,7	65,1	25,4	5,9	5,0	15,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	63,8	48,6	
<i>Privés (nés)</i>	15,4	24,9	45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Comptes d'opérations financières	205,8	-549,0	566,2	-17,0	-53,4	-10,6	-69,6	272,3	779,5	-805,3	-536,8	-776,7	43,4	61,6	250,9	-33,1	
<i>Investissements directs (nés)</i>	141,1	33,7	108,0	10,0	18,1	27,2	270,9	777,9	1 006,5	-2,6	-15,4	-92,3	392,3	245,5	598,4	559,5	343,0
<i>Investissements de portefeuille (nés)</i>	0,4	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	-0,6	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Autres investissements nés</i>	35,3	-1 961,5	457,7	7,4	-79,5	-45,7	-389,9	-554,5	-329,4	-658,0	-521,4	-681,6	-293,4	-184,1	-363,5	12,3	54,0
ERREURS ET OMISSIONS	-26,8	95,0	-21,3	9,8	-12,3	1,7	-33,5	239	4,5	-140,8	-152,0	-212,8	50,5	-108,2	-121,2	-37,6	32,7
SOLDE GLOBAL	-123,5	296,0	439,2	-10,1	-25,6	-35,8	270,8	368,5	113,4	99,9	193,1	1,2	721,9	358,6	182,3	22,3	199,6
FINANCEMENT	123,5	-296,0	-439,2	9,4	25,6	35,8	-270,8	-368,5	-113,4	-99,9	-192,8	-1,2	-721,9	-358,6	-182,3	-22,3	-199,6
<i>Variation des réserves officielles (baisse +)</i>	-135,5	-475,9	-439,2	-7,5	16,1	26,6	-349,5	-508,2	-61,4	-167,8	-193,9	-3,6	-713,0	-358,6	-182,3	-20,3	-196,4
<i>Financements exceptionnels</i>	259,1	173,9	0,0	16,9	9,4	78,7	139,7	-52,0	67,9	1,2	2,4	-8,9	0,0	0,0	0,0	-2,0	-3,2
<i>Variation des arriérés extérieurs (baisse -)</i>	-12,7	-42,1	0,0	16,9	-41,7	7,4	-16,1	1,0	-1 327,9	-4,4	0,3	0,0	-22,3	0,0	0,0	-2,5	-41,1
<i>Allègements et amortissements de dettes</i>	271,7	221,9	0,0	51,1	7,4	94,9	138,7	1 275,9	72,3	1,2	2,4	13,3	0,0	0,0	0,5	0,0	452,8
																	-3247,0
																	-846,5

(a) : estimation
Source : BEAC

SOLDE EXTERIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS)

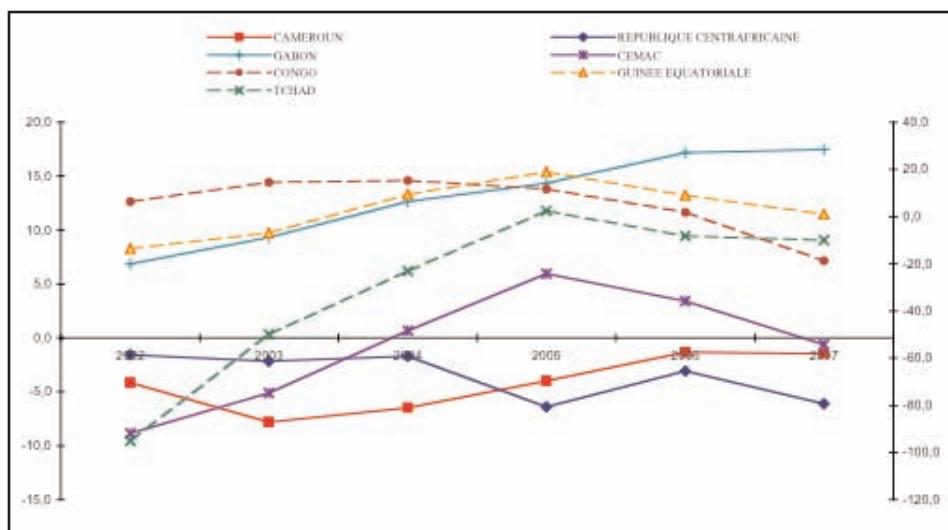
(en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAMEROUN	- 4,2	- 7,8	- 6,5	- 4,0	- 1,3	- 1,4
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 1,6	- 2,2	- 1,7	- 6,4	- 3,1	- 6,1
CONGO	6,3	14,6	15,4	11,6	1,7	- 18,7
GABON	6,9	9,3	12,6	14,3	17,2	17,5
GUINEE EQUATORIALE	- 13,5	- 6,9	9,4	19,0	9,1	1,0
TCHAD	- 95,2	- 49,8	- 23,1	2,5	- 8,3	- 10,0
CEMAC	- 8,8	- 5,1	0,7	5,9	3,4	- 0,6

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC.

SOLDE EXTÉRIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS)

(en % du PIB)

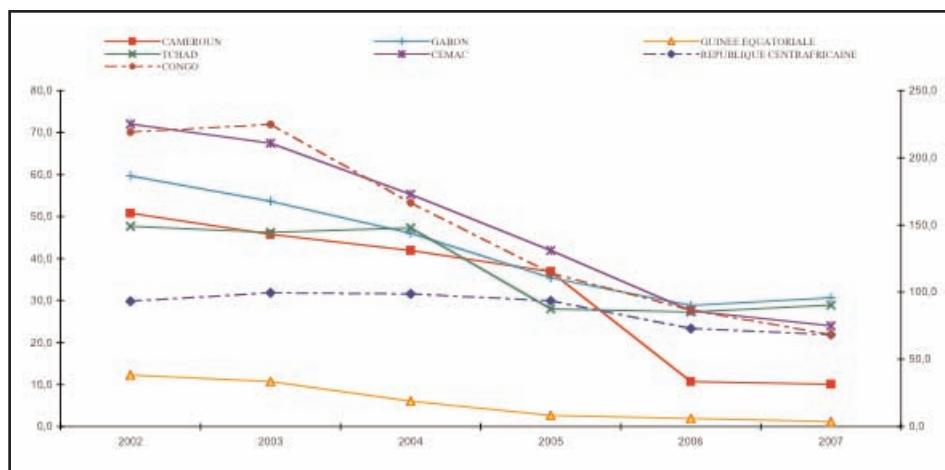


TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAMEROUN	50,8	45,8	41,9	36,9	10,7	10,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	93,2	99,4	98,8	93,6	72,9	68,3
CONGO	219,1	224,7	166,6	114,0	86,8	68,2
GABON	59,7	53,6	46,1	35,4	28,8	30,7
GUINEE EQUATORIALE	12,2	10,7	6,1	2,7	1,9	1,2
TCHAD	47,7	46,2	47,4	28,0	27,2	29,0
CEMAC	72,1	67,5	55,3	41,9	27,6	24,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)



Congo, République Centrafricaine : échelle de droite

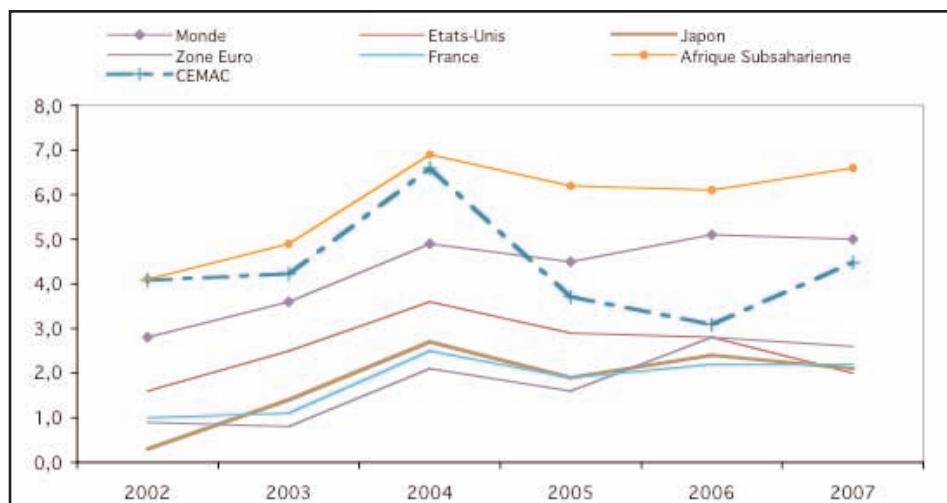
INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Monde	2,8	3,6	4,9	4,5	5,1	5,0
Etats-Unis	1,6	2,5	3,6	2,9	2,8	2,0
Japon	0,3	1,4	2,7	1,9	2,4	2,1
Zone Euro	0,9	0,8	2,1	1,6	2,8	2,6
France	1,0	1,1	2,5	1,9	2,2	2,2
Afrique Subsaharienne	4,1	4,9	6,9	6,2	6,1	6,6
CEMAC	4,1	4,2	6,6	3,7	3,1	4,5

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

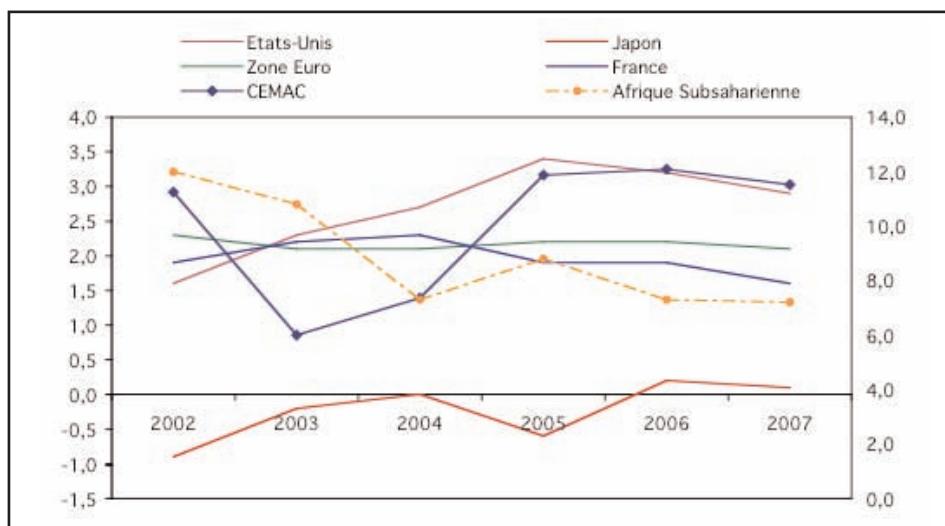


EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Etats-Unis	1,6	2,3	2,7	3,4	3,2	2,9
Japon	- 0,9	- 0,2	0,0	- 0,6	0,2	0,1
Zone Euro	2,3	2,1	2,1	2,2	2,2	2,1
France	1,9	2,2	2,3	1,9	1,9	1,6
Afrique Subsaharienne	12,0	10,8	7,3	8,8	7,3	7,2
CEMAC	2,9	0,9	1,4	3,2	3,2	3,0

Sources : FMI, OCDE et BEAC

EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION



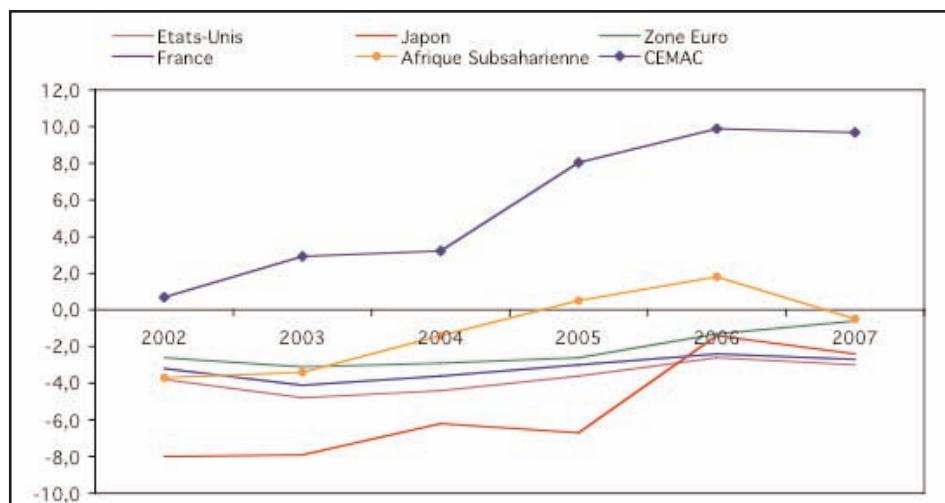
Afrique Subsaharienne : échelle de droite

EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE
(en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Etats-Unis	- 3,8	- 4,8	- 4,4	- 3,6	- 2,6	- 3,0
Japon	- 8,0	- 7,9	- 6,2	- 6,7	- 1,4	- 2,4
Zone Euro	- 2,6	- 3,1	- 2,9	- 2,6	- 1,3	- 0,6
France	- 3,2	- 4,1	- 3,6	- 3,0	- 2,4	- 2,7
Afrique Subsaharienne	- 3,7	- 3,4	- 1,4	0,5	1,8	- 0,5
CEMAC	0,7	2,9	3,2	8,0	9,9	9,7

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE
(en % du PIB)

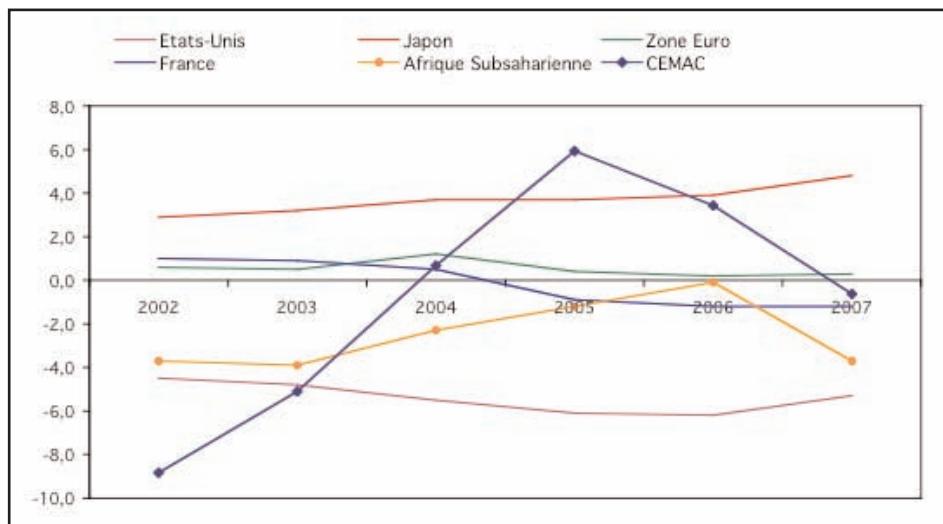


EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Etats-Unis	- 4,5	- 4,8	- 5,5	- 6,1	- 6,2	- 5,3
Japon	2,9	3,2	3,7	3,7	3,9	4,8
Zone Euro	0,6	0,5	1,2	0,4	0,2	0,3
France	1,0	0,9	0,5	- 0,9	- 1,2	- 1,2
Afrique Subsaharienne	- 3,7	- 3,9	- 2,3	- 1,2	- 0,1	- 3,7
CEMAC	- 8,8	- 5,1	0,7	5,9	3,4	- 0,6

Sources : FMI, OCDE et BEAC

EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)



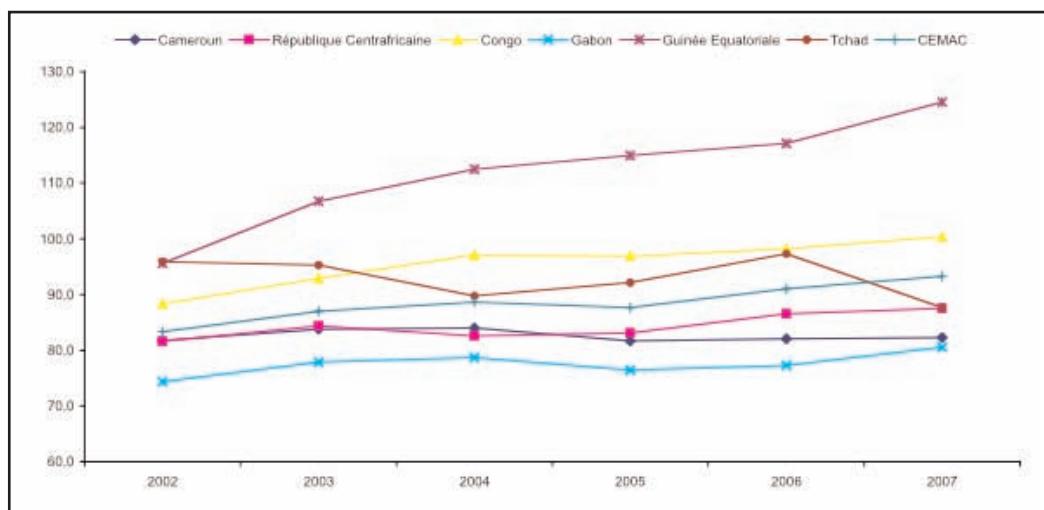
COMPETITIVITE EXTERIEURE

EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100: 1993)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAMEROUN	81,8	83,8	84,0	81,7	82,1	82,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	81,6	84,4	82,6	83,1	86,5	87,5
CONGO	88,4	92,9	97,1	96,9	98,2	100,3
GABON	74,4	77,9	78,7	76,4	77,3	80,6
GUINEE EQUATORIALE	95,6	106,7	112,5	115,0	117,2	124,5
TCHAD	95,9	95,3	89,7	92,2	97,3	87,7
CEMAC	83,3	87,0	88,6	87,7	91,0	93,3

Source : BEAC

EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100 : 1993)

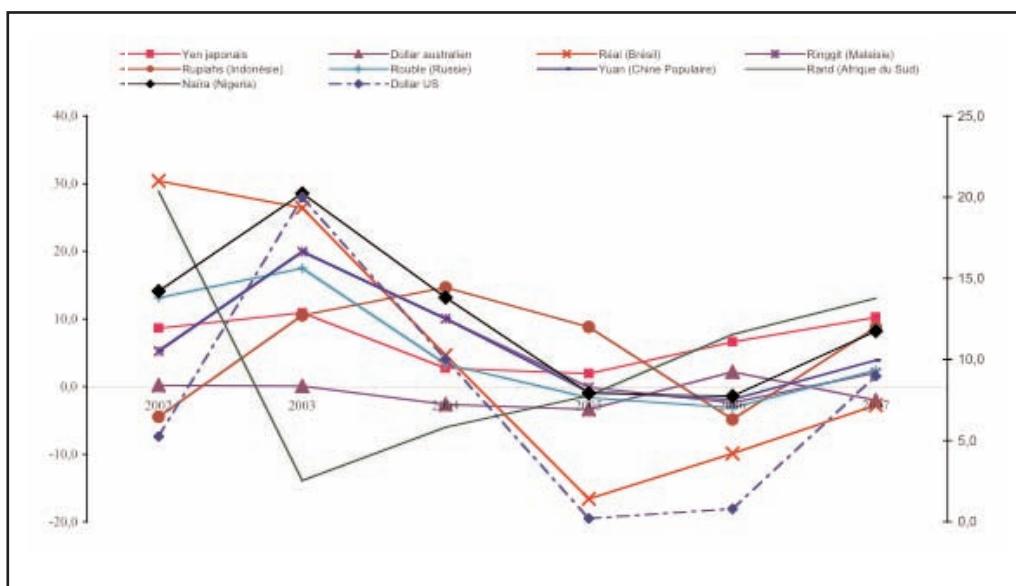


**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dollar US	5,3	20,0	10,0	0,2	0,8	9,0
Yen japonais	8,6	10,9	2,7	1,9	6,6	10,2
Dollar australien	0,2	0,1	- 2,6	- 3,4	2,2	- 2,0
Réal (Brésil)	30,4	26,4	4,6	- 16,6	- 9,9	- 2,7
Ringgit (Malaisie)	5,3	20,0	10,0	- 0,1	- 2,4	2,0
Rupiah (Indonésie)	- 4,5	10,5	14,7	8,8	- 4,9	8,8
Rouble (Russie)	13,1	17,5	3,3	- 1,6	- 3,1	2,4
Yuan (Chine Populaire)	5,3	20,0	10,0	- 0,8	- 1,9	3,9
Rand (Afrique du Sud)	28,9	- 13,9	- 6,0	- 1,4	7,7	13,0
Naïra (Nigéria)	14,1	28,6	13,1	- 1,0	- 1,4	8,2

Source : BEAC

**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**

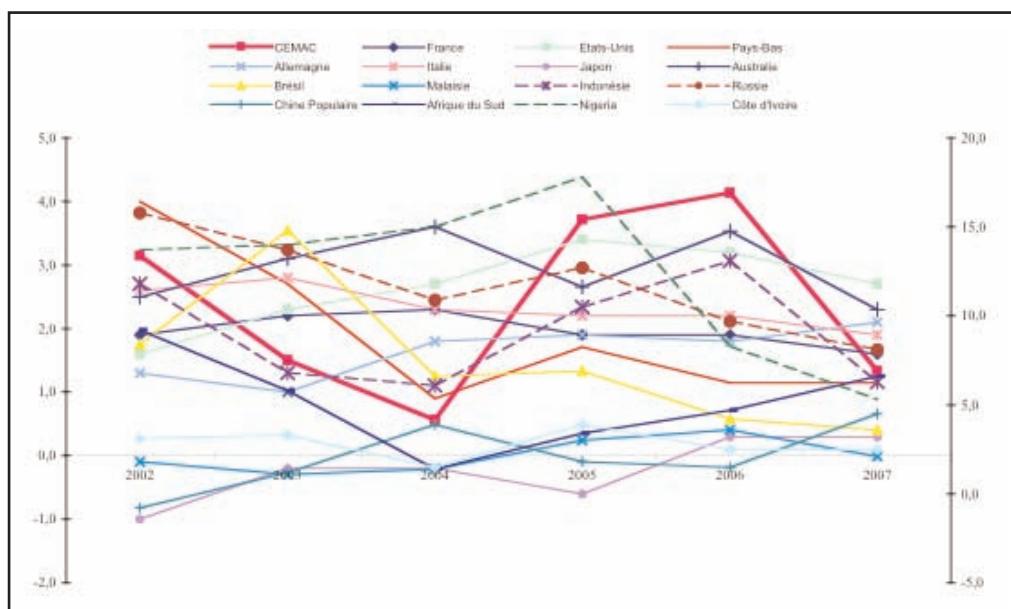


**TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES
OU CONCURRENTS DE LA CEMAC**
(Variation en moyenne annuelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CEMAC	3,1	1,5	0,6	3,7	4,1	1,3
France	1,9	2,2	2,3	1,9	1,9	1,6
USA	1,6	2,3	2,7	3,4	3,2	2,7
Pays - Bas	4,0	2,7	0,9	1,7	1,1	1,1
Allemagne	1,3	1,0	1,8	1,9	1,8	2,1
Italie	2,6	2,8	2,3	2,2	2,2	1,9
Japon	- 1,0	- 0,2	- 0,2	- 0,6	0,3	0,3
Australie	2,5	3,1	3,6	2,7	3,5	2,3
Brésil	8,4	14,8	6,6	6,9	4,2	3,6
Malaisie	1,8	1,1	1,4	3,0	3,6	2,1
Indonésie	11,8	6,8	6,1	10,5	13,1	6,3
Russie	15,8	13,7	10,9	12,7	9,7	8,1
Chine Populaire	- 0,8	1,2	3,9	1,8	1,5	4,5
Afrique du Sud	9,2	5,8	1,4	3,4	4,7	6,6
Nigeria	13,7	14,0	15,0	17,8	8,3	5,3
Côte d'Ivoire	3,1	3,3	1,5	3,9	2,5	2,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

**TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS
DE LA CEMAC**



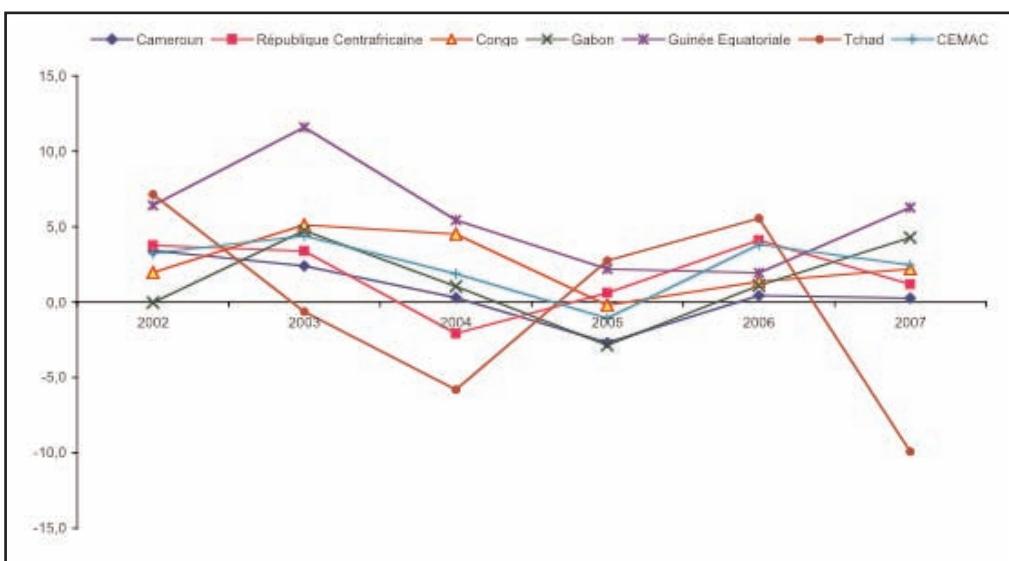
VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAMEROUN	3,4	2,4	0,3	- 2,7	0,4	0,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	3,8	3,4	- 2,1	0,6	4,1	1,2
CONGO	2,0	5,1	4,5	- 0,2	1,4	2,2
GABON	0,0	4,7	1,0	- 2,9	1,1	4,3
GUINEE EQUATORIALE	6,4	11,6	5,4	2,2	1,9	6,3
TCHAD	7,1	- 0,6	- 5,8	2,7	5,6	- 9,9
CEMAC	3,2	4,4	1,9	- 1,1	3,8	2,4

Source : BEAC

Annexes

VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

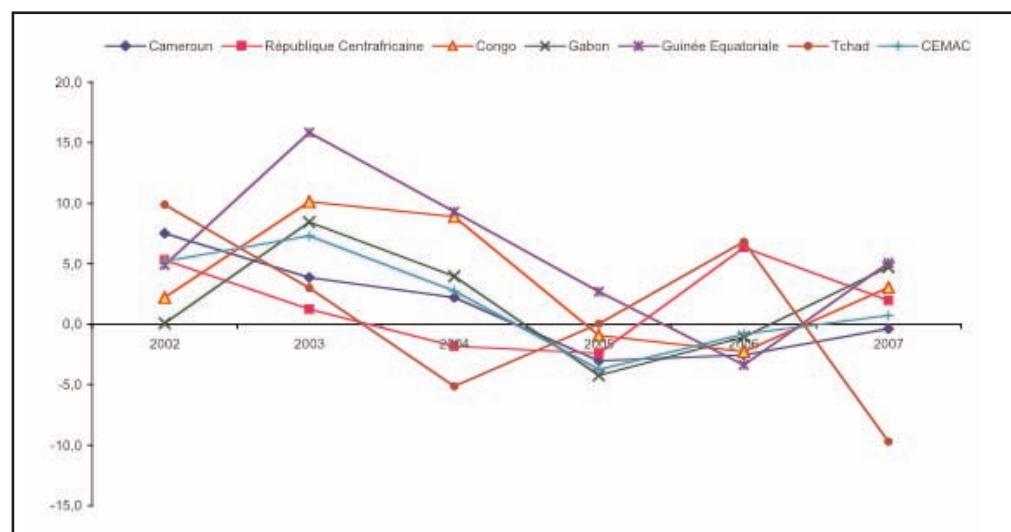


**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAMEROUN	7,5	3,9	2,2	- 3,0	- 2,5	- 0,4
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	5,3	1,3	- 1,8	- 2,4	6,4	2,0
CONGO	2,2	10,1	8,9	- 0,9	- 2,3	3,0
GABON	0,1	8,4	4,0	- 4,2	- 1,1	4,7
GUINEE EQUATORIALE	4,9	15,8	9,3	2,7	- 3,4	5,1
TCHAD	9,9	3,0	- 5,1	0,0	6,8	- 9,7
CEMAC	5,2	7,3	2,8	- 3,7	- 0,8	0,7

Source : BEAC

**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**



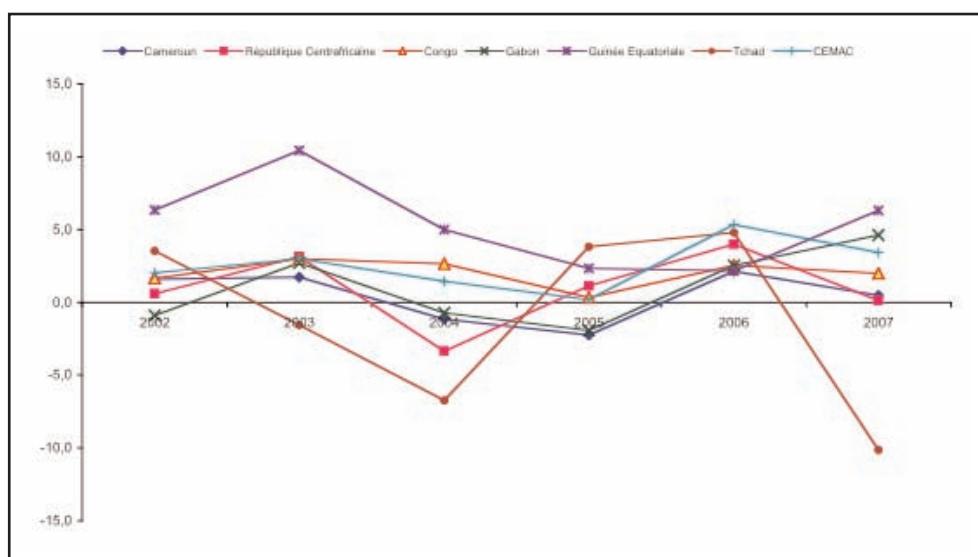
VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAMEROUN	1,6	1,7	- 1,1	- 2,3	2,1	0,5
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	0,6	3,1	- 3,4	1,1	4,0	0,1
CONGO	1,6	3,0	2,6	0,3	2,5	2,0
GABON	- 0,9	2,7	- 0,7	- 1,9	2,5	4,6
GUINEE EQUATORIALE	6,3	10,4	5,0	2,3	2,2	6,3
TCHAD	3,5	- 1,5	- 6,7	3,8	4,8	- 10,1
CEMAC	2,0	3,0	1,4	0,2	5,3	3,4

Source : BEAC

Annexes

VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC



PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS

CULTURES VIVRIERES

(en milliers de tonnes)

	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Cameroun					
Plantain	1 237,0	1 275,4	1 314,9	1 355,7	1 431,6
Manioc	2 003,6	2 047,7	2 092,8	2 190,8	2 304,7
Macabo/Taro	1 079,5	1 103,3	1 127,6	1 177,4	1 228,0
Maïs	861,5	912,3	966,1	1 023,1	1 060,0
Riz paddy	44,5	47,2	50,0	52,9	54,9
Canne à sucre	134,3	138,4	142,7	147,1	151,7
Huile de palme	75,0	80,5	101,2	106,5	110,8
Pommes de terre	136,3	139,3	142,4	147,5	153,7
Mil et sorgho	542,0	574,0	607,8	523,5	549,7
République Centrafricaine					
Arachides	121,9	133,6	139,5	145,4	146,1
Manioc	561,7	564,3	565,6	566,9	572
Mil et sorgho	50,3	53,1	55,0	56,9	59
Maïs	107,0	119,0	125,0	131,0	131
Riz Paddy	25,3	29,7	31,9	34,1	34,1
Sésame	39,4	42,8	44,5	46,2	46,2
Courges	25,5	27,9	29,1	30,4	30,4
Tchad					
Pénicillaire	357,4	516,3	297,5	578,3	547,0
Sorgho	480,7	564,7	449,4	582,6	772,6
Berbéré	150,7	287,4	264,8	338,9	383,6
Maïs	84,3	118,0	104,1	201,3	173,7
Riz paddy	134,9	126,0	87,7	148,7	112,4
Arachides	379,5	414,9	355,3	486,2	420,0
Manioc	292,6	349,0	61,9	744,4	470,2
Canne à sucre	320,4	299,8	306,8	329,0	350,3
Gomme arabique	14,0	14,5	15,7	20,0	25,0
ENSEMBLE CEMAC					
Mil et Sorgho	1 073,0	1 191,8	1 112,2	1 162,9	1 381,3
Maïs	1 052,8	1 149,3	1 195,2	1 355,4	1 364,7
Riz Paddy	204,7	202,9	169,6	235,7	201,4
Pomme de terre	136,3	139,3	142,4	147,5	153,7
Manioc	2 857,8	2 961,0	2 720,2	3 502,1	3 346,9
Macabo/Taro/Igname	1 079,5	1 103,3	1 127,6	1 177,4	1 228,0
Plantain	1 237,0	1 275,4	1 314,9	1 355,7	1 431,6
Arachides	501,4	548,5	494,8	631,6	566,1
Berbéré	150,7	287,4	264,8	338,9	383,6
Canne à sucre	454,7	438,2	449,5	476,1	502,0
Sésame	39,4	42,8	44,5	46,2	46,2
Huile de palme	75,0	80,5	101,2	106,5	110,8
Gomme arabique	14,0	14,5	15,7	20,0	25,0
Courges	25,5	27,9	29,1	30,4	30,4
Pénicillaire	357,4	516,3	297,5	578,3	547,0
Production vivrière totale	9 259,3	9 979,2	9 479,2	11 164,7	11 318,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

(en milliers de tonnes)

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Cameroun				
- Cacao	186,4	181,9	187,8	178,4
- Café	53,7	43,6	44,9	45,6
- Coton fibre	97,7	116,4	83,4	70,9
- Banane	294,9	265,5	256,6	240,7
- Caoutchouc	39,5	41,2	43,2	44,2
- Sucre	142,7	147,1
République Centrafricaine				
- Café	3,8	2,5	1,6	7,1
- Coton fibre	2,9	2,3	1,4	0,7
- Tabac	172,0	177,2	132,9	142,2
Congo				
- Cacao	0,4	0,0	0,0	0,0
- Café	0,3	0,0	0,0	0,0
- Sucre	41,7	51,6	46,4	30,5
Gabon				
- Cacao	0,5	0,5	0,5	0,5
- Café	0,2	0,2	0,2	0,2
- Caoutchouc	4,0	21,0	35,0	50,0
- Sucre	nd	nd	nd	nd
Guinée Equatoriale				
- Cacao	4,0	2,2	3,0	3,5
- Café	0,2	0,1	0,1	0,1
Tchad				
- Coton fibre	63,2	66,8	65,8	56,2
- Gomme Arabique	15,7	20,0	25,0	26,9
ENSEMBLE CEMAC				
- Cacao	191,3	184,6	191,3	182,4
- Café	58,2	46,4	46,8	52,9
- Coton fibre	163,8	185,5	150,6	127,8
- Banane	294,9	265,5	256,6	240,7
- Caoutchouc	298,9	286,5	291,6	240,7
- Sucre	184,4	198,8	46,4	30,5
- Tabac	172,0	177,2	132,9	142,2
- Gomme arabique	15,7	20,0	25,0	26,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMPAGNE DE CACAO

(en milliers de tonnes)

	2005/2006	2006/2007	Variation en %
Cameroun	181,9	187,8	3,3 %
Congo	0,0	0,0	...
Gabon	0,5	0,5	0,0 %
Guinée Equatoriale	2,2	3,0	31,3 %
Total	184,6	191,3	3,6 %

CAMPAGNE DE CAFÉ

(en milliers de tonnes)

	2005/2006	2006/2007	Variation en %
Cameroun	43,6	44,9	2,9 %
Congo	0,0	0,0	...
Guinée Equatoriale	0,2	0,2	0,0 %
Gabon	0,1	0,1	0,0 %
Centrafrique	1,4	0,7	- 47,5 %
Total	45,3	45,2	- 0,3 %

CAMPAGNE DE COTON (FIBRE)

(en milliers de tonnes)

	2005/2006	2006/2007	Variation en %
Cameroun	116,4	83,4	- 28,4 %
Rép. Centrafricaine	1,6	7,1	337,4 %
Tchad	65,8	56,2	- 14,6 %
Total	183,8	146,6	- 20,2 %

CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC NATUREL

(en milliers de tonnes)

	2005/2006	2006/2007	Variation en %
Cameroun	41,2	43,2	4,7 %
Gabon	21,0	35,0	66,7 %
Total	62,2	78,2	25,6 %

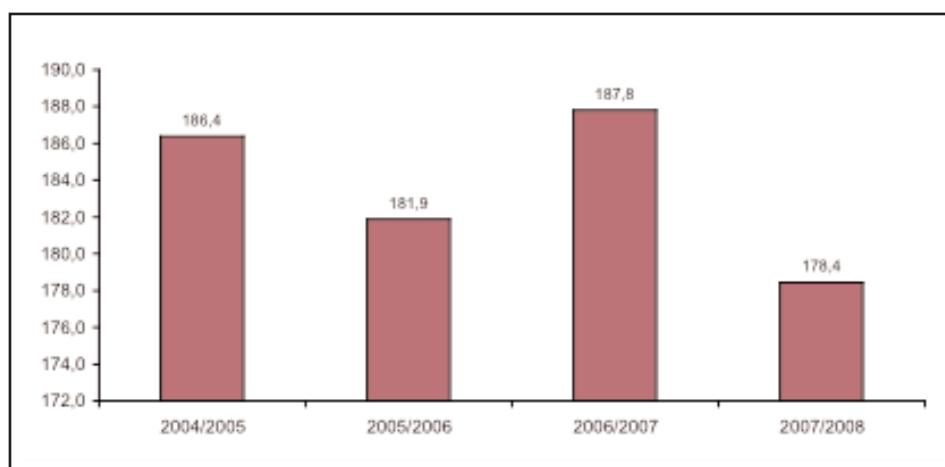
CAMPAGNE DE BANANE

(en milliers de tonnes)

	2004/2005	2005/2006	Variation en %
Cameroun	265,5	256,6	- 3,3 %
Total	265,5	256,6	- 3,3 %

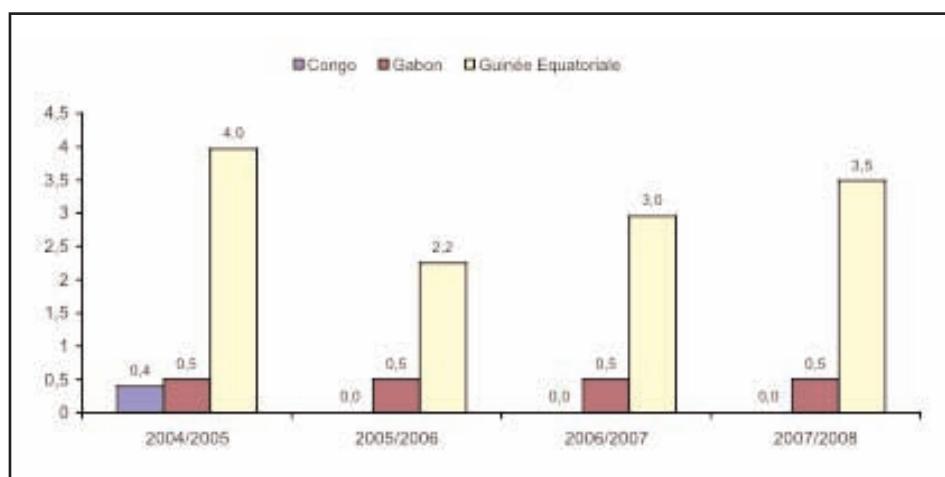
CAMPAGNE DE CACAO AU CAMEROUN

(en milliers de tonnes)



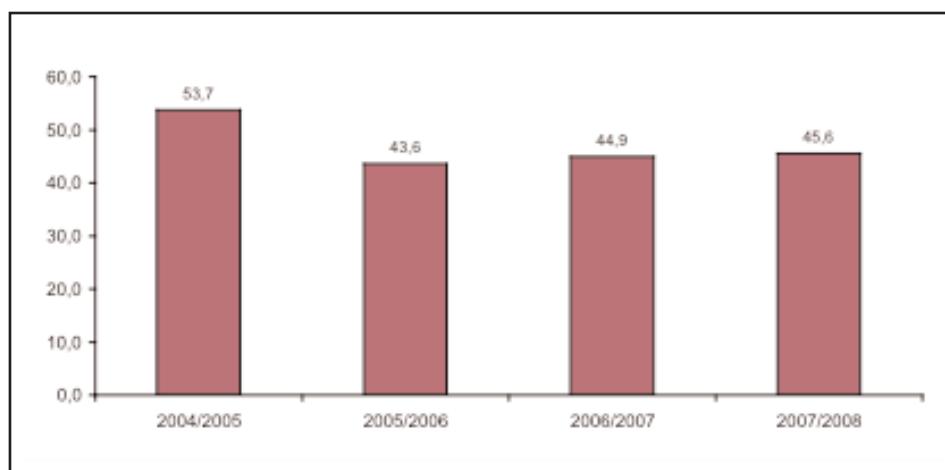
CAMPAGNE DE CACAO AU CONGO, GABON ET GUINEE EQUATORIALE

(en milliers de tonnes)



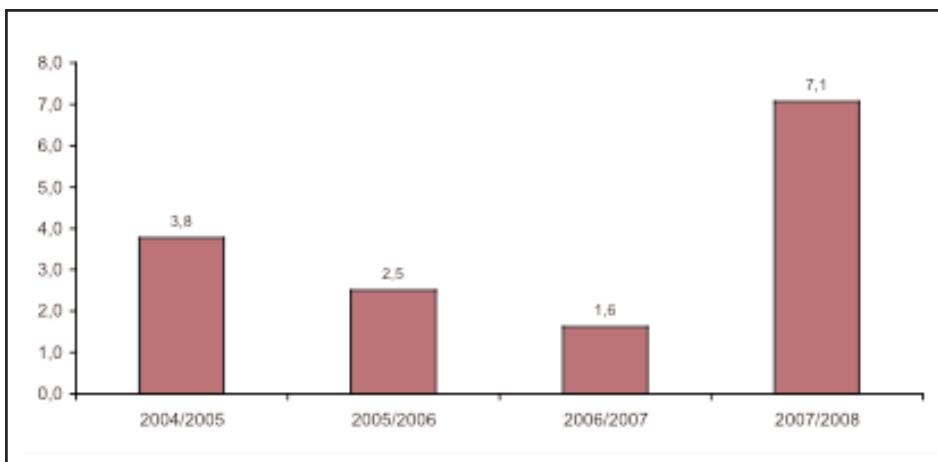
CAMPAGNE DE CAFE AU CAMEROUN

(en milliers de tonnes)



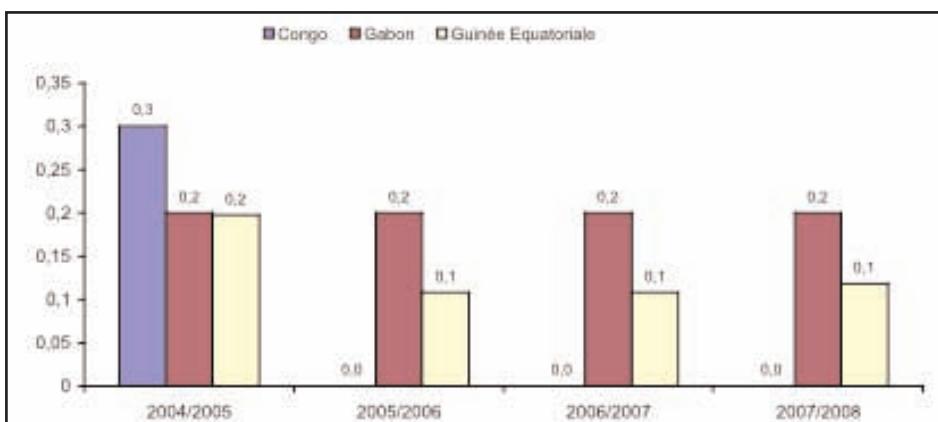
CAMPAGNE DE CAFE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

(en milliers de tonnes)



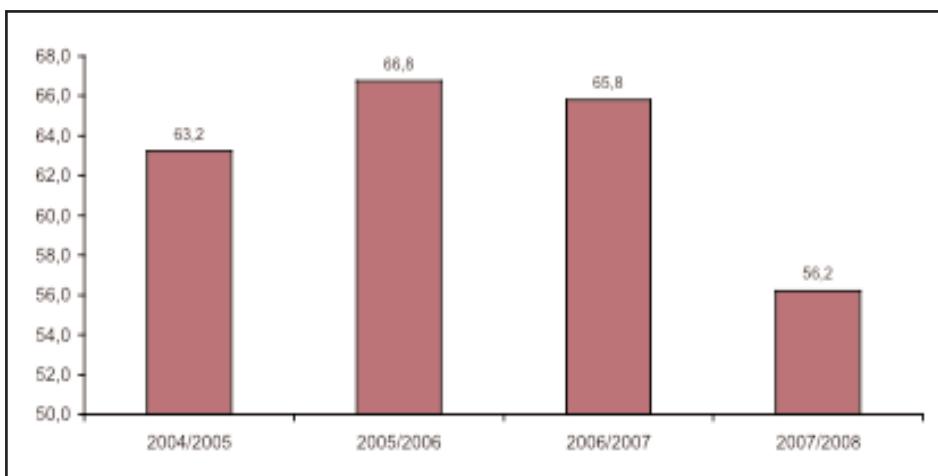
CAMPAGNE DE CAFE AU CONGO, GABON ET GUINEE EQUATORIALE

(en milliers de tonnes)

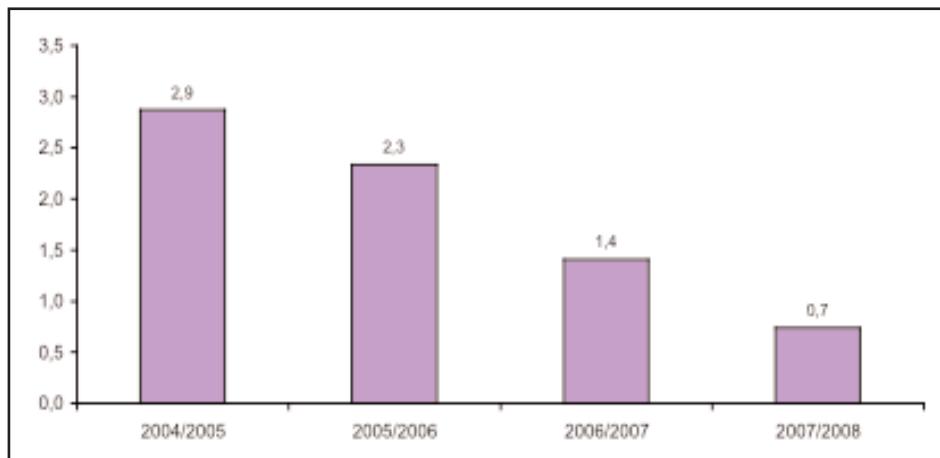


PRODUCTION DE COTON FIBRE AU TCHAD

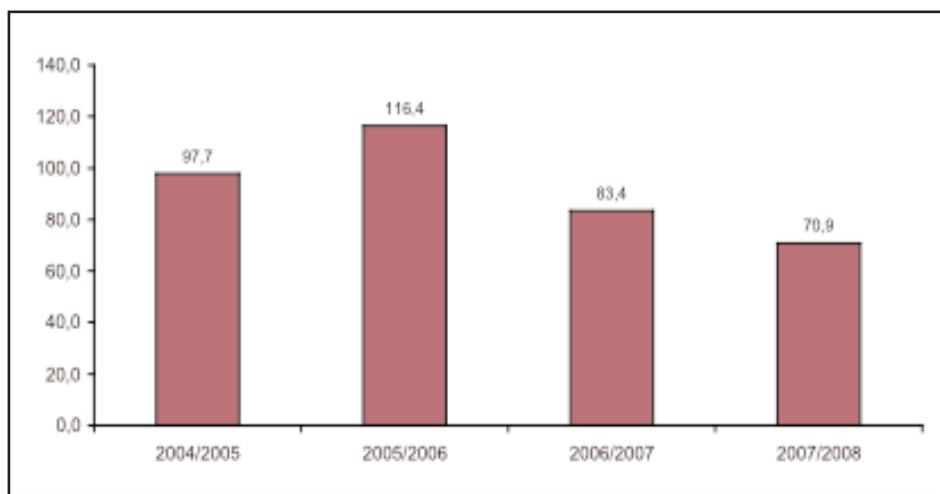
(en milliers de tonnes)



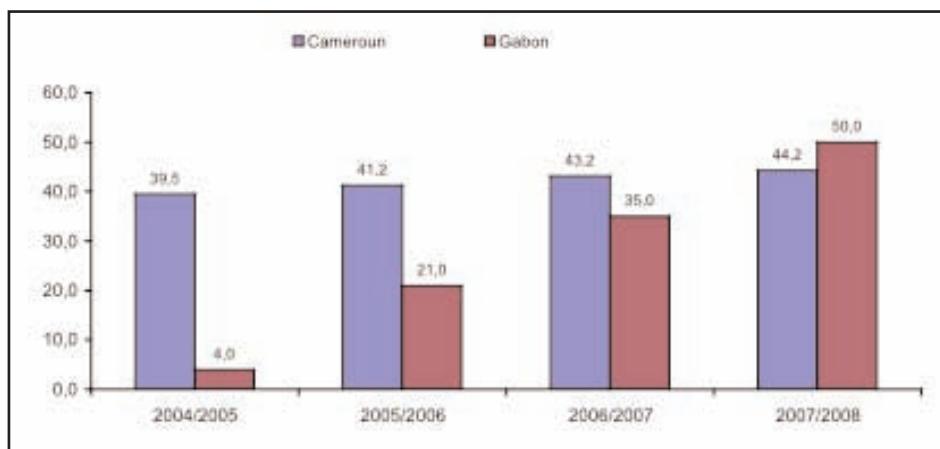
PRODUCTION DE COTON FIBRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en milliers de tonnes)



PRODUCTION DE COTON FIBRE AU CAMEROUN
(en milliers de tonnes)

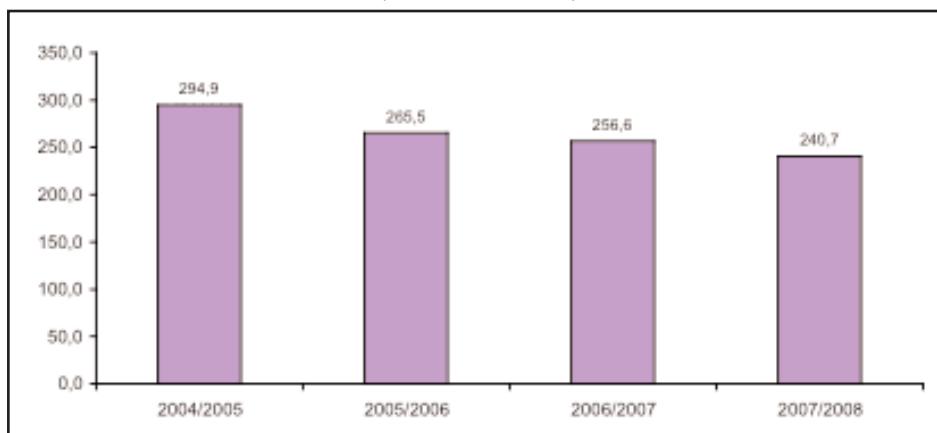


CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC AU CAMEROUN ET AU GABON
(en milliers de tonnes)



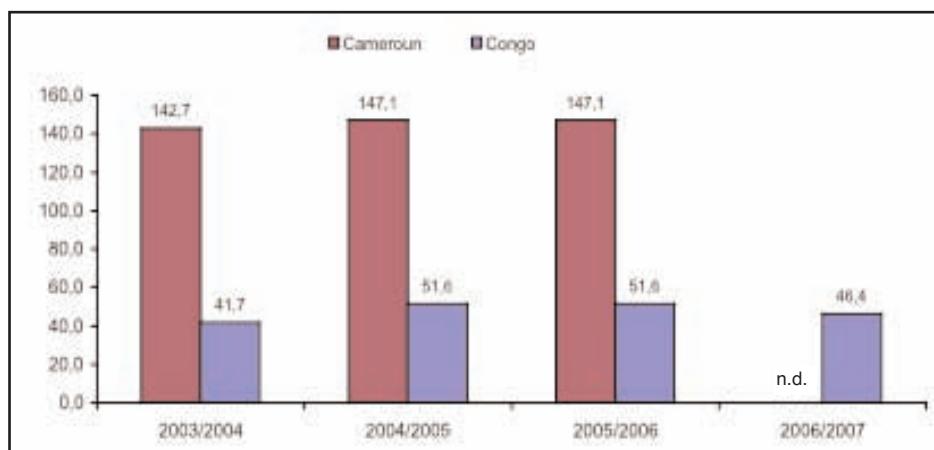
CAMPAGNE DE LA BANANE AU CAMEROUN

(en milliers de tonnes)



CAMPAGNE DU SUCRE BRUT AU CAMEROUN ET AU CONGO

(en milliers de tonnes)

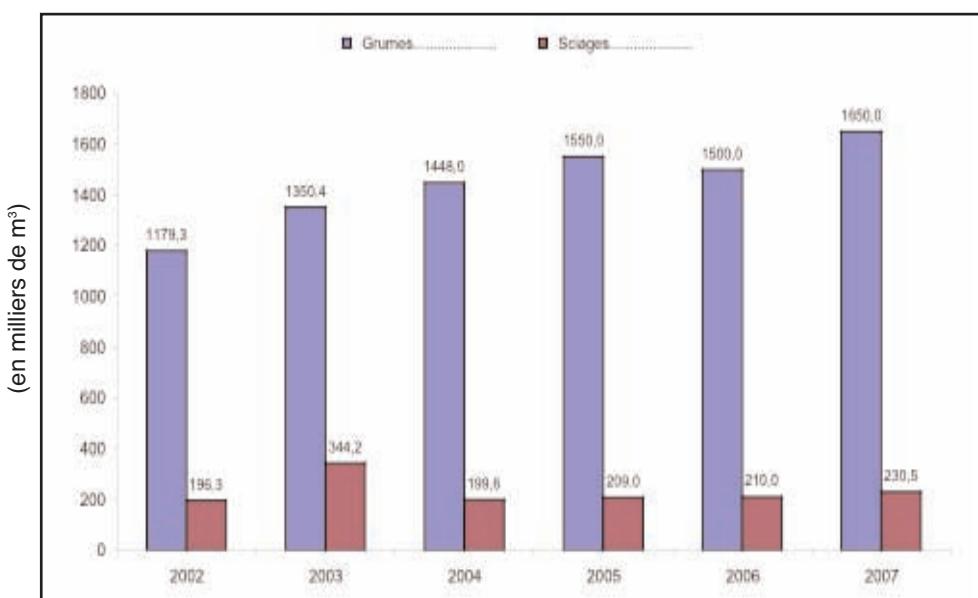


BOIS

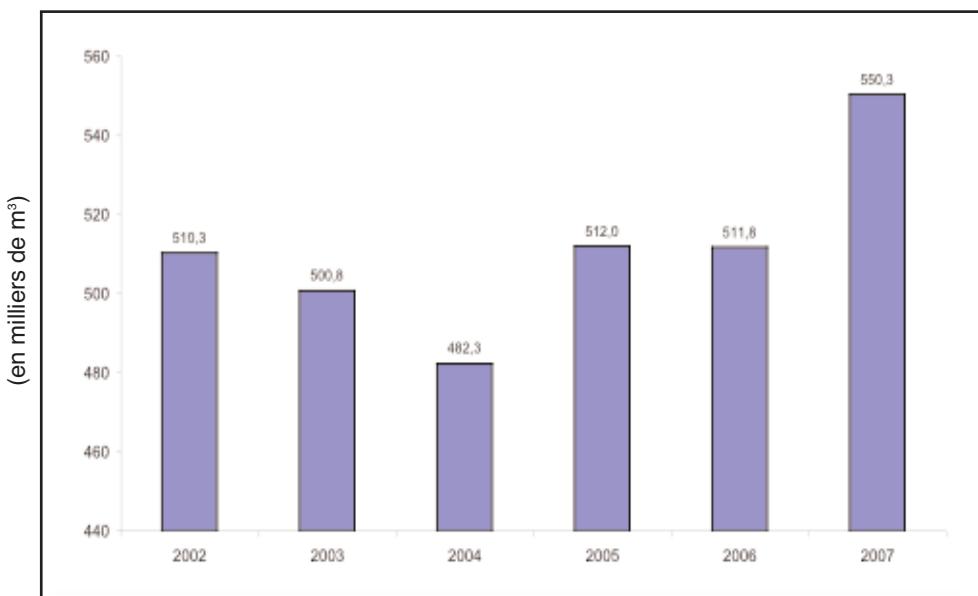
	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	2002	2003	2004	2005	2006 (1)	2007 (2)	
GABON							
OKOUME (en milliers de m3)							
Production	1 006,2	985,9	652,6	621,2	437,2	545,4	24,7
Exportations.....	1 032,3	931,2	698,6	639,6	491,4	427,2	- 13,1
OZIGO (en milliers de m3)							
Production	25,1	6,8	1,1	nd	nd	nd	-
Exportations	23,1	7,0	1,2	nd	4,2	5,7	35,9
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production.....	488,3	467,1	581,4	694,4	754,8	754,9	0,0
Exportations	683,8	553,1	670,1	779,7	906,2	873,5	-3,6
CONGO							
BOIS TROPICAUX ET SEMIS ŒUVRÉS							
Production (en milliers de m3)	1 375,6	1 694,6	1 647,6	1 759,0	1 710,0	1 880,5	10,0
Grumes.....	1 179,3	1 350,4	1 448,0	1 550,0	1 500,0	1 650,0	10,0
Sciages.....	196,3	344,2	199,6	209,0	210,0	230,5	9,8
Exportations (en milliers de m3)	675,3	879,0	1 001,4	887,8	811,2	905,4	11,6
Grumes.....	455,4	737,9	844,0	709,7	632,7	709,5	12,1
Sciages.....	219,9	141,1	157,3	178,1	178,5	195,9	9,8
EUCALYPTUS							
Production (en milliers de tonnes)	82,6	61,2	0,0	0,0	130,5	185,6	42,2
Exportations (en milliers de tonnes)	23,0	70,2	5,0	17,7	127,5	178,9	40,3
CAMEROUN							
BOIS DIVERS ¹							
Grumes (en milliers de m3)							
Production.....	1931,3	1 738,2	1 998,9	2 058,9	2 573,6	2 730,6	6,1
Exportations.....	214,0	136,3	157,2	145,2	319,5	341,9	7,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production.....	737,5	524,5	584,9	530,0	710,0	765,1	7,8
Grumes.....	649,7	478,5	513,4	454,4	624,9	679,1	8,7
Sciages.....	87,8	46,0	71,5	75,6	85,1	86,0	1,0
Exportations.....	395,3	276,2	239,4	197,3	263,5	297,2	12,8
Grumes.....	330,8	224,8	195,0	144,4	192,3	230,9	20,1
Sciages.et contreplaqués	64,5	51,5	44,4	52,9	71,3	66,3	- 6,9
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production.....	510,3	500,8	482,3	512,0	511,8	550,3	7,5
Exportations.....	537,2	531,0	528,7	460,8	460,6	495,3	7,5
ENSEMBLE CEMAC							
OKOUME et BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	4 673,6	4 302,9	4 307,1	6 175,5	6 697,3	7 226,8	7,9
Exportations.....	2 862,7	3 400,1	3 307,3	3 129,3	3 252,4	3 340,6	2,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

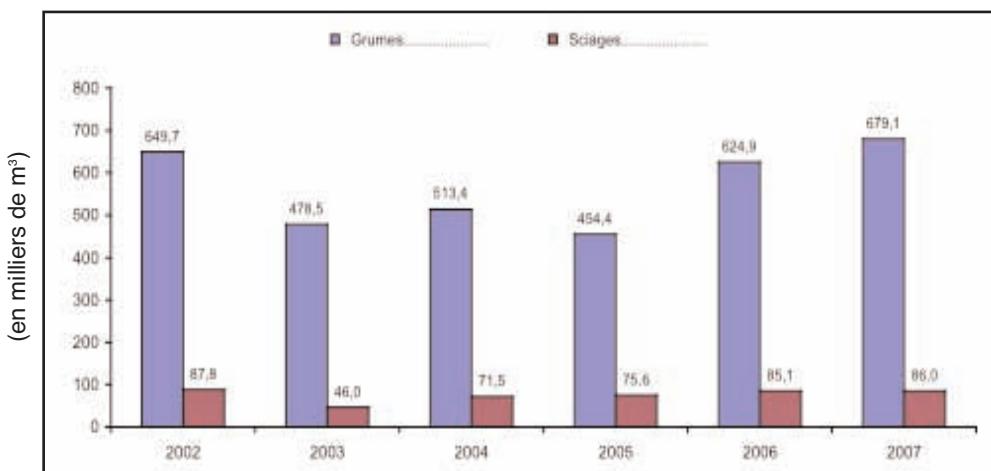
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CONGO



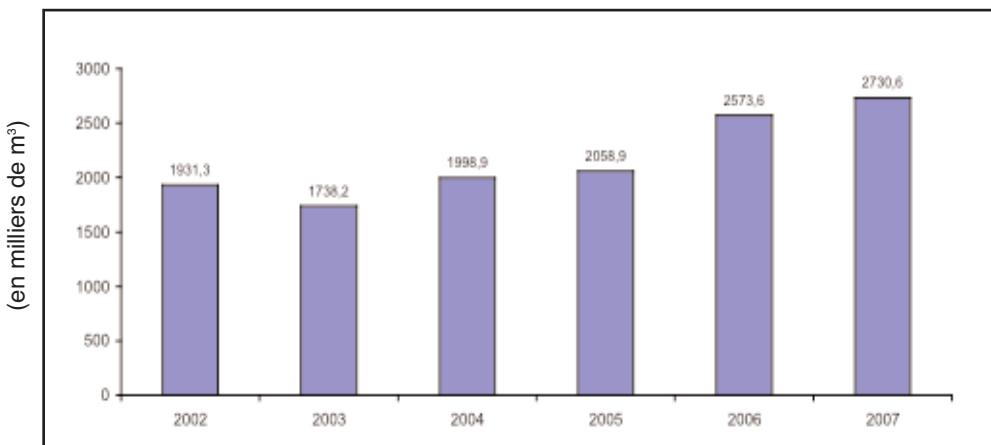
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN GUINEE EQUATORIALE



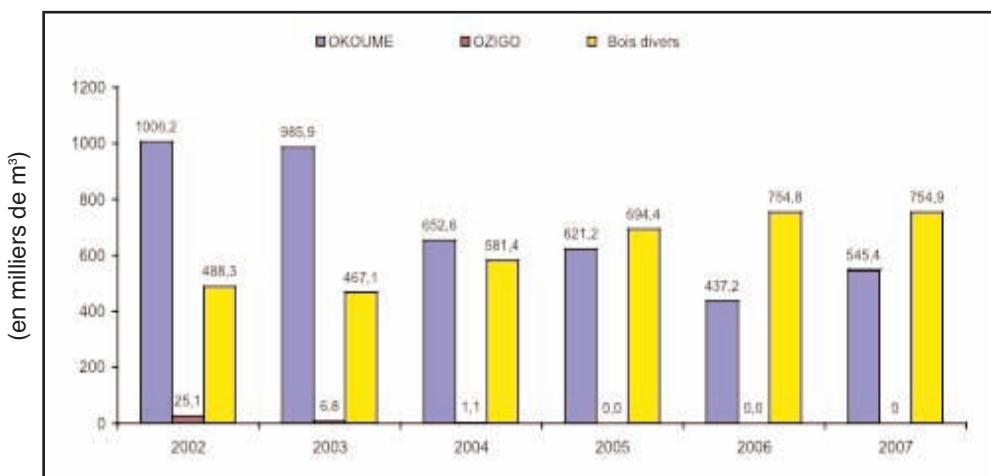
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CAMEROUN



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU GABON



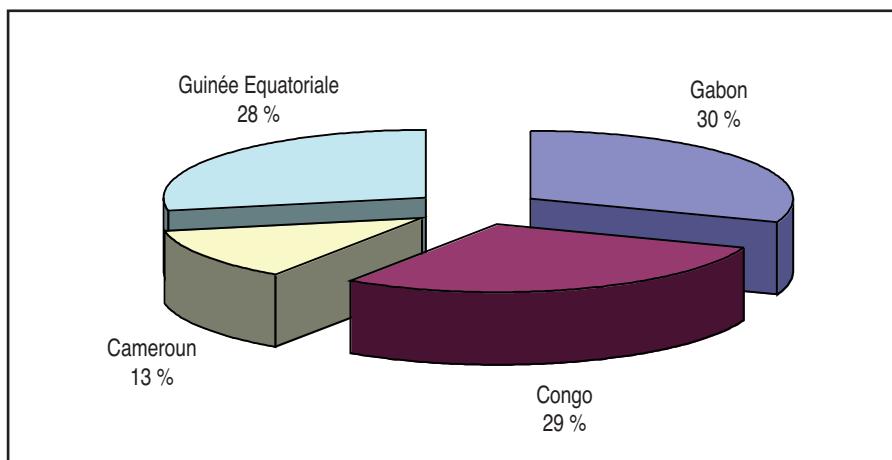
ACTIVITES PETROLIERES ET MINIERES

	2002	2003	2004	2005	2006 (1)	2007 (2)	Variations en % (2)/(1)
GABON							
Pétrole brut (en 1000 T)							
- Production.....	12 563	13 503	13 483	13 298	11 902	12 128	1,9
- Exportations.....	11 872	12 591	12 847	12 570	11 202	11 307	0,9
Manganèse (en 1000 T)							
- Production.....	1 856	2 000	2 523	2 753	2 950	3 334	13,0
- Exportations.....	1 932	1 989	2 494	2 750	2 947	3 293	11,7
CONGO							
Pétrole brut (en 1000 T)							
- Production.....	11 761	11 163	11 209	12 646	13 332	11 032	- 17,3
- Exportations.....	11 559	10 930	10 642	12 094	12 676	10 285	- 18,9
CAMEROUN							
Pétrole brut (en 1000 T)							
- Production.....	5 191	4 946	4 537	4 180	4 429	4 258	- 3,8
- Exportations.....	5 042	4 599	4 338	3 984	4 238	4 058	- 4,2
Aluminium (en T)							
- Production.....	47 228	56 786	80 167	72 424	67 718	70 421	4,0
- Exportations.....	47 228	56 786	80 167	72 424	67 718	70 421	4,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en 1000 carats)							
- Production.....	415	333	354	383	416	418	0,5
- Exportations.....	415	333	354	383	416	418	0,5
Or (en kg)							
- Production.....	15	3	13	10	15	13	- 16,6
- Exportations.....	15	3	13	10	15	13	- 16,6
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole (en 1000 T)							
- Production.....	11 494	13 303	17 558	17 915	17 088	17 457	2,2
- Exportations	11 379	13 162	17 383	17 915	17 088	17 457	2,2
Méthanol (en 1000 T)							
- Production.....	725	770	1 153	1 490	1 644	3 340	103,1
- Exportations	725	770	1 153	1 490	1 644	3 340	103,1
TCHAD							
Pétrole (en 1000 T)							
- Production	1 708	8 747	8 742	7 872	7 280	- 7,5
- Exportations	1 192	8 517	8 787	7 771	7 280	- 6,3
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole							
- Production (en 1000T).....	41 009	42 916	46 787	56 781	54 623	52 155	- 4,5
- Exportations (en 1000 T)....	39 852	41 282	45 209	55 350	52 976	50 386	- 4,9
Manganèse (en 1000 T)							
- Production.....	1 856	2 000	2 523	2 753	2 950	3 334	13,0
- Exportations.....	1 932	1 989	2 494	2 750	2 947	3 293	11,7
Aluminium (en T)							
- Production.....	47 228	56 786	80 167	72 424	67 718	70 421	4,0
- Exportations.....	47 228	56 786	80 167	72 424	67 718	70 421	4,0
Diamants (en 1000 carats)							
- Production.....	415	333	354	383	416	418	0,5
- Exportations.....	415	333	354	383	416	418	0,5
Or (en kg)							
- Production.....	15	3	13	10	15	13	- 16,6
- Exportations.....	15	3	13	10	15	13	- 16,6
Méthanol (en 1000 T)							
- Production.....	725	770	1 153	1 490	1 644	3 340	103,1
- Exportations	725	770	1 153	1 490	1 644	3 340	103,1

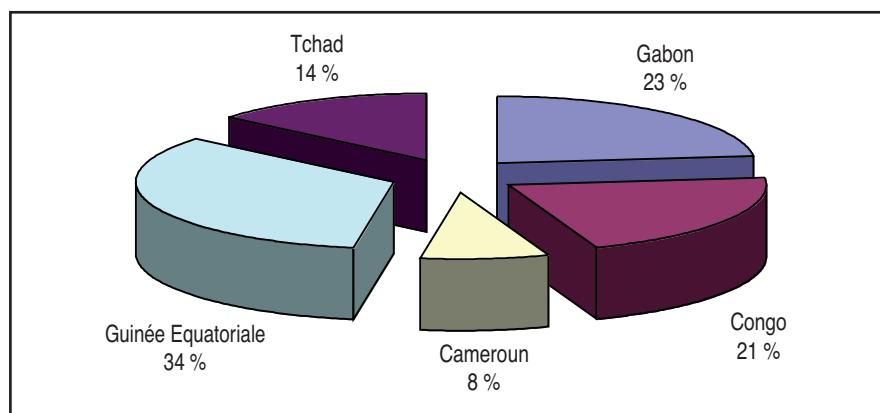
Sources : Administrations nationales et BEAC

Annexes

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 2002



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 2007



PRINCIPAUX COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON, DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT

ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFÉ, DU COTON ET DU CAOUTCHOUC
(en moyenne mensuelle)

CACAO										
janvier-07	févr.-07	mars-07	avr.-07	mai-07	juin-07	juil.-07	août-07	sep.-07	oct.-07	nov.-07
en dollar le kg	1,70	1,82	1,92	1,98	2,00	2,02	2,16	1,91	1,93	1,97
en francs CFA le kg	857,29	910,91	953,22	959,68	973,01	985,89	1 032,08	917,31	912,91	881,07
CAFÉ										
janv.-07	févr.-07	mars-07	avr.-07	mai-07	juin-07	juil.-07	août-07	sept.-07	oct.-07	nov.-07
en dollar le kg	1,75	1,74	1,70	1,75	1,85	2,04	2,04	1,93	2,05	2,01
en francs CFA le kg	880,50	874,78	841,25	851,00	898,24	998,60	975,16	928,38	965,31	925,79
COTON										
janv.-07	févr.-07	mars-07	avr.-07	mai-07	juin-07	juil.-07	août-07	sept.-07	oct.-07	nov.-07
en dollar le kg	1,30	1,28	1,29	1,26	1,23	1,34	1,50	1,47	1,50	1,52
en francs CFA le kg	656,97	640,40	638,62	611,32	594,78	653,02	719,30	706,88	708,99	700,79
CAOUTCHOUC										
janv.-07	févr.-07	mars-07	avr.-07	mai-07	juin-07	juil.-07	août-07	sept.-07	oct.-07	nov.-07
en dollar le kg	2,11	2,31	2,28	2,35	2,40	2,27	2,10	2,13	2,18	2,36
en francs CFA le kg	1 064,16	1 161,35	1 127,61	1 142,10	1 162,85	1 108,09	1 004,82	1 027,58	1 029,03	1 087,15

Source: BEAC

EVOLUTION DES INDICES COMPOSITES DES COURS DES MATIERES PREMIÈRES EXPORTÉES PAR LA CEMAC

Indice composite global (cours en dollars)

	2003	2004	2005	2006	2007	Var 07/06
Janvier	1,09	1,15	1,52	2,07	1,87	- 9,6 %
Février	1,14	1,14	1,56	1,97	1,98	0,5 %
Mars	1,07	1,22	1,81	2,04	2,07	1,3 %
Avril	0,91	1,16	1,70	2,24	2,20	- 1,7 %
Mai	0,94	1,27	1,61	2,24	2,20	- 1,7 %
Juin	0,99	1,18	1,76	2,20	2,31	5,3 %
Juillet	1,00	1,30	1,86	2,34	2,49	6,5 %
Août	1,04	1,44	2,04	2,34	2,30	- 1,5 %
Septembre	0,97	1,45	2,02	2,03	2,50	23,2 %
Octobre	1,05	1,63	1,89	1,90	2,66	40,2 %
Novembre	1,04	1,46	1,80	1,91	2,94	54,2 %
Décembre	1,03	1,36	1,84	2,02	2,93	44,7 %
moyenne annuelle	1,02	1,31	1,79	2,11	2,37	12,5 %

Source : BEAC

Indice composite global (cours en FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	Var 07/06
Janvier	0,96	0,84	1,07	1,58	1,33	- 15,8 %
Février	0,99	0,83	1,10	1,52	1,40	- 8,1 %
Mars	0,94	0,92	1,26	1,57	1,44	- 7,9 %
Avril	0,80	0,93	1,26	1,73	1,56	- 9,8 %
Mai	0,77	0,99	1,21	1,67	1,56	- 6,1 %
Juin	0,80	0,93	1,38	1,65	1,65	0,0 %
Juillet	0,83	1,03	1,47	1,75	1,74	- 0,5 %
Août	0,88	1,12	1,58	1,73	1,62	- 6,0 %
Septembre	0,81	1,10	1,56	1,51	1,72	14,0 %
Octobre	0,86	1,22	1,49	1,43	1,79	25,3 %
Novembre	0,84	1,04	1,45	1,41	1,91	35,5 %
Décembre	0,81	0,96	1,48	1,46	1,98	35,1 %
moyenne annuelle	0,86	0,99	1,36	1,59	1,64	3,7 %

Source : BEAC

Indice composite pétrole (cours en dollars)

	2003	2004	2005	2006	2007	Var 07/06
Janvier	1,09	1,40	1,37	1,39	1,75	26,0 %
Février	1,11	1,40	1,41	1,38	1,77	28,7 %
Mars	1,09	1,37	1,57	1,41	1,81	28,8 %
Avril	1,08	1,12	1,19	1,20	1,47	22,4 %
Mai	1,10	1,11	1,17	1,24	1,46	17,8 %
Juin	1,09	1,12	1,15	1,22	1,47	20,2 %
Juillet	1,06	1,12	1,13	1,24	1,55	25,3 %
Août	1,05	1,12	1,14	1,26	1,50	19,4 %
Septembre	1,07	1,12	1,18	1,25	1,58	25,9 %
Octobre	1,12	1,13	1,17	1,24	1,58	27,3 %
Novembre	1,14	1,17	1,17	1,27	1,58	24,9 %
Décembre	1,17	1,20	1,19	1,31	1,68	28,8 %
moyenne annuelle	1,08	1,10	1,20	1,24	1,60	29,4 %

Source : BEAC

Indice composite pétrole (cours en FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	Var 07/06
Janvier	1,07	1,03	0,97	1,11	1,29	0,0 %
Février	1,07	1,02	1,01	1,11	1,30	16,7 %
Mars	1,06	1,04	1,11	1,13	1,32	16,7 %
Avril	1,05	1,05	1,12	1,20	1,37	13,8 %
Mai	0,99	1,02	1,12	1,21	1,37	13,4 %
Juin	0,98	1,04	1,14	1,20	1,39	15,8 %
Juillet	0,97	1,04	1,13	1,19	1,43	20,3 %
Août	0,98	1,03	1,12	1,18	1,40	18,8 %
Septembre	0,98	1,01	1,13	1,17	1,44	22,7 %
Octobre	1,04	1,01	1,14	1,17	1,44	22,6 %
Novembre	1,07	1,00	1,16	1,20	1,40	17,2 %
Décembre	1,05	1,02	1,19	1,22	1,79	46,3 %
moyenne annuelle	1,03	1,03	1,11	1,17	1,41	20,1 %

Source : BEAC

Indice composite des produits agricoles (cours en dollars)

	2003	2004	2005	2006	2007	Var 07/06
Janvier	1,30	1,34	1,22	1,50	1,57	4,6 %
Février	1,35	1,29	1,28	1,52	1,62	6,1 %
Mars	1,24	1,29	1,40	1,49	1,64	10,0 %
Avril	1,22	1,12	1,17	1,23	1,45	18,1 %
Mai	1,14	1,10	1,16	1,23	1,47	19,8 %
Juin	1,08	1,09	1,18	1,23	1,55	26,2 %
Juillet	1,08	1,06	1,16	1,28	1,65	28,5 %
Août	1,10	1,09	1,12	1,33	1,53	14,7 %
Septembre	1,15	1,05	1,10	1,32	1,57	19,0 %
Octobre	1,14	0,99	1,12	1,29	1,56	21,4 %
Novembre	1,16	1,01	1,12	1,32	1,60	21,3 %
Décembre	1,19	1,06	1,18	1,37	1,64	19,6 %
moyenne annuelle	1,18	1,13	1,18	1,34	1,57	17,0 %

Source : BEAC

Indice composite des produits agricoles (cours en FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	Var 07/06
Janvier	1,24	0,99	0,88	1,14	1,11	- 2,5 %
Février	1,28	0,96	0,93	1,17	1,14	- 3,0 %
Mars	1,19	0,99	1,00	1,14	1,14	0,0 %
Avril	1,17	0,97	1,02	1,08	1,14	5,0 %
Mai	1,01	0,92	1,01	1,04	1,14	9,9 %
Juin	0,96	0,94	1,07	1,05	1,20	14,2 %
Juillet	0,98	0,91	1,02	1,07	1,23	15,6 %
Août	0,98	0,92	0,95	1,08	1,16	6,7 %
Septembre	1,02	0,87	0,96	1,09	1,19	9,2 %
Octobre	0,98	0,80	0,99	1,07	1,15	7,4 %
Novembre	0,99	0,80	1,03	1,08	1,13	4,7 %
Décembre	0,97	0,85	1,06	1,10	1,17	6,1 %
moyenne annuelle	1,06	0,91	0,99	1,09	1,16	5,9 %

Source : BEAC

**EVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS
(en FCFA)**

		CAFE				
		2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Cameroun						
- café robusta		310-375	325-375	325-375	355-410	nd
- café arabica		nd	nd	nd	nd	nd
Republique Centrafricaine						
- café		65	50	41	96	nd
Congo						
- café robusta		115	115	115	115	115
- café arabica		230	230	230	230	230
Gabon						
- qualité courante		400	400	400	400	400
Guinée Equatoriale						
- café non décortiqué		251	200	200	200	200

		COTON				
		2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Cameroun						
- coton trié		188	185	192	190	nd
- coton non trié		170	170	170	170	nd
Republique Centrafricaine						
- coton blanc		165	165	150	150	150
- coton jaune		110	110	110	110	110
Tchad						
- coton blanc		167	159	188	157	nd

		CACAO				
		2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Cameroun						
- grades 1 et 2		650-800	550-700	450-560	450-585	nd
Congo						
- qualité supérieure		144	144	144	144	144
Gabon						
- qualité supérieure		600	600	600	600	600
Guinée Equatoriale						
- grade 1		788	600	750	800	nd

Source: BEAC



Coton



ALUCAM

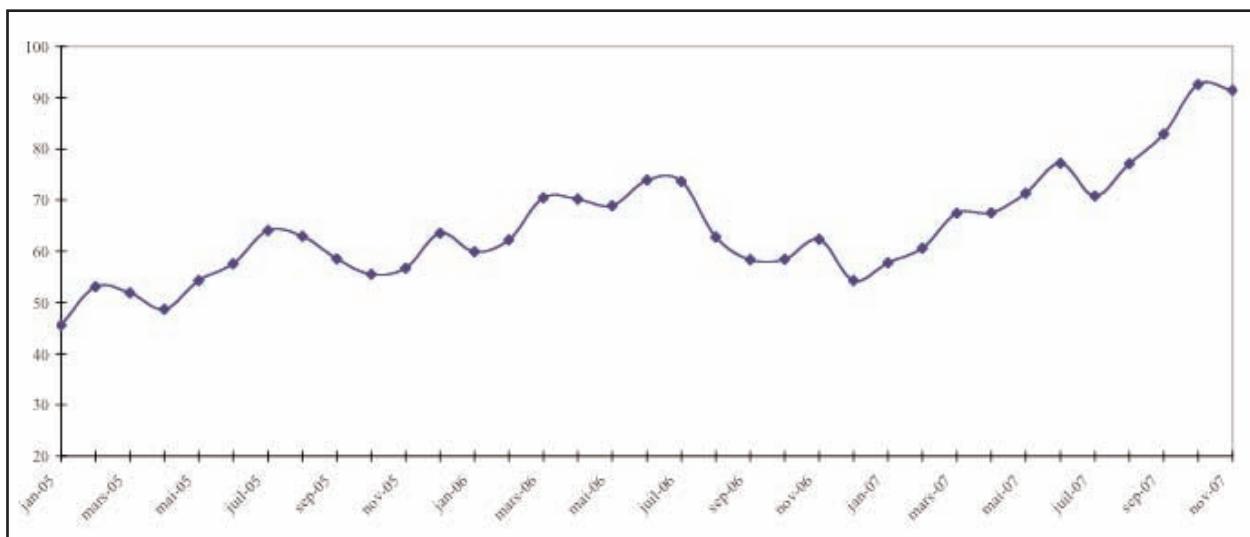


transport bois

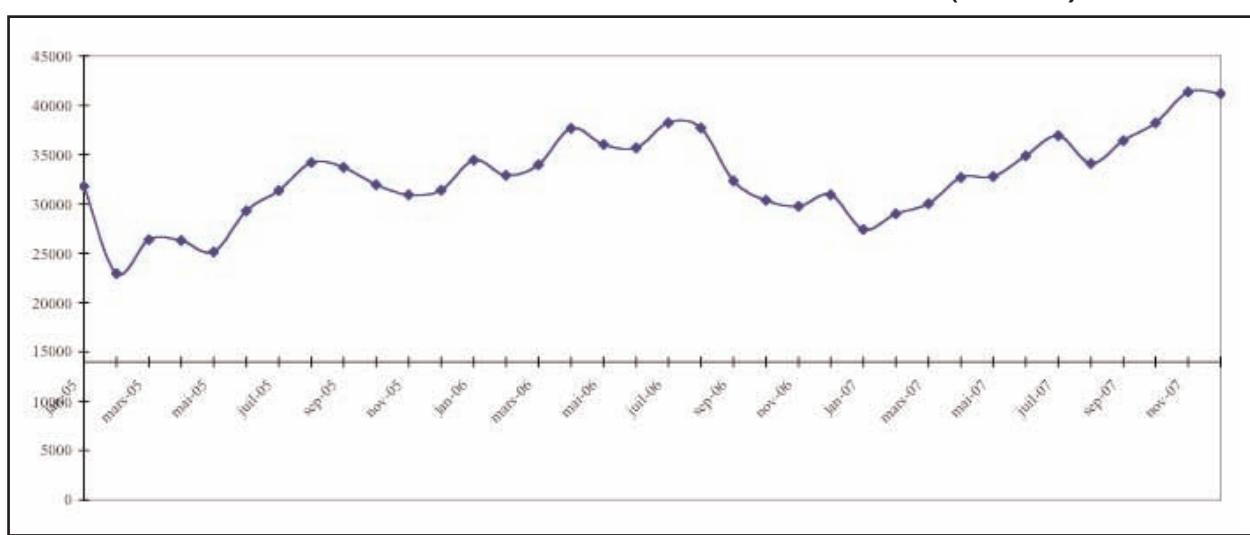
EVOLUTION DES COURS DU BRENT

Mois	Monnaie	Dollar le baril	Variation	FCFA le baril	Variation		
		2006	2007	2006-2007 (en %)	2006	2007	Variations
Janvier		63,6	54,3	-14,6	34 453	27 399	-20,5
Février		59,9	57,8	-3,6	32 923	28 989	-12,0
Mars		62,3	60,6	-2,7	33 971	30 023	-11,6
Avril		70,4	67,4	-4,3	37 654	32 701	-13,2
Mai		70,2	67,5	-3,9	36 056	32 764	-9,1
Juin		68,9	71,3	3,6	35 707	34 861	-2,4
Juillet		73,9	77,2	4,5	38 219	36 921	-3,4
Août		73,6	70,8	-3,8	37 689	34 092	-9,5
Septembre		62,8	77,1	22,9	32 351	36 408	12,5
Octobre		58,4	82,9	41,9	30 366	38 203	25,8
Novembre		58,5	92,5	58,2	29 780	41 336	38,8
Décembre		62,3	91,5	46,8	30 934	41 171	33,1
Moyenne	65,4	72,6	11,0	34 175	34 572	1,2	

COURS DU PETROLE EN DOLLAR LE BARIL (BRENT)



COURS DU PETROLE EN FRANCS CFA LE BARIL (BRENT)



**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPALES MATIERES PREMIERES
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Indice global	0,89	0,91	1,02	1,31	1,79	2,11	2,37
Indice hors pétrole	1,01	1,08	1,10	1,20	1,24	1,28	1,60
Indice du pétrole	0,86	0,87	1,01	1,34	1,91	2,29	2,54
Indice des produits agricoles	0,93	1,12	1,18	1,13	1,18	1,34	1,57

**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPALES MATIERES PREMIERES
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**

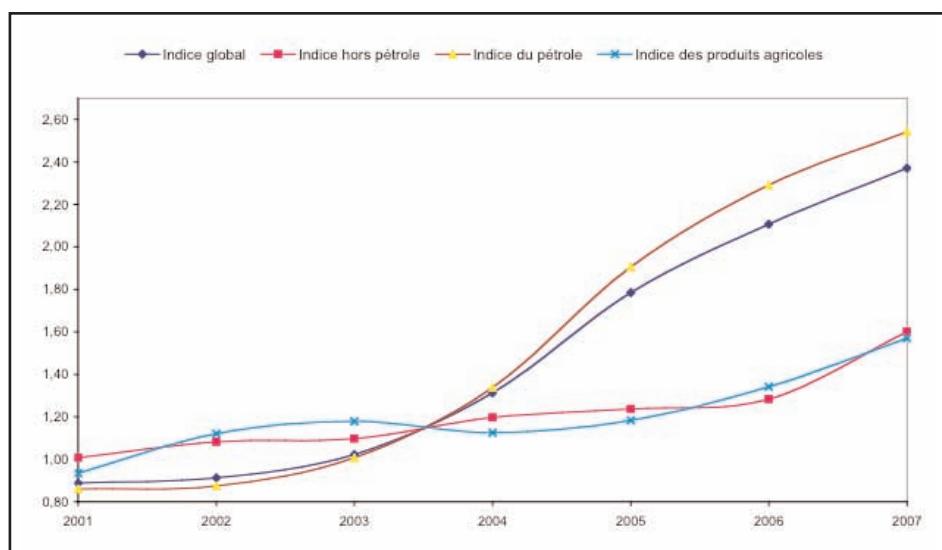




Plate-forme pétrolière off shore

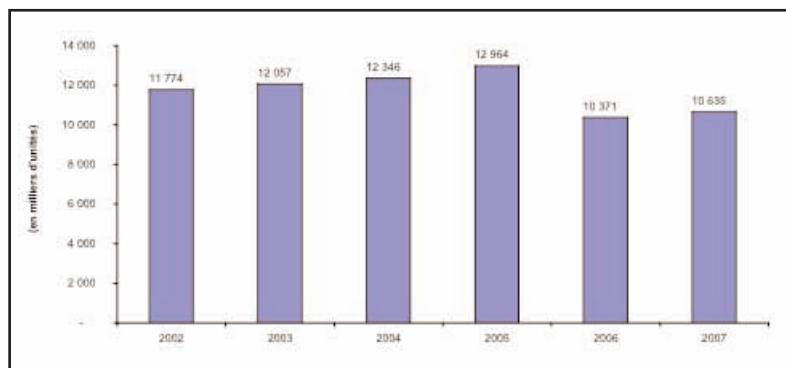
ELEVAGE

ELEVAGE DANS LES PAYS DE LA CEMAC

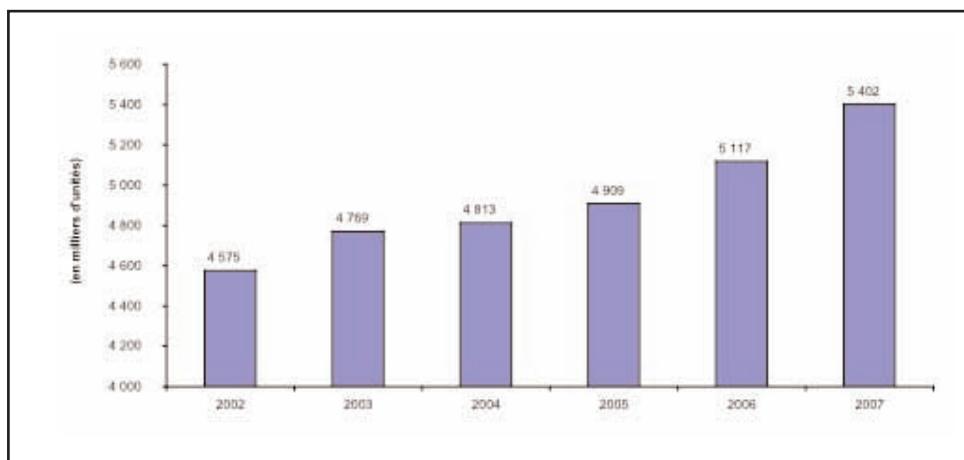
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ÉLEVAGE (en milliers de têtes)						
CAMEROUN						
Bovins	3 469	3 563	3 620	3 678	3 744	3 856
Ovins + Caprins	4 952	5 085	5 223	5 364	5 519	5 685
Porcins	524	538	553	567	583	599
Volailles (en milliers d'unités)	11 774	12 057	12 346	12 964	10 371	10 635
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE						
Bovins	3 273	3 347	3 423	3 492	3 571	3 769
Ovins + Caprins	3 167	3 346	3 532	3 598	3 802	4 173
Porcins	738	771	805	817	852	914
Volailles (en milliers d'unités)	4 575	4 769	4 813	4 909	5 117	5 402
TCHAD						
Bovins	6 128	6 268	5 900	6 099	6 099	nd
Ovins + Caprins	7 917	8 099	7 931	7 982	7 982	nd
Porcins	77	81	67	75	75	nd
Equins	261	267	267	265	265	nd
Camelins	1 246	1 283	1 283	1 271	1 271	nd
Asins	297	303	303	301	301	nd
ENSEMBLE CEMAC						
Bovin	12 870	13 038	13 311	13 069	13 413	7 625
Ovins + caprins	16 036	16 348	16 854	16 892	17 303	9 858
Porcins	1 339	1 386	1 438	1 451	1 510	1 513
Equins	16 610	261	267	267	265	nd
Camelins	1 246	1 246	1 283	1 283	1 271	nd
Asins	297	297	303	303	301	nd
Volailles (en milliers d'unités)	16 349	16 826	17 159	17 873	15 488	16 037

Sources: Administrations Nationales.

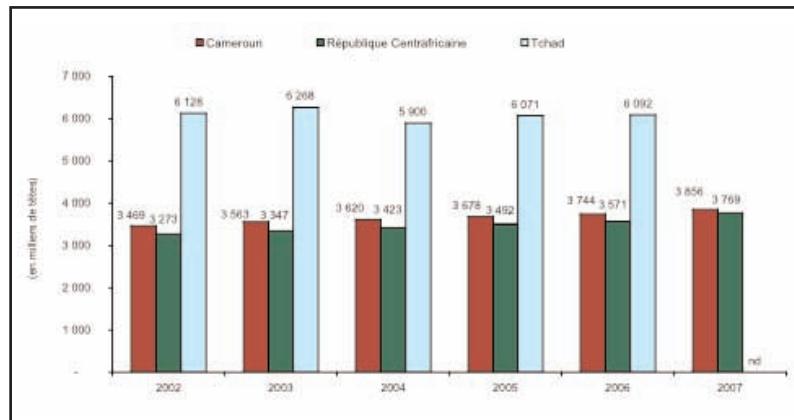
EVOLUTION DE L'AVICULTURE AU CAMEROUN



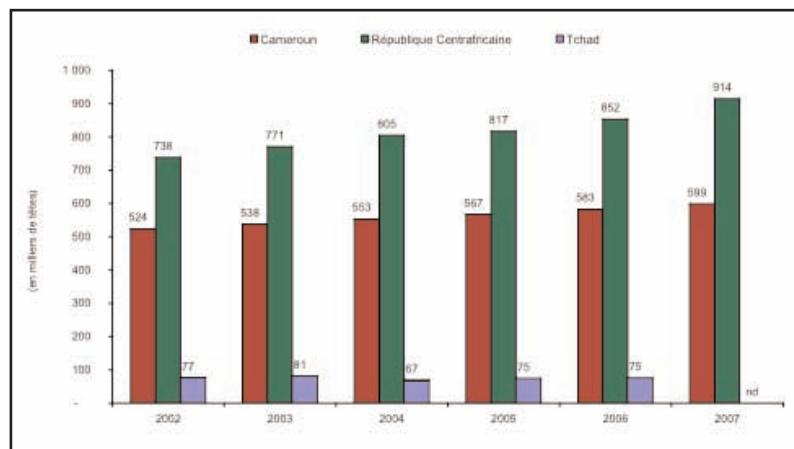
EVOLUTION DE L'AVICULTURE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



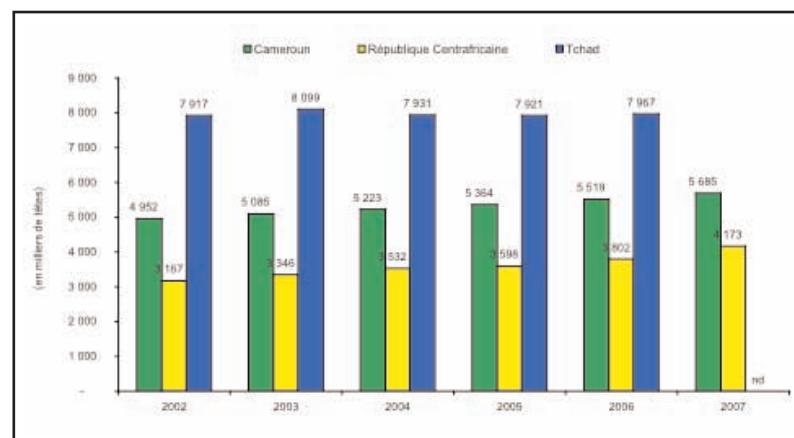
EVOLUTION DES BOVINS AU CAMEROUN, EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



EVOLUTION DES PORCINS AU CAMEROUN, EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



EVOLUTION DES OVINS ET CAPRINS AU CAMEROUN, EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



Annexes monétaires



SOMMAIRE DES ANNEXES MONETAIRES

TABLEAUX

357

- Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement et utilisations aux banques et utilisations.....	358
- Contreparties des ressources du système monétaire	359
- Ressources du système monétaire	359
- Avoirs extérieurs nets du système monétaire	360
- Créances nettes du système monétaire sur l'État.....	361
- Créances du système monétaire sur le reste de l'économie	362
- Position nette du Gouvernement vis-à-vis du système monétaire.....	363
- Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire.....	364
- Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque.....	366
- Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires.	367

GRAPHIQUES

369

- Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire.....	370
- Evolution des créances nettes sur l'État	370
- Evolution des crédits à l'économie.....	371
- Evolution de la monnaie fiduciaire	371
- Evolution de la monnaie scripturale	372
- Evolution de la quasi-monnaie.....	372

TABLEAUX

**PLAFONDS DES AVANCES AUX TRESORS NATIONAUX,
OBJECTIFS DE REFINANCEMENT AUX BANQUES ET UTILISATIONS**

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2006					2007				
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Décembre	Septembre	Juin	Utilisations au 31/12/06	Taux d'utilisation au 31/12/07 (b) / (a) en %
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/06	Utilisations au 31/12/06	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2006	Utilisations au 31/12/06	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/06	Utilisations au 31/12/06	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/06	Utilisations au 31/12/06	Utilisations au 31/12/06 (b)	
A - CAMEROUN										
1 - Trésor	318 000	166 054	318 000	175 307	318 000	177 983	318 000	130 383	318 000	0,00 %
2 - Banques	6 000	358	6 000	346	6 000	355	6 000	331	6 000	5,28 %
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE										
1 - Trésor	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540	15 540	100,00 %
2 - Banques	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0,00 %
C - CONGO										
1 - Trésor	253 542	131 427	253 542	140 206	253 542	140 206	374 087	139 743	374 087	41,14 %
2 - Banques	6 000	0	6 000	0	16 000	0	16 000	0	16 000	0,00 %
D - GABON										
1 - Trésor	198 412	60 875	194 287	60 734	194 287	75 678	194 287	93 071	235 320	98 876
2 - Banques	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	2 000	0
E - GUINEE EQUATORIALE										
1 - Trésor	154 705	0	154 705	0	154 705	0	154 705	0	154 705	0
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0
F - TCHAD										
1 - Trésor	55 043	0	55 043	17 000	55 043	17 000	55 043	17 000	55 043	17 000
2 - Banques	35 000	8 600	35 000	9 500	30 000	4 000	30 000	3 500	20 000	3 114
G- CEMAC										
1 - Trésor	995 242	373 896	991 117	408 787	991 117	426 407	1 111 662	395 737	1 152 695	285 311
2 - Système bancaire	63 500	8 958	63 500	9 846	68 500	4 355	68 500	3 831	52 500	3 431

SITUATION MONETAIRE (au sens large)

(En millions de Francs CFA)

1 - CONTREPARTIES DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

(Situation consolidée de la BEAC, des BCM et des AIBE)

CREDIT INTERIEUR

Fin de période	Avoirs Extérieurs (nets)	CREANCES NETTES SUR L'ETAT			CREANCES SUR L'ECONOMIE			Total du crédit intérieur	Total des Contreparties	
		Position nette du Gouvernement	Autres créances nettes sur l'Etat	Total	Inst. fin. non mon. (AIBN, IBL et IFNB)	Entreprises publiques non financières	Secteur privé	Total		
2005	3 023 468	- 566 533	- 134 545	- 701 077	36 692	162 502	1 650 506	1 849 700	1 148 623	
2006	4 852 118	- 1 787 552	- 181 946	- 1 969 498	47 468	167 911	1 804 044	2 019 423	49 925	
2007	6 337 802	- 2 731 421	- 234 443	- 2 965 864	81 217	155 393	2 031 975	2 268 585	- 697 279	
2005	Mars	1 607 027	334 857	- 144 913	189 944	47 231	163 756	1 504 403	1 715 390	1 905 334
	Juin	1 996 415	144 134	- 122 806	21 328	37 697	168 939	1 482 868	1 689 504	1 710 832
	Septembre	2 444 544	- 43 059	- 145 570	- 188 629	41 662	159 314	1 583 914	1 784 890	1 596 261
	Décembre	3 023 468	- 566 533	- 134 545	- 701 077	36 692	162 502	1 650 506	1 849 700	1 148 623
2006	Mars	3 492 678	- 796 887	- 204 453	- 1 001 340	35 575	164 590	1 690 934	1 891 099	889 759
	Juin	4 074 322	- 1 208 556	- 167 300	- 1 375 856	38 951	150 050	1 685 940	1 874 941	499 085
	Septembre	4 651 526	- 1 558 921	- 212 665	- 1 771 586	41 153	129 053	1 752 047	1 922 253	150 667
	Décembre	4 852 118	- 1 787 552	- 181 946	- 1 969 498	47 468	167 911	1 804 044	2 019 423	49 925
2007	Janvier	4 998 813	- 1 769 923	- 190 075	- 1 959 998	47 760	157 909	1 839 018	2 044 687	84 689
	Février	4 911 978	- 1 760 418	- 219 661	- 1 980 079	43 998	163 259	1 854 281	2 061 538	81 459
	Mars	5 134 257	- 1 896 916	- 244 129	- 2 141 045	67 991	162 743	1 825 215	2 055 949	- 85 096
	Avril	5 263 217	- 1 954 005	- 245 097	- 2 199 102	70 402	162 551	1 865 393	2 098 346	- 100 756
	Mai	5 221 610	- 2 050 930	- 194 540	- 2 245 470	66 348	163 398	1 892 444	2 122 190	- 123 280
	Juin	5 305 862	- 2 195 844	- 214 952	- 2 410 796	66 737	167 692	1 950 441	2 184 870	- 225 926
	Juillet	5 441 783	- 2 251 596	- 245 848	- 2 497 444	66 737	167 692	1 950 441	2 184 870	- 312 574
	Aout	5 460 966	- 2 220 499	- 355 715	- 2 576 214	70 406	138 382	2 010 373	2 219 161	- 357 053
	Septembre	5 554 827	- 2 249 006	- 280 302	- 2 529 308	70 040	188 997	2 042 260	2 301 297	- 228 011
	Octobre	5 530 303	- 2 110 019	- 258 043	- 2 368 062	67 860	157 134	1 992 909	2 217 903	- 150 159
	Novembre	5 765 134	- 2 125 385	- 273 174	- 2 398 559	75 284	145 262	2 008 507	2 229 053	- 169 506
	Décembre	6 337 802	- 2 731 421	- 234 443	- 2 965 864	81 217	155 393	2 031 975	2 268 585	- 697 279

Annexes

2 - RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE

(Situation consolidée de la BEAC, des Banques et des CCP)

Fin de période	MON. FIDUCIAIRE (hors BCM et AIBE)	MONNAIE SCRIPTURALE			Total disponibilités monétaires (M1)	QUASI-MONNAIE		Disponibilités mon. et quasi-monétaires (M2)	Fonds propres	Allocations de D.T.S	Autres postes nets	Total des ressources	
		BEAC	Banques	CCP	AIBE	Total	BCM	AIBE	Total Quasi-monnaie				
2005	964 399	34 014	1 294 482	8 339	5 669	1 342 504	2 306 903	1 132 960	6 469	1 139 429	3 446 332	876 023	
2006	1 087 970	63 132	1 638 345	10 852	3 530	1 715 859	2 803 829	1 271 818	9 455	1 281 273	4 085 102	937 597	
2007	1 200 070	69 021	2 007 003	11 701	2 670	2 090 395	3 290 465	1 327 960	6 792	1 334 752	4 625 217	1 042 850	
2006	Mars	771 351	19 528	998 250	9 936	6 055	1 033 769	1 805 120	1 023 096	6 990	1 030 086	2 835 206	858 022
	Juin	811 183	23 918	1 146 046	8 477	5 974	1 184 415	1 995 598	1 038 796	6 813	1 045 609	3 041 207	842 993
	Septembre	866 325	29 972	1 342 108	7 995	4 736	1 384 811	2 241 136	1 056 489	8 192	1 064 681	3 305 817	860 723
	Décembre	964 399	34 014	1 294 482	8 339	5 669	1 342 504	2 306 903	1 132 960	6 469	1 139 429	3 446 332	876 023
2006	Mars	927 317	43 776	1 461 290	7 376	4 448	1 516 890	2 444 207	1 198 440	6 718	1 205 158	3 649 365	938 471
	Juin	950 066	57 671	1 562 153	7 100	3 823	1 630 747	2 580 803	1 237 684	8 619	1 246 303	3 827 106	911 335
	Septembre	1 012 798	68 141	1 601 910	8 582	3 147	1 681 780	2 694 578	1 236 845	9 311	1 246 156	3 940 734	934 680
	Décembre	1 087 970	63 132	1 638 345	10 852	3 530	1 715 859	2 803 829	1 271 818	9 455	1 281 273	4 085 102	937 597
2007	Janvier	1 032 105	63 123	1 734 775	10 840	2 770	1 811 508	2 843 613	1 313 798	8 921	1 322 719	4 166 332	987 795
	Février	1 011 427	67 316	1 745 314	13 103	2 898	1 828 631	2 840 058	1 297 350	8 929	1 306 279	4 146 337	1 000 752
	Mars	1 040 921	70 190	1 744 809	12 033	3 219	1 830 251	2 871 172	1 283 122	8 096	1 291 218	4 162 390	1 008 622
	Avril	1 037 512	23 178	1 881 557	11 770	2 833	1 919 338	2 956 850	1 287 813	8 052	1 295 865	4 252 715	1 036 289
	Mai	1 005 866	71 009	1 892 852	11 770	3 402	1 979 033	2 984 929	1 277 318	9 067	1 286 385	4 271 314	1 026 211
	Juin	1 037 677	75 625	1 797 615	11 770	3 139	1 888 149	2 925 826	1 278 636	6 924	1 285 560	4 211 386	1 003 329
	Juillet	1 057 590	77 506	1 775 325	11 783	2 809	1 867 423	2 925 013	1 289 357	6 537	1 295 894	4 220 907	1 007 938
	Aout	1 097 116	82 257	1 719 010	11 760	3 399	1 816 426	2 913 542	1 295 177	6 271	1 301 448	4 214 990	1 002 676
	Septembre	1 067 069	87 746	1 837 805	11 750	3 271	1 940 572	3 007 641	1 315 251	6 521	1 321 772	4 329 413	1 007 708
	Octobre	1 086 122	73 190	1 986 759	11 736	2 932	2 074 617	3 160 739	1 323 326	6 704	1 330 030	4 490 769	1 026 830
	Novembre	1 078 480	72 462	2 067 370	11 727	2 734	2 154 293	3 232 773	1 333 440	6 797	1 340 237	4 573 010	1 040 683
	Décembre	1 200 070	69 021	2 007 003	11 701	2 670	2 090 395	3 290 465	1 327 960	6 792	1 334 752	4 625 217	1 042 850

AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

Fin de période	OR	DTS	AVOIRS EXTERIEURS DE LA BEAC			Avoirs extérieurs des banques (BCM et AIBE)	ENGAGEMENTS DE LA BEAC			ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES BANQUES (BCM et AIBE)			Avoirs extérieurs nets du système monétaire		
			Position de réserve au FMI	Cpte d'opérat. (sol. créd.)	Autres avoirs en devises		Recours crédits FMI	Autres engagements	Total	Dette postale	Autres	Total			
2005	50 936	3 086	1 470	2 647 186	208 420	2 911 098	564 057	267 914	17 389	285 303	6 281	160 103	166 384		
2006	56 363	11 410	1 449	4 165 986	263 460	4 488 618	629 738	104 633	11 824	116 457	6 281	153 500	159 781		
2007	66 907	3 493	1 514	3 686 732	1 627 236	5 395 882	1 300 402	81 900	28 059	109 959	4 944	233 579	238 523		
2005	38 599	13 329	1 376	1 382 149	175 516	1 610 969	431 548	290 471	11 197	301 668	6 281	127 541	133 822		
Juin	42 312	3 130	1 423	1 739 664	167 566	1 954 095	485 467	284 882	15 423	300 305	6 281	136 560	142 841		
Septembre	45 965	3 460	1 460	2 070 940	167 475	2 289 300	574 851	280 849	14 479	295 328	6 281	117 998	124 279		
Décembre	50 936	3 086	1 470	2 647 186	208 420	2 911 098	564 057	267 914	17 389	285 303	6 281	160 103	166 384		
2006	56 217	4 656	1 481	2 922 827	247 942	3 233 123	675 603	282 585	13 069	275 654	6 281	134 113	140 394		
Juin	56 178	24 563	1 446	3 263 480	236 836	3 582 503	762 331	112 688	13 145	125 833	6 281	138 398	144 679		
Septembre	55 332	19 070	1 450	3 868 763	215 172	4 159 787	779 814	113 253	10 552	123 805	6 281	157 989	164 270		
Décembre	56 363	11 410	1 449	4 165 986	263 460	4 498 618	629 738	104 633	11 824	116 457	6 281	153 500	159 781		
2007	58 516	72 213	1 447	4 054 651	372 611	4 559 438	708 878	107 600	17 718	125 318	6 281	137 904	144 185		
Février	58 755	11 342	1 451	4 002 054	377 174	4 450 776	733 122	107 490	17 705	125 195	6 281	140 444	146 725		
Mars	57 891	7 191	1 443	4 311 679	377 682	4 755 886	667 965	102 526	18 675	121 201	6 281	162 112	168 393		
Avril	58 050	6 898	1 424	4 339 115	370 840	4 776 327	781 836	100 925	17 359	118 284	6 281	170 381	176 662		
Mai	57 261	10 099	1 451	4 370 084	375 588	4 814 483	683 476	99 060	17 184	116 244	6 281	153 824	160 105		
Juin	56 091	5 448	1 468	4 599 652	375 977	5 038 636	586 738	96 366	13 583	109 949	6 281	203 282	209 563		
Juillet	56 792	11 264	1 460	3 455 538	1 584 121	5 109 175	619 441	92 974	16 540	109 514	4 944	172 375	177 319		
Aout	57 656	9 223	1 494	3 461 991	1 607 149	5 137 513	606 037	91 800	21 762	113 562	4 944	164 079	169 023		
Septembre	61 143	5 959	1 436	3 550 986	1 611 728	5 231 252	626 780	87 027	19 642	106 669	4 944	191 592	196 536		
Octobre	63 850	5 534	1 505	3 547 411	1 614 179	5 232 479	665 499	88 090	25 525	113 615	4 944	249 116	254 060		
Novembre	62 441	6 137	1 509	3 562 163	1 618 534	5 250 784	871 220	84 645	22 211	106 856	4 944	245 070	250 014		
Décembre	66 907	3 493	1 514	3 686 732	1 627 236	5 395 882	1 300 402	81 900	28 059	109 959	4 944	233 579	238 523		

CREANCES NETTES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR L'ETAT

(en millions de FCFA)

Fin de période	BEAC						BANQUES (BCM & AIBE)						
	CREANCES			ENGAGEMENTS			CREANCES			BANQUES			
	Court terme	Moyen terme	Total	Crédit des créances sur l'Etat consolidées	Encaisse des créances sur l'Etat	Comptes créateurs	Total des engagements	Créances nettes	Effets publics	Dette postale	Dépôts de l'Etat	Créances nettes	
2005	544 400	0	73 799	618 199	67 705	1 355 798	1 423 503	-805 304	267 914	169 177	6 281	2 134 293 718	
2006	401 567	0	53 216	454 783 105	293	2 290 739	2 396 032	-1 941 249	104 633	192 460	6 281	197 187 319 925	
2007	367 113	0	76 753	443 866 166	844	2 597 182	2 764 026	-2 320 160	81 900	190 329	4 944	196 349 311 252	
												1 038 856	
												-727 604	
												-2 965 864	
2005	490 335	68	649	77 253	636 237	52 648	664 977	717 625	-81 388	290 471	170 320	6 281	-13 043 294 906
Jun	607 311	0	70 965	678 276	51 058	840 839	891 897	-213 621	284 882	171 052	6 281	-8 425 298 161	
Septembre	629 624	0	64 813	694 437	57 134	1 025 224	1 082 358	-387 921	280 849	175 302	6 281	-6 363 307 972	
Décembre	544 400	0	73 799	618 199	67 705	1 355 798	1 423 503	-805 304	267 914	169 177	6 281	2 134 293 718	
												457 405	
												-163 687	
												-701 077	
2006	561 547	0	67 960	629 507	66 436	1 639 833	1 706 269	-1 076 782	262 585	186 902	6 281	18 839 300 774	
Jun	527 767	0	65 501	593 268	79 343	1 803 922	1 883 265	-1 289 997	112 688	183 023	6 281	162 564 294 678	
Septembre	553 642	0	53 954	607 596	87 032	2 188 146	2 275 178	-1 667 582	113 253	187 206	6 281	195 151 237	
Décembre	401 567	0	53 216	454 783 105	293	2 290 739	2 396 032	-1 941 249	104 633	192 460	6 281	197 187 319 925	
												452 807	
												-132 882	
												-1 969 488	
2007	415 788	0	53 042	468 830	72 276	2 267 455	2 339 731	-1 870 901	107 600	192 459	6 281	186 656 318 255	
Janvier	408 024	0	74 761	482 785	88 063	2 305 025	2 393 088	-1 910 303	107 490	194 257	6 281	191 697 323 173	
Février	409 276	0	74 883	484 159	102 405	2 437 086	2 539 491	-2 055 332	102 526	193 850	6 281	194 129 321 611	
Mars	461 898	0	75 311	537 209	117 770	2 518 981	2 636 751	-2 089 542	100 925	192 940	6 281	196 674 321 239	
Avril	471 888	0	75 275	547 163	121 723	2 552 578	2 674 301	-2 127 138	99 060	190 520	6 281	182 556 305 081	
Mai	434 692	0	75 535	510 227	145 834	2 624 416	2 770 250	-2 260 023	96 366	190 520	6 281	198 322 314 552	
Juin	436 313	0	75 963	512 276	145 598	2 674 143	2 819 741	-2 307 465	92 974	189 629	4 944	187 772 302 230	
Juillet	460 351	0	75 843	536 194	131 939	2 680 367	2 812 306	-2 276 112	91 800	194 381	4 944	182 813 301 319	
Septembre	397 310	0	75 806	473 116	143 691	2 625 634	2 769 325	-2 266 209	87 027	198 218	4 944	196 136 307 749	
Octobre	429 356	0	76 531	505 887	142 235	2 469 295	2 611 530	-2 105 643	88 090	193 635	4 944	177 273 295 832	
Novembre	413 122	0	76 494	489 616	164 110	2 528 240	2 692 350	-2 202 734	84 645	194 203	4 944	193 957 305 757	
Décembre	367 113	0	76 753	443 866 166	844	2 597 182	2 764 026	-2 320 160	81 900	190 329	4 944	196 349 311 252	
												1 038 856	
												-727 604	
												-2 965 864	

CREANCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR LE RESTE DE L'ECONOMIE

Fin de périodes	REPARTITION SELON LA DUREE DU CREDIT						REPARTITION SELON LA NATURE DES BENEFICIAIRES						REFINANCEMENT DE LA BEAC							
	COURT TERME			MOYEN TERME			LONG TERME			INSTITUTIONS FINANCIERES			Entreprises publiques et non-financières			COURT TERMES				
	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	I.B.L.	AIBNE	IFN.B.	Total	Secteur privé	Total des crédits à l'économie	BCM	AIBE	BCM	AIBE	
2005	40 933	1 198 051	1 238 984	0	553 561	553 561	57 155	1 849 700	341	93	36 258	0	162 502	1 650 506	1 813 008	14 360	0	640	0	15 000
2006	50 634	1 182 79	1 233 413	0	721 613	721 613	64 387	2 019 423	341	289	46 838	443 372	167 911	1 804 044	2 415 327	8 600	0	0	0	8 600
2007	29 609	1 341 728	1 371 337	1 314	833 049	834 363	62 885	2 268 585	342	43	80 832	303 374	155 383	2 031 975	2 480 742	5 914	0	0	0	5 914
2005	29 568	1 134 604	1 164 172	0	508 576	508 576	42 642	1 715 390	341	76	46 814	467 072	168 939	1 504 403	1 668 159	14 020	0	788	0	14 308
Juin	32 350	1 097 491	1 129 841	0	516 561	516 561	43 102	1 689 504	341	910	40 411	462 215	159 314	1 583 914	2 205 443	10 670	0	730	0	11 580
Septembre	41 590	1 123 781	1 165 371	0	576 417	576 417	43 102	1 784 880	341	93	36 258	462 432	162 502	1 650 506	2 275 440	14 360	0	680	0	11 350
Décembre	40 933	1 198 051	1 238 984	0	553 561	553 561	57 155	1 849 700	341	289	46 838	0	0	0	0	0	0	640	0	15 000
2006	58 193	1 202 438	1 260 631	0	568 086	568 086	62 382	1 881 099	342	19	35 214	0	164 580	1 690 934	1 855 524	17 742	0	600	0	18 342
Juin	51 679	1 204 627	1 256 306	0	556 265	556 265	62 370	1 874 941	342	13	38 596	455 788	150 050	1 685 940	2 291 758	22 090	0	0	0	22 090
Septembre	55 922	1 120 68	1 178 091	0	681 498	681 498	64 664	1 922 253	342	74	40 737	301 952	129 053	1 752 047	2 183 092	15 500	0	0	0	15 500
Décembre	50 634	1 182 779	1 233 413	0	721 613	721 613	64 397	2 019 423	341	289	46 838	306 740	167 911	1 804 044	2 278 695	8 600	0	0	0	8 600
2007	50 116	1 180 710	1 230 826	0	746 292	746 292	67 569	2 044 687	341	209	47 210	0	157 909	1 839 927	7 000	0	55	0	7 055	
Février	56 080	1 191 501	1 247 581	0	746 037	746 037	67 920	2 061 538	341	40	43 617	306 340	163 259	1 854 281	2 323 880	4 500	0	0	0	4 500
Mars	56 038	1 184 065	1 240 103	0	745 310	745 310	70 536	2 055 949	341	92	67 558	308 028	162 743	1 825 215	2 295 986	8 500	0	0	0	8 500
Avril	55 778	1 209 080	1 264 858	0	762 576	762 576	70 912	2 098 346	341	83	69 978	302 657	162 551	1 865 393	2 330 601	9 500	0	0	0	9 500
Mai	54 768	1 225 574	1 280 342	0	767 781	767 781	74 067	2 122 190	341	179	65 828	300 146	163 398	1 892 444	2 335 988	7 000	0	0	0	7 000
Juin	50 785	1 270 324	1 321 109	0	787 920	787 920	75 841	2 184 870	341	208	66 188	295 861	167 692	1 950 441	2 413 994	4 000	0	0	0	4 000
Juillet	72 873	1 241 870	1 314 743	613	797 093	797 093	70 573	2 183 022	341	118	62 274	293 157	152 504	1 967 785	2 413 456	5 000	0	0	0	5 000
Aout	44 930	1 314 200	1 359 120	0	801 351	801 351	58 680	2 219 161	341	260	69 905	287 547	138 362	2 010 373	2 436 302	3 000	0	0	0	3 000
Septembre	41 477	1 330 723	1 372 200	1 320	866 933	868 253	60 844	2 301 297	341	65	69 634	291 125	188 997	2 042 260	2 522 382	3 500	0	0	0	3 500
Octobre	39 457	1 295 679	1 335 136	2 143	819 484	821 627	61 140	2 217 903	341	29	67 490	290 189	157 194	1 992 909	2 440 232	3 500	0	0	0	3 500
Novembre	35 098	1 319 679	1 354 777	1 314	811 833	813 147	61 129	2 229 053	342	76	74 866	286 669	145 262	2 008 507	2 440 438	6 125	0	0	0	6 125
Décembre	29 609	1 341 728	1 371 337	1 314	833 049	834 363	62 885	2 268 585	342	43	80 832	283 792	155 393	2 031 975	2 471 160	5 914	0	0	0	5 914

POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

(en millions de francs CFA)

Fin de période	POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DE LA BEAC							P.N.G. du FMI			P.N.G. VIS-A-VIS DES BANQUES		
	CREANCES			ENGAGEMENTS			Total des engagements	P.N.G. vis-à-vis de la BEAC	Crédits du FMI ET divers	Crédit au Gouvernement	Dépôts du gouvernement	P.N.G. vis-à-vis des banques	
	Court terme	Moyen terme	Total des créances sur les BCI consolidées sur l'Etat	Encaisse du Trésor	Compte créditeur								
2005	544 400	0	73 799	618 199	67 705	1 351 373	1 419 078	- 800 870	267 914	244 735	278 303	- 33 568	- 566 533
2006	401 567	0	53 216	454 783	105 293	2 283 469	2 388 762	- 1 933 979	104 633	271 572	229 778	41 794	- 1 787 452
2007	367 113	0	76 753	443 866	166 844	2 590 309	2 757 153	- 2 313 287	81 900	265 217	765 251	- 500 034	- 2 731 421
2005	Mars	490 335	68 649	77 253	636 237	52 648	655 347	707 995	- 71 758	290 471	255 671	139 528	116 143
Juin	607 311	0	70 965	678 276	51 058	838 091	889 149	- 210 873	284 882	253 098	182 973	70 125	144 134
Septembre	629 624	0	64 813	694 437	57 134	1 021 727	1 078 861	- 384 424	280 849	262 115	201 599	60 516	- 43 059
Décembre	544 400	0	73 799	618 199	67 705	1 351 373	1 419 078	- 800 870	267 914	244 735	278 303	- 33 568	- 566 533
2006	Mars	561 547	0	67 960	629 507	66 436	624 697	1 691 133	- 1 061 626	262 585	258 203	256 049	2 154
Juin	527 767	0	65 501	593 268	79 343	1 738 639	1 872 982	- 1 279 714	112 688	253 411	294 941	- 41 530	- 1 208 556
Septembre	553 642	0	53 954	607 596	87 032	2 178 422	2 265 454	- 1 657 888	113 253	273 633	287 949	- 14 316	- 1 558 921
Décembre	401 567	0	53 216	454 783	105 293	2 283 469	2 388 762	- 1 933 979	104 633	271 572	229 778	41 794	- 1 787 552
2007	Janvier	415 788	0	53 042	468 830	72 276	2 258 946	2 331 222	- 1 862 392	107 600	270 650	285 781	- 15 131
Février	408 024	0	74 761	482 785	88 063	2 294 659	2 382 722	- 1 899 937	107 490	276 918	244 889	32 029	- 1 769 923
Mars	409 276	0	74 883	484 159	102 405	2 422 067	2 524 472	- 2 040 313	102 526	277 645	236 774	40 871	- 1 896 916
Avril	461 888	0	75 311	537 209	117 770	2 506 162	2 623 932	- 2 086 723	100 925	277 329	245 536	31 793	- 1 954 005
Mai	471 888	0	75 275	547 163	121 723	2 543 774	2 665 497	- 2 118 394	99 060	262 034	293 690	- 31 656	- 2 050 330
Juin	434 692	0	75 535	510 227	145 834	2 614 922	2 760 756	- 2 250 529	96 366	273 107	314 788	- 41 681	- 2 195 644
Juillet	436 313	0	75 963	512 276	145 598	2 666 803	2 812 401	- 2 300 125	92 974	261 793	306 238	- 44 445	- 2 251 596
Aout	460 351	0	75 843	536 194	131 939	2 671 329	2 803 268	- 2 267 074	91 800	261 177	306 402	- 45 225	- 2 220 499
Septembre	397 310	0	75 806	473 116	143 691	2 617 867	2 761 558	- 2 288 442	87 027	269 176	316 767	- 47 591	- 2 249 006
Octobre	429 356	0	76 531	505 887	142 235	2 460 952	2 603 187	- 2 097 300	88 090	254 074	354 883	- 100 809	- 2 110 019
Novembre	413 122	0	76 494	489 616	164 110	2 520 919	2 695 029	- 2 195 413	84 645	261 661	276 278	- 14 617	- 2 125 385
Décembre	367 113	0	76 753	443 866	166 844	2 590 309	2 757 153	- 2 313 287	81 900	265 217	765 251	- 500 034	- 2 731 421

**EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT
ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE**
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT							Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)	
	GUICHET "A"						TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certi- ficates de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables		
1. CAMEROUN									
DEC. 06	355	6	0	0	361	0	361	14 000 3 600	
JAN. 07	346	7	0	0	353	0	353	2 296 3 600	
FEV. 07	364	0	0	0	364	0	364	3 000 3 600	
MARS 07	339	7	0	0	346	0	346	4 000 3 600	
AVRIL 07	349	4	0	0	353	0	353	0 3 600	
MAI 07	338	2	0	0	340	0	340	0 54 399	
JUIN 07	344	4	0	0	348	0	348	5 000 160433	
JUILLET 07	342	10	1 129	0	0	1 481	0	1 481 0 197 452	
AOÛT 07	349	5	0	0	354	0	354	0 229 419	
SEPT. 07	344	0	0	0	344	0	344	0 241 867	
OCT. 07	337	0	0	0	337	0	337	0 267 645	
NOV. 07	328	0	0	0	328	0	328	1 500 259 367	
DÉC. 07	321	0	0	0	321	0	321	0 266 323	
2. REP. CENTRAFRICAINE									
DEC. 06	0	178	0	0	178	5	183	0 0	
JAN. 07	0	0	0	0	0	5	5	0 113	
FEV. 07	0	54	0	0	54	17	71	0 500	
MARS 07	0	7	0	0	7	0	7	0 558	
AVRIL 07	0	27	0	0	27	0	27	0 740	
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0 165	
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0 0	
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0 1 145	
AOÛT 07	0	0	0	0	0	0	0	0 2 597	
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 1 400	
OCT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 2 016	
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 3 557	
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 2 606	
3. CONGO									
DEC. 06	0	0	0	0	0	0	0	4 000 3 000	
JAN. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 3 000	
FEV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 3 000	
MARS 07	0	0	0	0	0	0	0	0 3 000	
AVRIL 07	0	0	0	0	0	0	0	0 3 000	
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0 15 452	
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0 42 333	
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0 0	
AOÛT 07	0	0	0	0	0	0	0	0 112 290	
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 131 300	
OCT. 07	0	0	13 548	0	0	13 548	13 548	0 133 710	
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 138 000	
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0 116 710	

EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHE MONETAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA, sauf indications contraires)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)	
	GUICHET "A"				GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTER- VENTIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except, ga- ranties p/des cert.placem.	Intervnction Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocabl.			
4. GABON										
DEC. 06	0	0	0	0	0	0	0	0	2 600	
JAN. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 961	
FEV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	3 400	
MARS 07	0	0	0	0	0	0	0	4 000	3 323	
AVRIL 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 600	
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0	55 748	
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0	83 260	
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0	84 452	
AOÛT 07	0	0	0	0	0	0	0	0	80 161	
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	83 263	
OCT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	70 810	
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	73 913	
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	78 742	
5. GUINEE EQUATORIALE										
DEC. 06	0	0	0	0	0	0	0	0	2 097	
JAN. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	1 129	
FEV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	
MARS 07	0	0	0	0	0	0	0	0	3 387	
AVRIL 07	0	0	0	0	0	0	0	0	4 333	
MAI 07	0	0	0	0	0	0	0	0	7 935	
JUIN 07	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500	
JUILLET 07	0	0	0	0	0	0	0	0	19 516	
AOÛT 07	0	0	0	0	0	0	0	0	26 290	
SEPT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	29 333	
OCT. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	35 484	
NOV. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	82 667	
DÉC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	157 871	
6. TCHAD										
DEC. 06	11 373	339	0	0	0	11 712	117	11 829	0	
JAN. 07	7 381	0	0	0	0	7 381	0	7 381	0	
FEV. 07	6 000	0	0	0	0	6 000	0	6 000	0	
MARS 07	7 461	484	0	0	0	7 945	0	7 945	0	
AVRIL 07	8 667	400	0	0	0	9 067	0	9 067	0	
MAI 07	9 081	0	0	0	0	9 081	0	9 081	0	
JUIN 07	6 233	0	0	0	0	6 233	0	6 233	0	
JUILLET 07	5 390	97	0	0	0	5 487	0	5 487	500	
AOÛT 07	2 839	0	0	0	0	2 839	0	2 839	0	
SEPT. 07	3 417	0	0	0	0	3 417	0	3 417	0	
OCT. 07	3 500	0	0	0	0	3 500	0	3 500	0	
NOV. 07	3 470	0	0	0	0	3 470	0	3 470	0	
DÉC. 07	3 173	0	0	0	0	3 173	0	3 173	0	
7. CEMAC										
DEC. 06	11 728	523	0	0	0	12 251	122	12 373	18 000	
JAN. 07	7 727	7	0	0	0	7 734	5	7 739	2 296	
FEV. 07	6 364	54	0	0	0	6 418	17	6 435	3 000	
MARS 07	7 800	498	0	0	0	8 298	0	8 298	8 000	
AVRIL 07	9 016	431	0	0	0	9 447	0	9 447	0	
MAI 07	9 419	2	0	0	0	9 421	0	9 421	0	
JUIN 07	6 577	4	0	0	0	6 581	0	6 581	5 000	
JUILLET 07	5 732	107	1 129	0	0	6 968	0	6 968	500	
AOÛT 07	3 188	5	0	0	0	3 193	0	3 193	0	
SEPT. 07	3 761	0	0	0	0	3 761	0	3 761	0	
OCT. 07	3 837	0	13 548	0	0	17 385	0	17 385	0	
NOV. 07	3 798	0	0	0	0	3 798	0	3 798	1 500	
DÉC. 07	3 494	0	0	0	0	3 494	0	3 494	0	

Annexes

EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE

(en pourcentage)

RUBRIQUES	14.01.00 24.05.00	25.05.00 12.09.00	13.09.00 05.09.01	06.09.01 06.01.02	07.01.02 10.04.02	11.04.02 17.12.02	18.12.02 01.04.03	02.04.03 08.05.03	09.05.03 17.06.03	18.06.03 02.11.03	28.07.03 02.11.03	03.11.03 19.01.05	02.12.03 15.09.05	20.01.05 02.03.06	16.09.05 26.03.06	03.03.06 08.06.06	27.03.06 31.06.06	09.06.06 09.10.06	10.10.06 10.12.06	11.12.06 12.03.07	13.03.07 13.06.07	14.06.07 31.12.07	
I - OPERATIONS DES TRESORS																							
· Taux des avances aux Trésors																							
· Taux de pénalité aux Trésors																							
· Taux des dépôts spéciaux																							
II - MARCHE MONETAIRE																							
A- Injections de liquidités																							
1- Guichet "A"																							
· Taux des appels d'offres (TIAO)																							
· Taux des prises en pension (TIPP)																							
· Taux des interventions ponctuelles (TISP)																							
· Taux des Avantages (Cen de Plac.TACP)*																							
· Taux de pénalité aux banques (TPB)																							
2- Guichet "B"																							
· Taux nouveaux crédits d'invest productifs **																							
· Taux effectifs sanciens CM1 irrévocables																							
B- Pôndérés de liquidités (Appels d'offres négatifs)																							
· Taux d'intérêt sur placements à 7 jours "TSP"																							
· Taux d'intérêt sur placements à 28 jours "TSP"																							
· Taux d'intérêt sur placements à 84 jours "TSP"																							
III - CONDITIONS DE BANQUE																							
- Libres, avec 2 bonnes :																							
1. Taux débiteur maximum (TDM)***																							
2. Taux créiteur minimum (TCM)																							

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Ponderé) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

*** Le Taux Débiteur Maximum est unique et s'applique à tous les Établissements de Crédit (banques et établissements financiers).

**EVOLUTION DES COEFFICIENTS ET DU TAUX DE RÉMUNERATION DES
RESERVES OBLIGATOIRES⁽¹⁾**
(en pourcentage)

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03	01.07.04	20.01.05	03.03.06	13.03.07
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	30.06.04	19.01.05	02.03.06	12.03.07	31.12.2007
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES⁽²⁾									
<i>- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>									
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7,75	10,00	12,50
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5,75	7,00	9,50
<i>- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>									
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	6,00	7,75	7,75	7,75	7,75	10,25
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	4,00	5,75	5,75	5,75	5,75	8,25
<i>- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>									
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	3,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,75	3,00	3,00	3,00	3,00	5,50
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES									
	1,20	1,10	1,10	0,80	0,70	0,55	0,40	0,30	0,35

(1) La répartition des pays de la CEMAC en deux groupes a pris effet à compter du 1er août 2003.

Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

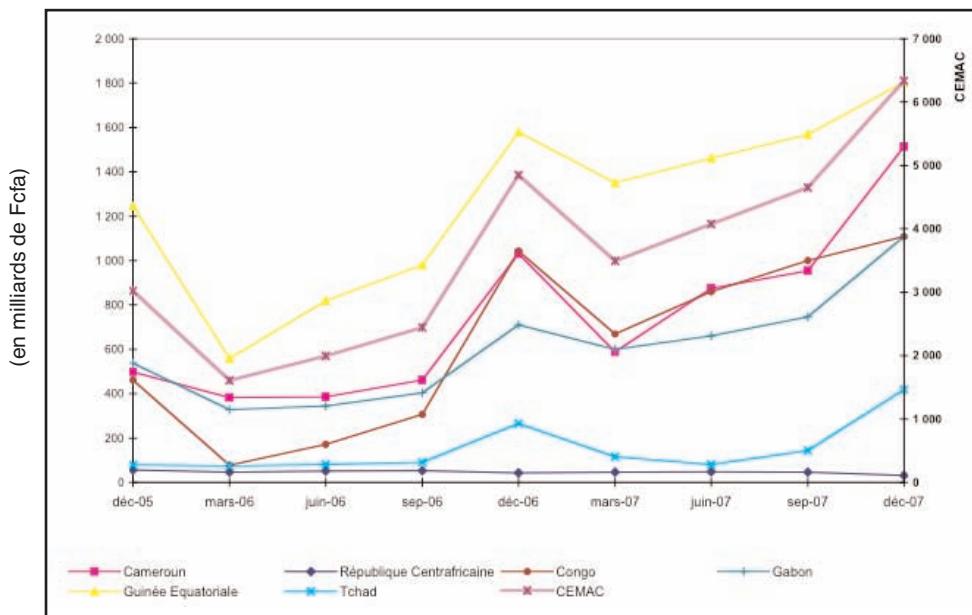
(2) Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA est le suivant, depuis le 16 mars 2004 :

Bénin : 13 % ; Mali et Sénégal : 9 % ; Côte d'Ivoire et Niger : 5 % ; Burkina, Guinée Bissau et Togo : 3 %.

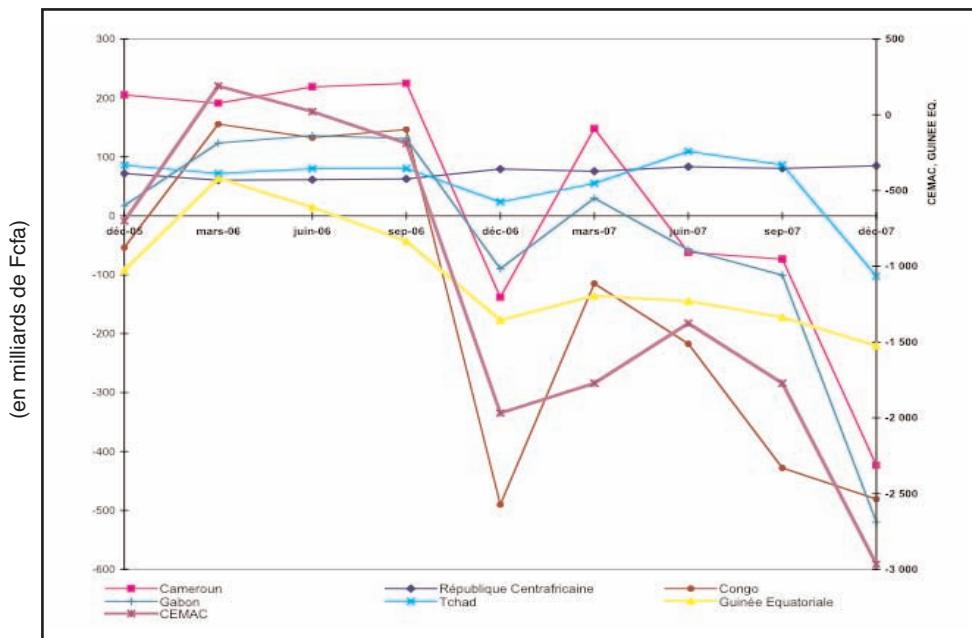
Ets financiers 5 % depuis l'institution des RO en octobre 1993.

GRAPHIQUES

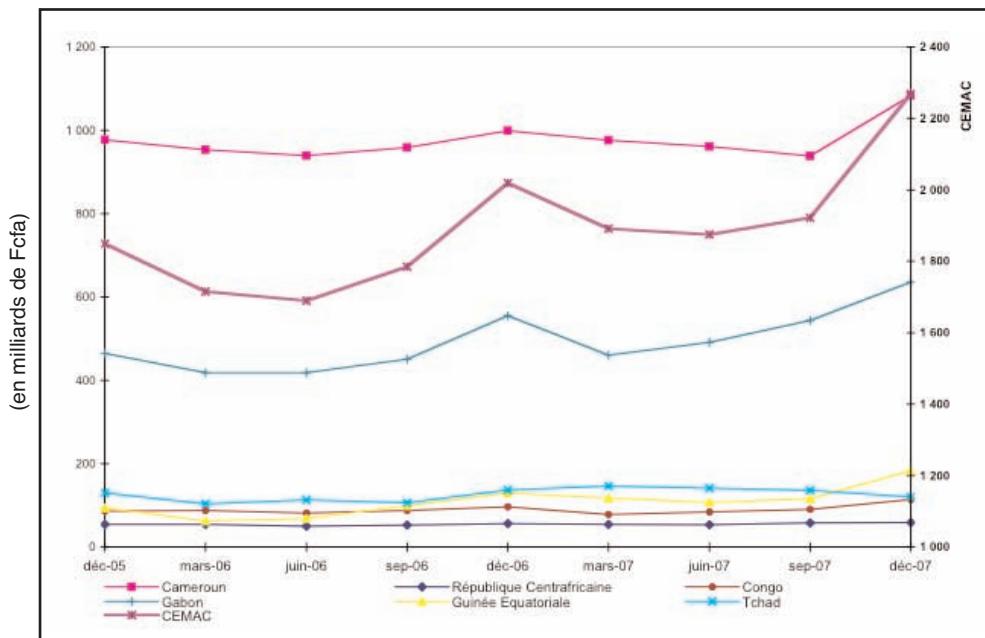
EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTÈME MONETAIRE



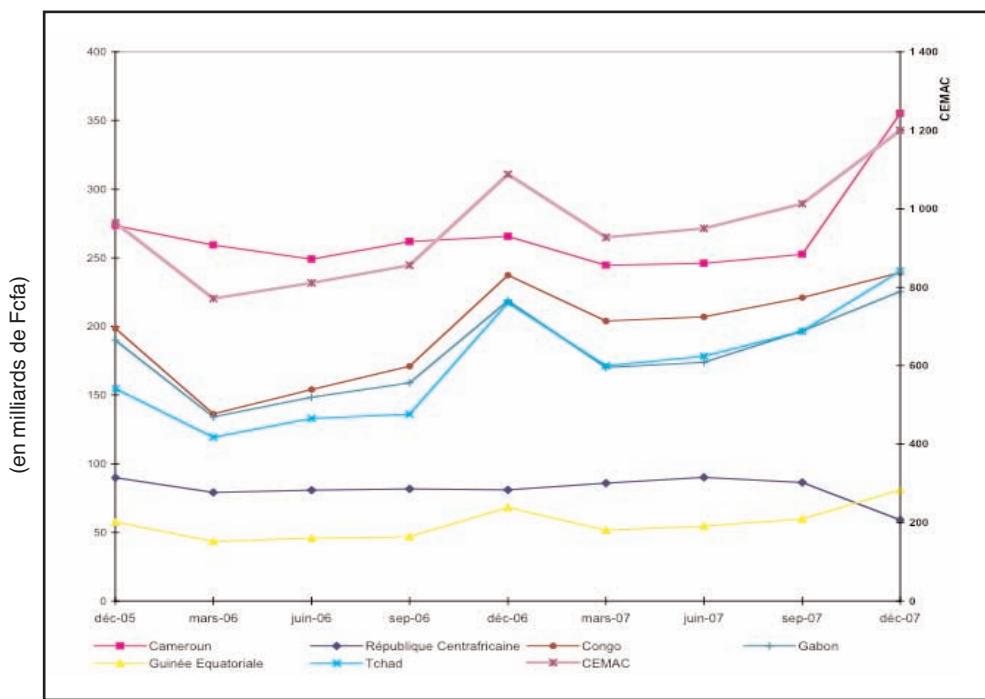
EVOLUTION DES CREANCES NETTES SUR LES ÉTATS



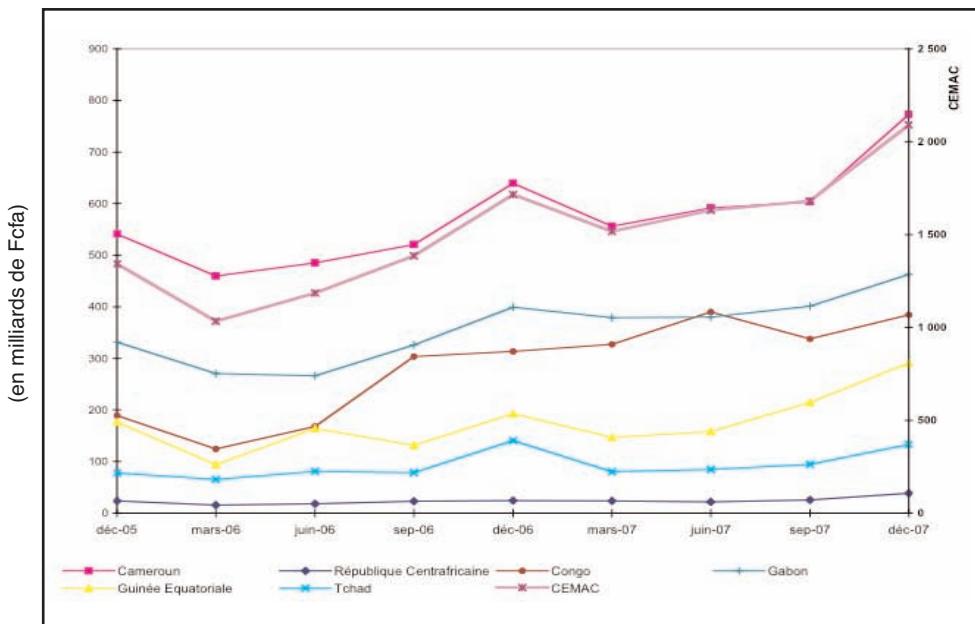
EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE



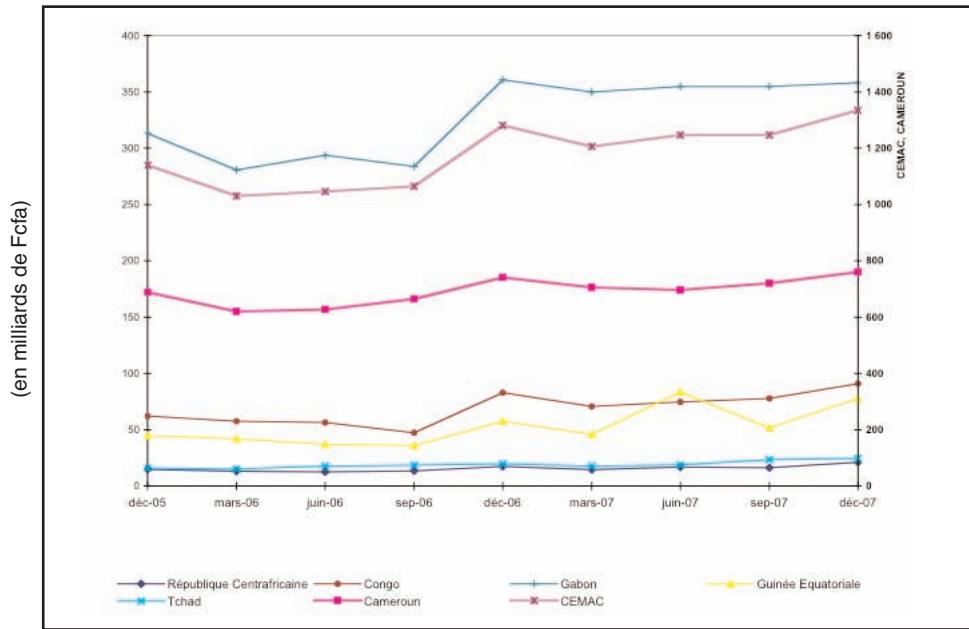
EVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE



EVOLUTION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE



EVOLUTION DE LA QUASI-MONNAIE



Autres Annexes



SOMMAIRE DES AUTRES ANNEXES

- Evolution de la circulation fiduciaire par État	375
- Evolution des versements des banques et des comptables publics	375
- Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics	376
- Circulation fiduciaire des États de la CEMAC par mois.....	376
- Encaisses des États de la CEMAC par mois.....	377
- Stock des billets et pièces détruits en 2007.....	380
- Récapitulatif des destructions de billets usés.....	381
- Créances du FMI sur les États membres de la CEMAC	382
- Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre.....	383
- Structure des effectifs de la BEAC par pays ou centre.....	383
- Répartition du personnel par tranches d'âge et par sexe	384
- Evolution des effectifs de la BEAC de 1975 à 2007.....	385

ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE PAR ÉTAT
(Au 31 Décembre)

(en millions de FCFA)

ETATS	Montants			Variations en %	
	31 déc. 05	31 déc. 06	31 déc. 07	2006/2005	2007/2006
CAMEROUN	363 813	392 257	491 967	7,82 %	25,42 %
RCA	92 250	82 674	62 419	- 10,38 %	- 24,50 %
CONGO	230 788	296 065	334 323	28,28 %	12,92 %
GABON	237 956	270 537	290 252	13,69 %	7,29 %
GUINEE EQUATORIALE	66 847	79 248	93 986	18,55 %	18,60 %
TCHAD	171 677	235 180	262 346	36,99 %	11,55 %
CEMAC	1 163 332	1 355 960	1 535 294	16,56 %	13,23 %

ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

(cumul du 1^{er} janvier au 31 décembre)

ETATS	BILLETS			PIECES			TOTAL BILLETS ET PIECES			VARIATION						
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	en %	2006	2007	en %				
CAMEROUN	890 516 318 500	981 844 890 000	124 751 492	100 451	890 641 069 992	981 844 990 451	890 641 069 992	981 844 990 451	10,2 %	20 364 573 000	24 535 674 000	36 645 282	19 346 836	20 401 218 282	24 555 020 836	20,4 %
RCA	434 504 836 000	487 147 084 000	34 418	8	667	434 504 870 418	434 504 870 418	487 147 092 667	12,1 %	392 070 552 000	425 483 106 500	2 858 148	3 434 610	392 073 410 148	425 486 541 110	8,5 %
CONGO	27 853 702 000	36 908 261 500	7 648 195	11 344 886	27 861 350 195	36 919 606 386	27 861 350 195	36 919 606 386	32,5 %	164 971 365 000	190 707 152 000	38 241 739	18 514 634	165 009 606 739	190 725 666 634	15,6 %
GABON	1 930 281 346 500	2 146 626 168 000	210 179 274	52 750 084	1 930 491 525 774	2 146 678 918 084	1 930 491 525 774	2 146 678 918 084	11,2 %	CEMAC						

ÉVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

(Cumul du 1^{er} janvier au 31 décembre)

(En FCFA)

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	
CAMEROUN	707 098 317 000	803 260 574 500	3 312 360 229	3 154 853 743	710 410 677 229	806 415 428 243	13,5 %
RCA	69 858 845 500	78 299 129 500	322 278 493	346 496 820	70 181 123 993	78 645 626 320	12,1 %
CONGO	518 466 177 000	569 960 233 000	921 098 136	1 039 144 817	519 387 275 136	570 999 377 817	9,9 %
GABON	479 239 519 000	512 959 734 500	816 822 280	264 208 034	480 056 341 280	513 223 942 534	6,9 %
GUINEE EQUATORIALE	67 373 026 000	90 539 082 000	145 500 540	120 455 264	67 518 526 540	90 659 537 264	34,3 %
TCHAD	298 982 036 500	262 701 681 000	835 810 207	2 113 110 293	299 817 846 707	264 814 791 293	-11,7 %
CEMAC	2 141 017 921 000	2 317 720 434 500	6 353 869 885	7 038 268 971	2 147 371 790 885	2 324 758 703 471	8,3 %

CIRCULATION FIDUCIAIRE DE LA CEMAC PAR MOIS

Exercice 2007

Mois / ÉTATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Janvier	344 915 235 320	81 434 607 203	272 429 045 046	244 727 962 924	74 759 335 805	232 467 992 576	1 250 734 178 874
Février	335 568 438 345	80 523 438 000	270 751 720 424	251 803 876 170	79 171 203 387	233 042 037 811	1 250 880 714 137
Mars	366 019 762 546	79 810 331 078	285 426 833 249	247 813 303 282	74 836 697 440	234 796 661 189	1 288 703 588 784
Avril	362 822 303 295	82 613 501 901	290 760 948 503	250 727 019 519	75 805 702 648	236 302 146 030	1 299 031 621 896
Mai	355 563 025 980	80 290 417 636	281 267 500 837	250 724 290 579	75 031 266 210	234 398 696 286	1 277 275 197 528
Juin	366 340 751 489	79 947 956 800	300 336 072 123	258 100 232 423	75 988 489 835	231 919 853 694	1 312 633 356 364
Juillet	374 828 851 616	79 986 761 513	301 632 499 120	266 216 705 815	79 804 965 906	239 738 382 104	1 342 208 167 074
Août	399 170 140 026	92 600 131 761	294 913 044 214	271 519 359 379	83 176 891 255	250 256 333 070	1 391 635 899 705
Septembre	404 628 620 024	91 031 273 779	286 524 739 718	270 247 289 015	82 358 882 074	245 566 824 570	1 380 357 629 180
Octobre	418 135 842 987	81 054 645 383	293 320 709 479	259 561 095 414	83 013 643 366	254 993 812 813	1 390 079 749 442
Novembre	450 904 669 466	69 380 465 256	293 221 471 008	291 730 179 181	82 852 603 043	256 442 106 378	1 444 511 494 332
Décembre	491 966 769 646	62 419 492 037	334 323 410 969	290 252 377 884	93 985 872 948	262 345 854 274	1 535 293 777 758
Total général	4 670 884 410 740	961 073 022 347	3 504 907 994 690	3 153 423 691 585	960 785 553 917	2 912 270 701 795	16 163 345 375 074
Circulation moyenne	389 240 367 562	80 089 418 529	292 075 666 224	262 785 307 632	80 065 462 826	242 689 225 150	1 346 945 447 923
Part de chaque Etat	28,90 %	5,95 %	21,88 %	19,51 %	5,94 %	18,02 %	100,00 %

ENCAISSES DES ETATS DE LA CEMAC PAR MOIS (émises et non émises)

Exercice 2007

(En FCFA)

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Janvier	811 301 507 661	176 864 781 942	471 719 377 633	607 628 347 330	197 456 612 850	320 186 313 523	2 585 156 940 939
Février	808 571 465 893	193 344 619 283	480 269 852 888	601 324 181 895	207 871 084 549	315 560 385 873	2 606 941 590 361
Mars	780 107 959 892	187 420 714 180	461 321 170 388	596 120 193 004	188 898 667 555	320 212 493 838	2 534 081 198 867
Avril	695 881 269 622	195 965 917 455	331 660 835 926	536 579 864 622	185 499 020 631	434 950 017 546	2 380 536 925 802
Mai	890 656 370 908	188 673 683 669	467 968 268 123	543 821 917 008	196 765 949 584	430 769 989 054	2 758 656 178 346
Juin	965 095 850 585	197 901 403 428	402 916 010 586	541 976 869 645	257 610 246 262	489 672 379 855	2 855 172 760 361
Juillet	947 817 585 135	205 556 615 261	553 398 825 767	766 705 221 112	253 588 757 093	520 881 426 919	3 247 948 431 287
Août	909 978 059 438	257 001 557 065	560 835 478 666	763 178 799 630	247 622 414 340	423 844 599 349	3 162 460 908 488
Septembre	1 117 353 037 925	261 078 961 636	608 539 115 683	793 956 505 418	291 291 472 749	540 984 782 833	3 613 203 876 254
Octobre	1 176 933 507 557	295 299 463 553	714 886 486 553	933 039 339 453	284 994 304 300	611 013 664 721	4 016 166 766 137
Novembre	1 198 534 142 304	314 213 192 733	828 628 849 047	862 585 983 046	312 875 367 111	736 053 750 148	4 252 891 284 389
Décembre	1 152 196 337 007	351 742 049 046	793 986 406 047	922 479 920 071	319 550 367 111	728 518 239 283	4 268 473 318 565
Total général	11 494 427 093 927	2 825 062 959 251	6 676 130 677 307	8 469 397 142 234	2 944 024 264 135	5 872 648 042 942	38 281 690 179 796
Circulation moyenne	957 868 924 494	235 421 913 271	556 344 223 109	705 783 095 186	245 335 355 345	489 387 336 912	3 190 140 848 316
Part de chaque Etat	30,03 %	7,38 %	17,44 %	22,12 %	7,69 %	15,34 %	100,00 %

BILLETS DE LA ZONE D'ÉMISSION EXPORTÉS HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE

Situation des stocks au 31 décembre

(En millions de FCFA)

ETATS	Billets Cameroun		Billets Tchad		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Équatoriale		Total billets exportés
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	
CAMEROUN	0,0	0,0	9 842,5	11 241,0	7 513,5	7 613,0	11 820,5	4 794,0	13 704,0	16 265,0	13 256,0	17 665,5	56 136,5
RCA	936,5	305,0	66,0	77,0	0,0	1 483,0	241,0	707,5	138,5	160,5	431,0	245,5	3 353,5
CONGO	1 923,0	221,0	270,0	36,0	472,0	197,5	0,0	0,0	3 470,5	431,0	2 102,5	3 697,0	786,5
GABON	2 155,0	2 758,5	268,5	370,0	163,0	616,5	3 029,0	5 080,5	0,0	0,0	2 292,5	0,0	9 596,5
GUINÉE ÉQUATORIALE	5 811,5	4 188,5	174,5	144,0	147,0	137,0	273,0	203,0	3 190,5	2 292,5	330,0	221,0	6 960,0
TCHAD	4 649,5	4 260,0	0,0	0,0	1 137,0	2 566,0	553,0	521,5	504,0	454,5	7 173,5	8 023,0	12 520,5
Total Billets Exportés	15 475,50	11 726,00	10 621,50	11 868,00	9 432,50	11 130,00	17 158,50	10 840,00	21 576,50	19 581,50	16 094,50	21 652,00	90 359,00
													86 797,50

ÉVOLUTION DES ENCAISSES (*) ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNES

Exercice 1998-1999 à Exercice 2007

(En millions de FCFA)

ETATS	Exercice 1998-1999		Exercice 1999-2000		Exercice 2000		Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003		Exercice 2004		Exercice 2005		Exercice 2006		Exercice 2007	
	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation
CAMEROUN	485 244	203 996	486 319	238 583	462 993	259 890	381 802	280 810	349 716	303 681	335 683	326 662	1 174 681	337 514 1 092 867	335 097	830 413	340 377	957 869	389 240	
RCA	210 516	77 748	185 671	79 940	153 479	85 679	355 880	87 022	310 225	82 687	156 001	73 984	325 514	75 748	336 446	83 269	236 785	85 036	235 422	80 089
CONGO	194 709	88 305	172 120	104 058	198 692	122 165	368 386	131 458	302 071	143 769	271 776	124 509	582 685	133 041	659 271	181 969	518 148	253 564	556 344	292 076
GABON	310 714	124 465	362 644	113 119	268 760	129 116	567 105	144 262	553 278	149 822	347 663	143 930	850 013	148 087	855 784	192 830	715 873	234 991	705 783	262 785
GUINÉE ÉQUATORIALE	51 690	6 985	52 905	10 762	54 684	13 712	146 389	17 511	128 588	24 374	71 051	33 095	238 337	44 649	284 151	54 740	222 340	66 570	245 335	80 065
TCHAD	255 870	77 650	258 541	83 160	247 972	88 790	378 022	97 836	286 651	122 435	214 935	123 867	420 636	126 098	333 781	154 829	200 777	208 716	489 387	242 689
TOTAL ZONE	1 508 743	579 149 1 518 200	629 622	1 386 580	699 352 2 197 574	758 899	1 930 539	826 768 1 397 109	826 058	3 591 866	865 137 3 562 300	1 002 735	2 724 335	1 189 253 3 190 141	1 346 945					

(*) Billets et Pièces émis et non émis

ÉVOLUTION COMPARÉE ENCAISSES (*) / CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE
 (au 31 décembre)

ETATS	Exercice 2005			Exercice 2006			Exercice 2007		
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%
CAMEROUN	998 969	335 097	298,11 %	830 413	340 377	243,97 %	957 869	389 240	246,09 %
RCA	297 578	83 269	357,37 %	236 785	85 036	278,45 %	235 422	80 089	293,95 %
CONGO	556 115	181 969	305,61 %	518 148	253 564	204,35 %	556 344	292 076	190,48 %
GABON	783 895	192 830	406,52 %	715 873	234 991	304,64 %	705 783	262 785	268,58 %
GUINEE EQUATORIALE	234 795	54 740	428,93 %	222 340	66 570	334,00 %	245 335	80 065	306,42 %
TCHAD	258 144	154 829	166,73 %	200 777	208 716	96,20 %	489 387	242 689	201,65 %
TOTAL ZONE	3 129 495	1 002 735	312,10 %	2 724 335	1 189 253	229,08 %	3 190 141	1 346 945	236,84 %

(*) Billets et Pièces émis

STOCK DES BILLETS ET PIÈCES DÉTRUITS EN 2007

En nombre

Cumul depuis le 1er janvier 2007

CENTRES	10000		5000		2000		1000		500		TOTAL		TOTAL GENERAL									
	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002										
Yaoundé	7 275	1 111 871	795 000	9 362	638 756	768 000	214 000	133 000	16 046	5 472 000	1 183 000	12 982	1 906 028	1 856 000	14 123 320	142 097 000	21 165 504 000	14 167 000 000	35 474 601 000			
Douala		5 326 000	5 390 000	5 254	2 338 000	6 178 000	585 000	1 508 000	1 340 000	1 603 000	952 000	2 308 000	27 528 000	0	0	67 936 000	90 563 000	158 499 000	0	0		
Garoua	8 561	2 045 000	416 000	450 000	1 006 000	484 000	16 444	648 000	16 920	100 000	5 206	179	136 784 000	22 700 000	0	10 876 000	33 712 784 000	0	0	0		
Nkongsamba	4 888	936 000	121 000	3 620	2 059 000	207 000	905 000	359 000	10 773	2 962 000	428 000	6 158	140 000	477 000	8 619 439	80 832 000	24 497 000	3 629 500	0	28 207 332 000	0	
Limbé	5 978	1 987 000	155 000	4 216	2 425 000	658 000	30 000	168 000	6 526	111 000	266 000	5 035	1 716 000	255 000	7 792 755	89 903 500	33 024 000	5 569 500	0	38 683 403 500	0	
Bafoussam		2 485 000	2 133 000	1 726 000	7 568 000	239 000	2 737 000	3 090 000	6 079 000	1 491 000	7 896 000	35 444 000	0	0	0	0	37 793 500	0	74 671 000	0	112 464 500	0
CAMEROUN	26 702	13 890 871	9 010 000	22 452	9 636 756	16 385 000	49 789	12 975 000	41 095	6 295 028	12 892 000	98 713 683	449 616 500	207 116 004	000	199 476 000	000	407 041 620 500	0	0	0	
Bangui													0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bertérali													0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R.C.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Brazzaville																						
Pointe-Noire																						
CONGO	1 858	1 114 000	308 000	2 364	113 000	66 000	377 000	1 194	433 000	2 217 000	532 471	164 282	1 603 000	6 473 169	297 829 500	2 974 141 000	9 128 500	000	12 400 470 500	0		
LIBERIA	6 185 000	4 785 000	10 448 000	7 851 000	116 000	2 907 000	103 000	1 988 000	671 000	1 126 000	36 180 000	0	0	0	0	0	114 760 500	000	95 470 000	000	210 230 500	
Franceville																						
Port-Gentil																						
Oyem																						
GABON	0	7 676 000	4 811 000	0	11 078 000	7 913 000	1 224 000	3 056 000	0	694 000	2 266 000	0	671 000	1 319 000	40 708 000	0	135 627 500	000	96 712 500	000	232 340 000	
Malabo																						
Bata																						
GUINÉE EQ.	3 955	139 000	3 000	7 070	886 000	26 000	120 000	49 000	2 725	1 578 000	94 000	24 888	2 501 000	970 000	6 404 638	90 069 000	8 888 500	000	837 000 000	000	9 815 569 000	
N'Djamena																						
Moundou																						
Sarh																						
TOCHAD	27 952	5 516 000	1 234 000	29 195	4 035 000	1 742 000	2 426 000	3 141 000	33 785	6 465 000	5 469 000	26 630	1 840 000	4 520 000	36 505 562	472 555 000	87 572 000	000	35 061 000	000	123 105 595 000	
TOTAL ZONE	60 467	28 827 871	15 481 000	61 081	38 570 756	27 033 000	6 892 000	12 296 000	87 493	27 732 000	21 552 000	625 084	11 567 310	23 284 000	214 130 062	1 310 110 000	528 492 145 000	347 761 000 000	347 761 000 000	877 563 255 000	0	0

STOCKS DE PIÈCES DÉTRUITES EN 2007

CENTRES	500		100		50		25		10		5		1		Nombre de pièces Valeur totale
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	
Lireville	3 053	1 526 500	437	43 700	85	4 250	1 766	44 150	245	6 931	34 655	-	1 994 642	1 994 642	2 007 159
TOTAL ZONE	3 053	1 526 500	437	43 700	85	4 250	1 766	44 150	245	6 931	34 655	-	1 994 642	1 994 642	2 007 159

RECAPITULATIF DES DESTRUCTIONS DE BILLETS USÉS

CENTRES	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	2006		2007	
									2004	2005	2006	2007
Yaoundé	6 466 264	16 547 875 000	9 148 306	38 283 390 000	10 518 984	57 887 380 000	5 772 000 000	115 864 000 000	27 528 000	158 499 000 000		
Douala	12 652 000	62 005 000 000	12 209 000	75 998 000 000	11 515 000	52 644 000 000	16 688 500 000	112 725 819 500	5 206 179	33 712 784 000		
Garoua	6 089 000	25 514 000 000	6 774 000	20 821 000 000	14 759 000	51 803 000 000	11 444 000 000	60 727 000 000	8 619 439	28 207 332 000		
Nkongsamba	0	0	8 535 142	16 284 584 000	13 511 000	44 849 000 000	2 098 500 000	27 228 000 000	7 792 755	38 683 403 500		
Limbé	3 983 000	5 879 000 000	0	0	14 724 000	58 089 000 000	996 500 000	19 504 000 000	35 444 000	112 464 500 000		
Bafoussam	0	0	22 314 000	92 274 500 000	19 474 000	67 027 500 000	16 137 892 000	88 333 500 000	98 713 693	407 041 620 500		
CAMEROUN	29 190 264	109 945 875 000	58 980 448	243 661 474 000	84 501 984	332 299 880 000	53 137 392 000	424 382 319 500	183 304 066	778 608 640 000		
Bangui	13 253 065	36 903 200 000	10 936 000	23 234 500 000	20 657 000	92 839 000 000	8 022 500 000	73 392 709 500	0	0		
Berbérati	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
R. C. A.	13 253 065	36 903 200 000	10 936 000	23 234 500 000	20 657 000	92 839 000 000	8 022 500 000	73 392 709 500	0	0		
Brazzaville	9 553 000	24 868 500 000	13 600 000	55 148 500 000	39 291 000	199 641 000 000	1 224 000 000	18 999 783 000	6 473 169	12 400 470 500		
Pointe-Noire	0	0	0	0	0	0	418 000 000	18 904 500 000	31 798 169	105 260 470 500		
CONGO	9 553 000	24 868 500 000	13 600 000	55 148 500 000	39 291 000	199 641 000 000	1 642 000 000	37 904 283 000	38 271 338	117 660 941 000		
Libreville	0	0	21 121 000	114 906 500 000	16 153 000	96 039 500 000	6 385 500 000	99 210 726 000	4 528 000	22 109 500 000		
Franceville	0	0	1 764 000	11 855 000 000	0	0	0	0	0	0		
Port-Gentil	4 530 000	16 712 000 000	0	0	10 917 000	43 108 000 000	1 119 000 000	20 902 000 000	0	0		
Oyem	4 298 000	8 116 000 000	4 228 000	23 018 000 000	5 214 000	36 249 500 000	92 000 000	22 897 000 000	40 708 000	232 340 000 000		
GABON	8 828 000	24 828 000 000	27 113 000	149 779 500 000	32 284 000	175 397 000 000	7 596 500 000	143 009 726 000	45 236 000	254 449 500 000		
Malabo	0	0	4 137 000	14 780 000 000	10 796 409	51 377 673 500	1 847 000 000	17 965 326 500	0	6 404 638	9 815 569 000	
GUINÉE ÉQUATORIALE	0	0	4 137 000	14 780 000 000	10 796 409	51 377 673 500	1 847 000 000	17 965 326 500	6 404 638	9 815 569 000		
N'Djamena	8 753 000	30 925 000 000	35 414 000	112 556 500 000	31 204 000	104 134 500 000	15 760 000 000	77 002 500 000	0	0		
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	36 505 562	123 105 595 000		
TCHAD	8 753 000	30 925 000 000	35 414 000	112 556 500 000	31 204 000	104 134 500 000	15 760 000 000	77 002 500 000	36 505 562	123 105 595 000		
TOTAL	69 577 329	227 470 575 000	150 180 448	599 160 474 000	218 734 393	955 689 053 500	88 005 392 000	773 656 864 500	309 721 604	1 283 640 245 000		

CREANCES DU FMI SUR LES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC (AU COURS DE TRESORERIE)

	NATURE DES OPERATIONS	CAMEROUN	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	ZONE CEMAC
31 DECEMBRE 2007								
1 - EN COURS NETS AU 01 DECEMBRE 2006								
Accord de confirmation	0	0	0	0	19 096 000	0	0	19 096 000
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	10 600 000	31 244 000	23 580 000	0	0	0	35 264 000	100 688 000
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	43 250 000	10 878 761	17 590 000	29 866 962	5 303 874	12 800 000	119 689 597	0
Tranche de Réserve	43 250 000	42 122 761	41 170 000	48 962 962	5 303 874	48 064 000	239 473 597	0
TOTAL en DTS	39 573 182 830	30 955 092 337	30 254 929 195	35 981 805 889	3 897 700 567	35 321 178 450	175 983 889 269	0
VENTILATION EN DTS :								
Concours aux Trésors	10 600 000	31 244 000	23 580 000	19 096 000	1 753 874	35 264 000	121 537 874	0
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	43 250 000	10 878 761	17 590 000	29 866 962	3 550 000	12 800 000	117 935 723	0
2 - TIRAGES DU MOIS DE DECEMBRE 2006								
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0
Tranche de Réserve	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL en DTS	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - RACHATS DU MOIS DE DECEMBRE 2006								
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0
Tranche de Réserve	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL en DTS	0	0	0	0	0	0	0	0
4 - EN COURS NETS AU 31 DECEMBRE 2006								
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	15 624 000	0	0	15 624 000
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	10 600 000	31 244 000	23 580 000	0	0	0	35 264 000	100 688 000
Tranche de Réserve	43 250 000	10 878 761	17 590 000	29 866 962	5 303 874	12 800 000	119 689 597	0
TOTAL en DTS	43 250 000	42 122 761	41 170 000	45 490 962	5 303 874	48 064 000	236 001 597	0
TOTAL en FCFA	39 573 182 830	30 955 092 337	30 254 929 195	33 430 309 310	3 897 700 567	35 321 178 450	173 432 392 689	0
VENTILATION EN FCFA :								
Concours aux Trésors	7 789 707 298	22 960 529 700	17 328 424 348	11 481 734 606	0	25 914 739 449	85 475 135 401	0
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	31 783 475 532	7 994 562 637	12 926 504 847	21 948 574 704	3 897 700 567	9 406 439 001	87 957 257 288	0

Cours trésorerie 0,00129923 DTS pour 1 F CFA depuis le 01 MAI 2007.

24-oct-08

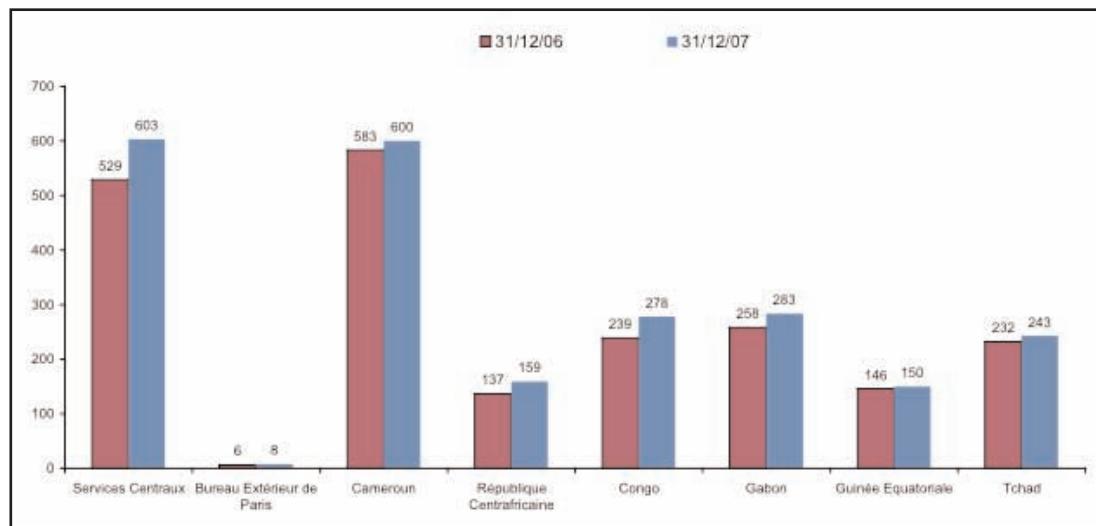
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2007		
	31/12/2006	31/12/2007	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						Effectifs	en %
Services Centraux	529	603	74	14,0	25,9	165	27,4
Bureau Extérieur de Paris	6	8	2	33,3	0,3	2	25,0
Cameroun	583	600	17	2,9	25,8	35	5,8
République Centrafricaine	137	159	22	16,1	6,8	16	10,1
Congo	239	278	39	16,3	12,0	22	7,9
Gabon	258	283	25	9,7	12,2	27	9,5
Guinée Equatoriale	146	150	4	2,7	6,5	17	11,3
Tchad	232	243	11	4,7	10,5	19	7,8
Total	2 130	2 324	194	9,1	100	303	13,0

Source : BEAC

Annexes

STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

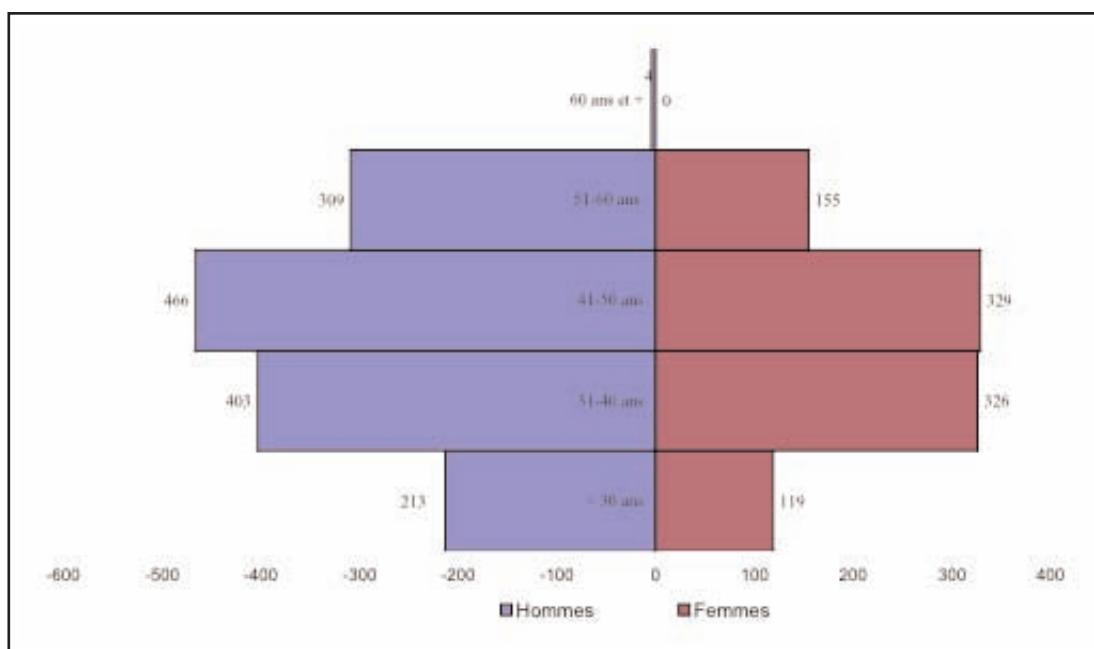


REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total	En %
60 ans et +	4	0	4	0,2
51 - 60 ans	309	155	464	19,9
41 - 50 ans	466	329	795	34,2
31 - 40 ans	403	326	729	31,4
23 - 30 ans	213	119	332	14,3
Total	1395	929	2324	100,0

Source : BEAC

REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

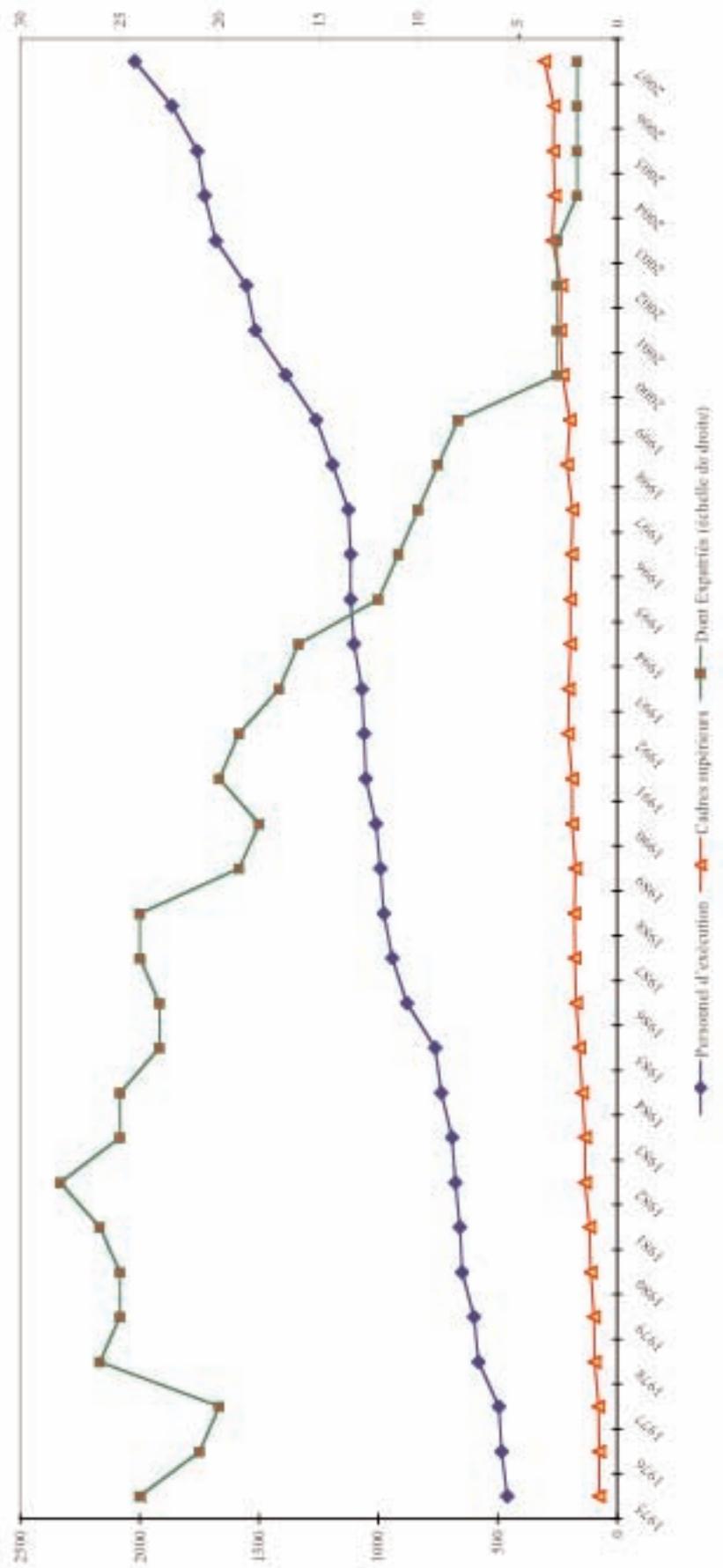


EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2007

Année	Personnel d'exécution	Cadres supérieurs	Total	Dont Expatriés
1975	460	75	535	24
1976	483	76	559	21
1977	496	78	574	20
1978	581	95	676	26
1979	600	96	696	25
1980	650	111	761	25
1981	658	116	774	26
1982	677	134	811	28
1983	692	134	826	25
1984	736	147	883	25
1985	762	159	921	23
1986	881	172	1 053	23
1987	941	177	1 118	24
1988	977	179	1 156	24
1989	992	175	1 167	19
1990	1 010	189	1 199	18
1991	1 053	189	1 242	20
1992	1 061	206	1 267	19
1993	1 069	202	1 271	17
1994	1 102	197	1 299	16
1995	1 117	196	1 313	12
1996	1 116	192	1 308	11
1997	1 125	186	1 311	10
1998	1 192	210	1 402	9
1999	1 260	198	1 458	8
2000	1 387	230	1 618	3
2001	1 516	238	1 754	3
2002	1 553	233	1 786	3
2003	1 682	272	1 954	3
2004	1 728	261	1 989	2
2005	1 759	266	2 025	2
2006	1 865	265	2 130	2
2007	2 020	304	2 324	2

Source : BEAC

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2007



Directeur de la publication :	René MBAPPOU EDJENGUELE Directeur Général des Études, Finances et Relations Internationales de la BEAC
Rédacteur en Chef :	Antoine NKODIA Directeur Central des Études de la BEAC
Rédacteur en Chef Adjoint :	Bertrand BESSE NGNIAH Adjoint au Directeur Central des Études de la BEAC
Conception et réalisation : Imprimerie - BEAC	